

MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Quarante-huitième séance – Mardi 19 mai 2020, à 20 h 30

Présidence de M^{me} Marie-Pierre Theubet, présidente

La séance est ouverte à 20 h 30 à l'Organisation météorologique mondiale (OMM), dans la salle Obasi.

Font excuser leur absence: *M^{me} Sandrine Salerno*, maire, *M. Guillaume Barazzone*, conseiller administratif, *MM. Régis de Battista*, *Alain Berlemont*, *Simon Brandt*, *Pierre Gauthier*, *Stéphane Guex*, *Laurent Leisi*, *Antoine Maulini* et *Michel Nargi*.

Assistent à la séance: *M^{me} Esther Alder*, vice-présidente, *MM. Rémy Pagani* et *Sami Kanaan*, conseillers administratifs.

CONVOCATION

Par lettre du 14 mai 2020, le Conseil municipal est convoqué en séances extraordinaires dans la salle Obasi (OMM) pour mardi 19 mai, mercredi 20 mai, mardi 26 mai et jeudi 28 mai 2020, à 17 h 30 et 20 h 30.

1. Exhortation.

La présidente. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, prenons la résolution de remplir consciencieusement notre mandat et de faire servir nos travaux au bien de la Cité qui nous a confié ses destinées.

2. Communications du Conseil administratif.

Néant.

3. Communications du bureau du Conseil municipal.

Néant.

4. Questions orales.

La présidente. Nous reprenons avec les questions orales, que nous n'avions pas terminées à la séance de 17 h 30.

M. Eric Bertinat (UDC). Ma question s'adresse à Esther Alder. Si elle avait la gentillesse de me répondre... Les Suisses, un brin éberlués, ont découvert des images qui ont fait le tour du monde: à Genève, une des villes les plus riches du monde, une file d'attente longue de 1 km comprenant des personnes sans moyens financiers suite à la crise du Covid-19 se forme chaque samedi pour recevoir un colis de nourriture – une file qui augmente de semaine en semaine. Le quotidien *Le Temps* du 11 mai dernier révèle l'existence d'une étude menée par Médecins sans frontières et les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), selon laquelle la très grande majorité de ces quémandeurs sont des clandestins et des requérants d'asile déboutés; seuls 3,6% sont Suisses. Selon des témoins de bonne foi, un trafic de sacs de victuailles s'est organisé, avec revente devant Aligro. Il y a même eu des bagarres! Que fait M^{me} Alder pour que ces distributions de nourriture ne

tourment pas à la cour des Miracles et que la loi, qui n'est plus appliquée pour ces populations, ne soit pas celle du plus fort?

M^{me} Esther Alder, conseillère administrative. Monsieur le conseiller municipal, je vous remercie d'aborder, par le biais de votre question, la situation de grande détresse que vivent de plus en plus de personnes. Vous en avez parlé et on la constate avec les distributions alimentaires qui ont maintenant lieu régulièrement, à l'initiative de la Ville qui en assure la logistique.

Pour rappel, la Ville de Genève a été alertée par rapport à la situation alimentaire de nombreuses personnes tout au début de la crise sanitaire, raison pour laquelle nous avons soutenu les associations concernées pour des distributions de nourriture organisées, dans un premier temps, à différents emplacements dans des écoles primaires. Très vite, on a choisi l'option des Vernets, car ce site permettait à la fois l'entreposage des aliments et la gestion des flux de bénéficiaires qu'on savait déjà être importants.

Vous me parlez de débordements, Monsieur Bertinat. Sachez qu'il y a un service de sécurité en place et qu'il est très efficace. Moi, ce qui m'inquiète, c'est que, le 16 mai dernier, nous en étions déjà à 2600 colis distribués par semaine. C'est quand même une situation qui doit toutes et tous nous préoccuper! J'aimerais souligner ici l'effort de solidarité fourni dans ce cadre – et c'est ce qui fait plaisir, dans une ville comme Genève. En effet, pas moins de 1511 donateurs, pour être précise, ont contribué d'une manière ou d'une autre à ces distributions de nourriture, que ce soient des institutions, des fondations, des commerces, des grossistes... Bref, chacun a eu le souci d'aider celui ou celle qui était le plus en difficulté.

Il faut savoir qu'à Genève il y a des gens qui ne savent pas de quoi leur lendemain sera fait. C'est quelque chose qui a surpris le monde entier, effectivement, et les images de ces files d'attente pour un colis de nourriture ont été reprises par tous les grands médias du monde. Il est vrai que, pour une ville comme Genève, une telle précarité... Avant, elle était étouffée, et puis avec la crise elle est ressortie comme ça au grand jour. Cela nous met face à la situation d'exploitation ou de grande difficulté que vivent beaucoup de ces personnes. De plus, comme vous le savez, à cause du blocage des frontières elles ne peuvent même pas partir. Je crois donc qu'il est vraiment de notre devoir – et c'est ce que la Ville a fait – d'agir pour que chacune et chacun puisse avoir de quoi manger. Il y avait énormément d'enfants, dans ces files, c'est-à-dire beaucoup de femmes avec des enfants. Ça aussi, ça m'a frappée.

Plusieurs membres du Conseil municipal ont contribué à la réalisation de ces distributions de nourriture, je les ai vues. Puisque j'ai la parole, j'aimerais remercier vraiment tout le monde, parce que c'est un problème que nous devons partager.

Cela dit, je pense qu'il appartient également au Canton d'intervenir dans ce sens. Je sais que Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat en charge du Département cantonal de la cohésion sociale, est très préoccupé et apportera aussi des solutions pour sortir de l'ombre tous ces gens qui sont aujourd'hui les oubliés de la prospérité. Voilà, Mesdames et Messieurs, j'aimerais vous rassurer: la Ville de Genève a promis que son soutien et son aide logistique dureraient en tout cas jusqu'à la première semaine de juin. Il y aura demain une réunion avec les principaux acteurs associatifs en charge de l'aide alimentaire et les représentants de différents départements au niveau de la Ville, des communes ainsi que du Conseil d'Etat. Les choses avancent! Mais je crois qu'il faut vraiment saluer l'effort déployé par toutes les associations pour faire face à cette urgence alimentaire sans précédent dans une ville comme la nôtre. Merci pour votre attention. (*Applaudissements.*)

M. Pascal Spuhler (HP). Ma question s'adresse à l'ensemble du Conseil administratif, mais plus spécifiquement à M^{me} Alder. Pendant la pandémie, le Conseil administratif a très rapidement pris la décision de fermer certains services pour protéger le personnel municipal des crèches, des musées, etc. Les premières mesures ont été transmises à la population et aux médias par communiqué de presse le 13 mars 2020. Or le 13 mars 2020 a eu lieu un enterrement – malheureusement, cela aussi fait partie de la vie – où plus de 350 personnes se sont retrouvées dans la même salle, alors qu'à ce moment-là le Conseil d'Etat avait déjà interdit les réunions de plus de 100 personnes. Ce rassemblement pour honorer une personne défunte était interdit, et il n'y a pas eu de réaction... Ou plutôt, quand les journaux l'ont interrogée à ce sujet, M^{me} Alder a répondu: «C'était difficile d'imaginer de demander aux personnes de partir.» Oui, effectivement, c'était difficile de demander aux gens de partir – mais, quand on doit être réactif, il faut l'être en amont, pas pendant l'événement!

Quant à la problématique du Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire, elle s'est avérée tout au long du confinement. A plusieurs reprises, les employés de ce service ont demandé que soient prises les mesures nécessaires à leur protection – notamment quant à la levée des défunts – car ils n'avaient même pas de masques à disposition, en tout cas au début. Je suis un peu étonné qu'il y ait finalement deux poids, deux mesures entre les services municipaux. Je pense que celui des pompes funèbres est ô combien important et que le travail de ses employés impliquait une grande prise de risques, soit en approchant des personnes décédées du coronavirus, soit en fréquentant une population qui, à ce moment-là, avait d'autres soucis que de se protéger de la contamination.

Ma question est donc la suivante: pourquoi des mesures de protection du personnel si tardivement prises pour le Service des pompes funèbres, cimetières et

crématoire, alors que d'autres services étaient largement plus gâtés – si j'ose me permettre l'expression – en termes de précautions?

M^{me} Esther Alder, conseillère administrative. Je répondrai rapidement. J'aurais espéré que M. le conseiller municipal Spuhler félicite plutôt la Ville d'avoir été aussi réactive! S'agissant du Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire, il est vrai qu'il est extrêmement exposé. Je ne veux pas entrer dans les détails, mais sachez que cette pandémie a surpris tout le monde, y compris les autorités sanitaires, et qu'on a dû s'adapter aux différentes prescriptions – pas toujours cohérentes – qui ont été données tout au long de la crise. Je pense que, somme toute, la prestation a été bien délivrée, dans un contexte extrêmement difficile. A un moment donné, nous ne savions même pas si nous aurions suffisamment de place pour accueillir les défunts. Il a aussi été extrêmement difficile pour le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire de contraindre les familles à s'en tenir au strict minimum quant au nombre de proches pouvant assister aux funérailles.

En ce qui concerne la cérémonie que vous avez évoquée comme une situation qui vous préoccupe, Monsieur le conseiller municipal, vu la soudaineté des mesures que nous avons dû prendre, il est tout à fait possible que, dans ce cas précis, il ait été extrêmement compliqué pour le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire de s'adapter. Voilà.

Cela fait maintenant plusieurs semaines, voire plusieurs mois, que la crise perdure. On est Dieu merci plutôt en fin de crise, d'après M. Koch, le délégué de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) au Covid-19. Je crois vraiment qu'on a eu à cœur de pouvoir délivrer les prestations publiques tout en ayant le souci de la sécurité du personnel. Nous avons même dû demander parfois à des entités externes – notamment à Médecins sans frontières, qui a une grande expertise dans la gestion des pandémies – de nous conseiller sur la manière dont le personnel devait traiter les défunts, par exemple. Nous n'avions pas toujours les informations nécessaires pour savoir s'ils avaient été atteints du Covid-19.

Bref, je ne veux pas faire une description qui va toutes et tous nous attrister, parce que c'est assez... Comment dire? Dur. Mais je crois que, comme je l'ai dit, le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire a vraiment eu à cœur de délivrer une prestation de service public, malgré toutes les difficultés rencontrées. Il me semble qu'il serait plutôt nécessaire aujourd'hui de rendre hommage à ses employés – je pense que ça leur ferait très plaisir – parce qu'ils ont été au front tout au long de la crise sanitaire et qu'ils n'ont pas compté leurs heures face à des difficultés que vous vous imaginez bien, Mesdames et Messieurs. (*Applaudissements.*)

M^{me} Danièle Magnin (MCG). J'ai procédé à quelques recherches sur la mobilité à Genève. J'ai appris qu'il y avait apparemment 310 000 véhicules privés en circulation et que 5 à 6% seulement des usagers de la route étaient des cyclistes. Or les voies réservées à ces 5 à 6% d'usagers occupaient, jusqu'à récemment, 29% du réseau routier, selon les informations qu'on trouve sur les différents sites de l'Etat de Genève. Mesdames et Messieurs, j'ai envie de vous rappeler la parabole de la grenouille qui ne savait pas qu'elle était cuite... Il me semble que le Canton et la Ville s'allient pour avancer par petites touches dans l'élargissement des voies cyclables jusqu'à ce que notre réseau urbain soit entièrement paralysé, comme c'est le cas aujourd'hui.

La présidente. Votre question, Madame Magnin, s'il vous plaît.

M^{me} Danièle Magnin. Mais elle viendra, ma question! (*Brouhaha.*)

La présidente. Vous avez une minute pour la poser, selon le règlement du Conseil municipal, Madame Magnin, je vous le rappelle. Poursuivez!

M^{me} Danièle Magnin. Donc, toute la ville est bloquée entre 16 h 30 et 17 h 30. Je me demande de quel droit on procède de cette façon-là. C'est comme si, pour un genou écorché, on coupait la jambe de quelqu'un! Il me semble qu'il y a un accord, un duo d'enfer entre M. Dal Busco et M. Pagani, et je me demande de quel droit ils continuent à pourrir la vie du reste de la population. Merci!

Une voix. Parce qu'on aime le vélo!

La présidente. C'était une question, Madame Magnin? M. Pagani va vous répondre.

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, tout d'abord, je vous prie d'excuser mon retard. Je répondrai demain aux questions qui m'ont été posées. Mais je me permets de lire ici un texte – comme ça, on ne pourra pas me reprocher d'avoir dit des choses qui dépassent ma pensée! Ce sera assez rapide.

«Dans le souci de préserver la santé des plus faibles d'entre nous et, surtout, d'éviter impérativement la seconde vague du virus, j'ai pris la responsabilité qui

m'a été confiée par le corps électoral de faciliter la circulation des cyclistes, de sécuriser les pistes cyclables et d'assurer la sécurité des piétons. A l'évidence, beaucoup moins de personnes sont prises en charge dans les transports publics, sans parler de celles et ceux qui ont peur de les emprunter. Ainsi, il n'est que de constater dans nos rues l'augmentation très significative des cyclistes – n'en déplaise à M^{me} Magnin – et l'utilisation importante des trottoirs pour les piétons. Par ailleurs, je vous rappelle que notre ville était déjà saturée par les automobilistes bien avant la pandémie que nous avons subie.

» Depuis que je siège à l'exécutif de la Ville de Genève, j'ai soutenu le déploiement de toute une palette de moyens de transport: tram, Léman Express, augmentation des places pour les scooters, amélioration des voies de circulation en faveur des automobiles, pistes cyclables et places sécurisées pour les vélos, sans parler du bitume phonoabsorbant que j'ai introduit dans notre ville et généralisé pour rendre les rues silencieuses, diminuant ainsi la pollution sonore. En conclusion, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, nous devons donc nous adapter aux conditions particulières pour éviter absolument la résurgence du virus. De plus...» (*Remarque de M. Sormanni.*) Je ne vous ai pas interrompu! «De plus...» (*Remarque de M. Sormanni.*)

La présidente. Monsieur Sormanni! On ne recommence pas, s'il vous plaît!

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. «De plus, en faisant l'effort, durant cette période, de prendre notre vélo, nous protégerons la planète et nos poumons, laissant ainsi la voie publique à celles et ceux qui en ont besoin impérativement pour se déplacer en voiture.» Je vous remercie de votre attention. (*Applaudissements et huées.*)

M^{me} Hanumsha Qerkini (Ve). J'ai une question concernant les crèches, qui ne sont pas toutes ouvertes aux mêmes fréquences. Certaines crèches invitent les parents qui le peuvent à garder leurs enfants chez eux. Dans ce contexte, les frais à payer dépendront-ils des jours d'ouverture effective, ou les parents continueront-ils à payer l'intégralité du mois? Autrement dit, les jours d'accueil effectif des enfants seront-ils pris en considération, ou la pension pour le mois entier devra-t-elle être payée par les parents?

M^{me} Esther Alder, conseillère administrative. Madame la conseillère municipale, je vous remercie pour cette question. Je tiens à vous rassurer: le Conseil administratif a décidé que les parents qui ne mettraient pas leur enfant en crèche

– en tout cas pendant la crise due au Covid-19 – ne se verraient pas facturer une prestation qui n’a pas été fournie. Cela dit, nous sommes maintenant en phase de déconfinement et, dans la mesure où tous les enfants ne pourront pas être accueillis en crèche à cause des critères sanitaires, je proposerai évidemment au Conseil administratif de poursuivre la même démarche dans ce cas-là et de rembourser les familles dont la place de crèche ne serait pas occupée par leur enfant. Pour le moment, on en est là.

M. Vincent Schaller (HP). J’aimerais revenir sur le deuxième tour des élections communales, qui s’est déroulé le 5 avril 2020 dans un contexte de confinement. A cette occasion et compte tenu de la fermeture des bureaux de vote, le Conseil d’Etat avait invité les communes à engager leur police municipale pour permettre à des citoyens âgés, à des citoyens handicapés ou à des citoyens plus fragiles de voter le dimanche encore, en réceptionnant les enveloppes de vote pour les amener au Service des votations et élections. Tous les exécutifs de toutes les communes du canton ont mis leur police municipale à disposition afin que la démocratie s’exerce sans entraves, pour permettre à tous les citoyens sans exception d’exercer leurs droits fondamentaux – mais pas le Conseil administratif de la Ville de Genève.

D’où ma question: qu’y avait-il de plus important, aux yeux dudit Conseil administratif, que de permettre aux citoyens âgés et fragiles d’exercer leur droit de vote?

La présidente. Le Conseil administratif vous répondra demain, Monsieur Schaller.

M^{me} Dalya Mitri Davidshofer (S). Ma question s’adresse à M. Guillaume Barazzone. Le conseiller d’Etat M. Mauro Poggia a informé la population par voie de presse que les policiers prévenus d’acointance avec les proxénètes des Pâquis étaient suspendus avec traitement. Qu’en est-il des agents municipaux de la Ville de Genève qui sont aussi impliqués dans cette affaire?

La présidente. M. Barazzone est parti – ou, du moins, il n’est pas là. Donc il vous répondra demain, Madame la conseillère municipale. Enfin, demain... On l’espère!

M^{me} Hélène Ecuyer (EàG). Chers collègues, vous avez tous reçu dans votre ordinateur cette question posée par Maria Pérez. Elle concerne la Fondation Genève – cité de refuge. A cause du coronavirus, l'affaire s'est terminée en queue de poisson et a été classée. On lit dans l'acte notarié que le capital de dotation initial de 50 000 francs de cette fondation a été constitué par M. Rémy Pagani, magistrat de la Ville de Genève. Ce dernier a dit qu'il s'agissait d'argent privé et non d'argent public. Plusieurs semaines plus tard, on a appris que M. Pagani avait demandé de l'aide pour couvrir ce montant de 50 000 francs. Dans les statuts de la Fondation Genève – cité de refuge, il est écrit que M. Pagani y siège en tant que magistrat chargé des travaux et constructions. Or la législature se termine. Qui va siéger à cette place? la nouvelle magistrate en charge des travaux et constructions? Ou M. Pagani gardera-t-il sa place? Que va devenir cette fondation? C'est peut-être une question un peu vaste, mais enfin, il serait bien qu'on ait une réponse, parce qu'on n'a jamais eu toute la lumière sur cette affaire.

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, tout d'abord, du point de vue juridique, cette affaire est classée. Je pourrais donc très bien me préserver face à toutes les questions posées à ce sujet puisque, je le répète, l'affaire a été classée aussi bien par le procureur général que par l'Autorité cantonale de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance (ASFIP) et le Conseil d'Etat.

Toujours est-il que j'ai un devoir de transparence, j'expliquerai donc encore une fois ce qu'il en est. C'est votre Conseil municipal, Mesdames et Messieurs – parce que moi, je ne cherchais pas du travail, j'en avais déjà et j'en ai encore en trop! –, qui m'a enjoint lors de l'arrivée de la première vague de réfugiés et qui continue à le faire, d'ailleurs, de trouver quatre terrains et de faire quelque chose de concret pour ces réfugiés. A ce moment-là, j'ai trouvé de bonne politique de faire en sorte de créer une fondation de droit privé qui permette de faire rentrer beaucoup d'argent, puisqu'il fallait à peu près 20 millions de francs pour réaliser l'ensemble du projet et, notamment, créer un bâtiment aussi en Grèce.

Malheureusement, après toute une série de déboires dus au fait que d'autres fondations avaient les mêmes intérêts que la Ville de Genève, nous n'avons pas pu faire rentrer l'argent qu'on espérait. Je le répète: le capital de dotation de la Fondation Genève – cité de refuge a été généreusement offert après que je me suis engagé personnellement, mais je ne vois pas en quoi ça change la problématique.

Il en va de même dans n'importe quelle institution. Prenons l'exemple de la Fondation Clarté, que j'ai eu l'honneur de créer aussi: elle a été créée avec un capital de dotation versé par une personne ô combien remarquée et remarquable. Je ne citerai pas son nom, mais on pourrait ici faire les mêmes critiques que pour

la Fondation Genève – cité de refuge. C’est la même chose pour la Fondation Instruments de la paix – Genève, à laquelle je participe depuis des années. Je suis bien content de pouvoir offrir des instruments de musique aux enfants palestiniens et israéliens pour qu’ils développent leurs capacités musicales. Cela n’a jamais posé de problème.

Sauf que... Madame la présidente, permettez-moi de polémiquer un peu. Certains se sont arc-boutés sur la problématique de la Fondation Genève – cité de refuge pour me dénigrer et dénigrer ce projet, parce qu’ils étaient contre l’accueil des réfugiés à Genève. Mesdames et Messieurs, je vous rappelle le slogan de notre cité, qui se trouve sur le fronton de la tour du Molard: Genève est une cité de refuge. En l’occurrence, ces personnes du Conseil municipal – je ne les désignerai pas, ça n’en vaut même pas la peine – se sont échinées à trouver n’importe quel argument d’opposition. D’autres, pour des raisons différentes, se sont engouffrées dans la brèche pour essayer d’invalider le projet en disant que je devais absolument le faire passer devant le Conseil municipal – ce qui n’est pas vrai, car c’est contraire au droit, tout un chacun l’a relevé.

Je suis donc membre de la Fondation Genève – cité de refuge. Or jusqu’à dans deux semaines, ma profession est conseiller administratif. Dans les statuts de la fondation, dont je suis membre fondateur, j’ai donc inscrit ma profession. Je ne vois pas en quoi cela change le problème! Par conséquent, il n’y a pas grand-chose à dire là-dessus, si ce n’est qu’aujourd’hui encore il y a des problèmes de réfugiés et que j’entends bien poursuivre mon action pour leur défense – n’en déplaît à certains, au Conseil municipal, qu’une fois de plus je ne désignerai pas. Ils n’en valent pas la peine!

M. Thomas Zogg (MCG). Ma question s’adresse à Rémy Pagani. Avant le début de la crise du coronavirus, mon collègue Jean-Pascal Cattin lui avait posé une question pour savoir quelles étaient les mesures envisagées par le Conseil administratif afin d’endiguer la pandémie. Rémy Pagani, dans sa grande clairvoyance, avait répondu en se moquant de mon collègue et en lui donnant la définition, tirée du dictionnaire, du mot «pandémie». Evidemment, on est toujours plus intelligents après... C’est une vérité assez fréquente chez certains – et perpétuelle dans le cas de M. Pagani, je pense! J’aimerais simplement savoir s’il souhaite revenir sur ses déclarations d’avant la crise.

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je demande à consulter le *Mémorial* pour relever les termes de ma réponse. En fait, au nom du Conseil administratif, je m’étais aligné sur la position de l’Organisation mondiale de la santé (OMS). Or ce jour-là,

l'OMS n'avait pas encore décidé qu'il s'agissait d'une pandémie. On a appris ensuite – ou plutôt supposé, car je ne veux pas m'avancer là-dessus – que l'OMS avait une certaine «connivence» avec le gouvernement chinois pour toute une série de raisons. Toujours est-il que, lorsque j'ai fait cette déclaration ici, devant le Conseil municipal – et je l'assume –, c'était en fonction des déclarations du même jour de l'OMS. Je ne vois donc pas en quoi je devrais m'excuser.

M. Souheil Sayegh (PDC). Ma question s'adresse à M. Sami Kanaan et concerne les écoles de sport pendant l'été. Vous le savez, Monsieur le magistrat, le Parti démocrate-chrétien a déposé la motion M-1443 pour faciliter l'inscription aux cours de sport organisés par la Ville de Genève et établir des critères de priorisation en faveur des habitants de notre commune. Sachant que peu d'entre nous risquent de partir en vacances à l'étranger cet été et que nous sommes beaucoup à vouloir faire vivre l'économie locale, avez-vous discuté avec les membres des associations concernées et prévu d'augmenter éventuellement les places disponibles, qui sont toujours prises d'assaut rapidement, afin d'offrir aux enfants de notre commune une occupation estivale?

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Merci pour votre question, Monsieur le conseiller municipal. Effectivement, comme vous l'avez évoqué, déjà en temps normal les écoles de sport – aussi bien pour les enfants que pour les adultes ou les seniors – sont très prisées. Dans un premier temps, la situation initiale pour cet été était que tout devait être annulé en raison des restrictions sanitaires applicables au sport en général. Depuis que nous savons qu'il est possible de reprendre l'activité sportive de manière très progressive et encore limitée, le Service des sports a pris les devants et a élaboré un concept compatible avec les règles en vigueur. Je ne le détaillerai pas ici, mais cela concerne à la fois le choix des sports et la taille des groupes.

Pour l'instant, on espère que les règles évolueront la semaine prochaine, mais je rappelle que dans notre société en général tout rassemblement de plus de cinq personnes est encore interdit, en principe – sauf exception. Or des écoles de sport classiques avec moins de cinq participants par cours, c'est compliqué... On est en train d'organiser de petites écoles de sport multiples pour toute une série de disciplines, afin qu'il y ait quand même une offre cet été aussi bien pour les enfants que pour les adultes. Je viens de donner le feu vert à ce concept et le recrutement de prestataires, ainsi que des monitrices et moniteurs, est en cours. Si la règle de la limitation à cinq personnes évolue la semaine prochaine, on pense diversifier cette offre – mais on ne sait pas encore ce qu'il en sera, et tout cela nécessite aussi du travail. En tout cas, vous l'aurez compris, l'objectif est qu'il y ait effectivement une offre en matière d'écoles de sport cet été.

M. Jean-Pascal Cattin (MCG). Premièrement, je tiens à rectifier une chose: ce n'est naturellement pas en raison du fait que M. Pagani s'était appuyé sur les déclarations de l'OMS qu'un reproche pourrait lui être formulé quant à sa réponse à ma question évoquée tout à l'heure, mais parce qu'il avait dit à ce moment-là – de manière fort arrogante, d'ailleurs – que je ferais mieux de vérifier ce qu'était une pandémie en consultant Wikipédia ou le dictionnaire.

A présent, ma question s'adresse à M. Barazzone ou à M. Pagani. Il n'est évidemment pas question de dresser les uns contre les autres les utilisateurs du domaine public – comprenez bien: les cyclistes contre les piétons. Cependant, samedi dernier, je me promenais avec ma compagne le long du quai du Mont-Blanc et il y avait énormément de cyclistes qui ne respectaient pas – absolument pas! – l'espace où ils devaient circuler, à savoir les pistes cyclables. Plusieurs personnes se sont offusquées, parce que ces gens, en fait, en font à leur guise. C'est pareil pour les automobilistes: il y en a qui en font à leur guise, mais il se trouve que les cyclistes agissent comme ça aussi!

J'aimerais donc savoir si les autorités, quelles qu'elles soient – notamment la police via les agents de la police municipale (APM) –, pourraient de temps en temps intervenir auprès de ces cyclistes fautifs, premièrement dans un but pédagogique et, si ça ne suffit pas, pour les sanctionner purement et simplement, car les piétons ont également droit à une certaine tranquillité.

La présidente. Est-ce qu'on attend M. Barazzone, ou...? Il vous sera répondu ultérieurement, Monsieur Cattin, quand M. Barazzone aura pris acte de votre question.

5. Comptes 2019 par politique publique et rapport de gestion du Conseil administratif (PR-1400)¹.

Table des matières

1	Organisation	7
2	Rapport de gestion	13
3	Chiffres clés 2019	41
3.1	Présentation générale	41
3.2	Charges et revenus de fonctionnement	42
3.3	Bilan résumé	47
3.4	Investissements et financement	48
3.5	Subventions monétaires et non monétaires (gratuités)	54
3.6	Ressources humaines	56
4	Rapport de l'organe de révision	65
5	Projets de délibération	71
6	Comptes annuels	80
6.1	Bilan au 31 décembre 2019	80
6.2	Compte de résultats	82
6.3	Tableau des flux de trésorerie	83
6.4	État du capital propre	86
6.5	Règles et principes régissant la présentation des comptes	88
6.6	Notes relatives au bilan	100
6.7	Notes relatives aux engagements conditionnels et hors bilan	139
6.8	Indications supplémentaires	141
6.9	Indicateurs financiers	144
6.10	Recueil de tableaux	148
6.11	Recueil de tableaux par fonctionnelle	210
7	Comptes détaillés	238
7.1	Résumés par département	238
7.2	Analyse par chapitre	242
7.3	Services compétents	257
7.4	Départements	269
7.5	Délégations du Conseil administratif	407

¹ Version complète des comptes 2019 consultable sur le site internet de la Ville de Genève et aux Archives de la Ville de Genève.



Organisation

1 Organisation

Organisation

La Ville de Genève est soumise à la Loi sur l'administration des communes: LAC B 6 05, ci-après «LAC» et à son règlement d'application: RAC B 6 05.01, ci-après «RAC».

Ses organes sont constitués:

- du Conseil municipal (LAC, art. 3 lit. a)
Il est formé de 80 membres élu-e-s pour une durée de 5 ans et exerce des fonctions délibératives et consultatives. Ses attributions sont définies au Titre II, chapitre IV «Attributions» (LAC).
- du Conseil administratif (LAC, art. 3 lit. b)
Il est formé de 5 membres élu-e-s pour une durée de 5 ans et constitue l'exécutif municipal. Ses attributions sont définies au Titre III, chapitre II «Attributions» (LAC).

Départements et services

L'administration de la Ville de Genève, forte de quelque 4'000 collaborateurs et collaboratrices, est composée de cinq départements municipaux, comportant chacun plusieurs services, et d'un Secrétariat général.

Départements municipaux

Individuellement, chacun-e des cinq magistrat-e-s du Conseil administratif dirige à plein temps l'un des départements de l'administration. Seul le Secrétariat général ne dépend pas d'un-e magistrat-e et est placé sous l'autorité du ou de la Maire.

ORGANISATION DES DÉPARTEMENTS



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (SG)

Direction du Secrétariat général
Administration centrale
Service des relations extérieures
Service juridique
Contrôle financier
Service du Conseil municipal



Monsieur Rémy Pagni
Conseiller administratif

DÉPARTEMENT DES CONSTRUCTIONS ET DE L'AMÉNAGEMENT (DCA)

Direction du département des constructions
et de l'aménagement
Direction du patrimoine bâti
Service de l'urbanisme
Service de l'énergie
Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité



Monsieur Guillaume Barazzone
Conseiller administratif

DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN ET DE LA SÉCURITÉ (DEUS)

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité
Service de l'espace public
Service des espaces verts
Service d'incendie et de secours
Service logistique et manifestations
Service Voirie – Ville propre
Service de la police municipale



Madame Sandrine Salerno
Conseillère administrative,
Maire du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2020,
Vice-Présidente du 1^{er} juin 2018
au 31 mai 2019.

DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DU LOGEMENT (DFL)

Direction du département des finances et du logement
Direction financière
Direction des ressources humaines
Direction des systèmes d'information et de communication
Gérance immobilière municipale
Agenda 21 – Ville durable
Taxe professionnelle communale



Monsieur Sami Kanaan
Conseiller administratif,
Maire du 1^{er} juin 2018 au 31 mai 2019.

DÉPARTEMENT DE LA CULTURE ET DU SPORT (DCS)

Direction du département de la culture et du sport
Bibliothèque de Genève
Bibliothèques municipales
Conservatoire et Jardin botaniques
Grand Théâtre de Genève
Musée Ariana
Musées d'art et d'histoire
Musée d'ethnographie
Muséum d'histoire naturelle et Musée d'histoire des sciences
Service culturel
Service des sports



Madame Esther Alder
Conseillère administrative,
Vice-Présidente du 1^{er} juin 2019
au 31 mai 2020.

DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ (DCSS)

Direction du département de la cohésion sociale et de la solidarité
Service de la jeunesse
Service de l'état civil
Service de la petite enfance
Service des écoles et institutions pour l'enfance
Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire
Service social

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6405

Délégations du Conseil administratif

But	Représentants du CA	Création
Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS)		
Mettre en œuvre la politique de solidarité internationale de la Ville de Genève. Soutenir et financer des projets de solidarité internationale.	Madame Sandrine Salerno Madame Esther Alder Monsieur Rémy Pagani	Mars 2000 (règlement LC 21 591)
Délégation à l'aménagement du territoire		
Traiter des dossiers d'aménagement des espaces publics ou de plans d'affectation du sol conduits par les services du département des constructions et de l'aménagement, par le service des espaces verts ou par des tiers et portant sur le territoire de la Ville de Genève.	Monsieur Rémy Pagani Monsieur Sami Kanaan Monsieur Guillaume Barazzone	Juillet 2011 (règlement LC 21 212)
Délégation à l'innovation sociétale (DGIN)		
Préviser les demandes de soutien financier déposées dans le cadre du programme G'innove.	Madame Sandrine Salerno Monsieur Guillaume Barazzone Monsieur Sami Kanaan	Janvier 2016 (règlement LC 21 181)
Délégation pour la stratégie numérique		
Suivre la mise en place et le déroulement du plan directeur des technologies de l'information et de la communication 2018-2021.	Madame Sandrine Salerno Monsieur Sami Kanaan Monsieur Guillaume Barazzone	Janvier 2018 (extrait CA)
Délégation en charge de la gouvernance, des risques et des audits		
Préviser à l'intention du Conseil administratif tout objet en lien avec la gouvernance, les risques et les audits et proposer les mesures d'amélioration y relatives.	Madame Sandrine Salerno Monsieur Sami Kanaan	Février 2019 (extrait CA)

Les rapports d'activité ainsi que la liste détaillée des projets soutenus sont présentés dans la partie 7.5 de cette publication.



Rapport de gestion

DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DU LOGEMENT

Le Département des finances et du logement (DFL) est un département transversal, dont l'activité profite à l'ensemble de l'administration municipale. Il gère les ressources financières, informatiques et humaines de la Ville de Genève, établit les budgets et les comptes municipaux, centralise les demandes d'achats et d'impressions de tous les services. Par ailleurs, il met en œuvre une politique sociale du logement, soutient le développement économique local et promeut, via un service spécialisé, l'égalité, la diversité, la lutte contre l'homophobie, le développement durable et la solidarité internationale. Finalement, il gère les systèmes d'information et de communication de la Ville de Genève.

PRESTATIONS ET RÉALISATIONS FONDAMENTALES

VILLE ACCUEILLANTE



5379
LOGEMENTS GÉRÉS
PAR LA GIM EN 2019

Gestion d'un important parc de logements

La Gérance immobilière municipale (GIM) a enregistré 3195 nouvelles demandes de logement et reçu 10 600 personnes à son guichet en 2019. 1495 dossiers de candidatures ont été préparés, ayant permis l'attribution par la commission ad hoc de 294 logements (dont 67 échanges).

Promotion des produits agricoles locaux

En août 2019, le service Agenda 21-Ville durable (A21) a organisé au parc des Bastions la première édition de Festi'terroir, un festival entièrement consacré à la vente directe et à la production biologique. Durant deux jours, par le biais de nombreuses animations et de 40 stands tenus par des producteur-trice-s, artisan-e-s de bouche et vigneron-ne-s, la population a pu (re)découvrir la richesse du terroir genevois et s'informer sur les filières locales et artisanales.

VILLE ÉCOLOGIQUE



6
PROJETS SOUTENUS EN
LIEN AVEC LES ENJEUX
CLIMATIQUES

Soutien à la transition écologique

Le programme G'innove a soutenu 24 projets durables, novateurs et d'utilité publique, portant sur des thèmes aussi variés que l'alimentation, la ville intelligente «smart city», la mobilité, la consommation responsable, l'énergie, l'adaptation au changement climatique, l'inclusion, le genre, le handicap et l'éducation. En créant des services urbains inédits, ces projets contribuent au développement durable de Genève.



L'association Artisans à vélo, soutenue par G'innove, a comme objectif de favoriser la mobilité douce professionnelle au centre-ville.

Des achats responsables

La Centrale municipale d'achat et d'impression (CMAI) a mis son savoir-faire à disposition de l'ensemble des services et s'est engagée à favoriser la collaboration avec d'autres villes genevoises. Dans ce contexte, 48 appels d'offres ont été adjugés en 2019, contre 29 en 2018 (+40%).



20 000
VISITEUR-EUSE-S À
FESTI'TERROIR



100
COLLABORATIONS DE
LA CMAI AVEC D'AUTRES
ENTITÉS SUR DES
PROJETS EN MATIÈRE
D'ACHATS DURABLES

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

Bonne gestion financière

Dans un contexte conjoncturel incertain, le département s'est à nouveau distingué par sa bonne gestion financière, notamment en matière de maîtrise des charges, d'autofinancement des investissements et de gestion de la dette. Selon le classement annuel établi par l'IDHEAP, Genève est ainsi la deuxième ville la mieux gérée de Suisse, avec une note de 5.6 sur 6.

Une réponse adaptée aux besoins informatiques

En 2019, la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC) a géré 4325 postes de travail. Elle a résolu 13191 incidents rencontrés par des collaborateurs-trice-s municipaux, bloqué 720955 virus et géré 5 millions de répertoires informatiques. En parallèle, elle a développé 78 bornes wifi, portant le total à 857 sur l'ensemble du territoire communal.

VILLE ENGAGÉE

Lutte contre le sexisme et le harcèlement

L'adoption en février par le Conseil municipal (CM) d'un plan d'actions de lutte contre le sexisme et le harcèlement a permis au service A21 et ses partenaires d'organiser une dizaine de stages d'autodéfense pour les femmes, de lancer le premier volet d'une campagne de sensibilisation grand public, de former 200 agent-e-s de police municipale, de mettre en place un dispositif pilote de sensibilisation du public en milieu festif et de lancer une enquête sur les usages féminins de l'espace public.



85

COLLABORATRICES
AYANT SUIVI UN COURS
D'AUTO-DÉFENSE

Nouvelle présentation des états financiers

La Direction financière (DFIN) a procédé à la première clôture des états financiers selon les nouveaux standards de présentation imposés aux communes genevoises, achevant ainsi le projet MCH2. Cette nouvelle présentation des comptes est enrichie de nombreuses annexes inédites, apportant plus d'éclaircissements et de transparence sur les comptes.

Un atelier d'impression pour l'ensemble de l'administration

En 2019, l'atelier d'impression de la CMAI s'est mis au service de l'administration municipale pour de nombreux travaux de création graphique, d'impression, de façonnage, d'adressage et de mise sous pli. Au total, il a ainsi imprimé plus de 3,8 millions d'exemplaires tous confondus (de la carte de visite à la brochure, en passant par l'affiche).



Avec la campagne de sensibilisation «Objectif zéro sexisme dans ma ville», la Ville de Genève souhaite réaffirmer son engagement dans la lutte contre le sexisme et le harcèlement.



200 MILLIONS
BÉNÉFICES CUMULÉS
DES COMPTES DEPUIS
2015



ENVIRON
250 000

SPAMS INTERCEPTÉS
TOUS LES MOIS PAR
LA DSIC



+158

PAGES DE COMPTES
ANNUELS LÉGALES
PUBLIÉES EN 2018



487 192

DÉPLIANTS IMPRIMÉS
PAR LA CMAI

Défense des droits des personnes LGBTIQ+

Afin de sensibiliser la population genevoise, rappeler l'ancienneté et la remarquable vitalité de l'engagement associatif local et marquer l'importance du retour de la Pride romande à Genève, un large programme a été consacré à l'histoire LGBTIQ+ genevoise. Ce projet a donné lieu à plusieurs expositions, de multiples événements et débats et à la réalisation d'une étude sur les archives LGBTIQ+ locales. Par ailleurs, un fort soutien financier et logistique de la Ville de Genève a appuyé l'organisation de la Geneva Pride.



35 000

PERSONNES QUI ONT
DÉFILÉ LORS DE LA
MARCHÉ DES FIERTÉS
(GENEVA PRIDE)



La sensibilisation passe notamment par des projets concrets tels que l'exposition «Genève, fière de son histoire LGBTIQ+» en 2019

Promotion de la diversité

En automne 2019, s'est tenue l'exposition « Nous, saisonniers, saisonnières Genève 1931-2019 », fruit d'un travail conjoint de plusieurs services municipaux et de partenaires associatifs. Cette exposition, qui répondait à la demande du CM de rendre hommage à celles et ceux qui ont fait Genève, a été accompagnée par un riche programme de conférences et de débats, ainsi que par la publication d'un catalogue très complet.

Pour un monde plus solidaire

En 2019, la Ville de Genève s'est engagée pour un monde plus juste et plus égalitaire. Elle a soutenu, via la DGVS, un total de 161 actions de solidarité internationale, menées par 113 associations, fondations à but non lucratifs et quelques services municipaux, dans plus de 43 pays du monde.



6400

VISITEURS ET
VISITEUSES À
L'EXPOSITION

«NOUS, SAISONNIERS,
SAISONNIÈRES...
GENÈVE 1931-2019»

PRESTATIONS ET RÉALISATIONS SPÉCIFIQUES

Un nouveau pôle d'innovation à la ZIC

Dans le cadre de sa stratégie de revitalisation d'une partie de la Zone industrielle des Charmilles (ZIC), le département a lancé en 2019 un appel à projets pour la mise à disposition temporaire de locaux à des activités qui innovent dans les domaines économique, social, environnemental, culturel ou technologique. Les résultats seront annoncés courant 2020.



804 M²

SUPERFICIE TOTALE
DES LOCAUX MIS AU
CONCOURS

La ZIC est la dernière
zone industrielle
en Ville de Genève



Dématérialisation de la taxe professionnelle

Le service de la taxe professionnelle (TPC) a poursuivi son projet de dématérialisation des flux. En 2019, toutes les nouvelles procédures de recouvrement ont été initiées via le logiciel E-LP, qui permet de déposer par voie électronique une réquisition de poursuite. La TPC a également révisé la procédure pour permettre un suivi informatisé plus efficient (relances automatiques des procédures en cas de non-paiement) et assurer une meilleure égalité de traitement (redéfinition des conditions et modalités d'octroi des arrangements de paiements).



1152

PROCÉDURES DE
RECOURS DE
DÉBUTÉES EN 2019



4319

DOSSIERS DE
DEMANDES DE
LOGEMENTS ACTIVES À
FIN DÉCEMBRE 2019

Nouvelle application pour la gestion immobilière

En juin 2019, la GIM s'est dotée d'un nouvel outil de gestion immobilière, lui permettant de réunir dans une seule application toutes les spécificités liées à sa mission de gestion sociale et ainsi gagner en efficacité. Ce logiciel, moderne et évolutif, consolide aussi la première étape du projet de gestion électronique des documents pour le service, projet dont l'échéance est prévue courant 2020.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019



100 000
VISIONNAGES
DES VIDÉOS DE
MARINA ROLLMAN



72 000.-
ÉCONOMIE RÉALISÉE
ANNUELLEMENT GRÂCE
AU CHANGEMENT
D'OPÉRATEUR
TÉLÉPHONIQUE



**ENVIRON
17 000**
PARTICIPANT-E-S
AUX «BASTIONS DE
L'ÉGALITÉ»

Sensibilisation aux 5 gestes pour le climat

Le service A21 a collaboré avec l'humoriste genevoise Marina Rollman afin de sensibiliser la population, via des vidéos, aux 5 gestes qui ont le plus d'impact pour réduire notre empreinte carbone. Ces clips, qui ont connu un large succès, permettent d'aborder de manière originale les enjeux climatiques.



Marina Rollman s'engage pour le climat

Réduction des coûts et simplification des infrastructures informatiques

En 2019, dans un souci de réduction des coûts, la DSIC a géré les modalités du changement d'opérateur pour les abonnements mobiles du personnel municipal. Elle a également assuré le passage au tout numérique pour la téléphonie fixe.

Un grand événement pour l'égalité

En marge de la Grève des femmes du 14 juin, le service A21 s'est fortement impliqué dans la réalisation des « Bastions de l'Égalité ». Cet événement, qui a réuni plus de 60 associations locales actives dans le domaine de l'égalité, visait à mettre en lumière la formidable densité et diversité du réseau associatif.

Renforcement de la fonction comptable

En avril 2019, le Conseil administratif (CA) a décidé de procéder à un renforcement de la fonction comptable au sein de la Direction financière. Forte de cette décision, la DFIN a travaillé à la mise en place d'une structure de projet adéquate. Elle a également rencontré toutes les directions départementales et tous les services concernés, et en procédant notamment au choix d'une solution de traitement des factures sur la base d'un appel d'offre.



14 JOURS
GAIN DE TEMPS
ESCOMPTÉ DANS LE
TRAITEMENT D'UNE
FACTURE



190
FONCTIONS-TYPES
DE L'ADMINISTRATION
MUNICIPALE,
RÉPARTIES DANS 14
DOMAINES MÉTIERS

Standardisation et harmonisation des fonctions

Le catalogue des fonctions de l'administration municipale a été publié par la Direction des ressources humaines (DRH) le 1^{er} septembre 2019, suite à son adoption par le CA. En parallèle, la directive générale relative au processus de collocation est entrée en vigueur. Il s'agit d'une étape importante, qui permettra de rattacher progressivement tous les postes de l'administration municipale à une fonction-type du catalogue et de garantir davantage d'égalité et de transparence au sein de l'administration.

Promotion de la consommation responsable

Un soutien accru a été accordé en 2019 par le service Agenda 21 aux initiatives permettant de réduire les déchets à la source, via notamment la programmation de six ateliers « zéro déchets » qui permettent au public de découvrir de nouvelles habitudes de consommation et de réduire le gaspillage. Un important travail de préparation a également été réalisé afin de faire adopter l'interdiction des plastiques à usage unique au sein de l'administration. Celle-ci est effective depuis le 1^{er} janvier 2020.

Développement informatique

La DSIC a traité 104 projets liés à des demandes des services en 2019. C'est ainsi, par exemple, qu'elle a déployé un nouveau site permettant aux personnes intéressées de découvrir les collections du MAH, un système de gestion des amendes d'ordres pour la police municipale, ainsi qu'une billetterie en ligne pour les théâtres et musées municipaux.



- 50%
DIMINUTION DES
DÉCHETS MESURÉE
PAR CERTAIN-E-S
PARTICIPANT-E-S APRÈS
L'ATELIER
«ZÉRO DÉCHETS»



695
SERVEURS VIRTUELS
GÉRÉS PAR LA DSIC

DÉPARTEMENT DES CONSTRUCTIONS ET DE L'AMÉNAGEMENT

Le Département des constructions et de l'aménagement (DCA) poursuit une politique de création de logements destinés aux besoins prépondérants de la population, d'entretien et de valorisation du patrimoine bâti et d'amélioration du vivre ensemble au sein d'une ville toujours plus agréable et durable, respectueuse de l'environnement.

PRESTATIONS ET RÉALISATIONS FONDAMENTALES

PROMOUVOIR ET FAVORISER LA CRÉATION DE LOGEMENTS EN VILLE DE GENEVE

Deux nouveaux Plans Localisés de Quartier approuvés par le Conseil municipal

Le travail de planification des nouveaux quartiers sur le territoire de la Ville de Genève se poursuit afin de promouvoir la création de logements. Les Plans Localisés de Quartier (PLQ) de la Petite-Boissière et de Godefroy ont été approuvés par le Conseil municipal. Des études opérationnelles détaillées ont été engagées au niveau de trois plans localisés de quartier (Vernets, Mervelet et Fontaines-Saintes), ainsi que sur leurs axes de voiries structurants pour la mise en œuvre d'une mobilité cohérente et équilibrée.

740 logements autorisés en 2019

Sur le territoire municipal, pendant l'année 2019, 740 logements étaient autorisés, 432 mis en chantier, 1637 en construction et 526 construits, dont 353 logements sociaux.



Maquette du plan localisé de quartier Fontaines-Saintes et la Forêt



Logement relais à Fort-Barreau

Inauguration de 19 logements relais sur le site de Fort-Barreau

Sur le site de Fort-Barreau, dix-neuf logements relais (studios) à loyers modérés, ont été mis à disposition des résidents en situation de précarité pour une durée déterminée dès le mois de juin 2019. Le concept constructif est basé sur des modules préfabriqués permettant de les déplacer sur un autre site au terme de la durée d'occupation du lieu.



526
NOUVEAUX
LOGEMENTS CRÉÉS



353
NOUVEAUX
LOGEMENTS SOCIAUX
CRÉÉS

ENTREtenir et VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI

Nouveau Point d'Eau pour les personnes démunies

À Chandieu, la villa sise rue Vermont 21 a été rénovée. Elle remplace l'ancien pavillon provisoire qui accueillait le « Point d'Eau » depuis 1990, pour faire place aujourd'hui à un bel espace public. Cet espace de soins et d'hygiène pour les personnes démunies est géré par l'association Carrefour-Rue. Le nouvel aménagement du parc autour des équipements publics de Chandieu (école, crèche, piscine, salles pour les habitant-e-s) inclut désormais cette maison préservée.



Point d'Eau à la Villa Vermont, sise rue Vermont 21

Rénovation de l'école Plantaporêts

Quatre nouvelles salles de classes ont été créées et la cuisine de production entièrement rénovée au sein de l'ensemble scolaire des Plantaporêts. L'ancienne salle de gymnastique a bénéficié d'un rafraîchissement complet et pourra désormais fonctionner aussi comme salle polyvalente ouverte également aux habitant-e-s et aux associations de quartier.

Nouveau bâtiment d'équipements publics dans le parc Geisendorf

La construction d'un nouveau bâtiment dans le parc Geisendorf répond aux besoins des enfants de l'école inscrits aux activités parascolaires et au restaurant scolaire. Il a été conçu dans un esprit de partage et de polyvalence des locaux afin de pouvoir accueillir différents publics du quartier. Une nouvelle entrée au parc a été créée et un cheminement rejoint les parcours existants entre l'école et la rue Fallier.



Nouveau bâtiment d'équipements publics, Parc Geisendorf

POURsuivre LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

**Développement des énergies renouvelables**

La Ville de Genève a œuvré sans relâche pour réaliser la transition énergétique de son patrimoine bâti. Elle a mis en service respectivement :

- deux nouvelles constructions à énergies « 100% renouvelables » (Pavillon Geisendorf ainsi que les logements relais Fort Barreau),
- deux bâtiments rénovés, utilisant des énergies renouvelables à hauteur de 60 à 75% de leurs besoins en chaleur (Grand Théâtre, Ecole des Plantaporêts).

Trois centrales photovoltaïques ont été construites (Nouvelle Comédie, Les Minoteriers, pavillon Geisendorf) pour une puissance totale de 344 kW, permettant ainsi d'augmenter les capacités globales de production des centrales de la Ville de Genève de plus de 40%.

Genilac: arrivée prochaine de la chaleur renouvelable à la Jonction

Le réseau de chaleur Genilac-Jonction a été pré-installé dans les bâtiments du SIS-Plainpalais, ainsi que du Musée d'art moderne et contemporain (MAMCO), en prévision de leur commutation prochaine sur une source de chaleur « 75% renouvelable » (mise en service par les Services industriels de Genève des pompes à chaleur à hautes températures dans la centrale thermique du Seujet).

Diminuer la consommation

Une vingtaine de chantiers d'amélioration de la performance énergétique d'installations de chauffage, de climatisation, d'éclairage ou de bornes publiques de distribution d'eau ont été réalisés. Treize chaufferies ont été rénovées, dans le cadre notamment de la première étape du plan de sortie du mazout.

Trois opérations dénommées « Nouvelle Lumière » ont été réalisées dans le périmètre de la Jonction, dans les ensembles de logements Michel Simon, Cité-Jonction et Seujet. Ces opérations ont permis de sensibiliser et de former aux écogestes les occupants de plus de 700 logements. Une économie annuelle équivalente à 157 000 kWh électriques, soit plus de 930 tonnes de CO₂ et près de 50 francs/an d'économie pour chaque ménage, a été générée. Ces opérations se poursuivront en 2020 et seront proposées progressivement à l'ensemble des locataires de la Ville de Genève.

AMÉLIORER LES ESPACES PUBLICS ET LA QUALITÉ DE VIE CITOYENNE



64%

TAUX D'AVANCEMENT
DU PLAN DIRECTEUR
DES CHEMINS POUR
PIÉTONS

Renforcement des réseaux de mobilité douce

Le cœur piétonnier des Pâquis a été réalisé en 2019. Un itinéraire cyclable bidirectionnel a été aménagé entre Baby-Plage et le Jardin anglais. Le chemin du Velours a été réaménagé en améliorant la sécurité et le confort des piétons et des cyclistes. Un nouveau cheminement piétonnier a été créé dans la continuité du chemin Champ-Baron pour relier en toute sécurité l'école des Genêts. Une trentaine d'aménagements ponctuels ont été réalisés pour améliorer les cheminement des enfants se rendant aux écoles de Saint-Jean, Cayla, Devin-du-Village, Charles-Giron, Geisendorf et Charmilles.



Chemin du Velours

Les principaux aménagements de 2019

Les aménagements des espaces publics de la gare des Eaux-Vives et de la halte de Champel ont pu être achevés pour la mise en exploitation du Léman Express. Fin 2019, le chantier du quai des Bergues s'est achevé et a été mis en service. Le chantier de réaménagement de la place du Petit-Saconnex a débuté et le crédit pour le réaménagement de la place des Augustins a été voté par le Conseil municipal. La réorganisation du pôle urbain de Cornavin se poursuit activement avec la République et Canton de Genève notamment. Plusieurs planifications stratégiques sur des thématiques spécifiques (végétalisation, équipements sportifs et équipements à vocation socio-culturelle) ont été élaborées.



Aménagements autour de la halte de Champel



Travaux d'aménagement, Quai des Bergues

Poursuite de la pose systématique de revêtement phono-absorbant

Dans le cadre de la stratégie OPB (Ordonnance fédérale sur la protection du bruit), la mise en place systématique d'un revêtement phono-absorbant s'est activement poursuivie avec d'importants chantiers (rue de l'Aubépine, rue des Eaux-Vives, bd. des Tranchées, rampe du Bout-du-Monde et rue des Terreaux-du-Temple).



-6100

HABITANT-E-S EN
MOINS SOUMIS-ES
À DES NUISANCES
SONORES DUES À
LA CIRCULATION
MOTORISÉE

**PRESTATIONS ET RÉALISATIONS
SPÉCIFIQUES****26^e édition des Journées européennes du patrimoine**

La 26^e édition des Journées européennes du patrimoine a été organisée conjointement par la Ville de Genève et la République et Canton de Genève, sur le thème «Couleurs». Vingt-trois sites ont été visités par 6200 personnes. Les sites qui ont connu le plus de succès sont l'église russe, le Grand Théâtre et l'immeuble Clarté. Un cycle de conférences sur la thématique a aussi suscité un grand intérêt (405 participant-e-s).

Renforcer la mobilité douce auprès des jeunes

Afin d'inciter les jeunes à se déplacer en transports publics, une aide financière de CHF 100 sur le prix des abonnements annuels Juniors «Tout Genève» a été accordée. Cette opération a rencontré un franc succès (5474 bénéficiaires en 2019).

Stationnement renforcé pour les vélos

200 places de stationnement sécurisées pour vélos ont été créées sur le quai du Mont-Blanc, près de la jetée des Bains des Pâquis. Cette nouvelle organisation a permis de libérer l'espace de la rotonde des Pâquis, davantage destiné aux piétons.

Aménagement des rives du lac autour de la Rade

En partenariat avec la République et Canton de Genève, la Ville de Genève avait mené en 2018 un large processus de concertation auprès de nombreuses associations, usagères et usagers. L'élaboration de l'image directrice de la Rade, guidant les interventions d'aménagement sur les rives du lac, ainsi que sa validation en juin 2019, a suivi ce processus. L'élaboration d'une demande de crédit pour la réalisation des accès à la baignade a débuté et sera déposée au Conseil municipal courant 2020.

LE DÉPARTEMENT DE LA CULTURE ET DU SPORT

Le DCS conduit de manière cohérente et concertée l'action publique sport & culture de la Ville de Genève en partenariat avec de nombreux acteurs culturels et sportifs.
Il concrétise une politique culturelle et sportive ambitieuse qui permet à tous les publics de profiter d'une offre diversifiée et de qualité participant au rayonnement de Genève.
Il soutient la création et l'innovation.
Il préserve et met en valeur le patrimoine culturel et scientifique de la Ville de Genève.
Il réalise de grands projets d'infrastructures.
Il organise et soutient des manifestations culturelles et sportives.
Il encourage la pratique culturelle et sportive pour tous et toutes grâce aux activités de ses institutions et de ses services, ainsi que de ses nombreux partenaires.
Il facilite les initiatives qui suscitent le débat citoyen, développent le vivre ensemble et favorisent le lien social.

PRESTATIONS ET RÉALISATIONS FONDAMENTALES

LES PUBLICS : POUR UNE PARTICIPATION ACTIVE

Extension des horaires d'ouverture de la piscine des Vernets

Les horaires d'ouverture au public de la piscine des Vernets ont été étendus en septembre 2019. Cette extension s'appliquera aussi à la piscine de Varembe dès septembre 2020.

Le MAH labellisé «Culture inclusive»

Le Musée d'art et d'histoire a obtenu ce label décerné par Pro Infirmis aux institutions qui s'engagent pour la participation culturelle en rendant accessibles leurs offres et en favorisant l'inclusion de personnes avec et sans handicap.



© Dominique Simez



© Photo: Cédric Lugin



102

HEURES DE
LIGNES D'EAU
SUPPLÉMENTAIRES
PAR SEMAINE POUR LE
PUBLIC AUX VERNETS

Réouverture de la bibliothèque des Minoteries rénovée

Après deux ans de travaux, la BM des Minoteries a rouvert avec une surface agrandie et lumineuse agrémentée d'un patio central accessible lors des beaux jours. Les espaces sont réorganisés pour offrir un lieu de culture favorisant l'intégration, le lien social et l'accès à la connaissance.



Bibliothèque des Minoteries



1

PRÊT TOUTES LES
20 SECONDES
DANS LES BM

LA CRÉATION : UNE DYNAMIQUE INNOVANTE

Déploiement du soutien à la photographie

Le plan PHOTOGRAPHIE GENEVE s'est déployé permettant de nombreuses expositions dans l'espace public, l'attribution d'une bourse pour un travail à caractère documentaire, la réalisation d'une enquête photographique ainsi que l'évolution de la manifestation NO'PHOTO en 2019.

Partenariat Public Privé : numérisation de la presse romande

L'Association pour la numérisation des journaux patrimoniaux genevois regroupant la Ville de Genève, Tamedia et le Courrier a conclu avec la Bibliothèque nationale un ambitieux partenariat qui concrétise la volonté de rendre ce patrimoine accessible au plus grand nombre. La BGE a la responsabilité de sa mise en œuvre.



Biennale de la Photographie à Genève 2019



2 486 000
PAGES DE LA SUISSE,
DE LA TRIBUNE ET
DU COURRIER
À NUMÉRISER

Nouvelles résidences au Théâtre Pitoëff

Dès 2019, le Théâtre Pitoëff, géré par le Service culturel, accueille 4 résidences de création par saison pour des compagnies indépendantes actives à Genève. L'objectif est de favoriser la diversité de la création locale dans le domaine du théâtre et des arts du récit.



LA CULTURE ET LE SPORT : VECTEURS DE L'EXCELLENCE
ET DU RAYONNEMENT DE GENÈVE

«Lire ça déchire» pour donner le goût de lire
aux jeunes

Les bibliothèques municipales ont obtenu une subvention de l'Office fédéral de la culture pour le projet de promotion de la lecture «Lire ça déchire», conduit en partenariat avec le Centre de formation professionnelle technique de Genève et l'École professionnelle de Lausanne.

Conservation – reconnaissance mondiale de
l'expertise genevoise

Les CJBG ont reçu en octobre 2019 l'accréditation BGCI Accredited Advanced Conservation Practitioner (Jardin botanique expert spécialisé en conservation) délivrée par le Botanic Gardens Conservation International.



5

MUSÉES MUNICIPAUX
ÉTABLIS SUR 10 SITES



3

CINÉMAS
INDÉPENDANTS
RÉNOVÉS



8500 m²

DE GALERIES
PERMANENTES AU
MUSEUM D'HISTOIRE
NATURELLE



Réouverture du Grand Théâtre de Genève
(GTG) rénové

Le GTG a rouvert ses portes à la Place de Neuve et dévoilé la programmation de son nouveau directeur Aviel Cahn. Outre des spectacles de grande qualité, il souhaite développer de nombreux partenariats en lien avec la cité et une palette d'activités originales pour les publics.



41

REPRÉSENTATIONS DU
BALLET DU GTG
EN TOURNÉE PENDANT
LA SAISON 2018-2019

Portes ouvertes du Grand Théâtre, 8 et 9 septembre 2019

LE DÉBAT CITOYEN : UNE MISSION DE LA CULTURE

Le MEG prépare l'avenir

Fin 2019, le MEG a adopté son Plan stratégique 2020-2024. Des enjeux tels que la décolonisation, les processus collaboratifs, la créativité, l'inclusion et la durabilité forment le cœur de la nouvelle vision du Musée.

VIVRE ENSEMBLE : LE SPORT POUR
RASSEMBLER

Nouveau terrain synthétique dédié au rugby et
football américain

Dans le cadre de son plan de rénovation de ses installations sportives, le DCS a notamment inauguré en 2019 un nouveau terrain synthétique dédié au rugby et football américain au Centre Sportif de Vessy.



SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019



Renouveau au Centre sportif de la Queue-d'Arve

Entre 2018 et décembre 2019, de nouveaux équipements ont vu le jour au Centre sportif de la Queue-d'Arve afin de répondre aux besoins des usagers et usagers et aux nouvelles pratiques : piste du vélodrome, salle de boxe et salle omnisports dédiée à la pétanque, au baby-foot, au squash et à l'escalade.



Nouveau mur d'escalade avec 47 voies praticables et 15 m de développé, Centres sportif de la Queue-d'Arve

PRESTATIONS ET RÉALISATIONS SPÉCIFIQUES



Nouvelle activité inclusive pour personnes migrantes

PARLEZ-VOUS MEG? permet de vivre une expérience culturelle et linguistique, dans le cadre de l'apprentissage du français. Proposé depuis février 2019 par le MEG, l'Université ouvrière de Genève et le Bureau cantonal de l'intégration des étrangers, ce programme repose sur une visite interactive et encadrée des collections du MEG.



Musée d'ethnographie de Genève



Ouverture de la Bibliothèque de la Cité le dimanche

Depuis le mois de novembre, la Bibliothèque de la Cité est ouverte tous les dimanches après-midi pour un essai pilote voté par le Conseil municipal. Le public à la recherche d'activités ce jour-là peut ainsi profiter d'une offre culturelle supplémentaire de qualité entièrement gratuite.

Immersion virtuelle au Musée

Grâce à la numérisation du Relief Magnin et à la mise à disposition de ces données 3D, un voyage virtuel dans la Genève de 1850 a été proposé à la population à la Maison Tavel, puis au MAH. Cette expérience immersive est le fruit d'une collaboration avec ArtAnim.

Transfrontalier – Nouvelle convention de soutien dans les arts vivants

La Ville de Genève a signé la première convention de soutien transfrontalière avec la Compagnie de danse 7273, en partenariat avec la République et Canton de Genève, l'État français et la Ville d'Annemasse.



La Laver Cup à Genève

Du 20 au 22 septembre 2019, Genève a accueilli ce tournoi exceptionnel de tennis exhibition se déroulant sur trois jours et opposant six des meilleurs joueurs européens à six des meilleurs joueurs du reste du monde.

Laver Cup 2019, Palexpo



Commémoration de la chute du mur de Berlin au Musée Ariana

En novembre 2019, dans le cadre de l'exposition MUR/murs de l'artiste Jacques Kaufmann, le Musée Ariana a commémoré les 30 ans de la chute du mur de Berlin.

Sensibilisation aux questions environnementales

Le Museum a sensibilisé la population à la problématique de la pollution lumineuse dans le cadre de la programmation La Nuit est Belle. Le point d'orgue a été l'extinction du Grand Genève la nuit du 26 septembre 2019, une première mondiale à cette échelle.

Lutte contre la violence dans le sport

Afin de trouver des solutions concrètes pour éradiquer la violence dans le football amateur genevois suite à de graves violences survenues sur les terrains, la Ville de Genève et la République et Canton de Genève ont réuni des États Généraux. Des mesures volontaristes, issues des réflexions des groupes de travail, ont été définies.

Sport féminin à la une

La première et unique fanzone de Suisse a permis de suivre la 8^e Coupe du Monde Féminine de Football sur un écran géant à Genève. Cette action fait partie du plan d'actions «Genre et sports» visant à lever les obstacles physiques ou psychologiques à la pratique du sport féminin.

1^{ère} édition d'Urban Sports

Le Service des sports a organisé la première édition d'Urban Sports, un événement visant à donner de la visibilité aux sports urbains – street football, parkour, street-workout, slackline, etc. – ainsi qu'aux actions de prévention contre les addictions, pour la santé, pour l'égalité.



Urban Sports - édition 2019



22

ÉLÈVES DE 5P-6P
ONT CO-CONSTRUIT
AVEC LE SERVICE DES
SPORTS LE RELAIS DE
L'ESCALADE 2019



522

ATHLÈTES GENEVOIS-E-S
TITRÉ-E-S
CHAMPIONNES ET
CHAMPIONS DE SUISSE
EN 2019



100

PARTICIPANT-E-S
AU FORUM
«SPORT ET SOCIÉTÉ»
2019



10 000

PERSONNES À
LA JOURNÉE PORTES
OUVERTES DE
RÉOUVERTURE DU GTG

DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN ET DE LA SÉCURITÉ

La mission principale du Département de l'environnement urbain et de la sécurité (DEUS) est d'agir en vue d'assurer la qualité de vie des habitants et habitantes de la Ville de Genève. Pour cela, dans la limite de ses compétences, le DEUS mène des actions visant prioritairement le renforcement de la sécurité de proximité et du secours, la propreté et le tri des déchets valorisables, la végétalisation du domaine public et la protection de la biodiversité, ainsi que la valorisation et l'animation du domaine public.

PRESTATIONS ET RÉALISATIONS FONDAMENTALES

ASSURER LE SECOURS

Gouvernance intercommunale du SIS

En date du 18 juin 2019, l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises (ACG) a validé le projet de loi sur la prévention des sinistres, l'organisation et l'intervention des sapeurs-pompiers (F4 05), fruit de plus de trois ans de négociations entre l'ACG et la Ville de Genève. Le projet de loi prévoit une gouvernance intercommunale du SIS, qui est aujourd'hui un service municipal couvrant tout le territoire cantonal. Le projet de loi prévoit la répartition du financement du SIS entre les communes, tout en donnant à ces dernières un pouvoir de co-décision dans la gouvernance du SIS. Le projet de loi a été déposé au Grand Conseil pour traitement le 11 décembre 2019.



Renforcement des effectifs du secours

Les trois dernières personnes engagées sur les vingt-cinq nouveaux postes de sapeurs-pompiers et sapeuses-pomprières professionnel-le-s (SPP) créés entre 2016 et 2018, ont continué leur formation dans les rangs du Service incendie et secours (SIS). Cette augmentation d'effectif s'inscrit dans le cadre de la première étape de la mise en œuvre du Concept opérationnel cantonal de défense incendie et de secours 2015-2030. Les trois aspirant-e-s intégreront les rangs des compagnies du SIS au printemps 2020.

Ouverture des deux casernes secondaires du SIS 24h/24

Suite à l'entrée en force du nouveau Règlement d'application relatif au personnel en uniforme du Service d'incendie et de secours (RASIS) et la finalisation des travaux de réaménagement des trois casernes du SIS, les casernes secondaires des Asters et de Frontenex sont opérationnelles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, à l'instar de la caserne principale du Vieux-Billard, depuis le 1er février 2020. Ce nouveau mode opératoire s'inscrit dans le cadre de la première étape de la mise en œuvre du Concept opérationnel cantonal de défense incendie et de secours 2015-2030.



10941

INTERVENTIONS

ASSURER LA SÉCURITÉ DE PROXIMITÉ

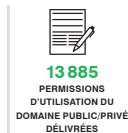


Renforcement de la sécurité de proximité dans les quartiers

Dans le cadre de la mise en œuvre des axes prioritaires de l'action de la police municipale (la prévention dans les quartiers, la lutte contre la délinquance de rue et les incivilités, notamment celles liées à la détention et à la consommation de stupéfiants, la lutte contre les nuisances sonores et la lutte contre les infractions à la Loi sur la circulation routière), le Service de la police municipale (SPM) a acquis 8 radars préventifs afin d'organiser des actions de prévention relatives à la vitesse des véhicules, notamment dans les zones 30 km/h à proximité des écoles ou des parcs, et de renseigner en vue de contrôles radars répressifs en collaboration avec la police cantonale. Le SPM a également mené des actions de sensibilisation dans les quartiers auprès de la population sur la problématique des cambriolages pour prodiguer quelques conseils afin de lutter contre ce fléau.



RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE L'ESPACE PUBLIC



Une animation estivale développée

Suite à un sondage auprès de la population et des consultations des milieux concernés, la Ville de Genève a décidé de développer l'animation estivale autour de la rade. L'Escale s'est à nouveau installée le long du quai Gustave Ador. Cette vitrine du travail de plusieurs services municipaux a offert aux habitant-e-s et personnes de passage un lieu convivial et de détente, comprenant

des jeux pour tous les âges et une programmation artistique. Les deux buvettes du site ont été gérées en 2019 par l'Association «La Boîte à bouillottes» (BAB-VIA) qui promeut l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 15 à 25 ans. Trois sites supplémentaires sur le Quai Général Guisan, le Quai du Mont-Blanc et le Quai du Rhône ont également proposé des animations dans le cadre de partenariats public/privé pour trois ans (2019-2021).



L'Escale, situé sur le Quai Gustave-Ador, a accueilli le public du 28 juin au 1^{er} septembre 2019

ASSURER LA GESTION ET LE TRI DES DÉCHETS



Campagne de débarras

Augmentation du tri des déchets

La politique d'incitation au tri des déchets valorisables a permis de continuer à faire baisser le nombre de kilogrammes de déchets incinérables par habitant-e de 198 en 2017 à 193 en 2018, puis 187 en 2019, soit 2,8% en moins par rapport à 2018. Cette baisse est due notamment à la poursuite de la distribution de la « P'tite poubelle verte » pour les déchets organiques (environ 68 000 poubelles distribuées entre 2017 et 2019), la collaboration avec les propriétaires pour l'installation de containers pour le papier et les déchets organiques dans les immeubles et la construction de deux nouveaux écopoints (128 au total).



4254

TONNES DE DÉCHETS
ORGANQUES RÉCOLTÉS

3301

POUBELLES VIDÉES
1 OU PLUSIEURS FOIS PAR
JOUR

128

CENTRES DE TRI
(ÉCOPOINTS) EXPLOITÉS /
2 NOUVEAUX ÉCOPOINTS
CRÉÉS EN 2019

4011

OBJETS ET MOBILIERS
URBAINS NETTOYÉS

RENFORCER LA VÉGÉTALISATION ET LA BIODIVERSITÉ

Élaboration d'un Plan stratégique de végétalisation

La Ville de Genève s'est dotée pour la première fois d'un Plan stratégique de végétalisation. Les objectifs généraux du Plan sont de trois ordres : 1) accompagner la densification urbaine par des projets de végétalisation visant à créer davantage d'espaces végétalisés ; 2) renforcer le maillage vert existant en augmentant la couverture arborée et la mise en place de corridors biologiques à travers la ville ; et 3) développer la nature en ville en favorisant la biodiversité partout où cela est possible. Le Plan a été déposé au Conseil municipal en vue de son intégration dans le Plan directeur communal 2030.



Place de la Navigation

Abandon complet des produits phytosanitaires

Afin de développer la biodiversité en ville, le Service des espaces verts (SEVE) a continué à mettre en place la gestion différenciée des espaces verts, qui repose sur différents modes d'entretien durables et respectueux de l'environnement. Dans le cadre de cette politique, le SEVE a abandonné totalement l'utilisation de produits phytosanitaires sur l'ensemble des 330 hectares d'espaces verts gérés.

urbanature

Dans le cadre du programme urbanature, le Service des espaces verts (SEVE) a continué de végétaliser l'espace public, que ce soit de manière saisonnière ou durable sur divers lieux de la ville. Ainsi, onze projets saisonniers ont été installés dans les quartiers (notamment la place du Bourg de Four, place de la Navigation, Quai Général-Guisan et la place des Augustins), 6 sites ont été nouvellement arborisés (école Pré-Picot, rue Voltaire, chemin des Genêts, rue de Lausanne, chemin Thuri et rue Sous-Terre) et deux alignements d'arbres (avenue Eugène-Pittard et boulevard des Tranchées) revalorisés avec de nouvelles plantations d'arbres.



258 630

PLANTES FLEURIES
PRODUITES EN 2019

3 300 000

M2 DES ESPACES VERTS
ENTRETENUS

PRESTATIONS ET RÉALISATIONS

Valorisation du Bois-de-la-Bâtie

Suite au vote, en 2017, de cinq crédits par le Conseil municipal pour «la rénovation, l'aménagement du Bois-de-la-Bâtie et la sécurité des usagers» d'un montant total de 14 671 400 francs, les travaux de valorisation de ce lieu historique de promenades, de sports et de nature au cœur de la ville ont débuté en mars 2019. Ils s'achèveront en 2020.

Marché de Noël aux Bastions

Pour sa deuxième édition, le Marché de Noël aux Bastions a ouvert ses portes aux visiteurs et visiteuses du 4 au 31 décembre. Outre des espaces agrandis et revisités, cette deuxième édition a particulièrement mis en avant les produits du terroir genevois. Avec quelques 350 000 visiteurs et visiteuses selon les organisateurs et organisatrices, soit une augmentation de 35% par rapport à 2018, le Marché de Noël aux Bastions a séduit un public varié, composé tant par des Genevois-e-s et des personnes de la région, que des touristes de passage.



2^e édition du Marché de Noël en 2019, Parc des Bastions

DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ

Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité œuvre au renforcement de la solidarité et à l'amélioration du bien-être de la population. A travers les six services qui le composent, il accompagne chaque habitant-e tout au long de sa vie.

PRESTATIONS ET RÉALISATIONS FONDAMENTALES

RÉPONDRE AUX BESOINS DES FAMILLES

L'Allocation de rentrée scolaire toujours plus populaire

L'Allocation de rentrée scolaire (ARS) a été diffusée sous la forme d'une carte de dépenses à faire valoir auprès de 20 points de vente. Toujours illustrée par Zep, sa popularité ne faiblit pas. Elle se monte à 130 francs par année pour un-e enfant en âge primaire et à 180 francs pour un-e élève qui fréquente le Cycle d'orientation. 2338 familles en ont bénéficié en 2019.



Nouveau bâtiment polyvalent, École de Geisendorf

Deux nouveaux équipements scolaire et parascolaire

Pour faire face à l'augmentation de la fréquentation des locaux scolaires et parascolaires, plusieurs nouveaux équipements ont été construits. L'école des Plantaporêts a été transformée et la cuisine de production entièrement rénovée et modernisée. A la rue Lamartine, le Pavillon Geisendorf propose désormais un restaurant scolaire, des espaces pour les activités parascolaires, ainsi que des salles pour les partenaires associatifs et les habitant-e-s du quartier.



Un livret pour exprimer ses derniers souhaits

Le Service des pompes funèbres (SPF) a pour mission de pourvoir aux obsèques, inhumations et incinérations. À ce titre, il accompagne les familles en deuil pour assurer le bon déroulement des funérailles. Un livret «Mes derniers souhaits», publié par le SPF, fournit des informations et une aide pratique pour permettre à chacun-e d'exprimer ses désirs quant à l'organisation de ses obsèques. Les décisions des familles au moment du décès sont ainsi facilitées. Ce document est mis à disposition gratuitement.



45
PLACES D'ACCUEIL
EN CRÈCHE
NOUVELLEMENT
EXPLOITÉES



4800
ENFANTS ACCUEILLIS
CHACQUE SEMAINE DANS
LES 78 STRUCTURES
D'ACCUEIL DE LA PETITE
ENFANCE



53
ÉCOLES PRIMAIRES
ENTRETENUES ET
MISES À DISPOSITION
DU DÉPARTEMENT
DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE



6500
ENFANTS
FRÉQUENTENT CHAQUE
JOUR L'ACCUEIL
PARASCOLAIRE DE MIDI



8174
BÉNÉFICIAIRES
DES PRESTATIONS
FINANCIÈRES

METTRE L'ENFANT AU CENTRE DE L'ATTENTION



105
PLACES DE JEUX
ENTRETENUES ET
NETTOYÉES

Subventionnement de l'éco-crèche en forêt

L'éco-crèche «Eveil en forêt», située dans le Valon de l'Allondon et subventionnée par la Ville de Genève, propose 12 places pour 23 enfants de 2 ans et demi à 4 ans (le mercredi, l'éco-crèche accueille également des écoliers jusqu'à 6 ans). Cette prestation innovante a conquis de nombreuses familles. Elle allie des objectifs de sensibilisation à la nature, et reste parfaitement attentive aux besoins des petits enfants.

Fête des écoles, une édition 2019 revisitée

Le nombre croissant d'élèves inscrits dans les écoles primaires a incité les autorités municipales à revoir l'organisation des fêtes du mercredi pour assurer un meilleur confort des enfants. Les élèves de 1P-2P ont été accueillis le matin au parc des Bastions, qui leur était réservé. L'après-midi, les fortes chaleurs ont conduit à l'annulation du cortège des 3P-4P: les enfants se sont rendus directement aux Bastions où ils ont profité des animations et des rafraîchissements.

RENFORCER LES SOLIDARITÉS DE PROXIMITÉ

Politique sociale de proximité: une démarche innovante à l'échelle de la ville

Dans le cadre de la Politique sociale de proximité, 4 Portraits de quartier ont été établis, et 4 Forums ont été organisés dans les quartiers Eaux-vives Cité, Grottes, Saint-Gervais, Saint-Jean, Charmilles et Acacias-Bâtie, grâce à l'implication des services municipaux et des partenaires associatifs. Les propositions des habitant-e-s ont permis d'établir des Plans d'action pour chaque quartier. Des Appels à projets ont été lancés pour financer des propositions des citoyennes et des citoyens, avec une enveloppe de 10 000 francs par quartier.



12 000
INTERACTIONS AVEC
DES JEUNES DANS LES
MAISONS DE QUARTIER
ET LES ÉQUIPES
DU SERVICE DE LA
JEUNESSE



25 000
PERSONNES ONT
PARTICIPÉ À UNE
ACTIVITÉ À CITÉ
SENIORS

Des activités toujours plus attractives

L'Espace de quartier des Minoteries a été rénové et inauguré en 2019. Une attention particulière est portée au public aîné dans cet espace. De plus, les personnes âgées ont été particulièrement intéressées par les activités proposées lors d'un semestre tout entier consacré à la question de l'urgence climatique à Cité seniors.



ACCÈS AUX PRESTATIONS

Révision des tarifs de la petite enfance

Une réforme des tarifs d'accueil dans les structures petite enfance subventionnées par la Ville de Genève est entrée en vigueur en 2019. Ce nouveau système, simple et transparent, facilite la vie des familles, en réduisant les formalités administratives. Il permet également d'harmoniser les tarifs avec ceux des autres communes genevoises. Les prix pratiqués en Ville de Genève restent parmi les plus bas du canton.



Des avancées importantes en matière de prise en charge des personnes sans-abri

Augmentation de la capacité d'accueil, diversification des modes d'hébergement, nouvelles prestations: l'aide aux personnes sans-abri a été sensiblement améliorée en 2019. L'accueil des familles et des enfants sans domicile fixe a été étoffé. Il est maintenant géré par l'association Paidos et se déploie dans des logements collectifs, toute l'année. La Ville finance également depuis le mois d'août le Dispositif de nuit du CAPAS, composé initialement d'une halte de nuit, puis de plusieurs sleep-in, ouverts aux adultes seuls. La Ville a également rénové le Point d'eau, géré par l'association Carrefour Rue, qui facilite l'accès à l'hygiène et aux soins dentaires des plus démunis-e-s.



32 396
NUITÉES
ENREGISTRÉES DANS
LES ABRIS PC DURANT
L'ANNÉE 2019



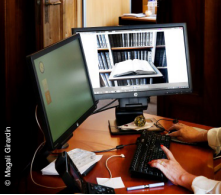
231
PERSONNES
LOGÉES PAR L'UNITÉ
DE LOGEMENT
TEMPORAIRE

Des logements-relais à disposition des mal-logés

Depuis juin 2019, la Ville met à disposition 19 logements modulaires rue du Fort Barreau (Grottes), pour des personnes en grande difficulté, qui n'ont pas accès au marché du logement. Ces studios complètent le dispositif de logements temporaires de la Ville, destiné lui aussi à des personnes sans logement ou mal-logées.

Modernisation du Service de l'état civil

De nombreuses démarches liées à l'état civil sont désormais accessibles directement sur le site de la Ville. De plus, un système de paiement en ligne permet désormais de régler une commande d'acte de manière sûre, rapide et efficace.



25 035

ACTES DÉLIVRÉS PAR
LE SERVICE DE L'ÉTAT
CIVIL



1261

OBSÈQUES GRATUITES
ORGANISÉES PAR LE
SERVICE DES POMPES
FUNÈBRES

ENGAGEMENT ET VIE ASSOCIATIVE



La cabane de la patinoire saisonnière Europe-Charmillles revisitée dans le cadre de Primart

Des jeunes qui ont un talent fou

L'édition 2019 de PRIMART a permis au public de découvrir les œuvres de cinq jeunes artistes locaux au 99 – Espace de quartier. En marge de Primart, deux créations ont été réalisées aux alentours du site de l'exposition afin d'ouvrir l'événement sur le quartier Europe. La cabane de la patinoire a été repeinte puis graffée. Un graffiti égaie désormais la sortie du parking du centre commercial Planète-Charmillles.

Des contrats de prestations entre tous les acteurs de la petite enfance

Au terme d'une année de travaux, des contrats de prestations ont été signés entre la Ville de Genève et les structures d'accueil de la petite enfance subventionnées. Ces documents fixent ce qui est attendu des associations en charge des structures d'accueil petite enfance en contrepartie de la subvention versée par la Ville de Genève.

**PRESTATIONS ET RÉALISATIONS
SPÉCIFIQUES**

La patrouille scolaire fête ses 25 ans

La sécurité sur le chemin de l'école reste un souci pour de nombreux parents. La Ville de Genève partage cette préoccupation. En 2019, elle a profité du 25^e anniversaire du rattachement de la patrouille scolaire à la Ville de Genève, pour rendre hommage et donner une forte visibilité aux 115 patrouilleurs et patrouilleuses scolaires, qui sécurisent 73 passages routiers sécurisés chaque jour dans les 8 quartiers de la ville.



Vaste consultation des enfants sur la pause de midi

Une vaste enquête confiée à la Haute École Pédagogique du Canton de Vaud a donné la parole à 730 enfants, âgés de 4 à 13 ans, fréquentant 13 restaurants scolaires dans tous les quartiers de la ville. Cette démarche originale a combiné plusieurs méthodes pour récolter l'avis des enfants : des questionnaires, des ateliers et des observations in situ. Une Feuille de route a été élaborée pour mettre en œuvre les recommandations des chercheurs basé sur le point de vue exprimé par les enfants.



30^e anniversaire de la Convention des droits de l'enfant

Dans le cadre des manifestations marquant le 30^e anniversaire de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, la Ville de Genève a élaboré une campagne d'information et de sensibilisation sur le thème de la participation à l'intention de 4000 enfants des 6^P, 7^P et 8^P.

Un événement inédit pour célébrer les traditions présentes à Genève

À l'occasion de la Toussaint, le Service des pompes funèbres a organisé un Concert à la Chapelle des Rois, ainsi qu'une présentation du rite mexicain du Dia de Muertos. Cet événement, largement couvert par les médias, a remporté un vif succès.

Jibtown, une première devant le Mur des Réformateurs

Un Snowparc a été installé pour la première fois au cœur du Parc des Bastions, devant le Mur des Réformateurs. Initiations pour les petits, démonstrations et compétition avec des performances de haut niveau ont conquis un large public.



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le Secrétariat général apporte son soutien au Conseil administratif, au Conseil municipal et à ses commissions, ainsi qu'à l'administration municipale dans l'accomplissement de leurs missions. Dans ce cadre, il assiste et conseille les autorités politiques dans les domaines juridique, administratif et logistique, et est en charge du suivi des décisions du Conseil administratif et du Conseil municipal. En outre, le Secrétariat général met en œuvre les relations extérieures de la Ville de Genève, élabore l'information et la communication et gère les archives de la Ville. Il assure également la coordination entre les départements. Finalement, le Secrétaire général préside plusieurs organes interdépartementaux.

En 2019, M. Gionata Piero Buzzini a été nommé Secrétaire général de la Ville de Genève. En même temps, la dénomination «Département des autorités» a été supprimée au profit de celle de «Secrétariat général de la Ville de Genève» à compter de 2020. En outre, l'ancienne Direction générale est devenue la Direction du Secrétariat général.

PRESTATIONS ET RÉALISATIONS FONDAMENTALES

SUPPORT ET COORDINATION

Soutien au Conseil administratif et au Conseil municipal

Le Secrétariat général poursuit sa mission de support et de conseil aux organes exécutif et délibératif de la Ville de Genève. Il assure en outre la coordination entre ces derniers.

Coordination de l'action de l'administration municipale

Le Comité de direction de la Ville (CODIR) a travaillé tout au long de l'année sur de nombreux sujets transversaux, en particulier la rédaction et la mise à jour de directives, l'élaboration d'une nouvelle procédure pour la validation des règlements et la révision des critères d'attribution des abonnements (téléphonie, abonnement UNIRESO, TPG) aux membres du personnel.

En outre, le Conseil administratif a mis en place, au sein du Secrétariat général, le centre de compétence en matière de frais professionnels. Celui-ci est opérationnel depuis juillet 2019.

Défense des intérêts de la Ville

L'accroissement de l'activité du Service juridique (LEX) s'est poursuivi durant l'année 2019. C'est ainsi que plus de 120 nouvelles affaires ont été attribuées au Service juridique, dont 75 liées au personnel municipal.

Collecte et mise à disposition d'archives

Lors de l'année écoulée, les Archives de la Ville ont reçu 18 versements pour un total de 133 mètres linéaires; elles ont classé, décrit et mis à disposition du public 48 mètres linéaires. Elles ont par ailleurs numérisé 53 000 pages de registre de l'état civil (période de 1900 à 1929).



Archives, Ville de Genève



304

DEMANDES DE
RECHERCHES
ADRESSÉES AUX
ARCHIVES PAR
MESSAGERIE
ÉLECTRONIQUE



8316 PAGES

DE MÉMORIAL PUBLIÉES
PAR LE SERVICE DU
CONSEIL MUNICIPAL
(SCM)



41

SÉANCES DU CONSEIL
ADMINISTRATIF
SUIVIES PAR LE
SERVICE DU CONSEIL
ADMINISTRATIF (SCA)



65

QUESTIONS REÇUES
PAR LE CENTRE DE
COMPÉTENCE EN
MATIÈRE DE FRAIS
PROFESSIONNELS



120

NOUVELLES AFFAIRES
ATTRIBUÉES AU LEX

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS AU PUBLIC



80 000
FANS SUR FACEBOOK
ET 25'000 ABONNÉ-E-S
SUR INSTAGRAM

Préparation en vue du lancement du nouveau site web de la Ville

L'Unité Information et communication a procédé, en collaboration avec la DSIC, à la réalisation du nouveau site web de la Ville de Genève www.geneve.ch. Un nouveau design, une meilleure accessibilité et des contenus en anglais faciliteront l'accès à toutes les informations relatives à l'administration, à ses prestations, ainsi qu'aux nombreuses manifestations organisées par la Ville.

Communication renforcée sur les réseaux sociaux

En 2019, la Ville a atteint 80 000 fans sur Facebook et 25 000 abonné-e-s sur Instagram. En outre, une lettre d'information numérique hebdomadaire, proposant une sélection d'activités et d'événements, a été lancée et compte déjà plus de 1000 abonné-e-s.



Nouveau site internet, www.geneve.ch



21 168
CARTES CFF VENDUES

Genève au service de sa population

L'Espace Ville de Genève a poursuivi sa mission d'information et d'aide à la population, notamment dans l'accomplissement de ses démarches administratives. Il continue de soutenir la Genève écologique en assurant la distribution des subventions cantonales promouvant la mobilité douce. De plus, l'Espace Ville de Genève a assuré la vente de cartes journalières CFF et CGN.



Nouveaux locaux de l'Espace Ville de Genève,
2 boulevard Carl-Vogt

PROMOTION DE GENÈVE



Cérémonie de remise du Prix Martin Ennals, février 2019

Organisation du Prix Martin Ennals

La Ville a organisé, conjointement avec la Fondation Martin Ennals, la cérémonie de remise du Prix Martin Ennals pour les défenseur-e-s des droits humains. Celle-ci s'est tenue le 13 février 2019 en présence de Mme Kate Gilmore, Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, qui a remis le prix au lauréat soudanais, M. Abdul Aziz Muhamat. Deux autres finalistes, M. Marino Cordoba, de Colombie, et Mme Eren Keskin, de Turquie, ont été récompensé-e-s ce soir-là. Le grand public, la société civile, ainsi que la communauté internationale et diplomatique s'étaient déplacé-e-s en nombre.



550
SPECTATEURS-TRICES
À LA CÉRÉMONIE
DE REMISE DU PRIX
MARTIN ENNALS

Première semaine de la finance durable

La Ville de Genève a activement participé à l'organisation et à la tenue de la Semaine de la finance durable, du 7 au 11 octobre 2019. Le sommet Building Bridges, événement phare de cette semaine, a mobilisé plus de 800 personnalités politiques et expert-e-s, représentant les acteurs de la finance durable, la Genève internationale, la société civile et les autorités fédérales, cantonales et municipales. Cette semaine a permis de créer des ponts entre le monde de la finance et les acteurs onusiens concernés par les objectifs du développement durable.

Promotion de la « Laver Cup » avec Roger Federer au Palais Eynard

Dans le cadre de l'organisation de la « Laver Cup » à Genève en 2019, Roger Federer, accompagné des têtes d'affiche du tennis mondial, est venu annoncer cet événement aux Genevois-es depuis le perron du Palais Eynard. Cette journée a mobilisé l'ensemble du personnel du Secrétariat général et a attiré un large public, ainsi que de nombreux médias internationaux.



Lancement de la Laver Cup au Palais Eynard avec Roger Federer, 8 février 2019

PRESTATIONS ET RÉALISATIONS SPÉCIFIQUES

Nomination de M. Buzzini au poste de Secrétaire général

En 2019, M. Gionata Piero Buzzini a été nommé Secrétaire général de la Ville. Il est titulaire d'une licence en droit de l'Université de Genève et d'un doctorat en relations internationales de l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève. De 2005 à 2013, il a travaillé au Bureau des affaires juridiques des Nations Unies en qualité de juriste. De 2013 au 31 mai 2019, il a occupé la fonction de Secrétaire général du Grand Conseil de la République et canton du Tessin.

Nouveaux locaux pour l'Espace Ville de Genève

En 2019, la municipalité a inauguré les nouveaux locaux de l'Espace Ville de Genève au numéro 2 du boulevard Carl-Vogt. Situé au rez-de-chaussée, ce nouvel environnement favorise l'accueil des visiteurs du lundi au samedi, toute l'année.

Genève poursuit son opposition à la centrale nucléaire du Bugey

Le dossier judiciaire relatif à la centrale nucléaire du Bugey, qui a été confié au LEX en 2015, a connu de nouveaux développements en 2019 moyennant le dépôt d'une plainte avec constitution de partie civile par la Ville de Genève et la République et Canton de Genève, afin qu'un ou plusieurs juges d'instruction soient saisis du dossier. La procédure est en cours; la Ville et la République et Canton de Genève restent dans l'attente de la nomination d'un juge pour instruire le dossier.

Cartographie des ONG de la Genève internationale

La Ville de Genève conjointement avec la Confédération et la République et Canton de Genève a mandaté le Global Studies Institute (GSI) pour réaliser un mapping des organisations non gouvernementales (ONG) présentes à Genève, afin de mieux comprendre la nature, le rôle et les interactions de ces acteurs clés de la Genève internationale. Relevons que sur les 759 ONG étudiées, plus de 70% disposent de leur siège à Genève et y emploient quelque 3'150 personnes. Ces chiffres témoignent de l'importance de Genève comme lieu de réflexion et d'influence de la gouvernance globale.



759
ONG ÉTUDIÉES



L'Office des Nations-Unies, Genève



Chiffres clés 2019

3 Chiffres clés 2019

3.1 Présentation générale

En francs	C 2019	B 2019	C 2018
Compte de résultats			
Exploitation			
Charges hors imputations internes	1'086'649'182	1'087'152'010	1'115'043'962
Imputations internes	22'704'512	85'948'727	71'095'276
Total brut des charges	1'109'353'694	1'173'100'737	1'186'139'238
Revenus hors imputations internes	1'089'601'096	1'005'497'090	1'096'037'244
Imputations internes	22'704'512	85'948'727	71'095'276
Total brut des revenus	1'112'305'608	1'091'445'817	1'167'132'520
Résultat d'exploitation	2'951'914	-81'654'920	-19'006'718
Financier			
Charges financières	71'418'687	64'226'808	69'234'959
Revenus financiers	165'180'032	146'061'520	181'791'842
Résultat financier	93'761'345	81'834'712	112'556'883
Résultat opérationnel	96'713'259	179'793	93'550'165
Extraordinaire			
Charges extraordinaires	-	-	-
Revenus extraordinaires	-59'258'494	-	-
Résultat extraordinaire	-59'258'494	-	-
Récapitulation			
Total charges	1'180'772'381	1'237'327'545	1'255'374'197
Total revenus	1'218'227'146	1'237'507'338	1'348'924'362
Excédent de revenus / (Excédent de charges)	37'454'765	179'793	93'550'165
Compte des investissements			
Dépenses en faveur du patrimoine administratif (PA)	179'653'515	100'000'000	146'235'066
Recettes en faveur du PA	33'234'625		57'182'418
Investissements nets en faveur du PA	146'418'890	100'000'000	89'052'648
Dépenses en faveur du patrimoine financier (PF)	33'775'802	30'000'000	63'554'944
Recettes en faveur du PF	52'692		36'537
Investissements nets en faveur du PF	33'723'110	30'000'000	63'518'407
Investissements nets	180'142'000	130'000'000	152'571'055
Autofinancement PA			
Excédent de revenus / (Excédent de charges)	37'454'765	179'793	93'550'165
Amortissements	83'052'475	80'026'540	86'891'407
Attributions aux fonds / (-) (prélèvements)	4'383'163	-1'563'890	487'504
Autofinancement PA	124'890'402	78'642'443	180'929'077
Investissements nets PA	146'418'890	100'000'000	89'052'648
(Déficit) / Excédent de financement	-21'528'488	-21'357'557	91'876'429
Degré d'autofinancement	85.3%	78.6%	203.2%

3.2 Charges et revenus de fonctionnement

Résumé par chapitre

Les graphiques, ci-après, illustrent la répartition annuelle des charges et des revenus de fonctionnement par nature comptable à deux positions (chapitre).

Charges par chapitre (en millions de francs)

30 Charges de personnel	485.1 mios 41.1 %
36 Charges de transfert	335.5 mios 28.4 %
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	174.7 mios 14.8 %
33 Amortissements du patrimoine administratif	80.3 mios 6.8 %
34 Charges financières	71.4 mios 6.0 %
39 Imputations internes	22.7 mios 1.9 %
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	8.2 mios 0.7 %
37 Subventions à redistribuer	2.8 mios 0.2 %
Total: 1'180.8 mios	

Les dépenses de fonctionnement, pour l'exercice 2019, représentent un total de charges de 1'180.8 mios.

Le traitement du personnel, y compris les auxiliaires, s'élève à 41.1% des charges totales de la Ville de Genève et concernent 3'303.2 ETP (équivalent temps plein). Il est à noter que les charges salariales des employé-e-s affecté-e-s au patrimoine financier sont enregistrées dans la rubrique: charges financières (chapitre 34). Elles se chiffrent à 7.3 mios pour l'année 2019 pour 68.2 ETP. Les montants cumulés des charges salariales atteignent 492.4 mios, soit 41.7% du montant total des charges de la municipalité pour 3'371.3 ETP au 31 décembre 2019.

Les charges de transfert constituent 28.4% des charges totales de la Ville de Genève, soit 335.5 mios. Les subventions monétaires représentent 70.9% des charges de transfert (237.9 mios), les dédommagements à des collectivités publiques 17.8% (59.7 mios), la compensation aux communes frontalières 10.5% (35.1 mios).

Les biens, services et autres charges d'exploitation, représentant les charges utilisées par la collectivité, s'élèvent à 174.7 mios, soit 14.8%, par rapport aux charges globales.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

Revenus par chapitre (en millions de francs)

40 Revenus fiscaux	Impôts sur le revenu Personnes physiques 623.2 mios / 51.2 %	Impôts sur les bénéfices Personnes morales 219.1 mios / 18.0 %	Taxe professionnelle communale 111.0 mios / 9.1 %	953.7 mios 78.3 %
44 Revenus financiers				165.2 mios 13.6 %
46 Revenus de transfert				57.9 mios 4.8 %
42 Taxes				51.0 mios 4.2 %
49 Imputations internes				22.7 mios 1.9 %
43 Revenus divers				20.4 mios 1.7 %
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux				3.8 mios 0.3 %
47 Subventions à redistribuer				2.8 mios 0.2 %
48 Revenus extraordinaires				-59.3 mios -4.8 %
TOTAL: 1'218.2 mios				

Les revenus fiscaux perçus par l'Administration Fiscale Cantonale représentent 69.2% des revenus globaux de la Ville de Genève, dont les impôts personnes physiques 51.2%, les impôts personnes morales 18.0%. La taxe professionnelle comptabilise 9.1% des revenus.

La présentation détaillée, dans le graphique ci-dessus, permet de distinguer la part des revenus relative aux impôts sur les personnes physiques, les personnes morales et la part concernant la taxe professionnelle communale (TPC). L'impôt pour les chiens (0.3 mio) n'est pas représenté, le montant étant non significatif par rapport à l'échelle adoptée.

Les revenus financiers représentent 13.6% des revenus et concernent principalement les produits des biens-fonds du PF (loyers, parkings, etc.) à hauteur de 85.4 mios, soit 51.7% du chapitre 44, et les produits des biens-fonds du PA (redevance d'utilisation du domaine public, rentes foncières, redevance d'affichage, etc.) pour 48.1 mios, soit 29.1% du chapitre 44.

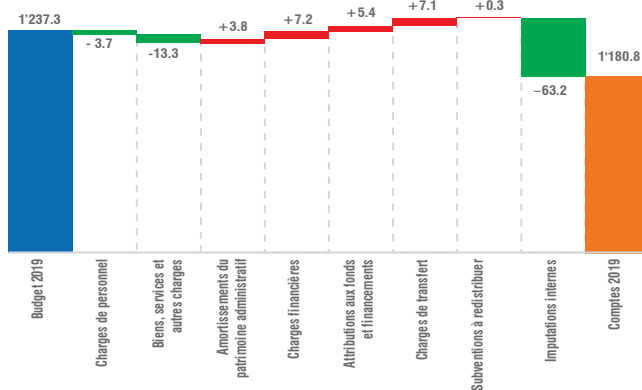
Les revenus de transferts enregistrent les dédommagements et subventions des cantons et communes pour un montant de 57.9 mios, soit 4.8%.

Les taxes constituent, entre autres, les revenus des amendes, des interventions du SIS, des billets d'entrées, des émoluments administratifs et atteignent 51.0 mios pour l'exercice 2019, soit 4.2% par rapport aux revenus totaux.

Analyse globale des écarts

Les graphiques, ci-dessous, présentent les variations significatives entre les comptes et le budget 2019 pour les charges et les revenus de fonctionnement. Des explications plus détaillées sont présentées au chapitre 7.2 analyse par chapitre.

Écarts des charges par chapitre (en millions de francs)



Les comptes de charges 2019 présentent une diminution de charges de -56.6 mios par rapport au budget 2019. Cet écart se décompose de la manière suivante:

Charges de personnel -3.7 mios

- Salaires auxiliaires +3.3 mios
- Salaires employés (y compris réduction pour postes vacants) -4.9 mios
- Jetons de présence du Conseil municipal +1.6 mios
- Formation -1.4 mios
- Charges sociales -1.3 mios
- Prestations de l'employeur -1.0 mios

Charges de biens, services et autres charges d'exploitation -13.3 mios

- Provisions et dépréciations sur créances -20.4 mios (voir notes de bilan 101 et 104)
- Prestations externes (dont mandat à la Fondation des Parkings) +3.6 mios
- Travaux d'entretien +2.6 mios
- Diverses autres charges +0.9 mios

Charges financières +7.2 mios

- Moins-value sur la réévaluation des immeubles du PF +4.9 mios
- Entretien bâtiments locatifs +1.3 mios
- Impôt immobilier +0.9 mios

Attributions aux fonds et financements spéciaux +5.4 mios

- Réévaluations des placements groupés + 4.2 mios

Charges de transfert +7.1 mios

- Petite enfance +4.5 mios
- École et institution pour l'enfance (GIAP) +2.7 mios
- Grand Théâtre +1.9 mios
- Aide sociale (hébergement d'urgence) +1.8 mios
- Contribution de la Ville de Genève aux frais de police -1.8 mios
- Fondation d'art dramatique (FAD) -1.3 mios
- Fonds d'apprentissage -0.8 mios

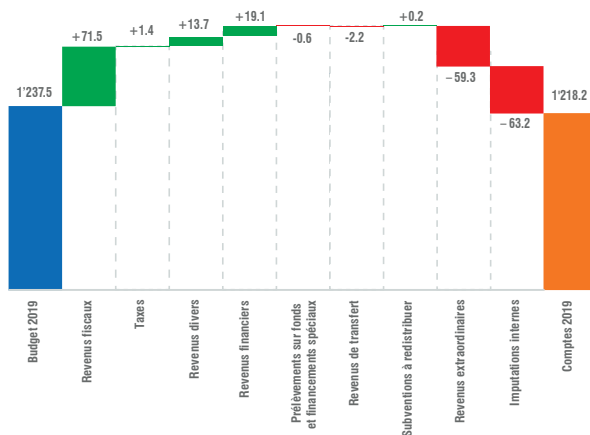
Imputations internes -63.2 mios

- Intérêts répartis non rechargés -20.0 mios
- Subventions non monétaires (gratuités) -43.6 mios

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

Écarts des revenus par chapitre (en millions de francs)



Les comptes de revenus 2019 présentent une diminution de revenus de -19.3 mios par rapport au budget 2019. Cet écart se décompose de la manière suivante:

Impôts +71.5 mios

- Impôts sur les personnes physiques +56.6 mios
- Impôts sur les personnes morales +10.1 mios
- Taxe professionnelle communale + 4.0 mios
- Fonds de péréquation +0.8 mios

Revenus divers +13.7 mios

- Dissolution de provision : Allocation complémentaire pour enfants +10.6 mios
- Créances amorties +1.1 mios
- Revenus (dons) +0.7 mios

Revenus financiers +19.1 mios

- Réévaluation des immeubles du PF +8.0 mios
- Droits de superficie +5.4 mios
- Plus-values sur réévaluations des actions +5.7 mios

Revenus de transfert -2.2 mios

- Contribution de la République et Canton de Genève aux arrières et frais de routes -1.8 mios

Revenus extraordinaires -59.3 mios

- Impôts à la source (changement de mode de comptabilisation) -59.3 mios

Imputations internes -63.2 mios

- Intérêts répartis budgétés mais non facturés -20.0 mios
- Subventions non monétaires (gratuités désormais présentées en annexe) -43.6 mios

Classification fonctionnelle

Les charges par classification fonctionnelle se répartissent comme suit :

Charges par classification fonctionnelle (en millions de francs)

Culture, sport et loisirs	354.7 mios 30.0 %
Sécurité sociale	182.2 mios 15.4 %
Administration générale	151.2 mios 12.8 %
Finances et impôts	150.4 mios 12.7 %
Ordre et sécurité publics	121.9 mios 10.3 %
Transports	84.6 mios 7.2 %
Formation	76.1 mios 6.4 %
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	55.7 mios 4.7 %
Santé	3.8 mios 0.3 %
Économie publique	0.1 mio 0.0 %

Total : 1'180.8 mios

Focus sur quelques classifications fonctionnelles

				
Culture, sport et loisirs	Sécurité sociale	Finances et impôts	Ordre et sécurité publics	Transports
354.7 mios	182.2 mios	150.4 mios	121.9 mios	84.6 mios
dont	dont	dont	dont	dont
Théâtres et musique 79.6	Crèches 109.7	Entretien du PF 57.6	Service du feu 55.0	Entretien des routes 83.1
Musées 74.3	Aide sociale 35.2	Rétrocession aux communes frontalières 35.1	Police 33.0	
Sports 44.3		Intérêts sur emprunt 23.3	Espace public 16.5	
Grand Théâtre de Genève 44.2		Frais de perception des centimes additionnels 24.5		
Bibliothèques 36.1		Taxe professionnelle 8.2		

3.3 Bilan résumé

En millions de francs	Bilan au 31.12.2019	Bilan au 31.12.2018	Variation	%
1 Actif				
10 Patrimoine financier	3'607.5	3'586.8	20.8	0.6%
14 Patrimoine administratif	1'386.9	1'323.5	63.4	4.8%
Total Actif	4'994.4	4'910.3	84.1	1.7%
2 Passif				
20 Capitaux de tiers	2'099.6	2'010.9	88.7	4.4%
29 Capital propre (fortune)	2'894.9	2'899.5	-4.6	-0.2%
Total Passif	4'994.4	4'910.3	84.1	1.7%

Le patrimoine financier reste globalement stable entre les exercices 2018 et 2019.

Par contre, une légère augmentation est constatée dans le patrimoine administratif qui s'inscrit dans la continuité de la politique d'investissements des infrastructures de la Ville de Genève.

Malgré un résultat annuel positif de 37.5 mios avant écritures de boucllement, les capitaux propres sont touchés par la revalorisation des instruments de couverture.

3.4 Investissements et financement

Investissements

En 2019, les investissements nets se sont élevés à 180.1 mios, supérieurs de 38.5% par rapport à l'estimation portée au budget.

Le détail des principales dépenses d'investissements 2019 est présenté à la page suivante.

L'année 2019 aura ainsi été marquée par un niveau important des investissements, au-delà de la jauge annuelle définie à 130 mios.

En millions de francs	C 2019		B 2019		C 2018	
Patrimoine administratif	146.4	81.3%	100.0	76.9%	89.1	58.4%
Patrimoine financier	33.7	18.7%	30.0	23.1%	63.5	41.6%
Total	180.1	100.0%	130.0	100.0%	152.6	100.0%

Investissements par classification fonctionnelle (en millions de francs)

Culture, sport et loisirs	46.6 mios 25.9 %
Finances et impôts	33.7 mios 18.7 %
Transports	32.7 mios 18.2 %
Formation	25.5 mios 14.2 %
Administration générale	14.8 mios 8.2 %
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	11.8 mios 6.6 %
Sécurité sociale	9.8 mios 5.4 %
Ordre et sécurité publics	5.2 mios 2.9 %

Total: 180.1 mios

Présentation des projets ayant occasionné les plus importants investissements sur l'année



1 NOUVELLE COMEDIE

Construction de la nouvelle comédie de Genève dans le futur quartier de la Gare des Eaux-Vives
Crédit brut voté : 98 millions
Investissement brut 2019 : 25.2 millions
Participation de tiers 2019 : 11.3 millions

2 ENSEMBLE DES MINOTERIES

Rénovation de la toiture, des façades et des installations techniques
Crédit brut voté : 92 millions
Investissement brut 2019 : 24.6 millions

3 CEVA - GARE DES EAUX-VIVES

Travaux d'aménagement des espaces publics liés à la nouvelle Gare CEVA des Eaux-Vives et de ses abords
Crédit brut voté : 87.2 millions
Investissement brut 2019 : 18.5 millions
Participation de tiers 2019 : 4.9 millions

4 CEVA - HALTE DE CHAMPEL

Travaux d'aménagement des espaces publics des secteurs plateau de Champel et Hôpital
Crédit brut voté : 27.3 millions
Investissement brut 2019 : 14.3 millions
Participation de tiers 2019 : 2.4 millions

5 GRAND THÉÂTRE

Rénovation complète et extension en sous-sol
Crédit brut voté : 74 millions
Investissement brut 2019 : 12.5 millions
Participation de tiers 2019 : 3.5 millions

6 ÉCOLE PAQUIS-CENTRE

Rénovation du complexe scolaire
Crédit brut voté : 36.9 millions
Investissement brut 2019 : 7.3 millions

7 SAINT-GEORGES 21

Construction d'un bâtiment d'équipements publics (salles pluridisciplinaires, d'éducation physique et parascolaires)
Crédit brut voté : 33.6 millions
Investissement brut 2019 : 6.3 millions

8 PAVILLON DE LA DANSE

Construction d'un Pavillon de la danse pour l'Association pour la danse contemporaine
Crédit brut voté : 13.3 millions
Investissement brut 2019 : 5.9 millions

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6441

Tableau comparatif (évolution des investissements 2010 à 2019)

Le total des investissements atteint, pour ces dix dernières années, un montant de 1'339.5 mios, soit une moyenne annuelle de 133.9 mios et un taux de réalisation moyen de 113.5%. Le volume important des crédits votés par le Conseil municipal les années précédentes induit depuis l'exercice 2017 un volume de dépenses annuelles supérieur à la moyenne.

En millions de francs	Comptes	Budget	Taux de réalisation (%)
2010	104.1	95.0	109.6
2011	128.9	95.0	135.7
2012	152.7	100.0	152.7
2013	102.6	110.0	93.3
2014	123.4	130.0	94.9
2015	132.3	130.0	101.8
2016	119.0	130.0	91.5
2017	143.8	130.0	110.6
2018	152.6	130.0	117.4
2019	180.1	130.0	138.5
2010-2019	1'339.5	1'180.0	113.5

Crédits votés en 2019

Durant l'année 2019, le Conseil municipal, sur proposition du Conseil administratif, a voté 111 mios de nouveaux crédits nets d'engagement. La moyenne annuelle des crédits votés ces dix dernières années atteint 177.9 mios, soit bien au-delà de la jauge annuelle arrêtée à 130 mios. Il convient d'avoir à l'esprit qu'à long terme, la moyenne des investissements annuels votés devrait être équivalente à l'enveloppe annuellement allouée.

Au 31 décembre 2019, l'enveloppe des crédits votés de 1'779 mios a été consommée à hauteur de 70%.

En millions de francs	Crédits votés	Dépenses nettes au 31.12.2019	Engagements au 31.12.2019	Engagés au 31.12.2019
2010	207	141	0	141
2011	220	152	2	154
2012	116	56	2	58
2013	204	169	4	173
2014	245	200	18	218
2015	128	104	23	127
2016	274	78	18	96
2017	116	64	33	97
2018	158	101	51	152
2019	111	6	14	20
2010-2019	1779	1'071	165	1'236

Sommes non dépensées sur les crédits d'engagements encore ouverts

En millions de francs	Total des sommes non dépensées *	Variation
2010	482	59
2011	566	84
2012	513	-53
2013	598	85
2014	720	122
2015	707	-13
2016	836	129
2017	778	-58
2018	767	-11
2019	691	-76

Ce montant correspond à la somme des différences positives entre les enveloppes des crédits d'engagement ouverts à la fin de l'année moins les montants cumulés dépensés sur chacun de ces mêmes crédits.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

6443

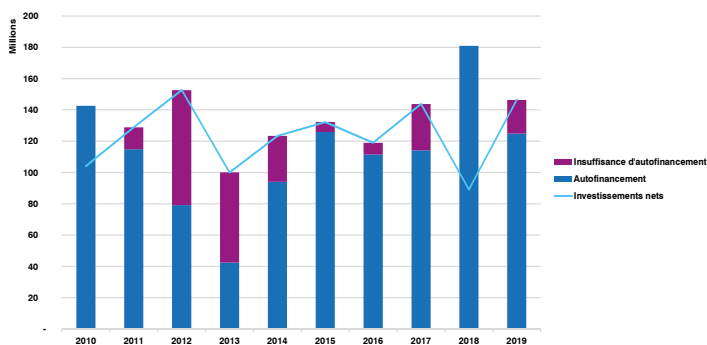
Financement

En 2019, avec un autofinancement de près de 125 millions pour des investissements nets du patrimoine administratif de plus de 146 millions, la Ville a enregistré une insuffisance de financement et a dû recourir à l'emprunt pour financer une partie de ses dépenses d'investissements.

Ce niveau d'autofinancement est toutefois dans la norme et conforme aux attentes, après une année 2018 exceptionnelle tant au niveau des recettes fiscales que des recettes d'investissements.

L'illustration, ci-dessous, démontre la capacité ou le besoin de financement en matière d'investissements.

Investissements et autofinancement pour les dix dernières années (en millions de francs)



En millions de francs	C 2019	B 2019	C 2018
Investissements nets en faveur du PA	146.4	100.0	89.1
Amortissements	83.1	80.0	86.9
Attributions / (prélèvements) aux fonds	4.4	-1.6	0.5
Excédent de revenus	37.5	0.2	93.6
Autofinancement PA	124.9	78.6	180.9
(Déficit) / Excédent de financement	-21.5	-21.4	91.9
Degré d'autofinancement	85.3%	78.6%	203.2%

Degré d'autofinancement entre 2010 et 2019

Il convient de préciser que l'introduction du nouveau modèle de compte influence considérablement cet indicateur. Jusqu'en 2017, le degré d'autofinancement était celui des investissements du patrimoine administratif et financier. Depuis 2018, le degré d'autofinancement des investissements ne porte que sur les investissements du patrimoine administratif.

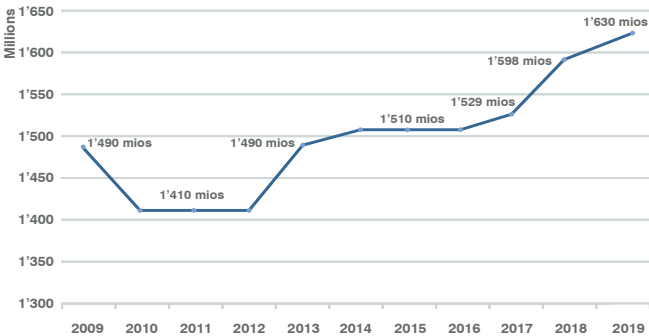
	en %
2010	137
2011	89
2012	50
2013	41
2014	76
2015	95
2016	94
2017	79
2018	203
2019	85

Dette

Malgré un résultat de l'exercice favorable, le niveau de la dette a progressé 32.5 mios. Cette augmentation est essentiellement liée :

- aux investissements conséquents dans le patrimoine financier et le patrimoine administratif,
- au décalage temporel de la perception sur 2019 de l'impôt 2018, particulièrement élevé.

Évolution de la dette (en millions de francs)



3.5 Subventions monétaires et non monétaires (gratuités)

Subventions monétaires

Les subventions monétaires par classification fonctionnelle se répartissent comme suit :

Subventions par domaine fonctionnel (millions de francs)	
Sécurité sociale	143.3 mios 60.2 %
Culture, sport et loisirs	88.7 mios 37.3 %
Formation	3.4 mios 1.4 %
Transports	1.6 mio 0.7 %
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	0.6 mio 0.3 %
Santé	0.2 mio 0.1 %
Administration générale	0.1 mio 0.0 %
Économie publique	0.1 mio 0.0 %
Ordre et sécurité publics	0.0 mio 0.0 %
Total : 237.9 mios	

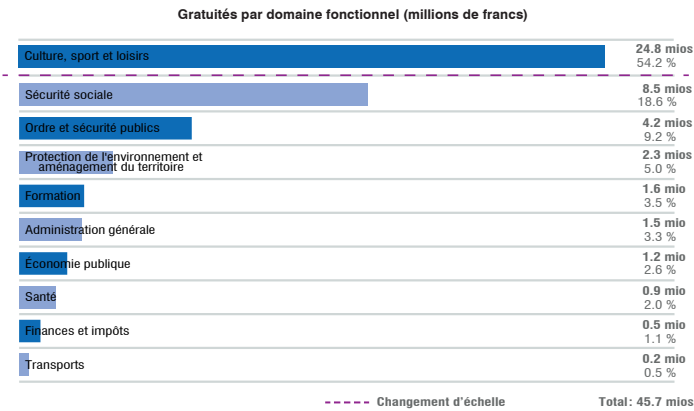
--- Changement d'échelle

Focus sur quelques subventions par classification fonctionnelle

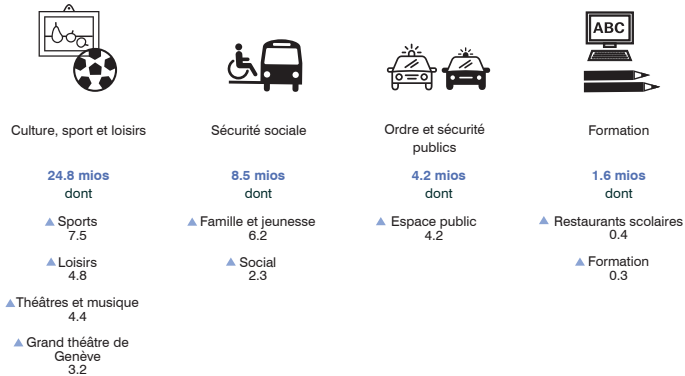
			
Sécurité sociale	Culture, sport et loisirs	Formation	Transports
143.3 mios dont	88.7 mios dont	3.4 mios dont	1.6 mio dont
● Famille et jeunesse 111.1 ● Social 20.7 ● Solidarité internationale 5.7	● Soutien arts de la scène 24.8 ● Soutien à la musique 18.8 ● Grand Théâtre de Genève 12.6	● Accueil de jour - Infrastructures périscolaires 2.0 ● Fonds d'apprentissage 0.6	● Prolongement horaires TPG 0.5 ● Abonnements TPG unireso jeunes 0.6

Subventions non monétaires (Gratuités)

Les gratuités par classification fonctionnelle se répartissent comme suit:



Focus sur quelques gratuités par classification fonctionnelle



3.6 Ressources humaines

Effectif

L'effectif de la Ville de Genève a légèrement augmenté en 2019 (+0.7%). En effet, tous statuts confondus, l'effectif est passé de 4'153 collaboratrices et collaborateurs au 31 décembre 2018 à 4'182 au 31 décembre 2019 (+29). À cette même date, la proportion de l'effectif féminin représentait 39.5% de l'ensemble du personnel, et 60.5% d'effectif masculin. La répartition entre femmes et hommes, est donc restée stable en 2019.

Répartition du personnel par département au 31 décembre 2019 (membres du personnel)

	2019			2018			Variation		
	femmes	hommes	total	femmes	hommes	total	femmes	hommes	total
Finances et logement	210	233	443	195	240	435	+15	-7	+8
Constructions et aménagement	114	156	270	113	157	270	+1	-1	0
Culture et sport	647	794	1'441	638	783	1421	+9	+11	+20
Environnement urbain et sécurité	229	1'051	1'280	223	1'057	1280	+6	-6	0
Cohésion sociale et solidarité	385	242	627	381	243	624	+4	-1	+3
Secrétariat général	68	53	121	72	51	123	-4	+2	-2
Total	1'653	2'529	4'182	1'622	2'531	4'153	+31	-2	+29

Répartition du personnel par statut

Les membres du personnel au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée (employé-e-s) ont constitué en 2019 et comme chaque année, la part prépondérante du personnel de la Ville de Genève (88.8%). La part des auxiliaires (contrats à durée déterminée), y compris les civilistes, stagiaires et apprenti-e-s, se situe à 11.2% du total.

Répartition du personnel par statut au 31 décembre 2019 (membres du personnel)

	2019			2018			Variation		
	femmes	hommes	total	femmes	hommes	total	femmes	hommes	total
Employé-e-s	1'410	2'303	3'713	1'412	2'316	3'728	-2	-13	-15
Auxiliaires	194	144	338	165	140	305	+29	+4	+33
Apprenti-e-s	32	56	88	34	52	86	-2	+4	+2
Stagiaires	17	10	27	10	8	18	+7	+2	+9
Civilistes	0	16	16	1	15	16	-1	+1	0
Total	1'653	2'529	4'182	1'622	2'531	4'153	+31	-2	+29

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

Recrutements et départs annuels

En 2019, 585 employé-e-s et auxiliaires ont été engagé-e-s en Ville de Genève, 299 femmes (51.1%) et 286 hommes (48.9%), ce qui représente une baisse de 16.1% par rapport aux engagements de 2018.

Répartition des engagements annuels par département 2018 et 2019 (membres du personnel sauf civilistes, stagiaires et apprenti-e-s)

Magasins et apprentis-e-s)

	2019				2018			
	Employé-e-s		Auxiliaires		Employé-e-s		Auxiliaires	
	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes
Finances et logement	3	3	16	11	7	6	12	15
Constructions et aménagement	5	3	7	5	2	9	7	5
Culture et sport	13	8	138	138	13	10	180	176
Environnement urbain et sécurité	4	14	20	44	9	31	20	33
Cohésion sociale et solidarité	16	7	66	46	11	10	69	50
Secrétariat général	1	1	10	6	2	0	14	6
Total	42	36	257	250	44	66	302	285
	78		507		110		587	
Total	585				697			

La répartition des départs annuels selon le motif, calculée ici sur l'ensemble du personnel de l'administration municipale, est inférieure à celle de 2018 (-40 départs). La majorité des départs concernent des fins de contrat temporaire.

Répartition des départs annuels selon le motif en 2018 et 2019 (membres du personnel)

	2019			2018			Variation		
	femmes	hommes	total	femmes	hommes	total	femmes	hommes	total
Démission	58	31	89	42	30	72	+16	+1	+17
Résiliation	2	9	11	6	8	14	-4	+1	-3
Décès	0	2	2	1	2	3	-1	0	-1
Retraite	32	54	86	33	45	78	-1	+9	+8
Invalidité	0	1	1	0	3	3	0	-2	-2
Fin de contrat / temporaire	276	370	646	319	386	705	-43	-16	-59
Total	368	467	835	401	474	875	-33	-7	-40

Absences

On entend par «absence» toute absence de courte ou de longue durée, avec ou sans certificat, consécutive à une maladie ou à un accident, que celui-ci soit d'origine professionnelle ou non professionnelle. En 2019, la durée moyenne d'une absence s'est élevée à 16.7 jours contre 15.5 jours en 2018.

En 2019, le taux d'absence non planifiée a augmenté pour atteindre 7.6%. Ce taux représente la proportion d'heures de travail non réalisées du fait d'absences non planifiées par rapport au nombre d'heures de travail normalement attendues. Rappelons que la Ville de Genève a mis en place un dispositif de gestion des absences non planifiées, qui a été déployé dans tous les départements en 2014.

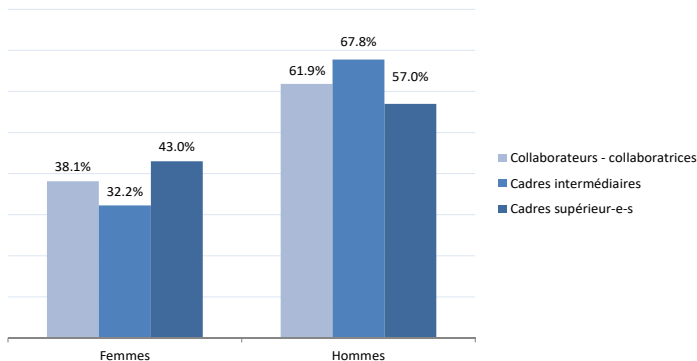
Répartition des taux d'absences non planifiées par département (membres du personnel)

Départements	2019	2018
Finances et logement	5.9%	5.3%
Constructions et aménagement	8.0%	7.7%
Culture et sport	8.1%	7.1%
Environnement urbain et sécurité	7.4%	6.4%
Cohésion sociale et solidarité	9.0%	8.6%
Secrétariat général	5.0%	3.9%
Total	7.6%	6.8%

Répartition du personnel par niveau hiérarchique

On peut relever que la proportion de femmes cadres supérieures (43.0%) est plus élevée que la proportion d'effectifs féminins au sein de l'administration (39.5%).

Répartition du personnel par niveau hiérarchique en 2019 (Employé-e-s)

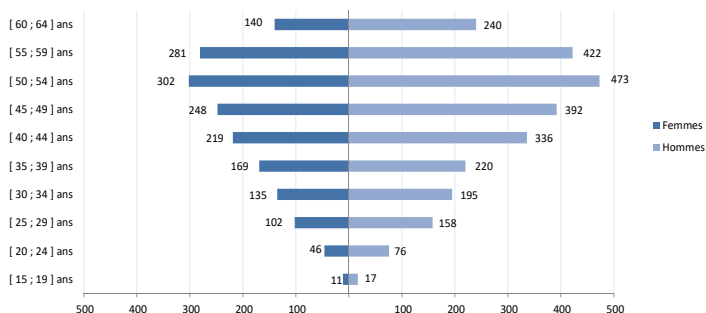


Pyramide des âges

En 2019, l'âge moyen des collaborateurs et collaboratrices en Ville de Genève était de 45 ans, tandis que l'âge médian était de 48 ans. L'âge le plus représenté chez les femmes était de 53 ans (75), tandis qu'il était de 56 ans pour les hommes (109). Près de 50% des membres du personnel se situent dans une fourchette d'âge allant de 48 à 64 ans.

L'âge moyen d'entrée en Ville de Genève est de 34 ans pour l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de l'administration municipale; il est de 35 ans pour les femmes et de 33 ans pour les hommes.

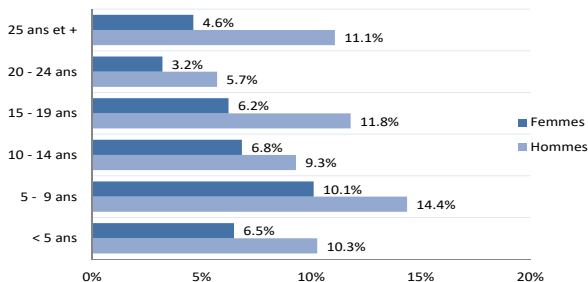
Pyramide des âges (Membres du personnel)



Pyramide des anciennetés

En 2019, plus de 58% des employé-e-s avaient plus de 10 ans d'ancienneté. L'ancienneté moyenne en Ville de Genève est de 13.4 ans. Les femmes ont une ancienneté moyenne de 12.4 ans alors qu'elle est de 14.1 ans pour les hommes.

Répartition de l'ancienneté des employé-e-s par genre en 2019



Salaires totaux par taux d'activité, selon le sexe

Rappelons qu'une évaluation externe a été menée dans le domaine de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre afin d'analyser les textes normatifs en lien avec la gestion des ressources humaines. Ce travail a abouti à la conclusion que non seulement le principe de non-discrimination est respecté par les textes en vigueur, mais qu'en plus des améliorations allant au-delà des réglementations existantes sont formulées.

Depuis 2016, la Ville de Genève prépare le travail à la réalisation d'une analyse salariale en utilisant le logiciel LOGIB développé par la Confédération. Cette analyse permettra de déterminer si la pratique salariale de la Ville de Genève respecte bel et bien l'égalité dans les faits entre femmes et hommes.

En 2019, le salaire mensuel moyen des employé-e-s en Ville de Genève s'est élevé à CHF 8'264, tandis que le salaire médian a atteint CHF 8'319. En 2018, le salaire moyen était de CHF 8'139 et le salaire médian était de CHF 8'206.

Salaires versés aux femmes en fonction du taux d'activité durant l'année 2019 (employées uniquement)

Taux d'activité	Effectif Femmes	Salaires totaux annuels par taux d'activité en francs	Salaire moyen annuel en francs
1 – 9%	1	5'941	5'941
10 – 19%	4	68'051	17'013
20 – 29%	133	3'242'739	24'382
30 – 39%	3	96'998	32'333
40 – 49%	20	757'168	37'858
50 – 59%	140	7'426'182	53'044
60 – 69%	129	8'250'706	63'959
70 – 79%	143	11'347'585	79'354
80 – 89%	346	32'237'394	93'172
90 – 100%	553	61'593'128	111'380
Total	1'472	125'025'892	84'936

Salaires versés aux hommes en fonction du taux d'activité durant l'année 2019 (employés uniquement)

Taux d'activité	Effectif Hommes	Salaires totaux annuels par taux d'activité en francs	Salaire moyen annuel en francs
1 – 9%	-	-	-
10 – 19%	10	162'136	16'214
20 – 29%	19	411'250	21'645
30 – 39%	2	59'990	29'995
40 – 49%	4	189'556	47'389
50 – 59%	64	3'007'771	46'996
60 – 69%	25	1'731'787	69'272
70 – 79%	42	3'094'978	73'690
80 – 89%	226	22'134'962	97'942
90 – 100%	1980	225'401'080	113'839
Total	2'372	256'193'510	108'007

Taux d'activité

Répartition du personnel par taux d'activité selon le découpage de l'Office fédéral de la statistique (membres du personnel)

Taux d'activité	2019			2018			Variation	
	femmes	hommes	%	femmes	hommes	%	femmes	hommes
Inférieur à 50%	226	80	7.3%	234	87	7.7%	-8	-7
De 50% à 89%	816	399	29.1%	790	372	28.0%	+26	+27
De 90% à 100%	611	2'050	63.6%	598	2'072	64.3%	+13	-22
Total	1'653	2'529	100.0%	1'622	2'531	100.0%	+31	-2

Lieu de domicile

Au 31 décembre 2019, près de 79% du personnel de la Ville de Genève était domicilié sur le territoire cantonal, un taux qui s'élève à un peu plus de 85% si l'on considère le territoire national. Par ailleurs, 14.3% du personnel de la Ville de Genève était domicilié en France, soit 601 personnes, dont 442 Suisses et Suissesses (73.5%).

Répartition du personnel selon le lieu de domicile au 31 décembre 2019

Lieu de domicile	2019	2018	Variation	% total 2019
République et Canton de Genève	3'317	3'331	-14	79.3%
Canton de Vaud	253	241	+12	6.0%
Autres cantons	11	6	+5	0.2%
France	601	575	+26	14.3%
Dont Suisse-s	442	423	+21	
Total	4'182	4'153	+29	100.0%

Évolution du nombre de personnes au bénéfice d'un permis G

En 2019, 157 collaborateurs et collaboratrices étaient au bénéfice d'un permis G au sein de l'administration municipale (3.8%).

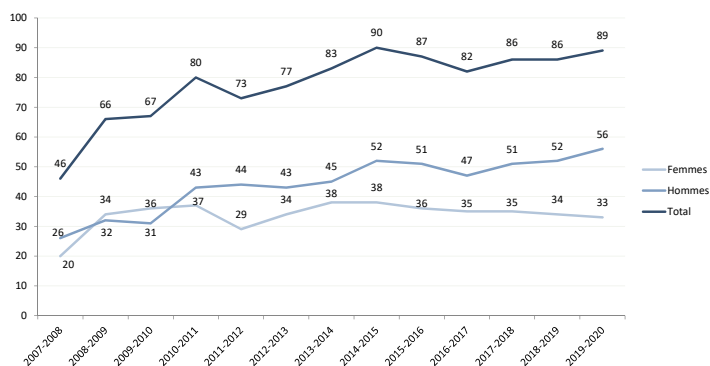
Pourcentage de personnes au bénéfice d'un permis G de 2017 à 2019

Date de référence	Effectif au 31 décembre	Permis G	Pourcentage
31.12.2017	4'150	160	3.9%
31.12.2018	4'153	153	3.7%
31.12.2019	4'182	157	3.8%

Apprentissage

En 2019, la Ville de Genève a poursuivi son effort en faveur de la formation des jeunes. La grande diversité des filières professionnelles qu'elle propose contribue, dans une large mesure, au développement des places d'apprentissage. Elle touche ainsi un plus grand nombre de jeunes et permet à l'administration de jouer pleinement son rôle d'entité publique au service de la population.

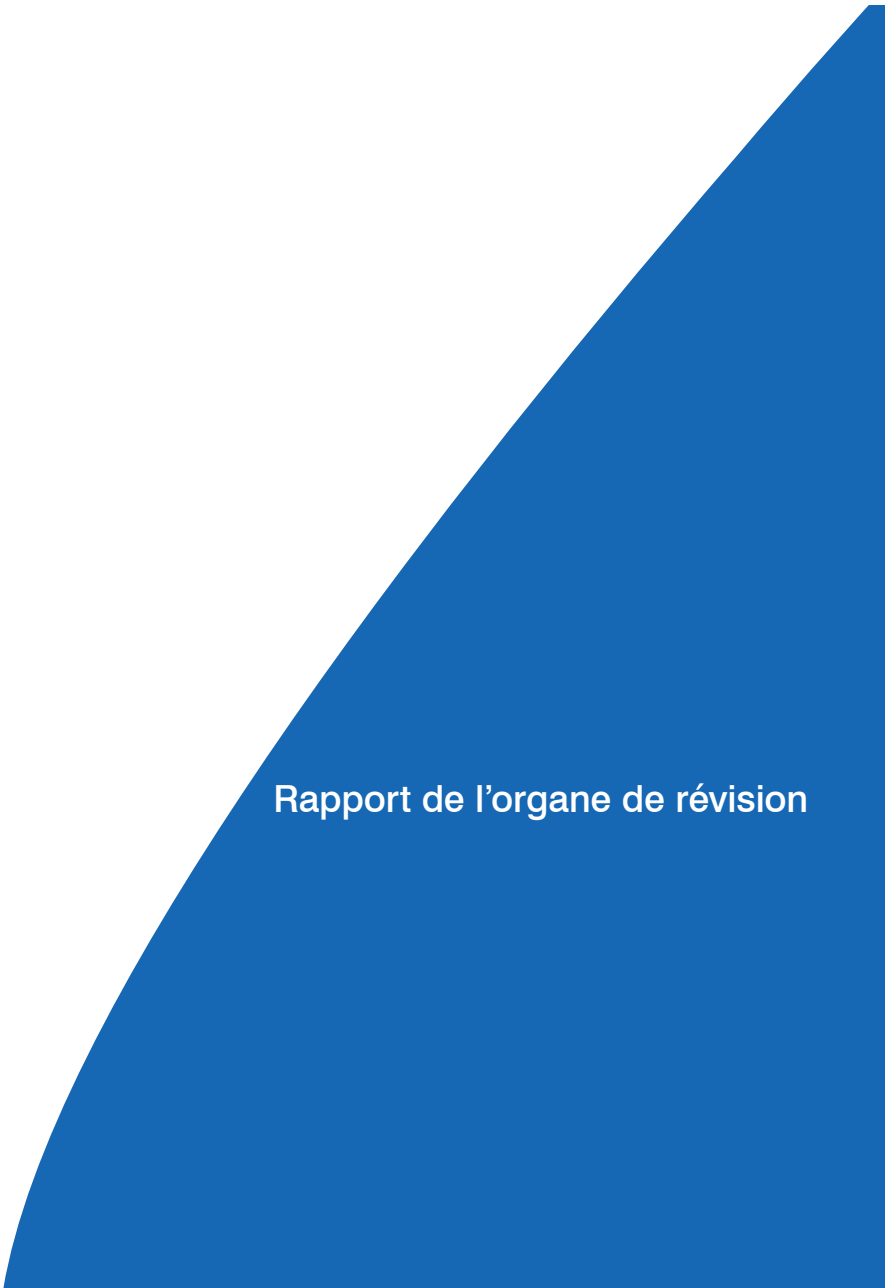
Évolution du nombre de places d'apprentissage depuis 2007



Le département de la Culture et du sport a accueilli le plus grand nombre d'apprenti-e-s en chiffres absolus (28). Proportionnellement aux effectifs, c'est en revanche le département des Finances et du logement (17 apprenti-e-s, soit 3.8% de son effectif) qui en forme le plus.

Pourcentage d'apprenti-e-s par rapport à l'effectif des départements en 2019-2020

Département	
Finances et logement	3.8%
Constructions et aménagement	1.9%
Culture et sport	1.9%
Environnement urbain et sécurité	1.4%
Cohésion sociale et solidarité	3.0%
Secrétariat général	2.5%



Rapport de l'organe de révision

4 Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2019
au Conseil municipal de la **Commune de Genève**

Genève, le 13 mai 2020

Mesdames et Messieurs les Conseillères municipales et Conseillers municipaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit, conformément à l'article 126 de la loi sur l'administration des communes (LAC), des comptes annuels de la Ville de Genève, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2019, arrêté au 31 décembre 2019 (pages 80 à 230 de la brochure).

Responsabilité des magistrats communaux et magistrates communales

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe aux magistrats communaux et magistrates communales. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, les magistrats communaux et les magistrates communales sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux », au fascicule pour la révision des comptes des communes genevoises ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur ou de l'auditrice, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur ou l'auditrice prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

Motifs de l'opinion avec réserves

La rubrique « Placements financiers » du bilan comprend un montant total de kCHF 70'055 pour l'hôtel Métropole et le restaurant du Parc des Eaux-vives, correspondant à la valeur nette des fonds propres telle qu'elle ressort des comptes audités par une fiduciaire externe, après les retraitements MCH2 effectués par la Ville de Genève. Les actifs et passifs ne sont ainsi pas présentés au bilan en fonction de leur nature respective, notamment en ce qui concerne la valeur des bâtiments et du terrain de l'hôtel Métropole qui devrait figurer dans la rubrique « Immobilisations corporelles du PF » pour kCHF 62'980. Il en est de même pour le restaurant du Parc des Eaux-vives, pour le bâtiment se trouvant sur un terrain du patrimoine administratif, valorisé à kCHF 7'030. Par ailleurs, les charges et produits liés à leur exploitation sont présentés en net dans la rubrique No 44 « Revenus financiers » du compte de résultats. Il s'agit, pour l'essentiel, de problématiques liées à la présentation des comptes et à l'absence de neutralisation des transactions avec la Ville de Genève. Une information succincte sur les comptes 2019 de l'hôtel Métropole et du restaurant du Parc des Eaux-vives a été présentée dans l'annexe aux comptes annuels, sous le chapitre 6.6.5 « Placements financiers (107) ».

Opinion d'audit avec réserve

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, ainsi qu'au référentiel comptable MCH2 des communes genevoises, à l'exception de l'incidence sur les comptes annuels de la réserve mentionnée au paragraphe précédent.

Paragraphe d'observation

Conformément à l'article 44 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC), les recettes fiscales, les charges liées à la fiscalité et les créances fiscales ont été comptabilisées selon les informations reçues du Département des finances et des ressources humaines de la République et Canton de Genève. La provision relative au reliquat des centimes additionnels, soit 30% de ce reliquat, est conforme au taux prévu par le manuel MCH2 des communes genevoises.

De plus, et conformément au manuel MCH2 des communes genevoises, les données en lien avec les engagements non couverts de prévoyance devant être indiquées en fin d'année dans le tableau des garanties (annexe aux comptes annuels) sont fournies par CAP Prévoyance (CAP), sous la forme d'un courrier transmis à chaque commune. Nous n'avons obtenu aucune information supplémentaire quant à l'évaluation de ce montant.

Par ailleurs, suite à l'Assemblée générale du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) du 19 décembre 2018, les communes ont été informées de l'obligation de participer à la recapitalisation de la Caisse de pension de l'Etat de Genève (CPEG), à laquelle le personnel de terrain du GIAP est affilié. Pour 2019, et sur instruction du Service des affaires communales, la provision relative à l'engagement de la Ville de Genève a été augmentée de kCHF 2'667.

Nous nous sommes donc limités à vérifier que la comptabilisation des recettes et créances fiscales, ainsi que les montants présentés dans les comptes annuels pour les engagements non couverts de prévoyance, sont conformes aux informations fournies à la Ville de Genève.

Nous attirons également votre attention sur les points de l'annexe aux comptes annuels suivants :

- **Point 2 « Principes d'établissement des comptes annuels »** : des changements de méthodes d'évaluation ont été appliqués pour les comptes 2019. Il s'agit notamment de l'évaluation des provisions pour débiteurs douteux sur les créances de la Taxe professionnelle communale et sur les créances liées aux missions de la Police municipale. La méthode d'évaluation de l'impôt à la source a également changé en 2019 pour toutes les communes genevoises ;

- **Point 2.1.1.2 « Comptabilisation des plus ou moins-values de réévaluation »** : le Service des affaires communales a précisé que, dans le cadre de la réévaluation périodique des immeubles du patrimoine financier, la moins-value consécutive à la rénovation d'un actif pouvait être amortie selon la durée correspondante prévue à l'art. 40 du RAC ;
- **Point 2.5 « Subventions non monétaires (gratuités) »** : selon la prise de position du Service des affaires communales, dès l'exercice 2019, les subventions non monétaires ne sont plus enregistrées dans la comptabilité ; cependant, elles doivent figurer dans l'annexe aux comptes annuels. Ce changement de présentation impacte la comparabilité des comptes 2019 et 2018, les subventions non monétaires étant enregistrées en 2018 dans les imputations internes. Le détail des subventions non monétaires relatives à l'exercice 2019 est présenté en annexe des comptes détaillés par département ;
- **Points 6.6.7 « Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (109) » et 6.6.16 « Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de capitaux de tiers (209) »** : le manuel MCH2 des communes genevoises ne prévoit pas la présentation au bilan des fonds de tiers selon le principe de l'engagement net. Cependant, l'information en annexe permet de reconstituer l'engagement brut ;
- **Point 6.7 « Evénements postérieurs à la date de clôture »** : sur la base de l'analyse des risques liés à la situation pandémique COVID-19 existant à la date d'émission du présent rapport, il est indiqué qu'il n'y a pas de corrections de valeur ou de provisions à enregistrer dans les comptes annuels 2019.

Ces commentaires ne remettent pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus, l'information étant indiquée dans l'annexe aux états financiers.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du RAC et à la norme d'audit suisse 890, et selon notre appréciation, nous ne pouvons pas confirmer l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux et magistrates communales. En effet, nous avons constaté que celui-ci n'était pas documenté et appliqué de manière homogène dans les départements et les services, et que :

- l'environnement de contrôle, comprenant notamment une organisation décentralisée de l'administration municipale, rend difficile un déploiement adéquat du système de contrôle interne garantissant la fiabilité des états financiers ;
- des problématiques liées à l'application de certains principes du référentiel MCH2 ont été relevées ;
- la documentation du processus de revue qualité des états financiers est en cours afin de l'adapter aux nouvelles exigences du référentiel MCH2 des communes genevoises ;
- le processus d'estimation de la production de la taxe professionnelle communale est en cours de discussion ;
- l'exactitude et l'exhaustivité des états financiers dépendent des informations transmises par les départements et les services, limitant ainsi les contrôles pouvant être effectués par la Direction financière. Néanmoins, une déclaration d'intégralité a été signée par le Conseil administratif de la Ville de Genève.

Lorsque les crédits d'investissements sont insuffisants, et selon l'article 60 du RAC, des crédits complémentaires doivent être demandés avant de pouvoir engager des dépenses supplémentaires. Toutefois, selon les circonstances et l'importance du dépassement, un crédit complémentaire peut être approuvé par le Conseil municipal au moment du bouclage du crédit d'investissement, si une information a été faite au préalable au Conseil municipal ou à la commission concernée. Les dépassements de crédit sont présentés dans les tableaux détaillés des investissements. Par ailleurs, en raison de certaines règles insuffisamment définies, notamment en ce qui concerne les critères de différenciation entre les dépenses d'investissements et les charges d'entretien, il n'est pas exclu que des dépenses, ayant un caractère d'investissement, aient été engagées sans le vote préalable d'un crédit d'investissement.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

Enfin, selon l'article 51 du RAC, si un crédit budgétaire est insuffisant, un crédit budgétaire supplémentaire doit, en principe, être demandé avant de pouvoir engager des dépenses supplémentaires. Toutefois, selon les circonstances et l'importance du dépassement, une information doit être faite au Conseil municipal ou à la commission concernée. Dans ce cas, une demande de crédit budgétaire supplémentaire est présentée au moment du bouclage des comptes annuels. Le montant du dépassement des charges pour l'exercice 2019, de kCHF 61'149, est détaillé au point 6.11.3 « Dépassement de charges à deux positions de domaine fonctionnel et deux positions de nature comptable ».

En dépit de la réserve formulée sur les comptes annuels dans le paragraphe « Motifs de l'opinion avec réserve », nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Contrôle financier de la Ville de Genève

André Lévrier
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Maxime Chrétien
Expert-réviseur agréé
Directeur



Comptes annuels couverts par ce rapport :
Bilan au 31.12.2019
Compte de résultats de l'exercice 2019
Compte des investissements de l'exercice 2019
Tableau des flux de trésorerie de l'exercice 2019
Annexe aux comptes annuels 2019



Projets de délibération

5 Projets de délibération

Liste des dépassements de crédits

Dépassements de charges sur crédits budgétaires de fonctionnement

Dépassements couverts par des crédits supplémentaires votés par le Conseil municipal.

Date	PR/PA		Montant voté CHF	DF	Chapitre
04.12.19	PR-1376	Crédit supplémentaire voté en faveur du Grand Théâtre	1'871'692	32	36
26.02.19	PR-1339	Plan d'action de prévention du sexisme et du harcèlement	68'422	57	30
26.02.19	PR-1339	Plan d'action de prévention du sexisme et du harcèlement	84'578	57	31
26.02.19	PR-1339	Plan d'action de prévention du sexisme et du harcèlement	40'000	57	36
15.05.19	PR-224	Accueil de nuit des sans-abris seuls et des familles	1'800'000	57	36
16.04.19	PR-1352	Prestation liée à l'entretien des toilettes publiques	158'000	72	31
Total			4'022'692		

Dépassements autorisés par des crédits supplémentaires votés par le Conseil municipal.

DF	Chapitre	Réel 2019	Budget 2019	Écart	Montant à déduire CHF
32	36	62'054'590	62'020'044	34'546	34'546
57	30	14'741'436	14'739'878	1'558	1'558
57	31	3'415'656	3'559'137	-143'481	-
57	36	24'327'423	22'337'971	1'989'452	1'840'000
72	31	1'772'608	2'338'524	-565'916	-
Total					1'876'104

Total brut des dépassements	CHF	61'148'960
Dépassements autorisés par des crédits supplémentaires votés par le Conseil municipal	CHF	1'876'104
Total net des dépassements	CHF	59'272'856

Projets de délibération

Le Conseil administratif vous présente trois projets de délibération.

Le premier porte sur l'ouverture des crédits supplémentaires pour les comptes de charges présentant des dépassements.

Le deuxième se rapporte à l'approbation des comptes annuels de la Ville de Genève et contient les soldes du compte de résultats à trois niveaux et du compte des investissements, le financement des investissements, la variation de la fortune, le total du bilan, ainsi que les engagements en faveur de tiers hors bilan.

Le troisième concerne l'affectation du résultat.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

6461

Délibération I – Crédits budgétaires supplémentaires

Le Conseil municipal,

vu l'article 30, lettre f), de la Loi sur l'administration des communes;
vu les dépassements de charges sur les crédits budgétaires du présent rapport;

sur proposition du Conseil administratif, décide :

Article unique – crédits supplémentaires

Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 59'272'856 francs pour couvrir les dépassements de charges sur les crédits budgétaires de fonctionnement.

Délibération II – Comptes annuels

Le Conseil municipal,

vu l'article 30, 48, 107 de la Loi sur l'administration des communes (LAC);
vu l'article 20 du Règlement d'application de la LAC (RAC) ;
vu la liste des crédits supplémentaires mentionnés ci-contre;

sur proposition du Conseil administratif, décide :

Article premier - Compte de résultats

Le compte de résultats de la Ville de Genève pour 2019 est approuvé pour les montants suivants :

Charges d'exploitation	CHF	1'109'353'694
sous déduction des imputations internes de	CHF	-22'704'512
soit un total des charges nettes d'exploitation de	CHF	1'086'649'182
Revenus d'exploitation	CHF	1'112'305'608
sous déduction des imputations internes de	CHF	-22'704'512
soit un total des revenus nets d'exploitation de	CHF	1'089'601'096
Résultat d'exploitation	CHF	2'951'914
Charges financières	CHF	71'418'687
Revenus financiers	CHF	165'180'032
Résultat financier	CHF	93'761'345
Charges extraordinaires	CHF	0
Revenus extraordinaires	CHF	-59'258'494
Résultat extraordinaire	CHF	-59'258'494
Résultat total du compte de résultats	CHF	37'454'765

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

Article 2 - Compte des investissements

Le compte des investissements 2019 est approuvé pour les montants suivants :

Dépenses d'investissements PA	CHF	179'653'515
Recettes d'investissements PA	CHF	33'234'625
Investissements nets PA	CHF	146'418'890
Dépenses d'investissements PF	CHF	33'775'802
Recettes d'investissements PF	CHF	52'692
Investissements nets PF	CHF	33'723'110
Investissements nets	CHF	180'142'000

Article 3 - Financement des investissements

Le financement des investissements est approuvé pour les montants suivants :

Investissements nets PA	CHF	146'418'890
Amortissements	CHF	83'052'475
Excédent de revenus du compte de résultats	CHF	37'454'765
Attributions aux fonds / (-)(prélèvements)	CHF	4'383'163
Autofinancement	CHF	124'890'402
Insuffisance de financement	CHF	-21'528'488

Article 4 - Variation de la fortune – État du capital propre

L'augmentation de la fortune, soit 35'831'892 francs est approuvée; elle correspond à l'excédent de revenus du compte de résultats et des prélèvements et attributions annuelles liées aux Fonds spéciaux de capitaux propres.

Article 5 - Bilan

Le bilan au 31 décembre 2019 est approuvé, totalisant tant à l'actif qu'au passif 4'994'444'402 francs.

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31 décembre 2019 à 529'741'646 francs.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6463

Délibération III – Affectation du résultat

Le Conseil municipal,

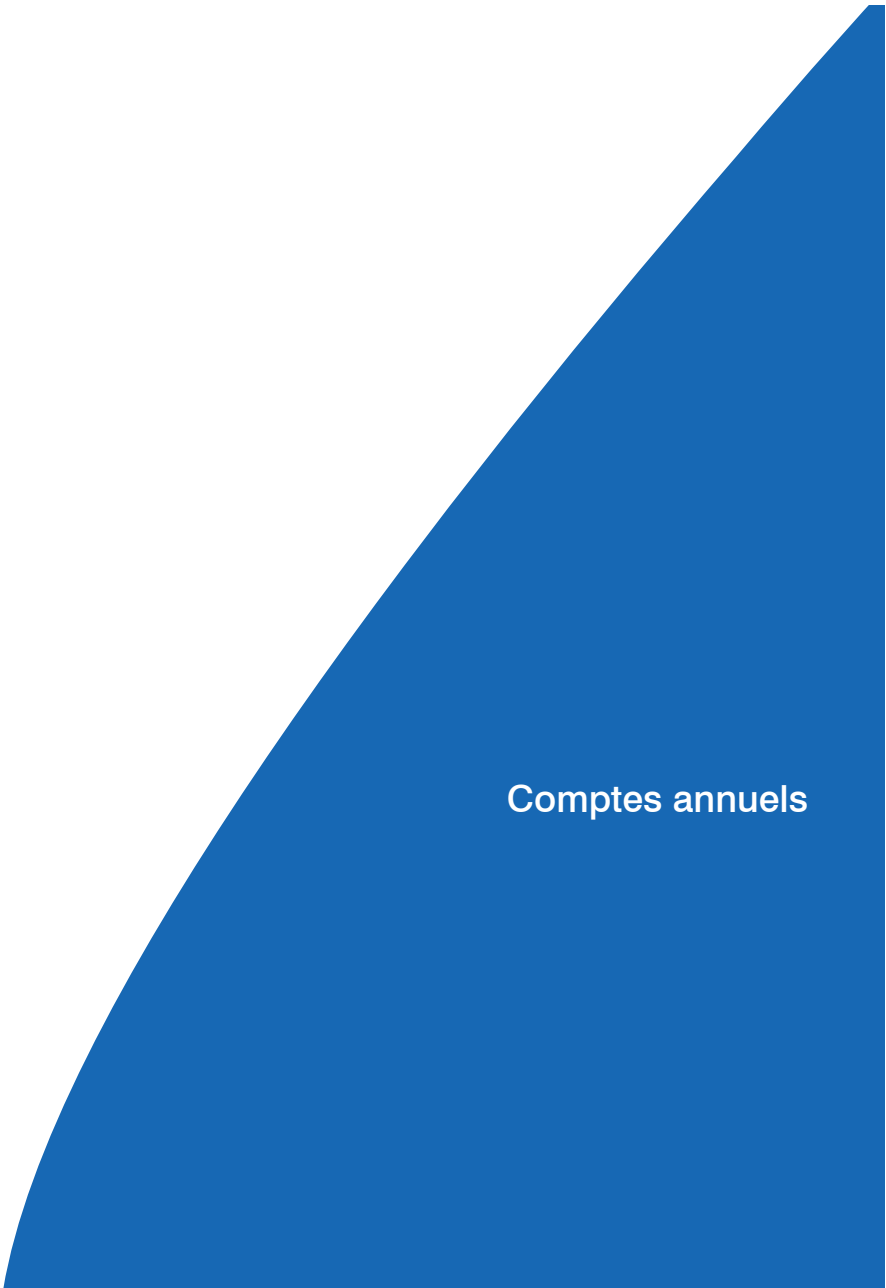
vu l'article 2 et l'article 4 du Règlement à la constitution d'une réserve comptable de la Ville de Genève ;

sur proposition du Conseil administratif, décide :

Article unique - L'affectation du résultat de l'exercice

L'affectation du résultat de l'exercice clôturé au 31 décembre 2019 d'un montant de 35'832'243 francs
comme suit :

Réserve conjoncturelle	CHF	35'400'000
Report à nouveau dans la fortune nette	CHF	431'892
Total	CHF	35'831'892



Comptes annuels

Sommaire

6.1	Bilan au 31 décembre 2019	80
6.2	Compte de résultats	82
6.3	Tableau des flux de trésorerie	83
6.4	État du capital propre	86
6.5	Règles et principes régissant la présentation des comptes	88
6.6	Notes relatives au bilan	100
6.6.1	Disponibilités et placements à court terme (100)	100
6.6.2	Créances (101)	100
6.6.3	Actifs de régularisation (104)	104
6.6.4	Marchandises, fournitures et travaux en cours (106)	105
6.6.5	Placements financiers (107)	106
6.6.6	Immobilisations corporelles du PF (108)	110
6.6.7	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (109)	114
6.6.8	Immobilisations corporelles et incorporelles du patrimoine administratif (140-142)	115
6.6.9	Prêts (144)	117
6.6.10	Participations, capital social (145)	118
6.6.11	Subventions d'investissements (146)	120
6.6.12	Engagements courants (200)	121
6.6.13	Engagements financiers à court et long terme (201/206)	122
6.6.14	Passifs de régularisation (204)	125
6.6.15	Provisions à court et à long terme (205/208)	126
6.6.16	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de capitaux de tiers (209)	126
6.6.17	Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux (chapitres 35 et 45)	133
6.6.18	Capital propre (29)	136

6.7	Notes relatives aux engagements conditionnels et hors bilan	139
6.8	Indications supplémentaires	141
6.9	Indicateurs financiers	144
6.10	Recueil de tableaux	148
6.10.1	Tableau des participations du PF au 31 décembre 2019	148
6.10.2	Tableau des participations du PA au 31 décembre 2019	150
6.10.3	Tableau des organisations sous influence considérable de la commune	154
6.10.4	Tableau des provisions à court terme et long terme	161
6.10.5	Tableau des garanties	164
6.10.6	Tableau récapitulatif des investissements	168
6.10.7	Tableau détaillé des investissements du patrimoine administratif	170
6.10.8	Tableau détaillé des investissements du patrimoine financier	190
6.10.9	Explications sur les crédits d'engagement ouverts de plus de 5 ans	196
6.11	Recueil de tableaux par fonctionnelle	210
6.11.1	Compte des investissements	210
6.11.2	Compte de résultats à deux positions de fonction et deux positions de nature comptable	211
6.11.3	Dépassement de charges à deux positions de domaine fonctionnel et deux positions de nature comptable	222
6.11.4	Commentaires sur les écarts	224

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6467

6 Comptes annuels
6.1 Bilan au 31 décembre 2019

En milliers de francs		Notes	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
1	Actif					
10	Patrimoine financier					
100	Disponibilités et placements à court terme	6.6.1	10'371	5'068	5'303	105%
101	Créances	6.6.2	318'211	322'076	-3'865	-1%
104	Actifs de régularisation	6.6.3	42'077	63'339	-21'262	-34%
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	6.6.4	3'487	3'666	-179	-5%
107	Placements financiers	6.6.5	189'327	188'944	383	0%
108	Immobilisations corporelles du PF	6.6.6	3'032'202	2'995'376	36'826	1%
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	6.6.7	11'860	8'310	3'550	43%
	Total Patrimoine financier		3'607'535	3'586'779	20'756	1%
14	Patrimoine administratif					
140	Immobilisations corporelles du PA	6.6.8	1'174'114	1'118'620	55'494	5%
142	Immobilisations incorporelles	6.6.8	-	-	-	-
144	Prêts	6.6.9	1'155	1'194	-39	-3%
145	Participations, capital social	6.6.10	188'957	183'832	5'125	3%
146	Subventions d'investissements	6.6.11	22'683	19'896	2'787	14%
	Total Patrimoine administratif		1'386'909	1'323'542	63'367	5%
	Total Actif		4'994'444	4'910'321	84'123	2%

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

En milliers de francs		Notes	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
2	Passif					
20	Capitaux de tiers					
200	Engagements courants	6.6.12	73'923	90'565	-16'642	-18%
201	Engagements financiers à court terme	6.6.13	433'603	359'063	74'540	21%
204	Passifs de régularisation	6.6.14	36'960	24'022	12'938	54%
205	Provisions à court terme	6.6.15	33'582	20'904	12'678	61%
206	Engagements financiers à long terme	6.6.13	1'390'000	1'390'000	-	-
208	Provisions à long terme	6.6.15	88'390	81'553	6'837	8%
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	6.6.16	43'119	44'762	-1'643	-4%
Total Capitaux de tiers			2'099'577	2'010'869	88'708	4%
29	Capital propre	6.6.18				
291	Fonds enregistrés comme capital propre		47'444	50'184	-2'740	-5%
294	Réserve de politique budgétaire		104'600	22'400	82'200	367%
296	Réserve de valeur marchande sur instruments dérivés		-193'603	-151'563	-42'040	-28%
299	Résultats cumulés		2'936'426	2'978'431	-42'005	-1%
Total Capital propre			2'894'867	2'899'452	-4'585	0%
Total Passif			4'994'444	4'910'321	84'123	2%

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6469

6.2 Compte de résultats

En milliers de francs	C 2019	B 2019	Écart C19-B19	C 2018	Écart C19-C18
Charges d'exploitation					
30 Charges de personnel	485'126	488'739	-3'613	478'932	6'194
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	174'660	187'989	-13'329	224'103	-49'442
33 Amortissements du patrimoine administratif	80'329	76'572	3'756	84'473	-4'145
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	8'218	2'836	5'382	4'129	4'089
36 Charges de transfert	335'488	328'435	7'053	320'327	15'161
37 Subventions à redistribuer	2'828	2'580	248	3'079	-252
39 Imputations internes	22'705	85'949	-63'244	71'095	-48'391
Total charges d'exploitation	1'109'354	1'173'101	-63'747	1'186'139	-76'786
Revenus d'exploitation					
40 Revenus fiscaux	953'687	882'149	71'538	963'897	-10'210
42 Taxes	50'967	49'582	1'384	58'113	-7'146
43 Revenus divers	20'396	6'663	13'734	10'023	10'373
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	3'835	4'400	-565	3'642	193
46 Revenus de transfert	57'889	60'123	-2'234	57'283	605
47 Subventions à redistribuer	2'828	2'580	248	3'079	-252
49 Imputations internes	22'705	85'949	-63'244	71'095	-48'391
Total revenus d'exploitation	1'112'306	1'091'446	20'860	1'167'133	-54'827
Résultat d'exploitation	2'952	-81'655	84'607	-19'007	21'959
34 Charges financières	71'419	64'227	7'192	69'235	2'184
44 Revenus financiers	165'180	146'062	19'119	181'792	-16'612
Résultat financier	93'761	81'835	11'927	112'557	-18'796
Résultat opérationnel	96'713	180	96'533	93'550	3'163
38 Charges extraordinaires	-	-	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	-59'258	-	-59'258	-	-59'258
Résultat extraordinaire	-59'258	-	-59'258	-	-59'258
Résultat de l'exercice	37'455	180	37'275	93'550	-56'095

Le compte de résultats à deux positions de fonction et deux positions de nature comptable est présenté au point 6.11.2 des états financiers.

6.3 Tableau des flux de trésorerie

En milliers de francs	C 2019
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	
Résultat total du compte de résultats	37'455
(+) Amortissements du patrimoine administratif planifiés et non planifiés	79'793
(+) Amortissements subventions d'investissements	1'724
(+) Amortissements complémentaires de prêts, participations et subventions	1'000
(+) Amortissements des immobilisations incorporelles	535
(+) Amortissements des instruments de couverture résiliés	1'091
(-) Gains réalisés sur la vente du PF	-896
(-) Réévaluations des immobilisations du PF	-3'129
(+) Dépréciations des immobilisations du PF	23
(+) Résultats financiers autres (y compris non réalisé)	8'036
(-) Résultat des participations mises en équivalence (activité hôtelière)	-452
(-) Intérêts et charges d'emprunts payés	-24'168
(+) Intérêts et primes d'émission reçus	1'702
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation avant besoin en fonds de roulement	102'714
Variation du besoin en fonds de roulement	
(+) Diminution des créances	3'866
(+) Diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	178
(+) Diminution des actifs de régularisation	21'261
(-) Augmentation des créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-3'550
(-) Diminution des engagements courants	-16'642
(+) Augmentation des provisions à court terme	12'678
(+) Augmentation des provisions à long terme	6'837
(+) Augmentation des passifs de régularisation	12'938
(-) Diminution des engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-1'642
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation [FTE]	138'638
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA	
(+) Subventions d'investissements acquises	33'196
(+) Dividendes et redevances reçus des participations	9'867
(-) Acquisition d'immobilisations corporelles du PA	-173'529
(-) Participations et capital social	-6'125
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA [FTI]	-136'591

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6471

En milliers de francs	C 2019
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF	
(+) Vente d'immobilisations du PF	900
(+) Vente de valeurs mobilières	1'430
(+) Dividendes et redevances reçus des participations du PF	2'111
(-) Acquisition d'immobilisations corporelles du PF	-33'776
(+) Subventions acquises sur immobilisations corporelles du PF	53
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF [FTP]	-29'282
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement [FTI + FTP]	-165'873
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	
(+) Nouveaux emprunts court terme contractés	740'000
(-) Emprunts court terme remboursés	-707'500
(+) Remboursements du prêt perçu	39
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement [FTF]	32'539
Total des Flux de trésorerie [FTE] + [FTI] + [FTP] + [FTF]	5'303
Disponibilités et placements à court terme au 01.01.2019	5'068
Disponibilités et placements à court terme au 31.12.2019	10'371
Variation des disponibilités	5'303

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6.4 État du capital propre

29 Capital propre	Notes	Solde au 31.12.18	Attribution du résultat 2018	
En milliers de francs				
2910 Fonds enregistrés comme capital propre	a)	13'794		
Fonds assurance compte courant		3'000		
Fonds d'épargne temporaire compte courant		174		
Fonds chômage		12		
Fonds de secours		767		
Fonds municipal d'art contemporain		4'139		
Fonds marchés publics		300		
Fonds énergie et climat		5'062		
Préfinancement relance économique		341		
2911 Legs et fondations sans personnalité juridique enregistrées comme capital propre	b)	36'390		
Fonds Brunswick		1'803		
Fonds Chevalier		222		
Fonds Galland collection artistique		1'747		
Fonds Galland développement art musical		354		
Fonds Galland logements ouvriers		31'921		
Fonds Acquisitions et Projets - Muséum d'histoire naturelle		44		
Fonds Acquisitions et Projets - Musée d'ethnographie		35		
Fonds Acquisitions et Projets - Musées d'art et d'histoire		88		
Fonds Acquisitions et Projets - Conservatoire et jardin botaniques		125		
Fonds Acquisitions et Projets - Bibliothèque de Genève		40		
Fonds Acquisitions et Projets - Musée Ariana		11		
2940 Réserve de politique budgétaire (réserve conjoncturelle)	c)	22'400	82'200	
2961 Réserve de valeur marchande sur instruments financiers	d)	-151'563		
2990 Résultat annuel	e)	91'139	-91'139	
2999 Résultats cumulés des années précédentes	f)	2'887'292	8'939	
Total capital propre		2'899'452	-	

¹ Attributions et prélèvements 2019 aux Fonds spéciaux classifiés comme fonds propres

Le tableau ci-dessus fait l'objet d'une note détaillée au point 6.6.18 «Capital propre 29».

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6473

	Résultat 2019	Attributions aux Fonds¹	Prélèvements aux Fonds¹	Dissolution de Fonds	Variation sur la réserve de valeur marchande sur instruments financiers 2019	Solde au 31.12.19
		1'167	-1'144	-3'527		10'290
				-3'000		-
				-174		-
				-12		-
						767
		44	-812			3'371
						300
		1'123	-332			5'853
				-341		-
		3'142	-2'378	-		37'154
						1'803
						222
		284	-7			2'024
						354
		2'858	-2'371			32'408
						44
						35
						88
						125
						40
						11
						104'600
					-42'040	-193'603
	37'455	-4'309	2'686			35'832
			835	3'527		2'900'594
	37'455		-	-	-42'040	2'894'867

6.5 Règles et principes régissant la présentation des comptes

1 RÈGLES REGISSANT LA PRÉSENTATION DES COMPTES

La Ville de Genève présente ses comptes annuels selon les bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes B 6 05 (ci-après la LAC),
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes B 6 05.01 (ci-après le RAC)
- Manuel d'utilisateur pour les communes genevoises (manuel MCH2).

Contenu des comptes annuels

Selon l'article 19 alinéa 1 du RAC, les comptes annuels comprennent les éléments suivants :

- le bilan,
- le compte de résultats,
- le compte des investissements,
- le tableau de flux de trésorerie,
- l'annexe.

Les comptes de la Ville de Genève sont vérifiés par le service du Contrôle financier de la Ville de Genève (LAC art. 126 al. 1). Ils sont soumis au contrôle ordinaire (Règlement sur le contrôle interne, l'audit interne et la révision des comptes annuels en Ville de Genève LC21 191 art. 16).

Annexe

Sur la base de l'article 28 du RAC, l'annexe aux comptes annuels :

- indique les règles régissant la présentation des comptes et justifie les dérogations à ces règles. Il offre une vue d'ensemble des principes relatifs à la présentation des comptes, y compris des principes les plus importants régissant l'établissement du bilan et l'évaluation (en particulier les méthodes et taux d'amortissement);
- contient l'état du capital propre, le tableau des provisions et le tableau des participations et des garanties;
- présente, dans un tableau des immobilisations, des informations détaillées sur les placements de capitaux;
- fournit des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune et des revenus, les engagements et les risques financiers;
- fournit des explications sur le maintien des crédits d'engagement ouverts depuis plus de 5 ans et non encore clôturés;
- justifie l'utilisation et les dépassements de crédits budgétaires.

2 PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de la Ville de Genève sont établis selon les méthodes comptables définies par le MCH2 et les principes comptables (articles 105 LAC et 106 LAC). Les principes d'établissement et d'évaluation de ceux-ci sont décrits ci-après.

Par ailleurs, dans un but d'harmonisation et d'amélioration continue de l'établissement des comptes annuels, certains principes comptables ont été adaptés sur l'exercice 2019.

Cela concerne notamment :

- l'évaluation de la provision pour débiteurs douteux (voir ci-dessous le chapitre « créances et provision pour débiteurs douteux »);
- l'évaluation de l'impôt à la source (voir ci-dessous le chapitre « créances fiscales »);
- l'évaluation de la provision sur créances de la Taxe professionnelle communale (voir ci-dessous le chapitre « Taxe professionnelle communale »);
- l'évaluation de la provision sur autres créances (voir ci-dessous le chapitre « Provision sur autres créances »);
- la présentation des subventions non monétaires (voir ci-dessous le chapitre « Subventions non monétaires »).

2.1 Patrimoine financier

Le patrimoine financier (ci-après «PF») est composé des actifs détenus par la commune pour en retirer des revenus ou pour valoriser le capital. Ils peuvent être aliénés sans porter préjudice à l'accomplissement des tâches publiques (art. 22 RAC). Les éléments du patrimoine financier font l'objet d'une réévaluation périodique.

2.1.1 Immobilisations corporelles du PF

Les immobilisations corporelles du patrimoine financier, acquises ou construites par la commune, sont initialement comptabilisées à l'actif à leur valeur d'acquisition ou de construction. Cette valeur comprend les frais directement imputables au transfert de l'actif ainsi qu'à sa mise en état pour en permettre l'exploitation. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'évaluation de l'actif se fait à la juste valeur (art. 38 RAC).

Une dépense, concernant le patrimoine financier, est enregistrée en investissement si elle répond aux critères de l'article 25 RAC (au même titre que les dépenses du patrimoine administratif).

2.1.1.1 Réévaluations périodiques des immobilisations corporelles du PF

Les immobilisations corporelles du patrimoine financier sont réévaluées tous les cinq ans à la valeur de remplacement (art. 38 RAC).

Afin de respecter cette exigence légale, un échéancier a été établi par la Ville de Genève afin que chaque objet soit réévalué dans cet intervalle de cinq ans.

Les immobilisations corporelles ont ainsi été subdivisées en cinq lots constitués selon une approche axée sur les critères suivants :

- pour les terrains bâtis et les terrains nus : sur la localisation par quartier géographique, la planification des investissements, le nombre et la valeur des objets ;
- pour les terrains grevés d'un droit distinct et permanent : principalement sur les dates de révision des rentes.

Les terrains bâtis en lien avec des investissements en cours, sont systématiquement réévalués au cours de l'année de clôture dudit investissement afin d'identifier les plus-values, moins-values et survaleurs éventuelles.

La détermination de la juste valeur des immobilisations corporelles du PF est effectuée selon les méthodes suivantes :

• Terrains bâtis : immeubles d'habitation, commerciaux, mixtes, villas, parkings, PPE

Ces actifs sont réévalués à leur valeur de remplacement. Il s'agit d'une valeur conservatrice et durable, déconnectée des fluctuations du marché. Elle correspond à la valeur de la construction, déduction faite de la vétusté et de l'obsolescence, et additionnée à la valeur du terrain, dont les définitions sont les suivantes :

Valeur de construction : prix de reconstruction à neuf selon les standards et exigences actuels.

Vétusté et obsolescence : dégradation matérielle due au temps et à la dépréciation fonctionnelle consécutive aux changements de normes.

Valeur du terrain : déterminée selon une méthode comparative basée sur la prise en considération de la zone de développement, de la densité et de la situation. Pour les grands ensembles ou les ensembles mixtes (patrimoines administratif et financier) situés sur une unique parcelle, une répartition théorique de la valeur de la parcelle est réalisée au prorata des surfaces brutes de plancher de chaque immeuble.

• Terrains grevés d'un droit distinct et permanent (ci-après «DDP»)

Ces actifs sont habituellement évalués en additionnant les valeurs actualisées de la rente de superficie, de la valeur du terrain et de la valeur de retour des immeubles. Dans la méthodologie retenue par la Ville de Genève, la valeur de retour des immeubles n'est pas prise en considération en application du principe de prudence.

Cette approche a pour effet :

Pour les DDP intégrant une indemnité équitable au sens de l'art. 779g du Code civil de considérer que la valeur de cette indemnité vient éteindre la valeur de retour des immeubles.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

Pour les DDP ne prévoyant aucune indemnité équitable d'accepter que la non prise en considération de la valeur de retour des immeubles, à l'échéance des DDP, revient à sous-estimer la valeur actuelle du DDP, sous-estimation qui est matériellement difficile à estimer, ne pouvant pas prévoir l'état de dégradation du bien retourné, quand bien même une obligation d'entretien est généralement imposée aux preneurs de DDP.

- **Terrains nus**

Ces actifs sont réévalués à leur juste valeur. Il s'agit d'une valeur déterminée selon une méthode comparative basée sur la prise en considération de la zone de développement, de la densité autorisée et de la situation.

2.1.1.2 Comptabilisation des plus ou moins-values de réévaluation

Les éventuelles plus-values ou moins-values constatées à la suite de ces réévaluations périodiques sont comptabilisées en totalité sur l'exercice où la réévaluation a été effectuée.

Cas particulier:

Si la réévaluation périodique d'un actif du patrimoine financier résulte en une moins-value consécutive à une rénovation lourde de l'actif en question (c'est-à-dire que la précédente valeur de remplacement augmentée des frais de rénovation activés est supérieure à la valeur de remplacement réévaluée), alors cette moins-value est amortie selon les durées fixées à l'article 40 RAC, par analogie avec les catégories du patrimoine administratif (cf. note 2.2. Patrimoine administratif pour les durées).

2.1.1.3 Comptabilisation des mouvements des immobilisations

Les mouvements annuels des immobilisations font l'objet d'opérations comptables identifiées par des lignes spécifiques dans le tableau de la note de bilan 108 «Immobilisations corporelles Patrimoine financier».

- **Mise en exploitation**

Dès la mise en exploitation d'un objet, les dépenses totales nettes sont reportées dans les natures comptables adéquates. Cette mise en exploitation constate la mise à disposition d'un objet.

- **Mise en hors investissements**

Une mise hors investissement constate le transfert de crédits d'investissements bouclés de la catégorie «sous investissement» à la catégorie «hors investissement».

- **Autres entrées et sorties**

Ce sont des reclassements d'immobilisations entre différentes rubriques comptables ou au sein d'une même rubrique.

2.1.1.4 Crédit d'étude non suivi de réalisation

En cas de crédit d'étude non suivi de réalisation, les dépenses d'investissements sont amorties dans la catégorie des amortissements non planifiés sur une durée d'un an.

2.1.2 Placements financiers

Les placements financiers sont réévalués chaque année (art. 38 RAC).

Les placements financiers faisant l'objet d'une cotation sont réévalués à leur valeur de marché à la date de chaque clôture. Quant aux placements non cotés ou n'ayant pas de prix courant observable, ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, sous déduction de pertes de valeurs éventuelles, identifiées notamment par l'analyse de l'état des fonds propres des derniers états financiers disponibles de la contrepartie.

Participations Hôtel Métropole et Restaurant du Parc des Eaux-Vives

La détention de l'Hôtel Métropole et du Restaurant du Parc des Eaux-Vives poursuit un but de rendement. Ainsi, les participations de ces deux établissements, inscrites en placements financiers, sont évaluées à la valeur nette comptable de ces établissements à la date de clôture (mise en équivalence), déterminée sur la base de leurs états financiers retraités selon le MCH2.

Les comptes annuels détaillés de ces deux établissements sont présentés en annexe, dans la rubrique 107 «Placements financiers», de manière à suivre leur performance de rendement individuelle.

2.1.3 Créances et provision pour débiteurs douteux

2.1.3.1 Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers

Les créances regroupent l'ensemble des montants à recouvrer et prétentions envers des tiers, qui sont facturés ou dus contractuellement. Les créances non encore facturées sont portées au bilan comme actifs de régularisation.

2.1.3.2 Provision pour débiteurs douteux

L'évaluation de la provision sur débiteurs douteux est calculée selon les critères ci-dessous, reflétant ainsi le niveau de risque encouru. Ceux-ci ont été déterminés sur la base d'une analyse statistique :

- 100% des en cours échus de plus de 80 jours après la date de facturation. Le risque de non encaissement est alors considéré comme important et les procédures de recouvrement sont mises en œuvre;
- 100% des factures dont les débiteurs présentent des risques importants d'insolvabilité (débiteurs sans adresses, etc.);
- 30% du montant des en cours échus entre 35 et 80 jours après la date de la facturation. Le risque de non encaissement est considéré comme moyen et les procédures de rappels pour ces cas sont appliquées.

La provision pour débiteurs douteux est présentée en diminution de l'actif enregistré.

• Cas particulier: Gérance immobilière municipale (ci-après GIM)

La provision pour débiteurs douteux de la GIM est calculée en fonction des critères suivants :

- les créances ouvertes à la date de clôture, datant de plus de trois mois;
- les créances ouvertes datant de moins de trois mois ayant fait l'objet d'un rappel; les créances dont le montant est inférieur à CHF 50.- ne sont pas prises en compte;
- les créances relatives aux locataires dont le bail est résilié au 31 décembre sont provisionnées intégralement;
- les créances qui, sur la base d'une analyse juridique, ne justifient pas la constitution d'une provision sont exclues.

2.1.3.3 Changement de méthode comptable pour l'évaluation de la provision sur débiteurs douteux

Le changement de méthode d'évaluation de la provision pour débiteurs douteux pour les comptes annuels 2019 est consécutif à une étude statistique qui a permis d'adapter au mieux les tranches de calculs en fonction du risque réel constaté. Ce changement a eu pour effet un impact positif sur le compte de résultats pour un montant de kCHF 60.

2.1.3.4 Créances fiscales

Les recettes fiscales sont composées des impôts prélevés auprès des personnes physiques et des personnes morales.

Sur la base de l'article 44 RAC, les recettes fiscales sont comptabilisées selon le principe de la délimitation des impôts. A cet effet, le Département des finances de la République et Canton de Genève remet chaque année les résultats des recettes fiscales, des charges liées à la fiscalité et des créances fiscales qui doivent être intégralement enregistrées dans les comptes par les communes.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

Le principe de délimitation des impôts équivaut à comptabiliser les recettes qui sont dues pour l'année comptable concernée. Le Département des finances procède à une estimation des impôts de l'année N au 31.12.N. Les revenus fiscaux des communes sont gérés et transmis par le Département des finances à l'exception de la Taxe professionnelle communale).

2.1.3.5 Provision sur reliquat fiscal

Le reliquat fiscal fait l'objet d'une provision forfaitaire de 30% de son montant conformément à une méthode préconisée dans le manuel MCH2.

2.1.3.6 Changement de méthode comptable pour l'évaluation de l'impôt à la source

Sur la base de l'article 44 RAC relatif à la délimitation des impôts, le Service des affaires communales (SAFCO) a communiqué à toutes les communes le changement de méthode d'estimation et la méthode de comptabilisation de l'impôt à la source. Celui-ci sera établi pour la première fois sur la base de la production estimée, les montants étant communiqués par le Département des finances de la République et Canton de Genève. Préalablement, l'impôt à la source était comptabilisé selon le principe de caisse.

Cette modification entre en vigueur dès l'année fiscale 2019 et a pour conséquence les opérations comptables suivantes:

- la création d'une provision pour un montant total de kCHF 22'457, correspondant aux corrections d'impôt à la source devant encore intervenir après 2019 relatives aux années fiscales antérieures à 2019. Cette provision est enregistrée en contrepartie de la rubrique 4830 «Revenus divers extraordinaires» (revenus négatifs);
- l'ajustement de l'impôt à la source 2019 pour un montant de kCHF 36'801, correspondant aux correctifs constatés sur l'année 2019 mais relatifs aux années fiscales antérieures. Cette correction est enregistrée au crédit de la rubrique 4002 «Impôt à la source Personnes Physiques» en contrepartie de la rubrique 4830 «Revenus divers extraordinaires» (revenus négatifs).

Ces ajustements, pour un montant total de kCHF 59'258, sont constatés en revenus négatifs dans la rubrique 4830 «Revenus divers extraordinaires», car ils correspondent à l'ajustement à la baisse des taxations d'impôts à la source des années antérieures, et non à des charges d'impôts.

2.1.3.7 Taxe professionnelle communale

La Taxe professionnelle communale (ci-après TPC) se base sur les articles 301 et suivants de la Loi générale sur les contributions publiques (LCP D 3 05).

Compte tenu du principe de délimitation des impôts, les taxations de l'année fiscale N doivent être comptabilisées en revenus sur l'année N. Afin de s'approcher au mieux de ce principe, la Ville de Genève comptabilise, sur l'exercice N, les taxations effectives se rapportant à l'année N réalisées sur les mois de janvier et février de l'année N+1. Le reliquat de taxations fiscales restantes de l'année N n'étant pas estimable de manière fiable à la date de clôture, il n'a pas été comptabilisé sur l'exercice et est reporté sur le suivant.

Les taxes relatives à l'exercice 2019 comptabilisées sur la période du 1er janvier 2020 au 29 février 2020 ont fait l'objet d'un produit à recevoir sur l'exercice 2019 pour un montant de kCHF 19'500.

2.1.3.8 Provision sur créances de la Taxe professionnelle communale

L'évaluation de la provision pour créances de la TPC considérées comme douteuses, est calculée selon les critères suivants:

- 30% des postes des débiteurs ouverts à la date de clôture hors litiges judiciaires;
- 100% des postes des débiteurs qui sont en litige judiciaire devant le Tribunal de première instance, la Cour de justice ou le Tribunal fédéral;
- 100% des postes des débiteurs qui ont contesté et payé le montant de leurs taxes; les montants non contestés sont provisionnés à 30%;
- 30% du montant du produit à recevoir à la date de clôture.

2.1.3.9 Changement de méthode comptable pour l'évaluation de la provision sur créances de la Taxe professionnelle communale

Le changement de méthode d'évaluation de la provision pour créances douteuses de la TPC, applicable également à l'actif transitoire dédié, pour les comptes annuels 2019 permet d'aligner les méthodes suivies concernant les créances fiscales et ainsi d'être au plus proche du risque avéré. Ce changement de méthode a eu pour effet un impact négatif sur le résultat d'un montant de kCHF 2'813.

2.1.3.10 Provision sur autres créances

Les créances considérées douteuses liées aux missions de la Police municipale font l'objet d'une provision. Celle-ci est évaluée sur la base d'un forfait de 30% des postes ouverts, similaire aux créances fiscales.

2.1.3.11 Changement de méthode comptable pour l'évaluation de la provision sur autres créances

Ce changement de méthode d'évaluation de la provision sur autres créances pour les comptes annuels 2019 a eu pour effet un impact positif sur le résultat pour un montant de kCHF 1'094.

2.1.3.12 Pertes sur débiteurs et abandons de créances

Les pertes sur débiteurs sont comptabilisées sur la base d'un acte de défaut de biens. Elles peuvent également être constatées dans les cas précis suivants :

- prescription de la créance (articles 127 et suivants CO) ;
- impossibilité de poursuivre en raison du domicile du débiteur ou de la débitrice ;
- clôture de la faillite ;
- principe de proportionnalité (renonciation de poursuivre si les moyens à mettre en œuvre s'avèreraient trop onéreux par rapport au montant de la créance).

2.1.4 Stocks

Les stocks de fluide sont évalués au bilan au prix du marché ou au coût moyen pondéré (CMP), respectivement au plus bas des deux. Les autres stocks sont évalués au CMP ou au prix d'achat. Les stocks font l'objet d'un inventaire physique lors de la clôture annuelle.

2.1.5 Actifs de régularisation

Les actifs de régularisation du compte des investissements et du compte de résultats sont portés au bilan pour :

- des dépenses d'investissements ou des charges constatées avant la date de clôture du bilan mais qui doivent être imputées à la période comptable suivante, ou ;
- des recettes d'investissements ou des revenus devant être attribués à la période comptable clôturée, mais qui seront perçus ou facturés au cours de la période comptable suivante.

2.2 Patrimoine administratif

Le patrimoine administratif (ci-après PA) est composé des actifs détenus par la commune pour l'accomplissement direct des tâches publiques (art. 22 al.1 RAC).

2.2.1 Immobilisations du PA

2.2.1.1 Évaluation des immobilisations corporelles du PA

Les immobilisations corporelles portées à l'actif du patrimoine administratif sont comptabilisées au coût d'acquisition ou de construction. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan à titre de coût d'acquisition (art 40 RAC).

Une dépense est enregistrée en investissement si elle répond aux critères de l'article 25 RAC et est destinée à des biens dont l'existence et l'usage doivent être garantis pendant une certaine durée, soit :

- sous l'angle quantitatif, par une mise à disposition ou par un accroissement substantiel d'un équipement ;
- sous l'angle qualitatif, par une sensible augmentation de la durée d'existence d'un bien, liée à l'accroissement de sa valeur.

A contrario, les dépenses d'entretien destinées au patrimoine administratif sont enregistrées dans les rubriques du compte de fonctionnement. Elles visent à maintenir le potentiel de service du patrimoine de la Ville de Genève.

Bien que les coûts d'emprunt ne soient pas directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'une immobilisation, des intérêts intercalaires sont enregistrés à l'actif du bilan. Ils représentent le coût du financement des dépenses d'investissements et sont inclus dans le coût complet de l'immobilisation activée au bilan. Ceux-ci sont calculés sur les crédits d'investissements relatifs à des constructions ou des rénovations lourdes qui nécessitent des travaux d'une durée supérieure à 6 mois. Les intérêts sont calculés avec le taux annuel moyen de la dette consolidée de la Ville de Genève.

Les coûts de construction incluent également les prestations annuelles du personnel dédiées aux investissements. Ils sont capitalisés aux taux historiques de 4% pour les constructions et de 5% pour les rénovations sur la base du coût des investissements bruts.

Compte des investissements

Le compte des investissements reflète les mouvements du patrimoine administratif. Il présente les dépenses d'investissements en regard des recettes d'investissements. Ce compte enregistre aussi les dépenses d'investissements du patrimoine financier.

Seuil d'activation des investissements

L'article 39 RAC prévoit la possibilité de comptabiliser une dépense d'investissement inférieure ou égale à kCHF 100 pour un seul objet, dans le compte de fonctionnement.

Les dépenses supérieures à kCHF 100 représentant des investissements doivent obligatoirement être activées au bilan.

La Ville de Genève soumet au Conseil municipal des propositions de crédit d'investissement d'acquisition d'objets groupés dont les valeurs individuelles sont inférieures au montant mentionné ci-dessus.

Évaluation des travaux effectués

Afin de s'assurer du respect des principes d'exhaustivité et de comptabilité d'exercice (art. 106 LAC), une évaluation des travaux effectués à la date de clôture et n'ayant pas encore fait l'objet d'une facturation par les entreprises est portée à l'actif du bilan de la Ville de Genève en contrepartie d'un compte de passif de régularisation. Cette évaluation est effectuée pour les dépenses d'investissements des patrimoines administratif et financier. Elle est déterminée grâce à l'analyse du degré d'avancement des travaux en cours sur les chantiers significatifs à la date de clôture (cf. Passifs de régularisation).

2.2.1.2 Comptabilisation des mouvements des immobilisations

Les mouvements annuels des immobilisations font l'objet d'opérations comptables identifiées par des lignes spécifiques dans le tableau des notes de bilan 140 «Immobilisations corporelles du Patrimoine administratif» et suivantes.

- Mise en exploitation

Dès la mise en exploitation d'un objet, les dépenses totales nettes sont reportées dans les natures comptables adéquates. Cette mise en exploitation constate la mise à disposition d'un objet. Elle entraîne de facto, une diminution de valeur de l'objet. Cette perte de valeur est le résultat d'une usure ou de l'obsolescence de l'objet. Un amortissement est alors calculé constatant la diminution de valeur de l'objet sur la base de la durée d'utilisation selon la catégorie de l'immobilisation.

- Mise en hors investissements

La mise hors investissement constate la sortie d'un actif totalement amorti au 31 décembre 2018.

- Autres entrées et sorties,

Ce sont des reclassements d'immobilisations entre différentes rubriques comptables ou au sein d'une même rubrique.

2.2.2 Amortissement des immobilisations du PA

Les amortissements des biens du patrimoine administratif concernent les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les subventions d'investissements et s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Les amortissements sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire indirecte, laquelle consiste à amortir l'investissement sur sa durée de vie à un taux constant et à comptabiliser son amortissement dans un compte d'actif négatif.

Les taux d'amortissement et les durées d'utilisations prévus par l'article 40 al. 7 RAC sont les suivants :

Catégorie de placements	Durée d'utilisation	Taux d'amortissement
Terrains non bâtis, soit les parcs publics, les cimetières, les forêts	40 ans	2.50%
Ouvrage d'assainissement, canalisations, correction des cours d'eau	40 ans	2.50%
Travaux de génie civil (notamment les routes)	30 ans	3.33%
Bâtiments, terrains bâtis, rénovations lourdes	30 ans	3.33%
Véhicules spéciaux	15 ans	6.67%
Aménagements divers	10 ans	10.00%
Rénovations légères génie civil	10 ans	10.00%
Installations fixes (équipements et les installations techniques)	10 ans	10.00%
Biens meubles, véhicules, machines	8 ans	12.50%
Immobilisations incorporelles (brevets, logiciels, licences, etc.)	5 ans	20.00%

L'amortissement planifié des investissements du patrimoine administratif est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées sont en adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC.

Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée par la comptabilisation d'un amortissement non planifié et justifiée par des pièces probantes.

L'article 40 al. 4 RAC indique que la première annuité d'amortissement doit être comptabilisée lors de la première année d'utilisation de l'investissement, sur la base du crédit net réel.

Lorsque les biens acquis correspondent à une catégorie d'investissement comme des véhicules, mobilier, etc., l'amortissement débute dès la première dépense.

La Ville de Genève commence à amortir ses objets le mois suivant la mise à disposition du bien ou de l'objet.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

Cas particulier d'amortissement des crédits d'études

L'amortissement des dépenses d'investissements des crédits d'étude suivis de réalisation et des frais de concours liés à un objet suivis de réalisation sont concomitants avec l'amortissement du crédit principal.

Les crédits d'étude ou frais de concours liés à un objet non suivis de réalisation sont amortis intégralement dans l'année où la décision d'abandon du projet a été prise. Ils sont comptabilisés comme des amortissements non planifiés.

2.2.3 Prêts

Les prêts regroupent les financements accordés à des tiers. Ces financements sont votés par le Conseil municipal (à l'exception des placements financiers mentionnés à l'article 57 al.3 RAC).

Les prêts sont comptabilisés à la valeur nominale. Les prêts et les participations permanentes du patrimoine administratif ne sont amortissables que si la solvabilité des débiteurs ou le rendement l'exigent (art. 40 al.7 let. q RAC).

2.2.4 Participations du PA

Les participations sont des financements accordés à des tiers sous forme de participation au capital social avec les droits de propriété qui y sont attachés, ainsi que les acquisitions de titres de propriété d'entreprises ou d'organisations tierces.

Elles sont classées au patrimoine administratif conformément aux délibérations votées par le Conseil municipal. Ces participations sont inaliénables, notamment en raison des dispositions légales.

Les participations sont comptabilisées et inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition indépendamment d'une limite d'investissement éventuelle dans le compte des investissements. Les participations ne sont pas amorties. En cas de perte de valeur, elles font l'objet d'un correctif d'actif (art. 40 al.7 let. q RAC). La perte de valeur est calculée sur la base des états financiers de l'entité concernée à la date du bouclage.

2.2.5 Subventions d'investissements

Les subventions d'investissements sont versées à des tiers (cantons, communes, fondations communales, privés, etc.) dans le but de financer l'acquisition, la construction ou la rénovation de leurs biens durables. Elles se retrouvent également sous la forme de contributions financières pour le financement de fonds intercommunaux.

Cas particuliers d'amortissement

Les subventions d'investissements versées à des entités privées sont amorties sur 5 ans. Les subventions d'investissements versées à des entités publiques sont amorties selon la durée d'utilisation de l'objet financé. La durée d'amortissement est fixée comme s'il s'agissait d'un investissement propre.

2.3 Capitaux de tiers

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale (art. 43 RAC).

2.3.1 Engagements courants

Ils sont comptabilisés à la valeur nominale et leur exigibilité est inférieure à un an.

2.3.2 Engagements financiers à court terme et à long terme

Ces engagements financiers sont enregistrés à leur valeur nominale en fonction de leur catégorie :

- À court terme si l'échéance est inférieure ou égale à un an ;
- À long terme, si l'échéance est supérieure à un an.

2.3.3 Instruments financiers et de couverture

La Ville de Genève utilise des instruments de couverture de flux futurs (cash-flow hedge) lorsqu'elle met en place une stratégie de fixation des taux sur les emprunts externes, afin de neutraliser les risques hautement probables de fluctuation de paiements d'intérêts.

Le gain (ou la perte) dû à l'évaluation de ces instruments de couverture à leur juste valeur est comptabilisé dans la rubrique de capital propre : « Réserve de valeur marchande sur instruments financiers » si la couverture des risques est considérée comme efficace. Dans le cas où celle-ci est reconnue comme inefficace ou partiellement inefficace, la part inefficace de variation de juste valeur est enregistrée immédiatement dans le compte de résultats. La juste valeur est déterminée par constatation des données des marchés financiers à la date de clôture, confirmées par les contreparties ou les experts.

Lorsqu'un instrument de couverture est vendu ou résilié, les gains (ou les pertes) cumulés précédemment dans le compte de fortune sont conservés en fortune et repris en résultat linéairement sur la durée restante du sous-jacent initialement couvert. Si la prime de sortie payée ou reçue est différente des gains (ou des pertes) cumulés, la différence est immédiatement enregistrée dans le compte de résultats.

2.3.4 Passifs de régularisation

Les passifs de régularisation du compte des investissements et du compte de résultats sont portés au bilan pour :

- des recettes d'investissements ou des revenus constatés avant la date de clôture du bilan, mais qui doivent être imputés à la période comptable suivante ou ;
- des prestations fournies par des tiers avant la date de clôture du bilan (dépenses d'investissements ou charges), mais qui seront facturées uniquement au cours de la période comptable suivante.

Cas particuliers

- Application d'un seuil

Un seuil de comptabilisation pour les passifs de régularisation a été fixé à kCHF 10 par prestation ou livraison à l'exception des subventions, des écritures liées aux charges de personnel et des revenus.

Pour les services suivants, ce seuil est appliqué :

- par objet et par nature comptable pour les travaux suivis par la Direction du patrimoine bâti ;
- par compte et centre de coûts pour les travaux suivis par la Gérance immobilière municipale.

- Méthodologie pour l'évaluation des passifs de régularisation pour les travaux liés aux grands chantiers

Les travaux effectués et non encore facturés par les entreprises à la date de clôture sont évalués et comptabilisés dans les actifs immobilisés en contrepartie des passifs de régularisation.

Cette évaluation est déterminée pour les chantiers significatifs selon la méthode suivante :

- identification de la totalité des commandes engagées en francs ;
- application d'un taux d'avancement des travaux (communiqué par les mandataires chargés du suivi des ouvrages). Cette opération permet d'évaluer la totalité des travaux effectués à la date de clôture ;
- déduction du total des factures déjà reçues à la date de clôture.

Cette méthode a été appliquée pour un nombre déterminé de grands chantiers de construction et de rénovation de bâtiments entrepris par la Ville de Genève.

2.3.5 Provisions

Une provision est un engagement probable, contractuel ou factuel fondé sur un événement situé dans le passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, et qui peuvent être raisonnablement évalués. La Ville de Genève comptabilise ses provisions, quand les conditions suivantes sont remplies cumulativement :

- il s'agit d'un engagement actuel, découlant d'un événement survenu dans le passé ;
- la sortie de fonds nécessaire à faire face à l'engagement est probable (probabilité > 50%) ;
- le montant de l'engagement peut être estimé de manière fiable ;
- le montant de la provision est supérieur à kCHF 10 par cas.

Les directions des départements et des services analysent l'intégralité des affaires en cours (litiges ou contentieux avec un tiers) et évaluent la probabilité d'occurrence du risque et de son impact financier potentiel. Le cas échéant, une provision pour risque est évaluée et comptabilisée à la date de clôture.

Concernant les provisions existantes, elles font l'objet d'une réévaluation à la date de clôture.

2.3.6 Engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers

2.3.6.1 Financements spéciaux

Les financements spéciaux consistent en l'affectation obligatoire de moyens à l'accomplissement d'une tâche publique définie. Les financements spéciaux doivent reposer sur une base légale formelle. Ils doivent respecter les principes de non-affectation de l'impôt général et de causalité (art. 123 LAC).

Ils reposent sur une base légale sur lesquels la commune n'a pas d'emprise. Ils sont classifiés en capitaux des tiers. Il s'agit dans ce cas de financements spéciaux pour lesquels des émoluments ou taxes déterminés ayant un rapport causal avec l'utilisation sont affectés par la loi.

2.3.6.2 Fonds spéciaux

Les fonds spéciaux consistent en la décision d'affecter des moyens à l'accomplissement d'une tâche publique définie. Leur création doit reposer sur une décision ainsi qu'un règlement du Conseil municipal (art. 124 LAC).

Seuls les fonds formés par des legs ou donations de tiers avec conditions d'utilisation du capital ou des revenus de celui-ci fixées par le tiers, sont rattachés aux fonds spéciaux de capitaux de tiers.

Évaluation des fonds spéciaux

Les fonds spéciaux enregistrés en capitaux de tiers reçus sous la forme de dons et de legs par des tiers sont enregistrés à leur valeur nominale.

La gestion des valeurs mobilières appartenant aux fonds spéciaux est soumise au Règlement fixant les principes de gestion de la fortune des fonds spéciaux de la Ville de Genève (LC21 821).

Les titres appartenant aux fonds spéciaux sont réévalués chaque année.

Concernant les immeubles détenus par les fonds spéciaux, ceux-ci ne sont pas réévalués à la date de clôture. Selon les dispositions des donateurs ou des testateurs, les revenus immobiliers doivent être affectés à des tâches définies. Par conséquent, les immeubles ne peuvent être aliénés et sont assimilés à du patrimoine administratif.

L'engagement net de la Ville de Genève envers les fonds est porté au bilan dans la rubrique 2092 «Engagements envers les legs et fondations sans personnalité juridique enregistrés comme capitaux de tiers», en dérogation au principe de non compensation des actifs et des passifs.

2.4 Capitaux propres

2.4.1 Fonds enregistrés comme capital propre

Les fonds enregistrés comme capital propre consistent en des fonds créés par la commune en vue d'affecter des moyens financiers à l'accomplissement d'une tâche publique. A cet effet, l'article 124 alinéa 3 LAC stipule que les fonds spéciaux sont rattachés au capital propre lorsque :

- la base légale peut être changée par la propre collectivité, ou ;
- la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais que celui-ci laisse à la collectivité concernée une marge importante d'aménagement.

La création de fonds spéciaux doit reposer sur une décision ainsi qu'un règlement du Conseil municipal selon l'article 124 LAC.

2.4.2 Réserve de politique budgétaire (réserve conjoncturelle)

Dans sa séance du 12 septembre 2017, le Conseil municipal a voté la création d'une réserve comptable appelée réserve conjoncturelle et assimilée aux fonds propres. Celle-ci est dotée du règlement LC 21 192 lequel décrit, notamment son but et son fonctionnement. Conformément à celui-ci, le montant affecté à cette réserve fait l'objet d'un projet de délibération d'affectation du résultat établi pour l'approbation des comptes annuels de la Ville de Genève.

2.4.3 Réserve de valeur sur instruments financiers

La réserve de valeur sur instruments financiers enregistre les justes valeurs des instruments financiers ayant un but de couverture efficace.

2.5 Subventions non monétaires (gratuités)

2.5.1 Présentation des subventions non monétaires

Conformément à la recommandation du SAFCO, les subventions non monétaires accordées par la Ville de Genève sont publiées en annexe. Elles sont publiées dans les comptes détaillés par département.

2.5.2 Changement de présentation des subventions non monétaires

Les subventions non monétaires étaient enregistrées dans les rubriques 39 et 49 « Imputations internes » dans les comptes annuels 2018. La nouvelle présentation des subventions non monétaires en annexe a un impact à la baisse des comptes 39 et 49 « Imputations internes » s'élevant à kCHF 45'686 dans les comptes annuels 2019.

6.6 Notes relatives au bilan

6.6.1 Disponibilités et placements à court terme (100)

En milliers de francs	Notes	31.12.2019	31.12.2018
1000 Caisse	a)	149	206
1001 La Poste	b)	7'512	4'640
1002 Banque	c)	2'699	202
1004 Cartes de débit et de crédit		9	17
1009 Autres disponibilités		2	3
Total		10'371	5'068

- a) Les caisses sont principalement utilisées par les services dans le cadre de leurs activités en faveur du public.
- b) La Ville de Genève dispose d'une limite de crédit pour le trafic des paiements de CHF 10 mio accordée par Postfinance. Au 31 décembre 2019, cette limite n'est pas utilisée.
- c) La Ville de Genève dispose d'une limite de crédit de CHF 100 mio accordée par la Banque cantonale de Genève. Au 31 décembre 2019, cette limite n'est pas utilisée.

6.6.2 Créances (101)

En milliers de francs	Notes	31.12.2019	31.12.2018
1010 Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	a)	17'839	12'575
1011 Comptes courants avec des tiers	b)	68'806	50'856
1012 Créances fiscales	c)	220'706	247'140
1013 Acomptes à des tiers		85	71
1014 Créances sur transferts	d)	2'323	2'655
1015 Comptes courants internes	e)	8'172	8'172
1016 Avances pour frais administratifs provisoires		5	6
1019 Autres créances		275	601
Total		318'211	322'076

a) Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers (1010)

En milliers de francs		Notes	31.12.2019	31.12.2018
Entités administratives	Natures des créances facturées			
Service de la police municipale	Amendes	a1)	5'623	16'894
Service de l'aménagement, génie civil et mobilité	Participations de travaux d'entretien et d'investissements, location du réseau secondaire	a2)	6'048	7'122
Gérance immobilière municipale	Revenus locatifs	a3)	5'820	7'497
Service d'incendie et secours	Transports ambulances, abonnements alarmes, etc.		2'406	1'765
Service de l'espace public	Redevances d'utilisation du domaine public		1'710	1'237
Services des pompes funèbres, cimetières et crématoires	Prestations de services		565	660
Direction des constructions et de l'aménagement	Divers	a4)	1'872	1'872
Autres services municipaux	Divers		2'285	1'865
Total des créances			26'329	38'912
Provision pour débiteurs douteux		a5)	-11'678	-29'152
Total net des créances			14'651	9'760
Administration fédérale des contributions et tiers	Impôts anticipés suisses et étrangers à récupérer	a6)	2'168	1'940
Hôtel Métropole	Charges diverses d'exploitation	a7)	1'009	839
Restaurant du Parc des Eaux-Vives	Charges diverses d'exploitation	a7)	11	36
Total des créances			17'839	12'575

- a1) En date du 7 mars 2019, les litiges qui opposaient la Ville de Genève et la République et Canton de Genève concernant, d'une part, le recouvrement des amendes d'ordre en matière de stationnement jusqu'au 31 décembre 2018, et d'autre part, les revenus générés par les horodateurs situés sur le territoire municipal de 2015 à 2018, ont fait l'objet d'une convention entre les deux parties. Celle-ci a porté sur un versement unique par la République et Canton de Genève d'un montant de CHF 18.2 mios pour solde de tout compte s'agissant des prétentions de la Ville de Genève faisant l'objet des procédures, commandement de payer et courriers, ainsi que pour toute prétention de nature identique éventuellement courue jusqu'au 31 décembre 2018.

Compte tenu du caractère global de cet accord, cette somme a été attribuée au prorata des montants à recevoir par service comme détaillé ci-dessous:

Service de la police municipale

- du montant de CHF 15.59 mios pour des amendes exigibles pour les années antérieures au 31 décembre 2018 et constaté dans la rubrique 101 «Créances»;
- des produits à recevoir pour des amendes de 2016 à 2018 de CHF 22.20 mios constatés au 31 décembre 2018, dans la rubrique 104 «Actifs de régularisation».

Service de l'espace public.

- des produits à recevoir pour des revenus de 2015 à 2018 générés par les horodateurs de CHF 30.90 mios constatés au 31 décembre 2018, dans la rubrique 104 «Actifs de régularisation».

Le montant du solde résiduel à percevoir de ces revenus a été comptabilisé dans la rubrique 3181 «Pertes sur créances effectives» pour un montant de CHF 50.49 mios.

Toutes les provisions constituées à cet effet ont fait l'objet d'une reprise dans la rubrique 3180 «Dépréciation sur créances» pour un montant de CHF 68.69 mios.

Demurait réservé dans la convention portant sur le produit des amendes d'ordre infligées par les contrôleurs du stationnement ou par les agents de la police municipale sur le territoire de la Ville de Genève et des ordonnances pénales (hors émoulement) prononcées suite aux rapports établis par ces derniers, encaissées après le 31 décembre 2018 par le Service des contraventions, concernant les infractions commises en 2017 et 2018. N'ayant pas l'évaluation des montants concernés toujours en suspens à la date de clôture, la Ville de Genève n'a pas enregistré de créance au 31 décembre 2019 correspondant à ces montants résiduels.

Par ailleurs, conformément à la convention portant sur le contrôle du stationnement sur le territoire de la Ville de Genève signée en décembre 2018, la Ville de Genève a confié la mission de contrôle du stationnement à la Fondation des parkings, sur l'ensemble de son territoire municipal du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2021. La mise en place technique de ce nouveau flux a été opérationnelle à partir du mois de juin 2019, et la République et Canton de Genève a continué à assurer la gestion des amendes infligées par la Fondation des parkings jusqu'à fin mai 2019. Au moment du transfert de compétence, la République et Canton de Genève a rétrocédé le montant des amendes encaissées. En revanche, les amendes non encaissées n'ont pas été enregistrées dans la comptabilité de la Ville de Genève, et le sont au fur et à mesure des encaissements réalisés. En fin d'année, faute d'information, la Ville de Genève est dans l'incapacité d'estimer le montant encore à recevoir, et n'a donc pas enregistré de produit à recevoir dans ses comptes 2019.

- a2) Les créances du service de l'aménagement, génie civil et mobilité se composent notamment :

- de factures émises en fin d'année au Fond Intercommunal d'Assainissement concernant le loyer 2019 pour le financement de la réalisation, la transformation et l'extension du réseau secondaire pour un montant de kCHF 1'950, ainsi que du 2ème acompte 2019 pour l'entretien et l'exploitation du réseau secondaire, pour un montant de kCHF 1'398;
- du solde sur la facture émise à la République et Canton de Genève concernant l'entretien des routes pour l'année 2016 pour un montant de kCHF 2'000. Celle-ci est complètement provisionnée.

- a3) En 2018, les rentes de superficie à recevoir pour le Parking de Plainpalais pour les périodes de 2015 à 2017 ont été enregistrées dans les créances ouvertes pour un montant total de kCHF 3'653. Ce montant a été intégralement provisionné. Malgré la contestation de la Fondation des parkings sur le calcul et l'exigibilité de ces rentes, elle s'est acquittée de ce montant qui a été enregistré dans la rubrique 2003 «Acomptes de tiers reçus». Une procédure arbitrale entre les parties a été initiée.

En 2019, compte tenu de l'avancée du dossier juridique, les créances ont été éteintes avec les acomptes versés par la Fondation des parkings pour un montant de kCHF 3'653 et la provision pour débiteurs douteux y relative a fait l'objet d'une reprise.

La procédure arbitrale étant toujours en cours, une provision pour litige d'un montant total de kCHF 5'182 a fait l'objet d'une comptabilisation dans la rubrique 208 «Provision à long terme» correspondant aux rentes réclamées par la Ville de Genève de 2015 à 2018 plus intérêts. La procédure arbitrale étant dans sa phase initiale, aucun frais de procédure n'a fait l'objet d'une provision à la date de clôture par manque d'information vérifiable.

- a4) Suite à la cession de la société immobilière Alpes 12 en 2017, la Ville de Genève s'efforce de collecter le montant dû par l'ancien actionnaire s'élevant à kCHF 1'872. Compte tenu de l'incertitude importante sur la possibilité de recouvrer cette créance, une provision pour débiteurs douteux d'un montant équivalent a été enregistrée.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

a5) Le tableau ci-dessous indique la variation de la provision pour débiteurs douteux par service

En milliers de francs	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Provision pour débiteurs douteux			
Service de la police municipale 1)	1'687	16'605	-14'918
Service de l'aménagement, génie civil et mobilité	2'133	2'018	115
Gérance immobilière municipale 2)	3'787	6'294	-2'507
Service d'incendie et secours	1'039	1'112	-73
Service de l'espace public	472	456	16
Services des pompes funèbres, cimetières et crématoires	169	144	25
Direction des constructions et de l'aménagement	1'872	1'872	-
Autres services municipaux	519	651	-132
Total des créances Entités administratives	11'678	29'152	-17'474

- 1) La diminution de provision est principalement due à la dissolution de la provision sur le litige avec la République et Canton de Genève à la suite de la signature de la convention mentionnée sous la lettre a1).
- 2) La variation de la provision est notamment due à :
- la diminution d'un montant de kCHF 3'653 liée aux rentes de superficie de 2015 à 2017 du Parking de Plainpalais pour lesquelles le risque est désormais provisionné (cf. note tableau des provisions, cf. note a2 ci-dessus) ;
 - la mise en provision d'un montant de kCHF 1'200 de la rente de superficie 2019 du Parking de Plainpalais ;
 - la création d'une provision pour un montant de kCHF 523 concernant la créance envers une société coopérative. Celle-ci concerne le remboursement à long terme de frais avancés par la Ville de Genève conformément au droit de superficie accordé le 3 juillet 1997.
- a6) Ce poste concerne principalement l'impôt anticipé à recevoir sur les dividendes perçus en 2019 sur les titres suisses pour un montant de kCHF 1'991 et sur les titres étrangers pour un montant de kCHF 177.
- a7) Les charges payées par la Ville de Genève pour le compte des activités distinctes de l'Hôtel Métropole et du Restaurant du Parc des Eaux-Vives ont été rechargées et étaient toujours ouvertes à la fin de l'exercice.

b) Comptes courants avec des tiers (1011)

En milliers de francs	Notes	31.12.2019	31.12.2018
État de Genève			
Droit des carburants 2019	b1)	760	793
Solde des impôts à récupérer	b2)	61'384	49'537
Tiers			
Entités subventionnées		202	217
Services Industriels de Genève	b3)	6'085	-
Assurances sociales		375	309
Total		68'806	50'856

- b1) Le montant de kCHF 760 correspond à la part revenant à la Ville de Genève des droits sur les carburants rétrocédés par la Confédération à la République et Canton de Genève. Ce montant correspond au décompte fourni par la République et Canton de Genève se basant sur des chiffres de l'année 2016.
- b2) Le montant de kCHF 61'384 correspond à la part des impôts restant à recevoir de l'État de Genève sur la perception des rentrées fiscales en 2019.
- b3) La redevance d'utilisation du domaine public due par les Services industriels de Genève à la Ville de Genève pour l'année 2019 s'élève à kCHF 11'085. Les deux parties ont convenu de fractionner le versement de la rente par acompte trimestriel sur les exercices 2019 et 2020. Deux versements pour un montant total de kCHF 5'000 ont été effectués en 2019 et le solde sera réglé dans l'exercice 2020.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

6489

c) Créances fiscales (1012)

Conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP D 3 05), la fiscalité des communes est traitée par l'État de Genève, à l'exception de la Taxe professionnelle communale dont la gestion fait partie des compétences communales. L'Administration fiscale cantonale (AFC) se charge de la taxation et de la perception des impôts sur les personnes physiques, sur les personnes morales et sur les chiens.

En milliers de francs	Notes	31.12.2019	31.12.2018
Reliquats sur les impôts			
Centimes communaux sur les personnes physiques		300'290	325'731
Centimes communaux sur les personnes morales		1'604	17'025
Impôts sur les chiens		29	56
Total des reliquats sur les impôts		301'923	342'812
Provision sur les reliquats des impôts		-90'577	-102'844
Total net des reliquats sur les impôts		211'346	239'968

En milliers de francs	31.12.2019	31.12.2018
Taxe professionnelle communale (TPC)		
Créances liées à la TPC	18'877	18'908
Provision sur les créances liées à la TPC	-9'517	-11'736
Total net des créances liées à la TPC	9'360	7'172

Totaux nets	220'706	247'140
--------------------	----------------	----------------

En milliers de francs	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Provision sur les reliquats des impôts			
Provision sur les reliquats sur les personnes physiques	90'087	97'719	-7'632
Provision sur les reliquats sur les personnes morales	481	5'108	-4'627
Provision sur les reliquats sur les impôts sur les chiens	9	17	-8
Total	90'577	102'844	-12'267

Provision sur les créances liées à la TPC			
Provision sur créances liées à la TPC	9'517	11'736	-2'219

Total des provisions sur créances fiscales	100'094	114'580	-14'486
---	----------------	----------------	----------------

d) Créances sur transferts (1014)

Le montant de kCHF 2'323 concerne le solde de la subvention pour la construction de l'école de Chandieu à percevoir auprès du Fonds intercommunal pour le développement urbain. Le règlement de cette subvention à recevoir s'échelonne jusqu'en 2026, à hauteur d'un montant annuel de kCHF 332. Il n'y a pas d'indication à la date de clôture qu'une dépréciation de cette créance soit nécessaire.

e) Comptes courants internes (1015)

Les comptes courants de l'Hôtel Métropole et du Restaurant du Parc des Eaux-Vives correspondent à l'addition de rétrocessions dues par les deux établissements à la Ville de Genève, mais non exigées. Malgré les résultats des établissements sur l'année 2019 et la situation des fonds propres du Restaurant du Parc des Eaux-Vives, la capacité de recouvrement de ces créances n'est pas remise en cause compte tenu des liquidités à disposition à la date de clôture par les deux établissements. Ceci fera cependant l'objet d'une analyse spécifique régulière.

En milliers de francs	Notes	31.12.2019	31.12.2018
Compte courant Hôtel Métropole		7'096	7'096
Compte courant Restaurant du Parc des Eaux-Vives		1'076	1'076
Total		8'172	8'172

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

6.6.3 Actifs de régularisation (104)

En milliers de francs	Notes	31.12.2019	31.12.2018
1040 Charges de personnel		33	-
1041 Charges de biens, services, d'exploit.		2'483	2'808
1042 Impôts	a)	13'981	21'600
1043 Transferts du compte de résultats	b)	2'178	856
1044 Charges financières/revenus financiers	c)	17'852	32'915
1045 Autres revenus d'exploitation	d)	5'506	5'160
1046 Comptes des investissements		44	-
Total		42'077	63'339

a) Impôts (1042)

En milliers de francs	Notes	31.12.2019	31.12.2018
Taxe professionnelle communale à recevoir	a1)	19'500	21'600
Provision de 30%		-5'850	-
Total net Taxe professionnelle communale à recevoir		13'650	21'600
Impôt sur les chiens à recevoir	a2)	331	-
Total net impôts à recevoir		13'981	21'600

- a1) Les taxations se rapportant aux exercices 2019 et antérieurs effectuées sur le mois de janvier et février 2020 s'élèvent à kCHF 19'500. Une provision d'un montant de kCHF 5'850 calculée sur la base d'un taux forfaitaire de 30% appliqué sur le montant de ces taxations a été constituée pour couvrir leur risque de non recouvrement au 31 décembre 2019.

Le reliquat de taxation des années 2019 et antérieures restant à produire après février 2020 n'a pas pu être estimé compte tenu du manque d'information disponible et de la complexité d'évaluer de manière fiable ce reliquat.

- a2) La votation populaire refusant l'abolition de l'impôt sur les chiens a eu lieu le 9 février 2020. Les impôts sur les chiens 2019 seront taxés par l'Administration fiscale cantonale sur l'année 2020. Par conséquent, un actif de régularisation de kCHF 331 évalué sur la base de l'impôt enregistré dans les comptes 2018 a été comptabilisé.

b) Transferts du compte de résultats (1043)

Une augmentation de la subvention en faveur de la Fondation d'art dramatique pour la saison 2019-2020 d'un montant de kCHF 2'500 a été votée et versée en 2019. Un actif transitoire pour la moitié de la saison, soit un montant de kCHF 1'250 a été comptabilisé.

c) Charges financières/revenus financiers (1044)

En milliers de francs	Notes	31.12.2019	31.12.2018
Produit à recevoir de contreparties bancaires		23'251	18'080
Provision pour non recouvrement		-23'251	-18'080
Produit net à recevoir de contreparties bancaires	c1)	-	-
Produit à recevoir de l'État de Genève - Horodateurs		9'906	30'900
Provision pour non recouvrement		-9'906	-30'900
Produit net à recevoir de l'État de Genève - Horodateurs	c2)	-	-
Prime de sortie SWAP	c3)	13'330	14'421
Frais d'emprunt payés d'avance	c4)	2'925	3'416
Redevance SIG à recevoir	c5)	-	11'976
Autres charges financières/revenus financiers		1'597	3'702
Total		17'852	32'915

- c1) Le montant de kCHF 23'251 correspond au cumul des intérêts négatifs dû par les contreparties bancaires n'honorant pas leurs obligations contractuelles concernant l'application des taux négatifs LIBOR franc suisse. Ce montant concerne les exercices 2015 à 2019 et fait l'objet d'une provision (cf. rubrique 201 et 206 « Engagements financiers à court terme et long terme »).
- c2) Le produit à recevoir et la provision comptabilisés en 2018 pour un montant de kCHF 30'900 concernant les revenus liés aux horodateurs pour la période 2015 à 2018 a fait l'objet d'une régularisation suite à la convention entre la Ville de Genève et la République et Canton de Genève décrite à la rubrique 1010 « Créances ».
- Une convention portant sur la gestion des systèmes d'encaissement des taxes de stationnement (horodateurs, smartphones) sur le territoire municipal de la Ville de Genève entre celle-ci et la Fondation des Parkings a été signée en décembre 2018. Il est notamment convenu que la Fondation encaisse et verse sur un compte de consignment, ouvert à son seul nom, l'intégralité des recettes des horodateurs qui s'élève à kCHF 9'906 pour l'exercice 2019, dans l'attente d'un nouvel accord entre la Ville de Genève et de la République et Canton de Genève. Compte tenu des discussions actuelles entre la Ville de Genève et la République et Canton de Genève, ce montant a été intégralement provisionné.
- c3) Se référer à la note sur les instruments dérivés et de couverture.
- c4) Ce montant correspond aux frais d'émission des emprunts à long terme. Ces frais sont répartis sur la durée de chaque emprunt. (cf. rubrique 201 et 206 « Engagements financiers à court terme et long terme »).
- c5) Compte tenu d'un nouvel échéancier de paiement désormais anticipé concernant la redevance d'utilisation du domaine public par les Services industriels de Genève versée à la Ville de Genève, le solde dû est comptabilisé dans la rubrique 1011 « Comptes courants avec des tiers ».

d) Autres revenus d'exploitation (1045)

En milliers de francs	Notes	31.12.2019	31.12.2018
Produit à recevoir de l'État de Genève - Amendes		-	22'200
Provision pour non recouvrement		-	-22'200
Produit net à recevoir de l'État de Genève - Amendes	d1)	-	-
Autres revenus à recevoir	d2)	5'506	5'160
Total		5'506	5'160

- d1) Le produit à recevoir et la provision comptabilisés en 2018 pour un montant de kCHF 22'200 concernant les revenus liés aux amendes pour la période 2016 à 2018 a fait l'objet d'une régularisation suite à la convention entre la Ville de Genève et la République et Canton de Genève décrite à la rubrique 1010 « Créances ».
- d2) Le montant de kCHF 5'506 correspond principalement à des charges de chauffage des immeubles locatifs appartenant au patrimoine financier, devant être mis en regard des acomptes de chauffage reçus des locataires (cf. rubrique 200 « Engagements courants », note 2003 « Acomptes de tiers reçus »).

6.6.4 Marchandises, fournitures et travaux en cours (106)

En milliers de francs	Notes	31.12.2019	31.12.2018
1060 Articles de commerce	a)	242	267
1061 Matières premières et auxiliaires	b)	3'245	3'399
Total		3'487	3'666

- a) Les stocks d'articles de commerce sont constitués d'objets destinés à la vente.
- b) Les stocks de matières premières et auxiliaires sont constitués notamment de matières consommables telles que de matériaux pierreux, des combustibles, des fournitures de bureaux, des vêtements professionnels, des fondants chimiques et des pièces pour véhicules.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir) Proposition: comptes 2019

6.6.5 Placements financiers (107)

En milliers de francs	Notes	31.12.2019	31.12.2018
1070 Actions et parts sociales	a)	119'272	119'341
1079 Autres placements financiers à long terme	b)	70'055	69'603
Total		189'327	188'944

a) Actions et parts sociales (1070)

En milliers de francs	Notes	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Sociétés anonymes				
Banque Cantonale de Genève	a1)	117'215	115'708	1'507
Banque Nationale Suisse		27	21	6
Société coopérative				
Société coopérative d'habitation Genève		143	143	-
Placements				
Portefeuille UBS (Fonds Galland)	a2)	-	1'430	-1'430
Placement divers La Flamme	a3)	1'887	2'039	-152
Total		119'272	119'341	-69

a1) La plus-value latente de kCHF 1'507 provient de la réévaluation des 602'646 actions de la Banque Cantonale de Genève à la valeur du marché au 31 décembre 2019. Ces actions figurent au PF.

a2) Au 1er janvier 2018, les Fonds Galland «Encouragement artistique» et «Logements ouvriers» ont été reclassés en fonds propres. Les titres appartenant à ces fonds ont été vendus, afin d'éteindre le risque de perte de valeur liés aux fluctuations des cours de marché. Cette vente a généré une plus-value nette de kCHF 240, qui a été attribuée aux fonds (cf. rubrique 291 «Fonds enregistrés comme capital propre»).

a3) Le but des actifs détenus par le Fonds La Flamme est de financer les engagements de la société mutuelle genevoise de crémation (La Flamme) envers ses sociétaires. Ces engagements ont été repris par la Ville de Genève. Les engagements sont décrits dans les rubriques 208 «Provision à long terme» et 209 «Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de capitaux de tiers».

La variation de la valeur des actifs divers est décrite dans le tableau ci-dessous:

En milliers de francs	
Revenus des actifs	34
Réévaluation des actifs	213
Financement des engagements	-399
Variation du portefeuille La Flamme	-152

Ces actifs, constitués de valeurs mobilières, ont généré des revenus pour un montant total de kCHF 34 en 2019 et ont été attribués au Fonds La Flamme. Un montant de kCHF 399 a permis de financer les coûts 2019 envers les sociétaires du Fonds La Flamme.

b) Autres placements financiers à long terme (1079)

En milliers de francs	Notes	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Autres				
Hôtel Métropole	b1)	64'207	63'861	346
Restaurant du Parc des Eaux-Vives	b2)	5'848	5'742	106
Total		70'055	69'603	452

Les activités de l'Hôtel Métropole et du Restaurant du Parc des Eaux-Vives sont enregistrées dans la rubrique 1079 «Autres placements financiers». L'évaluation de ce placement correspond aux fonds propres de ces deux établissements à la date de clôture déterminés sur la base de leurs comptes annuels retraités selon le manuel d'utilisateur pour les communes genevoises. Les retraitements effectués sur les bilans et les comptes de résultats audités, ainsi que la performance de l'année sont synthétisés dans les tableaux et commentaires ci-après.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6493

b1) Hôtel Métropole

Les états financiers de l'Hôtel Métropole ont été établis conformément aux articles 957 et suivants du Code des obligations (CO). Ceux-ci ont reçu une certification sans réserve de la part de l'auditeur externe indépendant. Ils ont été retraités selon les règles édictées par le manuel d'utilisateur MCH2 pour les communes genevoises avant publication dans les comptes de la Ville de Genève.

Bilan au 31 décembre 2019

En milliers de francs	Notes	Comptes audités 31/12/2019 (selon CO)	Retraitements	Comptes 31/12/2019 (MCH2)
Total Actif Circulant		10'076	-	10'076
Terrain	1)	1'002	36'673	37'675
Immeuble	1)	39'454	-14'149	25'305
Installation et équipements		1'427	-	1'427
Immobilisations incorporelles (nettes)	1)	1'771	-1'771	-
Total Actif Immobilisé		43'654	20'753	64'407
Total ACTIF		53'730	20'753	74'483
Total Fonds étrangers		3'180	-	3'180
Compte courant Ville de Genève		7'096	-	7'096
Résultats reportés		43'407	20'454	63'861
Résultat de l'exercice		47	299	346
<i>Total résultats cumulés</i>		<i>43'454</i>	<i>20'753</i>	<i>64'207</i>
Total Capitaux propres		50'550	20'753	71'303
Total PASSIF		53'730	20'753	74'483

- 1) Les valeurs du bâtiment et du terrain de l'Hôtel Métropole ont fait l'objet d'une réévaluation au 31 décembre 2019 par un expert immobilier conformément aux règles d'évaluation MCH2 du patrimoine financier. L'objet étant détenu par la Ville de Genève dans une optique de placement et de conservation, l'expert a procédé à un calcul d'une valeur patrimoniale se basant sur la valeur intrinsèque du bâtiment et du terrain, sans tenir compte de son rendement.

La moins-value générée de kCHF 1'324 par cette réévaluation est enregistrée en contrepartie du compte de résultats. Elle provient en majeure partie de dépenses d'investissements d'architectes en lien avec le projet d'étude de la rénovation intérieure et mise en conformité envisagée de l'établissement. Ces dépenses ont été classifiées en immobilisations incorporelles par l'auditeur indépendant selon les normes CO et ont été retraitées pour les comptes MCH2, car se rattachant directement à l'ensemble immobilier. Ces dépenses n'ayant pas encore généré de plus-value sur l'évaluation patrimoniale de l'objet en 2019 par rapport à 2018, la Ville de Genève a décidé de constater intégralement la moins-value dans le compte de résultats de l'année.

En milliers de francs	Valeur (MCH2) au 31.12.2018	Investissements 2019	Valeur avant réévaluation au 31.12.2019	Valeur patrimoniale au 31.12.2019	Moins-value annuelle
Terrain	37'675	-	37'675	37'675	-
Immeuble	24'825	1'804	26'629	25'305	-1'324

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

Compte de résultats de l'Hôtel Métropole 2019

En milliers de francs	Notes	Comptes audités 2018 (CO)	Comptes audités 2019 (CO)	Retraitements	Comptes 2019 (MCH2)
Produits d'exploitation		18'206	16'761	-	16'761
Charges d'exploitation directes		-9'829	-8'694	-	-8'694
Entretien et maintenance		-721	-771	-	-771
Frais généraux et autres charges		-4'216	-4'306	-	-4'306
Total des charges d'exploitation		-14'766	-13'771	-	-13'771
Bénéfice d'exploitation avant intérêts et amortissements		3'440	2'990	-	2'990
Amortissements	2)	-2'397	-2'196	1'623	-573
Intérêts en faveur de la Ville de Genève		-720	-747	-	-747
Réévaluation MCH2		-	-	-1'324	-1'324
Bénéfice Net d'exploitation		323	47	299	346

- 2) L'immeuble étant désormais valorisé à sa valeur intrinsèque dans les comptes de la Ville de Genève selon le manuel d'utilisateur pour les communes genevoises MCH2, il n'est désormais plus amorti. De ce fait, les amortissements 2019 d'une valeur de kCHF 1'623 de l'immeuble enregistrés selon le référentiel Code des Obligations ont été retraités. Les autres équipements restent en revanche amortis.

Un mandat de gestion concernant l'exploitation exclusive de l'Hôtel Métropole avec la société Independent Hospitality Associates SA (IHA) était en vigueur durant toute l'année 2018. Un nouveau contrat de gestion, avec la même société, a été conclu le 16 janvier 2019 pour une période de 12 ans.

Avant amortissement de kCHF 1'623 et intérêts dus à la Ville de Genève de kCHF 747, l'activité a dégagé un bénéfice opérationnel de kCHF 2'990 se traduisant par un excédent de trésorerie généré sur l'exercice.

Les prestations de services enregistrées dans le compte de résultats envers le gestionnaire IHA se sont élevées à kCHF 829 (2018: kCHF 738), incluant notamment les honoraires de gestion et d'incitation.

A la date de clôture, il n'y a pas d'engagements hors bilan significatifs non comptabilisés à signaler.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6495

b2) Restaurant du Parc des Eaux-Vives

Le rapport de l'auditeur externe indépendant indique que les états financiers de l'établissement ont été établis conformément aux articles 957 et suivants du Code des obligations avec un point d'attention sur l'enregistrement de la perte de 2019 de kCHF 64. De ce fait, les fonds propres de l'établissement ne couvrent pas ses passifs. Néanmoins, aucun risque ne pèse sur le principe de continuité d'exploitation, car la Ville de Genève soutient financièrement le Restaurant du Parc des Eaux-Vives. De plus, la gestion de trésorerie de cet établissement est centralisée avec l'Hôtel Métropole. Enfin, les fonds propres retraités selon le référentiel MCH2 sont positifs à la date de clôture.

Bilan au 31 décembre 2019

En milliers de francs	Notes	Comptes audités 31/12/2019 (selon CO)	Retraitements	Comptes 31/12/2019 (MCH2)
Total Actif Circulant		3'680	-	3'680
Immeuble	1)	54	6'976	7'030
Installation et équipements (nets)		272	-	272
Total Actif Immobilisé		326	6'976	7'302
Total ACTIF		4'006	6'976	10'982
Total Fonds étrangers		4'058	-	4'058
Compte courant Ville de Genève		1'076	-	1'076
Réserve de réévaluation		-	-	-
Résultats reportés		-1'064	6'806	5'742
Résultat de l'exercice		-64	170	106
<i>Total résultats cumulés</i>		<i>-1'128</i>	<i>6'976</i>	<i>5'848</i>
Total Capitaux propres		-52	6'976	6'924
Total PASSIF		4'006	6'976	10'982

- 1) La valeur du bâtiment (hors terrain lequel se situe dans un parc public) du Restaurant du Parc des Eaux-vives a fait l'objet d'une réévaluation au 31 décembre 2019 par un expert immobilier conformément aux règles d'évaluation MCH2 du patrimoine financier. L'objet étant détenu par la Ville de Genève dans une optique de placement et de conservation, l'expert a procédé à un calcul d'une valeur patrimoniale se basant sur la valeur intrinsèque du bâtiment sans tenir compte de son rendement.

La plus-value générée de kCHF 166 par cette réévaluation est enregistrée en contrepartie du compte de résultats.

En milliers de francs	Valeur (MCH2) au 31.12.2018	Investissements 2019	Valeur avant réévaluation au 31.12.2019	Valeur patrimoniale au 31.12.2019	Moins-value annuelle
Immeuble	6'830	34	6'864	7'030	166

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

Compte de résultats du Restaurant du Parc des Eaux-Vives 2019

En milliers de francs	Notes	Comptes audités 2018 (CO)	Comptes audités 2019 (CO)	Retraitements	Comptes 2019 (MCH2)
Produits d'exploitation		5'328	2'802	-	2'802
Charges d'exploitation directes		-4'743	-2'136	-	-2'136
Entretien et maintenance		-175	-186	-	-186
Frais généraux et autres charges		-617	-496	-	-496
Total des charges d'exploitation		-5'535	-2'818	-	-2'818
Résultat d'exploitation avant intérêts et amortissements		-207	-16	-	-16
Amortissements	2)	-14	-48	4	-44
Intérêts en faveur de la Ville de Genève		-4	-0	-	-0
Réévaluation MCH2		-	-	166	166
Résultat Net d'exploitation		-225	-64	170	106

2) L'immeuble étant désormais valorisé à sa valeur intrinsèque dans les comptes selon le référentiel MCH2, il n'est désormais plus amorti. De ce fait, les amortissements 2019 d'une valeur de kCHF 4 de l'immeuble enregistrés selon le référentiel Code des Obligations ont été retraités.

Un mandat de gestion concernant l'exploitation exclusive du restaurant du Parc des Eaux-Vives avec la société Independent Hospitality Associates SA (IHA) était en vigueur durant toute l'année 2018. Un nouveau contrat de gestion, avec la même société, a été conclu le 16 janvier 2019 pour une période de 12 ans.

Avant amortissement de kCHF 1'623 et intérêts dus à la Ville de Genève de kCHF 747, l'activité a dégagé un bénéfice opérationnel de kCHF 2'990 se traduisant par un excédent de trésorerie généré sur l'exercice.

Les prestations de services enregistrées dans le compte de résultats envers le gestionnaire IHA se sont élevées à kCHF 829 (2018 : kCHF 738), incluant notamment les honoraires de gestion et d'incitation.

A la date de clôture, il n'y a pas d'engagements hors bilan significatifs non comptabilisés à signaler.

6.6.6 Immobilisations corporelles du PF (108)

Le tableau ci-dessous indique les mouvements annuels dans les rubriques suivantes :

En milliers de francs	1080	1084	1086	1087	Total
Rubrique	Terrains PF (a)	Bâtiments PF (b)	Biens meubles PF (c)	Installations en construction PF	Immobilisations du PF
État au 01.01.2019	219'718	2'717'790	116	61'098	2'998'722
Dépenses brutes	-	6'765	33	26'977	33'775
Autres entrées	1'340	13'002	-	-	14'342
Mise en exploitation	-	7'985	-	-7'985	-
Subventions	-	-	-	-53	-53
Cessions	-	-4	-	-	-4
Autres sorties	-	-380	-	-	-380
Mise hors investissements	-	-13'661	-	-1'582	-15'243
Survaleur à amortir	-	2'420	-	-	2'420
Réévaluation nette des immobilisations	-160	870	-	-	710
État au 31.12.2019	220'898	2'734'787	149	78'455	3'034'289
Amortissements cumulés au 01.01.2019	-	-3'276	-70	-	-3'346
Amortissements annuels	-	-	-23	-	-23
Mise hors investissements	-	1'282	-	-	1'282
Amortissements cumulés au 31.12.2019	-	-1'994	-93	-	-2'087
Valeurs nettes comptables au 31.12.2019	220'898	2'732'793	56	78'455	3'032'202

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6497

La nature des mouvements des immobilisations est expliquée dans la section 6.5 « Règles et principes d'établissement des comptes », paragraphe : « Patrimoine financier ».

a) Rubrique 1084 Bâtiments PF

Autres entrées

Le montant de kCHF 1'340 correspond à :

- un transfert de kCHF 960 relatif à des dépenses nettes cumulées de crédits d'investissements bouclés en 2018, concernant des travaux de rénovation d'objets, de la rubrique 1087 « Installations en construction » dans la rubrique 1080 « Terrains bâtis » sous la catégorie des crédits hors investissements ;
- un transfert de la valeur d'un terrain nu d'un montant de kCHF 380, suite à la démolition du bâtiment de la rubrique 1084 « Bâtiments PF ».

b) Rubrique 1084 Bâtiments PF

Autres entrées:

Le montant de kCHF 13'002 correspond à :

- un reclassement interne sous la rubrique 1084 « Bâtiments PF », dans la catégorie des crédits hors investissement pour un montant de kCHF 12'380 relatif à des dépenses nettes cumulées de crédits d'investissements bouclés en 2018 ;
- un transfert d'un montant de kCHF 622 relatif à un crédit d'investissement bouclé en 2018 de la rubrique 1087 « Installations en construction PF ».

Mise en exploitation

Des crédits d'investissements pour un montant de kCHF 7'985 ont été mis en service.

Cessions

Une cession de parcelles ayant une valeur comptable de kCHF 4 a été effectuée sur l'année pour un prix de vente de kCHF 900 (PR 1375).

Autres sorties

A la suite de la démolition d'un bâtiment, le terrain nu a été reclassé dans la rubrique 1080 « Terrains PF ».

Mise hors investissement

Le montant de kCHF 13'661 correspond à un transfert de dépenses nettes cumulées relatif à des crédits d'investissements bouclés en 2018 concernant des travaux de rénovation d'objets appartenant au patrimoine financier dans la catégorie des crédits hors investissements au sein de la rubrique 1084 « Terrains bâtis ».

c) Rubrique 1086 Biens meubles PF

Un amortissement de kCHF 23 concernant des biens meubles d'équipements appartenant au patrimoine financier sont amortis conformément à leur durée d'utilisation.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

Réévaluations des immobilisations corporelles du PF

En application de l'article 38 RAC et conformément aux prescriptions en vigueur, les immobilisations corporelles du PF ont été réparties en cinq lots homogènes qui seront réévalués entre 2019 et 2023.

Au 31 décembre 2019, le premier lot, ci-dessous, a été réévalué donnant lieu à l'enregistrement dans le compte de résultats d'une plus-value nette d'un montant de kCHF 3'130.

Conformément à l'évaluation des immobilisations corporelles (cas particulier) décrit dans les principes comptables, la réévaluation d'un immeuble ayant fait l'objet de dépenses d'investissements (rénovation lourde) a généré une survalueur de kCHF 2'420, laquelle a été activée. Elle sera amortie, à partir de 2020, compte tenu de la nature des travaux sur une période de 30 ans, conformément aux dispositions de l'article 40 RAC.

En milliers de francs

N° Référence objet	Adresse	Valeur comptable au 31.12.2018	Valeur comptable au 31.12.2019	Valeur patrimoniale au 31.12.2019	Plus ou moins valeur de l'année passée en résultat	Survalueur à amortir	Plus-value (moins-value) totale	Notes
Immeubles								
1002	Ancien Port 10	3'792	3'792	4'000	208		208	
1003	Ancien Port 12	4'161	4'161	4'240	79		79	
1322	Bâle 26	6'780	6'780	6'780	-		-	
1004	Beauregard 1	19'010	19'011	19'130	119		119	
1134	Boulangerie 2-4-Grand-Rue 18-Cheval-Blanc 7	11'770	11'872	11'770	-102		-102	
1142	Boulangerie 3-5	4'510	4'510	4'510	-		-	
1005	Calvin 17	2'936	2'941	2'930	-11		-11	
1048	Calvin 2	9'820	9'820	9'840	20		20	
1015	Cité 19	8'420	8'420	8'380	-40		-40	
1485	Crêts-de-Champel 34	11'940	11'940	11'940	-		-	
1135	Grand-Rue 26	9'590	9'590	9'590	-		-	
1646	Grand-Rue 39	15'270	15'296	15'300	4		4	
1355	Hoffmann 4	15'380	15'380	15'240	-140		-140	
1356	Hoffmann 6	15'290	15'290	15'360	70		70	
1357	Hoffmann 8	15'410	15'410	15'470	60		60	
1140	Jargonnant 4	10'240	10'240	10'440	200		200	
1061	Jean-Jaquet 11	3'472	3'472	3'660	188		188	
1058	Jean-Jaquet 5	4'472	4'472	4'700	228		228	
1059	Jean-Jaquet 7	3'452	3'452	3'700	248		248	
1060	Jean-Jaquet 9	4'421	4'422	4'590	168		168	
1685	Lausanne 27	6'460	6'460	7'440	980		980	a)
1021	Lausanne 32	4'180	4'180	4'190	10		10	
1913	Léman 11	4'370	4'370	4'490	120		120	
1914	Levant 2	3'360	3'360	3'550	190		190	
1915	Levant 4	3'500	3'500	3'630	130		130	
1319	Liotard 29	1'800	1'800	1'810	10		10	
1055	Madeleine 11	4'040	4'040	4'080	40		40	
1054	Madeleine 7	4'130	4'130	4'270	140		140	
1057	Môle 19	17'750	17'750	17'750	-		-	
1680	Navigation 20	28'680	28'680	28'780	100		100	
1644	Navigation 36	1'760	1'760	2'180	420		420	
1491	Navigation 38	2'210	2'210	2'290	80		80	
1921	Navigation 4 (place)	5'740	5'740	5'740	-		-	
1341	Navigation 8	4'950	5'073	5'140	67		67	
1922	Navigation 9	4'060	4'060	4'190	130		130	
1923	Pâquis 30	5'160	5'160	4'930	-230		-230	
1924	Pâquis 32	4'992	4'992	4'760	-232		-232	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6499

En milliers de francs

N° Référence objet	Adresse	Valeur comptable au 31.12.2018	Valeur comptable au 31.12.2019	Valeur patrimoniale au 31.12.2019	Plus ou moins value de l'année passée en résultat	Survalueur à amortir	Plus-value (moins-value) totale	Notes
1648	Pâquis 34	6'230	6'230	6'230	-		-	
1186	Perron 10	3'565	3'565	3'610	45		45	
1091	Perron 12	3'256	3'261	3'270	9		9	
1035	Perron 14	3'596	3'601	3'600	-1		-1	
1036	Perron 17	5'514	5'515	5'520	5		5	
1037	Perron 19	4'594	4'588	4'570	-18		-18	
1206	Perron 3	6'094	6'100	6'110	10		10	
1207	Perron 5	4'324	4'324	4'400	76		76	
1208	Perron 7	6'264	6'270	6'310	40		40	
1066	Promenade du Pin 1	30'470	30'470	30'740	270		270	
1067	Promenade du Pin 3	11'580	11'580	11'590	10		10	
1176	Roseraie 27	2'010	2'010	2'020	10		10	
1616	Royaume 10	4'240	4'240	3'810	-430		-430	b)
1457	Royaume 12	4'350	4'350	3'970	-380		-380	b)
1617	Royaume 14	14'100	14'100	13'560	-540		-540	b)
1358	Schaub 39	6'840	6'840	6'960	120		120	
1359	Schaub 41	4'640	4'640	4'780	140		140	
1360	Schaub 43	4'730	4'730	4'790	60		60	
1361	Schaub 45	9'330	9'330	9'470	140		140	
1354	Servette 100	14'870	14'870	15'100	230		230	
1100	Taconnerie 6	2'270	2'270	2'210	-60		-60	
1041	Tertasse 1	5'840	5'840	5'850	10		10	
1039	Tour-de-Boël 10	6'340	6'340	6'390	50		50	
1040	Tour-de-Boël 14	8'570	8'570	8'590	20		20	
1043	Tour-de-Boël 7	6'460	6'460	6'520	60		60	
1925	Zurich 10	3'960	3'960	4'090	130		130	
1526	Zurich 40	2'770	2'770	2'840	70		70	
Total Immeubles		474'085	474'360	477'690	3'330	-	3'330	
Immeubles commerciaux								
1686	Lausanne 27A	3'350	3'350	3'390	40		40	
1042	Tour-de-Boël 6	1'890	1'890	1'900	10		10	
1260	Vélodrome 2	33'636	34'020	31'600	-	-2'420	-2'420	c)
Total Immeubles commerciaux		38'876	39'260	36'890	50	-2'420	-2'370	
Parking								
1354-1	Servette 100 (parking)	4'920	4'920	4'830	-90		-90	
Terrains bâtis		517'881	518'540	519'410	3'290	-2'420	870	
5253	Adhémar-Fabri	160	160	160	-		-	
5624	Ancien-Port	5	5	5	-		-	
5645	Godefroy 12	270	380	270	-110		-110	
5556	Hesse	40	40	40	-		-	
5510	Jean-Calvin	470	470	470	-		-	
5040	Pâquis 20	100	100	100	-		-	
5423	Plantamour	15	15	15	-		-	
5557	Synagogue	30	30	30	-		-	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En milliers de francs

N° Référence objet	Adresse	Valeur comptable au 31.12.2018	Valeur comptable au 31.12.2019	Valeur patrimoniale au 31.12.2019	Plus ou moins valeur de l'année passée en résultat	Survaleur à amortir	Plus-value (moins-value) totale	Notes
Terrains nus		1'090	1'200	1'090	-110	-	-110	
5295	Bois-des-Frères 81	4'790	4'790	4'810	20		20	
5479	Cercle 2-8	2'490	2'490	2'120	-370		-370	
5489	Champ-Baron 1-3	2'140	2'140	2'000	-140		-140	
5158	Champel 6	1'770	1'770	1'860	90		90	
5488	Clairière 11	1'190	1'190	1'050	-140		-140	
5503	Délices 33	1'600	1'600	1'290	-310		-310	
5502	Ernest-Pictet 31-33	1'260	1'260	1'010	-250		-250	
5107	Franchises	3'160	3'160	5'070	1'910		1'910	d)
5492	Gares 25	980	980	840	-140		-140	
5493	Gares 25-27-29	330	330	260	-70		-70	
5491	Gares 27	1'000	1'000	860	-140		-140	
5336	Ile 17	15'140	15'140	15'470	330		330	
5504	Lyon 50	590	590	590	-		-	
5495	Lyon 5-7	2'130	2'130	1'830	-300		-300	
5329	Mont-Blanc 19	22'830	22'830	22'560	-270		-270	
5485	Pont-d'Arve 4	1'210	1'210	980	-230		-230	
5420	Quai du Seujet	750	750	810	60		60	
5101	Terreaux-du-Temple	1'740	1'740	1'530	-210		-210	
1503	Université 3	920	920	960	40		40	
5378	Vernier 133	1'640	1'640	1'680	40		40	
5330	Villereuse 2A	370	370	400	30		30	
Terrains avec DDP		68'030	68'030	67'980	-50	-	-50	
Total		587'001	587'770	588'480	3'130	-2'420	710	

Les plus ou moins-values significatives sont expliquées ci-dessous :

- L'évaluation prend en considération la mise à jour des données volumétriques suite à la surélévation du bâtiment.
- Les données volumétriques ont été corrigées (surfaces terrasses retirées) et la vétusté adaptée (travaux prévus non réalisés).
- Les travaux de mise en conformité du centre artisanal sis au 2, rue du Vélodrome, n'ont pu être que partiellement répercutés sur la valeur patrimoniale de l'immeuble.
- Le terrain, actuellement sous-densifié, a été réévalué conformément à la densité minimale prévue selon le plan directeur cantonal 2030.

6.6.7 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (109)

En milliers de francs		Notes	31.12.2019	31.12.2018
1090	Créances envers les financements spéciaux capitaux de tiers	a)	11'860	8'309
1093	Créances envers d'autres capitaux étrangers affectés		-	1
Total			11'860	8'310

- Ce montant comprend notamment des taxes encaissées et portées en compte par les services de la République et Canton de Genève. Elles sont enregistrées sur la base de relevés trimestriels communiqués par l'État. La contrepartie de ces montants est enregistrée dans la rubrique 209 «Financements spéciaux et fonds de tiers», soit kCHF 11'860 au 31 décembre 2019. La différence de kCHF 4'005 constituant un trop perçu relatif à la taxe d'équipement constaté en 2018 a été régularisé sur l'exercice 2019.

6.6.8 Immobilisations corporelles et incorporelles du patrimoine administratif (140-142)

Le tableau ci-dessous indique les mouvements annuels et les soldes des rubriques suivantes :

En milliers de francs	1400	1401	1403	1404	1405	1406	1407	1409	1429	Total
	Terrains PA non bâtis	Routes / voies de communication	Autres ouvrages de génie civil	Terrains bâtis PA	Forêts	Biens meubles PA	Installations en construction PA	Autres immobilisations corporelles PA	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles et incorporelles du PA
Rubrique comptable	a)	b)	c)	d)			e)		f)	
Valeurs nettes comptables au 01.01.2019	41'870	275'920	65'700	585'694	7'214	26'311	101'775	4'136	-	1'118'620
État au 01.01.2019	67'367	500'650	115'489	1'147'732	8'016	98'629	101'775	24'285	6'073	2'070'016
Dépenses brutes	420	1'552	1'101	16'297	741	8'613	132'036	723	-	161'483
Autres entrées	247	8'795	-	1'389	-	-	15'893	-	-	26'324
Mises en exploitation	3'637	20'571	2'636	20'219	-	-	-47'063	-	535	535
Recettes brutes	-	-	-345	-	-	-	-631	-	-	-976
Subventions	-	-648	-	-3'546	-9	-267	-20'215	-	-	-24'685
Autres sorties	-683	-	-7'977	-	-	-	-16'428	-	-1'776	-26'864
Mises hors investissements	-3'333	-902	-237	-33'908	-	-15'355	-	-4'548	-	-58'283
État au 31.12.2019	67'655	530'018	110'667	1'148'183	8'748	91'620	165'367	20'460	4'832	2'147'550
Amortissements cumulés au 01.01.2019	-25'497	-224'730	-49'789	-552'038	-802	-72'318	-	-20'149	-6'073	-951'396
Amortissements planifiés	-3'423	-17'383	-4'442	-42'675	-629	-10'550	-	-576	-	-79'878
Amortissements non planifiés	-	-105	-	190	-	-	-	-	-535	-451
Mise hors investissements	3'333	902	237	33'908	-	15'355	-	4'548	-	58'283
Transfert d'amortissements	157	-965	426	-1'389	-	-	-	-	1'776	6
Amortissements cumulés au 31.12.2019	-25'430	-242'281	-53'568	-562'204	-1'431	-67'513	-	-16'177	-4'832	-973'436
Valeurs nettes comptables au 31.12.2019	42'225	287'737	57'099	585'979	7'317	24'107	165'366	4'283	-	1'174'114

La nature des mouvements des immobilisations est expliquée dans la section 6.5 « Principes d'établissement des comptes », paragraphe : « Patrimoine administratif ».

a) 1400 Terrains PA non bâtis

Autres entrées:

Le montant de kCHF 247 correspond à une correction de rubrique des dépenses nettes cumulées de crédits d'investissements de la rubrique 1403 « Autres ouvrages de génie civil ».

Autres sorties

Le montant de kCHF 683 correspond à une correction de rubrique des dépenses nettes cumulées de crédits d'investissements vers la rubrique 1401 « Routes/Voies de communication ».

Mise en exploitation

Des crédits d'investissements pour un montant de kCHF 3'637 ont été mis en service sur l'exercice.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

b) 1401 Routes / voies de communication

Autres entrées

Le montant de kCHF 8'795 correspond à des corrections de rubriques des dépenses nettes cumulées de crédits d'investissements venant des rubriques:

- 1400 « Terrains PA non bâtis » pour un montant de kCHF 683;
- 1403 « Autres ouvrages de génie civil » pour un montant de kCHF 7'724;
- 1429 « Autres immobilisations incorporelles » pour un montant de kCHF 388.

Subventions

La Ville de Genève a perçu des subventions pour un montant total de kCHF 648 dont notamment un montant de kCHF 611 du Fonds intercommunal d'équipement (FIE) en faveur du réaménagement du chemin du Velours (PR-1129A). Le FIE attribue le produit des taxes d'équipement pour des projets, tels que des travaux liés aux voies de communication publiques et des systèmes publics d'assainissement des eaux usées et pluviales.

Mise en exploitation

Des crédits d'investissements pour un montant de kCHF 20'571 ont été mis en service sur l'exercice.

Amortissements non planifiés

Le projet d'aménagement du Square Pradier ayant été abandonné, les dépenses y relatives ont fait l'objet d'un amortissement non planifié pour un montant de kCHF 105 sur l'exercice.

c) 1403 Autres ouvrages de génie civil

Autres sorties

Le montant de kCHF 7'977 correspond à des corrections de rubriques des dépenses nettes cumulées de crédits d'investissements venant des rubriques:

- 1400 « Terrains PA non bâtis » pour un montant de kCHF 247;
- 1401 « Routes/Voies de communication » pour un montant de kCHF 7'724;
- 1464 « Subventions d'investissements aux entreprises publiques » pour un montant de kCHF 6.

Mise en exploitation

Des crédits d'investissements pour un montant de kCHF 2'636 ont été mis en service sur l'exercice.

d) 1404 Terrains bâtis PA

Autres entrées

Le montant de kCHF 1'389 correspond à des corrections de rubriques des dépenses nettes cumulées de crédits d'études venant de la rubrique 1429 « Autres immobilisations incorporelles ».

Subventions

La Ville de Genève a reçu une subvention pour un montant total de kCHF 3'700 d'une fondation privée genevoise pour financer la réalisation de travaux complémentaires de restauration des foyers du Grand Théâtre de Genève (PR-1236). Sur cette somme, un montant de kCHF 3'445 a été comptabilisé en recettes d'investissements pour l'exercice 2019, le solde ayant fait l'objet d'un passif de régularisation.

Mise en exploitation

Des crédits d'investissements pour un montant de kCHF 20'219 ont été mis en service.

Amortissements non planifiés

Le montant de kCHF 190 correspond à:

- une reprise d'amortissement de kCHF 230, suite à l'ajustement de la durée d'amortissement concernant deux objets appartenant au patrimoine financier,
- un amortissement non planifié de kCHF 40 comptabilisé en 2019, à la suite de la mise au rebut d'une structure sportive.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

6503

e) 1407 Installations en construction PA

Autres entrées

Le montant de kCHF 15'893 correspond à des reclassements internes des dépenses nettes cumulées de crédits d'investissements au sein de la rubrique 1407 «Installations en construction PA».

Subventions

La Ville de Genève a reçu des subventions pour un montant total de kCHF 20'215 soit, notamment :

- de la République et Canton de Genève pour la construction de la Nouvelle Comédie de Genève un montant de kCHF 11'250 (PR-1085);
- des Chemins de fer fédéraux et de la République et Canton de Genève pour le projet ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (CEVA), respectivement les montants de kCHF 3'861 et kCHF 3'456.

Autres sorties

Le montant de kCHF 16'428 correspond :

- pour kCHF 15'893 à des reclassements internes des dépenses nettes cumulées de crédits d'investissements au sein de la rubrique 1407 «Installations en construction PA».
- pour kCHF 535 au reclassement des dépenses nettes cumulées de crédits d'études non suivis de réalisation dans la rubrique 1429 «Autres immobilisations incorporelles».

f) 1429 Autres immobilisations incorporelles

Les dépenses de ces crédits d'études non suivis de réalisation ont été amorties intégralement en 2019. Des amortissements non planifiés pour un montant de kCHF 535 ont été comptabilisés conformément à l'art 40, al.7, lit.n du RAC.

6.6.9 Prêts (144)

En milliers de francs		Notes	31.12.2019	31.12.2018
1444	Prêts aux entreprises publiques	a)	1'155	1'194
Total			1'155	1'194

- a) Ce montant concerne un prêt repris par la Fondation des Parkings pour financer la construction du Parking du Prieuré. Le remboursement de ce prêt est régi par une convention de financement signée en 1992 entre la Ville de Genève, la Banque Cantonale de Genève et la Fondation des Parkings. Celui-ci stipule que le bénéfice annuel du Parking du Prieuré sera distribué sous forme de remboursement de prêt (3/7 du montant du bénéfice calculé pour la Ville de Genève) jusqu'à l'échéance du droit de superficie, soit le 1er mars 2057. En cas de remboursement intégral du prêt avant la date d'échéance du droit de superficie, le même mécanisme de distribution des bénéfices perdurera jusqu'à l'échéance, soit 2057.

Un remboursement de kCHF 39 a été enregistré en 2019.

Compte tenu du niveau de profitabilité actuel du parking, il n'y a pas d'indication de risque de non-remboursement d'une partie de ce prêt au 31 décembre 2019.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir) Proposition: comptes 2019

6.6.10 Participations, capital social (145)

En milliers de francs	Notes	31.12.2019	31.12.2018
1452 Participations aux communes, fondations communales, intercommunales et groupements intercommunaux	a)	43'960	38'835
1454 Participations aux entreprises publiques	b)	144'432	144'432
1455 Participations aux entreprises privées		0	0
1458 Participations à l'étranger		565	565
Total		188'957	183'832

Le tableau, ci-dessous, détaille les participations détenues par la Ville de Genève :

En milliers de francs	Notes	31.12.2019	31.12.2018
Coopérative financière des communes genevoises		10	10
Fondation des Evaux		0	0
Fondation Ville de Genève pour le Logement Social	a1)	39'450	35'325
Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique (Fondetec)	a2)	4'500	3'500
Groupement intercommunal déchets carnés		0	0
Participations aux communes, fondations communales, intercommunales et groupements intercommunaux		43'960	38'835
Services Industriels de Genève	b1)	30'000	30'000
Banque Cantonale de Genève	b2)	111'341	111'341
Naxoo SA		2'300	2'300
Parking Place de Comavin SA		791	791
Fondation du Stade de Genève		0	0
Groupe CGN SA		0	0
Participations aux entreprises publiques		144'432	144'432
TV Léman Bleu SA		0	0
Société Coopérative Renouveau de St-Jean		0	0
Participations aux entreprises privées		0	0
Autoroute et tunnel du Mont-Blanc		393	393
Società Italiana per il Traforo del Monte Bianco		172	172
Société coopérative Philea Int'l		0	0
Participations aux entreprises à l'étranger		565	565
Total		188'957	183'832

a1) La participation de la Ville de Genève au capital de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS) est constituée ainsi :

En milliers de francs	Notes	31.12.2019	31.12.2018
Capital de dotation		7'725	7'725
Crédit d'investissement voté en 2006 (PR-377)		20'000	20'000
Crédit d'investissement voté en 2014 (PR-1075)		11'725	7'600
Total		39'450	35'325

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

6505

- a2) La participation au capital de la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique (Fondetec) est constituée ainsi :

En milliers de francs	Notes	31.12.2019	31.12.2018
Crédit d'investissement voté en 1997		20'000	20'000
- Amortissements cumulés		-20'000	-20'000
Capital de dotation		0	0
Crédit d'investissement voté en 2010 (PR-711A)		10'000	10'000
- Amortissements cumulés		-9'000	-8'000
Crédit d'investissement net		1'000	2'000
Crédit d'investissement voté en 2016 (PRD-96)		3'500	1'500
Total		4'500	3'500

Le capital de dotation de la fondation était initialement constitué de CHF 20 mios versés par la Ville de Genève le 7 janvier 1998, sur la base d'une décision du Conseil municipal du 15 avril 1997.

Le crédit d'investissement voté en 2010 (PR-711A) est amorti selon la décision du Conseil municipal, en dérogation du principe comptable général.

Dans sa séance du 2 novembre 2016, le Conseil municipal a voté un crédit de CHF 25 mios destiné à la recapitalisation de la Fondetec (PRD-96). Les versements sont régis par une convention de financement signée le 1er mars 2017 entre la Fondetec et la Ville de Genève, qui détermine le plan de paiement allant de 2017 à 2026. En 2019, une tranche de CHF 2 mios a été versée. La Ville de Genève a comptabilisé les dotations en capital sans prévoir d'amortissement, en conformité avec le manuel MCH2 pour la comptabilisation des participations. Les pertes de valeur éventuelles de cette dotation en capital seront en revanche immédiatement enregistrées en compte de résultats dès constatation.

La valeur des fonds propres de la Fondetec a fait l'objet d'une comparaison en regard de la valeur de la participation détenue par la Ville de Genève à la date du bouclage. Aucune perte de valeur n'a été constatée à la date de clôture.

- b1) L'article 3, alinéa 2, lettre b, de la LSIG détermine la proportion et le montant du capital de dotation des Services Industriels de Genève. La participation de la Ville de Genève est de 30%, soit CHF 30 mios. L'alinéa 6 du même article indique que le capital est rémunéré à 5% l'an.
- b2) Une convention d'actionnaires signée le 30 avril 2018 précise que la Ville de Genève doit détenir au moins 900'000 actions nominatives de la Banque Cantonale de Genève et qu'elle s'engage strictement à ne pas les aliéner. Par conséquent, étant inaliénables, elles sont conservées au patrimoine administratif.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

6.6.11 Subventions d'investissements (146)

Le tableau ci-dessous indique les mouvements annuels dans les rubriques suivantes :

En milliers de francs	1460	1461	1462	1464	1465	1469	
Rubrique comptable	Subventions d'investissements à la Confédération	Subventions d'investissements aux cantons et aux concordats	Subventions d'investissements aux communes, aux fondations communales ou intercommunales et aux groupements intercommunaux	Subventions d'investissements aux entreprises publiques	Subventions d'investissements aux entreprises privées	Subventions d'investissements aux installations en construction	Total subventions d'investissements du PA
	a)		b)	c)	d)		
Valeurs nettes comptables au 01.01.2019	3'415	5'381	7'893	503	1'800	904	19'896
État au 01.01.2019	3'499	7'687	8'711	1'034	2'605	904	24'440
Dépenses brutes	872	171	9'805	44	461	691	12'044
Autres entrées	-	-	1'495	2'506	-	-	4'001
Mises en exploitation	-	-	-	478	852	-1'330	-
Recettes brutes	-	-	-	-	-	-	-
Suventions	-	-	-7'534	-	-	-	-7'534
Autres sorties	-2'500	-	-1'017	-478	-	-	-3'995
Mises hors investissements			-451				-451
État au 31.12.2019	1'871	7'858	11'009	3'584	3'918	265	28'505
Amortissements cumulés au 01.01.2019	-84	-2'306	-817	-531	-806	-	-4'544
Amortissements planifiés	-76	-384	-466	-197	-600	-	-1'723
Amortissements non planifiés	-	-	-	-	-	-	-
Mise hors investissements		-	451		-	-	451
Transfert d'amortissements	160		-110	-56			-6
Amortissements cumulés au 31.12.2019	-	-2'690	-942	-784	-1'406	-	-5'822
Valeurs nettes comptables au 31.12.2019	1'871	5'168	10'067	2'800	2'512	265	22'683

La nature des mouvements des immobilisations est expliquée dans la section 6.5.2 principes d'établissement des comptes annuels, paragraphe : « Patrimoine administratif »

a) 1460 Subventions d'investissements à la Confédération

Autres sorties

Le montant de kCHF 2'500 correspond à une correction de rubrique des dépenses nettes cumulées de crédits liées à des subventions d'investissements à la Confédération à la rubrique 1464 «Subventions d'investissements aux entreprises publiques ».

b) 1462 Subventions d'investissements aux communes, aux fondations communales ou intercommunales et aux groupements intercommunaux

Autres entrées

Le montant de kCHF 1'495 correspond à des corrections de rubriques des dépenses nettes cumulées de crédits liées à des subventions d'investissements venant des rubriques :

- 1464 «Subventions d'investissements aux entreprises publiques» pour un montant de kCHF 478;
- 1462 «Subventions d'investissements aux communes, aux fondations communales ou intercommunales et aux groupements intercommunaux» pour un montant de kCHF 1'017.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

6507

Subventions

Le montant de kCHF 7'534 correspond à des subventions d'investissements reçues pour:

- un montant kCHF 6'034 qui a été versé par le Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) pour la création nette de nouveaux logements sur le territoire de la Ville de Genève. Le FIDU a pour but de soutenir financièrement les communes en vue de la construction d'infrastructures publiques rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements;
- un montant kCHF 1'500 qui a été versé par le Fonds intercommunal (FI) à la Fondation du Grand Théâtre destiné à financer les frais d'équipements scénographiques, informatiques et mobilier. Le FI a pour but notamment de participer au financement des investissements et dépenses de fonctionnement relatifs à des prestations à caractère intercommunal ou assumées par une seule commune mais bénéficiant également aux habitants d'autres communes.

Autres sorties

Le montant de kCHF 1'017 correspond à une correction de rubrique des dépenses nettes cumulées de crédits liées à des subventions d'investissements vers la rubrique 1462 « Subventions d'investissements aux communes, aux fondations communales ou intercommunales et aux groupements intercommunaux ».

c) 1464 Subventions d'investissements aux entreprises publiques

Autres entrées

Le montant de kCHF 2'506 correspond à des corrections de rubrique des dépenses nettes cumulées de crédits liées à des subventions d'investissements venant des rubriques:

- 1403 « Autres ouvrages de génie civil » pour un montant de kCHF 6;
- 1460 « Subventions d'investissements à la Confédération » pour un montant de kCHF 2'500.

Mise en exploitation

Un crédit d'investissement lié à une subvention d'investissement pour un montant de kCHF 478 a été mis en service sur l'exercice.

Autres sorties

Le montant de kCHF 478 correspond à une correction de rubrique des dépenses nettes cumulées de crédits liées à des subventions d'investissements à la rubrique 1462 « Subventions d'investissements aux communes, aux fondations communales ou intercommunales et aux groupements intercommunaux ».

d) 1465 Subventions d'investissements aux entreprises privées

Mise en exploitation

Un crédit d'investissement lié à une subvention d'investissement pour un montant de kCHF 852 a été mis en service sur l'exercice.

6.6.12 Engagements courants (200)

En milliers de francs		Notes	31.12.2019	31.12.2018
2000	Engagements courants provenant de livraisons et de prestations de tiers	a)	53'356	68'077
2001	Comptes courants avec tiers		770	840
2002	Impôts	b)	338	264
2003	Acomptes de tiers reçus	c)	12'258	15'159
2004	Engagements de transferts	d)	7'013	6'049
2006	Dépôts et cautions		188	176
Total			73'923	90'565

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

a) Engagements courants provenant de livraisons et de prestations de tiers (2000)

Ce poste constate tous les engagements de la Ville de Genève envers des fournisseurs, des institutions sociales, des entités publiques et d'autres tiers à la date de clôture.

b) Impôts (2002)

En milliers de francs	Notes	31.12.2019	31.12.2018
Impôts à la source		2	-
Dettes fiscales de la TVA	b1)	336	264
Total		338	264

- b1) Ce poste constate le montant dû de TVA à l'Administration fédérale des contributions prélevé dans le cadre des activités des services municipaux soumis à cet impôt.

c) Acomptes de tiers reçus (2003)

En milliers de francs	Notes	31.12.2019	31.12.2018
Acomptes de chauffage	c1)	6'096	6'196
Acomptes Droit distinct et permanent	c2)	-	3'653
Acomptes contribuable - Taxe professionnelle communale	c3)	5'348	4'530
Obsèques payées d'avance		570	637
Autres acomptes débiteurs		244	143
Total		12'258	15'159

- c1) Des acomptes de chauffages ont été facturés aux locataires pour un montant de kCHF 6'096. Ceux-ci doivent être mis en regard des charges de chauffage comptabilisées dans la rubrique 104 « Actifs de régularisation ».
- c2) Au 31 décembre 2018, le montant de kCHF 3'653 constatait le paiement des rentes de droit de superficie relatives au Parking de Plainpalais pour les périodes de 2015 à 2017. Bien que contestées, elles ont été acquittées par le surperliciaire. Au 31 décembre 2019, les créances ont été rapprochées avec les acomptes reçus (cf. rubrique 1010 « Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers »).
- c3) Ces acomptes concernent les paiements de contribuables pour leurs bordereaux de taxe professionnelle communale. Malgré leurs contestations, ceux-ci se sont acquittés de leurs taxes. Dans l'attente de l'issue du litige, les paiements sont comptabilisés en tant qu'acomptes reçus et les bordereaux sont totalement provisionnés dans la rubrique 101 « Créances ».

d) Engagements de transferts (2004)

En milliers de francs	Notes	31.12.2019	31.12.2018
Subventions à verser	d1)	7'013	5'621
Dédommagements à verser au canton		-	428
Total		7'013	6'049

- d1) Ce poste constate les subventions accordées et non-versées à la date de clôture à des collectivités et à des tiers.

6.6.13 Engagements financiers à court et long terme (201/206)

Afin de permettre une meilleure lisibilité, les notes de bilan 201 et 206 ont été regroupées en une seule note. Celle-ci est donc structurée de la manière suivante :

En milliers de francs	Notes	31.12.2019	31.12.2018
2010 Engagements envers intermédiaires financiers	a)	180'000	57'500
2016 Instruments financiers dérivés	b)	193'603	151'563
2019 Autres engagements financiers envers des tiers	a)	60'000	150'000
201 Engagements financiers à court terme		433'603	359'063
2063 Emprunts	a)	600'000	600'000
2064 Prêts et reconnaissances de dettes	a)	790'000	790'000
206 Engagements financiers à long terme		1'390'000	1'390'000
Total		1'823'603	1'749'063

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6509

a) Dettes consolidées de la Ville de Genève au 31 décembre 2019

La dette de la Ville de Genève est composée d'emprunts à court terme et à long terme détaillés dans le tableau ci-dessous.

En milliers de francs

N°	Date d'émission	Date d'échéance	Dette au 01.01.2019	Emission 2019	Remboursement 2019	Dette au 31.12.2019	Taux contractuel	Taux moyen 2019	(+) Charges / (-) Produits réels 2019	(+) Charges / (-) Produits contractuels 2019
DETTES À COURT TERME / EMPRUNTS PRIVÉS										
1	Echéances à moins d'un mois		17'500	265'000	282'500	-	divers	-0.50%	-53	-53
2	Echéances de 1 à 3 mois		70'000	135'000	135'000	70'000	divers	-0.69%	-220	-220
3	28.09.2018	29.03.2019	30'000	-	30'000	-	-0.67%	-0.67%	-49	-49
4	28.09.2018	29.03.2019	30'000	-	30'000	-	-0.73%	-0.73%	-54	-54
5	20.12.2018	28.06.2019	60'000	-	60'000	-	-0.65%	-0.65%	-194	-194
6	22.05.2019	24.09.2019	-	50'000	50'000	-	-0.69%	-0.69%	-120	-120
7	25.03.2019	27.09.2019	-	60'000	60'000	-	-0.67%	-0.67%	-208	-208
8	28.06.2019	19.12.2019	-	60'000	60'000	-	-0.65%	-0.65%	-189	-189
9	24.09.2019	06.01.2020	-	50'000	-	50'000	-0.74%	-0.74%	-101	-101
10	27.09.2019	27.03.2020	-	60'000	-	60'000	-0.76%	-0.76%	-121	-121
11	19.12.2019	30.06.2020	-	60'000	-	60'000	-0.64%	-0.64%	-13	-13
Sous-total court terme - Emprunts privés			207'500	740'000	707'500	240'000			-1'323	-1'323

Les émissions et les remboursements des lignes 1 et 2 sont composés d'un cumul de plusieurs mouvements.

DETTES À LONG TERME / EMPRUNTS PRIVÉS										
							L = libor 6m			
								réel	théorique	
12	26.09.2005	26.09.2025	50'000	-	-	50'000	L + 0.10%	0%	-0.58%	-
13	10.08.2006	10.08.2026	100'000	-	-	100'000	L + 0.0375%	0%	-0.67%	-
14	19.03.2007	19.03.2032	200'000	-	-	200'000	L + 0.025%	0%	-0.66%	-
15	05.11.2007	06.11.2034	220'000	-	-	220'000	L + 0.01%	0%	-0.66%	-
16	29.09.2006	29.09.2036	100'000	-	-	100'000	L + 0.03%	0%	-0.65%	-
17	13.04.2007	13.04.2037	120'000	-	-	120'000	L + 0.0195%	0%	-0.66%	-
Sous-total long terme - Emprunts privés			790'000	-	-	790'000				-

Les produits théoriques des lignes 12 à 17 d'un montant total de kCHF 5'170 correspondent aux intérêts liés au Libor négatif non versés par les contreparties.

DETTES À LONG TERME / EMPRUNTS PUBLICS										
18	17.04.2013	17.04.2023	150'000	-	-	150'000	1.125%	1.125%	1'688	1'688
19	12.12.2013	12.12.2024	150'000	-	-	150'000	1.625%	1.625%	2'438	2'438
20	12.02.2015	12.02.2025	100'000	-	-	100'000	0.125%	0.125%	125	125
21	19.11.2012	19.11.2029	200'000	-	-	200'000	1.375%	1.375%	2'750	2'750
Sous-total long terme - Emprunts publics			600'000	-	-	600'000			7'000	7'000
Sous-total court terme			207'500	740'000	707'500	240'000			-1'323	-1'323
Sous-total long terme			1'390'000	-	-	1'390'000			7'000	1'830
Total			1'597'500	740'000	707'500	1'630'000			5'677	507

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

Informations sur le coût de la dette

En milliers de francs	31.12.2019
Intérêts nets reçus sur dettes à court terme	-1'323
Intérêts nets payés sur emprunts privés à long terme	-
Intérêts nets payés sur emprunts publics à long terme	7'000
Total des intérêts réels sur emprunts 2019	5'677
Intérêts nets payés sur swaps	16'519
Total des intérêts 2019 réels	22'196
Charges relatives aux emprunts	650
Primes d'émission 2019 des emprunts publics à long terme	-379
Amortissement 2019 de la prime de sortie d'un swap *	1'091
Coût réel de la dette 2019	23'558
Intérêts à recevoir sur dette long terme non honorés par les établissements bancaires (LIBOR négatif)	-5'170
Coût contractuel de la dette 2019	18'388

* Amortissement de la prime payée suite à l'exercice d'une option de sortie d'un swap.

Le taux variable LIBOR CHF 6 mois sur lequel les emprunts privés à long terme de la Ville de Genève sont adossés est resté négatif sur l'année 2019.

L'interprétation des clauses contractuelles en cas de taux LIBOR négatif a conduit certains établissements bancaires à ne pas honorer le versement de ces intérêts négatifs en 2019 pour un montant de kCHF 5'170.

Le montant total des intérêts négatifs (sur toutes les années antérieures) non versés par ces établissements bancaires s'élève à kCHF 23'251 au 31 décembre 2019.

La procédure contentieuse contre un établissement bancaire menée par la Ville de Genève, afin d'obtenir l'application stricte des clauses contractuelles, a été rejetée en 2019 par le Tribunal fédéral. Malgré cette décision, la Ville de Genève maintient sa position et considère les intérêts négatifs comme dûs. Elle étudie les autres moyens pouvant être mis en œuvre pour faire valoir ses droits. La provision concernant les intérêts à recevoir et non honorés par les établissements bancaires est maintenue et actualisée.

Le coût contractuel 2019 de la dette d'un montant de kCHF 18'388 comprend les intérêts négatifs à recevoir sur les emprunts privés à long terme, bien que ceux-ci soient non versés par les contreparties bancaires.

Le taux moyen 2019 de la dette est de 1.48 %, calculé sur le coût réel de la dette de kCHF 23'558 qui comprend la provision sur les intérêts négatifs à recevoir.

b) Instruments financiers dérivés et de couverture

Afin de couvrir les fluctuations de taux d'intérêts variables sur ses emprunts privés à long terme, la Ville de Genève a souscrit des contrats de swap qui échangent un taux Libor 6 mois contre un taux fixe. Ces swaps couvrent les mêmes notionnels et les mêmes échéances que les emprunts long terme privés auxquels ils sont adossés, à l'exception:

- des lignes d'emprunt n°12 et 13 qui ne sont pas couvertes;
- de la ligne d'emprunt n°14 qui est couverte à hauteur de kCHF 100'000 uniquement.

L'évaluation effectuée à la date de clôture a démontré que les instruments dérivés utilisés (swaps) étaient efficaces et qualifiaient d'instrument de couverture de flux futurs. L'impact dans la fortune des instruments financiers de couverture, qualifiés de flux futurs, et les intérêts nets payés sur les instruments de couverture en 2019 se composent de la manière suivante:

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

6511

No	Date d'émission	Date d'échéance	Nominal	Echange Taux Variable (reçu)	Contre taux fixe (payé)	Charges réelles 2019	Valorisation au 31.12.2019 / (Actif)- Passif	Valorisation au 31.12.2018 / (Actif)- Passif	Moins value / (Plus-value)
22	19.03.2015	19.03.2032	100'000	Libor 6m	2.06%	2'743	26'300	20'945	5'355
23	05.05.2010	06.11.2034	100'000	Libor 6m	2.45%	3'118	35'779	28'610	7'169
24	05.11.2010	06.11.2034	60'000	Libor 6m	2.30%	1'778	20'049	15'697	4'353
25	05.11.2010	06.11.2034	60'000	Libor 6m	2.30%	1'778	20'049	15'697	4'353
26	29.09.2006	29.09.2036	100'000	Libor 6m	2.87%	3'564	46'860	38'332	8'528
27	15.04.2019	13.04.2037	120'000	Libor 6m	2.27%	3'538	44'566	32'283	12'283
			540'000			16'519	193'603	151'563	42'040

Les instruments dérivés sont évalués sur la base des valeurs de marché au 31 décembre 2019. L'augmentation de l'engagement pour un montant de kCHF 42'040 est comptabilisée en contrepartie de la réserve de valeur marchande sur instruments financiers.

Par ailleurs, le contrat de l'instrument financier de kCHF 120'000 (2009-2037) qui bénéficiait d'une option de sortie exercable annuellement par la contrepartie a fait l'objet, durant l'exercice 2019, d'une opération juridique dite de novation avec l'accord de la Ville de Genève.

Sur cette base, une nouvelle contrepartie (sous la ligne 27) a repris l'intégralité des droits et obligations du contrat, à l'exception de l'option de sortie. La Ville de Genève n'est donc plus exposée à ce risque. Ce transfert n'a généré aucune charge ou produit pour la Ville de Genève.

Un instrument de couverture a été résilié en 2013. La prime de sortie payée correspondait à la juste valeur de l'instrument, constatée au moment de la résiliation. Par conséquent, elle est amortie sur la durée résiduelle du sous-jacent initialement couvert, conformément aux principes comptables adoptés. Les valeurs correspondantes à cette transaction sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

En milliers de francs	Valeur résiduelle au 31.12.2018	Amortissement 2019	Valeur résiduelle au 31.12.2019	Échéance du sous-jacent initial
Instrument de couverture résilié	14'421	1'091	13'330	2032

6.6.14 Passifs de régularisation (204)

En milliers de francs	Notes	31.12.2019	31.12.2018
2040 Charges de personnel	a)	976	885
2041 Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	b)	3'213	1'075
2043 Transferts du compte de résultats	c)	904	2'278
2044 Charges financières / (revenus financiers)	d)	13'674	14'008
2045 Autres revenus d'exploitation		331	188
2046 Passifs de régularisation, compte des investissements	e)	17'862	5'588
Total		36'960	24'022

- a) Ce poste est constitué d'indemnités et d'heures supplémentaires à payer au personnel.
- b) Ce poste est notamment constitué de charges à payer à la Fondation des Parkings, d'un montant de kCHF 2'410, concernant les prestations de gestion des systèmes d'encaissement des taxes de stationnement sur le territoire de la Ville de Genève.
- c) Ce poste est notamment constitué :
 - des engagements attribués en faveur de tiers pour des projets déterminés et financés par le Fonds chômage pour un montant de kCHF 498, Il s'agit de reliquats d'engagements, le Fonds ayant été dissout par le Conseil municipal;
 - des engagements attribués en faveur de tiers pour des projets déterminés et financés par le Fonds municipal d'art contemporain pour un montant de kCHF 341.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

d) Ce poste est notamment constitué :

- des intérêts courus relatifs aux emprunts de la Ville de Genève pour un montant de kCHF 5'276 ;
- de loyers reçus d'avance pour un montant de kCHF 4'767 ;
- de primes d'émission (agios) sur différents emprunts pour un montant de kCHF 2'864, étalées sur la durée de chaque emprunt.

e) Ce poste est notamment constitué :

- d'un montant total de kCHF 12'712 concernant des passifs de régularisation pour des dépenses d'investissements. Ce montant inclut un total de kCHF 11'278 pour des travaux effectués sur les grands chantiers de construction et de rénovation de bâtiments et non encore facturés par les entreprises au 31 décembre 2019 ;
- d'un montant de kCHF 1'937 concernant le préfinancement Rue Chandieu. Dans le cadre de constructions de logements, une société anonyme, propriétaire de deux parcelles, n'a pu construire de logements sociaux. A titre de compensation financière, elle a versé à la Ville de Genève ce montant de kCHF 1'937 en contrepartie de la prise en charge par cette dernière sur ses propres parcelles de la construction de 6'850 mètres carrés de surface brute de plancher de logements d'utilité publique, dans le périmètre du plan localisé de quartier ;
- d'un montant total de kCHF 2'652 concernant des indemnités d'assurance perçues, dans le cadre de vols et de dommages, pour lesquelles la reconstitution d'une collection similaire est envisagée.

6.6.15 Provisions à court et à long terme (205/208)

Les provisions à court terme se détaillent ainsi :

En milliers de francs		Notes	31.12.2019	31.12.2018
2050	Provisions à court terme provenant de prestations supplémentaires du personnel		11'987	11'736
2051	Provisions à court terme pour autres droits du personnel		1'798	1'799
2053	Provisions à court terme pour les dommages non assurés		183	170
2059	Autres provisions à court terme		19'614	7'199
Total			33'582	20'904

Les provisions à long terme se détaillent ainsi :

En milliers de francs		Notes	31.12.2019	31.12.2018
2081	Provisions pour les prétentions à long terme du personnel		-	10'562
2082	Provisions pour procès		5'656	516
2086	Provisions pour engagements de prévoyance		54'785	54'060
2087	Provisions pour charges financières		-	342
2088	Provisions du compte des investissements		23	38
2089	Autres provisions à long terme du compte de résultats		27'926	16'035
Total			88'390	81'553

Le tableau détaillé des provisions à court terme et long terme ainsi que les commentaires y relatifs se trouvent au chapitre 6.10.4 «Tableau consolidé des provisions court terme et long terme».

6.6.16 Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de capitaux de tiers (209)

En milliers de francs		Notes	31.12.2019	31.12.2018
2090	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de capitaux de tiers	a)	12'080	12'478
2092	Engagements envers les legs et fondations sans personnalité juridique enregistrés comme capitaux de tiers	b)	16'935	17'658
2093	Engagements envers d'autres capitaux étrangers affectés	c)	14'104	14'626
Total			43'119	44'762

Les mouvements de ces rubriques sont notamment expliqués dans le tableau récapitulatif sous le point « 6.6.17 Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux (chapitres 35 et 45) ».

a) Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de capitaux de tiers (2090)

En milliers de francs	Notes	31.12.2019	31.12.2018
État de Genève			
Taxe d'équipement	a1)	10'684	11'190
Taxe d'écoulement		52	-
Taxe de remplacement constructions abris	a1)	1'124	1'124
Sous-total		11'860	12'314
Dîme du livre	a2)	220	164
Total		12'080	12'478

a1) Ces taxes sont encaissées et portées en compte par les services de l'État de Genève. Elles sont enregistrées sur la base de relevés trimestriels communiqués par l'État. La contrepartie de ces montants est enregistrée dans la rubrique 109 «Créances envers les financements spéciaux et fonds de tiers».

a2) Une convention entre l'Université de Genève et la Ville de Genève a été signée concernant une collaboration pour la gestion des collections d'ouvrages dans les bibliothèques de la Ville. Une ressource financière correspondant à 10% des taxes universitaires est versée à la Ville de Genève afin d'entretenir et de constituer ces collections.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

b) Engagements envers les legs et fondations sans personnalité juridique enregistrés comme capitaux de tiers (2092)

Fonds	Soldes au 31.12.2018			Soldes au 31.12.2019		
	Engagement brut	Actif	Engagement net	Engagement brut	Actif	Engagement net
AMIEL	66	51	15	73	59	14
BERLINERBLAU	200	-	200	200	-	200
BERTHOUD	640	491	149	718	574	144
BIENFAISANCE	181	-	181	179	-	179
BOUCHET	128	-	128	128	-	128
COLONIES DE VACANCES	772	-	772	772	-	772
DE FRANCIA	639	-	639	639	-	639
DIDAY	1'068	724	345	952	724	228
DIODATTI PLANTAMOUR	113	87	26	127	101	25
DISDIER	82	66	16	91	77	15
DONS AU SERVICE SOCIAL	538	-	538	538	-	538
GALLAND Encour. Industrie	108	83	25	121	97	24
GEYDET	51	39	12	58	46	11
GUINAND	5	-	5	-	-	-
JEANNERET-GROSJEAN	393	382	11	416	408	8
JOHNSON	46	22	24	51	27	24
LE COMTE	517	487	30	-	-	-
LISSIGNOL	39	30	9	43	35	9
MAGET	1'709	3'331	-1'622	1'920	3'331	-1'412
MENDELSSOHN	6	-	6	6	-	6
MILLIET	9	-	9	9	-	9
MOROY	3	-	3	3	-	3
MULLER	38	30	9	43	34	9
NEUMAN Prix Beaux-Arts et Musique	40	33	7	43	38	5
PLANTAMOUR Bienfaisance	1	-	1	1	-	1
PLANTAMOUR Parc Mon Repos	347	266	81	389	311	78
REHFOUS	199	153	46	223	178	45
REIFFERSCHIED	93	71	21	104	83	21
REVILLOD	10'873	6'234	4'639	11'141	6'234	4'907
ROBERT Alfred	654	539	115	773	662	111
SCHAUB & GEORG	53	41	12	58	47	11
SCHUEYERMAN	1'479	1'156	323	1'577	1'343	234
SCHMIDHEINY	47	36	11	47	-	47
TERRETAZ	14	-	14	14	-	14
VARENNE	3'474	-	3'474	3'450	-	3'450
VITERBO	92	83	10	103	94	9
ZELL	34'198	26'823	7'376	37'528	31'097	6'430
Total	58'914	41'256	17'658	62'536	45'601	16'935

L'engagement net représente l'engagement de la Ville de Genève à l'égard des fonds.

Les travaux de rénovation de l'immeuble appartenant au Fonds Maget ont été financés par la Ville de Genève, ce qui explique un engagement net négatif. La Ville de Genève perçoit régulièrement des revenus locatifs de cet immeuble. Il n'y a donc pas d'indicateurs de risque sur le recouvrement de cette créance.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6515

Engagement brut envers les fonds

La fortune et les mouvements des fonds spéciaux de l'exercice sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

En milliers de francs											
Fonds	Engagement brut au 31.12.2018	Immobiliers			Capitaux mobiliers				Dissolutions	Prélèvements	Engagement brut au 31.12.2019
		Revenus	Charges	Résultat	Revenus	Revalorisation	Charges	Résultat			
AMIEL	66	-	-	-	1	7	0	8	-	1	73
BERLINERBLAU	200	-	-	-	-	-	-	-	-	-	200
BERTHOUD	640	-	-	-	12	67	1	78	-	-	718
BIENFAISANCE	181	-	-	-	-	-	-	-	-	2	179
BOUCHET	128	-	-	-	-	-	-	-	-	-	128
COLONIES DE VACANCES	772	-	-	-	-	-	-	-	-	-	772
DE FRANCIA	639	-	-	-	-	-	-	-	-	-	639
DIDAY	1'068	295	139	156	-	-	-	-	-	272	952
DIODATTI PLANTAMOUR	113	-	-	-	2	12	0	14	-	-	127
DISDIER	82	-	-	-	1	9	0	10	-	1	91
DONS AU SERVICE SOCIAL	538	-	-	-	-	-	-	-	-	-	538
GALLAND Encour. Industrie	108	-	-	-	2	11	0	13	-	-	121
GEYDET	51	-	-	-	1	5	0	6	-	-	58
GUINAND	5	-	-	-	-	-	-	-	5	-	-
JEANNERET-GROSJEAN	393	-	-	-	-	26	2	24	-	-	416
JOHNSON	46	-	-	-	1	4	0	4	-	-	51
LE COMTE	517	-	-	-	116	-	3	114	631	-	-
LISSIGNOL	39	-	-	-	1	4	0	5	-	-	43
MAGET	1'709	303	93	210	-	-	-	-	-	-	1'920
MENDELSSOHN	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6
MILLIET	9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9
MOROY	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3
MULLER	38	-	-	-	1	4	0	5	-	-	43
NEUMAN Prix Beaux-Arts et Musique	40	-	-	-	1	4	0	5	-	2	43
PLANTAMOUR Bienfaisance	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
PLANTAMOUR Parc Mont Repos	347	-	-	-	6	36	1	42	-	-	389
REHFOUS	199	-	-	-	4	21	0	24	-	-	223
REIFFERSCHIED	93	-	-	-	2	10	0	11	-	-	104
REVILLOD	10'873	670	402	268	-	-	-	-	-	-	11'141
ROBERT Alfred	654	-	-	-	9	111	1	119	-	-	773
SCHAUB & GEORG	53	-	-	-	1	6	0	6	-	1	58
SCHUEYERMAN	1'479	-	-	-	29	152	3	179	-	81	1'577
SCHMIDHEINY	47	-	-	-	-	-	-	-	-	-	47
TERRETAZ	14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14
VARENNE	3'474	-	-	-	-	-	-	-	-	23	3'450
VITERBO	92	-	-	-	2	10	0	11	-	-	103
ZELL	34'198	102	10	92	595	3'466	52	4'009	-	772	37'528
Total	58'914	1'370	644	726	786	3'964	63	4'687	636	1'155	62'536

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

Le Conseil administratif a décidé dans sa séance du 9 juin 1999 de bloquer un montant de kCHF 100 pour des garanties de loyer sur le Fonds Scheurman.

Aucun apport n'a été effectué sur l'exercice 2019.

Bien que le taux libor ait été négatif sur l'année 2019, la Ville de Genève n'a pas chargé d'intérêts négatifs aux fonds de capitaux de tiers sur l'exercice.

Les résultats provenant des capitaux mobiliers et immobiliers, ainsi que les prélèvements sont expliqués dans les chapitres 35 et 45 «Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux».

Le total des prélèvements effectués sur les fonds spéciaux de kCHF 1'155 se compose :

- d'un montant de kCHF 772 pour des projets en faveur des personnes âgées (Fonds de Zell);
- d'un montant de kCHF 360 pour des projets et des acquisitions d'œuvres d'art;
- d'un montant de kCHF 23 pour le financement avec le Fonds Varennes des dépenses d'investissements pour la rénovation de la Console des Conservatoire et Jardin botaniques (PR-876A2).

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6517

Actifs des fonds

Les actifs et les mouvements des fonds spéciaux de l'exercice sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

En milliers de francs	Total Actif au 31.12.2018			Placement groupé			Titres			Total Actif au 31.12.2019		
Fonds	Immobiliers	Placement groupé	Titres	Ventes	Achats	Revalorisation	Ventes	Achats	Revalorisation	Immobiliers	Placement groupé	Titres
AMIEL	-	51	-	-	2	7	-	-	-	-	59	-
BERLINERBLAU	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BERTHOUD	-	491	-	-	16	67	-	-	-	-	574	-
BIENFAISANCE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BOUCHET	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
COLONIES DE VACANCES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DE FRANCIA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DIDAY	724	-	-	-	-	-	-	-	-	724	-	-
DIODATTI PLANTAMOUR	-	87	-	-	3	12	-	-	-	-	101	-
DISDIER	-	66	-	-	2	9	-	-	-	-	77	-
DONS AU SERVICE SOCIAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
GALLAND Encour. Industrie	-	83	-	-	3	11	-	-	-	-	97	-
GEYDET	-	39	-	-	1	5	-	-	-	-	46	-
GUINAND	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
JEANNERET-GROSJEAN	-	-	382	-	-	-	-	-	26	-	-	408
JOHNSON	-	22	-	-	1	4	-	-	-	-	27	-
LE COMTE	-	-	487	-	-	-	487	-	-	-	-	-
LISSIGNOL	-	30	-	-	1	4	-	-	-	-	35	-
MAGET	3'331	-	-	-	-	-	-	-	-	3'331	-	-
MENDELSSOHN	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MILLIET	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MOROY	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MULLER	-	30	-	-	1	4	-	-	-	-	34	-
NEUMAN Prix Beaux-Arts et Musique	-	33	-	-	1	4	-	-	-	-	38	-
PLANTAMOUR Bienfaisance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PLANTAMOUR Parc Mon Repos	-	266	-	-	8	36	-	-	-	-	311	-
REHFOUS	-	153	-	-	5	21	-	-	-	-	178	-
REIFFERSCHIED	-	71	-	-	2	10	-	-	-	-	83	-
REVILLOD	6'234	-	-	-	-	-	-	-	-	6'234	-	-
ROBERT Alfred	-	383	156	-	12	52	-	-	58	-	447	215
SCHAUB & GEORG	-	41	-	-	1	6	-	-	-	-	47	-
SCHUEYERMAN	-	1'080	76	-	34	147	-	-	5	-	1'262	81
SCHMIDHEINY	-	36	-	36	-	-	-	-	-	-	-	-
TERRETAZ	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VARENNE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VITERBO	-	83	-	-	2	10	-	-	-	-	94	-
ZELL	1'200	25'623	-	-	809	3'466	-	-	-	1'200	29'897	-
Total	11'489	28'666	1'101	36	904	3'875	487	-	89	11'489	33'409	703
		41'256									45'601	

Compte tenu des dispositions des donateurs, les revenus immobiliers doivent être affectés à des tâches définies. Par conséquent, les immeubles ne peuvent être aliénés et sont assimilés à du patrimoine administratif. Ils ne font pas l'objet d'une réévaluation au 31 décembre 2019. Il n'y a pas d'indicateurs sur l'exercice qui laissent à penser qu'il y ait une perte de valeur durable de ces immeubles.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

c) Engagements envers d'autres capitaux étrangers affectés (2093)

La gestion des fonds est basée sur les règlements suivants :

	Règlement
Fonds d'acquisitions et projets	
Muséum d'histoire naturelle	LC 21 619.5
Musée d'ethnographie de Genève	LC 21 619.4
Musées d'art et d'histoire	LC 21 619.3
Conservatoire et jardin botaniques	LC 21 619.2
Bibliothèque de Genève	LC 21 633.1
Musée de l'Ariana	LC 21 619.1
Engagements La Flamme	LC 21 352
Fonds Gomarín	Règlement de la commission du Fonds E. Gomarín
Fonds Aubert	Extrait du Conseil administratif 06.02.2008
Fonds d'indemnité au décès	LC 21 153.7
Fonds André & Cyprien	LC 21 514
Fonds Post Tenebras Lux	LC 21 252
Financement spécial – Bénéfice Sport Toto	1 315.09

Les mouvements de ces fonds figurent dans le tableau ci-dessous :

En milliers de francs	Notes	31.12.2018	Prélèvements	Attributions	Autres	31.12.2019
Fonds d'acquisitions et projets						
Muséum d'histoire naturelle		452	-371	314	-	395
Musées d'art et d'histoire		1'381	-742	558	-	1'197
Conservatoire et jardin botaniques		428	-280	315	-	463
Bibliothèque de Genève		404	-161	10	-	253
Musée de l'Ariana		460	-460	500	-	500
Autres capitaux affectés						
Engagements La Flamme	c1)	2'039	-375	251	-27	1'887
Fonds Gomarín		66	-	-	-	66
Fonds Aubert		3	-	-	-	3
Fonds d'indemnité au décès	c2)	8'700	-120	135	-	8'716
Fonds André & Cyprien		4	-2	-	-	2
Fonds Post Tenebras Lux		528	-117	50	-	461
Financement spécial – Bénéfice Sport Toto		161	-	-	-	161
Total		14'626	-2'628	2'133	-27	14'104

c1) L'engagement du fonds La Flamme est couvert par le placement du fonds, complété par une provision indiquée sous le point 6.10.4 «Tableau consolidé des provisions court terme et long terme».

c2) Ce montant correspond à la valeur du fonds d'indemnité de décès défini par le règlement LC 21 153.7. Son but est d'apporter une aide financière immédiate aux parents d'un ou une employé-e ou d'un-e auxiliaire fixe en activité dont le décès, intervenant par suite de maladie avant l'âge de 65 ans au plus tard, les prive de leur soutien. Ce fonds est notamment financé par une cotisation mensuelle paritaire de CHF 1 des employé-e-s et de la Ville de Genève. Il comprend également les cotisations d'autres communes.

6.6.17 Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux (chapitres 35 et 45)

Ces chapitres comptabilisent les attributions et prélèvements nets aux fonds et financements spéciaux de capitaux de tiers. Chaque opération d'attribution et de prélèvement est comptabilisée par fonds tout au long de l'année en contrepartie du revenu ou de la charge correspondante dans le compte de résultats. Le résultat net annuel de ces opérations sur les fonds est calculé individuellement par fonds. Il est enregistré dans le chapitre 35 si les attributions sont supérieures aux prélèvements et inversement dans le chapitre 45 si les prélèvements sont supérieurs aux attributions.

Le résultat global de ces opérations est présenté ci-dessous :

En milliers de francs	C 2019	C 2018	Écart C19-C18
350 Attribution aux fonds et financements spéciaux des capitaux de tiers	8'218	4'129	4'089
450 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux des capitaux de tiers	-3'835	-3'642	-193
Total Impact net	4'383	488	3'896

Pour l'exercice en cours, le résultat s'explique par nature comme suit :

En milliers de francs	2046.003 à 2046.005 Indemnité d'assurance	2086 Provisions pour engagements de prévoyance	2089.007 Provisions pour engagements La Flamme	2090 Financements spéciaux capitaux de tiers	2092 Legs et fondations capitaux de tiers	2093 Autres capitaux étrangers affectés	Total
Total 35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	2'359	50	57	5'413	339	8'218
Total 45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux des capitaux de tiers	-138	-1'726	-	-6	-1'132	-833	-3'835
Total Impact Net	-138	633	50	51	4'281	-494	4'383

De manière qualitative, les variations sur les fonds de tiers affectés sont les suivantes pour l'exercice écoulé :

En milliers de francs	2046	2086	2089	2090	2092	2093	Total
En milliers de francs	a)	b)	b)	c)	d)	e)	
Revenus du placement groupé et des titres	-	-	-	-	4'750	251	5'001
Financements des fonds	-	-	-	992	-	1'883	2'875
Revenus des immeubles	-	-	-	-	1'370	-	1'370
Total des revenus	-	-	-	992	6'120	2'133	9'246
Charges du placement groupé et des titres	-	-	-	-	-63	-3	-66
Projets ou acquisitions financés par les fonds	-	-	-	-942	-1'132	-2'625	-4'698
Charges des immeubles	-	-	-	-	-644	-	-644
Total des charges	-	-	-	-942	-1'839	-2'628	-5'408
Résultat des fonds de capitaux de tiers	-	-	-	51	4'281	-494	3'838
Total des prélèvements sur l'indemnité d'assurance	-138	-	-	-	-	-	-138
Total de la dotation à la provision pour engagement de prévoyance du Conseil administratif	-	633	-	-	-	-	633
Total de la dotation à la provision pour le fonds La Flamme	-	-	50	-	-	-	50
Total	-138	633	50	51	4'281	-494	4'383

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

- a) Se référer à la note de bilan dans la rubrique comptable 204 «Passifs de régularisation».
- b) Se référer à la note de bilan dans la rubrique comptable 208 «Provision à long terme».
- c) Le financement pour un montant de kCHF 992 provenant de la dîme du livre de l'Université de Genève est destiné à des expositions, des projets, des fonds de recherche et à l'acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques.
- Afin d'atteindre le but défini, la Ville de Genève a engagé des dépenses d'un montant de kCHF 942 relatives à des achats de livres, de disques, et des charges de personnel.
- d) Les revenus du placement groupé et des titres sont essentiellement constitués par la réévaluation annuelle des valeurs mobilières pour un montant de kCHF 4'178.

Les résultats des immeubles appartenant aux fonds spéciaux sont présentés dans le tableau ci-dessous.

En milliers de francs

Fonds	Immeubles	Revenus	Charges	Résultat net locatif
Fonds Diday	Rue Adhémar-Fabri 4	295	-139	156
Fonds Maget	Rue Ferdinand-Hodler 5	303	-93	210
Fonds Revillod	Boulevard des Tranchées 2 Rue de l'Hôtel-de-Ville 12	670	-402	268
Fonds Zell	Avenue de Miremont 23B	102	-10	92
Total		1'370	-644	726

Les charges de kCHF 1'132 concernent des projets et des acquisitions d'œuvres d'art et correspondent à des prélèvements, dont le détail est présenté dans la rubrique comptable 209 «Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de capitaux de tiers».

Les prélèvements significatifs sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

En milliers de francs

Fonds	Financement 2019	Charges 2019	Origine du financement	But du financement
Diday		272	Legs	Acquisitions d'œuvres réalisées par des artistes suisses
Scheuermann		81	Legs	Dispositif infirmier en faveur des personnes sans-abri
Zell		772	Legs	Projets en faveur des personnes âgées
Total		1'125		

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6521

e) Les financements et les charges significatifs concernant les autres fonds de tiers sont détaillés ci-dessous.

En milliers de francs

Fonds	Financement 2019	Charges 2019	Origine du financement	But du financement
Fonds "Acquisitions et projets" MHN	159	-	Office fédéral de l'environnement	Recherche scientifique: Taille populations
	155	364	Fonds national suisse de la recherche scientifique	Différentes recherches scientifiques
Fonds "Acquisitions et projets" MAH	60	82	Fondation	Projet Médiatin culturelle "Enfants à besoins spécifiques"
	80	80	Société privée	Expositions "année antique" (Métamorphoses - Claude Lorrain - César)
	20	20	Fondation	Exposition "César"
	45	94	Office fédéral de la culture	Programme de recherche sur les collections Beaux-arts
	30	30	Fondation	Rénovation de la salle "Salon de Cartigny"
	229	329	Fondation	Projet Réalité virtuelle "Un voyage extraordinaire Genève 1850", exposition "César" et exposition "Silences"
	60	50	Fondation	Programmes Médiation Année 1900 et "Année antique"
Fonds "Acquisitions et projets" CJB	33	33	Confédération suisse	Impression et publication on-line du catalogue de la flore tchadienne
	255	214	République et Canton de Genève	Projet MonGE, concernant les objectifs fixés dans le domaine de la nature et de la conservation de la flore du canton de Genève (CoSi)
		27	Fondation	Encouragement à la digitalisation rapide de certains herbiers
Fonds "Acquisitions et projets" BGE		161	Office fédérale de la culture et fondation	Valorisation des daguerréotypes de Jean-Gabriel Eynard
	10	40	Fondation	Exposition "Gustave Revillod"
Fonds "Acquisitions et projets" ARI	120	30	Fondation	Exposition Meissen, publication "Céramique japonaise", catalogue d'exposition "Kaufmann"
	370	370	Office fédéral de la culture	Encouragement de la création et l'innovation du travail muséal et de la coopération et conservation et entretien des collections
Fonds La Flamme		399	Sociétaires	Prestations funéraires
Fonds pour le verse- ment d'une indemnité au décès	135	120	Personnel de la Ville de Genève, Ville de Genève et autres communes	Indemnité de décès
Fonds Post Tenebras Lux	50	117	Divers donateurs	Remplacement et extension des œuvres du festival d'œuvres lumineuses intitulé "Geneva Lux"
Total	1'811	2'562		

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

6.6.18 Capital propre (29)

Le tableau détaillé de l'état du capital propre est présenté au point 6.4 de la brochure. Les notes explicatives ci-dessous s'y réfèrent.

Les fonds propres de la Ville de Genève enregistrés dans la rubrique 29 « Capital propre » ont diminué de kCHF 4'585.

En milliers de francs	
Capital propre au 31.12.2018	2'899'452
Capital propre au 31.12.2019	2'894'867
Variation du capital	-4'585

La variation des fonds propres est expliquée ainsi :

En milliers de francs	
Excédent de revenus de l'exercice 2019	37'455
Variation 2019 de la réserve de valeur marchande sur instruments financiers	-42'040
Variation du capital propre	-4'585

La variation de la réserve de valeur marchande sur instruments financiers est due aux ajustements des justes valeurs des swaps à la date de clôture (cf. rubrique 201 « Engagements financiers à court terme »).

a) Fonds enregistrés comme capital propre

- **Fonds des assurances, Fonds d'épargne temporaire, Fonds de chômage et Fonds préfinancement de relance économique**

Lors de sa séance du 30 septembre 2019, le Conseil municipal a dissout ces fonds pour un montant total de kCHF 3'527. Ces fonds propres sont reclassés dans les résultats cumulés des années précédentes de la Ville de Genève.

- **Fonds municipal d'art contemporain**

En milliers de francs	
Solde au 31.12.2018	4'139
Solde au 31.12.2019	3'371
Variation	-768

Selon l'article 2, alinéa 1, de l'arrêté (LC 21 253), l'alimentation du Fonds d'art contemporain s'effectue par un prélèvement de 2% sur les crédits d'investissements alloués pour les travaux de construction, de rénovation et de restauration des édifices et installations sportives, propriété de la Ville de Genève, ainsi que des ponts.

Ce fonds est alimenté à concurrence d'un solde maximum de kCH 4'500 (art.2, al.2, LC21 253).

Les prélèvements sur le fonds sont composés :

- des dépenses de fonctionnement permettant le soutien aux artistes par l'acquisition d'œuvres ou de commandes d'œuvres ;
- des dépenses d'investissements permettant la constitution et la gestion de la collection publique de la Ville de Genève. A cet effet, un crédit d'investissement (PR 1294) d'un montant de kCHF 2'700 a été voté le 10 avril 2018 par le Conseil municipal pour financer les projets artistiques, les acquisitions d'œuvres ainsi que la restauration et rénovation des œuvres pour les années 2018 à 2020.

La variation du Fonds est expliquée ainsi :

En milliers de francs	
Attribution au fonds sur la base des crédits d'engagements éligibles	44
Dépenses de fonctionnement	-308
Dépenses d'investissements	-504
Variation	-768

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6523

• **Fonds Énergie et climat**

En milliers de francs	
Solde au 31.12.2018	5'062
Solde au 31.12.2019	5'853
Variation	791

Selon le règlement du Fonds énergie et climat (LC21 921) voté le 2 avril 2012 par le Conseil municipal, le fonds est alimenté par les recettes de la vente d'électricité photovoltaïque produite par les centrales existantes appartenant à la Ville de Genève, le remboursement de la taxe sur le CO₂, des dotations budgétaires et d'éventuelles donations ou subventions de tiers.

Le fonds peut notamment financer des projets de constructions de nouvelles installations de production d'énergies renouvelables, ainsi que la prise en charge de leurs frais de fonctionnement, des projets de haute efficacité énergétique de bâtiments (neufs ou existants) propriété de la Ville de Genève.

La variation du fonds est expliquée ainsi :

En milliers de francs	
Recettes liées à la vente d'électricité photovoltaïque	183
Subventions de tiers	191
Remboursement des taxes CO ₂	749
Dépenses et recettes d'investissements en lien avec les PR 1069 et 1256	-332
Variation	791

b) **Legs et fondations sans personnalité juridique enregistrés comme capital propre**

• **Fonds Galland collection artistique**

En milliers de francs	
Solde au 31.12.2018	1'747
Solde au 31.12.2019	2'024
Variation	277

Les valeurs mobilières affectées au Fonds Galland collection artistique ont dégagé un bénéfice de kCHF 277. Afin d'éteindre le risque de volatilité des cours boursiers, celles-ci ont été aliénées en 2019.

La variation du Fonds est expliquée ainsi :

En milliers de francs	
Dividendes et gains sur ventes des titres	284
Réévaluation et frais de gestion des titres	-7
Variation	277

• **Fonds Galland logements ouvriers**

En milliers de francs	
Solde au 31.12.2018	31'921
Solde au 31.12.2019	32'408
Variation	487

L'exploitation des immeubles affectés au Fonds Galland logements ouvriers a dégagé un bénéfice de kCHF 487. La valeur mobilière affectée a été aussi aliénée en 2019.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

La variation du fonds s'explique ainsi :

En milliers de francs	
Gains sur la vente des titres	1
Revenus immobiliers	2'857
Charges de location	-2'371
Variation	487

c) Réserve de politique budgétaire (réserve conjoncturelle)

En milliers de francs	
Solde au 31.12.2018	22'400
Solde au 31.12.2019	104'600
Variation	82'200

La réserve conjoncturelle a été alimentée de kCHF 82'200, conformément à la PR-1350 Arrêté III votée le 30 septembre 2019 par le Conseil municipal.

d) Réserve de valeur marchande sur instruments financiers

En milliers de francs	
Solde au 31.12.2018	151'563
Solde au 31.12.2019	193'603
Variation	42'040

L'ajustement de la juste valeur des instruments dérivés qualifiés d'instruments de couverture a été enregistrée au 31 décembre 2019 en contrepartie de la rubrique 2016 « Instruments financiers dérivés » (cf. rubrique 201 « Engagements financiers à court terme »).

e) Résultat annuel

Les affectations du résultat de l'année précédente et le résultat annuel de l'année courante après écritures de bouclage sur les fonds spéciaux sont les suivants :

En milliers de francs	
Résultat annuel au 31.12.2018	91'139
Alimentation de la réserve conjoncturelle	-82'200
Report dans les résultats cumulés des années précédentes	-8'939
Résultat 2019	37'455
Prélèvements annuels liés aux Fonds spéciaux de capitaux propres	2'686
Attributions annuelles liées aux Fonds spéciaux de capitaux propres	-4'309
Résultat annuel au 31.12.2019	35'832

f) Résultats cumulés des années précédentes

En milliers de francs	
Résultats cumulés des années précédentes au 31.12.2018	2'887'292
Affectation du résultat 2018 après attribution à la réserve conjoncturelle	8'939
Dissolution de Fonds spéciaux de capitaux propres	3'527
Prélèvements (dépenses d'investissements) sur les fonds spéciaux de capitaux propres	835
Résultats cumulés des années précédentes au 31.12.2019	2'900'594

6.7 Notes relatives aux engagements conditionnels et hors bilan

Les engagements hors bilan pouvant être évalués financièrement à la date de clôture s'élèvent à :

Engagements hors bilan 2019	Montant en kCHF
Part non couverte des engagements de prévoyance relative aux assuré-e-s et pensionné-e-s Ville de Genève	469 728
Garantie de la Ville de Genève pour la part non couverte des engagements de prévoyance relative aux assuré-e-s et pensionné-e-s de la Fondation des Eaux	329
Cautions simples	2 589
Garanties de loyer	1
Leasings non portés au bilan	221
Contrats de baux à loyer	56 874
Total	529'742

Tableau des garanties

Le tableau des garanties et engagements conditionnels détaillé en faveur de tiers à la date de clôture ainsi que les commentaires y relatifs se trouvent au chapitre 6.10.5 « Tableau des garanties ».

Engagements conditionnels découlant d'une servitude ayant le caractère d'un droit distinct et permanent (DDP) conformément aux articles 675 et 779 al. 3 du Code Civil Suisse

La Ville de Genève a octroyé 64 droits de superficie (DDP), avec à leur échéance, une indemnité équitable à verser au superficiaire pour le retour de l'immeuble bâti à la Ville en cas de non-renouvellement du contrat de droit de superficie (art. 779, lettre d et g du Code Civil Suisse).

Le montant de cette indemnité éventuelle n'est pas évaluable à la date de clôture.

Échéance du DDP	Nombre de superficies	Nature du bien		
		Habitation	Commercial/ Industriel	Parking
< 10 ans (2020 à 2029)	13		13	
de 10 à 20 ans (2030 à 2039)	1		1	
de 20 à 30 ans (2040 à 2049)	5		5	
> 30 ans (2050 à 2119)	45	34	9	2
Total	64	34	28	2

Liste des servitudes ayant le caractère d'un droit distinct et permanent (DDP) conformément aux articles 675 et 779 al. 3 du Code Civil Suisse et ne donnant lieu à aucune indemnité

Parallèlement à l'octroi de droits de superficie (DDP) donnant lieu au versement d'une indemnité équitable, la Ville de Genève a octroyé 29 DDP pour lesquels le retour de l'immeuble bâti, à l'échéance du DDP, se fera sans aucune indemnité.

Échéance du DDP	Nombre de superficiaires	Nature du bien		
		Habitation	Commercial / Industriel	Parking
< 10 ans (2020 à 2029)	2	1	-	1
de 10 à 20 ans (2030 à 2039)	3	2	-	1
de 20 à 30 ans (2040 à 2049)	7	1	3	3
> 30 ans (2050 à 2119)	17	5	8	4
Total	29	9	11	9

Événements postérieurs à la date de clôture

Crise sanitaire Covid-19

La Ville de Genève considère que la survenance du risque global de pandémie que représente le coronavirus constitue un événement postérieur à la date du bilan ne devant pas être comptabilisé du point de vue des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019. L'analyse à la date de publication des comptes des actifs détenus par la Ville de Genève amène à la conclusion qu'il n'y avait pas d'éventuelles corrections de valeur ou provisions à enregistrer dans les comptes annuels 2019.

6.8 Indications supplémentaires

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

A. Gestion des risques financiers

Le Conseil administratif est responsable des stratégies financières appliquées. Dans le cadre de son action publique et de ses activités opérationnelles, la Ville de Genève peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de crédit (risque de contrepartie) ;
- au risque de liquidités ;
- au risque de taux d'intérêt ;
- au risque de change ;
- au risque de volatilité des valeurs mobilières.

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances de la Ville de Genève.

i. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La Ville de Genève considère qu'elle n'est pas exposée à un fort risque de crédit dans la mesure où :

- ses disponibilités sont déposées auprès de deux établissements bancaires suisses de premier ordre ;
- ses créances fiscales sont gérées par l'Administration fiscale cantonale, ces créances sont réparties entre un grand nombre de personnes physiques et morales domiciliées dans le canton de Genève. Il dispose également d'un service du contentieux. Les créances sont provisionnées à concurrence de 30 %. Le risque de perte est couvert ;
- les redevances et assimilées sont régies par des conventions avec des contreparties de premier ordre ;
- ses autres créances commerciales sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier. Il convient de se référer à la note de bilan concernant la rubrique comptable 101 « Créances ».

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité survient lorsqu'une entité rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers. Les sources principales de liquidités de la Ville de Genève sont, d'une part, les acomptes mensuels de l'Etat de Genève au titre d'avances sur les encaissements de créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année. D'autre part, la Ville de Genève perçoit également les revenus de la Taxe professionnelle. Ces revenus fiscaux représentent 78% des revenus totaux de la Ville de Genève. Au surplus, la Ville de Genève possède un important parc immobilier qui génère des revenus financiers réguliers représentant 7% des revenus totaux.

La Ville de Genève a recours à des emprunts à long terme avec des contreparties de premier ordre. Les échéances de ces emprunts long terme sont échelonnées dans le temps afin de limiter le risque de renouvellement. Le détail de ces emprunts et leurs échéances sont présentés dans le tableau consolidé de la dette.

La Ville de Genève a recours à des emprunts à court terme qu'elle pilote sur la base d'une prévision de trésorerie actualisée hebdomadairement. Les appels d'offres de souscription réalisés en 2019 ont systématiquement été reçus favorablement par une diversité de contreparties.

En dernier recours, la Ville de Genève dispose également de deux lignes de crédits auprès de la Banque cantonale de Genève et de Postfinance s'élevant à 100 millions de francs et 10 millions de francs respectivement. Ces lignes de crédit n'ont pas été utilisées à la clôture de l'exercice.

iii. Risque de taux d'intérêt

La Ville de Genève est faiblement exposée au risque de variation de taux d'intérêts dans la mesure où la part maximale de la dette à taux variable est fixée dans la stratégie annuelle de gestion de la dette (charte de trésorerie) qui mentionne un maximum de 50% et une stratégie cible de 30% de la dette totale. Afin de réaliser cet objectif, la Ville de Genève utilise des instruments de couverture de flux futurs (« cash-flow hedge ») sous forme de swaps en mettant en place une stratégie de fixation des taux sur les emprunts externes, afin de neutraliser les risques hautement probables de fluctuation des paiements d'intérêts. En tenant compte de l'efficacité de ces instruments de couverture, la part de la dette à taux variable pour la Ville de Genève s'élève à 30% à la fin de l'année.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

iv. Risque de change

La Ville de Genève n'est pas exposée de manière significative au risque de change dans la mesure où :

- elle n'a pas d'emprunt en devises au 31 décembre 2019 (2018 : idem);
- le risque de change sur les autres dettes et créances en devises est faible, car l'essentiel des activités est libellé en francs suisses et les positions de liquidités en devises sont peu significatives.

v. Risque de volatilité des valeurs mobilières

La volatilité intrinsèque des marchés actions induit une exposition de la Ville de Genève sur la valorisation de ses titres cotés (évalués à la juste valeur à la date de clôture) et le montant de ses engagements de prévoyance.

Cette exposition est limitée grâce à :

- une détention long terme d'actions dans des établissements générant des revenus réguliers, en particulier la Banque cantonale de Genève;
- une gestion active du portefeuille des autres actions par un gestionnaire qualifié afin de maximiser les gains et minimiser les pertes;
- une gestion autonome de la Caisse de prévoyance (CAP) ayant son propre comité de placement et ses règles de gestion conforme à la législation suisse.

B. Système de contrôle interne

Le système de contrôle interne de la Ville de Genève a été coordonné de manière transversale depuis 2012. Chaque département s'est doté d'un-e responsable du contrôle interne en charge de l'implémentation du système de contrôle interne défini centralement (Groupe SCI). Chaque service est en charge de la documentation de ses propres contrôles en fonction des risques identifiés.

En 2019, afin de répondre aux contraintes légales et réglementaires devenues plus exigeantes, la Direction financière a initié deux projets de transformation d'envergure.

Il s'agit de :

- la centralisation partielle de la comptabilité, incluant la dématérialisation des factures fournisseurs (y compris les subventions);
- la sécurisation du processus d'établissement des états financiers.

Un des buts communs de ces projets est d'augmenter la qualité et la sécurité de l'établissement des états financiers annuels en apportant des solutions organisationnelles et techniques solides.

La centralisation de certaines tâches comptables et la mise en place de la dématérialisation des factures fournisseurs en Ville de Genève permettra ainsi de renforcer son assurance du respect du principe d'exhaustivité selon l'article 106 LAC, lequel indique notamment que l'ensemble des charges et des dépenses doivent être inscrites.

Afin de sécuriser l'élaboration des états financiers annuels, la Direction financière a mis en place un logiciel de reporting narratif fiabilisant les flux de documents et leur validation.

Pour 2020, le Conseil municipal a également accepté de pourvoir la Ville de Genève de cinq responsables du contrôle interne afin d'accélérer sa mise en place.

C. Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

Les services de la Ville de Genève sont considérés comme des entités autonomes au sens de l'article 12 al.1 de la LTVA.

Au 31 décembre 2019, on relève :

- 11 services assujettis selon la méthode forfaitaire;
- une unité d'un service assujetti selon la méthode effective.

**D. VALEUR D'ASSURANCE INCENDIE DES IMMOBILISATIONS DES PATRIMOINES ADMINISTRATIF
ET FINANCIER**

La valeur d'assurance pour la couverture du risque incendie est de kCHF 11'497'000 soit

- kCHF 5'461'000 pour l'ensemble des bâtiments;
- kCHF 6'056'000 pour les biens meubles et les collections.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6.9 Indicateurs financiers

Indicateur	Calcul	Définition	Interprétation
Taux d'endettement net	$\frac{\text{Dette nette}}{\text{Revenus fiscaux}}$	Le taux d'endettement net est la différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier exprimée en pourcentage des revenus fiscaux	Il renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette
Degré d'autofinancement (PA)	$\frac{\text{Autofinancement}}{\text{Investissements nets}}$	Le degré d'autofinancement est l'autofinancement exprimé en pourcentage de l'investissement net	Il renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres ressources sans avoir recours à l'emprunt
Part des charges d'intérêts	$\frac{\text{Charges d'intérêts nets}}{\text{Revenus courants}}$	La part des charges d'intérêts est la différence entre les charges d'intérêts et les revenus des intérêts exprimée en pourcentage des revenus courants	Il renseigne sur la part du revenu disponible absorbé par les charges d'intérêts
Dette brute par rapports aux revenus	$\frac{\text{Dette brute}}{\text{Revenus courants}}$	La dette brute par rapport aux revenus est l'endettement brut exprimé en pourcentage des revenus courants	Il renseigne sur le niveau de la dette, et plus particulièrement sur le fait que son niveau soit raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés
Proportion des investissements (PA)	$\frac{\text{Investissements bruts}}{\text{Dépenses totales}}$	La proportion des investissements correspond aux investissements bruts exprimés en pourcentage des charges totales consolidées	Il mesure la santé financière de la Ville de Genève ainsi que l'effort d'investissement déployé par la collectivité et renseigne donc sur l'ambition de la politique d'investissement
Part du service de la dette	$\frac{\text{Service de la dette}}{\text{Revenus courants}}$	La part du service de la dette correspond au total des charges d'intérêts en chiffres nets et des amortissements ordinaires, exprimé en pourcentage des revenus courants	Il mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et sur les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette. Un taux plus élevé signifie une marge de manœuvre budgétaire plus restreinte
Dette nette en francs par habitant	$\frac{\text{Dette nette}}{\text{Population résidente permanente}}$	Ce ratio correspond à la dette nette (constituée des capitaux de tiers déduction faite du patrimoine financier) divisée par le nombre d'habitant-e-s	Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitant-e-s que de leur nombre

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6531

Valeurs cibles	Résultat 2019	Résultat 2018	Appréciation 2019	Commentaire
bon : < 100% suffisant : 100 - 150% mauvais : > 150%	-158.1%	-163.5%	bon	La dette nette est négative suite à la réévaluation du PF. Cette approche repose toutefois sur le principe théorique que la Ville peut aliéner ses actifs pour faire face à ses engagements financiers. Aussi, l'interprétation du taux d'endettement net doit être mise en perspective avec l'indicateur de la dette brute sur les revenus, qui qualifie le niveau d'endettement de la Ville de «moyen» au vu de sa capacité à générer des revenus
<u>Variation PIB réel</u> si > 2% = Haute conjoncture : > 100% 0% < si < 2% = Conjoncture normale : 80-100% si < 0% = Récession : 50-80%	1.5% 85.3%	3.8% 203.2%	bon	Le degré d'autofinancement est jugé conforme compte tenu de la variation du PIB réel (1.5%) en 2019. La très forte variation par rapport à 2018 s'explique par une diminution des recettes fiscales et la non reconduction de certains revenus non monétaires, conjuguées à une hausse des investissements, ce qui s'est traduit par un recours à l'emprunt à court terme pour un montant additionnel de 32'500 kCHF
bon : 0 - 4% suffisant : 4 - 9% mauvais : > 9%	2.0%	1.9%	bon	Le faible coût financier de la dette s'explique par des taux historiquement bas sur les marchés financiers. La charge financière pèse peu sur les finances municipales, et le risque lié à une hausse des taux est contenu par une répartition équilibrée de la dette, constituée à 70% d'emprunts à taux fixes avec une échéance résiduelle moyenne de remboursement à 8.7 ans
très bon : < 50% bon : 50 - 100% moyen : 100 - 150% mauvais : 150 - 200% critique : > 200%	144.9%	135.7%	moyen	La dette brute finance les objets du PA et du PF. Ces derniers répondent principalement à un profil conservateur (immeubles), générateur de revenus modérés et stables. Qualité de moyen, cet indicateur invite à conserver un niveau de dette brute raisonnable corrélié aux revenus disponibles
effort d'investissement faible : < 10% effort d'investissement moyen : 10 - 20% effort d'investissement élevé : 20 - 30% effort d'investissement très élevé : > 30%	13.8%	12.5%	effort moyen	Avec 179'853 kCHF, les dépenses d'investissements bruts du PA sont qualifiées de moyennes par rapport aux dépenses totales. Cet indicateur de l'engagement de la Ville en faveur de la collectivité doit être nuancé tant avec les efforts d'investissement consentis sur le PF, dont l'essentiel est destiné à du logement social, qu'avec la politique de soutien de la Ville (subventions) intégrée aux dépenses générales
charge faible : < 5% charge acceptable : 5 - 15% charge forte : > 15%	9.1%	8.9%	charge acceptable	Cet indicateur intègre les amortissements du PA à la charge des intérêts. Considéré comme acceptable, il est en ligne avec l'indicateur de la dette brute, qualifié de moyen et témoigne d'un niveau de la dette dans la norme. Une charge forte du service de la dette mettrait en péril le maintien d'un niveau de prestations élevé. Il convient de ce fait de surveiller cet indicateur, notamment en cas de hausse des taux d'intérêts qui pourrait venir alourdir le service de la dette
patrimoine net : < 0 CHF endettement faible : 0 - 1000 CHF endettement moyen : 1001 - 2500 CHF endettement important : 2501 - 5000 CHF endettement très important : > 5000 CHF	-7'343	-7'759	patrimoine net	Une valeur négative témoigne d'une situation patrimoniale nette. Celle-ci fait suite à la réévaluation du patrimoine financier de la Ville, dont la valeur finale est supérieure aux engagements envers des tiers. La variation 2019 correspond à une augmentation plus que proportionnelle de la dette nette par rapport à la population résidente

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

Indicateur	Calcul	Définition	Interprétation
Taux d'autofinancement (PA)	<i>Autofinancement</i> Revenus courants	Ce ratio correspond à l'autofinancement exprimé en pourcentage des revenus courants	Il indique quelle proportion de ses revenus la collectivité publique peut utiliser pour financer ses investissements
Taux d'intérêt moyen de la dette		Cet indicateur renseigne sur le taux moyen auquel la Ville de Genève s'est financée	Il permet d'évaluer la viabilité de la dette
Ratio de répartition des emprunts à taux fixe et à taux variable		Ce ratio indique quel est le rapport des emprunts à taux fixes comparés aux emprunts à taux variables	Il permet d'apprécier le risque d'exposition aux taux variables de la dette
Durée résiduelle moyenne de la dette		Cet indicateur détermine une moyenne pondérée des échéances de l'ensemble des emprunts contractés par la Ville de Genève	Il renseigne sur la structure de maturité de la dette et cherche à vérifier si le calendrier et le rythme de l'amortissement de la dette sont adaptés à la situation économique et financière de la Ville de Genève
Classement de la Ville de Genève par Standard & Poor's, Crédit Suisse et l'IDHEAP		Les notes attribuées par ses institutions témoignent de la santé financière de la Ville de Genève	Ces notes renseignent sur la capacité de la Ville de Genève à faire face à ses obligations de paiement.

(1) Ratio des emprunts à taux fixes et à taux variables au 31 décembre 2019

Emprunts	kCHF	en%
Total du montant des emprunts à taux variables	490'000	30%
Total du montant des emprunts à taux fixes	1'140'000	70%
Total	1'630'000	100%

(2) Durée résiduelle moyenne de la dette au 31 décembre 2019

Échéance	kCHF	Durée résiduelle moyenne (en années)	en %
Part de la dette avec une échéance inférieure à 1 an	240'000	0.3	15%
Part de la dette avec une échéance de 1 à 5 ans	300'000	4.1	18%
Part de la dette avec une échéance entre 5 ans et 10 ans	450'000	7.6	28%
Part de la dette avec une échéance de plus de 10 ans	640'000	14.8	39%
Total	1'630'000	8.7	100%

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6533

Valeurs cibles	Résultat 2019	Résultat 2018	Appréciation 2019	Commentaire
bon : > 20 moyen : 10 - 20% mauvais : < 10%	10.6%	14.5%	moyen	Le taux d'autofinancement se contracte, tout en se maintenant à un niveau acceptable, suite à un recul du résultat 2019 de 60% consécutif à un changement du principe de calcul de l'impôt à la source
	1.48%	1.50%		Le faible taux d'intérêt moyen de la dette à 1.48% témoigne du niveau historiquement bas des taux d'intérêts sur les marchés financiers ainsi que de la solvabilité de la Ville de Genève, qu'atteste les notations qui lui sont attribuées
Le premier principe défini dans la charte de la gestion de la dette (2009) stipule que l'objectif stratégique est d'atteindre 30% des encours de la dette à taux variable et 70% des encours à taux fixe ou à composante dominante fixe	30 / 70	29 / 71		(1) La répartition des emprunts à taux fixes et à taux variables est en ligne avec les principes définis dans la charte ad hoc. Elle permet de limiter l'exposition au risque de taux tout en tirant profit des conditions avantageuses offertes sur le marché depuis plusieurs années
	8.7	9.8		La durée résiduelle moyenne de la dette correspond à 8.7 années. Selon l'échéancier de la Ville de Genève, un plus de 30% de la dette devra être renouvelée d'ici à 5 ans, tandis que près de la moitié des emprunts arrivent à échéance dans plus de 10 ans
	AA - Low AA, Stable 5.59/6	AA - A Low, Stable 5.56/6	Standard's & Poor's Crédit Suisse IDHEAP	(2) Les notes attribuées par Standard's & Poor's et le Crédit Suisse se focalisent davantage sur la solvabilité de la Ville de Genève dans une approche multi-factorielle tandis que la note attribuée par l'IDHEAP vise plus à évaluer les équilibres budgétaires, la qualité de la gestion à court terme, ainsi que l'importance de l'endettement de la Ville de Genève. Les trois notes portent sur l'exercice 2018

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

6.10 Recueil de tableaux

6.10.1 Tableau des participations du PF au 31 décembre 2019

En milliers de francs (sauf colonne valeur comptable)

Nom de l'entité	Activités et tâches publiques	États financiers de référence	Normes comptables appliquées	Résultat d'exercice	Total du Bilan	Total du capital	Part détenue du capital par la Ville de Genève	Part détenue (%) du capital par la Ville de Genève	Valeur d'acquisition de la participation
Société anonyme									
Banque Cantonale de Genève	Banque de droit public ayant pour but principal de contribuer au développement économique du canton et de la région	31.12.2019	PCB FINMA	96'814	24'919'240	360'000	30'132	8%	72'872
Banque Nationale Suisse	Banque centrale indépendante ayant pour but de conduire la politique monétaire du pays	31.12.2018	Swiss GAAP RPC	-14'934'000	817'068'800	25'000	1	0%	4
Société coopérative									
Société coopérative d'habitation Genève	Mettre à disposition des logements et surfaces d'activités accessibles à la majorité des habitants du bassin genevois.	30.04.2019	Code des Obligations	2'656	372'887	9'956	143	1%	143
Autres									
Hôtel Métropole ⁴	Offrir des prestations d'hôtellerie et restauration	31.12.2019	MCH2	346	74'482	64'207	64'207	100 %	N/A
Restaurant du Parc des Eaux-Vives ⁴	Offrir des prestations de restauration	31.12.2019	MCH2	106	10'982	5'848	5'848	100 %	N/A
Total									

¹ Source : états financiers consolidés.

² Seules les participations supérieures à 50% sont indiquées dans le tableau.

³ Seuls les montants des flux financiers supérieurs à CHF 100'000 sont indiqués dans le tableau.

⁴ Les états financiers de ces entités ont été retraités en MCH2 et figurent dans l'annexe relative à la gestion hôtelière.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6535

Valeur comptable (CHF) de la participation au 31.12.2019	Principaux autres détenteurs de participations	Participations détenues par l'entité ²	Flux comptables dans l'année entre la Ville de Genève et l'entité ³	Risques spécifiques	Engagements conditionnels et de garantie de l'entité indiqués dans les états financiers
117'214'647	État de Genève et les autres communes genevoises	Capital Transmission SA, Investissements Fonciers SA, Dimension Corporate Finance SA, Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Courtage Lyon.	Flux financiers provenant de l'entité Dividendes reçus PA (kCHF 3'060) Dividendes reçus PF (kCHF 2'048) Intérêts négatifs (kCHF 61) Flux financiers à l'entité Frais de tenue de compte	Risques bancaires	Ce sont notamment des engagements de couverture de crédit, émis sous forme d'engagements par avals, par cautionnements et par garanties
26'950	Cantons suisses et banque cantonale	BRI, Orell Füssli Holding SA, Landqart AG	Dividende reçu	Risques bancaires	-
143'000	Divers coopérateurs	-	Jetons de présence	Risques économiques	Opération immobilière caserne des Vernets kCHF 293 Célébration du centenaire kCHF 200
64'207'127	-	-	Refacturation de prestations diverses (kCHF 137) Refacturation de primes d'assurances (kCHF 124) Intérêts reçus (kCHF 747)	Risques économiques	-
5'847'985	-	-	-	Risques économiques	-
187'439'709					

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

6.10.2 Tableau des participations du PA au 31 décembre 2019

En milliers de francs

Nom de l'entité	Activités et tâches publiques	États financiers de référence	Normes comptables appliquées	Résultat d'exercice	Total du Bilan	Total du capital	Part détenue du capital par la Ville de Genève	Part détenue (%) du capital par la Ville de Genève	Valeur d'acquisition de la participation
Établissement de droit public autonome									
Services Industriels de Genève (SIG) ¹	Fournir dans le canton de Genève l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique, valoriser les déchets ainsi qu'évacuer et traiter les eaux polluées	31.12.2018	IFRS	46'500	4'009'600	100'000	30'000	30%	30'000
Fondation de droit privé									
Fondation du Stade de Genève	Favoriser la pratique du sport dans le canton de Genève Exploitation du stade de Genève	31.12.2018	Swiss Gaap RPC	873	55'358	57'299	3'005	5%	3'005
Fondation de droit public									
Fondation des Eaux	Créer et exploiter un complexe sportif, conserver des espaces réservés à la détente	31.12.2018	MCH2	406	4'935	500	200	40%	200
Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS)	Construire, acheter des bâtiments et louer des logements pour personnes à revenus modestes	31.12.2018	MCH2	2'912	249'521	35'325	39'450	100%	39'450
Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en Ville de Genève (FONDETEC)	Promouvoir de nouvelles entreprises créatrices d'emplois, soutenir et développer des entreprises existantes et stimuler l'innovation en Ville de Genève	31.12.2018	MCH2	-941	7'219	7'099	33'500	100%	33'500
Groupements intercommunaux									
Centre intercommunal des déchets carmés	Construction et gestion d'un centre de collecte, stockage, tri, conditionnement et acheminement des déchets carmés	31.12.2018	MCH2	-125	4'098	-	-	-	-
Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire	Assurer l'accueil parascolaire facultatif des élèves de l'enseignement primaire public	31.12.2018	MCH2	498	43'557	-	-	-	-
Association des communes genevoises	Défendre, promouvoir et représenter les intérêts des communes	31.12.2018	MCH2	-336	5'788	-	-	-	-

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6537

Valeur comptable (CHF) de la participation au 31.12.2019	Principaux autres détenteurs de participations	Participations détenues par l'entité ²	Flux comptables dans l'année entre la Ville de Genève et l'entité ³	Risques spécifiques	Engagements conditionnels et de garantie de l'entité indiqués dans les états financiers
30'000'000	État de Genève et les autres communes genevoises	Securelec SA, Compagnie Lumintotechnique SA, Ennova SA SFMCP, PôleBio Energies SA, CADIOM SA et autres	Flux financiers provenant de l'entité Intérêts sur capital dotation (kCHF 1'500) Redevance de l'utilisation du domaine public (kCHF 11'085) Sponsoring (kCHF 150) Jeton de présence Flux financiers à l'entité Charges énergétiques et factures de travaux	Risques industriels	Contrats d'achat d'énergie envers SFMCP et EOSH Engagement envers Gaznat d'un prêt subordonné d'une valeur CHF 6.6 mios Engagements de loyers 165.7 mios
1	État de Genève Confédération Autres	-	-	Risques économiques	-
1	Bernex, Confignon, Lancy, Onex	-	Versement d'un dédommagement de kCHF 1'234 pour fonctionnement et investissement	Risques économiques	Au 31.12.2018, la part non couverte de l'engagement de prévoyance concernant la Fondation des Eaux s'élève à kCHF 952. Le degré de couverture représente 79.46% sur un engagement total de kCHF 4'636. Cet engagement de prévoyance de la Fondation est garanti, au prorata de leur participation, par les villes et communes membres, depuis l'affiliation de la Fondation à la CAP au 01.01.2018
39'450'000	-	-	Jetons de présences	Risques économiques	Cédules hypothécaires kCHF 135'652 Hypothèque légale en faveur de la Ville de Genève kCHF 2'632 Hypothèque légale en faveur de l'État de Genève kCHF 534
4'500'001	-	-	Dotation au capital (kCHF 2'000)	Risques économiques	Engagement de loyers kCHF 608
1	Autres communes du canton de Genève	-	Cotisations annuelles (kCHF 68)	-	-
-	Autres communes du canton de Genève	-	Cotisation annuelle (kCHF 16'896)	-	-
-	Autres communes du canton de Genève	-	Flux financiers provenant de l'entité Cotisation annuelle (kCHF 487) Flux financiers à l'entité Redevance biblicibus (kCHF 703)	-	-

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

Tableau des participations du PA au 31 décembre 2019 (suite)

En milliers de francs

Nom de l'entité	Activités et tâches publiques	États financiers de référence	Normes comptables appliquées	Résultat d'exercice	Total du Bilan	Total du capital	Part détenue du capital par la Ville de Genève	Part détenue (%) du capital par la Ville de Genève	Valeur d'acquisition de la participation	
Société anonyme										
Banque Cantonale de Genève ¹	Banque de droit public ayant pour but principal de contribuer au développement économique du canton et de la région	31.12.2019	PCB FINMA	96814	24'919'240	360'000	45'000	13%	111'342	
Naxoo SA	Offrir des prestations de services dans le multimédia	31.12.2018	Code des Obligations	7461	32'065	4'500	2'300	51%	2'300	
Parking de la Place de Cornavin SA	Louer des parkings publics et arcades	31.12.2018	Code des Obligations	1'305	26'684	10'000	765	8%	791	
Groupe CGN SA ¹	Offrir des prestations de services de navigation sur le lac Léman	31.12.2018	Code des Obligations	-	51'117	10'855	168	1%	673	
TV Léman Bleu SA	Élaborer et diffuser un programme TV régional	31.12.2018	Code des Obligations	244	2'146	534	6	17%	595	
Autoroute et tunnel du Mont-Blanc ¹	Entretien et gérer le Tunnel du Mont-Blanc, route Blanche et autoroute Blanche	31.12.2018	Règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables	EUR 63'524	EUR 523'594	EUR 22'297	EUR 864	4%	CHF 1'458	
Società Italiana per il Traforo del Monte Bianco ¹	Entretien et gérer le Tunnel du Mont-Blanc	31.12.2018	Normes comptables italiennes	EUR 11'438	EUR 461'925	EUR 198'749	EUR 6'211	3%	CHF 172	
Société coopérative										
Coopérative financière des communes genevoises	Financer les communes et autres organismes publics du canton de Genève	30.06.2019	Code des Obligations	31	1'899	137	10	7%	10	
Coopérative du renouveau de St-Jean	Exploiter et louer des ateliers familiaux et professionnels à des conditions avantageuses	31.12.2018	Code des Obligations	-14	9'437	1'021	225	22%	225	
Société Coopérative Philea Int'l	Solliciter des investissements solidaires en faveur du micro-crédit	31.12.2018	Swiss Gaap RPC	-283	2'472	1'367	12	1%	12	
Total										

¹ Source : états financiers consolidés.² Seules les participations supérieures à 50% sont indiquées dans le tableau.³ Seuls les montants des flux financiers supérieurs à CHF 100'000 sont indiqués dans le tableau.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6539

Valeur comptable (CHF) de la participation au 31.12.2019	Principaux autres détenteurs de participations	Participations détenues par l'entité ²	Flux comptables dans l'année entre la Ville de Genève et l'entité ³	Risques spécifiques	Engagements conditionnels et de garantie de l'entité indiqués dans les états financiers
111'341'757	État de Genève et les autres communes genevoises	Capital Transmission SA, Investissements Fonciers SA, Dimension Corporate Finance SA, Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Courtage Lyon	Flux financiers provenant de l'entité Dividendes reçus PA (kCHF 3'060) Dividendes reçus PF (kCHF 2'049) Intérêts négatifs (kCHF 61) Flux financiers à l'entité Frais de tenue de compte	Risques bancaires	Ce sont notamment des engagements de couverture de crédit, émis sous forme d'engagements par avals, par cautionnements et par garanties
2'300'000	UPC Suisse Srl	-	Dividendes reçus (kCHF 3'813)	Risques économiques et technologiques	-
790'770	Fondation des parkings Chemins de fer fédéraux	-	Dividendes reçus (kCHF 99) Redevance 2019 (kCHF 3'250) Jetons de présence	Risques économiques	-
1	État de Vaud Association des amis des bateaux à vapeur du Léman (ABVL) /Pro Vaporte État de Genève	CGN SA CGN Belle Epoque SA	Subvention accordée à l'entité CGN SA (kCHF 250) Jetons de présence	Risques économiques	-
1	Autres personnes physiques et morales	-	Subventions accordées (KCH 255)	Risques économiques	Engagement de leasing kCHF 62
CHF 392'557	État Français Département Haute-Savoie et Ain	Société de Gestion du Tunnel du Mont Blanc AXXES Groupeement Européen d'Intérêt Economique du Tunnel du Mont Blanc Autoroutes Trafic	Dividendes reçus (kCHF 830) Jetons de présence	Risques économiques	-
CHF 172'020	Autostrade per l'Italia S.p.A A.N.A.S. S.p.A Regione Autonoma V.d.A	R.A.V.S.p.A Groupeement Européen d'Intérêt Economique du Tunnel du Mont Blanc Consorzio autostrade italiana energia	Dividendes reçus (kCHF 385) Jetons de présence	Risques économiques	-
10'000	Autres communes du canton de GE	-	Dividendes reçus	Risques économiques	-
1	Divers coopérateurs	-	-	Risques économiques	Droit de superficie distinct et permanent au second degré, au sens de l'article 779 alinéa 3 du CC, concédé sur la commune de Genève, section Petit-Saconnex. Actifs gagés kCHF 6'522 3 cédules hypothécaires en faveur de la BCGE : 1er rang kCHF 7'150, 2ème rang kCHF 2'750, 3ème rang kCHF 600
1	Divers coopérateurs	-	-	-	-
188'957'112					

6.10.3 Tableau des organisations sous influence considérable de la commune

Conformément à l'art. 108 de la LAC, à l'art. 28 de la RAC, lettre e) et à l'art 31. al. 1 de la RAC, les tableaux ci-dessous présentent la liste des organisations que la commune influence de façon considérable.

L'influence considérable est définie comme étant la capacité pour la commune de mettre en œuvre des mesures ou des modifications unilatérales en raison de sa participation ou de son financement.

Compte tenu de ces critères, la Ville de Genève a choisi de présenter la liste des organisations dont le subventionnement monétaire et non monétaire s'élève à plus de kCHF 1'000 et représente ainsi de facto une part importante dans le financement de l'organisation.

Les subventions monétaires comprennent l'ensemble des aides financières ou des indemnités. Les subventions non monétaires ne conduisent pas au versement d'aides financières mais peuvent notamment prendre la forme suivante : mise à disposition de locaux, de matériel ou d'équipement, à titre gratuit ou à des tarifs préférentiels, des prestations en nature, des services accordés à titre gratuit ou à des tarifs préférentiels, voire à des conditions avantageuses de prêts ou de cautionnements.

Les subventions monétaires et non monétaires ponctuelles (non récurrentes) n'ont pas été prises en compte pour l'application du seuil de matérialité.

Pour les secteurs de la petite enfance, seules les subventions monétaires d'exploitation, définies dans le Règlement relatif à l'accueil préscolaire en Ville de Genève et aux conditions d'octroi des subventions aux structures d'accueil (LC 21 551) ont été prises en compte pour l'application du seuil de matérialité. Les éventuelles subventions de travaux ou d'acquisitions ne le sont pas. En outre, le service de la Petite Enfance réalise pour le compte de ses entités subventionnées des prestations administratives qui ne sont pas incluses dans les subventions non monétaires présentées dans le tableau ci-après, celles-ci n'étant pas déterminables de manière fiable.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En milliers de francs		Subventionné		
Nom de l'entité bénéficiaire	Forme juridique	Activité(s)	Principaux autres contributeurs ¹	
Département des Finances et du Logement				
Fédération Genevoise de Coopération (FGC)	Fédération	Fédération d'une soixantaine d'associations actives à Genève dans la solidarité internationale et la coopération au développement	État de Genève, communes genevoises, Confédération (DDC)	
Département de la Culture et du Sport ²				
Fondation du Grand Théâtre	Fondation	Assurer l'exploitation du Grand Théâtre en y organisant des spectacles d'art lyrique, chorégraphique et dramatique	Association des communes genevoises, Autres contributeurs privés	
Fondation d'art dramatique (La Comédie, Le Poche) (FAD)	Fondation	Assurer la gestion faîtière de la Comédie de Genève et du théâtre Le Poche	Autres contributeurs privés	
Fondation de l'Orchestre de la Suisse Romande (FOSR)	Fondation	Grand orchestre symphonique répondant aux exigences de la vie musicale (concerts, radio diffusion, télévision, théâtre, etc.)	État de Genève, État de Vaud, Autres contributeurs privés	
Saint Gervais Genève Fondation pour les arts de la scène et les expressions culturelles pluridisciplinaires	Fondation	Promotion des Arts de la Scènes et les Expressions Culturelles Pluridisciplinaires	-	
Fondation Am Stram Gram Le Théâtre	Fondation	Création pluridisciplinaire à l'attention du jeune public prioritairement	-	
"Association Le Grütli - Centre de production et de diffusion des Arts vivants"	Association	Production et diffusion des Arts vivants	-	
Fondation de droit public du Musée d'art moderne et contemporain (Fondamco)	Fondation	Promotion de l'art contemporain	État de Genève, Fondation Mamco, Autres contributeurs privés	
Fondation La Bâtie-Festival de Genève	Fondation	Assurer l'organisation et la pérennité du festival annuel La Bâtie et promouvoir la culture et les arts de la scène contemporaine	État de Genève, Association des communes genevoises, Autres contributeurs privés	
Fondation Centre d'art contemporain (CAC)	Fondation	Promotion de la production artistique contemporaine	Autres contributeurs privés	
Association pour la danse contemporaine (ADC)	Association	Promotion de la danse contemporaine	-	
Fondation de l'Orchestre de chambre de Genève (FOCG)	Fondation	Organisation de concerts de musiques classiques et préromantiques	Autres contributeurs privés	
Fondation des Marionnettes de Genève	Fondation	Promouvoir et soutenir le développement des arts de la marionnette dans leur grande diversité	Autres contributeurs privés	
Association pour l'encouragement de la musique improvisée (AMRI)	Association	Encourager le développement de la musique improvisée par l'organisation de festivals, de concerts et d'ateliers divers	-	
Association du Théâtre du Loup	Association	Création théâtrale et activités pédagogiques pour enfants et adolescents	Autres contributeurs privés	
Association Contrechamps	Association	Promouvoir la musique actuelle à travers concerts, publications et activités diverses	Autres contributeurs privés	

¹ Les informations relatives aux principaux autres contributeurs ainsi qu'aux états financiers sont reprises des derniers comptes révisés disponibles. Les états financiers sont généralement établis en conformité avec le Code des Obligations suisse et / ou les normes comptables communément admises en Suisse.

² Le pourcentage d'influence considérable est le rapport entre le total des subventions monétaires et non monétaires de l'exercice clôturé avec le total des produits de l'entité subventionnée figurant dans les derniers états financiers révisés disponibles. Il renseigne sur le degré d'influence financière de la Ville de Genève. Une modification de la structure financière des subventionnés sur l'exercice présenté pour lequel les états financiers ne sont pas encore disponibles viendrait modifier le résultat du calcul du pourcentage d'influence considérable.

³ Les ratios concernant la culture présentés dans le tableau résultent de la Loi sur la répartition des tâches entre les communes et le Canton en matière de culture (ci-après LRT) qui a instauré des répartitions de certaines missions et domaines artistiques. Le soutien à la création ainsi que le subventionnement des institutions, principalement des arts de la scène, ainsi que des manifestations culturelles sont de la compétence exclusive des communes (art.2 LRT). Cette répartition explique les ratios élevés de certaines institutions et manifestations désormais entièrement à la charge de la Ville de Genève.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6543

	Notes	Subventions 2019			États financiers de référence du subventionné ¹				Indicateur ²
		Subventions monétaires	Subventions non monétaires	Total	Total du Bilan	Total des Produits	Résultat d'exercice	Exercice	% d'influence considérable
		2'400	0	2'400	976	10'004	49	2018	24%
a) b)		12'641	3'185	15'825	11'084	34'521	(1'872)	2018 - 19	46%
c)		9'247	655	9'903	3'893	12'023	(485)	2018 - 19	82%
a) d)		9'500	25	9'525	14'067	26'373	(479)	2018-2019	36%
		2'698	356	3'053	558	3'292	121	2018	93%
		2'072	265	2'337	1'807	3'233	204	2018 - 19	72%
		2'011	260	2'271	133	2'495	49	2017 - 18	91%
a) e)		1'100	693	1'793	430	5'737	81	2018	31%
f)		1'428	162	1'590	265	2'979	(108)	2018	53%
		1'160	378	1'538	352	2'261	(0)	2018	68%
		1'373	143	1'516	156	1'679	28	2018	90%
		1'461	30	1'491	524	3'632	19	2018	41%
		1'370	67	1'437	945	2'242	70	2018 - 19	64%
		1'124	227	1'351	311	2'093	6	2018	65%
		1'066	0	1'066	231	1'513	14	2018	70%
a)		1'203	66	1'269	506	1'704	(87)	2019	74%

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

Tableau des organisations sous influence considérable de la commune (suite)

En milliers de francs		Subventionné	
Nom de l'entité bénéficiaire	Forme juridique	Activité(s)	Principaux autres contributeurs ¹
Département de la Cohésion sociale et de la Solidarité			
Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) - M.Q	Fondation	Regroupe quarante-sept centres de loisirs, maisons de quartier, terrains d'aventures, jardins Robinson établis sur le territoire cantonal et treize équipes de travail social hors murs.	État de Genève, communes genevoises
Association CAPAS - Collectif d'Association Pour l'Action Sociale	Association	Prise en charge de l'accueil de nuit des sans-abris seuls et des familles (financement du projet DDN - Dispositif de nuit)	État de Genève, Autres contributeurs privés
Secteur petite enfance Des Bains	Association	4 structures d'accueil dont 3 crèches et 1 jardin d'enfants 257 places d'accueil exploitées	-
Secteur petite enfance Dumas	Association	3 structures d'accueil "crèches" 264 places d'accueil exploitées	-
Secteur petite enfance de Saint-Jean	Association	6 structures d'accueil dont 3 crèches, 1 jardin d'enfants et 1 crèche familiale 338 places d'accueil exploitées	-
Association du Secteur petite enfance de Bude	Association	3 structures d'accueil "crèches" 253 places d'accueil exploitées	-
Secteur petite enfance des Charmilles	Association	6 structures d'accueil dont 3 crèches, 1 cuisine de production et 2 jardins d'enfants 265 places d'accueil exploitées	-
Secteur petite enfance A. Carfagni-Pâquis	Association	5 structures d'accueil dont 3 crèches et 2 jardins d'enfants 273 places d'accueil exploitées	-
Secteur petite enfance des Grottes	Association	6 structures d'accueil dont 4 crèches, 2 jardins d'enfants et 1 crèche à temps partiel 237 places d'accueil exploitées	-
Secteur petite enfance de Rive Droite	Association	3 structures d'accueil "crèches" 226 places d'accueil exploitées	-
Secteur petite enfance Eaux-Vives Frontenex	Association	4 structures d'accueil dont 2 crèches, 1 jardin d'enfants et 1 crèche familiale 202 places d'accueil exploitées	-
Secteur petite enfance des Nations	Fondation	3 structures d'accueil "crèches" 194 places d'accueil exploitées	-
Secteur petite enfance de Plainpalais	Association	4 structures d'accueil "crèches" 226 places d'accueil exploitées	-
Secteur petite enfance de Saint-Gervais	Association	2 structures d'accueil "crèches" 147 places d'accueil exploitées	-
Secteur petite enfance de Champel	Association	4 structures d'accueil dont 3 crèches et 1 jardin d'enfants 197 places d'accueil exploitées	-
Secteur petite enfance de la Servette	Association	5 structures d'accueil 163 places d'accueil exploitées	-
Secteur petite enfance A deux Pas	Association	4 structures d'accueil dont 3 crèches et 1 jardin d'enfants 126 places d'accueil exploitées	-
Fondation du Secteur petite enfance Université	Fondation	4 structures d'accueil dont 3 crèches et 1 jardin d'enfant 204 places d'accueil exploitées Convention UNIVERSITE DE GENEVE	Université de Genève
Association La Madeleine des Enfants	Association	3 structures d'accueil dont 1 crèche, 1 jardin d'enfants et 1 halte-garderie 97 places d'accueil exploitées	-
Fondation pour la Crèche des Morillons	Fondation	1 structure d'accueil 100 places d'accueil exploitées Convention CICR	C.I.C.R

¹ Les informations relatives aux principaux autres contributeurs ainsi qu'aux états financiers sont reprises des derniers comptes révisés disponibles. Les états financiers sont généralement établis en conformité avec le Code des Obligations suisse et / ou les normes comptables communément admises en Suisse.

² Le pourcentage d'influence considérable est le rapport entre le total des subventions monétaires et non monétaires de l'exercice clôturé avec le total des produits de l'entité subventionnée figurant dans les derniers états financiers révisés disponibles. Il renseigne sur le degré d'influence financière de la Ville de Genève. Une modification de la structure financière des subventionnés sur l'exercice présenté pour lequel les états financiers ne sont pas encore disponibles viendrait modifier le résultat du calcul du pourcentage d'influence considérable.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6545

	Notes	Subventions 2019			États financiers de référence du subventionné ¹				Indicateur ²
		Subventions monétaires	Subventions non monétaires	Total	Total du Bilan	Total des Produits	Résultat d'exercice	Exercice	% d'influence considérable
g)		11'614	0	11'614	6'421	52'498	184	2018	22%
h)		1'400	0	1'400	111	1'593	(2)	2018	88%
		7'880	0	7'880	942	12'357	240	2018	64%
		7'687	304	7'991	1'250	12'826	623	2018	62%
i)		9'512	553	10'065	854	12'143	(418)	2018	83%
		7'795	0	7'795	935	12'107	433	2018	64%
		7'565	602	8'167	460	10'953	(76)	2018	75%
		6'798	770	7'567	761	11'080	398	2018	68%
		6'426	321	6'746	429	9'285	93	2018	73%
		6'437	269	6'706	861	11'357	204	2018	59%
		5'598	448	6'046	498	8'574	75	2018	71%
		5'652	338	5'990	679	8'659	(109)	2018	69%
i)		6'596	392	6'988	566	8'718	286	2018	80%
		5'106	304	5'410	412	7'377	(92)	2018	73%
		5'339	557	5'896	612	8'501	(33)	2018	69%
		4'193	304	4'497	590	6'376	210	2018	71%
		3'363	50	3'413	244	5'162	(26)	2018	66%
j)		3'463	0	3'463	968	9'638	(340)	2018	36%
		2'696	288	2'984	211	4'247	28	2018	70%
j)		1'596	0	1'596	294	4'602	79	2018	35%

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

- a) Les produits ont été complétés par le montant des gratuits qui n'apparaissent pas au résultat des états financiers des subventionnés (mention en annexe uniquement).
- b) **Fondation du Grand Théâtre** : Le montant de kCHF 10'769 correspond au montant de la subvention nominale d'exploitation attribuée au Grand Théâtre en 2019. Un crédit budgétaire supplémentaire d'un montant de kCHF 1'872 a été voté par le Conseil municipal en vue de couvrir le déficit de la saison 2018-2019. Pour information, les frais de personnel des employés Ville de Genève dédiés au Grand Théâtre tels qu'ils apparaissent dans les comptes détaillés du service pour un montant de kCHF 23'992 ne sont pas inclus dans le calcul de l'influence considérable présenté. S'ils devaient être inclus, le taux d'influence considérable passerait à 68%.
- En 2019, la Ville de Genève a versé des subventions d'investissements à la Fondation du Grand Théâtre pour un montant total de kCHF 1'264 pour financer d'une part les travaux d'aménagement de l'Opéra des Nations (PR 1236A3), et d'autre part les frais d'équipements scénographiques, informatiques et en mobilier pour le bâtiment de la place de Neuve (PR1314A). Compte tenu de leur nature (investissement), ces subventions n'entrent pas dans le calcul du coefficient d'influence considérable.
- c) **FAD** : Une convention de subventionnement a été signée le 6 mars 2019 entre la Fondation d'art dramatique et la Ville de Genève. Celle-ci s'engage à verser une aide financière d'un montant total de kCHF 32'766 de 2019 à 2021. En 2019, la Ville de Genève a inscrit dans ses comptes une subvention annuelle d'un montant de kCHF 9'247.
- d) **FOSR** : Selon la LRT, la FOSR a conservé un double subventionnement du canton et de la Ville de Genève (convention canton-Ville de Genève). Elle est soutenue respectivement par chaque partie à hauteur de kCHF 9'500, ce qui explique un ratio d'influence considérable faible.
- e) **FONDAMCO** : Selon la LRT, la Fondamco a conservé un double subventionnement du canton et de la Ville de Genève (convention canton-Ville de Genève - partenaires privés). Elle est soutenue respectivement par le Canton et la Ville de Genève à hauteur de kCHF 1'371 et de kCHF 1'100, ce qui explique un ratio d'influence considérable faible.
- f) **Fondation La Bâtie – Festival Genève** : La Bâtie-festival de Genève bénéficie d'un soutien de l'Association des communes genevoises, ce qui explique un ratio d'influence considérable faible.
- g) **FASe** : La subvention 2019 d'un montant de kCHF 11'614 est allouée aux paiements des salaires du personnel des bibliothèques de la Ville de Genève pour un montant de kCHF 2'595 et aux paiements des salaires du personnel des maisons de quartier et de l'association BAB-VIA pour un montant de kCHF 9'018.
- h) **CAPAS** : La Ville n'ayant pas versé de subventions à l'association CAPAS en 2018, les produits 2018 ont été corrigés du montant de la subvention 2019 afin d'obtenir un coefficient d'influence considérable cohérent.
- i) Les Secteurs Petite enfance de Plainpalais et de Saint-Jean ont augmenté leur capacité d'accueil sur l'exercice 2019 (respectivement 20 places et 24 places), soit en raison de l'ouverture de nouveaux sites, ou de la réouverture/réaménagement de sites existants. Cela implique une augmentation de la subvention sur l'exercice 2019.
- j) Les faibles pourcentages d'influence considérable (respectivement 35% et 36%) s'expliquent par le fait que la Fondation pour la crèche des Morillons et la Fondation du Secteur petite enfance Université sont sujettes à une convention de partenariat entre la Ville et le CICR et l'Université de Genève, respectivement. Ces fondations sont financées pour moitié par chaque partenaire.

6.10.4 Tableau des provisions à court terme et long terme

En milliers de francs		Variation des provisions				
	Solde au 31.12.2018	Augmentation	Dissolution	Utilisation	Solde au 31.12.2019	Notes
2050 Provision pour prestations acquises du personnel	11'736	11'987	-	-11'736	11'987	a)
2051 Provision pour litiges sociaux	1'799	507	-508	-	1'798	b)
2053 Provision pour franchises à payer sur sinistres	170	161	-38	-110	183	c)
2059 Provision pour frais de perception dus sur le reliquat fiscal	7'199	-	-859	-	6'340	d)
2059 Provision pour engagements CPEG-GIAP	-	13'274	-	-	13'274	e)
205 Provisions à court terme	20'904	25'929	-1'405	-11'846	33'582	
2081 Provision pour prestations familiales	10'562	-	-10'562	-	-	f)
2082 Provision pour divers litiges	516	5'256	-70	-46	5'656	g)
2086 Provision pour engagements de prévoyance	54'060	1'902	-0	-1'177	54'785	h)
2087 Provision pour charges financières	342	-	-	-342	-	i)
2088 Provision pour compte d'investissements	38	-	-	-15	23	j)
2089 Provision pour rattrapage TVA	177	3	-113	-	67	k)
2089 Provision pour restitution intérêts négatifs	1'139	-	-	-	1'139	l)
2089 Provision pour débiteurs ACRS	700	414	-	-314	800	m)
2089 Provision pour engagements CPEG-GIAP	10'607	2'667	-13'274	-	-0	e)
2089 Provision pour engagements La Flamme	3'412	51	-	-	3'463	n)
2089 Provision correction Impôt source	-	22'457	-	-	22'457	o)
208 Provisions à long terme	81'553	32'750	-24'019	-1'894	88'390	
TOTAL PROVISIONS COURT TERME ET LONG TERME	102'457	58'679	-25'424	-13'740	121'972	

- a) Le but de cette provision est de valoriser les prétentions acquises des employé-e-s non utilisées au 31 décembre 2019 selon le statut du personnel. Celle-ci valorise les heures supplémentaires, les heures optionnelles et les vacances non prises par les collaborateurs et collaboratrices au 31 décembre 2019.

L'augmentation de la provision en 2019 s'explique par un solde de vacances non prises en légère augmentation sur l'ensemble de l'administration, un solde d'heures supplémentaires en diminution et une augmentation significative du solde global d'heures optionnelles pour l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de l'administration.

- b) Cette provision est constituée pour couvrir les litiges avec le personnel de la Ville de Genève. Elle tient compte d'une évaluation du risque juridique et intègre tous les coûts liés à une éventuelle procédure judiciaire.

Les nouveaux litiges 2019 ont été provisionnés pour un montant kCHF 507. Diverses affaires se sont résolues dans l'année ce qui a eu pour conséquence une dissolution de provision.

Il a été considéré que la date de dénouement des litiges sociaux est difficilement prévisible et que par conséquent, la provision a été classifiée dans la rubrique court terme.

- c) Cette provision est constituée pour couvrir les franchises maximums à payer sur les sinistres qui ont eu lieu avant la date de clôture.

- d) Sur la base de l'article 370 de la Loi générale sur les contributions publiques D3 05, les communes participent aux frais de perception à concurrence de 3% du montant perçu chaque année.

La provision de kCHF 6'340 correspond à une estimation des frais de perception de 3% dus sur le reliquat fiscal dû (déduction faite de la provision pour ducroire) au 31 décembre 2019.

La variation provient directement de la diminution du reliquat fiscal au 31 décembre 2019.

- e) Le personnel de terrain du GIAP est membre de la Caisse de pension de l'État de Genève (ci-après CPEG). La CPEG fait face depuis plusieurs années à d'importantes difficultés pour remplir les obligations posées par le droit fédéral. Celles-ci imposent que soient prises des mesures importantes au rang desquelles figure une nouvelle recapitalisation par les employeurs. A cet effet, les communes membres du GIAP ont accepté en date du 27 février 2019 de s'engager à verser des montants à hauteur d'un montant total de kCHF 27'800.

SEANCE DU 19 MAI 2020 (soir) Proposition: comptes 2019

La provision destinée à la recapitalisation de la CPEG concernant le personnel de terrain du GIAP a été réévaluée au 31 décembre 2019, pour un montant global de kCHF 35'034 dont la part incombant à la Ville de Genève est de kCHF 13'274, conformément aux dispositions de la L 12228 avec un taux technique de 1.75%.

Le calcul de la répartition entre communes est basé sur la moyenne des cotisations communales des 6 dernières années (2014 à 2019).

Par conséquent, la Ville de Genève a enregistré une augmentation de provision de kCHF 2'667.

Le versement de ce montant étant prévu sur l'année 2020, la provision a été reclassée dans la rubrique 205 «Provisions à court terme».

- f) Une provision de kCHF 10'562, concernant l'allocation complémentaire pour chaque enfant âgé de moins de 18 ans qui est à charge d'un membre du personnel, avait été comptabilisée au 1er janvier 2018 dans le bilan d'ouverture de la Ville de Genève en contrepartie de la réserve liée aux retraitements (MCH2).

Dans son arrêt du 9 avril 2019, la Cour de justice a confirmé que la décision attaquée de la Ville de Genève était conforme au droit et par conséquent, elle a rejeté le grief de la recourante. Sur cette base, la dissolution de la provision a été enregistrée en contrepartie d'un compte de produit.

- g) La provision a été constituée pour couvrir divers litiges. Elle comprend des frais de dépens, des dommages-intérêts et des indemnités dus à des tiers. Les cas provisionnés sont actuellement pendants devant la justice.

A la suite du litige entre la Fondation des Parkings et la Ville de Genève portant sur l'exigibilité et l'évaluation des rentes de superficie de 2015 à 2018 pour le Parking de Plainpalais, une provision pour un montant de kCHF 5'182 a été enregistrée. Par principe de prudence, les intérêts moratoires relatifs aux paiements des rentes effectués par la Fondation y ont été intégrés (cf. rubrique 1010 «Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers»).

- h) Le règlement du 12 septembre 1989 accordant des pensions de retraite et d'invalidité aux conseiller-ère-s administratifs ainsi que des pensions à leurs survivants (LC 21 122) définit les modalités d'assurance du régime. Les réserves nécessaires aux versements des prestations en cours et acquises ainsi que la charge annuelle du régime font l'objet d'une réévaluation par un expert actuariel à la date de clôture.

Les principales hypothèses démographiques et financières retenues pour la détermination des réserves mathématiques des conseiller-ère-s en fonction et bénéficiaires de prestations sont reprises ci-après :

	31.12.2019	31.12.2018
Tables de mortalité	VZ 2015 / Nolfi	VZ 2015 / Nolfi
Taux d'intérêt technique	0%	0%

L'évolution des réserves sur l'année en cours est synthétisée comme suit :

	31.12.2018	Rentes servies pensionné-e-s	Contributions actifs	Coût des actifs pour l'année	Variations actuarielles actifs et pensionné-e-s	31.12.2019
Réserves Conseiller-ère-s en fonction	20'110		92	1'810	-342	21'670
Réserves Bénéficiaires de pensions	23'710	-1'177			207	22'740
Réserves d'égalisation pour risque	10'240				135	10'375
Total	54'060	-1'177	92	1'810	-	54'785

Le coût des actifs pour l'année correspond à la valeur estimée des droits acquis par les conseillers administratifs et conseillères administratives en fonction pour une année supplémentaire de service. Ce coût est financé par la Ville de Genève en charge de fonctionnement.

L'augmentation de la valeur actuelle des droits acquis par les conseillers administratifs et les conseillères administratives en fonction de kCHF 1'560 au 31 décembre 2019, au regard de la charge financée par la Ville de Genève de kCHF 1'810, a généré un bénéfice actuariel de kCHF 342.

Un nouveau règlement présenté par le Conseil administratif a été voté par le Conseil municipal en 2020. Il s'appliquera uniquement aux conseillers administratifs et conseillères administratives qui entreront en fonction dès le 1er juin 2020. Les nouvelles dispositions sont la suppression d'un droit à une rente, l'affiliation à la caisse de prévoyance CAP selon les mêmes modalités que les membres du personnel de la Ville de Genève et une allocation de fin d'exercice.

Les mouvements des réserves (à l'exception de la contribution des actifs) sont indiqués dans le tableau récapitulatif sous le point «6.6.17 Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux (chapitres 35 et 45)».

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

6549

- j) La provision a été constituée pour couvrir une éventuelle reprise fiscale sur la méthode utilisée pour le calcul de l'impôt immobilier 2015. Un arrêt de la Cour de Justice a débouté la Ville de Genève en 2019. La provision a été utilisée afin de régulariser la reprise fiscale.
- j) La provision avait été constituée pour couvrir des frais résiduels sur des crédits d'investissements bouclés. Des dépenses annuelles ont été effectuées pour un montant de kCHF 15.
- k) La provision de kCHF 177 avait été constituée pour couvrir des redressements en matière de TVA notifiés par l'Administration fédérale des contributions, lesquels ont fait l'objet de réclamations.
Après examen, l'Administration fédérale des contributions a donné raison à la Ville de Genève, ce qui a donné lieu à une reprise de provision pour un montant de kCHF 113.
Des cas demeurent pendants et doivent encore faire l'objet d'une régularisation auprès de l'Administration fédérale des contributions.
- l) La provision de kCHF 1'139 correspond à des intérêts négatifs versés par une contrepartie. Celle-ci considère que ces intérêts négatifs n'étaient pas dus et en réclame le retour à la Ville de Genève.
- m) Selon l'art. 7, al.3) let.e) du règlement relatif aux conditions de subventionnement des associations de cuisines et restaurants scolaires de la Ville de Genève LC 21 521, les subventions indirectes fournies par la Ville de Genève comprennent la couverture du contentieux après procédure.
Afin de couvrir cette garantie donnée sur le risque de non-paiement, une provision égale au montant des débiteurs ouverts dans les comptabilités des associations des cuisines et restaurants scolaires au 31 décembre 2019 et transmis à un office de recouvrement dû à des retards de paiement a été enregistrée.
A cet effet, la Ville de Genève a procédé au versement d'un montant total de kCHF 314 aux associations de cuisines et de restaurants scolaires relatif à des défauts de paiement de leurs débiteurs.
- n) La société mutuelle genevoise de crémation (La Flamme), confrontée à des difficultés financières a cessé ses activités et, en date du 4 mai 2005, la Ville de Genève a repris à sa charge les engagements envers ses sociétaires. Elle a constitué un fonds avec les actifs repris qui fit l'objet d'un règlement fixant les conditions d'utilisation du «Fonds spécial La Flamme» (LC 21 352) adopté par le Conseil municipal le 27 juin 2006.
Au 31 décembre 2019, la Ville de Genève a réévalué ses engagements envers les anciens sociétaires de La Flamme. Cet engagement total a été évalué à kCHF 5'349 pour les 2'589 bénéficiaires. Les actifs du «Fonds spécial La Flamme» totalisaient kCHF 1'887. Compte tenu d'un changement de méthode d'évaluation des engagements pour les résidents hors canton de Genève, l'insuffisance d'actif de kCHF 51 a fait l'objet de la comptabilisation d'une provision additionnelle. Ce fonds est destiné à s'éteindre en fonction de la démographie des bénéficiaires.
La constitution de cette provision est indiquée dans le tableau récapitulatif sous le point «6.6.17 Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux (chapitres 35 et 45)».
- o) L'impôt à la source (ci-après IS) était comptabilisé selon le principe de caisse. Le montant comptabilisé correspondait au montant de l'IS effectivement encaissé durant l'année, déduction faite des remboursements effectués pour les dossiers taxés portant sur des années antérieures.
Ce mode de comptabilisation n'était pas conforme aux normes MCH2 qui imposent le principe de délimitation des impôts.
Afin de respecter ce principe, un changement de méthode de comptabilisation est intervenu à la clôture des comptes 2019. L'impôt est comptabilisé sur la base de l'estimation de la production 2019. Les impacts des correctifs des années antérieures sont également pris en compte cette année.
A cet effet une provision de kCHF 22'457 a été constituée concernant les corrections à venir de l'impôt à la source des années fiscales antérieures à 2019 en contrepartie de la rubrique 4830 «Revenus divers extraordinaires».
L'évaluation de ce changement de méthode a été communiquée par l'Administration fiscale cantonale et validé par le SAFCO.

6.10.5 Tableau des garanties

Typologie du rapport juridique entre la Ville et l'entité destinataire Nom de l'entité bénéficiaire	Propriétaires ou co-propriétaires les plus importants de l'entité bénéficiaire	Prestations couvertes par la garantie et/ou l'engagement conditionnel	Flux financiers 2019 entre la Ville et l'entité	Origine de l'engagement	Risques d'actionner la garantie	Notes
Engagement de prévoyance						
Fondation des Evaux	Villes de Genève, Lancy, Onex et les communes de Bernex, Confignon	329	1'234	PR-1167	Risque démographique et de performance des actifs	a)
CAP Prévoyance	Ville de Genève, SIG et Communes genevoises affiliées	469'728 *	71'381	PR-998	Risque démographique et de performance des actifs	b)
Caution simple						
Fondation des Evaux	Villes de Genève, Lancy, Onex et les communes de Bernex, Confignon	2'589	1'234	PR-1309	Risque économique et de défaut de la contrepartie	a)
Garantie loyer						
Locataire	-	1	-	Courrier du Service social	Risque financier et non récupération à échéance	c)
Subventions						
Secteurs, fondations, associations petite enfance	-	-	109'664	Règlement LC 21551	Risque financier et de budget de fonctionnement supérieur aux attentes	d)
Association de cuisines et restaurants scolaires	-	Déficit d'exploitation	887	Règlement LC 21 521 en vigueur depuis le 01.01.2006	Risque financier et de budget de fonctionnement supérieur aux attentes	e)
Leasings non portés au bilan						
Centrale Municipale d'Achat et d'impression	Ville de Genève	221	Loyers à verser	Signature de contrats de leasing dans l'unité	Contrats portés à leurs termes	f)
Location simple						
Différents services de la Ville de Genève	Ville de Genève	56'874	Loyers à verser	Signature de contrats de location dans les services	Contrats portés à leurs termes	g)

* au 31.12.2018

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

6551

a) Fondation des Evaux

Engagement conditionnel

Sur la base de la PR-1167, le Conseil municipal a approuvé, le 2 novembre 2016, que la Ville de Genève garantisse avec les autres communes membres de la Fondation de droit public d'intérêt communal des Evaux (Onex, Bernex, Confignon et Lancy) les engagements de prévoyance des assuré-e-s actif-ve-s et des futur-e-s pensionné-e-s de la Fondation des Evaux auprès de la CPI Villes et Communes de la Fondation CAP Prévoyance. Cette garantie est fixée proportionnellement aux montants de la subvention annuelle.

Une convention d'affiliation a été signée le 26 avril 2018 entre :

- la Fondation des Evaux;
- les Villes de Genève, Lancy et Onex;
- les communes de Bernex et Confignon;
- la CAP – Fondation de prévoyance intercommunale de droit public de la Ville de Genève, des Services industriels de Genève et des communes genevoises affiliées d'autre employeurs affiliés conventionnellement;
- et la Caisse de prévoyance interne « Ville de Genève et les autres communes genevoises ».

Selon l'art.5, al.2, de la convention d'affiliation, la garantie s'étend à la part des engagements pour les prestations qui ne sont pas entièrement financées en capitalisation sur la base des taux de couverture initiaux au sens de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP).

La part non couverte des engagements de prévoyance relative aux assuré-e-s et pensionné-e-s de la Fondation des Evaux s'élevait à kCHF 952 au 1er janvier 2019. Le taux de couverture de l'engagement pour la Fondation des Evaux s'élevait à 79.46% au 1er janvier 2019, au-dessous de l'objectif de 80% à atteindre d'ici 2050 fixé par l'article 72a alinéa 1) lettre c) de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP).

La garantie de la Ville de Genève proportionnelle au montant de la subvention annuelle s'élève à un montant de kCHF 329.

Caution simple

Le Conseil municipal a décidé lors de sa séance du 11 septembre 2018 (PR-1309), que la Ville de Genève cautionne de manière simple avec les autres communes membres de la Fondation de droit public d'intérêt communal des Evaux (Onex, Bernex, Confignon et Lancy), l'emprunt contracté par la Fondation des Evaux pour la démolition-reconstruction du bâtiment principal des Evaux. L'emprunt sera conclu en 2020.

Le montant de la caution simple de la Ville de Genève est fixé proportionnellement au taux de contribution de la subvention annuelle versée, soit kCHF 2'589.

b) CAP Prévoyance - CPI Ville de Genève et autres communes genevoises

Sur la base de la PR-998, le Conseil municipal a, notamment, approuvé le 22 janvier 2013 la création d'une Fondation de droit public ayant pour but d'assurer la prévoyance professionnelle du personnel de la Ville de Genève, des Services industriels de Genève et des communes affiliées.

Selon l'article 9 de cette proposition, le Conseil municipal approuve que la Ville de Genève garantisse les engagements de prévoyance de la Caisse de prévoyance interne proportionnellement aux engagements de prévoyance dus à ses assuré-e-s actif-ve-s et pensionné-e-s et aux engagements qui la concernent, prévus à l'article 5, alinéa 3, lettres c et d des statuts de la CAP.

1. Engagements de prévoyance des assuré-e-s issu-e-s de la Ville de Genève : kCHF 2'286'896

Les engagements de prévoyance de la commune ne concernent que les engagements pour la Ville de Genève.

2. Liste des engagements de prévoyance des assuré-e-s des entités qui bénéficient d'une garantie de la Ville de Genève.

Les montants ci-après sont les engagements de prévoyance totaux des entités citées pour lesquels des garanties ont également été octroyées par les autres communes membres.

- | | | |
|--|------|--------|
| • Engagements de prévoyance des assuré-e-s de de l'ACG : | kCHF | 30'679 |
| • Engagements de prévoyance de CAP Prévoyance : | kCHF | 11'536 |
| • Engagements de prévoyance de la Fondation des Evaux : | kCHF | 4'636 |

Selon l'article 5, al. 3, let. c, des statuts de la CAP, les engagements de prévoyance des assuré-e-s de l'ACG et de la CAP Prévoyance sont garantis par la Ville de Genève et les autres communes genevoises.

L'engagement de prévoyance pour les assuré-e-s de la Fondation des Evaux concerne les engagements totaux de toutes les communes faisant partie de cette fondation.

Ces engagements de prévoyance ont été calculés par la CAP sur la base des comptes 2018 de la CPI, les comptes de l'année 2019 n'étant pas encore audités.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

3. Degré de couverture de la CPI au 31.12.2018/01.01.2019 : 79.46%.

D'après la confirmation écrite reçue de l'institution de prévoyance pour la Ville de Genève : CAP Prévoyance - CPI Ville de Genève et communes (la «CPI»). La part non couverte des engagements de prévoyance relative aux assuré-e-s et pensionné-e-s Ville de Genève s'élève à kCHF 469 728 au 1er janvier 2019. Le taux de couverture de l'engagement pour la Ville de Genève s'élevait à 79.4% au 1er janvier 2019, au-dessous de l'objectif de 80% à atteindre d'ici 2050 fixé par l'article 72a alinéa 1) lettre c) de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP).

Au 31 décembre 2018, les degrés de couverture des assurés actifs (60.69%) et globaux (79.46%) étaient supérieurs aux degrés de couverture initiaux. L'expert actuariel de la CPI («l'expert») a confirmé qu'en date du 31 décembre 2018, la CPI respectait les exigences réglementaires et le plan de financement approuvé par l'autorité de surveillance le 8 octobre 2014. L'expert a conclu que l'équilibre financier structurel de la CPI est globalement assuré compte tenu de son financement courant, du taux de cotisation structurel, du niveau de performance attendu par la CPI, du niveau de performance nécessaire et du plan de prévoyance en vigueur.

Dans ces conditions, la Ville de Genève n'a pas de risque identifié de devoir enregistrer une provision dans ses comptes au 31 décembre 2019.

c) Service social

Une garantie de loyer a été émise par le Service social pour un montant de kCHF 1 en faveur d'une régie.

d) Service de la petite enfance

Selon l'article 1 du règlement relatif à l'accueil préscolaire en Ville de Genève et aux conditions d'octroi des subventions aux structures d'accueil (LC 21 551), la Ville de Genève dirige la politique de la petite enfance, planifie, organise et assure le maintien et le développement de l'offre de places d'accueil, sur son territoire.

L'alinéa 2 du même article indique, notamment, que la Ville de Genève subventionne les structures d'accueil de la petite enfance sises sur son territoire.

La Ville de Genève accorde des subventions :

- destinées à couvrir le déficit d'exploitation des structures d'accueil (art.23) ;
- pour financer des travaux et des acquisitions (art. 24) et des projets spécifiques (art 25).

Le Service de la petite enfance a estimé comme non significatif l'éventuel complément de subvention à verser au 31 décembre 2019 au titre de l'année écoulée.

e) Service des écoles et institutions pour l'enfance

Le règlement relatif aux conditions de subventionnement des associations de cuisines et restaurants scolaires de la Ville de Genève (LC 21 521) indique, notamment, que la Ville de Genève subventionne l'excédent de charges tel qu'il ressort du compte d'exploitation et le contentieux après procédure.

f) Contrats de leasing non portés au bilan

La Ville de Genève a signé trois contrats de leasing courant 2019. Le solde des mensualités à payer au 31 décembre 2019 est de kCHF 221. Les contrats ne prévoient pas de valeur de reprise à l'échéance.

En milliers de francs

Nature du leasing	échéance annuelle	échéance finale
Machine piqué-pli	30	146
Machine à plier et rainer	7	41
Machine à découper, rainer et perforer	6	34
Loyers à verser	42	221

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6553

g) Contrats de location simple – baux à loyers

Les contrats de location simple sont des accords par lesquels un bailleur cède à la Ville de Genève (preneuse du bail) le droit d'utilisation d'un actif pour une période donnée et en échange d'un ou d'une série de paiements effectués par la Ville de Genève ou des tierces parties subventionnées.

Les paiements minimaux à effectuer sont déterminés sur la base des loyers, supérieurs à kCHF 3 par mois, constatés au 31 décembre 2019 et des échéances contractuelles prévues. Les éventuelles clauses de révision du loyer ne sont pas appliquées.

En milliers de francs				
	Paiements minimaux à effectuer			
Nature des objets	à 12 mois	De 13 à 60 mois	> 60 mois	Total
à usage administratif ¹	2'236	4'978	18'827	26'041
à usage scolaire	437	1'005	2'032	3'474
à usage public ²	7'276	15'820	4'263	27'359
Paiements à effectuer	9'949	21'804	25'122	56'874

¹ y.c. les droits distincts et permanents

² y.c. les institutions de la petite enfance

6.10.6 Tableau récapitulatif des investissements

En milliers de francs			Coûts d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissements			
	Crédits du patrimoine administratif	Crédit brut voté	Valeur brute des immobilisations au 01.01.2019	Dépenses brutes 2019	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2019	Total des recettes brutes au 01.01.2019	Recettes brutes 2019	Total des recettes brutes au 31.12.2019	
A	Crédits votés dans l'année	76'380	1433	11'027	12'460	-200	-6'427	-6'627	
B	Crédits en cours	1'140'190	481'989	163'246	645'235	-33'385	-26'269	-59'654	
C	Crédits terminés dans l'année	79'540	67'460	5'868	73'328	-8'863	-295	-9'157	
D	Crédits terminés avant l'année	1'873'389	1'783'033	-488	1'782'545	-100'307	-244	-100'551	
Total crédits du patrimoine administratif		3'169'500	2'333'915	179'654	2'513'568	-142'755	-33'235	-175'989	

En milliers de francs			Coûts d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissements			
	Crédits du patrimoine financier	Crédit brut voté	Valeur brute des immobilisations au 01.01.2019	Dépenses brutes 2019	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2019	Total des recettes brutes au 01.01.2019	Recettes brutes 2019	Total des recettes brutes au 31.12.2019	
A	Crédits votés dans l'année	1'341	-	-	-	-	-	-	
B	Crédits en cours	156'440	69'998	32'776	102'774	-882	-11	-893	
C	Crédits terminés dans l'année	13'795	12'627	1'000	13'627	-23	-42	-64	
D	Crédits terminés avant l'année	179'264	28'612	-	28'612	-3'594	-	-3'594	
Total crédits du patrimoine administratif		350'839	111'237	33'776	145'013	-4'499	-53	-4'552	

Total crédits PA et PF		3'520'339	2'445'152	213'429	2'658'581	-147'254	-33'287	-180'541	
------------------------	--	-----------	-----------	---------	-----------	----------	---------	----------	--

Légendes

A : Crédits votés dans l'année

Crédits d'investissements votés par le Conseil municipal durant l'année 2019.

B : Crédits en cours

Crédits d'investissements votés par le Conseil municipal avant l'année 2019 et pour lesquels des dépenses sont en cours.

C : Crédits terminés dans l'année

Crédits d'investissements votés par le Conseil municipal avant 2019 dont la réalisation s'est terminée en 2019.

D : Crédits terminés avant l'année

Crédits d'investissements votés et bouclés par le Conseil municipal avant 2019.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6555

Autres mouvements			Amortissements cumulés							Valeurs nettes comptables au 31.12.2019	(Dépassement)/ économie sur les crédits
Autres mouvements cumulés au 31.12.2018	Autres mouvements 2019	Autres mouvements cumulés au 31.12.2019	Investissements nets au 31.12.2019	Amortissements cumulés au 01.01.2019	Amortissements planifiés et préfinancement 2019	Amortissements non planifiés 2019	Mise hors invest. des amortissements 2019	Amortissements cumulés au 31.12.2019			
445	-	445	6'278	-	-9	-	-	-9	6'269	63'920	
9'420	1'194	10'614	596'195	-69'271	-21'009	-410	-	-90'691	505'504	482'643	
-	-		64'171	-13'724	-2'462	-	-	-16'186	47'984	6'213	
-67'471	-58'735	-126'205	1'555'789	-880'942	-59'122	-40	58'735	-881'370	674'419	90'844	
-57'606	-57'541	-115'147	2'222'432	-963'938	-82'602	-451	58'735	-988'256	1'234'177	643'619	

	Autres mouvements				Amortissements cumulés						
	Autres mouvements cumulés au 31.12.2018	Autres mouvements 2019	Autres mouvements cumulés au 31.12.2019	Investissements nets au 31.12.2019	Amortissements cumulés au 01.01.2019	Amortissements planifiés et préfinancement 2019	Amortissements non planifiés 2019	Mise hors invest. des amortissements 2019	Amortissements cumulés au 31.12.2019	Valeurs nettes comptables au 31.12.2019	(Dépassement)/ économie sur les crédits
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'341
	112		112	101'992	-2'074	-23	-	-	-2'097	99 895	52'366
	-	-	-	13'563	-	-	-	-	-	13'563	168
	-9'615	-14'716	-24'330	688	-1'270	-	-	752	-518	170	150 652
	-9'503	-14'716	-24'219	116'243	-3'345	-23	-	752	-2'615	113 628	204'526
	-67'109	-72'256	-139'365	2'338'675	-967'283	-82'625	-451	59 487	-990'871	1'347'804	848'145

Commentaire sur les tableaux des investissements

Pour l'exercice 2019, aucun amortissement complémentaire n'a été comptabilisé.

Les crédits terminés avant l'année, présentant un dépassement, mais ayant fait l'objet d'une PR de bouclier acceptée et votée par le CM ne sont pas commentés.

Un crédit d'engagement est considéré comme dépassé lorsque le montant brut voté de la dépense est inférieur au montant brut de la dépense effective. Des explications sont données pour les crédits d'engagement rentrant dans les conditions suivantes : dépassement (dépenses brutes - crédit voté brut) supérieur à kCHF 200 ou un pourcentage supérieur à 10% (disponible brut / crédit brut).

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir) Proposition: comptes 2019

6.10.7 Tableau détaillé des investissements du patrimoine administratif

A Crédits votés dans l'année (en milliers de francs)

Immobilisations							Coûts d'acquisition ou de revient		
Rapport CM	PFI	Désignation Crédit	Date de vote	C clôture	Crédit brut voté		Valeur brute des immobilisations au 01.01.2019	Dépenses brutes 2019	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2019
PR-1366A1	111.030.36	5ème PSIC - Plan biennal systèmes d'info	03.12.2019	#	6'400		-	-	-
PR-1366A2	111.030.40	Système d'informat.et équip. CM 2020/25	03.12.2019	#	270		-	-	-
PR-1334A	102.020.07	Acacias quartier	14.10.2019	#	578		-	-	-
PR-1338A	102.099.06	Augustins place	14.10.2019	#	909		-	-	-
PR-1320A1	102.605.28	Sécheron quartier	09.10.2019	#	1'022		-	-	-
PR-1320A2	102.605.28	Vermont quartier	09.10.2019	#	1'363		-	-	-
PR-1317A	104.007.02	12 toilettes publiques autonettoyantes	09.10.2019	#	2'964		-	-	-
PR-1346A	030.085.10	Huit bâtiments scolaires Ville de Genève	09.10.2019	#	2'695		138	37	175
PR-1368	120.017.08	FIDU subvention d'investissement 2020	10.09.2019	#	7'000		-	-	-
PR-1370	044.040.04	Tabazan 7, c.; Chapelle de l'Oratoire 2	10.09.2019	#	78		-	78	78
PR-1341A	081.008.36	Réseaux secondaires d'assainissement	25.06.2019	#	9'041		-	254	254
PR-1328A	030.003.05	Liotard 66,rue,Ecole Liotard	25.06.2019	#	3'100		-	2	2
PR-1349A	050.012.81	Hans-Wildorf 4, rue; Patinoires Vernets	25.06.2019	#	937		-	-	-
PR-1327A2	112.950.33	Bâtiments à simple vitrage du PA	25.06.2019	#	2'154		-	-	-
PR-1307A	120.017.06	FIDU Subvention d'investissement 2019	25.06.2019	20.12.2019	7'000		-	7'000	7'000
PR-1342A	073.028.18	Matériel de sauvetage	05.06.2019	#	1'500		-	691	691
PR-156	101.400.07	Mont-Blanc pont passerelle piétonne	16.05.2019	#	2'000		-	56	56
PR-1332A	102.505.05	Gare Cornavin	29.04.2019	#	4'653		1'294	1'554	2'848
PR-1337A2	101.831.01	Petite-Boissière & Boisserette	17.04.2019	#	507		-	-	-
PR-1337A3	081.831.01	Petite-Boissière, périmètre PLQ de la	17.04.2019	#	246		-	-	-
PR-1322A1	042.009.22	Charles-Galland 2 rue,salles du MAH trav	26.03.2019	#	922		-	85	85
PR-1332A	042.009.24	Charles-Galland 2 rue,MAH salles d'orien	26.03.2019	#	388		-	-	-
PR-1308A	010.002.02	GIM numérisation dossiers locataires	26.03.2019	#	550		-	-	-
PR-1183A1	102.600.30	Petit-Saconnex, pl.,réaménagement	27.02.2019	#	3'699		-	776	776
PR-1183A2	081.119.02	Dr-Adolphe-Pasteur, ch.	27.02.2019	#	311		-	18	18
PR-1321A	092.069.03	Beaulieu parc, ferme et annexes	27.02.2019	#	645		-	2	2
PR-1304A	091.001.10	Parc La Grange	26.02.2019	#	1'796		-	93	93
PR-1323A	042.009.29	Charles-Galland 2 rue,MAH	26.02.2019	#	500		-	-	-
PR-1299A1	073.028.10	Renouvellement véhicules SIS	06.02.2019	#	3'400		-	96	96
PR-1254A1	101.400.12	Ile passerelle	05.02.2019	#	2'297		-	9	9
PR-1145A1	102.605.02	Liotard, quartier de; Zone 30 km/h	05.02.2019	#	1'863		-	-	-
PR-1280A1	040.029.02	23-Août 5 chemin	05.02.2019	#	4'288		-	-	-
PR-1299A2	073.028.10	SIS Berce, bateau et remorques	05.02.2019	#	870		-	-	-
PR-1280A2	040.029.04	UAC chemin du 23 août	05.02.2019	#	120		-	-	-
PR-1280A3	040.029.06	UAC chemin du 23 août	05.02.2019	#	50		-	-	-
PR-1316A	050.012.82	Hans-Wildorf 4, Vernets, patinoire intérieure	16.01.2019	#	263		-	276	276
Total crédits votés dans l'année (Patrimoine administratif)						76'380	1'433	11'027	12'460

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6557

	Recettes d'investissements			Autres mouvements				Amortissements cumulés							
	Total des recettes brutes au 01.01.2019	Recettes brutes 2019	Total des recettes brutes au 31.12.2019	Autres mouvements cumulés au 31.12.2019	Autres mouvements 2019	Autres mouvements cumulés au 31.12.2019	Investissements nets au 31.12.2019	Amortissements cumulés au 01.01.2019	Amortissements planifiés et préfinancement 2019	Amortissements non planifiés 2019	Mise hors invest des amortissements 2019	Amortissements cumulés au 31.12.2019	Valeurs nettes comptables au 31.12.2019	Économie / (déassement) sur les crédits	Notes
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6'400	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	270	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	578	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	909	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'022	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'363	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2'964	
	-	-	-	-	-	-	175	-	-	-	-	-	175	2'520	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7'000	
	-	-	-	-	-	-	78	-	-1	-	-	-1	77	-	
	-	-	-	-	-	-	254	-	-	-	-	-	254	8'786	
	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	2	3'098	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	937	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2'154	
	-6'034	-6'034	-	-	-	-	966	-	-8	-	-	-8	958	-	
	-	-	-	-	-	-	691	-	-	-	-	-	691	809	
	-	-	-	-	-	-	56	-	-	-	-	-	56	1'944	
	-200	-300	-500	445	-	445	2'793	-	-	-	-	-	2'793	1'805	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	507	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	246	
	-	-	-	-	-	-	85	-	-	-	-	-	85	837	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	388	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	550	
	-	-	-	-	-	-	776	-	-	-	-	-	776	2'923	
	-	-	-	-	-	-	18	-	-	-	-	-	18	294	
	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	2	643	
	-	-93	-93	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'703	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	500	
	-	-	-	-	-	-	96	-	-	-	-	-	96	3'304	
	-	-	-	-	-	-	9	-	-	-	-	-	9	2'288	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'863	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4'288	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	870	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	120	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	50	
	-	-	-	-	-	-	276	-	-	-	-	-	276	-13	
	-200	-6'427	-6'627	445	-	445	6'278	-	-9	-	-	-9	6'269	63'920	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

B Crédits en cours (Patrimoine administratif) en milliers de francs

Rapport CM	PFI	Immobilisations	Date de vote	Clôture	Crédit brut voté	Coûts d'acquisition ou de revient		
						Valeur brute des immobilisations au 01/01/2019	Dépenses brutes 2019	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2019
PR-1314A	043.009.34	Fondation du Grand Théâtre	04.12.2018	#	2'592	-	2'517	2'517
PRD-1284A	084.013.01	Cimetières municipaux, assainiss. sols	16.10.2018	#	262	-	8	8
PR-1291A1	061.056.04	Frontenex 54, rte, "Villa Ambrosetti"	11.09.2018	#	9'021	430	1'268	1'698
PR-1288A2	084.005.09	Bâtisse 13.ch.de la Crématoire St-Georges	11.09.2018	#	1'077	-	185	185
PR-1291A2	012.116.02	Frontenex 54, rte de,	11.09.2018	#	583	-	38	38
PR-1291A3	012.116.02	Frontenex 54, rte de,	11.09.2018	#	133	-	9	9
PR-1291A4	061.056.06	Frontenex 54, rte, crèche	11.09.2018	#	272	-	-	-
PR-1306A	082.050.10	Ancienne décharge Nant des Grandes-Communes	11.09.2018	#	170	-	-	-
PR-1162A	101.400.16	Seujet, écluse & passerelle du	11.09.2018	#	168	121	44	164
PR-1283A1	101.028.16	François-Dussaud, François-Dussaud, rues	20.06.2018	#	640	-	3	3
PR-1283A2	081.831.05	François-Dussaud, rue, "Les Vernets"	20.06.2018	#	129	-	-	-
PR-1283A3	031.096.01	Caserne Vernets, École des Vernets	20.06.2018	#	2'626	82	451	533
PR-1274A	030.096.01	Restauration scolaire & infrastructures	20.06.2018	#	2'843	-	76	76
PRD-162A	091.087.03	Étude de détail sur la pollution	20.06.2018	#	460	-	263	263
PR-1245A	050.059.13	François-Dussaud 12, Queue d'Arve	06.06.2018	#	900	-	1	1
PR-1260A	050.059.10	Fr.-Dussaud 12, Queue d'Arve	06.06.2018	#	2'451	23	1'997	2'019
PR-1273A1	101.830.77	Dr-Jean-Louis-Prévost et Buisson, chemins	16.05.2018	#	440	-	46	46
PR-1273A2	081.830.77	PLQ Fontaines-Saintes, périmètre	16.05.2018	#	148	-	-	-
PR-1268A	043.006.03	Petit Casino	16.05.2018	#	752	1	146	148
PR-1256A1	012.811.14	Pont d'Arve 3, chaufferie	16.05.2018	#	51	-	-	-
PR-1269A	041.018.21	Candolle rue 3, BGE	16.05.2018	#	500	-	-	-
PR-1256A2	112.811.12	Bâtiments du PA, désengorgement mazout	16.05.2018	#	2'314	157	1'139	1'296
PR-1275A	073.019.28	Vieux-Billard 11 rue du	16.05.2018	#	1'568	203	1'322	1'524
PR-1270	091.106.02	Berge de l'Arve à Vesay	11.04.2018	#	739	-	21	21
PR-1224A1	101.830.06	Champ-Baron ch. du, PLQ	11.04.2018	#	780	80	397	476
PR-1224A2	081.107.02	Champ-Baron ch. du, PLQ	11.04.2018	#	303	8	262	270
PR-1271A1	073.031.10	Asters, Frontenex, rues, rte, SIS	10.04.2018	#	4'323	761	2'297	3'058
PR-1271A2	073.031.14	Vieux-Billard, Asters, Frontenex,	10.04.2018	#	339	-	191	191
PR-1271A3	073.031.16	Vieux-Billard, Asters, Frontenex, casernes	10.04.2018	#	282	2	75	77
PR-1294	040.030.02	FMAC acquisitions et rénovations	10.04.2018	#	2'524	380	504	884
PR-1231A	101.850.10	Couverts à vélos	21.03.2018	#	1'209	146	66	212
PR-1253A1	060.011.06	Piachaud 4, rue, "Ancien manège"	21.03.2018	#	22'510	8'672	2'719	11'391
PR-1214A1	046.055.06	Henri-Goley 40 av.	21.03.2018	#	6'041	248	700	947
PR-1214A2	046.055.06	Henri-Goley 40, avenue, ferme Menut-Pellet	21.03.2018	#	253	-	-	-
PR-1214A3	046.055.06	Henri-Goley 40, avenue, ferme Menut-Pellet	21.03.2018	#	106	-	-	-
PR-1264A1	030.014.06	Plantapornêts 1bis, école	21.03.2018	#	5'642	794	4'570	5'364
PR-1253A2	060.011.08	Piachaud 4,rue,"Ancien manège",Judothèque	21.03.2018	#	248	-	-	-
PR-1253A3	060.011.10	Piachaud 4,rue,"Ancien manège",MQ	21.03.2018	#	181	-	-	-
PR-1253A4	060.011.12	Piachaud 4,rue,"Ancien manège",EVE	21.03.2018	#	116	-	-	-
PR-1263A	031.095.18	Chemin du 23-Août 6,écoquartier Jonction	21.03.2018	#	340	242	2	244
PR-1264A2	030.014.10	Plantapornêts 1bis, rue, École	21.03.2018	#	306	5	166	171
PR-1214A4	046.055.10	Henri-Goley 40, avenue, Maison de quartier	21.03.2018	#	149	-	-	-
PR-1227A1	111.030.32	4ème PSIC - Plan biennal systèmes d'info	20.03.2018	#	6'800	1'158	1'099	2'257
PR-1227A2	111.030.34	Système d'informat.et équip. CM 2015/20	20.03.2018	#	100	-	-	-
PR-1249A1	101.830.05	Joli-Mont, Riant-Parc av.	07.03.2018	#	8'671	86	9	96
PR-1249A2	081.830.05	Joli-Mont, Riant-Parc av.	07.03.2018	#	8'088	1'227	-333	894
PR-1221A3	102.502.12	CEVA gare Eaux-Vives,square Agasse-Weber	07.02.2018	#	3'521	30	2'431	2'461
PR-1251A3	043.051.10	Charles-Sturm, place	07.02.2018	#	294	-	1	1
PR-1221A2	102.502.12	CEVA - Eaux-Vives, nouvelle gare	07.02.2018	#	33'708	8'613	8'873	17'486

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6559

	Recettes d'investissements		Autres mouvements				Amortissements cumulés					Valeurs nettes comptables au 31.12.2019	Économie / (dépassement) sur les crédits		
	Total des recettes brutes au 01.01.2019	Recettes brutes 2019	Total des recettes brutes au 31.12.2019	Autres mouvements au 31.12.2019	Autres mouvements 2019	Investissements nets au 31.12.2019	Amortissement cumulés au 01.01.2019	Amortissements planifiés et préfinancement 2019	Amortissements non planifiés 2019	Mise hors invest des amortissements 2019	Amortissements cumulés au 31.12.2019				
	-	-1500	-1500	-	-	-	1017	-	-76	-	-	-76	941	75	
	-	-	-	-	-	-	8	-	-	-	-	8	254		
	-	-	-	58	-	58	1756	-	-	-	-	1756	7323		
	-	-	-	-	-	-	185	-	-	-	-	185	892		
	-	-	-	-	-	-	38	-	-	-	-	38	545		
	-	-	-	-	-	-	9	-	-	-	-	9	123		
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	272		
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	170		
	-	-	-	-	-	-	164	-1	-16	-	-	-17	147	4	
	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-	-	3	637		
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	129		
	-	-	-	-	-	-	533	-	-	-	-	533	2'093		
	-	-	-	-	-	-	76	-	-	-	-	76	2'767		
	-	-110	-110	-	-	-	153	-	-	-	-	153	197		
	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	899		
	-	-	-	-	-	-	2'019	-	-	-	-	2'019	432		
	-	-	-	-	-	-	46	-	-	-	-	46	394		
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	148		
	-	-	-	14	-	14	162	-	-	-	-	162	604		
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	51		
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	500		
	-	-163	-163	-	-	-	1'133	-	-17	-	-	-17	1'116	1'017	
	-	-	-	48	-	48	1'572	-	-	-	-	1'572	44		
	-	-	-	-	-	-	21	-	-	-	-	21	718		
	-20	-	-20	-	-	-	456	-	-	-	-	456	303		
	-	-43	-43	-	-	-	228	-	-	-	-	228	32		
	-	-	-	-	-	-	3'058	-	-	-	-	3'058	1'265		
	-	-	-	-	-	-	191	-	-4	-	-	-4	187	148	
	-	-	-	-	-	-	77	-	-10	-	-	-10	67	205	
	-	-	-	-	-	-	884	-11	-105	-	-	-116	768	1'639	
	-	-	-	-	-	-	212	-	-	-	-	212	997		
	-	-	-	339	-	339	11'731	-783	-404	230	-	-957	10'773		
	-	-	-	325	-	325	1'272	-	-	-	-	1'272	5'094		
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	253		
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	106		
	-	-	-	136	-	136	5'500	-	-	-	-	5'500	278		
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	248		
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	181		
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	116		
	-	-	-	-	-	-	244	-12	-24	-	-	-37	208	96	
	-	-	-	-	-	-	171	-	-22	-	-	-23	148	135	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	149		
	-	-	-	-	-	-	2'257	-169	-611	-	-	-780	1'477	4'543	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100		
	-	-	-	-	-	-	96	-	-	-	-	96	8'575		
	-	-132	-132	-	-	-	762	-	-	-	-	762	7'194		
	-	-562	-562	-	-	-	1'899	-	-	-	-	1'899	1'059		
	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	293		
	-61	-1'511	-1'572	-2'731	-	-2'731	13'182	-	-	-	-	13'182	16'222		

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir) Proposition: comptes 2019

B Crédits en cours (Patrimoine administratif) suite

Immobilisations							Coûts d'acquisition ou de revient		
Rapport CM	PFI	Désignation Crédit	Date de vote	Closure	Crédit brut vote	Valeur brute des immobilisations au 01.01.2019	Dotations brutes 2019	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2019	
PR-1238A2	081.502.18	CEVA, halte Champel/Hôpital	07.02.2018	#	9'227	660	3'543	4'203	
PR-1251A1	043.051.04	Charles-Sturm 15 rue	07.02.2018	#	12'962	993	5'912	6'905	
PR-1243A	091.018.15	Plainpalais plaine replants arbres suite	07.02.2018	#	9'568	9'464	189	9'653	
PR-1238A1	102.502.20	CEVA, halte Champel/Hôpital	07.02.2018	#	18'052	1'247	10'797	12'044	
PR-1251A2	043.051.08	Charles-Sturm 15,rue,pavillon danse	07.02.2018	#	79	-	-	-	
PR-1221A1	102.502.10	CEVA gare des Eaux-Vives	06.02.2018	#	28'455	2'266	6'812	9'078	
PR-1272	044.044.02	St-François de Sales, fondation paroisse	16.01.2018	#	326	-	-	-	
			2018		216'340	38'098	60'816	98'915	
PR-1236A1	043.009.22	Grand Théâtre, pl. Neuve 3, rénovation partielle	06.12.2017	#	70'913	63'626	12'277	75'902	
PR-1236A1B	043.009.22	Grand Théâtre de Genève	06.12.2017	#	1'710	1'434	126	1'560	
PR-1236A4	043.009.32	GTG place Neuve	06.12.2017	#	378	378	-	378	
PR-1233A	050.044.11	Ecu 35, ch. de l'Centre sport. BdesFrères	05.12.2017	#	900	1	159	160	
PR-1235A1	102.570.18	Frank-Thomas, ch. Voie verte, CEVA	05.12.2017	#	280	-	172	172	
PR-1209A1	050.059.02	François-Dussaud 12, rue, Queue d'Arve	15.11.2017	#	1'230	454	298	752	
PR-1136A	064.027.02	Vermont 21, rue de, "Point d'eau"	18.10.2017	#	2'473	702	1'002	1'704	
PR-1208A	101.850.02	U cyclable rive gauche	18.10.2017	#	1'403	594	611	1'205	
PR-1228A1	091.004.10	Bois-de-la-Bâtie, cheminements	17.10.2017	#	6'733	87	2'083	2'170	
PR-1228A3	046.109.02	Bâtie 2, ch. de la	17.10.2017	#	2'113	123	371	494	
PR-1228A2	091.004.14	Bois-de-la-Bâtie	17.10.2017	#	5'891	232	308	540	
PR-1199A1	111.034.22	Renouvellement véhicules & machines	17.10.2017	#	1'766	531	-	531	
PR-1199A2	111.034.22	Renouvellement véhicules & machines	17.10.2017	#	2'536	395	344	739	
PR-1199A3	111.034.22	Renouvellement véhicules & machines	17.10.2017	#	1'353	195	365	560	
PR-1228A4	046.109.06	Bois-de-la-Bâtie, Pavillon et maisonnette	17.10.2017	#	117	-	-	-	
PR-1207A	101.400.17	Quai du Seujet	27.06.2017	#	1'796	37	1	38	
PRD-152	050.012.74	Hans-Wilsdorf 4, rue,Pat.Vernets	27.06.2017	#	340	4	-	4	
PR-1164A1	064.026.10	Logements relais	26.06.2017	#	2'156	356	1'847	2'202	
PR-1164A2	064.026.12	Fort-Barreau, rue du, logements relais	26.06.2017	#	81	-	60	60	
PR-1237	091.007.14	Gustave-Ador, quai, Baby Plage	06.06.2017	#	79	44	20	64	
PR-1141A1	102.067.02	Village-Suisse Gourgas, rues	05.04.2017	#	1'907				
PR-1141A2	081.106.02	Village-Suisse Gourgas Maralchers rues	05.04.2017	#	2'565	1'391	731	2'122	
PR-1163A	101.110.12	Mon-Soleil, Colombettes, Rochette, ch.	04.04.2017	#	909	29	46	75	
PR-1151A1	101.830.20	Eidguenots av.	04.04.2017	#	1'275	-			
PR-1151A2	081.103.02	Eidguenots av., Nant-Cayla ch.	04.04.2017	#	1'540	685	182	867	
PR-1189A3	042.095.20	Stand 22, rue	28.03.2017	#	253	-	5	5	
PR-1157A2	091.095.06	Gazomètres rue des	07.03.2017	#	2'816	15	140	155	
PR-1157A1	091.095.04	Saint-Georges 21, bvd	07.03.2017	#	6'340	2'365	1'263	3'628	
PR-1204A	081.008.34	Réseau secondaire d'assainissement	07.03.2017	#	9'034	1'982	6'424	8'407	
PR-1189A1	042.095.20	Stand 22, rue	07.02.2017	#	1'418	1'077	52	1'129	
PR-1189A2	042.095.20	Stand 22, rue	07.02.2017	#	968	71	697	769	
PR-1189A4	042.095.20	Stand 22, rue	07.02.2017	#	448	-	-	-	
PR-1156A1	031.095.06	Saint-Georges 21, bd.	18.01.2017	#	31'951	7'708	6'262	13'970	
PR-1156A8	031.095.14	Saint-Georges 21	18.01.2017	#	189	-	-	-	
PR-1156A5	043.053.06	Saint-Georges 21, bd., salle pluridiscip	18.01.2017	#	79	-	-	-	
PR-1156A6	031.095.10	Saint-Georges 21, salle pluridisciplinaire	18.01.2017	#	23	-	-	-	
PR-1156A7	031.095.10	Saint-Georges 21, salle pluridisciplinaire	18.01.2017	#	54	-	-	-	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6561

	Recettes d'investissements			Autres mouvements			Amortissements cumulés					Valeurs nettes comptables au 31.12.2019	Économie / dépassement sur les crédits	Total
	Total des recettes brutes au 01.01.2019	Recettes brutes 2019	Total des recettes brutes au 31.12.2019	Autres mouvements cumulés au 31.12.2019	Autres mouvements 2019	Autres mouvements cumulés au 31.12.2019	Investissements nets au 31.12.2019	Amortissements cumulés au 01.01.2019	Amortissements planifiés et préfinancement 2019	Amortissements non planifiés 2019	Mise hors avant des amortissements 2019	Amortissements cumulés au 31.12.2019		
	-	-	-	91	-	91	4'294	-	-	-	-	4'294	5'024	
	-	-	-	354	-	354	7'259	-	-	-	-	7'259	6'057	
	-	-	-	-	-	-	9'653	-131	-315	-	-	-447	9'206	-85
	-	-2'400	-2'400	997	-	997	10'641	-	-	-	-	10'641	6'008	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	79	
	-3'154	-2'844	-5'997	2'731	-	2'731	5'813	-	-	-	-	5'813	19'376	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	326	
	-3'235	-9'264	-12'499	2'362	-	2'362	88'778	-1'108	-1'806	230	-	-2'484	86'295	106'307
	-	-3'449	-3'449	-	-	-	72'453	-353	-2'417	-	-	-2'770	69'683	-4'989 a)
	-	-	-	109	-	109	1'669	-51	-56	-	-	-107	1'561	150
	-	-	-	-	-	-	378	-22	-38	-	-	-60	318	-
	-	-	-	-	-	-	160	-	-	-	-	-	160	740
	-	-	-	-	-	-	172	-	-	-	-	-	172	88
	-	-	-	-	-	-	752	-	-	-	-	-	752	479
	-	-	-	197	-	197	1'901	-	-	-	-	-	1'901	769
	-	-	-	-	-	-	1'205	-30	-36	-	-	-66	1'140	198
	-	-	-	-	-	-	2'170	-	-	-	-	-	2'170	4'564
	-	-	-	-	-	-	494	-	-	-	-	-	494	1'618
	-	-	-	325	-	325	865	-	-	-	-	-	865	5'351
	-	-	-	-	-	-	531	-49	-53	-	-	-102	429	1'235
	-	-	-	-	-	-	739	-25	-139	-	-	-164	575	1'797
	-	-	-	-	-	-	560	-11	-92	-	-	-103	457	792
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	117
	-	-	-	-	-	-	38	-	-	-	-	-	38	1'757
	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-	4	336
	-	-	-	-	-	-	2'202	-	-92	-	-	-92	2'111	-46
	-	-	-	-	-	-	60	-	-3	-	-	-3	57	21
	-	-	-	-	-	-	64	-9	-14	-	-	-22	41	15
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'907
	-	-294	-294	-	-	-	1'828	-	-25	-	-	-25	1'803	443
	-	-	-	-	-	-	75	-	-	-	-	-	75	834
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'275
	-	-	-	-	-	-	867	-	-	-	-	-	867	674
	-	-	-	-	-	-	5	-	-	-	-	-	5	248
	-	-	-	-	-	-	155	-	-	-	-	-	155	2'660
	-	-951	-951	735	-	735	3'411	-	-	-	-	-	3'411	2'712
	-34	-113	-148	-	-	-	8'259	-65	-69	-	-	-134	8'125	627
	-	-	-	-	-	-	1'129	-36	-38	-	-	-74	1'055	290
	-	-	-	-	-	-	769	-	-23	-	-	-23	745	200
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	448
	-	-	-	-	-	-	13'970	-	-	-	-	-	13'970	17'981
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	189
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	79
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	23
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	54

a) PR-1063A1 - PR-1236A1

Les crédits votés pour un montant de kCHF 70'913 concernaient la rénovation partielle du Grand Théâtre et la création d'une extension en sous-sol. Le dépassement d'un montant de kCHF 4'989 est consécutif à des travaux complémentaires imprévus sur les installations techniques. Une PR de boucllement sera déposée en début de l'année 2020.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir) Proposition: comptes 2019

B Crédits en cours (Patrimoine administratif) suite

Immobilisations							Coûts d'acquisition ou de revient		
Rapport CM	PFI	Désignation Crédit	Date de vote	Closure	Crédit brut vote	Valeur brute des immobilisations au 01.01.2019	Dépenses brutes 2019	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2019	
PR-1156A2	031.095.08	Saint-Georges 21, bd. salle d'éducation physique	18.01.2017	#	217	-	-	-	
PR-1156A3	061.050.06	Saint-Georges 21, bd.	18.01.2017	#	578	-	-	-	
PR-1156A4	043.053.04	Saint-Georges 21, bd.	18.01.2017	#	481	-	-	-	
2017						84'516	35'846	120'362	
PR-1105A2	030.089.06	Berne 50, École de Pläquis-Centre	23.11.2016	#	1'623	884	7	891	
PR-1105A1	030.089.06	Berne 50 rue de, école de Pläquis-Centre	23.11.2016	#	32'868	10'959	6'799	17'758	
PR-1105A3	030.089.10	Berne 50, École Pläquis-Centre	23.11.2016	#	2'155	412	719	1'131	
PR-1174A	042.040.31	MHN	02.11.2016	#	2'697	709	1'027	1'738	
PRD-96	020.030.06	Fondetec	02.11.2016	#	25'000	1'500	2'000	3'500	
PR-1170A	101.900.30	Neuve, place de	28.09.2016	#	1'018	76	493	569	
PR-1152A1	101.700.08	Voltaire rue	28.09.2016	#	1'673	1'009	588	1'597	
PR-1152A2	081.050.00	Voltaire rue	28.09.2016	#	2'541	1'184	162	1'346	
PR-1159A3	031.015.12	Geisendorf, Lamartine 16bis, rue	28.09.2016	#	111	61	13	73	
PR-1159A1	031.015.06	Lamartine 14A, rue	28.09.2016	#	9'807	4'564	4'191	8'755	
PR-1159A2	031.015.10	Parc Geisendorf, Lamartine 16bis	28.09.2016	#	348	1	228	230	
PR-1161A3	071.004.08	Nant 2, r. du, Mairie 37, r.	28.09.2016	#	42	36	-	36	
PR-1185	140.015.00	Extension gare Cornavin	27.09.2016	#	120'204	999	872	1'871	
PR-1137A	112.810.08	Politique énergétique PA, divers	14.09.2016	#	2'715	1'114	158	1'272	
PR-1160A	102.750.26	Grottes, pl. des	27.06.2016	#	2'033	1'921	2	1'923	
PR-1149A1	101.072.26	St-Jean, Cayla, Devin-du-Village, suite	27.06.2016	#	2'064	710	553	1'264	
PR-1149A2	081.021.18	Beulet rue, Warens, Gallatin av.	27.06.2016	#	1'398	661	39	700	
PR-1100A	062.021.06	Quartiers de la Ville	25.05.2016	#	2'835	123	93	215	
PR-1148A	050.046.08	Neuchâtel 47, rue de, Pläquis Centre, piscine	25.05.2016	#	2'450	2'351	2	2'353	
PR-1177A	046.110.02	Décorations et guirlandes lumineuses	25.05.2016	#	1'763	1'522	34	1'556	
PR-1106A	044.039.01	Saint-Antoine, bastion de	27.04.2016	#	1'230	895	287	1'182	
PR-1122A6	102.099.03	Augustins, place des	27.04.2016	#	440	146	28	174	
PR-1122A7	102.605.07	Saint-Georges, bd. de	27.04.2016	#	350	-	-	-	
PA-106	064.028.01	Empliment de conteneurs	27.04.2016	#	100	46	-	46	
PR-1069A1	112.810.02	CADéco Jonction PA	05.04.2016	#	326	-	-	-	
PR-1129A2	081.048.00	Velours, ch. du,	14.03.2016	#	872	20	391	411	
PR-1129A1	101.830.14	Velours, ch. du, réaménagement	14.03.2016	#	6'081	2'392	1'222	3'613	
PA-123A	101.054.09	Coulouvrenière pont	10.02.2016	#	370	-	-	-	
PR-1128A	091.091.06	Forêts VDGe	10.02.2016	#	1'202	929	171	1'100	
PR-1150A2	101.830.29	PLQ Godefroy, domaine public	09.02.2016	#	171	-	-	-	
PR-1150A1	081.117.01	PLQ Godefroy	09.02.2016	#	59	-	-	-	
PR-1142A	130.031.00	CEVA domaine public	09.02.2016	#	100	-	-	-	
PR-1124A	091.092.06	Mise aux normes de pataugeoires	25.01.2016	#	3'127	1'956	155	2'111	
PR-1127A	091.104.02	Végétalisation du domaine public	25.01.2016	#	6'411	2'104	570	2'674	
PR-1132A	073.023.04	SIS, protection respiratoire	25.01.2016	#	2'500	1'883	5	1'889	
PR-1143A	091.080.06	Saint-Jean, falaises de	19.01.2016	#	3'086	130	25	156	
PR-994AB	091.018.14	Plainpalais plaine, allée périph. suite	19.01.2016	#	857	-	132	132	
2016						41'296	20'965	62'261	
PR-1114A1	101.400.84	Bergues, qual des	28.10.2015	#	6'300	4'924	-	4'924	
PR-1114A2	102.750.22	Bergues, qual des	28.10.2015	#	5'200	893	3'790	4'683	
PR-1116A1	101.900.10	Remplacement de 800 luminaires	03.06.2015	#	1'403	555	130	685	
PR-1116A2	101.900.14	Remplacement de 920 supports d'éclairage	03.06.2015	#	2'404	295	168	463	
PR-1113A	046.107.02	Cinéma Cinélux, Scala, City, Nord-Sud	21.05.2015	#	3'460	1'972	691	2'663	
PR-1085A1	043.007.04	Gare des Eaux-Vives 1bis, av.	20.05.2015	#	97'060	44'789	25'205	69'995	
PR-1085A2	043.007.04	Nouvelle Comédie	20.05.2015	#	722	-	-	-	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6563

	Recettes d'investissements			Autres mouvements				Amortissements cumulés							
	Total des recettes brutes au 01/01/2019	Recettes brutes 2019	Total des recettes brutes au 31/12/2019	Autres mouvements cumulés au 31/12/2019	Autres mouvements 2019	Autres mouvements cumulés au 31/12/2019	Investissements nets au 31/12/2019	Amortissements cumulés au 01/01/2019	Amortissements planifiés et préfinancement 2019	Amortissements non planifiés 2019	Mise hors d'avis des amortissements 2019	Amortissements cumulés au 31/12/2019	Valeurs nettes comptables au 31/12/2019	Économie / (dépassement) sur les crédits	Autres
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	217	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	578	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	481	
	-34	-4908	-4843	1366	-	1366	116885	-650	-3095	-	-	-3745	113140	46911	
	-	-	-	-	-	-	891	-177	-179	-	-	-355	536	732	
	-	-	-	840	-	840	18598	-98	-622	-	-	-720	17878	15109	
	-	-	-	-	-	-	1'131	-50	-153	-	-	-203	928	1'025	
	-	-	-	-	-	-	1736	-	-	-	-	-	1736	961	
	-	-	-	-	-	-	3500	-	-	-	-	-	3'500	21'500	
	-	-	-	77	-	77	645	-	-	-	-	-	645	449	
	-	-36	-36	-	-	-	1561	-	-46	-	-	-46	1'516	77	
	-32	-22	-54	-	-	-	1292	-38	-43	-	-	-82	1210	1'195	
	-	-	-	-	-	-	73	-	-	-	-	-	73	38	
	-	-	-	530	-	530	9285	-	-	-	-	-	9285	1'053	
	-	-	-	-	-	-	230	-	-31	-	-	-31	199	118	
	-	-	-	-	-	-	36	-4	-4	-	-	-9	27	7	
	-	-	-	-	-	-	1871	-	-	-	-	-	1871	118'333	
	-	-	-	-	-	-	1272	-34	-125	-	-	-159	1'113	1'444	
	-	-	-	-	-	-	1923	-48	-96	-	-	-144	1779	110	
	-	-	-	-	-	-	1264	-36	-52	-	-	-87	1'177	800	
	-211	-49	-259	-	-	-	441	-	-5	-	-	-5	436	698	
	-	-	-	-	-	-	215	-	-	-	-	-	215	2'620	
	-	-	-	101	-	101	2454	-82	-245	-	-	-327	2'127	97	
	-	-	-	-	-	-	1556	-645	-304	-	-	-949	607	207	
	-	-	-	-	-	-	1'182	-	-	-	-	-	1'182	48	
	-	-	-	-	-	-	174	-	-	-	-	-	174	266	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	350	
	-	-	-	-	-	-	46	-	-	-	-	-	46	54	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	326	
	-	-	-	-	-	-	411	-	-	-	-	-	411	461	
	-389	-611	-1'000	-	-	-	2613	-100	-68	-	-	-168	2'445	2'467	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	370	
	-90	-9	-100	-	-	-	1000	-84	-102	-	-	-186	815	102	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	171	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	59	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100	
	-	-29	-29	-	-	-	2'082	-196	-210	-	-	-405	1'677	1'016	
	-	-	-	-	-	-	2'674	-210	-274	-	-	-484	2'190	3'737	
	-	-	-	-	-	-	1'889	-537	-225	-	-	-762	1'126	611	
	-	-	-	-	-	-	156	-	-	-	-	-	156	2'931	
	-	-	-	-	-	-	132	-	-	-	-	-	132	725	
	-722	-755	-1'477	1'548	-	1'548	62'332	-2'339	-2'782	-	-	-5'121	57'211	180'368	
	-	-	-	-	-	-	4'924	-96	-164	-	-	-260	4'664	1'376	
	-	-	-	-	-	-	4'683	-	-20	-	-	-20	4'664	517	
	-	-	-	-	-	-	685	-	-35	-	-	-35	650	718	
	-	-	-	-	-	-	463	-30	-28	-	-	-58	406	1'940	
	-	-	-	-	-	-	2'663	-309	-352	-	-	-661	2'002	797	
	-11'250	-11'250	-22'500	-	-	-	47'495	-	-	-	-	-	47'495	27'065	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	722	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir) Proposition: comptes 2019

B Crédits en cours (Patrimoine administratif) suite

Immobilisations							Coûts d'acquisition ou de revient		
Rapport CM	PFI	Désignation Crédit	Date de vote	Closure	Crédit brut vote	Valeur brute des immobilisations au 01.01.2019	Dépenses brutes 2019	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2019	
PR-1085A4	043.007.10	Nouvelle Comédie	20.05.2015	#	1'220	-	-	-	-
PR-1085A5	043.007.10	Nouvelle Comédie	20.05.2015	#	1'357	64	1	64	
PR-1085A3	043.007.10	Nouvelle Comédie	20.05.2015	#	478	478	-	478	
PR-1105A1	073.028.08	SIS véhicules	29.04.2015	#	1'250	1'175	-	1'175	
PR-1105A2	073.028.08	SIS véhicules	29.04.2015	#	513	569	-	569	
PR-1105A3	073.028.08	SIS véhicules	29.04.2015	#	650	649	-	649	
PR-1082A2	111.034.18	Renouvellement véhicules & machines	29.04.2015	#	5'923	3'796	384	4'181	
PR-1082A1	111.034.18	Renouvellement véhicules & machines	29.04.2015	#	2'372	1'022	-	1'022	
PR-1084A	091.098.02	Saules, sentier des	17.02.2015	#	1'044	15		15	
PR-1081A	101.702.11	bruit routier 2è tranche	26.01.2015	#	1'944	285	7	292	
PR-1081A2	081.502.04	Chamonix-Viollier promenade	20.01.2015	#	1'669	699	10	709	
PR-1081A3	081.502.08	CEVA gare des Eaux-Vives	20.01.2015	#	9'539	5'452	334	5'786	
2015						144'508	67'633	30'721	98'353
PR-1005A1	111.030.30	3ème PSIC - Plan biennal systèmes d'information	28.10.2014	#	6'400	4'224	957	5'181	
PR-1005A2	111.030.28	3ème PSIC - Plan biennal systèmes d'information	28.10.2014	#	220	124	-	124	
PR-1071A	091.011.04	Onze parcs publics, squares & promenades	06.10.2014	#	2'967	2'325	263	2'588	
PR-1072A	102.101.02	Remise en état du parc de bancs publics	17.09.2014	#	900	686	168	854	
PR-1080A	102.752.05	"Stratégie de piétonnisation"	04.06.2014	#	2'335	2'282	96	2'358	
PR-1054A	102.020.07	Zones 30 km/h	21.05.2014	#	250	223	17	240	
PR-1054A	050.045.01	Frontenex 64, stade de Richemont	21.05.2014	#	250	-	-	-	
PR-1063A2	043.009.20	Grand Théâtre, François-Diday rue	20.05.2014	#	984	743	63	805	
PR-1051A	101.850.01	Études pour la promotion du vélo	05.05.2014	#	457	299	3	303	
PR-1075	011.052.10	Fondation VGE, logements sociaux	05.05.2014	#	35'000	7'600	4'125	11'725	
PR-1045A	091.007.10	Mise au normes six parcs municipaux	25.03.2014	#	1'500	1'446	-	1'446	
PR-1033A3	111.047.12	10ème PAM - Renouv. mobilier, machines,	25.03.2014	#	874	917	4	921	
PR-979AB2	041.017.04	Minoteries, bibliothèque, discothèque	25.03.2014	#	244	72	35	108	
PR-979AB3	041.017.06	Minoteries 1-3-5-7, Carouge 98-100-102	25.03.2014	#	546	79	365	444	
PR-1033A2	111.047.12	10ème PAM - Renouv. mobilier, machines,	25.03.2014	#	70	111	-	111	
PR-1033A1	111.047.12	10ème PAM - Renouv. mobilier, machines,	25.03.2014	#	1'340	942	128	1'070	
PR-1048A	102.605.20	Sainte-Clotilde, av., îlot et ses abords	18.03.2014	#	5'122	3'896	503	4'399	
PR-1008A	101.900.38	Éclairages publics	18.03.2014	#	824	629	-	629	
2014						60'282	26'579	6'727	33'306
PR-1020A	120.015.01	Prairie-Acacias-Vernets, quartier	20.11.2013	#	458	314	41	355	
PR-907A	102.755.01	ZP - Rhône, rue du, réaménagement	06.10.2013	#	325	237	8	245	
PR-1006A2	101.400.60	Jonction, viaduc de la	25.06.2013	#	1'559	873	25	898	
PR-1006A1	101.400.58	Jonction, viaduc de la	25.06.2013	#	2'586	2'500	-	2'500	
PR-1014A1	042.034.11	Carl-Vogt 65, bvd, Musée d'Ethnographie	14.05.2013	#	429	269	7	276	
PR-972A3	042.095.10	St-Georges 41, bvd, MHN, MHS, collections	06.05.2013	#	1'730	1'556	4	1'560	
PR-972A1	042.095.06	Stand 22, rue du, dépôts de biens culturels	06.05.2013	#	53'618	48'423	1'640	50'063	
PR-972A11	042.095.18	Stand 22, rue du; MHN et MHS	06.05.2013	#	195	131	18	149	
PR-972A6	042.095.14	Stand 22, rue du; collections MEG	06.05.2013	#	31	-	7	7	
PR-972A7	042.095.14	Stand 22, rue du; collections FMAC	06.05.2013	#	37	5	-	5	
PR-972A8	042.095.14	Stand 22, rue du; collections Ariana	06.05.2013	#	46	-	-	-	
PR-972A9	042.095.14	St-Georges 41 bvd, BGE	06.05.2013	#	15	-	-	-	
PR-951A	042.044.05	Puits-Saint-Pierre 6, rue du, Maison Tavel	15.04.2013	#	990	-	-	-	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6565

	Recettes d'investissements		Autres mouvements				Amortissements cumulés					Valeurs nettes comptables au 31.12.2019	Économie / (dépassement) sur les crédits	Notes
	Total des recettes brutes au 01.01.2019	Recettes brutes 2019	Total des recettes brutes au 31.12.2019	Autres mouvements 2019	Autres mouvements cumulés au 31.12.2019	Investissements nets au 31.12.2019	Amortissements cumulés au 01.01.2019	Amortissements planifiés et préfinancement 2019	Amortissements non planifiés 2019	Mise hors invent des amortissements 2019	Amortissements cumulés au 31.12.2019			
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'220	
	-	-	-	-	-	64	-6	-6	-	-	-13	51	1'293	
	-	-	-	-	-	478	-	-120	-	-	-120	359	-	
	-	-	-	-	-	1'175	-242	-117	-	-	-358	817	75	
	-	-	-	-	-	569	-228	-114	-	-	-341	228	-56	b)
	-	-	-	-	-	649	-130	-65	-	-	-195	454	1	
	-6	-	-6	-	-	4'175	-1'735	-778	-	-	-2'513	1'662	1'742	
	-	-	-	-	-	1'022	-208	-100	-	-	-308	714	1'350	
	-	-	-	-	-	15	-	-	-	-	-	15	1'029	
	-	-32	-32	-	-	260	-	-	-	-	-	260	1'652	
	-	-	-	-	-	709	-	-	-	-	-	709	961	
	-	-	-	-	-	5'786	-	-	-	-	-	5'786	3'753	
	-11'256	-11'282	-22'539	-	-	75'815	-2'963	-1'897	-	-	-4'880	70'935	46'155	
	-	-	-	-	-	5'181	-2'475	-1'353	-	-	-3'628	1'353	1'219	
	-	-	-	-	-	124	-117	-7	-	-	-124	-	96	
	-	-	-	-	-	2'588	-116	-130	-	-	-246	2'342	379	
	-	-	-	-	-	854	-57	-71	-	-	-128	726	46	
	-172	-	-172	-	-	2'186	-	-	-	-	-	2'186	-23	
	-	-	-	-	-	240	-	-	-	-	-	240	10	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	250	
	-	-	-	-	-	805	-12	-81	-	-	-93	712	179	
	-	-	-	-	-	303	-	-	-	-	-	303	154	
	-	-	-	-	-	11'725	-	-	-	-	-	11'725	23'275	
	-	-	-	-	-	1'446	-162	-145	-	-	-306	1'140	54	
	-	-	-	-59	-59	861	-686	-168	-	-	-855	7	-46	
	-	-	-	-	-	108	-	-11	-	-	-11	97	136	
	-	-	-	-	-	444	-6	-54	-	-	-60	384	102	
	-	-	-	-52	-52	59	-17	-11	-	-	-28	30	-41	
	-	-	-	-	-	1'070	-506	-128	-	-	-633	437	270	
	-719	-	-719	-	-	3'680	-	-	-	-	-	3'680	723	
	-	-	-	-	-	629	-26	-63	-	-	-89	540	195	
	-891	-	-891	-112	-112	32'303	-4'180	-2'222	-	-	-6'402	25'901	26'976	
	-	-	-	-	-	355	-147	-69	-	-	-217	139	103	
	-	-	-	-	-	245	-	-	-245	-	-245	-	80	
	-	-	-	-	-	898	-	-	-	-	-	898	661	
	-	-	-	-	-	2'500	-83	-83	-	-	-167	2'333	86	
	-	-	-	-	-	276	-269	-7	-	-	-276	-	153	
	-750	-	-750	-	-	810	-27	-27	-	-	-54	756	170	
	-70	-96	-166	-	-	49'897	-1'075	-1'664	-	-	-2'739	47'158	3'555	
	-	-	-	-	-	149	-114	-35	-	-	-149	-	46	
	-	-	-	-	-	7	-	-1	-	-	-1	6	25	
	-	-	-	-	-	5	-1	-1	-	-	-1	4	32	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	46	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	990	

b) PR-1105A2

Le crédit voté d'un montant de kCHF 513 était destiné au renouvellement de huit voitures automobiles légères. Le dépassement d'un montant de kCHF 56 résulte d'une modification du cahier des charges liées à des changements législatifs et à l'évolution des missions opérationnelles du Service d'incendie et de secours, visant à une amélioration de la sécurité. Ce dépassement a fait l'objet d'une demande de crédit complémentaire auprès du Conseil municipal en date du 16 janvier 2019 (PR-1336).

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir) Proposition: comptes 2019

B Crédits en cours (Patrimoine administratif) suite

Immobilisations							Coûts d'acquisition ou de revient		
Rapport CM	PFI	Désignation Crédit	Date de vote	Closure	Crédit brut vote	Valeur brute des immobilisations au 01.01.2019	Dépenses brutes 2019	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2019	
PR-871A1	063.016.02	Espaces de quartier pour aînés, Champel	15.04.2013	#	241	61	-	61	
PR-871AII	063.016.04	Espaces de quartier pour aînés	15.04.2013	#	799	577	124	701	
PR-981A1	031.068.10	Chandieu, périmètre	19.03.2013	#	65'495	59'099	371	59'470	
PR-981AII	031.068.14	Chandieu, groupe scolaire	19.03.2013	#	1'746	1'133	53	1'185	
PR-996A1	081.031.08	Paix, av. de la, partie basse réaménagement	20.02.2013	#	9'996	649	39	688	
PR-965AII	103.005.04	Stations de vélos en libre service (VLS)	16.01.2013	#	1'537	286	-	286	
PR-965A1	103.005.04	Vélos en libre service (VLS)	16.01.2013	#	1'944	6	-	6	
PR-1002A	091.000.03	Espaces verts	15.01.2013	#	150	155	-	155	
PR-1002A	106.096.01	Frontenex avenue et route	15.01.2013	#	200	26	-	26	
PR-1002A	020.018.03	Dorcière pl., Gare routière	15.01.2013	#	300	-	130	130	
PR-1002A	106.520.11	Plan directeur TC 2011-2014	15.01.2013	#	200	41	-	41	
2013					144'626	116'340	2'466	118'806	
PR-948A	106.507.02	Arrêts de tram	15.10.2012	#	6'721	3'768	42	3'810	
PR-915AV	101.701.06	Malagnou, route	15.10.2012	#	1'849	957	140	1'097	
PR-915AV	101.830.16	Malagnou route, Rieu chemin	15.10.2012	#	141	14	-	14	
PR-915AI	081.007.02	Le-Corbusier/Chevillarde, rue/chemin	15.10.2012	#	7'641	6'237	-	6'237	
PR-915AII	081.038.06	Amandolier, Charles-Martin, Malagnou, Rieu, collec	15.10.2012	#	3'912	1'489	-	1'489	
PR-915AII	081.038.02	Malagnou, route, réseau d'assainissement	15.10.2012	#	3'728	1'873	8	1'881	
PR-929AB2	111.034.14	Renouvellement véhicules & machines	26.06.2012	#	5'832	4'858	-	4'858	
PR-929AB4	111.034.16	Renouvellement véhicules & machines	26.06.2012	#	2'572	2'227	-	2'227	
PR-918A	111.030.27	Préparation dossiers papier du personnel VGE	26.06.2012	#	960	-	-	-	
PR-886A	020.014.09	Châtelaine 43, av. de, ZIC	26.06.2012	#	1'420	141	2	143	
PR-836A	041.022.08	Bibliothèque du CJB	09.05.2012	#	600	579	-	579	
PR-909A	101.702.10	Travaux d'assainissement du bruit routier (OPB)	21.03.2012	#	8'111	4'543	1'632	6'175	
PR-876AII	042.037.08	Lausanne 192 rue, mobilier	20.03.2012	#	501	334	23	358	
PR-839A	050.067.02	Vandoeuvres 4/Gradelle	22.02.2012	#	828	16	-	16	
PR-917A	050.065.04	Eaux-Vives, pôle de la gare des	22.02.2012	#	11'971	-	70	70	
PR-861AI	091.063.02	Théodore-de-Bèze, promenade	30.01.2012	#	3'424	1'472	-	1'472	
2012					60'212	28'509	1'917	30'426	
PR-911A	101.900.15	Étude de renouvellement des éclairages publics	13.12.2011	#	150	81	42	123	
PR-911A	102.600.03	QV - Domaine public, abords des écoles	13.12.2011	#	110	40	-	40	
PR-911A	103.004.05	Comavin, place de	13.12.2011	#	200	98	102	200	
PR-911A	092.017.07	Frontenex 71, rte de, parc La Grange, "La Femme"	13.12.2011	#	180	103	-	103	
PR-911A	092.012.05	Lausanne 118-120, rue de, SEVE	13.12.2011	#	250	-	-	-	
PR-750AB	050.065.01	Gare des Eaux-Vives, crèche, sport et jeunesse	23.11.2011	#	4'900	4'776	660	5'436	
PR-753AI	081.065.10	Plainpalais, plaine de, 3e phase	23.05.2011	#	14'995	15'429	-	15'429	
PR-852A	041.022.10	Fonds photographique Boissonnas	23.05.2011	#	2'400	2'500	-	2'500	
PR-819AII	081.069.02	Pradier square	18.05.2011	#	831	-	-	-	
PR-824A	120.011.01	Voie verte d'agglomération	18.05.2011	#	932	874	-	874	
PR-819AI	102.750.18	Square Pradier	18.05.2011	#	3'295	104	2	105	
PR-811A	050.066.02	Equipements sportifs divers lieux	20.04.2011	#	855	744	-	744	
PR-722A	111.047.11	Mobilier de plan d'achat	19.04.2011	#	2'845	2'712	69	2'781	
PR-833AI	081.097.02	Etraz 128 route, ctre de Richelien	16.02.2011	#	2'349	2'584	-	2'584	
PR-837AI	111.030.24	DSIC 2ème PSIC	16.02.2011	#	7'141	5'473	717	6'190	

c) PR-750AB

Le crédit d'étude voté d'un montant de kCHF 4'900 portait sur un concours d'architecte concernant un complexe crèche, sport et jeunesse situé sur le site de la Gare des Eaux-Vives. Le dépassement d'un montant de kCHF 536 est dû à la réalisation de prestations supplémentaires liées à des adaptations du projet, ainsi qu'à la complexité du contexte général du secteur de la Gare des Eaux-Vives. Une PR de réalisation est en cours de dépôt.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6567

	Recettes d'investissements			Autres mouvements				Amortissements cumulés						
	Total des recettes brutes au 01/01/2019	Recettes brutes 2019	Total des recettes brutes au 31/12/2019	Autres mouvements cumulés au 31/12/2019	Autres mouvements 2019	Autres mouvements cumulés au 31/12/2019	Investissements nets au 31/12/2019	Amortissements cumulés au 01/01/2019	Amortissements planifiés et préfinancement 2019	Amortissements non planifiés 2019	Mise hors d'avis des amortissements 2019	Amortissements cumulés au 31/12/2019	Valeurs nettes comptables au 31/12/2019	Économie / dépassement sur les crédits
	-	-	-	-	-	-	61	-6	-6	-	-	-12	49	180
	-	-	-	-	-	-	701	-168	-89	-	-	-257	444	98
	-4485	-	-4485	-	-	-	54986	-1820	-1833	-	-	-3654	51332	6'025
	-	-	-	-	-	-	1'185	-324	-139	-	-	-463	722	560
	-53	-	-53	-	-	-	635	-	-	-	-	-	635	9'308
	-	-	-	-	-	-	286	-286	-	-	-	-286	-	1'251
	-	-	-	-	-	-	6	-6	-	-	-	-6	-	1'938
	-	-	-	-	-	-	155	-	-	-	-	-	155	-5
	-	-	-	-	-	-	26	-	-	-	-	-	26	174
	-	-	-	-	-	-	130	-	-	-	-	-	130	170
	-	-	-	-	-	-	41	-	-	-41	-	-41	-	159
	-5'357	-96	-5'454	-	-	-	113'352	-4'325	-3'954	-285	-	-8'565	104'787	25'820
	-1'515	-	-1'515	-	-	-	2'295	-1'540	-151	-	-	-1'691	604	2'910
	-	-	-	-	-	-	1'097	-48	-48	-	-	-	1'001	753
	-13	-1	-14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	127
	-5'096	-	-5'096	-	-	-	1'141	-38	-38	-	-	-76	1'065	1'404
	-83	-	-83	-	-	-	1'406	-47	-47	-	-	-94	1'312	2'423
	-504	-	-504	-	-	-	1'377	-46	-46	-	-	-92	1'285	1'847
	-145	-	-145	-	-	-	4'713	-4'188	-206	-	-	-4'394	319	974
	-5	-	-5	-	-	-	2'222	-2'022	-94	-	-	-2'116	106	345
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	960
	-	-	-	-	-	-	143	-141	-2	-	-	-143	-	1'277
	-	-	-	-	-	-	579	-433	-113	-	-	-546	33	21
	-458	-	-458	-	-	-	5'718	-39	-136	-	-	-175	5'542	1'936
	-334	-23	-358	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	144
	-	-	-	-	-	-	16	-	-	-	-	-	16	812
	-	-	-	4'267	-	4'267	4'337	-95	-145	-	-	-239	4'097	11'901
	-	-	-	-	-	-	1472	-74	-74	-	-	-147	1'325	1'952
	-8'154	-24	-8'178	4'267	-	4'267	26'515	-8'709	-1'099	-	-	-9'809	16'707	26'786
	-	-	-	-	-	-	123	-	-	-	-	-	123	27
	-	-	-	-	-	-	40	-	-	-	-	-	40	70
	-	-	-	-	-	-	200	-	-	-	-	-	200	
	-	-	-	-	-	-	103	-	-	-	-	-	103	77
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	250
	-185	-	-185	-	-	-	5'252	-	-	-	-	-	5'252	-536 c)
	-431	-	-431	-	-	-	14'998	-2'998	-500	-	-	-3'498	11'500	-435 d)
	-100	-	-100	-	-	-	2'400	-2'400	-	-	-	-2'400	-	-100
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	831
	-	-	-	-	-	-	874	-	-	-	-	-	874	57
	-	-	-	-	-	-	105	-	-	-105	-	-105	-	3'190
	-	-	-	-	-	-	744	-73	-73	-	-	-146	598	111
	-	-	-	-	-	-	2'781	-2'465	-242	-	-	-2'707	74	64
	-	-	-	-	-	-	2'584	-1'551	-258	-	-	-1'809	775	-235 e)
	-	-	-	-	-	-	6'190	-5'473	-717	-	-	-6'190	-	950

d) PR-753A1

Le crédit voté d'un montant de kCHF 14'995 portait sur les projets du skate park ainsi que sur la rénovation du réseau collecteur de l'Avenue du Mail. La réalisation du skatepark a généré un dépassement en raison d'une surface de réalisation plus importante qu'initialement prévue. Le dépassement d'un montant de kCHF 435 est en grande partie compensé par un don de la Fondation SESAM (kCHF 300). Le dépassement portant sur la rénovation du réseau collecteur est lié à des hausses de tarifs conjoncturelles.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir) Proposition: comptes 2019

B Crédits en cours (Patrimoine administratif) suite et fin

Immobilisations							Coûts d'acquisition ou de revient		
Rapport CM	PFI	Désignation Crédit	Date de vote	Closure	Crédit brut vote	Valeur brute des immobilisations au 01.01.2019	Dépenses brutes 2019	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2019	
PR-837AV	041.031.00	BGE, projet Genevensi@	16.02.2011	#	500	455	24	479	
PR-837AV	111.030.26	Dossiers du personnel	16.02.2011	#	300	-	-	-	
PR-784A	102.020.02	Cluse-Roseraie, Mervelet, Délices,quartiers	19.01.2011	#	1'289	679	7	686	
PR-790A	042.041.03	Gourgies 7, rue, BAC	18.01.2011	#	2'400	-	-	-	
		2011			45'921	36'652	1'623	38'275	
PR-807A	061.021.05	Madeleine 16 rue	11.12.2010	#	400	-	-	-	
PR-807A	112.042.03	La Grange villa	11.12.2010	#	400	29	-	29	
PA-116	043.054.02	Espace diffusion musiques amplifiées	03.11.2010	#	700	521		521	
PR-756A	030.025.16	William-Lescaze 12, école Cayla	18.06.2010	#	625	522	-7	515	
PR-629A	041.022.06	Bibliot.scientifiques, collections	23.03.2010	#	10'000	9'929	16	9'945	
		2010			12'125	11'001	9	11'009	
PR-721A	020.027.03	Lausanne 125-La Perle du lac	12.12.2009	#	150	455	-	455	
PR-698A2	111.030.14	Ville de Genève info et communication	01.12.2009	#	6'969	5'546	466	6'012	
PR-698A3	111.007.20	Système de gestion du parc immobilier	01.12.2009	#	880	148	414	562	
PR-698A4	111.030.16	Conseil municipal	01.12.2009	#	200	92	62	155	
PR-667A	101.400.15	Écluse du Seujet - Phase 2	01.12.2009	#	557	274	-	274	
PR-652A	120.010.00	Vole verte	23.06.2009	#	150	139	-	139	
PR-665A	073.030.02	Étraz 128, chemin de l'	18.06.2009	#	3'261	3'751		3'751	
PR-664A3	042.024.08	Impératrice 1, ch de - CJB	13.05.2009	#	307	301	-	301	
PR-664A	042.024.10	Impératrice 1, ch de - CJB	13.05.2009	#	82	63	-	63	
		2009			12'556	10'769	942	11'711	
PR-610A	101.400.30	Bois-de-la-Bâtie, cheminement quai des Péniches	17.12.2008	#	387	-	-	-	
PR-588A	106.520.08	Plan directeur TPG	28.04.2008	#	4'580	3'085	340	3'426	
PR-569A	070.002.00	POLYCOM - Réseau Télécom sécurité	16.01.2008	#	5'350	3'221	546	3'767	
		2008			10'317	6'306	886	7'192	
PR-471A	040.026.01	Accessib.pers.mobilité réduite bât.cultu	06.05.2007	#	2'580	2'039	162	2'201	
		2007			2'580	2'039	162	2'201	
PR-387AB	102.033.03	Mont-Blanc pont, passerelle piétonne	06.11.2006	#	1'420	721	59	780	
PR-393A	101.004.03	Pistes et bandes cyclables	17.05.2006	#	1'940	1'401	17	1'418	
		2006			3'360	2'122	76	2'198	
CA décision	140.099	Fds Internat. Garantie achat de parts	06.07.2005	#	12	12	-	12	
PR-354A	081.003.03	Plan général d'évacuation des eaux	18.05.2005	#	3'314	3'339	55	3'394	
PR-375	030.099	Châteaubriand 1, place De-, école	18.01.2005	#	1'440	1'440	-	1'440	
		2005			4'786	4'791	55	4'846	
PR-273AB	102.066.01	Eaux-Vives, quartier, étude mesures d'aménagement	07.04.2004	#	1'020	154	-	154	
PR-278AB	102.019.05	Malagnou, route, mesures d'aménagement	07.04.2004	#	920	111	-	111	
PR-246A	102.036.05	Grenus, Etuves, Rousseau, aménagement	21.01.2004	#	468	233	-	233	
		2004			2'408	498	-	498	
PR-172A	102.020.01	Zones 30km/h en ville	12.02.2003	#	4'152	2'927	29	2'957	
		2003			4'152	2'927	29	2'957	
PR-191A	106.061.08	Cornavin, garage	25.06.2002	#	3'978	1'282	-	1'282	
		2002			3'978	1'282	-	1'282	

e) PR833AI - PR833AII - PR-665A

Le crédit voté d'un montant de kCHF 3'261 est destiné au réaménagement du centre d'instruction et de formation (CIF) à Versoix. Il présente un dépassement d'un montant de kCHF 490. Deux crédits complémentaires ont été votés en 2011 (PR-833AII/AIII) pour un montant de kCHF 2'349. Ils présentent un dépassement d'un montant de kCHF 235. Les dépassements résultent d'exigences complémentaires liées à la protection des rives de la Versoix, intervenues après le vote des crédits complémentaires et d'une pollution des terres notablement plus importante qu'initialement prévu.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6569

	Recettes d'investissements			Autres mouvements			Amortissements cumulés					Valeurs nettes comptables au 31.12.2019	Économie / dépassement sur les crédits	Total
	Total des recettes brutes au 01.01.2019	Recettes brutes 2019	Total des recettes brutes au 31.12.2019	Autres mouvements cumulés au 31.12.2019	Autres mouvements 2019	Autres mouvements cumulés au 31.12.2019	Investissements nets au 31.12.2019	Amortissements cumulés au 01.01.2019	Amortissements planifiés et préfinancement 2019	Amortissements non planifiés 2019	Mise hors d'avis des amortissements 2019	Amortissements cumulés au 31.12.2019		
	-	-	-	-	-	-	479	-455	-24	-	-	-479	-	21
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	300
	-	-	-	-	-	-	686	-159	-31	-	-	-190	496	603
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2'400
	-716	-	-716	-	-	-	37560	-15'575	-1'844	-105	-	-17'524	20'035	7'646
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	400
	-	-	-	-	-	-	29	-	-	-	-	-	29	371
	-	-	-	-	-	-	521	-521	-	-	-	-521	-	179
	-	-	-	-	-	-	515	-26	-51	-	-	-78	438	109
	-	-	-	-	-	-	9'945	-9'929	-16	-	-	-9'945	-	55
	-	-	-	-	-	-	11'009	-10'476	-67	-	-	-10'543	466	1'115
	-	-	-	-	-	-	455	-455	-	-	-	-455	-	-305 f)
	-	-	-	-	-	-	6'012	-5'546	-466	-	-	-6'012	-	957
	-	-	-	-	-	-	562	-148	-414	-	-	-562	-	318
	-	-	-	-	-	-	155	-92	-62	-	-	-155	-	45
	-	-	-	-	-	-	274	-274	-	-	-	-274	-	263
	-	-	-	-	-	-	139	-	-	-139	-	-139	-	11
	-	-	-	-	-	-	3751	-2'222	-382	-	-	-2'604	1'146	-490 e)
	-301	-	-301	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6
	-63	-	-63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19
	-364	-	-364	-	-	-	11'347	-8'738	-1'324	-139	-	-10'201	1'146	845
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	367
	-749	-	-749	-	-	-	2'677	-39	-88	-	-	-127	2'550	1'155
	-	-	-	-	-	-	3'767	-3'221	-546	-	-	-3'767	-	1'584
	-749	-	-749	-	-	-	6'444	-3'260	-633	-	-	-3'894	2'550	3'125
	-	-	-	-	-	-	2'201	-1'237	-226	-	-	-1'463	738	379
	-	-	-	-	-	-	2'201	-1'237	-226	-	-	-1'463	738	379
	-	-	-	-	-	-	780	-	-	-	-	-	780	640
	-	-	-	-	-	-	1'418	-47	-70	-	-	-117	1'301	522
	-	-	-	-	-	-	2'198	-47	-70	-	-	-117	2'081	1'162
	-	-	-	-12	-	-12	-	-	-	-	-	-	-	-
	-1'733	-	-1'733	-	-	-	1'661	-1'607	-55	-	-	-1'661	-	-80
	-	-	-	-	-	-	1'440	-672	-48	-	-	-720	720	-
	-1'733	-	-1'733	-12	-	-12	3'101	-2'279	-103	-	-	-2'381	720	-80
	-	-	-	-	-	-	154	-154	-	-	-	-154	-	866
	-	-	-	-	-	-	111	-	-	-111	-	-111	-	809
	-	-	-	-	-	-	233	-233	-	-	-	-233	-	235
	-	-	-	-	-	-	498	-387	-	-111	-	-498	-	1'910
	-	-	-	-	-	-	2'957	-2'669	-48	-	-	-2'717	240	1'195
	-	-	-	-	-	-	2'957	-2'669	-48	-	-	-2'717	240	1'195
	-174	-	-174	-	-	-	1'108	-37	-37	-	-	-74	1'034	2'696
	-174	-	-174	-	-	-	1'108	-37	-37	-	-	-74	1'034	2'696

f) PR-721A

Le crédit d'étude voté d'un montant de kCHF 150 est destiné aux frais d'étude de la rénovation du restaurant de la Perle du Lac. Le dépassement d'un montant de kCHF 305 résulte de demandes de modification dans le programme de travaux.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

B Crédits en cours (Patrimoine administratif) suite et fin

Immobilisations						Coûts d'acquisition ou de revient		
Rapport CM	PFI	Désignation Crédit	Date de vote	Closure	Crédit brut voté	Valeur brute des immobilisations au 01.01.2019	Dépenses brutes 2019	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2019
PR-48A	101.063.00	Franchises, route	16.05.2001	#	420	358	5	364
			2001		420	358	5	364
PR-142A	#	Fondation des parkings (Priuré)	20.06.1989	#	1'194	-	-	-
			1989		1'194	-	-	-
PR-41A	050.014.01	Stade de Frontenex	26.04.1988	#	545	272	-	272
			1988		545	272	-	272
Total crédits en cours (Patrimoine administratif)					1'140'190	481'989	163'246	645'235

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6571

	Recettes d'investissements			Autres mouvements			Amortissements cumulés						Valeurs nettes comptables au 31.12.2019	Économie / (dépassement) sur les crédits	Notes
	Total des recettes brutes au 01.01.2019	Recettes brutes 2019	Total des recettes brutes au 31.12.2019	Autres mouvements cumulés au 31.12.2019	Autres mouvements 2019	Autres mouvements cumulés au 31.12.2019	Investissements nets au 31.12.2019	Amortissements cumulés au 01.01.2019	Amortissements planifiés et préfinancement 2019	Amortissements non planifiés 2019	Mise hors reveal des amortissements 2019	Amortissements cumulés au 31.12.2019			
	-	-	-	-	-	-	364	-	-	-	-	-	364	56	
	-	-	-	-	-	-	364	-	-	-	-	-	364	56	
	-39	-39	-	1'194	1'194	1'155			-	-	-	-	1'155	-	
	-	-39	-39	-	1'194	1'194	1'155	-	-	-	-	-	1'155	-	
	-	-	-	-	-	-	272	-272	-	-	-	-272	-	273	
	-	-	-	-	-	-	272	-272	-	-	-	-272	-	273	
	-33'385	-26'269	-59'654	9'420	1'194	10'614	596'195	-69'271	-21'009	-410	-	-50'691	505'504	482'643	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir) Proposition: comptes 2019

C Crédits terminés dans l'année (Patrimoine administratif) en milliers de francs

Rapport CM	PFI	Immobiliations	Date de vote	Clôture	Crédit brut vote	Coûts d'acquisition ou de revient		
						Valeur brute des immobilisations au 01.01.2019	Dépenses brutes 2019	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2019
PR-1236A3	043.009.30	GTG place Neuve	06.12.2017	31.12.2019	248	-	248	248
PR-1232A2	072.007.08	Stand 25, r. du: poste APM	15.11.2017	17.06.2019	34	27	7	34
PR-1209A2	050.059.03	François-Dussaud 12, Queue d'Arve	15.11.2017	15.05.2019	150	152	-	152
PR-1261	120.017.04	FIDU subvention d'investissement 2018	14.11.2017	09.07.2019	7'000	7'000	-	7'000
PR-1234A5	050.047.12	Centre sportif de Vessy	18.10.2017	20.11.2019	1'995	1'539	253	1'792
PR-1234A6	050.047.12	Centre sportif de Vessy	18.10.2017	30.11.2019	205	-	166	166
PR-1234A4	050.044.06	Ecu 24.ch.de f:Stade des Libellules	18.10.2017	16.12.2019	434	9	392	401
PR-1234A2	050.060.10	Bâtée 4, ch. de la: Stade	18.10.2017	16.12.2019	130	9	101	110
PR-1234A3	050.044.06	Ecu ch. de f: Stade des Libellules	18.10.2017	16.12.2019	1'853	124	1'560	1'684
PR-1234A1	050.060.10	Bâtée 4, ch. de la: Stade	18.10.2017	16.12.2019	1'507	56	1'383	1'439
PR-1228A5	046.109.08	Bois-de-la-Bâtie, Buvette saisonnière	17.10.2017	10.12.2019	368	258	51	309
PR-1246	044.036.04	Saint-Pierre 8,Cour de Chapelle Maccabé	13.09.2017	30.09.2019	363	-	363	363
		2017			14'286	9'174	4'525	13'699
PR-1193	130.032.00	Seujet 20-22, Quai du: ascenseur	14.09.2016	30.09.2019	136	68	-	68
PR-1173	130.900.00	Parc Hentsch	14.03.2016	16.12.2019	1'917	1'917	-	1'917
PR-1144A	102.102.02	Vélodrome, place du	14.03.2016	10.12.2019	670	658	6	665
		2016			2'722	2'643	6	2'649
PR-1125A	081.008.32	Réseaux secondaires d'assainissement	11.11.2015	31.12.2019	7'782	7'462	296	7'759
PR-11381	073.031.02	Service d'incendie et de secours	07.10.2015	09.05.2019	400	338	-	338
PR-1093A	084.008.08	Rois 10, cimetière	03.06.2015	16.12.2019	3'582	3'523	19	3'541
PR-1087A2	082.051.02	F.-Dussaud 10, site de la Voirie	29.04.2015	30.09.2019	596	586	-	586
PR-1087A1	050.012.62	Hans-Wilsdorf 4, centre sportif des Vernets	29.04.2015	30.09.2019	921	848	-	848
		2015			13'281	12'758	315	13'073
PR-1058A	101.550.02	Eugène-Rigot, ch.	24.06.2014	03.05.2019	5'051	3'056	-	3'056
PR-1040A1	112.811.10	Travaux de rénov de chaufferies vétustes	05.05.2014	30.09.2019	468	418	-	418
		2014			5'519	3'474	-	3'474
PR-995AB	091.018.18	Plainpalais plaine	30.10.2013	31.12.2019	1'790	1'725	2	1'727
PR-972A5	042.096.14	Stand 22, rue du, MAH	06.05.2013	31.12.2019	317	280	37	317
PR-972A10	042.096.14	St-Georges 41 bvd, MHN et MHS	06.05.2013	19.12.2019	90	77	12	90
PR-949A1	030.083.04	Crêts-de-Champel 40, avenue des	15.04.2013	30.09.2019	22'308	20'848	834	21'682
PR-949A3	030.083.08	Crêts-de-Champel 40, école mobilier	15.04.2013	17.12.2019	839	820	17	837
PR-969AB2	031.071.10	Baulacre 8, rue, École des Crottes	15.04.2013	17.12.2019	382	359	21	380
		2013			25'726	24'110	923	25'033
PR-935AIII	101.900.16	Mon-Repas, Perle-du-Lac, Barton Parcs	12.09.2012	01.04.2019	277	247	-	247
PR-861AIII	081.099.04	Emile-Jaques-Dalcroze bvd	30.01.2012	30.09.2019	660	243	-	243
PR-861AII	081.099.02	Saint-Antoine, bastion	30.01.2012	30.09.2019	504	193	2	195
		2012			1'441	683	2	685
PR-860AI	101.860.06	Coudriers chemin,	26.09.2011	26.05.2019	2'308	1'843	-	1'843
PR-810A	101.600.02	Aire av., côté pair	23.05.2011	18.04.2019	614	374	-	374
		2011			2'923	2'217	-	2'217
PR-696A	102.059.04	Pestalozzi, rue, Meyrin, route	28.04.2010	28.05.2019	315	180	-	180
		2010			315	180	-	180
PR-696A1	111.011.06	Réseau de la Ville de Genève	01.12.2009	31.12.2019	4'500	4'437	59	4'497
		2009			4'500	4'437	59	4'497
PR-613A	102.096.02	Doctoresse-Champendil, ch.	17.12.2008	16.04.2019	515	298	-	298
PR-554A	111.047.10	8ème PAM - Renouv. mobilier, machines, é	28.04.2008	28.02.2019	1'967	1'949	1	1'951
		2008			2'482	2'247	1	2'249

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6573

	Recettes d'investissements			Autres mouvements			Amortissements cumulés							
	Total des recettes brutes au 01/01/2019	Recettes brutes 2019	Total des recettes brutes au 31/12/2019	Autres mouvements cumulés au 31/12/2019	Autres mouvements 2019	Autres mouvements cumulés au 31/12/2019	Redressements nets au 31/12/2019	Amortissements cumulés au 01/01/2019	Amortissements planifiés et préfinancement 2019	Amortissements non planifiés 2019	Mise hors avant des amortissements 2019	Amortissements cumulés au 31/12/2019	Valeurs nettes comptables au 31/12/2019	Économie / (dépassement) sur les crédits
	-	-	-	-	-	-	248	-	-12	-	-	-12	236	-
	-	-	-	-	-	-	34	-	-4	-	-	-4	30	-
	-	-	-	-	-	-	152	-4	-15	-	-	-19	133	-2
	-4144	-	-4144	-	-	-	2856	-40	-95	-	-	-135	2721	-
	-	-	-	-	-	-	1792	-13	-179	-	-	-192	1599	203
	-	-	-	-	-	-	166	-	-1	-	-	-1	165	39
	-	-	-	-	-	-	401	-	-1	-	-	-1	400	32
	-	-	-	-	-	-	110	-	-1	-	-	-1	109	20
	-	-	-	-	-	-	1684	-	-7	-	-	-7	1677	169
	-	-	-	-	-	-	1439	-	-6	-	-	-6	1433	68
	-	-	-	-	-	-	309	-	-3	-	-	-3	307	59
	-	-	-	-	-	-	363	-	-30	-	-	-30	333	-
	-4144	-	-4144	-	-	-	9555	-56	-355	-	-	-412	9143	588
	-	-	-	-	-	-	68	-14	-14	-	-	-27	41	68
	-	-	-	-	-	-	1917	-128	-64	-	-	-192	1725	-
	-	-	-	-	-	-	665	-30	-33	-	-	-63	601	5
	-	-	-	-	-	-	2649	-172	-111	-	-	-282	2367	73
	-234	-295	-529	-	-	-	7230	-240	-241	-	-	-481	6750	23
	-	-	-	-	-	-	338	-73	-33	-	-	-106	232	62
	-	-	-	-	-	-	3541	-352	-354	-	-	-707	2835	40
	-	-	-	-	-	-	586	-34	-59	-	-	-93	494	10
	-	-	-	-	-	-	848	-42	-85	-	-	-127	721	73
	-234	-295	-529	-	-	-	12544	-742	-772	-	-	-1513	11031	208
	-1945	-	-1945	-	-	-	1110	-25	-37	-	-	-62	1049	1995
	-	-	-	-	-	-	418	-39	-42	-	-	-61	337	50
	-1945	-	-1945	-	-	-	1529	-64	-79	-	-	-142	1386	2'045
	-	-	-	-	-	-	1727	-79	-86	-	-	-165	1561	64
	-	-	-	-	-	-	317	-35	-40	-	-	-75	242	
	-	-	-	-	-	-	90	-21	-12	-	-	-32	58	
	-250	-	-250	-	-	-	21432	-229	-715	-	-	-944	20'489	626
	-	-	-	-	-	-	837	-298	-105	-	-	-404	434	2
	-	-	-	-	-	-	380	-137	-49	-	-	-186	195	2
	-250	-	-250	-	-	-	24783	-799	-1'007	-	-	-1'806	22'977	693
	-	-	-	-	-	-	247	-23	-25	-	-	-47	199	30
	-32	-	-32	-	-	-	211	-7	-6	-	-	-13	197	417
	-39	-	-39	-	-	-	156	-	-5	-	-	-5	151	309
	-72	-	-72	-	-	-	613	-30	-36	-	-	-65	548	756
	-1'635	-	-1'635	-	-	-	208	-10	-10	-	-	-21	187	465
	-342	-	-342	-	-	-	32	-2	-2	-	-	-3	29	241
	-1'977	-	-1'977	-	-	-	240	-12	-12	-	-	-24	216	706
	-79	-	-79	-	-	-	101	-5	-5	-	-	-10	91	135
	-79	-	-79	-	-	-	101	-5	-5	-	-	-10	91	135
	-	-	-	-	-	-	4497	-4437	-59	-	-	-4497	-	3
	-	-	-	-	-	-	4497	-4437	-59	-	-	-4497	-	3
	-162	-	-162	-	-	-	136	-7	-7	-	-	-14	122	217
	-	-	-	-	-	-	1951	-1'935	-7	-	-	-1'942	8	17
	-162	-	-162	-	-	-	2'087	-1'942	-14	-	-	-1'956	130	233

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

C Crédits terminés dans l'année (Patrimoine administratif) suite et fin

Immobilisations						Coûts d'acquisition ou de revient			
Rapport CM	PFI	Désignation Crédit	Date de vote	Closure	Crédit brut voté	Valeur brute des immobilisations au 01.01.2019	Dépenses brutes 2019	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2019	
PR-466A	110.047.09	Administration, mobilier, machines	13.11.2006	31.03.2019	1'365	1'316	36	1'352	
			2006		1'365	1'316	36	1'352	
PR-274A	102.065.01	Saint-Jean, quartier, espaces publics	03.12.2003	31.12.2019	1'062	425	-	425	
PR-240A	082.021.00	VERRE, FER, ALL, PILES	08.10.2003	20.12.2019	3'919	3'797	-	3'797	
			2003		4'981	4'222	-	4'222	
Total crédits terminés dans l'année (Patrimoine administratif)					79'540	67'460	5'868	73'328	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6575

	Recettes d'investissements			Autres mouvements			Amortissements cumulés						Valeurs nettes comptables au 31.12.2019	Économie / (déassement) sur les crédits	Total
	Total des recettes brutes au 01.01.2019	Recettes brutes 2019	Total des recettes brutes au 31.12.2019	Autres mouvements cumulés au 31.12.2019	Autres mouvements 2019	Autres mouvements cumulés au 31.12.2019	Investissements nets au 31.12.2019	Amortissements cumulés au 01.01.2019	Amortissements planifiés et préfinancement 2019	Amortissements non planifiés 2019	Mise hors reveal des amortissements 2019	Amortissements cumulés au 31.12.2019			
	-	-	-	-	-	-	1'352	-1'244	-12	-	-	-1'257	95	-	13
	-	-	-	-	-	-	1'352	-1'244	-12	-	-	-1'257	95	-	13
	-	-	-	-	-	-	425	-425	-	-	-	-425	-	-	637
	-	-	-	-	-	-	3'797	-3'797	-	-	-	-3'797	-	-	122
	-	-	-	-	-	-	4'222	-4'222	-	-	-	-4'222	-	-	759
	-8'863	-295	-9'157	-	-	-	64'171	-13'724	-2'462	-	-	-16'186	47'984	6'213	

6.10.8 Tableau détaillé des investissements du patrimoine financier

A Crédits votés dans l'année (en milliers de francs)

Immobilisations						Coûts d'acquisition ou de revient		
Rapport CM	PFI	Désignation Crédit	Date de vote	C clôture	Crédit brut voté	Valeur brute des immobilisations au 01.01.2019	Dépenses brutes 2019	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2019
PR-1327A1	012.850.33	Bâtiments à simple vitrage du PF	25.06.2019	#	737	-	-	-
PR-1327A3	012.811.17	Immeubles PF	25.06.2019	#	604	-	-	-
Total crédits votés dans l'année (Patrimoine financier)					1'341	-	-	-

	Recettes d'investissements			Autres mouvements				Amortissements cumulés							
	Total des recettes brutes au 01.01.2019	Recettes brutes 2019	Total des recettes brutes au 31.12.2019	Autres mouvements cumulés au 31.12.2019	Autres mouvements 2019	Autres mouvements cumulés au 31.12.2019	Investissements nets au 31.12.2019	Amortissements cumulés au 01.01.2019	Amortissements planifiés et préfinancement 2019	Amortissements non planifiés 2019	Mise hors invest des amortissements 2019	Amortissements cumulés au 31.12.2019	Valeurs nettes comptables au 31.12.2019	Économie / (déassement) sur les crédits	Notes
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	737
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	604
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'341

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir) Proposition: comptes 2019

B Crédits en cours (Patrimoine financier) en milliers de francs

Immobilisations							Coûts d'acquisition ou de revient		
Rapport CM	PM	Désignation Crédit	Date de vote	Cibure	Crédit brut vote	Valeur brute des immobilisations au 01.01.2019	Dépenses brutes 2019	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2019	
PR-1259	130.018.18	Dr J.-L. Prévost chemin	16.10.2018	#	2'550	-	2'505	2'505	
PR-1256A1	012.811.14	Bâtiments du PF, désengagement mazout	16.05.2018	#	2'118	464	147	611	
PR-1256A2	012.811.14	Grand-Rue 39, chaufferie vétuste	16.05.2018	#	37	-	35	35	
					2018	4708	464	2'687	3'151
PR-1199A2	111.034.22	Renouvellement & acquisition véhicules &	17.10.2017	#	38	-	33	33	
PR-1199A3	111.034.22	Administration véhicules légers GIM	17.10.2017	#	3	-	-	-	
PR-1217A	012.950.30	20 bâtiments du PF (1ère étape)	27.06.2017	#	3'918	83	197	279	
PR-1229/1	130.033.04	Saint-Laurent 2-4 rue	16.05.2017	#	6'390	1'264	3'738	5'002	
					2017	10'349	1'347	3'967	5'314
PR-1137A	112.810.08	Politique énergétique PF	14.09.2016	#	17	16	-	16	
PR-1180	140.014.00	FIPOI Fondat.immeubles.org.internationales	27.06.2016	#	20'000	-	-	-	
PR-1069A2	012.810.02	Réseau de chaleur renouvelable CADéco Jo	05.04.2016	#	314	88	-	88	
					2016	20'331	105	-	105
PR-1054A	012.043.05	Cordiers 8 rue	21.05.2014	#	700	638	-	638	
PR-1054A	012.092.05	Taconnerie 6 pl.de la	21.05.2014	#	286	104	-	104	
PR-1040A2	012.811.10	Travaux de rénovation de chaufferies vét	05.05.2014	#	1'513	884	185	1'069	
PR-979AB1	012.004.06	Minoterie 1-3-5-7, Carouge 98-100-102	25.03.2014	#	92'024	47'058	24'592	71'650	
PR-1033A3	111.047.12	Administration municipale GIM	25.03.2014	#	60	-	-	-	
PR-1033A2	111.047.12	Administration municipale GIM	25.03.2014	#	56	4	-	4	
PR-1029AB	050.002.09	Vernier & Bois-des-Frères, rtes de	18.03.2014	#	1'440	1'071	345	1'415	
					2014	96'078	49'759	25'123	74'881
PR-871A1	063.016.02	Espaces de quartiers - SOC [9 sites]	15.04.2013	#	4'077	2'861	463	3'324	
					2013	4'077	2'861	463	3'324
PR-737A	020.028.01	Giuseppe-Motta 20, av.	21.03.2012	#	350	-	-	-	
					2012	350	-	-	-
PR-911A	012.104.01	Jonction périmètre des tours de la	13.12.2011	#	400	358	29	388	
PR-735A	020.005.02	Vélodrome 2, rue, Cité Jonction	23.03.2011	#	12'975	11'905	384	12'288	
					2011	13'375	12'263	413	12'676
PR-808A	012.002.27	Royaume 12 rue	11.12.2010	#	800	402	57	459	
PR-808A	012.099.03	Zurich 40 rue de	11.12.2010	#	400	137	16	153	
PR-713A	011.056.01	Jean-Calvin, Pâtisserie, angle	28.04.2010	#	1'950	7	-	7	
PR-744A1	130.023.02	Quartier des Grottes, parc 2559	23.03.2010	#	1'013	-	-	-	
					2010	4'163	545	74	618
PR-721A	012.049.03	Goetz-Monin 8, rue	12.12.2009	#	300	354	-	354	
PR-721A	012.060.10	Grottes 8 & 10, des Amis 9	12.12.2009	#	800	620	3	623	
PR-721A	012.002.07	Navigation 38, étude de rénovation	12.12.2009	#	425	252	46	298	
					2009	1'525	1'226	49	1'276
PR-471A	040.026.01	Accessib.pers.mobilité réduite bât.culturel	06.05.2007	#	390	260	-	260	
PR-495A	012.060.01	Grottes 6, rue	20.03.2007	#	470	897	-	897	
					2007	860	1'157	-	1'157
PR-300A	012.074.01	Dossier 15, rue	11.02.1998	#	625	272	-	272	
					1998	625	272	-	272
Total crédits en cours (Patrimoine financier)						166'440	69'998	32'776	102'774

g) PR-721A

Le crédit d'étude voté d'un montant de kCHF 300 est destiné aux frais d'études de rénovation de l'immeuble Goetz-Monin 8. Le dépassement d'un montant de kCHF 54 résulte d'une révision de l'étude demandée par le Département des finances et du logement. Une PR d'étude complémentaire sera déposée en 2021.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6579

	Recettes d'investissements			Autres mouvements				Amortissements cumulés							
	Total des recettes brutes au 01.01.2019	Recettes brutes 2019	Total des recettes brutes au 31.12.2019	Autres mouvements cumulés au 31.12.2019	Autres mouvements 2019	Autres mouvements cumulés au 31.12.2019	Investissements nets au 31.12.2019	Amortissements cumulés au 01.01.2019	Amortissements planifiés et préfinancement 2019	Amortissements non planifiés 2019	Mise hors invest. des amortissements 2019	Amortissements cumulés au 31.12.2019	Valeurs nettes comptables au 31.12.2019	Économie / (dépassement) sur les crédits	Notes
	-	-	-	-	-	-	2'505	-	-	-	-	-	2'505	45	
	-37	-7	-44	-	-	-	567	-	-	-	-	-	567	1'508	
	-	-4	-4	-	-	-	31	-	-	-	-	-	31	2	
	-37	-11	-48	-	-	-	3'103	-	-	-	-	-	3'103	1'555	
	-	-	-	-	-	-	33	-	-	-	-	-	33	5	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	
	-	-	-	-	-	-	279	-	-	-	-	-	279	3'639	
	-300	-	-300	-	-	-	4'702	-	-	-	-	-	4'702	88	
	-300	-	-300	-	-	-	5'014	-	-	-	-	-	5'014	3'735	
	-	-	-	-	-	-	16	-	-	-	-	-	16	1	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20'000	
	-	-	-	-	-	-	88	-	-	-	-	-	88	226	
	-	-	-	-	-	-	105	-	-	-	-	-	105	20'227	
	-	-	-	-	-	-	638	-	-	-	-	-	638	62	
	-	-	-	-	-	-	104	-	-	-	-	-	104	182	
	-	-	-	-	-	-	1'069	-	-	-	-	-	1'069	443	
	-	-	-	-	-	-	71'650	-	-	-	-	-	71'650	20'373	
	-	-	-	59	-	59	59	-36	-12	-	-	-48	12	60	
	-	-	-	52	-	52	56	-34	-11	-	-	-45	11	52	
	-225	-	-225	-	-	-	1'190	-	-	-	-	-	1'190	25	
	-225	-	-225	112	-	112	74'768	-69	-23	-	-	-92	74'875	21'197	
	-	-	-	-	-	-	3'324	-20	-	-	-	-20	3'304	753	
	-	-	-	-	-	-	3'324	-20	-	-	-	-20	3'304	753	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	350	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	350	
	-	-	-	-	-	-	388	-	-	-	-	-	388	12	
	-321	-	-321	-	-	-	11'968	-1'843	-	-	-	-1'843	10'124	686	
	-321	-	-321	-	-	-	12'385	-1'843	-	-	-	-1'843	10'512	699	
	-	-	-	-	-	-	459	-	-	-	-	-	459	341	
	-	-	-	-	-	-	153	-	-	-	-	-	153	247	
	-	-	-	-	-	-	7	-7	-	-	-	-7	-	1'943	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'013	
	-	-	-	-	-	-	618	-7	-	-	-	-7	612	3'545	
	-	-	-	-	-	-	354	-	-	-	-	-	354	-54 g)	
	-	-	-	-	-	-	623	-	-	-	-	-	623	177	
	-	-	-	-	-	-	296	-	-	-	-	-	296	127	
	-	-	-	-	-	-	1'276	-	-	-	-	-	1'276	249	
	-	-	-	-	-	-	260	-135	-	-	-	-135	125	130	
	-	-	-	-	-	-	897	-	-	-	-	-	897	-427 h)	
	-	-	-	-	-	-	1'157	-135	-	-	-	-135	1'022	-297	
	-	-	-	-	-	-	272	-	-	-	-	-	272	353	
	-	-	-	-	-	-	272	-	-	-	-	-	272	353	
	-882	-11	-893	112	-	112	101'992	-2'074	-23	-	-	-2'097	99'896	52'366	

h) PR-495A

Le dépassement d'un montant de kCHF 427 résulte de l'ajout de l'immeuble Grottes 6 à la liste des immeubles bénéficiant d'une étude de rénovation. Aucun crédit d'étude complémentaire n'a été déposé. Le dépassement des honoraires engendrés par cette étude est intégré à la PR 916 de réalisation déposée en août 2011.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

C Crédits terminés dans l'année (Patrimoine financier)

Immobilisations						Coûts d'acquisition ou de revient			
Rapport CM	PFI	Désignation Crédit	Date de vote	Closure	Crédit brut vote	Valeur brute des immobilisations au 01.01.2019	Dépenses brutes 2019	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2019	
PR-1188	130.018.12	Prévost Jean-Louis 12 et 10, parcelle 5463	27.06.2016	30.09.2019	485	421	-	421	
PR-978AB	012.036.14	Lissignol 1-3 rue	11.11.2014	31.12.2019	7'677	6'663	987	7'650	
PR-846AI	012.089.04	Rousseau 7, rue	08.06.2011	28.02.2019	5'633	5'543	13	5'556	
Total crédits terminés dans l'année (Patrimoine financier)					13'795	12'627	1'000	13'627	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6581

Recettes d'investissements			Autres mouvements				Amortissements cumulés							
Total des recettes brutes au 01.01.2019	Recettes brutes 2019	Total des recettes brutes au 31.12.2019	Autres mouvements cumulés au 31.12.2019	Autres mouvements 2019	Autres mouvements cumulés au 31.12.2019	Investissements nets au 31.12.2019	Amortissements cumulés au 01.01.2019	Amortissements planifiés et préfinancement 2019	Amortissements non planifiés 2019	Mise hors invest des amortissements 2019	Amortissements cumulés au 31.12.2019	Valeurs nettes comptables au 31.12.2019	Économie / (déassement) sur les crédits	
-	-	-	-	-	-	421	-	-	-	-	-	421	64	
-	-42	-42	-	-	-	7'609	-	-	-	-	-	7'609	27	
-23	-	-23	-	-	-	5'533	-	-	-	-	-	5'533	77	
-23	-42	-64	-	-	-	13'563	-	-	-	-	-	13'563	168	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

6.10.9 Explications sur les crédits d'engagement ouverts de plus de 5 ans

Les crédits d'engagement ouverts depuis plus de cinq ans et non encore clôturés sont listés ci-après avec les explications de leur maintien en tant que crédit «en cours». Les crédits d'engagements sont classés par département/service gestionnaire et par année de vote.

TABEAU DES CRÉDITS DE RÉALISATION VOTÉS DEPUIS PLUS DE 5 ANS

En milliers de francs

Libellé	Rapport CM	Date de vote	Montant crédit voté net	Dépenses nettes au 31.12.2019	Amortissements nets au 31.12.2019	Solides à amortir au 31.12.2019	
Département des finances et du logement							
Direction du département des finances et du logement							
Fondation de la Ville de Genève pour le logement social	PR-1075	05.05.2014	35'000	11'725	-	11'725	
Direction financière - Centrale municipale d'achat et d'impression							
9e plan d'achat (Mobiliers, Equipements de nettoyage et ménagers et Equipements métiers pour la Ville de Genève)	PR-722A	19.04.2011	2'845	2'781	2'707	74	
Renouvellement et mobilier de la Ville de Genève	PR-1033A1	25.03.2014	1'340	1'070	633	437	
Renouvellement et équipements de nettoyage et ménagers de la Ville de Genève	PR-1033A2	25.03.2014	126	115	73	41	
Renouvellement des équipements métiers de la Ville de Genève	PR-1033A3	25.03.2014	934	921	902	18	
Bibliothèque-discothèque et crèche des Minoteries/ rue de Carouge 98-100-102.	PR-979AB3	25.03.2014 25.03.2014	546	444	60	384	
Direction des ressources humaines							
Dossiers du personnel	PR-837AIV	16.02.2011	300	-	-	-	
Préparation des dossiers papier du personnel de la Ville de Genève	PR-918A	26.06.2012	960	-	-	-	
Direction des systèmes d'information et de communication							
POLYCOM - Réseau de télécommunication de sécurité	PR-569A	16.01.2008	5'350	3'767	3'767	-	
1er Plan biennal des systèmes d'information et de communication	PR-698A2	01.12.2009	6'969	6'012	6'012	-	
Système de gestion immobilier	PR-698A3	01.12.2009	880	562	562	-	
Système d'information et de l'équipement du Conseil municipal	PR-698A4	01.12.2009	200	155	155	-	
Carl-Vogt 65, boulevard, Musée d'Ethnographie de Genève	PR-739A2	23.03.2010	429	276	276	-	
2ème Plan biennal des systèmes d'information et de communication	PR-837AI	16.02.2011	7'141	6'190	6'190	-	
Stand 22, rue du, Muséum d'histoire naturelle et Musée d'histoire des sciences	PR-972A11	06.05.2013	195	149	149	-	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

6583

	Justifications	Commentaires des services gestionnaires
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit pour un capital de dotation de 35.0 mios de francs destiné à la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (ci-après FVGLS). Le capital est libéré par tranches par le Conseil administratif (ci-après CA) selon les projets de création de nouveaux logements sociaux soumis par la FVGLS.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à assurer le renouvellement et l'évolution du mobilier, des équipements de nettoyage et ménagers et des équipements métiers de la Ville de Genève. Les dernières dépenses s'effectueront sur 2020 et le crédit sera bouclé dans le même exercice.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à assurer le renouvellement et l'évolution du mobilier de la Ville de Genève. Les services ne possédant pas de dotation financière sur leur budget de fonctionnement (selon extrait du CA du 23.05.2001), il est d'usage, dans l'attente du vote des prochains Plans d'Achat Mobilier (ci-après PAM) (11e PAM, actuellement à la Commission des finances), de conserver un solde sur les dotations précédentes afin de pouvoir assurer l'acquisition d'éventuelles urgences. Le solde du crédit sera dépensé sur les années 2020 et 2021.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à assurer le renouvellement et l'évolution des équipements métiers de la Ville de Genève. Les services ne possédant pas de dotation financière sur leur budget de fonctionnement (selon extrait CA du 23.05.2001), il est d'usage, dans l'attente du vote des prochains PAM (11e PAM, actuellement à la Commission des finances), de conserver un solde sur les dotations précédentes afin de pouvoir assurer l'acquisition d'éventuelles urgences. Le solde du crédit sera dépensé sur les années 2020 et 2021.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à assurer le renouvellement et l'évolution des équipements métiers de la Ville de Genève. Les services ne possédant pas de dotation financière sur leur budget de fonctionnement (selon extrait CA du 23.05.2001), il est d'usage, dans l'attente du vote des prochains PAM (11e PAM, actuellement à la Commission des finances), de conserver un solde sur les dotations précédentes afin de pouvoir assurer l'acquisition d'éventuelles urgences. Le solde du crédit sera dépensé sur les années 2020 et 2021.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné au déménagement de la bibliothèque-discothèque située dans l'ensemble des immeubles rue des Minoteries 1-3-5-7 et rue de Carouge 98-100-102 et à l'achat de mobilier pour la bibliothèque-discothèque et pour la crèche. La réalisation est en cours et le crédit sera bouclé en 2020.
	Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné à assurer le financement des prestations de numérisation des dossiers du personnel. Le projet est suspendu et reprendra après le déploiement du système d'information des ressources humaines (ci-après SIRH) qui est en cours.
	Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné à préparer les dossiers du personnel de l'Administration en vue de leur numérisation. Le projet est suspendu et reprendra après le déploiement du SIRH qui est en cours.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à assurer la participation de la Ville au réseau de radiocommunication de sécurité Polycom, ainsi que l'acquisition de matériel. Des dépenses de matériel seront encore effectuées en 2020.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné au financement du 1er plan biennal des systèmes d'information et de communication (ci-après PSIC). Certains projets sont en cours de réalisation (archives en ligne, site web, etc.). Des dépenses sont prévues jusqu'en 2021.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné au financement d'un progiciel de gestion pour la gérance immobilière municipale. La solution a été mise en production et le paiement final aura lieu en 2020.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné au financement du système d'information et de l'équipement du Conseil municipal. Un appel d'offre a été réalisé et l'adjudication attribuée/prononcée/décidée fin 2019, pour une réalisation en 2020. Le crédit sera soldé en 2021 après la période de garantie.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à l'équipement en matériel informatique et de télécommunication du Musée d'ethnographie de Genève (ci-après MEG). Des dépenses sont prévues en 2020.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à assurer le financement des systèmes informatiques de la Ville. Des dépenses sont prévues jusqu'en 2021 pour des projets en cours (portail ressources humaines ci-après RH) ou à démarrer (rationalisation du mobilier urbain, outils collaboratifs, etc.).
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné au matériel informatique nécessaire au fonctionnement des dépôts patrimoniaux. L'achat du matériel informatique est reporté en 2020 lorsque les locaux seront finalisés par la Direction du Patrimoine Bâti (ci-après DPBA).

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En milliers de francs

Libellé	Rapport CM	Date de vote	Montant crédit voté net	Dépenses nettes au 31.12.2019	Amortissements nets au 31.12.2019	Soldes à amortir au 31.12.2019
Minoteries, bibliothèque, discothèque	PR-979AB2	25.03.2014	244	108	11	97
3ème Plan biennal des systèmes d'information et de communication	PR-1065A1	28.10.2014	6'400	5'181	3'828	1'353
3ème Plan biennal des systèmes d'information et de communication	PR-1065A2	28.10.2014	220	124	124	-
Département des constructions et de l'aménagement						
Direction du département des constructions et de l'aménagement						
Eaux-Vives, pôle de la gare des	PR-917A	22.02.2012	4'541	4'337	239	4'097
Direction des constructions et de l'aménagement - Opérations foncières						
Quartier des Grottes, parcelle 2559	PR-744A1	23.03.2010	1'013	-	-	-
Service de l'urbanisme						
Praille-Acacias-Vernets, quartier	PR-1020A	20.11.2013	458	355	217	139
Direction du patrimoine bâti						
Divers Musées, Théâtres et Bibliothèques	PR-471A	08.05.2007	2'887	2'357	1'598	759
Étraz 128 chemin, réaménagement du centre de Richelien	PR-665A	18.05.2009	3'261	3'751	2'604	1'146
Étraz 128 route, centre de Richelien	PR-833AI	16.02.2011	1'790	1'572	1'100	472
Étraz 128 route, centre de Richelien	PR-833AII	16.02.2011	559	1'013	709	304
Vélodrome 2, rue, Cité Jonction	PR-735A	23.03.2011	12'975	11'968	1'843	10'124
Vandoeuvres 4, Gradelle	PR-839A	22.02.2012	828	16	-	16
Chandieu, périmètre	PR-981A1	19.03.2013	65'495	54'986	3'654	51'332
Espaces de quartier pour aînés	PR-871A1	15.04.2013	4'963	3'385	32	3'353
St-Georges 41, boulevard, Muséum d'histoire naturelle, Musée d'histoire des sciences, collections	PR-972A3	06.05.2013	980	810	54	756
Stand 22, rue du, dépôts de biens culturels	PR-972A1	06.05.2013	52'839	49'897	2'739	47'158
Minoteries 1 à 7 et Carouge 98 à 102	PR-979AB1	25.03.2014	91'324	71'650	-	71'650
Grand Théâtre, place de Neuve 3, rénovation partielle	PR-1063A1	20.05.2014	67'001	72'453	2'770	69'683
Grand Théâtre, François-Diday, rue	PR-1063A2	20.05.2014	984	805	93	712
Service de l'énergie						
William-Lescaze 12, école Cayla	PR-756A	18.05.2010	625	515	78	438

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir) Proposition: comptes 2019

6585

	Justifications	Commentaires des services gestionnaires
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à l'équipement en matériel informatique de la bibliothèque-discothèque située dans l'ensemble des immeubles rue des Minoteries 1-3-5-7 et rue de Carouge 98-100-102. Les dépenses auront lieu une fois les travaux réalisés par la DBPA terminés.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné au financement du 3e plan biennal (PSIC). Certains projets sont en cours de réalisation, d'autres non commencés. Des dépenses sont prévues en 2020 et 2021.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à assurer le financement du système d'information et l'équipement informatique du Conseil municipal pour la législature 2015-2020 (première tranche). Le disponible du crédit d'engagement sera réalloué au portefeuille e-Genève (principe validé par le CA le 08.01.2020). Le solde sera dépensé en 2020.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné aux travaux de pré-terrassement sur le périmètre de la Gare des Eaux-Vives. La fin du chantier est programmée en 2020.
	Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné à l'exercice du droit d'emption sur la parcelle N° 2559 ou de son achat. Les conditions du droit d'emption ne sont pas encore remplies.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Subvention d'investissement destinée à la participation de la Ville de Genève aux études d'aménagement liées au développement du quartier Praille-Acacias-Vernets (ci-après PAV) à effectuer par la communauté des communes urbaines PAV.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à améliorer l'accessibilité et favoriser l'autonomie des personnes handicapées dans les bâtiments culturels. Ce crédit présentant un solde disponible important, des nouvelles demandes de la direction du département de la culture et des sports (ci-après DCS) pour des aménagements sur des adresses prévues dans la demande de crédit initiale ont été déposées.
	Réalisation terminée, autre justification	Crédit destiné au réaménagement du centre de formation du centre d'instruction et de formation (ci-après CIF). Un litige en cours avec une entreprise ne permet pas de boucler le crédit.
	Réalisation terminée, autre justification	Crédit destiné au réaménagement du centre de formation de CIF. Un litige en cours avec une entreprise ne permet pas de boucler le crédit.
	Réalisation terminée, autre justification	Crédit destiné à la dépollution du site du CIF dont la pollution des terres était notablement plus importante que prévue. Un litige en cours avec une entreprise ne permet pas de boucler le crédit.
	Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné à des travaux de mise en conformité et d'entretien du centre artisanal vélodrome 2. Le crédit sera bouclé début 2020.
	Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné à la réalisation de terrains en gazon naturel et synthétique et à la construction d'une zone d'échauffement au centre sportif de Belle-Ide. La clôture du crédit est conditionnée au versement de la participation financière de la Ville de Genève prévue en 2020.
	Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné à assurer l'aménagement du périmètre de Chandieu. Le crédit sera bouclé en 2020.
	Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné à des travaux de rénovation de neuf espaces de quartier à l'intention des aînés. S'agissant d'un arrêté unique, l'ensemble du crédit sera bouclé début 2020, après le traitement des dernières factures en attente pour l'espace quartier des Minoteries.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné au mobilier et matériel d'exploitation pour les collections du Muséum d'histoire naturelle (ci-après MHN) et Musée d'histoire des sciences (ci-après MHS). Des problèmes techniques sont apparus aux dépôts patrimoniaux alors que le bâtiment était déjà occupé. Le boucllement du crédit est reporté à 2020.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné aux dépôts des collections patrimoniales. Des problèmes techniques sont apparus alors que le bâtiment était déjà occupé. Le boucllement du crédit est reporté à 2020.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à la rénovation de l'ensemble des immeubles rue des Minoteries 1-3-5-7 et rue de Carouge 98-100-102. Les derniers travaux d'aménagements extérieurs sont prévus d'ici juin 2020. Le crédit sera bouclé en principe en 2020.
	Réalisation terminée, crédit à clôturer	Ce crédit est destiné à la rénovation partielle et à la création d'une extension en sous-sol du Grand Théâtre de Genève (ci-après GTG) ainsi qu'à la poursuite des activités du Grand Théâtre hors les murs durant la durée de fermeture du Grand Théâtre. Une PR de boucllement est en préparation et va être déposée début 2020.
	Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné à la création d'un élévateur à décors extérieurs pour le GTG. Une PR de boucllement est en préparation et va être déposée début 2020.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à la fourniture et la mise en place d'une centrale photovoltaïque de 60 kWp sur la verrière du groupe scolaire. Des travaux supplémentaires de ferblanterie pour l'amélioration de l'étanchéité sont prévus en 2020.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En milliers de francs

Libellé	Rapport CM	Date de vote	Montant crédit voté net	Dépenses nettes au 31.12.2019	Amortissements nets au 31.12.2019	Soldes à amortir au 31.12.2019	
Rénovation de chaufferies - divers bâtiments du patrimoine financier	PR-1040A2	05.05.2014	1'513	1'069	-	1'069	
Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité							
Cornavin, gare	PR-191A2	25.06.2002	3'978	1'108	74	1'034	
Zones 30km/h en ville	PR-172A	12.02.2003	4'152	2'957	2'717	240	
Pistes et bandes cyclables	PR-393A	17.05.2006	1'940	1'418	117	1'301	
Transports publics 2007-2010, plan directeur	PR-588A	28.04.2008	3'380	2'677	127	2'550	
Bois-de-la-Bâtie, cheminement quai des Péniches	PR-610A	17.12.2008	387	-	-	-	
Écluse du Seujet	PR-667A	01.12.2009	557	274	274	-	
Cluse-Roseraie, Mervelet, Délices, quartiers	PR-784A	19.01.2011	1'289	686	190	496	
Square Pradier	PR-819AI	18.05.2011	3'295	105	105	-	
Square Pradier	PR-819AII	18.05.2011	588	-	-	-	
Plainpalais plaine	PR-753AI	23.05.2011	14'871	14'998	3'498	11'500	
Saint-Antoine, Bastion - Nouveau Projet	PR-861AI	30.01.2012	3'424	1'472	147	1'325	
Travaux d'assainissement du bruit routier (Ordonnance sur la protection contre le bruit)	PR-909A	21.03.2012	6'843	5'718	175	5'542	
Le-Corbusier/Chevillarde, rue/chemin	PR-915AI	15.10.2012	814	1'141	76	1'065	
Malagnou, route, réseau d'assainissement	PR-915AII	15.10.2012	3'100	1'377	92	1'285	
Amandolier, Charles-Martin, Malagnou, Rieu, collecteurs	PR-915AIII	15.10.2012	3'171	1'406	94	1'312	
Malagnou, route, bruit routier suite	PR-915AIV	15.10.2012	1'705	1'097	96	1'001	
Malagnou route, Rieu chemin, aménagement	PR-915AV	15.10.2012	41	0	-	0	
Arrêts de tram	PR-948A	15.10.2012	3'494	2'295	1'691	604	
Stations de vélos en libre service	PR-965AI	16.01.2013	1'944	6	6	-	
Stations de vélos en libre service	PR-965AII	16.01.2013	1'537	286	286	-	
Paix, avenue, Eugène-Rigot chemin, Sécheron nord	PR-996AI	20.02.2013	9'434	635	-	635	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir) Proposition: comptes 2019

6587

	Justifications	Commentaires des services gestionnaires
	Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné à des travaux de rénovation de chaufferies vétustes dans divers bâtiments du patrimoine financier. Divers retards et imprévus ont été rencontrés. Des travaux à la Rue du Beauregard 1 sont prévus pour l'été 2020.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné au projet de la place Cornavin. Le retard des travaux liés au déplacement de la trémie de sortie des véhicules du parking de Cornavin est dû au projet de la place Cornavin.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné aux travaux d'aménagement de zones 30 km/h. Des dépenses sont prévues sur 2020.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné au développement d'infrastructures vélos. Le retard est lié à des recours sur certains projets. Des dépenses sont prévues jusqu'en 2020 avec un bouclement du crédit prévu en 2021.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné aux travaux d'adaptation de carrefours et de chaussées, etc. liés au plan directeur des transports publics 2007-2010. Les travaux sont liés aux demandes des transports publics genevois (ci-après TPG). Des dépenses sont prévues jusqu'en 2021. Ce crédit sera bouclé en 2022.
	Crédit non utilisé	Crédit destiné à la construction d'un escalier permettant de relier le cheminement de la promenade du bois de la Bâtie au cheminement du quai des Péniches. Ce crédit sera clôturé prochainement. En effet, un crédit d'étude pour l'aménagement de la Voie verte entre le pont Hans-Wilsdorf et le Viaduc de la Jonction va être déposé et correspond au périmètre des travaux de cet arrêté. Le projet de Voie verte sera d'une autre ampleur et donnera lieu à une demande de crédit de travaux entre 2021-2022.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné aux travaux d'entretien et de maintenance exceptionnels de l'écluse du Seujet. Les travaux sont pilotés par les Services industriels de Genève (ci-après SIG). L'achèvement des travaux est prévu en 2021. Ce crédit sera bouclé en 2022.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à l'amélioration de deux zones 30 km/h existantes, dans les quartiers Cluse-Roseraie et Mervelet, et à la création d'une nouvelle zone 30 km/h dans le quartier des Délices. L'agrandissement de la clinique La Colline a retardé la mise en place de la dernière zone 30 km/h. La fin des travaux est prévue en 2019. Ce crédit sera bouclé en 2020.
	Crédit abandonné	Crédit destiné à l'aménagement du Square Pradier. Le projet est abandonné pour cause d'autorisation de construire non délivrée.
	Crédit non utilisé	Crédit destiné à l'assainissement du réseau collecteur du square Pradier. Le projet est abandonné pour cause d'autorisation de construire non délivrée.
	Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné à la troisième phase de réfection de la plaine de Plainpalais. Il sera clôturé en 2020.
	Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné aux travaux d'aménagement du bastion de Saint-Antoine et de ses alentours. Une nouvelle PR de travaux va être déposée par la DPBA dans le cadre de la demande de crédit pour la mise en valeur des fouilles archéologiques. Ce crédit va être clôturé en 2020.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné aux travaux d'assainissement du bruit routier par la pose d'un revêtement phonoabsorbant, et utilisé selon la planification de l'aménagement, génie civil et mobilité (ci-après AGCM) et les demandes du CM. Ce crédit sera bouclé en 2022.
	Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné aux travaux de prolongement d'un collecteur intercommunal secteur "Le-Corbusier La Chevillarde". Ce crédit sera bouclé en 2020 à la suite des travaux en lien avec le Plan Localisé de Quartier (ci-après PLQ) «Rieu-Malagnou».
	Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné aux travaux sur le réseau d'assainissement des eaux pour le périmètre "Chevillarde - Le Corbusier". Ce crédit sera bouclé en 2020 à la suite des travaux en lien avec le PLQ «Rieu-Malagnou».
	Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné aux travaux sur le réseau d'assainissement des eaux pour le périmètre "Amandolier-Malagnou-Rieu". Ce crédit sera bouclé en 2020 à la suite des travaux en lien avec le PLQ «Rieu-Malagnou».
	Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné aux travaux d'assainissement du bruit routier sur la route de Malagnou par la pose d'un revêtement phonoabsorbant. Ce crédit sera bouclé en 2020 à la suite des travaux en lien avec le PLQ «Rieu-Malagnou».
	Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné aux mesures d'accompagnement du PLO «Rieu-Malagnou» pour la réalisation de travaux d'aménagements routiers sur la route de Malagnou et le chemin Rieu. Ce crédit sera bouclé en 2020 à la suite des travaux en lien avec le PLQ «Rieu-Malagnou».
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné aux travaux de rehaussement des quais d'arrêts de trams en Ville de Genève, planifiés en accord avec les TPG jusqu'en 2022.
	Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné à la subvention d'investissement au bénéfice des TPG pour la première étape d'acquisition de stations de vélos en libre service (ci-après VLS), hors acquisition des vélos. Une nouvelle procédure d'octroi de l'exploitation des VLS est en cours d'appel d'offres. Le crédit pourrait être sans objet en fonction de l'adjudication en cours.
	Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné à la subvention d'investissement au bénéfice des TPG pour la première étape d'acquisition de stations de vélos en libre service (VLS), hors acquisition des vélos. Une nouvelle procédure d'octroi de l'exploitation des VLS est en cours d'appel d'offres. Le crédit pourrait être sans objet en fonction de l'adjudication en cours.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné au réaménagement du quartier de Sécheron-Nord. Divers retards liés à des raisons techniques et de coordination des travaux avec l'Office cantonal des transports (ci-après OCT) ont été observés. Les travaux d'aménagement et de réseaux à l'Avenue de la Paix sont en cours d'ajustement avec OCeau et l'OCT et sont prévus jusqu'en 2020-2021.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En milliers de francs

Libellé	Rapport CM	Date de vote	Montant crédit voté net	Dépenses nettes au 31.12.2019	Amortissements nets au 31.12.2019	Soldes à amortir au 31.12.2019
Jonction, viaduc de la	PR-1006A2	25.06.2013	1'559	898	-	898
Éclairages publics	PR-1008A	18.03.2014	824	629	89	540
Sainte-Clotilde, avenue, îlot et ses abords	PR-1048A	18.03.2014	4'403	3'680	-	3'680
Département de la culture et du sport						
Service culturel						
Stand 22, rue du, collections du Fonds municipal d'art contemporain	PR-972A7	06.05.2013	37	5	1	4
Conservatoire et jardin botaniques						
Lausanne 192 rue, mobilier	PR-876AII	20.03.2012	-	-	-	-
Musée d'ethnographie						
Stand 22, rue du, collections du Musée d'ethnographie de Genève	PR-972A6	06.05.2013	31	7	1	6
Musée Ariana						
Stand 22, rue du, collections Ariana	PR-972A8	06.05.2013	46	-	-	-
Bibliothèque de Genève						
Bibliothèques scientifiques, collections	PR-629A	23.03.2010	10'000	9'945	9'945	-
Bibliothèque de Genève, projet Genevensi@	PR-837AV	16.02.2011	500	479	479	-
Bibliothèque de Genève et Bibliothèque du Conservatoire et Jardin botaniques	PR-836A	09.05.2012	600	579	546	33
St-Georges 41, boulevard, Bibliothèque de Genève	PR-972A9	06.05.2013	15	-	-	-
Département de l'environnement urbain et de la sécurité						
Service des espaces verts						
Onze parcs publics, squares & promenades	PR-1071A	08.10.2014	2'967	2'588	246	2'342
Service logistique et manifestations						
79 véhicules légers, 36 engins et 21 deux-roues	PR-929AB2	26.06.2012	5'877	4'713	4'394	319
Véhicules légers et engins spécifiques	PR-929AB4	26.06.2012	2'572	2'222	2'116	106
Parc bancs publics, remise en état 2019	PR-1072A	17.09.2014	900	854	128	726
Département de la cohésion sociale et de la solidarité						
Direction du département de la cohésion sociale et de la solidarité						
Espaces de quartier pour aînés	PR-871AII	15.04.2013	799	701	257	444

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6589

	Justifications	Commentaires des services gestionnaires
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné au réaménagement des accès au viaduc de la Jonction. Ce crédit de réalisation sera bouclé en 2020 une fois l'adaptation des gardes de corps du Viaduc réalisée.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à l'amélioration et à la rénovation de l'éclairage public de la place du Bourg-de-Four. La réalisation est interrompue en raison des réfections de façades de bâtiments faites par les propriétaires. Les travaux s'achèveront en 2020.
	Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné à l'aménagement de l'îlot Sainte-Clotilde et de ses abords incluant la création d'une place publique arborée, le réaménagement des rues adjacentes et du jardin de la crèche Sainte-Clotilde. Ce crédit sera clôturé en 2020.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné au mobilier et matériel d'exploitation pour les collections du Fonds municipal d'art contemporain. La livraison tardive des dépôts patrimoniaux du Carré Vert ainsi que la nécessité de réaliser des travaux complémentaires expliquent le retard d'utilisation du crédit.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit brut de CHF 501'100.- destiné au mobilier et équipements pour la Console et la maison du jardinier-chef à l'usage des Conservatoire et Jardin botaniques (ci-après CJB) et financé intégralement par le fonds spécial issu de la donation Varenne, soit un crédit net de 0 franc. En raison de malfaçons de divers planchers, certains aménagements n'ont pas pu être effectués et l'utilisation du solde se fera en 2020.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné au déménagement des collections du MEG aux dépôts patrimoniaux. L'organisation opérationnelle du Carré Vert est toujours en démarrage et des difficultés de bâtiment ont stoppé tous les aménagements.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné au déménagement des collections de l'Ariana (ci-après ARI) aux dépôts patrimoniaux. Les problèmes techniques au niveau de Carré Vert expliquent le retard du déménagement des collections de l'Ariana.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à la finalisation du catalogue rétrospectif des collections des bibliothèques scientifiques de la Ville de Genève. Certaines prestations n'ont pas pu être réalisées en 2019 et sont reportées en 2020.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à assurer le financement des prestations de numérisation dans le cadre de la phase pilote du projet Genevensia de la Bibliothèque de Genève (ci-après BGE). Ce crédit se terminera en 2020.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à la désacidification d'ensembles patrimoniaux de la BGE et la bibliothèque des CJB. Compte tenu du report des déménagements au Carré Vert, la clôture de ce crédit ne sera pas envisageable avant 2023.
	Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné au matériel d'exploitation du dépôt pour les collections de la BGE. Compte tenu du report des déménagements au Carré Vert, la clôture de ce crédit ne sera pas envisageable avant 2023.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à la réfection des cheminements piétonniers endommagés dans onze parcs, squares et promenades situés sur le territoire municipal. Deux chantiers sont à l'arrêt, en attente d'autorisations de construire non délivrées (Geisendorf et Sentier des Falaises).
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné au renouvellement planifié de 79 véhicules légers, 36 engins spécifiques et 21 deux-roues. Le volume important explique la réalisation des dépenses sur une durée de plus de 5 ans.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné au renouvellement anticipé de 11 véhicules légers et de 10 engins spécifiques. Le volume important du crédit voté explique la réalisation des dépenses sur une durée de plus de 5 ans.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit initialement destiné à la remise en état d'environ 20% du parc de bancs publics. Le nombre d'objets traités a été beaucoup plus important, raison pour laquelle le crédit a été dépensé moins rapidement que prévu. Le solde sera utilisé en 2020.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné au mobilier des espaces de quartier à l'intention des aînés. La fin des travaux et des aménagements est prévue en 2020.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

En milliers de francs

Libellé	Rapport CM	Date de vote	Montant crédit voté net	Dépenses nettes au 31.12.2019	Amortissements nets au 31.12.2019	Soldes à amortir au 31.12.2019	
Service des écoles et institutions pour l'enfance							
Equipements sportifs simples	PR-811A	20.04.2011	855	744	146	598	
Chandieu, groupe scolaire	PR-981AII	19.03.2013	1'545	966	409	557	
Chandieu, groupe scolaire	PR-981AII	19.03.2013	200	219	54	165	
Divers parcs et écoles	PR-1045A	25.03.2014	1'500	1'446	306	1'140	
Départements divers (les crédits d'engagement suivants sont gérés par différents services)							
Services divers							
Fondation des parkings (Priuré)	PR-142A	32679	1'194	1'155	-	1'155	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6591

	Justifications	Commentaires des services gestionnaires
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à la construction d'équipements sportifs simples à destination de toutes les catégories d'âge pour l'Arène multisports du Parc Bertrand. Le dépôt de la demande de construire est suspendu à la résolution de difficultés techniques rencontrées.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné aux équipements du groupe scolaire de Chandieu. Le crédit est ouvert en raison de dépenses à effectuer sur des éléments acoustiques suite à l'occupation des lieux les premières années mais aussi sur de l'ameublement et des équipements en raison de l'augmentation des effectifs qui nécessite l'ouverture de nouvelles classes.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à l'aménagement de la place de jeux du groupe scolaire de Chandieu. Un nouveau projet est en cours à la demande des utilisateurs.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné au renouvellement de la place de jeux en raison de son état et de sa non-conformité aux normes. Le crédit est ouvert en raison de l'attente des lignes directrices et d'un crédit à voter par la République et Canton de Genève. L'année prochaine, des éléments de jeux devraient être posés. C'est seulement après les travaux du Canton que la Ville de Genève pourra terminer ce projet.
	Prêt en cours de remboursement	Ce crédit concerne un prêt repris par la Fondation des Parkings pour financer la construction du Parking du Prieuré. La Ville de Genève perçoit 3/7ème du bénéfice annuel sous forme de remboursement du prêt jusqu'à l'échéance de 2057.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

TABLEAU DES CRÉDITS D'ÉTUDE DE PLUS DE 5 ANS

En milliers de francs

Libellé	Rapport CM	Date de vote	Montant crédit voté net	Dépenses nettes au 31.12.2019	Amortissements nets au 31.12.2019	Soldes à amortir au 31.12.2019	
Département des constructions et de l'aménagement							
Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité							
Franchises, route	48A	16.05.2001	420	364	-	364	
Grenus, Etuves, Rousseau, aménagement	PR-246A	21.01.2004	468	233	233	-	
Malagnou, route, mesures d'aménagement	PR-278AB	07.04.2004	920	111	111	-	
Eaux-Vives, quartier, étude mesures d'aménagement	PR-273AB	07.04.2004	1'020	154	154	-	
Plan général d'évacuation des eaux	PR-354A	18.05.2005	3'314	1'661	1'661	-	
Mont-Blanc, pont du	PR-387AB	08.11.2006	1'420	780	-	780	
Voie verte	PR-652A	23.06.2009	150	139	139	-	
Voie verte d'agglomération	PR-824A	18.05.2011	932	874	-	874	
Rhône, rue du, Commerce rue	PR-907A	08.10.2013	325	245	245	-	
Promotion du vélo	PR-1051A	05.05.2014	457	303	-	303	
Stratégie de piétonnisation	PR-1060A	04.06.2014	2'335	2'186	-	2'186	
Direction du patrimoine bâti							
Stade de Frontenex	41A	26.04.1988	545	272	272	-	
Dassier 15, rue	300A	11.02.1998	625	272	-	272	
Grottes 6, rue	PR-495A	20.03.2007	470	897	-	897	
Grottes 8 & 10, des Amis 9	PR-721A	12.12.2009	650	623	-	623	
Goetz-Monin 8, rue	PR-721A	12.12.2009	300	354	-	354	
Navigation 38, étude de rénovation	PR-721A	12.12.2009	425	298	-	298	
Lausanne 126, La Perle du lac	PR-721A	12.12.2009	150	455	455	-	
Jean-Calvin, Péliisserie, angle	PR-713A	28.04.2010	1'950	7	7	-	
Espace diffusion musiques amplifiées	PA-116	03.11.2010	700	521	521	-	
Royaume 10, rue	PR-808A	11.12.2010	400	230	-	230	
Royaume 12, rue	PR-808A	11.12.2010	400	230	-	230	
Zurich 40, rue de	PR-808A	11.12.2010	400	153	-	153	
La Grange villa	PR-807A	11.12.2010	400	29	-	29	
Madeline 16, rue	PR-807A	11.12.2010	400	-	-	-	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir) Proposition: comptes 2019

6593

Justifications	Commentaires des services gestionnaires
Étude terminée et attente de décision sur la réalisation	Crédit d'étude relatif à l'aménagement de la route des Franchises. La PR de réalisation a été déposée (PR 1392) et renvoyée en commission. La PR d'étude sera intégrée dans la PR de réalisation une fois votée.
Étude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude relatif à la poursuite des travaux d'aménagement urbain de la place de Grenus et des rues des Eluves et Rousseau. Un schéma de fonctionnement est mis à l'essai début 2020 et le dépôt d'une PR de réalisation est prévue pour fin 2020.
Crédit d'étude non utilisé ou dont l'objectif est non atteint	Crédit d'étude relatif aux mesures d'aménagement urbain liées à la sécurisation et à la valorisation de la route de Malagnou et de ses abords. Il sera intégré dans une PR de bouclage en 2020.
Étude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude relatif à la poursuite des travaux d'aménagement urbain dans le quartier des Eaux-Vives. Une analyse des impacts de circulation de l'aménagement du Quai-Ador est actuellement en cours et le dépôt d'une PR de travaux est prévue courant 2020.
Étude non terminée et retard constaté pour des raisons techniques	Crédit destiné à l'établissement du plan général d'évacuation des eaux de la Ville de Genève. Le retard est dû notamment à une rupture de contrat avec un prestataire en 2019. Les dépenses se poursuivront jusqu'à fin 2020.
Étude en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit d'étude relatif à l'élargissement du pont du Mont-Blanc pour l'aménagement de pistes cyclables et des raccords aux rives (PR -387 A/B). Un crédit complémentaire destiné au réaménagement de la rue du Commerce a été refusé le 16 mai 2019 (PR-1326). Des dépenses sont prévues jusqu'en 2020.
Crédit d'étude non utilisé ou dont l'objectif est non atteint	Crédit d'étude relatif à l'étude d'aménagement de la Voie verte. Ce crédit n'a pas été suivi de réalisation. Il sera intégré dans une PR de bouclage en 2020.
Étude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude relatif à la Voie verte. Un crédit de réalisation concernant la continuité de la Voie Verte sera déposé début 2020.
Étude terminée et crédit à clôturer, à amortir dans l'année	Crédit d'étude relatif à la circulation et l'aménagement de la rue du Rhône entre les places Longemalle et Bel-Air. La PR 1326 de réalisation a été refusée par le Conseil municipal. Le crédit d'étude sera bouclé en 2020.
Étude en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit d'étude relatif aux études pour la promotion du vélo ainsi qu'à la communication. Les dernières dépenses auront lieu sur 2020 et le crédit sera bouclé sur 2020.
Étude terminée et attente de décision sur la réalisation	Crédit d'étude relatif aux études d'aménagement et de circulation des rues concernées par la première étape de la «stratégie de piétonnisation» en Ville de Genève. Une PR de réalisation, PR1305, a été votée le 13.11.2019 au Conseil municipal. Ce vote a fait l'objet d'un référendum en 2019.
Crédit d'étude non utilisé ou dont l'objectif est non atteint	Crédit d'étude relatif à la rénovation et la construction des installations sportives du stade de Frontenex. La direction du département de la culture et des sports a suspendu ce projet pour le moment.
Étude en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit d'étude complémentaire relatif à la poursuite des études de rénovation de l'immeuble sis rue Jean Dassyer 15 (décision du conseil administratif (ci-après CA) du 27 février 2019). Le mandat d'étude a été attribué en décembre 2019. Les dépenses auront lieu sur 2020.
Étude terminée et attente de décision sur la réalisation	Crédit d'étude relatif à la rénovation des immeubles Grottes 6-8 bis et Amis 5. Une PR de réalisation a été déposée le 14.09.2011, est à l'examen en commission et suspendue à la décision du Plan Localisé de Quartier (ci-après PLQ).
Étude terminée et attente de décision sur la réalisation	Crédit d'étude relatif à la rénovation de l'immeuble Grottes 10 et à la construction d'un immeuble de logements après la démolition des immeubles Grottes 8 et Amis 9. Tout crédit de réalisation est pour l'instant suspendu dans l'attente d'une décision du PLQ.
Crédit d'étude non utilisé ou dont l'objectif est non atteint	Crédit d'étude relatif à la rénovation de l'immeuble Goetz-Monin 8. L'étude est suspendue selon décision du Conseil administratif du 25 juillet 2018.
Étude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude relatif à la rénovation des immeubles de logements prélevé sur les crédits d'études divers votés le 15 janvier 2013. Une PR de réalisation va être déposée en 2020.
Étude terminée et attente de décision sur la réalisation	Crédit d'étude relatif à la rénovation et la transformation du restaurant de la Perle du Lac. Une PR-976 de réalisation a été déposée et refusée par le CM le 28.10.2014. La PR-976 a été amendée et est dans l'attente d'une décision Conseil administratif depuis 2015.
Crédit d'étude non utilisé ou dont l'objectif est non atteint	Crédit d'étude relatif au projet de construction d'immeubles de logements et de locaux commerciaux, ainsi qu'à l'aménagement d'un square public, à l'angle des rues Jean-Calvin et Pélistserie. Le projet reste en attente de l'octroi d'un droit de superficie.
Crédit d'étude non utilisé ou dont l'objectif est non atteint	Crédit d'étude relatif à l'adaptation des réservoirs du bois de la Bâtie en un espace pour la diffusion de musiques amplifiées. La projet a dû être bloqué par souci du bien-être des animaux du Parc.
Étude terminée et attente de décision sur la réalisation	Ce crédit d'étude porte sur la rénovation de l'immeuble rue Royaume 10. Il est intégré à la PR 1303 de réalisation déposée le 19.06.2018 qui est à l'examen en commission.
Étude terminée et attente de décision sur la réalisation	Ce crédit d'étude porte sur la rénovation de l'immeuble rue Royaume 12. Il est intégré à la PR 1303 de réalisation déposée le 19.06.2018 qui est à l'examen en commission.
Étude terminée et attente de décision sur la réalisation	Crédit d'étude relatif à la rénovation du bâtiment rue de Zürich 40. Une PR de réalisation (PR 1347) a été déposée le 16.04.2019.
Étude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude relatif à la rénovation des salons de la Villa La Grange. Une PR de réalisation est en cours de rédaction.
Étude en suspens	Crédit d'étude relatif à la réfection de l'enveloppe et au réaménagement de la crèche à la rue de la Madelaine 16. L'étude, repoussée dans l'attente d'une solution pour le déplacement des enfants, sera relancée en 2020.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En milliers de francs

Libellé	Rapport CM	Date de vote	Montant crédit voté net	Dépenses nettes au 31.12.2019	Amortissements nets au 31.12.2019	Soldes à amortir au 31.12.2019	
Gourgas 7, rue, Bâtiment d'art contemporain	PR-790A	18.01.2011	2'400	-	-	-	
Gare des Eaux-Vives, crèche, sport et jeunesse	PR-750AB	23.11.2011	4'900	5'252	-	5'252	
Giuseppe-Motta 20, avenue	PR-737A	21.03.2012	350	-	-	-	
Châtelaine 43, avenue de, zone industrielle des Charmilles	PR-886A	26.06.2012	1'120	143	143	-	
Puits-Saint-Pierre 6, rue du, Maison Tavel	PR-951A	15.04.2013	990	-	-	-	
Vernier & Bois-des-Frères, routes de	PR-1029AB	18.03.2014	1'215	1'190	-	1'190	
Départements divers (les crédits d'engagement suivants sont gérés par différents services)							
Services divers							
Étude de renouvellement des éclairages publics	PR-911A	13.12.2011	150	123	-	123	
Abords des écoles	PR-911A	13.12.2011	200	40	-	40	
Cornavin, place de	PR-911A	13.12.2011	200	200	-	200	
Frontenex 71, route de, parc La Grange, "La Ferme"	PR-911A	13.12.2011	180	103	-	103	
Périmètre des tours de la Jonction	PR-911A	13.12.2011	400	388	-	388	
Lausanne 118-120, rue de, Service des espaces verts	PR-911A	13.12.2011	250	-	-	-	
Frontenex avenue et route	PR-1002A	15.01.2013	200	26	-	26	
Plan directeur des transports collectifs 2011-2014	PR-1002A	15.01.2013	200	41	41	-	
Espaces verts du plan stratégique de végétalisation	PR-1002A	15.01.2013	150	155	-	155	
Dorcière place, Gare routière	PR-1002A	15.01.2013	300	130	-	130	
Aménagement des zones 30 km/h	PR-1054A	21.05.2014	250	240	-	240	
Taconnerie 6, place de la	PR-1054A	21.05.2014	286	104	-	104	
Cordiers 8, rue	PR-1054A	21.05.2014	700	638	-	638	
Frontenex 64, Vessy 12, couverture du stade	PR-1054A	21.05.2014	250	-	-	-	

Justifications	Commentaires des services gestionnaires
Étude en suspens	Crédit d'étude relatif à un réaménagement et à une rénovation partielle du Bâtiment d'art contemporain (ci-après BAC). Ce projet fera l'objet d'un concours en 2020.
Étude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude relatif à l'organisation d'un concours d'architecture et à l'étude d'un complexe «crèche, sport et jeunesse» situé sur le futur site de la gare Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse (ci-après CEVA) Eaux-Vives qui a eu lieu en 2014. La PR de réalisation est en cours de dépôt.
Crédit d'étude non utilisé ou dont l'objectif est non atteint	Crédit d'étude relatif à l'étude des travaux de sécurisation, de mise en conformité et de rénovation de l'enveloppe de l'immeuble Giuseppe-Motta 20. Il est suspendu dans l'attente de l'issue du concours des immeubles de logements adjacents n'appartenant pas à la Ville de Genève.
Crédit d'étude non utilisé ou dont l'objectif est non atteint	Crédit d'étude relatif à l'étude d'une image directrice de la zone industrielle des Charmilles et au projet de création d'un Ecopôle. Ce crédit d'étude fera l'objet d'une PR de bouclage globale en 2020.
Étude en suspens	Crédit d'étude relatif à la rénovation des façades sur cour et jardin, à l'adaptation des installations techniques, aux aménagements intérieurs et à la nouvelle muséographie de la Maison Tavel. Ces projets sont reportés selon décision du Conseil administratif du 10 avril 2013.
Étude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude relatif à l'organisation d'un concours de projets d'architecture et aux études de deux bâtiments abritant un hébergement temporaire et des équipements pour les sports et la jeunesse, situés à l'angle des routes de Vernier et du Bois-des-Frères. Une PR de réalisation est à venir.
Étude en cours et dépenses réalisées dans l'année	Ce crédit porte sur l'étude du renouvellement des éclairages publics. Des dépenses sont prévues en 2020 et le crédit sera bouclé fin 2020.
Étude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude relatif à l'analyse de la sécurité des cheminements aux abords des écoles. Une PR de réalisation, initialement prévue au printemps 2019, sera déposée en 2020.
Étude en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit d'étude relatif à l'aménagement de la place de Cornavin. Des dépenses sont prévues en 2020.
Étude terminée et attente de décision sur la réalisation	Crédit d'étude relatif à l'étude de la rénovation des dépendances de la villa La Grange. Il est intégré au crédit de réalisation PR 1230 déposé le 16.05.2017, qui est à l'examen en commission.
Étude en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit d'étude relatif à l'étude de la rénovation des immeubles du quartier de la Jonction. Le projet a été temporairement mis en suspens pour privilégier l'ensemble des Minoteries. Un crédit d'étude complémentaire va être déposé en 2020.
Crédit d'étude non utilisé ou dont l'objectif est non atteint	Crédit d'étude relatif à l'étude de la rénovation de l'enveloppe et des combles des immeubles Lausanne 118-120. Des travaux urgents ont été réalisés sur le budget de fonctionnement. Le crédit est maintenu en prévision d'études pour une étape ultérieure de travaux.
Étude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude relatif au développement par l'aménagement, génie civil et mobilité (ci-après ACGM) des projets d'aménagements de l'espace public relevant de sa compétence, en collaboration avec l'équipe mandatée par le Canton. Une PR de réalisation devrait être déposée en 2020.
Étude terminée et crédit à clôturer, à amortir dans l'année	Crédit d'étude relatif aux études nécessaires à la mise en œuvre du plan directeur des transports collectifs 2011-2014. Il sera bouclé en 2020 et amorti.
Étude terminée et attente de décision sur la réalisation	Crédit d'étude relatif à la mise en œuvre du plan stratégique de végétalisation (ci-après PSV). Une PR de réalisation devait être déposée au 4ème trimestre 2019. Le dépôt de la PR est reporté en 2020 pour des raisons techniques.
Étude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude relatif à la rénovation de la gare routière. Une PR de réalisation va être déposée en 2020.
Étude en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit d'étude relatif aux études d'aménagement et d'amélioration des zones 30 km/h. Les études se poursuivront en 2020.
Étude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude relatif à l'étude de rénovation complète de l'immeuble. Le dossier est bloqué par un recours des locataires.
Étude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude relatif à la démolition et reconstruction de l'immeuble 8, rue Cordiers ainsi qu'à l'étude en vue de la construction de onze nouveaux logements. L'autorisation de construire a été délivrée mais un recours au tribunal administratif est actuellement en cours de traitement.
Crédit d'étude non utilisé ou dont l'objectif est non atteint	Crédit d'étude relatif à l'étude d'une couverture gonflable et chauffée pour le stade de Richemont. Le projet est suspendu à une décision de la Direction de la Culture et des Sports.

6.11 Recueil de tableaux par fonctionnelle

6.11.1 Compte des investissements

En milliers de francs	C 2019
01 Conseil municipal et exécutif	62
50 Immobilisations corporelles	62
02 Services généraux	14 710
50 Immobilisations corporelles	9'114
55 Participations et capital social	4'125
56 Subventions d'investissements propres	7'872
63 Subventions d'investissements acquises	-6'362
64 Remboursement de prêts	-39
11 Sécurité publique	206
50 Immobilisations corporelles	206
15 Service du feu	4'978
50 Immobilisations corporelles	5'222
63 Subventions d'investissements acquises	-244
21 Scolarité obligatoire	25'501
50 Immobilisations corporelles	25'596
56 Subventions d'investissements propres	20
63 Subventions d'investissements acquises	-115
31 Héritage culturel	4'001
50 Immobilisations corporelles	3'682
56 Subventions d'investissements propres	441
63 Subventions d'investissements acquises	-122
32 Culture, autres	32'034
50 Immobilisations corporelles	44'778
56 Subventions d'investissements propres	3'455
63 Subventions d'investissements acquises	-16'199
34 Sports et loisirs	10'574
50 Immobilisations corporelles	10'808
51 Investissements pour le compte de tiers	25
61 Remboursements	-29
63 Subventions d'investissements acquises	-230
53 Vieillesse et survivants	124
50 Immobilisations corporelles	124
54 Famille et jeunesse	4'762
50 Immobilisations corporelles	4'782
57 Aide sociale et domaine de l'asile	4'909
50 Immobilisations corporelles	2'909
55 Participations et capital social	2'000

En milliers de francs	C 2019
61 Circulation routière	32'728
50 Immobilisations corporelles	41'460
56 Subventions d'investissements propres	215
63 Subventions d'investissements acquises	-8'947
71 Approvisionnement en eau	37
50 Immobilisations corporelles	37
72 Traitement des eaux usées	11'461
50 Immobilisations corporelles	11'461
51 Investissements pour le compte de tiers	948
61 Remboursements	-948
73 Gestion des déchets	18
50 Immobilisations corporelles	18
77 Protection de l'environnement, autres	243
50 Immobilisations corporelles	243
79 Aménagement du territoire	49
50 Immobilisations corporelles	8
56 Subventions d'investissements propres	41
96 Administration de la fortune et la dette	33'723
70 Dépenses d'investissements PF	33'776
80 Recettes d'investissements PF	-53
Total dépenses d'investissements	213'429
Total recettes d'investissements	-33'287
Total investissements nets	180'142

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6597

6.11.2 Compte de résultats à deux positions de fonction et deux positions de nature comptable

En milliers de francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
0 Administration générale						
01 Conseil municipal et exécutif						
Charges						
30 Charges de personnel	5'202	5'225	-22	-0%	4'799	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'171	1'407	-236	-17%	1'245	
33 Amortissements du patrimoine administratif	81	135	-54	-40%	56	
34 Charges financières	0	-	0	-	0	
36 Charges de transfert	2	2	-	-	-	
39 Imputations internes	153	187	-34	-18%	177	
Total Charges	6'610	6'956	-346	-5%	6'278	
Revenus						
42 Taxes	127	70	57	81%	145	
43 Revenus divers	2	-	2	-	-	
Total Revenus	128	70	58	83%	145	
02 Services généraux						
Charges						
30 Charges de personnel	92'955	88'656	4'300	5%	90'216	a)
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	26'969	31'282	-4'313	-14%	30'507	b)
33 Amortissements du patrimoine administratif	10'537	9'552	985	10%	10'691	c)
34 Charges financières	1	-	1	-	0	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	7'359	1'448	5'911	408%	2'377	d)
36 Charges de transfert	1'042	536	506	94%	773	e)
37 Subventions à redistribuer	40	80	-40	-49%	222	
39 Imputations internes	5'695	7'996	-2'301	-29%	7'230	f)
Total Charges	144'598	139'549	5'049	4%	142'017	
Revenus						
42 Taxes	4'109	8'502	-4'394	-52%	4'093	g)
43 Revenus divers	16'300	3'682	12'618	343%	5'122	h)
44 Revenus financiers	10'488	4'075	6'413	157%	12'519	i)
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	1'848	1'444	404	28%	2'331	
46 Revenus de transfert	795	1'318	-523	-40%	678	j)
47 Subventions à redistribuer	40	80	-40	-49%	222	
49 Imputations internes	8'520	12'935	-4'416	-34%	12'073	f)
Total Revenus	42'100	32'037	10'063	31%	37'038	
1 Ordre et sécurité publiques, Défense						
11 Sécurité publique						
Charges						
30 Charges de personnel	27'608	38'114	-10'506	-28%	36'378	a)
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'403	11'834	-7'431	-63%	31'253	k)
33 Amortissements du patrimoine administratif	173	341	-169	-49%	333	
36 Charges de transfert	13'200	15'290	-2'090	-14%	13'565	l)

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En milliers de francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
39 Imputations internes	799	1'228	-429	-35%	1'203	
Total Charges	46'183	66'807	-20'624	-31%	82'731	
Revenus						
42 Taxes	20'638	15'204	5'434	36%	25'412	m)
43 Revenus divers	3	-	3	-	7	
44 Revenus financiers	-	8'500	-8'500	-100%	-	n)
46 Revenus de transfert	60	-	60	-	-	
49 Imputations internes	-	5'227	-5'227	-100%	9'221	f)
Total Revenus	20'700	28'931	-8'230	-28%	34'640	
14 Questions juridiques						
Charges						
30 Charges de personnel	13'594	3'803	9'790	257%	3'564	a)
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'529	268	5'261	N/A	241	o)
33 Amortissements du patrimoine administratif	331	96	235	245%	95	
36 Charges de transfert	492	180	312	174%	157	
39 Imputations internes	830	4'872	-4'042	-83%	8'677	f)
Total Charges	20'776	9'219	11'557	125%	12'734	
Revenus						
42 Taxes	2'436	2'153	283	13%	2'050	
43 Revenus divers	6	-	6	-	1	
44 Revenus financiers	33'555	27'594	5'961	22%	30'743	p)
49 Imputations internes	716	-	716	-	-	f)
Total Revenus	36'713	29'747	6'966	23%	32'794	
15 Service du feu						
Charges						
30 Charges de personnel	43'435	45'082	-1'647	-4%	43'898	a)
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	6'334	6'409	-75	-1%	6'067	
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'289	3'209	-920	-29%	3'439	q)
34 Charges financières	4	-	4	-	1	
36 Charges de transfert	10	19	-9	-47%	19	
39 Imputations internes	635	608	28	5%	515	
Total Charges	52'708	55'327	-2'619	-5%	53'939	
Revenus						
42 Taxes	4'129	4'399	-270	-6%	4'117	
43 Revenus divers	1	-	1	-	5	
46 Revenus de transfert	17'207	16'959	248	1%	16'392	
49 Imputations internes	317	349	-32	-9%	391	
Total Revenus	21'653	21'706	-53	-0%	20'906	
16 Défense						
Charges						
30 Charges de personnel	1'210	1'203	7	1%	1'197	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	733	870	-137	-16%	815	
33 Amortissements du patrimoine administratif	48	48	-0	-1%	51	
36 Charges de transfert	110	120	-10	-8%	118	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6599

En milliers de francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
39 Imputations internes	179	227	-48	-21%	227	
Total Charges	2'280	2'469	-188	-8%	2'408	
Revenus						
42 Taxes	63	10	53	531%	41	
43 Revenus divers	-	-	-	-	0	
44 Revenus financiers	-	100	-100	-100%	-	
46 Revenus de transfert	94	172	-77	-45%	98	
49 Imputations internes	10	233	-224	-96%	229	
Total Revenus	167	515	-348	-68%	368	
2 Formation						
21 Scolarité obligatoire						
Charges						
30 Charges de personnel	18'354	18'630	-276	-1%	18'081	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	16'684	16'657	27	0%	17'395	
33 Amortissements du patrimoine administratif	17'079	16'226	852	5%	15'977	r)
34 Charges financières	-	-	-	-	0	
36 Charges de transfert	21'702	18'673	3'029	16%	18'974	s)
39 Imputations internes	827	4'500	-3'673	-82%	2'423	f)
Total Charges	74'646	74'687	-41	-0%	72'850	
Revenus						
42 Taxes	318	84	234	279%	422	
43 Revenus divers	0	-	0	-	1	
44 Revenus financiers	663	792	-129	-16%	728	
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	1	-	1	-	-	
46 Revenus de transfert	339	250	89	36%	295	
49 Imputations internes	98	5'072	-4'973	-98%	4'966	f)
Total Revenus	1'421	6'198	-4'778	-77%	6'411	
29 Formation, autres						
Charges						
30 Charges de personnel	92	-	92	-	84	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	33	-	33	-	21	
36 Charges de transfert	1'283	2'095	-812	-39%	1'429	t)
39 Imputations internes	6	430	-423	-98%	425	
Total Charges	1'414	2'524	-1'110	-44%	1'959	
3 Culture, sport et loisirs, églises						
31 Héritage culturel						
Charges						
30 Charges de personnel	58'033	60'836	-2'803	-5%	58'326	a)
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	20'965	19'835	1'130	6%	22'348	u)
33 Amortissements du patrimoine administratif	5'960	5'648	311	6%	5'460	
34 Charges financières	0	-	0	-	1	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	100	-	100	-	469	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En milliers de francs		C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
36	Charges de transfert	3'917	3'988	-71	-2%	3'971	
39	Imputations internes	809	3'586	-2'777	-77%	2'713	f)
Total Charges		89'784	93'894	-4'110	-4%	93'288	
Revenus							
42	Taxes	2'276	1'979	297	15%	3'237	
43	Revenus divers	401	1	400	N/A	263	
44	Revenus financiers	81	438	-357	-81%	123	
45	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	650	282	368	131%	367	
46	Revenus de transfert	1'150	470	680	145%	1'229	v)
49	Imputations internes	157	322	-165	-51%	475	
Total Revenus		4'715	3'492	1'223	35%	5'694	
32 Culture, autres							
Charges							
30	Charges de personnel	72'152	71'640	512	1%	70'916	a)
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	16'626	16'315	311	2%	17'652	
33	Amortissements du patrimoine administratif	8'704	6'780	1'923	28%	7'643	w)
34	Charges financières	-26	-	-26	-	51	
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	-17	-	-17	-	510	
36	Charges de transfert	62'055	62'020	35	0%	62'067	
37	Subventions à redistribuer	2'727	2'500	227	9%	2'707	
39	Imputations internes	1'628	12'826	-11'198	-87%	12'090	f)
Total Charges		163'849	172'081	-8'233	-5%	173'637	
Revenus							
42	Taxes	1'749	1'752	-3	-0%	1'653	
43	Revenus divers	211	-	211	-	105	
44	Revenus financiers	1'342	1'380	-38	-3%	1'234	
45	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	221	207	14	7%	2	
46	Revenus de transfert	2'358	2'215	142	6%	2'666	
47	Subventions à redistribuer	2'727	2'500	227	9%	2'707	
49	Imputations internes	1'022	10'303	-9'281	-90%	10'366	f)
Total Revenus		9'630	18'357	-8'726	-48%	18'732	
33 Médias							
Charges							
36	Charges de transfert	3'163	3'179	-16	-1%	3'168	
39	Imputations internes	-	261	-261	-100%	260	
Total Charges		3'163	3'440	-277	-8%	3'428	
34 Sports et loisirs							
Charges							
30	Charges de personnel	49'776	50'575	-799	-2%	49'572	a)
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	19'100	17'643	1'457	8%	18'184	x)
33	Amortissements du patrimoine administratif	6'549	6'312	237	4%	6'953	
34	Charges financières	2	-	2	-	0	
36	Charges de transfert	21'641	23'182	-1'541	-7%	10'774	y)
37	Subventions à redistribuer	60	-	60	-	150	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6601

En milliers de francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
39 Imputations internes	812	13'444	-12'632	-94%	14'358	f)
Total Charges	97'941	111'157	-13'216	-12%	99'993	
Revenus						
42 Taxes	4'563	4'314	249	6%	4'764	
43 Revenus divers	182	325	-142	-44%	160	
44 Revenus financiers	884	1'003	-119	-12%	970	
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	-	45	-45	-100%	10	
47 Subventions à redistribuer	60	-	60	-	150	
49 Imputations internes	451	7'428	-6'977	-94%	8'766	f)
Total Revenus	6'140	13'114	-6'974	-53%	14'819	
4 Santé						
41 Hôpitaux, homes médicalisés						
Charges						
36 Charges de transfert	195	195	-	-	-	
39 Imputations internes	-	895	-895	-100%	895	f)
Total Charges	195	1'090	-895	-82%	895	
42 Soins ambulatoires						
Charges						
30 Charges de personnel	2'689	3'110	-421	-14%	2'475	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	629	377	252	67%	684	
33 Amortissements du patrimoine administratif	-	-	-	-	3	
36 Charges de transfert	17	17	-	-	12	
39 Imputations internes	2	2	1	39%	1	
Total Charges	3'337	3'505	-169	-5%	3'175	
Revenus						
42 Taxes	2'322	2'560	-238	-9%	2'361	
43 Revenus divers	19	-	19	-	10	
Total Revenus	2'341	2'560	-219	-9%	2'372	
49 Santé publique, non mentionné ailleurs						
Charges						
30 Charges de personnel	152	-	152	-	170	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	39	25	14	54%	32	
39 Imputations internes	36	36	-0	-1%	37	
Total Charges	228	62	166	268%	238	
5 Sécurité sociale						
52 Invalidité						
Charges						
36 Charges de transfert	216	216	-	-	216	
39 Imputations internes	-	131	-131	-100%	131	
Total Charges	216	347	-131	-38%	347	
53 Vieillesse et survivants						
Charges						
30 Charges de personnel	1'052	998	53	5%	976	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	696	483	214	44%	537	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En milliers de francs		C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
33	Amortissements du patrimoine administratif	101	115	-14	-12%	80	
36	Charges de transfert	1'852	3'128	-1'276	-41%	1'683	z)
39	Imputations internes	638	771	-133	-17%	806	
Total Charges		4'339	5'496	-1'157	-21%	4'082	
Revenus							
42	Taxes	69	94	-25	-27%	100	
44	Revenus financiers	10	17	-7	-40%	9	
45	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	651	650	1	0%	-	
Total Revenus		730	761	-31	-4%	109	
54 Famille et jeunesse							
Charges							
30	Charges de personnel	7'698	8'746	-1'048	-12%	8'594	a)
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	3'328	2'986	341	11%	3'309	
33	Amortissements du patrimoine administratif	2'266	2'500	-234	-9%	2'724	
34	Charges financières	-	-	-	-	0	
36	Charges de transfert	111'076	106'186	4'890	5%	113'878	aa)
39	Imputations internes	593	7'167	-6'575	-92%	6'738	f)
Total Charges		124'961	127'586	-2'626	-2%	135'244	
Revenus							
42	Taxes	192	19	172	889%	202	
43	Revenus divers	0	30	-30	-100%	-	
44	Revenus financiers	-	2	-2	-100%	0	
45	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	2	-	2	-	9	
46	Revenus de transfert	569	2'637	-2'068	-78%	1'904	ab)
49	Imputations internes	21	4'588	-4'567	-100%	4'583	f)
Total Revenus		785	7'277	-6'492	-89%	6'698	
55 Chômage							
Charges							
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	20	25	-4	-17%	13	
33	Amortissements du patrimoine administratif	2	2	-0	-2%	2	
36	Charges de transfert	641	641	-	-	609	
39	Imputations internes	-	98	-98	-100%	99	
Total Charges		663	766	-102	-13%	723	
56 Construction de logements sociaux							
Charges							
36	Charges de transfert	400	450	-50	-11%	417	
39	Imputations internes	-	4	-4	-100%	4	
Total Charges		400	454	-53	-12%	420	
57 Aide sociale et domaine de l'asile							
Charges							
30	Charges de personnel	14'741	14'740	2	0%	13'370	
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	3'416	3'559	-143	-4%	3'399	
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'418	1'449	-31	-2%	1'746	
34	Charges financières	-	-	-	-	0	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6603

En milliers de francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-	-	-	43	
36 Charges de transfert	24'327	22'338	1'989	9%	21'689	ac)
39 Imputations internes	1'616	2'990	-1'373	-46%	2'617	f)
Total Charges	45'519	45'075	444	1%	42'864	
Revenus						
42 Taxes	152	114	38	33%	295	
43 Revenus divers	42	-	42	-	0	
44 Revenus financiers	509	527	-18	-3%	461	
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	83	1'251	-1'168	-93%	408	ad)
46 Revenus de transfert	283	160	123	77%	137	
49 Imputations internes	78	813	-734	-90%	840	f)
Total Revenus	1'147	2'865	-1'718	-60%	2'141	
59 Domaine social, non mentionné ailleurs						
Charges						
30 Charges de personnel	336	342	-6	-2%	332	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	65	110	-44	-40%	31	
36 Charges de transfert	5'747	5'771	-24	-0%	5'816	
39 Imputations internes	0	652	-651	-100%	704	f)
Total Charges	6'149	6'874	-726	-11%	6'883	
6 Transports						
61 Circulation routière						
Charges						
30 Charges de personnel	37'571	36'334	1'237	3%	36'412	a)
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	22'740	19'268	3'471	18%	21'094	ae)
33 Amortissements du patrimoine administratif	21'113	20'710	403	2%	24'918	
36 Charges de transfert	1'218	1'687	-469	-28%	1'226	
39 Imputations internes	439	3'632	-3'192	-88%	682	f)
Total Charges	83'081	81'631	1'450	2%	84'332	
Revenus						
42 Taxes	435	128	307	240%	442	
43 Revenus divers	1'938	1'937	1	0%	1'214	
44 Revenus financiers	61	-	61	-	66	
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	6	-	6	-	33	
46 Revenus de transfert	22'393	23'900	-1'507	-6%	22'819	af)
49 Imputations internes	1	10	-9	-93%	0	
Total Revenus	24'835	25'975	-1'140	-4%	24'574	
62 Transports publics						
Charges						
36 Charges de transfert	1'197	624	572	92%	639	ag)
Total Charges	1'197	624	572	92%	639	
63 Transports, autres						
Charges						
36 Charges de transfert	360	373	-14	-4%	373	
Total Charges	360	373	-14	-4%	373	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

En milliers de francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
7 Protection environn. et aménag. territoire						
71 Approvisionnement en eau						
Charges						
30 Charges de personnel	867	857	10	1%	880	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'707	1'519	188	12%	1'600	
33 Amortissements du patrimoine administratif	19	1	18	N/A	13	
39 Imputations internes	5	15	-10	-67%	13	
Total Charges	2'598	2'391	206	9%	2'506	
Revenus						
42 Taxes	12	-	12	-	10	
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	-	10	-10	-100%	-	
Total Revenus	12	10	2	16%	10	
72 Traitement des eaux usées						
Charges						
30 Charges de personnel	2'095	2'308	-213	-9%	2'145	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'773	2'339	-566	-24%	2'219	ah)
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'214	1'926	288	15%	2'200	
39 Imputations internes	1	366	-365	-100%	1	
Total Charges	6'082	6'938	-856	-12%	6'564	
Revenus						
42 Taxes	59	60	-1	-2%	137	
43 Revenus divers	214	652	-439	-67%	244	
46 Revenus de transfert	4'630	5'000	-370	-7%	4'321	
Total Revenus	4'902	5'712	-810	-14%	4'702	
73 Gestion des déchets						
Charges						
30 Charges de personnel	14'280	15'438	-1'159	-8%	15'437	a)
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	15'978	17'759	-1'781	-10%	16'336	ai)
33 Amortissements du patrimoine administratif	688	754	-66	-9%	935	
36 Charges de transfert	68	70	-2	-3%	69	
39 Imputations internes	102	117	-15	-13%	70	
Total Charges	31'116	34'138	-3'022	-9%	32'848	
Revenus						
42 Taxes	1'117	1'270	-153	-12%	1'394	
49 Imputations internes	238	316	-78	-25%	314	
Total Revenus	1'355	1'586	-231	-15%	1'708	
75 Protection des espèces et du paysage						
Charges						
36 Charges de transfert	67	67	-	-	67	
39 Imputations internes	-	33	-33	-100%	40	
Total Charges	67	100	-33	-33%	107	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6605

En milliers de francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
76 Lutte contre la pollution environnement						
Charges						
36 Charges de transfert	572	574	-1	-0%	549	
39 Imputations internes	-	52	-52	-100%	41	
Total Charges	572	626	-53	-9%	590	
77 Protection de l'environnement, autres						
Charges						
30 Charges de personnel	6'891	7'223	-332	-5%	7'081	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'585	3'540	-955	-27%	3'708	aj)
33 Amortissements du patrimoine administratif	751	763	-11	-1%	1'062	
34 Charges financières	0	-	0	-	-	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	50	-	50	-	-	
39 Imputations internes	234	787	-554	-70%	232	f)
Total Charges	10'511	12'313	-1'802	-15%	12'082	
Revenus						
42 Taxes	3'913	4'598	-685	-15%	4'879	ak)
43 Revenus divers	5	-	5	-	5	
44 Revenus financiers	482	393	89	23%	513	
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	372	-	372	-	481	
49 Imputations internes	-	500	-500	-100%	-	f)
Total Revenus	4'771	5'490	-719	-13%	5'879	
79 Aménagement du territoire						
Charges						
30 Charges de personnel	3'968	3'983	-16	-0%	3'749	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	453	867	-414	-48%	2'406	
33 Amortissements du patrimoine administratif	2	4	-2	-44%	88	
36 Charges de transfert	83	54	29	54%	69	
39 Imputations internes	244	339	-96	-28%	292	
Total Charges	4'750	5'248	-498	-9%	6'605	
Revenus						
42 Taxes	55	28	27	96%	112	
43 Revenus divers	-	-	-	-	1'872	
Total Revenus	55	28	27	96%	1'984	
8 Économie publique						
84 Tourisme						
Charges						
39 Imputations internes	-	580	-580	-100%	-19	f)
Total Charges	-	580	-580	-100%	-19	
85 Industrie, artisanat et commerce						
Charges						
36 Charges de transfert	50	50	-	-	-	
39 Imputations internes	-	161	-161	-100%	149	
Total Charges	50	211	-161	-76%	149	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

En milliers de francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
9 Finances et impôts						
91 Impôts						
Charges						
30 Charges de personnel	2'585	2'644	-59	-2%	2'416	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'037	11'862	-9'826	-83%	22'215	al)
34 Charges financières	-	-	-	-	0	
36 Charges de transfert	23'656	22'335	1'321	6%	24'080	am)
39 Imputations internes	173	167	6	4%	175	
Total Charges	28'451	37'008	-8'558	-23%	48'887	
Revenus						
40 Revenus fiscaux	953'687	882'149	71'538	8%	941'660	an)
42 Taxes	62	38	24	64%	77	
43 Revenus divers	1'071	20	1'051	N/A	1'004	ao)
46 Revenus de transfert	2'605	2'605	-	-	2'605	
48 Revenus extraordinaires	-59'258	-	-59'258	-	-	ap)
Total Revenus	898'166	884'812	13'355	2%	945'347	
92 Conventions fiscales						
Charges						
36 Charges de transfert	35'128	34'373	755	2%	33'920	aq)
Total Charges	35'128	34'373	755	2%	33'920	
93 Péréquation financière et compens. charg.						
Revenus						
40 Revenus fiscaux	-	-	-	-	22'237	
46 Revenus de transfert	4'437	4'437	-	-	3'369	
Total Revenus	4'437	4'437	-	-	25'606	
95 Quotes-parts, autres						
Revenus						
46 Revenus de transfert	220	-	220	-	-	
Total Revenus	220	-	220	-	-	
96 Administration de la fortune et la dette						
Charges						
30 Charges de personnel	7'791	8'253	-462	-6%	7'865	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	647	749	-102	-14%	790	
33 Amortissements du patrimoine administratif	3	-	3	-	3	
34 Charges financières	71'437	64'227	7'210	11%	69'182	ar)
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	726	1'389	-662	-48%	730	as)
39 Imputations internes	6'247	16'789	-10'542	-63%	7'087	f)
Total Charges	86'852	91'407	-4'555	-5%	85'658	
Revenus						
42 Taxes	2'173	2'208	-34	-2%	2'169	
43 Revenus divers	2	15	-13	-87%	9	
44 Revenus financiers	117'104	101'242	15'863	16%	134'426	at)

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6607

En milliers de francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	-	511	-511	-100%	-	au)
49 Imputations internes	11'075	37'853	-26'778	-71%	18'871	f)
Total Revenus	130'355	141'828	-11'474	-8%	155'476	
97 Redistributions						
Revenus						
46 Revenus de transfert	749	-	749	-	770	av)
Total Revenus	749	-	749	-	770	

Structure des écarts à l'état brut (en kCHF)			
Dépassement charges	61'149	Manco revenus	-145'235
Disponible charges	-117'704	Suppléments	125'955
Total	-56'555	Total	-19'280

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6.11.3 Dépassement de charges à deux positions de domaine fonctionnel et deux positions de nature comptable

Chapitres	Dépassements kCHF	Domaine fonctionnel (DF)					
		02	14	21	31	32	
		Services généraux	Questions juridiques	Scolarité obligatoire	Héritage culturel	Culture	
30 Charges de personnel	16'155	4'300	9'790			512	
31 Charges de biens, services et exploitation	12'698		5'261		1'130	311	
33 Amortissements PA	5'257	985		852		1'923	
34 Charges financières	7'217						
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	6'062	5'911					
36 Charges de transfert	13'438	506		3'029			
37 Subventions à redistribuer	287					227	
39 Imputations internes	34						
	61'149	11'702	15'052	3'881	1'130	2'973	
Non monétaires	3'528		1'719	2'668			
Réévaluation PF	4'953						
Attributions aux fonds spéciaux	4'178	4'178					
Budget centralisé	4'300	4'300					
Crédit budgétaire supplémentaire	1'800						
Budgets s/autres rubriques (2F2N)	11'958	587	9'790				
Sous-total	30'717	9'065	11'509	2'668			
Dépassements de charges	30'432	2'637	3'542	1'213	1'130	2'973	
Total	61'149						

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6609

	34	42	54	57	61	62	91	92	96		
	Sports et loisirs	Soins ambulanciers	Famille et jeunesse	Aide sociale et domaine de l'asile	Circulation routière	Transports publics	Impôts	Conventions fiscales	Administration de la fortune et de la dette	Divers	Notes
					1'237					316	aw)
	1'457	204	283		3'471					581	ax)
					403					1'093	ay)
								7'210		7	az)
										150	ba)
			4'890	1'989		572	1'321	755		376	bb)
	60										bc)
										34	bd)
	1'517	204	5'173	1'989	5'112	572	1'321	755	7'210	2'558	
							- 859				
								4'953			
					1'800						
			1'081			500					
			1'081	1'800		500	- 859		4'953		
	1'517	204	4'092	189	5'112	72	2'180	755	2'257	2'558	

6.11.4 Commentaires sur les écarts

- a) Se référer au compétent DRH (Section « Comptes détaillés » - 7.3 Services compétents).
- b) Au moment de l'élaboration budgétaire, certaines charges compétentes C-DSIC ne peuvent être ventilées, car les services ne sont pas en mesure de définir leurs besoins pour l'année à venir. En revanche, aux comptes 2019, le réalisé est ventilé dans chaque service et impacte ainsi différentes fonctionnelles, kCHF 4'756.
- D'autres charges viennent compléter l'écart pour un montant de kCHF -443.
- c) Les dépenses liées aux investissements en termes de système d'information et de communication ont été entièrement amorties sur 2019 (2ème PSIC, etc.) pour un montant de kCHF +985.
- d) Le chapitre dédié aux attributions aux fonds et financements spéciaux affiche une variation, en comparaison avec le budget, de kCHF +5'911. Sont concernés, la réévaluation annuelle des placements groupés et des titres kCHF +4'178 (kCHF 3'964 correspond à la revalorisation du placement groupés pour les fonds et kCHF 214 à la revalorisation du placement groupés du fonds La Flamme) qui ne font pas l'objet d'une budgétisation.
- La réévaluation de l'engagement lié aux rentes du Conseil administratif a donné lieu à une dotation au fonds pour kCHF 1'810. Les variations actuarielles concernant les membres actifs pour kCHF 342 et les pensionnés kCHF 207.
- D'autres variations viennent compléter l'écart kCHF +698.
- e) La cotisation versée à l'association de communes genevoises, kCHF +587, est désormais comptabilisée sur ce présent chapitre conformément à MCH2. Le budget est inscrit au chapitre 31 « Biens, services et marchandises et autres charges d'exploitation ».
- D'autres charges viennent compléter l'écart pour un montant de kCHF -81.
- f) Suite à la réévaluation du patrimoine financier avec le passage à MCH2, la clé de répartition des intérêts répartis n'est plus appropriée et ne fait plus l'objet d'une comptabilisation aux comptes.
- La méthode de comptabilisation des subventions non monétaires (gratuités) a changé. Désormais, les subventions non monétaires ne sont plus comptabilisées aux comptes mais font parties des annexes.
- La publication détaillée des gratuités par département reste en vigueur et se trouve dans la partie des comptes détaillés.
- g) L'écart d'un montant de kCHF -4'394 résulte des différentes assurances pertes de gain (LAA, APG, Lmat) dont le budget est centralisé. Aux comptes 2019, les indemnités pertes de gains sont ventilées dans les services.
- h) L'écart relevé sur ce présent chapitre concerne principalement la dissolution, relative à l'allocation complémentaire pour enfants dont le grief formulé à l'encontre de la Ville de Genève n'a pas abouti juridiquement. Le montant de la dissolution est de kCHF +10'562.
- Des prestations du personnel facturées aux investissements (PA/PF) ont été supérieures aux prévisions pour un montant de kCHF +1384.
- D'autres revenus viennent compléter l'écart pour un montant de kCHF +672.
- i) Une hausse des revenus des droits de superficie est enregistrée pour kCHF +5'431 auprès de la Gérance immobilière (GIM).
- D'autres revenus viennent compléter l'écart pour un montant de kCHF +982.
- j) Reclassification du domaine fonctionnel de la Taxe CO2 conformément à MCH2 (DF 02 « Services généraux » à DF 97 « Redistributions »).

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6611

- k) A la suite de la convention signée avec la République et Canton de Genève, les provisions relatives aux recouvrements des revenus générés dans le cadre du contrôle de stationnement ont été dissoutes pour un montant de kCHF -37'118. Les pertes relatives sur ces montants à recevoir ont également été enregistrées à hauteur de kCHF +27'886. Pour davantage de détails, se référer à l'annexe du Bilan (Section « Comptes annuels » - 6.6.2 Note au Bilan – 1010 Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers).

Les frais facturés par la Fondation des parkings, dans le cadre du mandat pour le contrôle de stationnement sont plus élevés que la prévision budgétaire y relative pour un montant de kCHF +2'718. Ces frais sont à mettre en regard des revenus générés.

D'autres charges viennent compléter l'écart pour un montant de kCHF -917.

- l) Un budget de kCHF 15'000 concernant la contribution de la part de la Ville de Genève aux frais de police était prévue. La charge effective était moindre, soit kCHF 13'200, ce qui génère une variation de kCHF -1'800. Cette diminution est compensée par une variation équivalente dans les revenus au groupe « Dédommagements à des collectivités publiques » relative à la contribution de la part de la République et Canton de Genève aux artères et frais de routes.

D'autres variations viennent compléter cet écart pour kCHF -290.

- m) L'augmentation concerne les revenus des amendes d'ordres qui s'avèrent plus élevés que les projections budgétaires, soit kCHF +5'113.

D'autres revenus sont constatés pour kCHF +321.

- n) Le budget des revenus liés aux horodateurs est enregistré au Service de la Police municipale (SPM) alors que le réel est comptabilisé au Service de l'espace public (SEP).
En 2020, le budget a été transféré au Service de l'espace public.

- o) Les honoraires relatifs à la gestion des systèmes d'encaissements des taxes de stationnement (horodateurs, smartphones) génèrent un dépassement de kCHF +2'472.

Les recettes relatives à la gestion des encaissements, pour l'exercice 2019, ont été intégralement provisionnées kCHF +9'906.

Dans le cadre d'un accord avec le Canton, les provisions relatives aux recouvrements des revenus générés par les horodateurs (2015 à 2018) ont été dissoutes aux comptes 2019, soit kCHF -30'900.

Des pertes relatives sur ces montants à recevoir ont également été enregistrées pour kCHF +22'713. Pour davantage de détails, se référer à l'annexe du Bilan (Section « Comptes annuels » - 6.6.2 Note au Bilan – 1010 Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers).

D'autres charges supplémentaires pour CHF +1'070 viennent compléter l'écart.

- p) L'augmentation correspond, principalement, à la comptabilisation des revenus liés aux horodateurs kCHF +9'906 dont le budget se trouve sur le DF 11 « Sécurité publique » pour kCHF 8'500.
Les redevances d'utilisation du domaine public payées par les SIG sont inférieures de kCHF -2'865 par rapport aux prévisions.

La redevance d'affichage enregistre des revenus inférieurs au budget pour un montant de kCHF -1'442.

D'autres revenus viennent compléter l'écart pour un montant de kCHF +362.

- q) L'amortissement est relatif à l'acquisition des véhicules lourds et légers du Service incendie et secours (SIS). Les dépenses prévues au budget 2019 se sont révélées inférieures.

- r) Le surplus d'amortissement concerne l'École des Pâquis-Centre dont les dépenses n'ont pas été prévues lors de l'élaboration du budgétaire 2019.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

- s) La réévaluation de la provision destinée à la recapitalisation de la Caisse de prévoyance de l'État de Genève (CPEG) concernant le personnel du GIAP s'élève à kCHF +2'868, ce montant ne fait pas l'objet d'une dotation budgétaire pour 2019.
- D'autres charges viennent compléter l'écart pour un montant de kCHF +361.
- t) Le nombre de demandes éligibles pour une allocation par le Fonds d'apprentissage est inférieur au budget alloué (kCHF 1'500), l'économie s'élève à kCHF -857.
- D'autres charges viennent compléter l'écart pour un montant de kCHF +45.
- u) L'écart est induit, principalement, par les charges d'entretiens du compétent de la Direction du patrimoine bâti (C-DPBA) pour kCHF +917.
- D'autres charges viennent compléter l'écart pour un montant de kCHF +213.
- v) Divers revenus supplémentaires pour un montant de kCHF +772, proviennent de financements dédiés aux acquisitions pour l'enrichissement des collections et des projets scientifiques culturels.
- D'autres revenus viennent compléter l'écart pour un montant de kCHF -92.
- w) Au budget 2019, les amortissements du Grand Théâtre (GTG) n'ont pas été prévus générant ainsi un dépassement de kCHF +1'923.
- x) Les entretiens des installations sportives ont été supérieurs aux prévisions induisant un dépassement de kCHF +1'000.
- D'autres charges viennent compléter l'écart pour un montant de kCHF +463.
- y) Une distinction du domaine fonctionnel pour la subvention en faveur de la FASE a été effectuée pour répondre aux exigences MCH2. La part concernant les salaires de BAB-VIA est transférée sur le domaine fonctionnel 54 « Famille et jeunesse », ce qui explique une économie de kCHF -1'081.
- D'autres charges viennent compléter l'écart pour montant de kCHF -460.
- z) Courant 2019, les projets destinés aux aînés ont été réalisés comme prévu, avec une économie budgétaire de kCHF -1'276.
- aa) Une distinction du domaine fonctionnel pour la subvention en faveur de la FASE a été effectuée pour répondre aux exigences MCH2. La part concernant les salaires de BAB-VIA est transférée sur le domaine fonctionnel 54 « Famille et jeunesse » induisant un dépassement kCHF +1'081, le budget se trouve sur le domaine fonctionnel 34 « Sports et loisirs ».
- Le service de la petite enfance (SDPE) accuse une hausse des subventions octroyées pour kCHF +4'475 liées, principalement, à l'augmentation des charges sociales du personnel.
- D'autres charges viennent compléter l'écart pour un montant de kCHF -666.
- ab) Les subventions collectées (OFAS et Fonds intercommunal) sont variables en fonction du nombre de places mises en exploitation dans les crèches. Pour les comptes 2019, elles sont inférieures aux montants initialement prévus pour un montant de kCHF -2'068.
- ac) L'aide sociale et le domaine de l'asile bénéficie d'un financement en faveur de l'hébergement d'urgence (PRD 224 « Les sans-abris à l'abri ») par le biais du crédit budgétaire supplémentaire de kCHF +1'800 voté le 15 mai 2019 par le Conseil municipal.
- D'autres charges viennent compléter l'écart pour un montant de kCHF +189.
- ad) Lors de l'élaboration budgétaire, des prélèvements avaient été planifiés sur certains fonds. Toutefois, ces derniers n'ont finalement pas été sollicités courant 2019. Le montant de l'écart s'élève à kCHF -1'168.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6613

- ae) L'activité accrue pour l'entretien des routes et des chaussées a bénéficié de prestations externes pour la réalisation des projets, kCHF +3'685.

D'autres charges viennent compléter l'écart pour un montant de kCHF -214.

- af) Un budget de kCHF 15'000 concernant la contribution de la part du Canton aux artères et frais de routes prévue par l'art. 20 LRoutes était budgété. Le revenu effectif était moindre, soit kCHF 13'200, ce qui génère une variation défavorable de kCHF -1'800. Cette diminution est compensée par une variation équivalente dans les charges « Dédommagements à des collectivités publiques » relative aux frais de police sur le domaine fonctionnel 11 « Sécurité publique ».

D'autres revenus viennent compléter l'écart kCHF +294.

- ag) Ce dépassement, kCHF +500, concerne la subvention TPG en faveur des jeunes. Le budget se trouve sur le domaine fonctionnel 54 « famille et jeunesse » du Département de la Cohésion Sociale et de la Solidarité (DCSS).

D'autres charges viennent compléter l'écart pour un montant de kCHF +72.

- ah) Les activités liées aux entretiens des canalisations se sont révélées moins importantes en comparaison avec les prévisions budgétaires 2019, kCHF -566.

- ai) Cette baisse de charges s'explique, principalement, par la diminution des frais liés à la destruction des résidus (Cheneviers et Châtillon) pour kCHF -1'031.
Seul, le département de l'environnement urbain et sécurité, plus particulièrement, le service de la voirie est habilité à utiliser le DF 73 dans le cadre de la destruction des résidus aux Cheneviers. Lors du bouclage 2018, les corrections ont été apportées aux services ne rentrant pas dans cette catégorie. Toutefois, cette correction n'a pu être répercutée au budget 2019 ce dernier étant déjà voté à ce moment précis, ce qui génère une variation de kCHF -586.

D'autres diminutions de charges viennent compléter l'écart kCHF -164.

- aj) Le changement de méthode de comptabilisation des prestations des pompes funèbres assurées gratuitement aux personnes domiciliées sur le territoire de la Ville génère un ajustement des charges à la baisse de kCHF -955. Désormais, seules sont comptabilisées les charges liées à l'achat de fournitures funéraires (cercueils et urnes).

- ak) Le changement de méthode de comptabilisation des prestations des pompes funèbres assurées gratuitement aux personnes domiciliées sur le territoire de la Ville, génère une diminution de kCHF -685. Ces dernières sont compensées par une économie de charges au chapitre 31 et domaine fonctionnel 77 « Protection de l'environnement, autres ».

- al) La reprise de provision pour la baisse du reliquat fiscal (centimes additionnels) se chiffre à kCHF -12'267. Les pertes effectives de kCHF 8'845 s'avèrent moins élevées que les prévisions (budget kCHF 9'700), soit kCHF -855 d'économie.

L'application de la nouvelle méthode de comptabilisation de la provision pour créances douteuses de la TPC a donné lieu à une comptabilisation d'une variation globale de kCHF +3'631. Elle est due à une diminution de kCHF -2'219 sur la provision pour débiteurs douteux et une augmentation due à la nouvelle provision de kCHF +5'850 calculée sur les taxations facturées entre le 1er janvier 2020 et le 29 février 2020 d'un montant de kCHF 19'500.

D'autres variations viennent compléter l'écart kCHF -335.

- am) Les frais de perception ont augmenté de kCHF +2'180 liés à la hausse des recettes fiscales. Dans le même temps, une diminution de provision pour frais de perception a été comptabilisée pour kCHF -859 compte tenu de la baisse du montant du reliquat fiscal à la date de clôture.

- an) En comparaison avec le budget 2019, les impôts des personnes physiques affichent une amélioration de kCHF +56'567, les personnes morales de kCHF +10'109, fonds de péréquation personnes morales kCHF +815, la Taxe professionnelle de kCHF +3'998 et les impôts sur les chiens de kCHF +48.
Pour davantage de précisions se référer au chapitre dédié aux revenus fiscaux.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

- ao) L'exercice 2019, comptabilise kCHF +1'055 d'encaissement de créances amorties non budgétisées.
- ap) Le changement de principe de comptabilisation de l'impôt à la source en conformité avec les normes MCH2 engendre la comptabilisation des remboursements de l'impôt à la source des années antérieures à 2019 (kCHF 36'802) ainsi que l'estimation provisionnée du solde des éventuels remboursements encore à effectuer (kCHF 22'457) en revenus négatifs extraordinaires, soit un montant total de kCHF 59'259.
- aq) Hausse de la rétrocession aux communes frontalières (voir le chapitre lié à l'évolution sur la fiscalité).
- ar) Depuis le passage au nouveau modèle comptable (MCH2), les immobilisations corporelles du PF sont réévaluées périodiquement. Ces réévaluations ne sont pas portées au budget. Aux comptes 2019, le résultat est ainsi péjoré par un montant kCHF +4'953 correspondant aux moins-values, à mettre en regard des plus-values enregistrées pour kCHF 8'083.
On observe, une augmentation des activités liées aux entretiens des bâtiments du patrimoine financier, sous la compétence de la DPBA, avec pour effet un dépassement de kCHF +1'314.
La Gérance immobilière, quant à elle, enregistre une hausse de l'impôt immobilier complémentaire à hauteur de kCHF +945.
- as) Le résultat net des immeubles est comptabilisé lors des opérations de bouclage en fin d'exercice et se chiffre à kCHF 726.
Le résultat des immeubles, pour l'exercice 2019, se décompose comme suit :
- Revenus kCHF 1'370
 - Charges kCHF 644
- Au budget 2019, les charges des immeubles ont fait l'objet de prélèvements de kCHF +511 (rubrique comptable 45) et les revenus une attribution aux fonds de kCHF 1'387 (rubrique comptable 35).
- at) Les ventes d'actions appartenant aux fonds de tiers classifiés en fonds propres lors du passage à MCH2 ainsi que les plus-values sur les placements groupés ont généré des revenus de kCHF +1'045.
- Depuis le passage au nouveau modèle comptable (MCH2), les immobilisations corporelles du PF sont réévaluées périodiquement. Ces réévaluations ne sont pas portées au budget. Aux comptes 2019, une plus-value de kCHF +8'083 améliore ainsi le résultat.
Les immobilisations corporelles réévaluées pour l'année sous revue sont détaillées dans l'annexe sous la rubrique « Notes relatives au bilan : 108 - Immobilisations corporelles PF ».
- Les actions de la BCGE (kCHF +1'500) et du placement groupé des fonds spéciaux (kCHF +4'200) bénéficient d'une réévaluation à la valeur de marché favorable. Compte tenu de la volatilité des marchés ces variations ne sont pas budgétisées.
- Les revenus financiers des entreprises publiques enregistrent, également, une hausse de kCHF +1'300 pour Naxoo (kCHF +800) et la BCGE (kCHF +500).
- D'autres revenus viennent compléter l'écart pour un montant de kCHF -265.
- au) Le résultat net des immeubles est comptabilisé lors des opérations de bouclage en fin d'exercice et se chiffre à kCHF 726.
Le résultat des immeubles, pour l'exercice 2019, se décompose comme suit :
- Revenus kCHF 1'370
 - Charges kCHF 644
- Au budget 2019, les charges des immeubles ont fait l'objet de prélèvements de kCHF +511 (rubrique comptable 45) et les revenus une attribution aux fonds de kCHF 1'387 (rubrique comptable 35).
- av) Reclassification du domaine fonctionnel de la Taxe CO2 conformément à MCH2 (DF 02 « Services généraux à DF 97 « Redistributions »).

Commentaires sur les dépassements de charges des crédits budgétaires de fonctionnement

- aw) 02 «Service généraux» : Budgétisation centralisée de la réduction des postes vacants à la DRH.
- 14 « Questions juridiques » : Imputation des salaires du SEP (Service espace public) sur DF 14 alors que le budget se trouve sur DF 11.
- 32 « Culture » : Salaires des auxiliaires.
- 61 «Circulation routière» : VVP – salaires des auxiliaires, indemnités de nuisance et service supplémentaire.
- ax) 14 « Questions juridiques » : Les honoraires relatifs à la gestion des systèmes d'encaissements des taxes de stationnement (horodateurs, smartphones) génèrent un dépassement de kCHF +2'472
- Dans le cadre d'un accord avec le Canton, les provisions relatives aux recouvrements des revenus générés par les horodateurs (2015 à 2018) ont été dissoutes aux comptes 2019, soit kCHF -30'900. Des pertes relatives sur ces montants à recevoir ont également été enregistrées pour kCHF +22'713. Les recettes relatives à l'exercice 2019, kCHF +9'906, ont été intégralement provisionnées.
- D'autres charges viennent compléter l'écart pour un montant de kCHF +1'070.
- 31 « Héritage culturel » : L'écart est induit, principalement, par des charges d'entretien du compétent de la Direction du patrimoine bâti (C-DPBA) pour kCHF +917.
- D'autres charges viennent compléter l'écart pour un montant de kCHF +213.
- 32 « Culture » : Financements des acquisitions (livres, revues, etc.) pour l'enrichissement des collections.
- 34 « Sports et loisirs » : Les entretiens des installations sportives ont été supérieurs aux prévisions induisant un dépassement de kCHF +1'000.
- D'autres charges constatées au SEVE (Service des espaces verts) viennent compléter l'écart pour un montant de kCHF +458.
- 42 « Soins ambulanciers » : Pertes s/débiteurs.
- 54 « Famille et jeunesse » : Travaux d'entretien (C-DPBA) des bâtiments, propriétés de la Ville de Genève, occupés par des SAPE.
- 61 «Circulation routière» : L'activité accrue pour l'entretien des routes et des chaussées a bénéficié de prestations externes pour la réalisation des projets, kCHF +3'685.
- D'autres économies viennent réduire l'écart pour un montant de kCHF -214.
- ay) 02 «Service généraux» : Le crédit étant ouvert depuis une durée supérieure à la durée initiale d'amortissement, les dépenses liées aux investissements des systèmes d'information et de communication ont été entièrement amorties sur 2019 (2ème PSIC, etc.) pour un montant de kCHF +985.
- 21 «Scolarité obligatoire» : Le surplus d'amortissement concerne l'Ecole des Pâquis-Centre dont les dépenses n'ont pas été prévues lors de l'élaboration du budget 2019.
- 32 « Culture » : Au budget 2019, les amortissements du Grand Théâtre (GTG) n'ont pas été prévus générant ainsi un dépassement de kCHF +1'923.
- 61 «Circulation routière» : Les amortissements concernent les différents travaux menés par l'AGCM (aménagement de la plaine de Plainpalais, travaux d'assainissement du bruit routier OPB, pistes et bandes cyclables, etc.) kCHF +403.
- az) 96 «Administration de la fortune et de la dette» : Depuis le passage au nouveau modèle comptable (MCH2), les immobilisations corporelles du PF sont réévaluées périodiquement. Ces réévaluations ne sont pas portées au budget. Aux comptes 2019, le résultat est ainsi péjoré par un montant kCHF +4'953 correspondant aux moins-values.
- On observe, une augmentation des activités liées aux entretiens des bâtiments du patrimoine financier, sous la compétence de la DPBA qui a pour effet un dépassement de kCHF +1'314.
- La Gérance immobilière, quant à elle, enregistre une hausse de l'impôt immobilier complémentaire à hauteur de kCHF +945.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

- ba) 02 «Service généraux» : Le chapitre dédié aux attributions aux fonds et financements spéciaux affiche une augmentation, en comparaison avec le budget, de kCHF 5'911. Cela concerne, principalement, la réévaluation annuelle des placements groupés et des titres kCHF +4'178 (kCHF 3'964 correspond à la revalorisation des placements groupés pour les fonds et kCHF 214 à la revalorisation du placement groupé du fonds La Flamme) qui ne fait pas l'objet d'une budgétisation.

La réévaluation de l'engagement lié aux rentes du Conseil administratif a donné lieu à une dotation au fonds pour kCHF 1'810. Les variations actuarielles concernant les membres actifs s'élèvent à kCHF 342 et à kCHF 207 pour les membres pensionnés. En comparaison avec le budget, la variation de kCHF +1'035 est compensée par une économie de kCHF 819 dans le chapitre 30 «Charges de personnel» et de kCHF 403 dans le chapitre 45 «Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux».

D'autres variations viennent compléter l'écart kCHF +698.

- bb) 02 «Service généraux» : La cotisation versée à l'association des communes genevoises, kCHF +587, est désormais comptabilisée sur ce présent chapitre conformément à MCH2. Le budget est inscrit au chapitre 31 «Biens, services et marchandises et autres charges d'exploitation».

D'autres charges viennent compléter l'écart pour un montant de kCHF -81.

21 «Scolarité obligatoire» : La réévaluation de la provision destinée à la recapitalisation de la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG) concernant le personnel du GIAP s'élève à kCHF +2'668, ce montant ne fait pas l'objet d'une comptabilisation budgétaire pour 2019.

D'autres charges viennent compléter l'écart pour un montant de kCHF +361.

54 « Famille et jeunesse » : Une distinction du domaine fonctionnel pour la subvention en faveur de la FASE a été effectuée pour répondre aux exigences MCH2. La part concernant les salaires de BAB-VIA est transférée sur le domaine fonctionnel « 54 Famille et jeunesse » induisant un dépassement kCHF +1'081, le budget se trouve sur le domaine fonctionnel « 34 Sports et loisirs ».

Le service de la petite enfance (SDPE) accuse une hausse des subventions octroyées pour kCHF +4'475 liés, principalement, à l'augmentation des charges sociales du personnel.

D'autres charges viennent compléter l'écart pour un montant de kCHF -666.

57 « Aide sociale et domaine de l'asile » : L'aide sociale et le domaine de l'asile bénéficient d'un financement en faveur de l'hébergement d'urgence (PRD 224 « Les sans-abris à l'abri ») par le biais du crédit budgétaire supplémentaire de kCHF +1'800 voté le 15 mai 2019 par le Conseil municipal.

D'autres charges viennent compléter l'écart pour un montant de kCHF +189.

62 « Transports publics » : Ce dépassement, kCHF +500, concerne la subvention TPG en faveur des jeunes. Le budget se trouve sur le domaine fonctionnel 54 « famille et jeunesse » du Département de la Cohésion Sociale et de la Solidarité (DCSS).

D'autres charges viennent compléter l'écart pour un montant de kCHF +72.

91 « Impôts » : Les frais de perception ont augmenté de kCHF +2'180 liés à la hausse des recettes fiscales. Dans le même temps, une diminution de provision pour frais de perception a été comptabilisée pour kCHF -859 compte tenu de la baisse du montant du reliquat fiscal à la date de clôture.

92 « Conventions fiscales » : Hausse de la rétrocession aux communes frontalières kCHF +755.

- bc) 32 « Culture » : Manifestations culturelles financées par le fonds Intercommunal (FI)

34 « Sports et loisirs » : Manifestation sportive financée par le fonds Intercommunal (FI)

- bd) Imputations internes : la contrepartie de ce dépassement se retrouve dans le chapitre 49 Imputations internes (revenus). Les écritures d'imputations internes sont équilibrées charges/revenus par construction.



Comptes détaillés

Sommaire

7.1	Résumés par département	238
7.2	Analyse par chapitre	242
7.2.1	Charges de personnel (chapitre 30)	242
7.2.2	Biens, services et autres charges d'exploitation (chapitre 31)	242
7.2.3	Amortissements du patrimoine administratif (chapitre 33)	244
7.2.4	Charges financières (chapitre 34)	245
7.2.5	Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux (chapitres 35 et 45)	245
7.2.6	Charges de transfert (chapitre 36)	246
7.2.7	Subventions redistribuées (chapitre 37)	247
7.2.8	Imputations internes (chapitre 39)	247
7.2.9	Revenus fiscaux (chapitre 40)	249
7.2.10	Taxes (chapitre 42)	251
7.2.11	Revenus divers (chapitre 43)	251
7.2.12	Revenus financiers (chapitre 44)	252
7.2.13	Revenus de transfert (chapitre 46)	253
7.2.14	Subventions à redistribuer (chapitre 47)	254
7.2.15	Revenus extraordinaires (chapitre 48)	254
7.2.16	Imputations internes (chapitre 49)	254
7.3	Services compétents	257
7.3.1	Assurances	257
7.3.2	Centrale municipale d'achat et d'impression	258
7.3.3	Logistique et manifestations	258
7.3.4	Direction du patrimoine bâti	259
7.3.5	Direction des systèmes d'information et de communication	260
7.3.6	Gérance immobilière municipale	261
7.3.7	Énergie	262
7.3.8	Ressources humaines	263

7.4	Départements	269
7.4.1	Finances et logement	269
7.4.2	Constructions et aménagement	289
7.4.3	Culture et sport	301
7.4.4	Environnement urbain et sécurité	347
7.4.5	Cohésion sociale et sécurité	363
7.4.6	Secrétariat général	393
7.5	Délégations du Conseil administratif	407
7.5.1	Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS)	407
7.5.2	Délégation à l'aménagement du territoire	416
7.5.3	Délégation à l'innovation sociétale (DGIN)	418
7.5.4	Délégation pour la stratégie numérique	420
7.5.5	Délégation en charge de la gouvernance, des risques et des audits	422

7 Comptes détaillés

7.1 Résumés par département

RÉSUMÉ DES CHARGES ET REVENUS PAR DÉPARTEMENT

		Finances et logement	Constructions et aménagement	Culture et sport	Environnement urbain et sécurité	Cohésion sociale et solidarité	Secrétariat général	Total
En milliers de francs	Notes							
Charges								
30 Charges de personnel	7.2.1	54'849	37'603	155'881	166'252	53'665	16'877	485'126
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	7.2.2	14'509	24'807	49'496	52'424	28'036	5'387	174'660
33 Amortissements du patrimoine administratif	7.2.3	7'867	23'360	18'285	8'296	22'237	282	80'329
34 Charges financières	7.2.4	71'382	8	-16	22	23	0	71'419
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	7.2.5	8'035	-	133	-	50	-	8'218
36 Charges de transfert	7.2.6	69'841	3'496	74'844	682	171'731	14'895	335'488
37 Subventions à redistribuer	7.2.7	-	-	2'787	-	-	40	2'828
39 Imputations internes	7.2.8	9'990	1'498	2'776	3'118	4'139	1'183	22'705
Total Charges		236'473	90'772	304'186	230'795	279'882	38'665	1'180'772
Revenus								
40 Revenus fiscaux	7.2.9	953'687	-	-	-	-	-	953'687
42 Taxes	7.2.10	3'228	1'833	7'777	30'426	6'410	1'293	50'967
43 Revenus divers	7.2.11	12'391	7'081	699	181	6	39	20'396
44 Revenus financiers	7.2.12	126'682	966	2'326	33'558	1'665	3	165'180
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	7.2.5	1'726	6	926	67	1'109	-	3'835
46 Revenus de transfert	7.2.13	7'769	14'861	3'457	17'411	1'191	13'200	57'889
47 Subventions à redistribuer	7.2.14	-	-	2'787	-	-	40	2'828
48 Revenus extraordinaires	7.2.15	-59'258	-	-	-	-	-	-59'258
49 Imputations internes	7.2.16	18'258	1'301	336	2'612	198	-	22'705
Total Revenus		1'064'461	26'048	18'308	84'255	10'580	14'575	1'218'227
Total		827'988	-64'724	-285'877	-146'540	-269'302	-24'090	37'455

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6621

RÉSUMÉ DES SUBVENTIONS MONÉTAIRES ET NON MONÉTAIRES (GRATUITÉS) PAR DÉPARTEMENT

En milliers de francs		C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018
Subventions monétaires						
1	Finances et logement	9'892	10'779	-887	-8.2%	9'750
2	Constructions et aménagement	1'682	1'178	504	42.8%	1'138
3	Culture et sport	73'011	72'809	203	0.3%	72'920
4	Environnement urbain et sécurité	149	158	-9	-5.7%	148
5	Cohésion sociale et solidarité	152'015	147'528	4'488	3.0%	141'842
SG	Secrétariat général	1'159	1'146	14	1.2%	1'119
Total subventions monétaires		237'909	233'598	4'312	1.8%	226'917
Gratuités						
1	Finances et logement	4'536	4'183	353	8.4%	3'768
2	Constructions et aménagement	31	52	-22	-41.4%	41
3	Culture et sport	18'776	18'185	591	3.3%	19'693
4	Environnement urbain et sécurité	6'069	6'357	-288	-4.5%	10'356
5	Cohésion sociale et solidarité	15'551	14'118	1'433	10.2%	14'198
SG	Secrétariat général	724	701	24	3.4%	701
Total gratuités		45'686	43'595	2'092	4.8%	48'757
Total		283'596	277'192	6'403	2.3%	275'673

PERSONNEL OCCUPÉ PAR L'ADMINISTRATION MUNICIPALE AU 31 DÉCEMBRE 2019

		Fixes / équivalent temps plein				
	Départements	Postes occupés	Postes vacants	Total postes	B 2019	Écart postes
1	Finances et logement	357.6	13.4	371.0	372.4	-1.4
2	Constructions et aménagement	228.2	13.6	241.8	239.0	2.8
3	Culture et sport	1'019.5	50.1	1'069.6	1'065.3	4.3
4	Environnement urbain et sécurité	1'204.0	22.0	1'226.0	1'242.2	-16.2
5	Cohésion sociale et solidarité	358.9	23.4	382.3	381.7	0.6
SG	Secrétariat général	74.2	6.4	80.6	80.8	-0.2
Total		3'242.4	128.9	3'371.3	3'381.4	-10.1

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

RÉMUNÉRATIONS ET FRAIS PROFESSIONNELS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Durant l'année 2019, chaque membre du conseil administratif a perçu les rémunérations suivantes:

En francs	M. Kanaan		Mme Salerno		Mme Alder		M. Pagani		M. Barazzone		Total		
Nature des frais	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	Variation
Traitement de base	252'864	250'703	252'864	250'703	252'864	250'703	252'864	250'703	252'864	250'703	1'264'320	1'253'514	10'806
Allocation complémentaire	-	6'268	-	6'268	-	6'268	-	6'268	-	6'268	-	31'338	-31'338
Indemnité fixe de Mairie	2'708 ¹	3'792 ²	3'792 ³	-	-	-	-	2'708 ⁴	-	-	6'500	6'500	-
Indemnité de représentation	-	12'000	-	12'000	-	12'000	-	12'000	-	12'000	-	60'000	-60'000
Total	255'572	272'762	256'656	268'970	252'864	268'970	252'864	271'679	252'864	268'970	1'270'820	1'351'352	-80'532

1) Pour la période de janvier à mai 2018

2) Pour la période de juin à décembre 2018

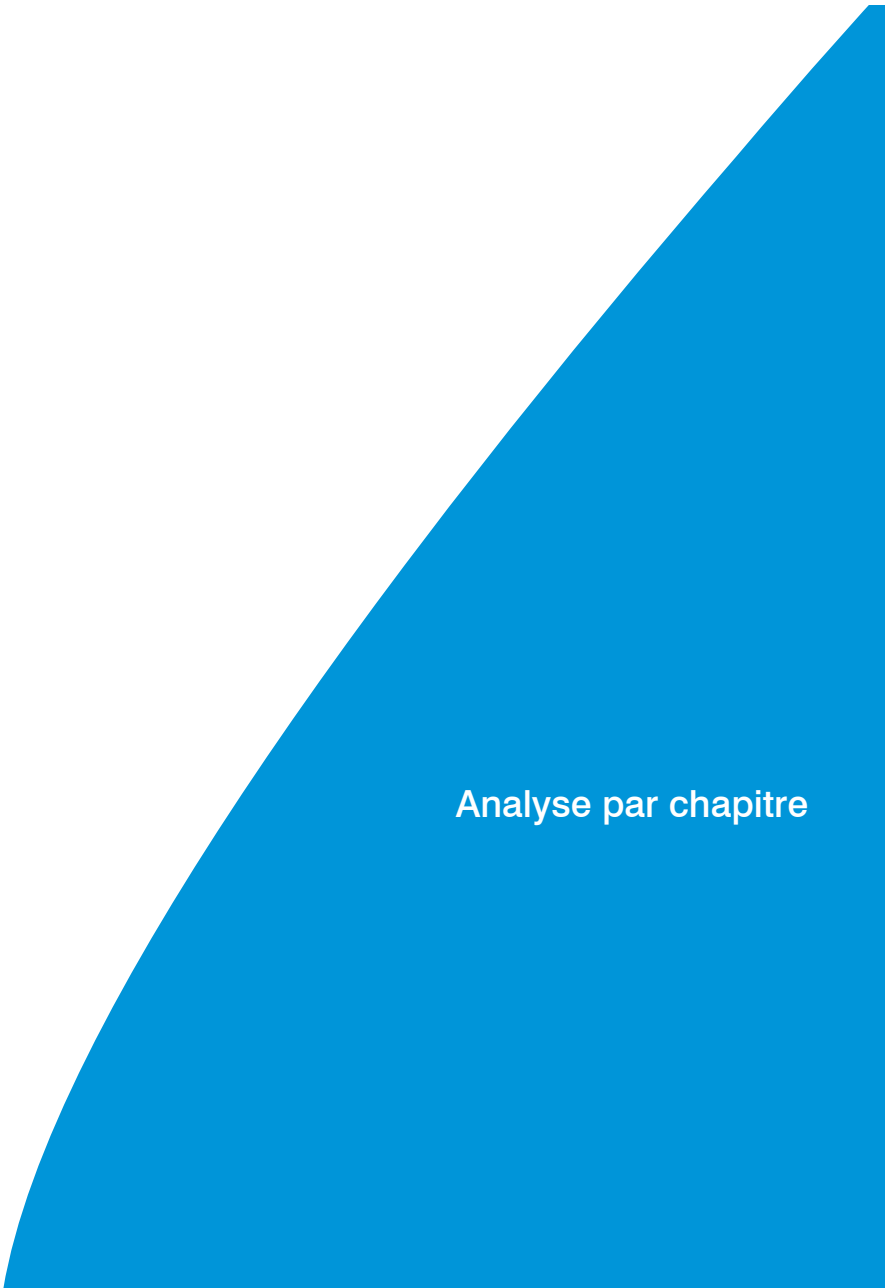
3) Pour la période de janvier à mai 2019

4) Pour la période de juin à décembre 2019

Les allocations complémentaires et les indemnités de représentation ont été supprimées conformément au règlement LC 21 123.1 relatif aux frais professionnels des conseiller-ère-s administratif-ive-s. Ce dernier a été validé par le Conseil administratif de la Ville de Genève avec une entrée en vigueur le 1er novembre 2018.

De plus, les montants ci-dessous indiquent les remboursements effectués par la Ville de Genève au titre des frais professionnels. Ces montants sont extraits des données analytiques du système comptable SAP, pour chaque membre du Conseil administratif.

En francs	M. Kanaan		Mme Salerno		Mme Alder		M. Pagani		M. Barazzone		Total		
Nature des frais	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	Variation
Frais de repas	1'991	6'571	80	813	579	2'710	4'131	7'592	-	1'883	6'682	19'569	-9'737
Frais de repas séances CM	798	-	294	-	840	-	630	-	588	-	3'150	-	3'150
Indemnités de déplacement	-	1'570	-	-	-	-	810	-	-	-	2'380	-	-2'380
Hôtels	2'576	4'527	-	146	-	1'137	31	751	-	1'543	2'608	8'104	-5'496
Transports	8'652	7'424	-	255	-	1'655	1'014	4'007	150	1'019	10'015	14'360	-4'345
Taxis	293	20	45	261	-	939	-	110	-	84	338	1'414	-1'076
Voyage de l'ACG	2'450	2'500	2'450	2'500	150	-	-	-	-	-	5'050	5'000	50
Autres frais	80	1'140	-	220	-	1'050	190	2'447	-	1'311	270	6'168	-5'898
Frais de téléphonie mobile	427	4'378	921	2'207	163	1'544	773	1'974	2'545	2'250	4'828	12'353	-7'525
Total	17'367	28'130	3'790	6'402	1'732	9'035	6'769	17'691	3'283	8'090	32'941	69'348	-36'407



Analyse par chapitre

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

7.2 Analyse par chapitre

7.2.1 Charges de personnel (chapitre 30)

Ce chapitre enregistre les charges liées aux prestations fournies par le personnel actif et temporaire, les membres des autorités ainsi que le personnel inactif.

En milliers de francs	Notes	C 2019	B 2019	Écart C19-B19		C 2018
300	Autorités et commissions a)	3'375	1'772	1'603	90.5%	3'091
301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation b)	381'400	383'083	-1'683	-0.4%	374'895
303	Travailleurs temporaires	431	590	-159	-27.0%	414
304	Allocations	5'081	4'766	315	6.6%	4'972
305	Cotisations patronales c)	88'971	90'254	-1'284	-1.4%	89'931
306	Prestations de l'employeur d)	2'609	3'627	-1'018	-28.1%	1'348
309	Autres charges de personnel e)	3'260	4'647	-1'387	-29.8%	4'282
Total		485'126	488'739	-3'613	-0.7%	478'932

Les charges de personnel sont inférieures de kCHF -3'613 par rapport au budget, pour s'établir à kCHF 485'126. Cette économie s'explique, essentiellement, par les composantes salariales suivantes :

- a) Les jetons de présence du Conseil municipal (CM) fluctuent en fonction du nombre de séances kCHF + 1603.
- b) Les mouvements de personnel (effet de noria) et la réduction pour postes vacants génèrent une baisse des charges salariales de kCHF -4'956, en parallèle, les lignes budgétaires dédiées aux salaires des auxiliaires révèlent un dépassement de kCHF +3'273.
- c) Les charges sociales sont proportionnelles au traitement du personnel kCHF -1'284.
- d) L'économie constatée de kCHF -1'018 se rapporte essentiellement aux pensions du Conseil administratif (CA) dont la charge 2019 a été enregistrée dans un autre chapitre que le budget (cf. rubrique comptable « Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux – chapitre 35 »), et aux pensions des sapeur-euse-s pompier-ère-s (SIS).
- e) Un non dépensé de kCHF -1'387 est à relever sur les frais de formation et perfectionnement des membres du personnel.

7.2.2 Biens, services et autres charges d'exploitation (chapitre 31)

Ce chapitre enregistre des charges d'exploitation comprenant notamment : les dépréciations sur créances (pertes sur débiteurs et variation de provision pour pertes sur débiteurs), les frais d'énergie, les honoraires et les prestations de services effectuées par des tiers, les travaux d'entretien ainsi que les dépenses en matériel et marchandises. Il comptabilise également les acquisitions de biens, les dédommagements et indemnités au personnel, aux autorités et membres des commissions. Il enregistre les loyers et taxes d'utilisation pour les biens et immobilisations corporelles utilisées à des fins administratives.

En milliers de francs	Notes	C 2019	B 2019	Écart C19-B19	C 2018		
310	Charges de matériel et de marchandises	a)	19696	21673	-1977	-9.1%	21215
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	b)	6923	7907	-985	-12.5%	7338
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA		32761	32326	435	1.3%	33091
313	Prestations de services et honoraires	c)	46704	43158	3546	8.2%	33261
314	Travaux d'entretien	d)	52366	49776	2590	5.2%	52352
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.		8246	7705	541	7.0%	7999
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	e)	7627	8362	-735	-8.8%	8877
317	Dédommagements	f)	2075	2811	-736	-26.2%	2241
318	Dépréciations sur créances	g)	-8536	11815	-20350	-172.2%	56651
319	Diverses charges d'exploitation	h)	6799	2456	4342	176.8%	1078
Total			174'660	187'989	-13'329	-7.1%	224'103

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

6625

Le compte de charges d'exploitation présente une économie de kCHF -13'329 dont les écarts significatifs sont détaillés ci-après :

- a) Le changement de méthode de comptabilisation des prestations des pompes funèbres, assurées gratuitement aux personnes domiciliées sur le territoire de la Ville, génère un ajustement à la baisse des charges de kCHF -1'409. Désormais, seules sont comptabilisées les charges liées à l'achat de fournitures funéraires (cerueils et urnes). Cette opération, se répercute sur les revenus qui sont également revus à la baisse (cf. rubrique comptable « Taxes – chapitre 42 »).

S'ajoute à l'écart, un rendu budgétaire de kCHF - 342 relatif à la réduction des prestations au public lié au démantèlement des collections des ports-francs au Carré-vert.

D'autres variations viennent compléter l'économie pour kCHF -226.

- b) Une économie relative aux immobilisations ne pouvant être portées à l'actif est constatée pour kCHF -985. Il s'agit des acquisitions de matériel informatique dont les éditeurs de solutions se tournent davantage vers des modèles de souscription pour kCHF -546 et des acquisitions de frais de vêtements professionnels pour kCHF -356.

Une variation de kCHF - 83 vient compléter l'écart.

- c) Dans le cadre de la reprise du mandat du contrôle de stationnement, les frais facturés par la Fondation des parkings, non budgétés, viennent augmenter les charges pour kCHF +2'718.

De même, les honoraires facturés par la Fondation des parkings portant sur la gestion des systèmes d'encaissement des taxes de stationnement (horodateurs, smartphones) viennent augmenter les charges pour kCHF +2'472.

Le Service de l'urbanisme dont les activités ont été différées, notamment, en raison des nouvelles exigences cantonales dans le domaine technique et juridique (réseaux souterrains, végétation, etc.) connaît une baisse de charges de kCHF -377.

Le compétent assurance (C-ASS) établit une économie de kCHF -505. Elle concerne le contrôle des marchés publics dont la prestation a débuté uniquement fin 2019 et les primes d'assurances portant sur les transports et franchises payées en raison de la baisse des sinistres constatés en 2019.

Certains cours ont dû être annulés en raison de la baisse des inscriptions aux prestations sportives générant ainsi un non dépensé de kCHF -297.

La Direction des systèmes d'information et de communication réalise une économie de kCHF -266 relative aux honoraires et expertises de tiers.

Enfin, les prestations sur immeubles délivrées par la DPBA sont en baisse de kCHF -242 en comparaison avec le budget de charges y relatif.

Une variation de kCHF +43 vient compléter le dépassement constaté relevé dans la rubrique comptable prestations de services et honoraires.

- d) Les activités de l'entretien du réseau routier et des chaussées ont augmenté, notamment, pour répondre aux objectifs liés à la stratégie OPB (renouvellement des couches de surface avec du revêtement phono-absorbant), ce qui génère des charges supplémentaires de kCHF +2'305.

Les travaux d'entretien des bâtiments administratifs génèrent un dépassement de kCHF +525.

D'autres charges viennent compléter l'écart pour kCHF -240.

- e) Certains dépôts loués par les Musées d'art et d'histoire (MAH) ont été résiliés générant un non dépensé de kCHF -792.

Une variation de charges à la baisse complète cet écart kCHF +57.

- f) Les lignes budgétaires relatives aux dédommagements des frais de déplacement et représentation se soldent par une économie de kCHF -736.

- g) Les provisions relatives au litige opposant la République et le canton de Genève et la Ville de Genève, pour les recouvrements des amendes d'ordres en matière de stationnement, antérieures à 2018, et des revenus générés par les horodateurs pour les exercices 2015 à 2018, ont été dissoutes pour un montant total de kCHF -68'690

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

suite à la convention signée entre les deux parties. Le montant de la reprise se répartit entre le Service de la police kCHF -37'790 et le Service de l'espace public kCHF -30'900.

Dans le même temps, des pertes sur débiteurs ont été comptabilisées à hauteur de kCHF +50'490, dont kCHF 27'777 pour le Service de la Police municipale (amendes) et kCHF 22'713 pour le Service de l'espace public (horodateurs). Pour davantage de détails se référer à la note de bilan 6.6.2 «Créances 101».

Les recettes portant sur la gestion des systèmes d'encaissement des taxes de stationnement (horodateurs, smartphones) pour l'exercice 2019 ont été intégralement provisionnées kCHF +9'906.

La reprise de provision liée à la baisse du montant du reliquat fiscal (centime additionnel) à la date de clôture est constatée pour kCHF -12'267. Les pertes effectives pour kCHF 8'845 font état d'une variation à la baisse kCHF -855, en comparaison avec le budget (kCHF 9'700).

L'application de la nouvelle méthode de comptabilisation de la provision pour créances douteuses de la TPC a donné lieu à une comptabilisation d'une variation globale de kCHF + 3'631. Elle est due à une diminution de kCHF -2'219 sur la provision pour débiteurs douteux et une augmentation due au provisionnement de l'actif transitoire de TPC (taxations facturées entre le 1er janvier 2020 et le 29 février 2020 d'un montant nominal de kCHF 19'500). Cet actif transitoire n'était pas provisionné en 2018 pour kCHF +5'850.

Une reprise de provision sur créances pour kCHF -3'653 concernant le litige opposant la Fondation des parkings et la Ville de Genève relatif aux rentes de superficie à recevoir pour le parking de Plainpalais, pour les périodes 2015 à 2017 a été enregistrée, la créance envers cette Fondation ayant été éteinte en regard de l'acompte versé. Une provision pour risque a été enregistrée pour les années 2015 à 2018 plus intérêts (cf. note de bilan 6.6.15 «Provisions à court et long terme» et note h) ci-dessous).

Une variation de kCHF + 1'088 vient compléter l'écart.

- h) Toujours dans le cadre du litige opposant la Fondation des parkings et la Ville de Genève, la procédure étant toujours en cours, et afin de couvrir l'incertitude sur le recouvrement des rentes attendues pour les périodes 2015 à 2018, une provision pour litige de kCHF +4'923 a fait l'objet d'une comptabilisation additionnée du risque de paiement d'intérêts liés au paiement de ces rentes pour kCHF +259.

Pour répondre aux normes comptables MCH2, la cotisation versée à l'Association des communes genevoises (ACG) est désormais comptabilisée dans la rubrique comptable «charges de transfert, chapitre 36» induisant, ainsi, une diminution de charges de kCHF -587 sur ce présent chapitre.

D'autres diminutions de charges viennent compléter l'écart pour kCHF -253.

7.2.3 Amortissements du patrimoine administratif (chapitre 33)

Ce chapitre est dédié exclusivement aux amortissements d'immobilisations corporelles (bâtiments, matériel) et incorporelles (brevets, licences) du patrimoine administratif.

En milliers de francs		Notes	C 2019	B 2019	Écart C19-B19	C 2018	
330	Immobilisations corporelles du PA	a)	79793	76572	3221	4.2%	78400
332	Amortissements des immobilisations incorporelles	b)	535	-	535	-	6073
Total			80329	76572	3756	4.9%	84473

Les amortissements des immobilisations corporelles du patrimoine administratif (PA) font état d'un dépassement de kCHF +3'756. Les principales variations sont exposées ci-après :

- a) Lors de l'élaboration du budget 2019, la mise en exploitation de certains crédits n'avait pas été prévue dès l'année 2019. Par conséquent, le calcul des amortissements n'a pas été budgétisé. Ceci est valable pour le Grand Théâtre (GTG) pour kCHF +1'923 et l'école des Pâquis-Centre pour kCHF +852.

Le crédit étant ouvert depuis une durée supérieure à la durée initiale d'amortissement, les dépenses liées aux investissements des systèmes d'information et de communication ont été entièrement amorties sur 2019 pour un montant de kCHF +985.

Les dépenses d'investissements liées aux véhicules lourds et légers du Service d'incendie et de secours (SIS) sont moins élevées que les prévisions budgétaires réduisant ainsi les amortissements pour kCHF -920.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

6627

Des dépenses non annoncées par le Service des espaces verts (SEVE) concernant la végétalisation du domaine public et la gestion des forêts de la Ville de Genève impliquent une hausse des amortissements pour kCHF +376.

Une variation de kCHF 5 vient compléter l'écart.

- b) Le montant de kCHF +535 concerne les amortissements en lien avec le plan directeur TC2011-2014 (aménagement de la Voie Verte, aménagement de la route de Malagnou, etc.).

7.2.4 Charges financières (chapitre 34)

Ce chapitre comprend principalement les charges d'intérêts, les charges d'entretien ainsi que les dépréciations des immobilisations du patrimoine financier.

En milliers de francs	Notes	C 2019	B 2019	Écart C19-B19		C 2018
340	Charges d'intérêts	23'268	23'331	-63	-0.3%	23'379
341	Pertes réalisées (sur éléments du PF)	54	-	54	-	461
342	Frais d'acquisition de capitaux et frais administratifs	589	566	23	4.1%	508
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	a) 42'530	40'329	2'200	5.5%	42'581
344	Dépréciations, immobilisations PF	b) 4'976	-	4'976	-	2'305
349	Différentes charges financières	1	-	1	-	1
Total		71'419	64'227	7'192	11.2%	69'235

Les charges financières sont supérieures au budget de kCHF 7'192.

- a) Une augmentation des activités liées aux entretiens des bâtiments du patrimoine financier a pour effet un dépassement de kCHF +1'314.

Une hausse de l'impôt immobilier complémentaire à hauteur de kCHF +945 a été enregistrée sur l'exercice.

Une variation de kCHF -59 vient compléter l'écart.

- b) Depuis le passage au nouveau modèle comptable (MCH2), les immobilisations corporelles du PF sont réévaluées périodiquement mais ne font pas l'objet d'une budgétisation. Aux comptes 2019, le résultat est ainsi péjoré de kCHF +4'953 correspondants aux moins-values enregistrées en résultat dans l'année.

Les immobilisations corporelles réévaluées pour l'année sous revue sont détaillées dans l'annexe sous la rubrique «Notes relatives au bilan : 108 - Immobilisations corporelles PF».

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +23.

7.2.5 Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux (chapitres 35 et 45)

En milliers de francs	C 2019	C 2018	Écart C19-C18
350 Attribution aux fonds et financements spéciaux des capitaux de tiers	8'218	4'129	4'089
450 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux des capitaux de tiers	-3'835	-3'642	-193
Total Impact net	4'383	488	3'896

Se référer à la note de bilan 6.6.17 pour le détail des variations des ces chapitres sur l'exercice.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

7.2.6 Charges de transfert (chapitre 36)

Le chapitre 36 enregistre les subventions monétaires, les dédommagements, les effets liés aux péréquations et compensation de charges ainsi que les amortissements des subventions d'investissements. Le périmètre est donc plus large que les seules subventions qui figuraient dans ce chapitre sous le précédent modèle de compte (MCH1).

En milliers de francs	Notes	C 2019	B 2019	Écart C19-B19		C 2018
360	Quotes-parts de revenus destinées à des tiers	a) 35'128	34'373	755	2.2%	33'920
361	Dédommagements à des collectivités publiques	b) 59'727	57'010	2'716	4.8%	57'073
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	c) 237'909	233'598	4'312	1.8%	226'917
365	Dépréciations, participations PA	1'000	1'000	-	-	1'000
366	Amortissements, subventions d'investissements	d) 1'724	2'454	-730	-29.8%	1'418
Total		335'488	328'435	7'053	2.1%	320'327

Ce présent chapitre fait état d'une augmentation de charges, en comparaison avec le budget, de kCHF +7'053. Les écarts notables sont relevés ci-après :

- a) La hausse pour la rétrocession aux communes frontalières s'élève à kCHF + 755
- b) La contribution de la part de la Ville de Genève aux frais de police a été budgétée pour kCHF 15'000. La charge effective étant moindre, soit kCHF 13'200, elle génère une variation de kCHF -1'800. Cette diminution est compensée par une variation équivalente dans les revenus au groupe « Dédommagements à des collectivités publiques » relative à la contribution de la part de la République et Canton de Genève aux artères et frais de routes.

Les frais de perception ont augmenté de kCHF +2'180 liés à la hausse des recettes fiscales, dans le même temps, une diminution de provision pour frais de perception a été comptabilisée pour kCHF -859, compte tenu de la baisse du reliquat fiscal à la date de clôture.

La réévaluation de la provision destinée à la recapitalisation de la Caisse de prévoyance de l'État de Genève (CEPG), concernant le personnel du GIAP, s'élève à kCHF +2'668. Cette augmentation n'avait pas été prévue pour 2019.

La cotisation versée à l'association des communes genevoises, kCHF +587, est désormais comptabilisée sur ce présent chapitre conformément à MCH2. Le budget est inscrit au chapitre « Biens, services et marchandises et autres charges d'exploitation ».

D'autres variations viennent compléter l'écart kCHF -60.

- c) Le service de la petite enfance (SDPE) accuse une hausse des subventions octroyées pour kCHF +4'475 due, principalement, à l'augmentation des charges sociales du personnel.

En date du 4 décembre 2019, le Conseil municipal a voté un crédit budgétaire supplémentaire en faveur du Grand Théâtre de Genève (GTG) pour couvrir le déficit de la saison 2018-2019, soit kCHF + 1'872.

L'aide sociale et le domaine de l'asile bénéficient d'un financement en faveur de l'hébergement d'urgence (PRD 224 « Les sans-abris à l'abri ») par le biais du crédit budgétaire supplémentaire de kCHF +1'800, voté le 15 mai 2019 par le Conseil municipal.

Le nombre de demandes éligibles pour une allocation par le Fonds d'apprentissage est inférieur au budget alloué (kCHF 1'500), l'économie est de kCHF -857.

Courant 2019, les projets relatifs aux aînés ont été réalisés comme prévu, toutefois, on relèvera un rendu budgétaire de kCHF -1'276.

Lors de l'élaboration budgétaire 2019, la Fondation d'art dramatique (FAD) a bénéficié d'une augmentation de sa subvention à hauteur de kCHF 2'500. Or, ce montant correspond aux saisons 2019 et 2020, et a été intégralement payé courant 2019. La part relative à l'exercice 2020 a fait l'objet d'une écriture de régularisation (charges payées d'avance), générant une économie de kCHF -1'250.

D'autres variations de charges de transfert pour un montant de kCHF -452 viennent compléter l'écart.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

6629

- d) L'économie relevée est induite par la modification de la durée des amortissements (budget 2019 : 5ans, comptes 2019 : 30 ans). Les subventions d'investissements versées à des entreprises publiques doivent être amorties par analogie selon les durées d'amortissement prévues (art. 40 du RAC).

Cette économie concerne, principalement, l'aménagement des espaces publics (routes communales) pour kCHF -477.

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF - 253.

7.2.7 Subventions redistribuées (chapitre 37)

Ce chapitre contient les subventions transitant par les comptes de la Ville de Genève. Cette dernière, versant à des tiers les subventions à redistribuer qu'elle a obtenues de la part d'une autre collectivité.

En milliers de francs	Notes	C 2019	B 2019	Écart C19-B19		C 2018
370 Subventions à redistribuer	a)	2'828	2'580	248	9.6%	3'079
Total		2'828	2'580	248	9.6%	3'079

- a) Au cours de l'exercice 2019, des manifestations ont eu lieu bien qu'aucun budget n'ait été prévu à cet effet. Leurs financements ont été assurés par le Fonds Intercommunal (FI).

Il s'agit des manifestations suivantes :

- Festival Groove'N'Move
- Festival de la Bâtie
- Projet médiation culturelle Sismographe
- Championnats du Monde de gymnastique acrobatique.

7.2.8 Imputations internes (chapitre 39)

Ce chapitre enregistre les prestations fournies en interne, charges comprenant les prestations de services et la mise à disposition de divers locaux.

En milliers de francs	Notes	C 2019	B 2019	Écart C19-B19		C 2018
391 Prestations de services		11'393	11'508	-115	-1.0%	11'569
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation		11'312	10'846	465	4.3%	10'769
394 Intérêts et charges financières théoriques	a)	-	20'000	-20'000	-100.0%	-
399 Autres imputations internes ¹	b)	-	43'595	-43'595	-100.0%	48'757
Total		22'705	85'949	-63'244	-73.6%	71'095

Le chapitre dédié aux imputations internes comptabilise une baisse de charges de kCHF -63'244.

- a) Suite à la réévaluation du patrimoine financier avec le passage à MCH2, la clé de répartition des intérêts répartis n'est plus appropriée et ne fait plus l'objet d'une comptabilisation aux comptes, ce qui induit un écart de kCHF -20'000.
- b) La méthode de comptabilisation des subventions non monétaires (gratuités) a changé. Désormais, les subventions non monétaires pour kCHF -43'595 ne sont plus comptabilisées aux comptes et sont présentées en annexe des comptes détaillées par département.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

Le montant de ces gratuités se détaille ainsi :

En milliers de francs		C 2019	C 2018	Écart C19-C18	
1	Finances et logement	4'536	3'768	767	16.9%
2	Constructions et aménagement	31	41	-10	-33.9%
3	Culture et sport	18'776	19'693	-917	-4.9%
4	Environnement urbain et sécurité	6'069	10'356	-4'287	-70.6%
5	Cohésion sociale et solidarité	15'551	14'198	1'353	8.7%
SG	Secrétariat Général	724	701	24	3.3%
Total		45'686	48'757	-3'070	-6.7%

7.2.9 Revenus fiscaux (chapitre 40)

Ce chapitre est dédié exclusivement aux impôts des personnes physiques et morales ainsi qu'à la taxe professionnelle communale (TPC).

En milliers de francs		C 2019	B 2019	Écart C19-B19		C 2018
400	Impôts directs, personnes physiques	623'248	566'680	56'568	10.0%	606'507
401	Impôts directs, personnes morales	330'091	315'169	14'922	4.7%	357'042
403	Impôts sur la possession et sur la dépense	348	300	48	16.1%	348
Total		953'687	882'149	71'538	8.1%	963'897

ÉVOLUTION DE LA FISCALITÉ

Les recettes fiscales de la Ville de Genève (y compris la TPC) ont représenté, en 2019, 74,8% du total des revenus nets contre 71,9% aux comptes 2018. Une analyse différenciée des revenus fiscaux selon ses composantes se révèle instructive.

En milliers de francs	C 2019	B 2019	Écart C19-B19	C 2018	
Revenus					
400 Impôts directs, personnes physiques					
Impôts sur revenu personnes physiques	415'269	383'072	32'197	8.4%	408'909
Impôts sur les prestations en capital	3'050	-	3'050	-	3'209
Impôts sur la fortune personnes physiques	77'662	63'201	14'461	22.9%	63'050
Impôts à la source personnes physiques	127'267	117'412	9'855	8.4%	131'339
Impôts à la source prestations capital	-	2'995	-2'995	-100.0%	-
Total Impôts directs, personnes physiques	623'248	566'680	56'568	10.0%	606'507
401 Impôts directs, personnes morales					
Impôts sur bénéfice personnes morales	149'787	134'336	15'451	11.5%	160'175
Rétrocession personnes morales	21'447	20'632	815	4.0%	22'237
Impôts sur le capital personnes morales	47'833	53'176	-5'343	-10.0%	47'835
Taxe professionnelle communale	110'985	107'000	3'985	3.7%	126'754
Frais de sommation TPC	38	25	13	52.0%	41
Total Impôts directs, personnes morales	330'091	315'169	14'922	4.7%	357'042
403 Impôts sur la possession et sur la dépense					
Impôts sur les chiens	348	300	48	16.1%	348
Total Impôts sur la possession et sur la dépense	348	300	48	16.1%	348
Total revenus	953'687	882'149	71'538	8.1%	963'897
Charges					
Compensation aux communes frontalières	35'128	34'373	755	2.2%	33'920
Pertes sur débiteurs centimes additionnels	8'845	9'700	-855	-8.8%	9'792
Sous total I	43'973	44'073	-100	-0.2%	43'711
Pertes sur débiteurs taxe professionnelle	1'421	1'765	-344	-19.5%	1'471
Sous total II	45'393	45'838	-445	-1.0%	45'183
Dédommag. cantons - finances et impôts	24'515	22'335	2'180	9.8%	23'868
Total charges	69'908	68'173	1'735	2.5%	69'051
Revenus nets	883'779	813'976	69'802	8.6%	894'846

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

Depuis l'introduction du système postnumerando, les productions des impôts «personnes physiques» et «personnes morales» de l'année courante, inscrites aux comptes, sont estimées en totalité par le département cantonal des finances (DF). A ces estimations, il convient d'ajouter les montants correspondants aux correctifs liés aux productions effectives telles qu'estimées à ce jour pour les années antérieures. Une analyse pertinente de la manne fiscale réelle implique par conséquent de tenir compte de ces ajustements et de reconstituer à posteriori année après année les résultats fiscaux provisoires de chaque exercice.

L'estimation pour l'année 2019 est basée sur les taxations 2017 et 2018 définitives ainsi que les déclarations 2018 reçues et encore non traitées.

Une première lecture des résultats fiscaux 2019 révèle que les impôts «personnes physiques» sont supérieurs aux montants budgétés (+10.0%), tout comme les impôts «personnes morales» (+5.4%). Toutefois, les montants budgétés par définition n'appréhendent pas les correctifs des années antérieures, correctifs pouvant tout aussi bien être positifs que négatifs. Aussi, pour juger de la pertinence des estimations portées dans le budget, il convient d'appréhender la situation en neutralisant les effets des correctifs liés aux années antérieures.

- Le montant comptabilisé des impôts «personnes physiques» en 2019 est supérieur au budget de 56.6 mios. Les correctifs cumulés liés aux années antérieures représentent une somme positive de 44.2 mios. En ne considérant que l'estimation de l'année 2019, le produit de l'impôt «personnes physiques» est ainsi supérieur au budget à hauteur de 12.4 mios. Les prévisions portées au budget se sont ainsi avérées moins optimistes que la réalité. Alors que la production de l'imposition au barème ordinaire a été évaluée à un niveau proche des prévisions, à 448.8 mios contre 446.4 mios attendus (+2.4 mios), la production de l'impôt à la source est supérieure aux montants budgétés (+9.9 mios). Cet écart est dû à un processus d'estimation de la production s'agissant de cet impôt, introduit cette année alors que le budget se basait sur la perception nette constatée. Les dénonciations spontanées continuent d'entraîner des taxations rétroactives jusqu'en 2008, générant une part des correctifs comptabilisés liés aux années antérieures.
- La production estimée aux comptes 2019 concernant les impôts «personnes morales» est également supérieure au budget. Elle atteint 197.6 mios, soit 10.1 mios de plus que le budget, y compris 11.3 mios de correctifs positifs liés à des années antérieures. L'écart concernant seulement l'année 2019 est ainsi négatif à hauteur de 1.3 mios.

La production comptabilisée en 2019 de la taxe professionnelle communale quant à elle dépasse légèrement les prévisions budgétaires (+4.0 mios).

L'impôt à la source, jusqu'alors comptabilisé selon un principe de caisse, voit son mode de comptabilisation être modifié en 2019. Cet impôt est désormais comptabilisé selon le principe d'échéance. Ainsi, tout comme les impôts liés au centime additionnel, l'impôt 2019 est entièrement estimé, et fera l'objet d'ajustements ultérieurs les prochaines années. Les remboursements de l'impôt à la source des années 2018 et antérieures effectués en 2019 à hauteur de 36.8 mios, ainsi que l'estimation provisionnée du solde de tels remboursements encore à effectuer de 22.5 mios sont comptabilisés en tant que revenus négatifs extraordinaires.

Les pertes effectives réalisées sur les débiteurs «centimes additionnels» atteignent 8.8 mios. A relever que le reliquat fiscal, à savoir la somme des impôts encore dus par les contribuables, diminue en 2019, aidé en cela par le changement du mode de comptabilisation de l'impôt à la source. Il atteint désormais 301.9 mios, en baisse de 40.9 mios. Comme le 30% de ce montant est porté en variation de provision, il engendre la comptabilisation d'une reprise de provision de 12.3 mios impactant positivement le résultat.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

6633

7.2.10 Taxes (chapitre 42)

Ce chapitre contient les taxes pour prestations de service, les émoluments, les remboursements ou encore les amendes.

En milliers de francs	Notes	C 2019	B 2019	Écart C19-B19		C 2018
421	Émoluments administratifs	2'007	2'159	-152	-7.0%	2'028
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	a) 16'916	20'399	-3'484	-17.1%	19'346
425	Recette sur ventes	b) 2'441	3'675	-1'234	-33.8%	3'474
426	Remboursements	c) 8'277	7'315	962	13.2%	7'523
427	Amendes	d) 20'055	15'034	5'021	33.4%	24'429
429	Autres taxes	1'271	1'000	271	27.1%	1'312
Total		50'967	49'582	1'384	2.8%	58'113

Une hausse de revenus de kCHF 1'384 est portée à ce présent chapitre.

- a) Le Service d'incendie et de secours, fait état d'un nombre moins important que prévu d'interventions facturables et de contrats de raccordements aux alarmes automatiques, ce qui impacte une baisse des revenus pour kCHF -1'161.

Les ventes de billets d'entrée (prestations muséales, sportives, spectacles) sont également à la baisse pour kCHF -1'139.

Le changement de méthode de comptabilisation des prestations des pompes funèbres assurées gratuitement aux personnes domiciliées sur le territoire de la Ville de Genève, génère un ajustement à la baisse des recettes de l'ordre de kCHF -394. En contrepartie, on observe un ajustement à la baisse des charges de fonctionnement.

Divers revenus à la baisse viennent compléter l'écart kCHF -790.

- b) Le changement de méthode de comptabilisation des prestations des pompes funèbres assurées gratuitement aux personnes domiciliées sur le territoire de la Ville, génère un ajustement à la baisse des recettes de l'ordre de kCHF -586. En contrepartie, on observe un ajustement à la baisse des charges de fonctionnement.

La diminution des volumes de papier et carton collectés et la baisse significative des tarifs de reprise du papier et du carton ont pour conséquence une diminution des revenus pour kCHF -348.

D'autres revenus à la baisse viennent compléter l'écart kCHF -300.

- c) L'écart provient des remboursements de pertes sur salaires pour lesquels, il est difficile d'établir une prévision.

- d) Le résultat des revenus liés au contrôle de stationnement (amendes) est supérieur de kCHF +5'113 en rapprochement avec le budget 2019. Il est à mettre en regard de la hausse des honoraires versés à la Fondation des parkings qui assure cette prestation (cf. note sur les charges de biens, services et autres charges d'exploitation - chapitre 31).

D'autres revenus viennent compléter l'écart kCHF -92.

7.2.11 Revenus divers (chapitre 43)

Ce chapitre enregistre les prestations du personnel en faveur des investissements, les revenus provenant des activités d'exploitation (encaissement de créances amorties, escomptes, différence de change, boni de caisse, etc.), ainsi que divers dons et legs.

En milliers de francs	Notes	C 2019	B 2019	Écart C19-B19		C 2018
430	Revenus d'exploitation divers	a) 1'298	51	1'247	2445.5%	3'277
431	Inscription de prestations propres à l'actif	7'228	6'581	648	9.8%	6'374
439	Autres revenus	b) 11'870	31	11'839	38189.5%	372
Total		20'396	6'663	13'734	206.1%	10'023

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

- a) L'écart concerne principalement la comptabilisation d'encaissement de créances amorties non budgétisées pour kCHF +1'055.

D'autres revenus viennent compléter l'écart kCHF +192.

- b) L'écart relevé sur cette rubrique comptable concerne essentiellement la dissolution relative à l'allocation complémentaire pour enfants dont le grief formulé à l'encontre de la Ville de Genève n'a pas abouti juridiquement. Le montant de la dissolution est de kCHF +10'562.

Aux comptes 2018, Les fonds le Comte et Guinand ont fait l'objet de délibérations pour leurs dissolutions. Les soldes de ces deux fonds sont comptabilisés en 2019 dans les revenus divers pour kCHF + 636.

Des revenus (dons) sont comptabilisés à hauteur de kCHF +698 dans le cadre de financement de projets scientifiques par des fonds de capitaux de tiers (partenariats).

D'autres variations viennent compléter les explications pour kCHF -57.

7.2.12 Revenus financiers (chapitre 44)

Ce chapitre enregistre notamment les produits des biens-fonds du patrimoine financier et du patrimoine administratif (réévaluations, loyers, rentes foncières, redevances d'utilisation du domaine public et taxes).

En milliers de francs		Notes	C 2019	B 2019	Écart C19-B19		C 2018
440	Revenus des intérêts		3'574	3'553	21	0.6%	3'653
441	Gains réalisés PF	a)	1'956	7	1'949	28661.7%	713
442	Revenus de participations PF	b)	2'563	1'748	815	46.6%	2'909
443	Produit des biens-fonds PF	c)	85'371	87'362	-1'990	-2.3%	85'949
444	Réévaluations, immobilisations PF	d)	13'774	-	13'774	-	29'318
446	Revenus financiers d'entreprises publiques	e)	9'867	8'573	1'294	15.1%	11'883
447	Produit des biens-fonds PA	f)	48'076	44'820	3'256	7.3%	47'366
Total			165'180	146'062	19'119	13.1%	181'792

Pour l'exercice 2019, les revenus financiers sont en nette hausse.

- a) Le produit de la vente des parcelles 4222B et 5579B à Vernier se monte à kCHF +896.

Les ventes des actions détenues, appartenant aux fonds de tiers classifiés en fonds propres lors du passage à MCH2, ainsi que les plus-values sur les placements groupés ont généré des recettes pour kCHF +1'046.

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +7.

- b) Les revenus des participations du PF concernent les actions de la BCGE pour kCHF +301 et les revenus des participations de l'Hôtel Métropole et du Parc des Eaux vives pour kCHF +452.

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +62.

- c) La diminution relevée dans cette rubrique comptable concerne principalement les bénéfices liés à la gestion hôtelière (Hôtel Métropole et Parc des Eaux-Vives) pour kCHF -1'500. Le réel est comptabilisé dans la rubrique 442 (cf. point b).

Divers ajustements à la Gérance immobilière génèrent une diminution de revenus pour environ kCHF -490.

- d) Depuis le passage au nouveau modèle comptable (MCH2), les immobilisations corporelles du PF sont réévaluées périodiquement mais ne font pas l'objet d'une budgétisation. Aux comptes 2019, une plus-value de kCHF +8'083 améliore ainsi le résultat, à mettre en regard de la moins-value enregistrée pour kCHF -4'953 (voir rubrique charges financières – chapitre 34).

Les immobilisations corporelles réévaluées pour l'année sous revue sont détaillées dans l'annexe sous la rubrique «Notes relatives au bilan : 108 - Immobilisations corporelles PF».

Les actions du patrimoine financier de la BCGE (kCHF +1'500) et du placement groupé des fonds spéciaux

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

6635

(kCHF +4'200) bénéficient d'une réévaluation à la valeur de marché favorable. Compte tenu de la volatilité des marchés ces variations ne sont pas budgétées.

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF -9.

- e) Les dividendes perçus des entreprises publiques enregistrent, également, une hausse de kCHF +1'263 pour Naxoo (kCHF +813) et la BCGE (kCHF +450).

D'autres revenus viennent compléter l'écart pour kCHF +31.

- f) La Gérance immobilière comptabilise une hausse des revenus des droits de superficie pour kCHF +5'431.

Les rentes des parkings de Plainpalais et de Cornavin affichent une hausse de kCHF +978.

S'agissant des horodateurs, les revenus sont enregistrés pour kCHF 9'906. Compte tenu des discussions encore ouvertes avec la République et Canton de Genève, une provision pour le même montant est portée dans la rubrique comptable « dépréciations pour créances ». En comparaison avec le budget 2019, les revenus font état d'un boni de kCHF +1'406.

Les revenus de la redevance d'affichage sont inférieurs aux prévisions et comptabilisent ainsi une diminution de kCHF -1'442.

Les redevances d'utilisation du domaine public pour les Services Industriels de Genève (SIG) sont moindres par rapport aux prévisions de kCHF -2'685.

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF -432.

7.2.13 Revenus de transfert (chapitre 46)

Le chapitre 46 enregistre les subventions ainsi que les participations de la Confédération (créations de places de crèches), du canton et des communes (entretien des routes communales à vocation cantonale, frais de fonctionnement du SIS, bibliobus). Il comprend également les revenus de la péréquation intercommunale selon la loi sur le renforcement de la péréquation financière (LRPF) et les revenus du fonds de compensation prévu par la loi sur la répartition des tâches (LRT).

En milliers de francs	Notes	C 2019	B 2019	Écart C19-B19		C 2018
460	Quotes-parts à des revenus	1'839	1'864	-25	-1.4%	1'893
461	Dédommagements de collectivités publiques a)	35'908	36'916	-1'008	-2.7%	34'439
462	Péréquation financière et compensation des charges	7'042	7'042	-	-	5'975
463	Subventions des collectiv. publiques et des tiers b)	12'351	14'131	-1'781	-12.6%	14'207
469	Autres revenus de transfert	749	170	579	340.8%	770
Total		57'889	60'123	-2'234	-3.7%	57'283

- a) Il s'agit essentiellement de la contribution de la part du Canton aux artères et frais de routes prévue par l'art. 20 LRoutes a été budgétée à hauteur de kCHF 15'000. Le revenu effectif comptabilisé s'élève à kCHF 13'200 générant ainsi une variation défavorable de kCHF -1'800. Toutefois, cette diminution est compensée par une variation équivalente dans les charges « Dédommagements à des collectivités publiques » relative aux frais de police.

La redevance d'utilisation du domaine public facturée au Fonds intercommunal d'assainissement (FIA) est enregistrée sur cette présente rubrique pour kCHF +230.

D'autres variations viennent compléter l'écart kCHF +562.

- b) L'écart sous cette rubrique concerne, principalement, les subventions collectées (OFAS et Fonds intercommunal) qui sont variables en fonction du nombre de places mises en exploitation dans les crèches. Pour les comptes 2019, elles sont inférieures aux montants initialement prévus pour un montant de kCHF -2'069.

D'autres revenus viennent compléter l'écart pour kCHF +288.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

7.2.14 Subventions à redistribuer (chapitre 47)

Ce chapitre contient les subventions transitant par les comptes de la Ville de Genève. Cette dernière, versant à des tiers les subventions à redistribuer qu'elle a obtenues de la part d'une autre collectivité.

En milliers de francs		Notes	C 2019	B 2019	Écart C19-B19	C 2018	
470	Subventions à redistribuer	a)	2'828	2'580	248	9.6%	3'079
Total			2'828	2'580	248	9.6%	3'079

- a) Se référer aux explications de la rubrique comptable dédiée aux «Subventions à redistribuer, chapitre 37».

7.2.15 Revenus extraordinaires (chapitre 48)

Les revenus sont considérés comme extraordinaires si l'on ne pouvait en aucune manière les prévoir et lorsqu'ils échappent à toute influence et tout contrôle ou lorsqu'ils ne relèvent pas du domaine opérationnel.

En milliers de francs	Notes	C 2019	B 2019	Écart C19-B19	C 2018
483 Revenus divers extraordinaires	a)	-59'258	-	-59'258	-
Total		-59'258	-	-59'258	-

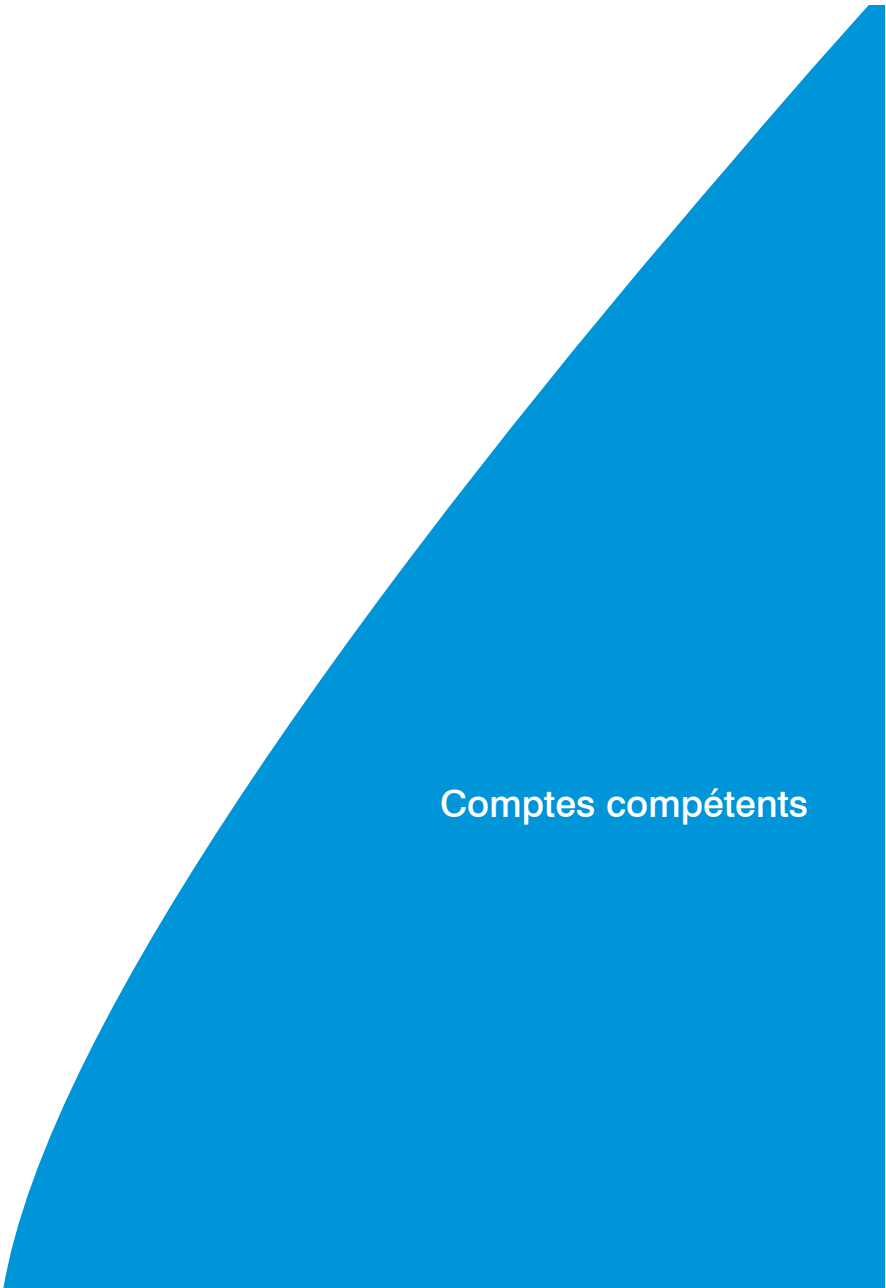
- a) Le revenu extraordinaire constaté est induit par le changement de comptabilisation de l'impôt à la source. Il concerne la comptabilisation des remboursements de l'impôt à la source des années antérieures à 2019 pour kCHF -36'802 et l'estimation provisionnée du solde des éventuels remboursements encore à effectuer pour kCHF -22'457. (voir note 7.2.9).

7.2.16 Imputations internes (chapitre 49)

Ce chapitre comptabilise les prestations fournies en interne, revenus comprenant les prestations de services et la mise à disposition de divers locaux.

En milliers de francs	Notes	C 2019	B 2019	Écart C19-B19		C 2018
491 Prestations de services		11'393	11'508	-115	-1.0%	11'569
492 Fermages, loyers, frais d'utilisation		11'312	10'846	465	4.3%	10'769
494 Intérêts et charges financières théoriques	a)	-	20'000	-20'000	-100.0%	-
499 Autres imputations internes ¹	a)	0	43'595	-43'595	-100.0%	48'757
Total		22'705	85'949	-63'244	-73.6%	71'095

- a) Se référer aux explications de la rubrique comptable dédiée aux «Imputations internes, chapitre 39», pour le changement de présentation des subventions non monétaires.



Comptes compétents

7.3 Comptes compétents

7.3.1 Assurances

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018
Charges					
313 Prestations de services et honoraires					
3134.010 C-ASS Primes d'assurance incendie	998'063	1'120'000	-121'937	-10.9%	1'064'507
3134.020 C-ASS Primes d'assurance dégâts d'eau	284'595	300'000	-15'405	-5.1%	284'595
3134.030 C-ASS Primes d'assurance bris de glaces	197'031	210'000	-12'969	-6.2%	197'031
3134.040 C-ASS Primes d'assurance rc générale	87'137	80'000	7'137	8.9%	87'137
3134.050 C-ASS Primes d'assurance rc véhicules	219'956	230'000	-10'044	-4.4%	219'973
3134.060 C-ASS Primes d'assurances casco	18'911	20'000	-1'089	-5.4%	18'291
3134.070 C-ASS Primes d'assurance vol	116'298	119'647	-3'349	-2.8%	116'298
3134.080 C-ASS Primes d'assurance transports	25'930	200'910	-174'980	-87.1%	203'489
3134.090 C-ASS Primes d'assurance protection juridique	23'000	27'000	-4'000	-14.8%	23'000
3134.100 C-ASS Franchises	-5'448	150'000	-155'448	-103.6%	106'441
Total 313 Prestations de services et honoraires	1'965'474	2'457'557	-492'083	-20.0%	2'320'762
343 Charges pour bien-fonds, patrimoine financier					
3439.410 C-ASS Primes d'assurances incendie PF	602'682	560'898	41'784	7.4%	533'625
3439.420 C-ASS Primes d'assurances dégâts d'eau PF	139'563	150'000	-10'437	-7.0%	139'564
3439.430 C-ASS Primes d'assurances bris de glaces PF	131'354	140'000	-8'646	-6.2%	131'354
3439.440 C-ASS Primes d'assurances rc générale PF	51'744	55'000	-3'256	-5.9%	51'744
3439.450 C-ASS Franchises PF	204'753	250'000	-45'247	-18.1%	141'032
Total 343 Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	1'130'096	1'155'898	-25'802	-2.2%	997'318
Total Charges	3'095'570	3'613'455	-517'885	-14.3%	3'318'080

Commentaire :

Groupe 313:

L'écart de kCHF 500 est principalement expliqué par une économie sur le contrôle des marchés publics dont la prestation a débuté fin 2019 (kCHF 213) ainsi qu'une économie relative aux primes d'assurance sur les transports et franchises payées compte tenu de la baisse des sinistres constatés en 2019.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6639

7.3.2 Centrale municipale d'achat et d'impression

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018
Charges					
310 Charges de matériel et de marchandises					
3100.020 C-CAI Achats de fournitures de bureau	232'931	225'000	7'931	3.5%	226'531
3101.130 C-CAI Achats de fournitures pour ateliers	11'546	22'130	-10'584	-47.8%	14'118
3102.020 C-CAI Impressions diverses	287'569	264'690	22'879	8.6%	163'834
3103.070 C-CAI Frais de reliure et restauration de livres	67'258	90'000	-22'742	-25.3%	59'594
Total 310 Charges de matériel et de marchandises	599'304	601'820	-2'516	-0.4%	464'077
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif					
3110.010 C-CAI Achats de mobilier et machines de bureau	145'980	144'000	1'980	1.4%	109'120
3111.110 C-CAI Achats de matériel d'atelier et outillage	766	22'000	-21'234	-96.5%	13'619
Total 311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	146'746	166'000	-19'254	-11.6%	122'739
313 Prestations de services et honoraires					
3130.110 C-CAI Transports effectués par des tiers	13'181	12'000	1'181	9.8%	8'840
3130.240 C-CAI Prestations pour services divers	589	5'000	-4'412	-88.2%	-
Total 313 Prestations de services et honoraires	13'770	17'000	-3'230	-19.0%	8'840
315 Entretien des biens meubles et immobiliers, incorp.					
3150.020 C-CAI Entretien du mobilier et machines de bureau	5'301	15'310	-10'009	-65.4%	9'919
3151.030 C-CAI Entretien mat.équip.nettoyage bât.par tiers	2'178	9'000	-6'822	-75.8%	9'354
3151.060 C-CAI Entretien matériel d'ateliers par des tiers	19'218	45'000	-25'782	-57.3%	27'876
Total 315 Entretien des biens meubles et immobiliers, incorp.	26'698	69'310	-42'612	-61.5%	47'149
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation					
3161.140 C-CAI Location d'autres équipements et divers	28'807	95'000	-66'193	-69.7%	27'926
Total 316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	28'807	95'000	-66'193	-69.7%	27'926
Total Charges	815'324	949'130	-133'806	-14.1%	670'732

7.3.3 Logistique et manifestations

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018
Charges					
310 Charges de matériel et de marchandises					
3101.300 C-LOM Achats de carburant	1'180'912	1'063'879	117'033	11.0%	1'189'592
3101.899 C-LOM Écarts de stock de carburant	10'932	-	10'932	-	10'636
Total 310 Charges de matériel et de marchandises	1'191'844	1'063'879	127'965	12.0%	1'200'227
313 Prestations de services et honoraires					
3137.030 C-LOM impôts et taxes sur véhicules à moteur	532'013	557'840	-25'827	-4.6%	542'918
Total 313 Prestations de services et honoraires	532'013	557'840	-25'827	-4.6%	542'918
Total Charges	1'723'857	1'621'719	102'138	6.3%	1'743'145

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

7.3.4 Direction du patrimoine bâti

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018
Charges					
313 Prestations de services et honoraires					
3130.060 C-DPBA Frais de surveillance et d'interventions	106'831	120'000	-13'169	-11.0%	157'219
3130.070 C-DPBA Contrats de surveillance	318'323	370'000	-51'677	-14.0%	295'113
3130.080 C-DPBA Contrats d'ouverture, fermeture bât.publics	193'645	230'000	-36'355	-15.8%	256'464
3132.060 C-DPBA Expertises effectuées par tiers pr immeuble	113'282	150'000	-36'718	-24.5%	152'865
3132.080 C-DPBA Honoraires divers pour immeubles	496'260	600'000	-103'740	-17.3%	422'229
Total 313 Prestations de services et honoraires	1'228'341	1'470'000	-241'659	-16.4%	1'283'889
314 Travaux d'entretien					
3140.050 C-DPBA entretien autres terrains, emplacements	59'763	50'000	9'763	19.5%	100'780
3140.070 C-DPBA Entretien des clôtures et des barrières	118'013	70'000	48'013	68.6%	216'386
3141.060 C-DPBA Maintien de la propreté en Ville de Genève	147'278	150'000	-2'722	-1.8%	160'192
3144.020 C-DPBA Entretien des ouvrages PCI	167'306	200'000	-32'694	-16.3%	198'357
3144.030 C-DPBA Entretien des bâtiments administratifs	4'025'119	3'500'000	525'119	15.0%	3'578'256
3144.060 C-DPBA Contrats bâtiments administratifs	726'028	770'000	-43'972	-5.7%	719'255
3144.130 C-DPBA Entretien des bâtiments publics	12'362'456	12'230'000	132'456	1.1%	13'045'144
3144.160 C-DPBA Entr. logts de fonction dans bât. publics	5'320	5'000	320	6.4%	38'592
3144.200 C-DPBA Contrats bâtiments publics	2'289'066	2'200'000	89'066	4.0%	2'242'438
3144.290 C-DPBA Entretien des bâtiments industriels	30'663	50'000	-19'337	-38.7%	10'579
3144.300 C-DPBA Contrats pour bâtiments industriels	10'358	12'000	-1'642	-13.7%	12'203
3144.380 C-DPBA Entretien de locaux de tiers	140'184	100'000	40'184	40.2%	331'081
3144.400 C-DPBA Contrats pour locaux de tiers	122'506	95'000	27'506	29.0%	129'691
Total 314 Travaux d'entretien	20'204'060	19'432'000	772'060	4.0%	20'782'953
315 Entretien des biens meubles et immobili. incorp.					
3159.070 C-DPBA Entretien d'autres matériels par des tiers	35'181	50'000	-14'819	-29.6%	34'683
Total 315 Entretien des biens meubles et immobili. incorp.	35'181	50'000	-14'819	-29.6%	34'683
343 Charges pour bien-fonds, patrimoine financier					
3430.010 C-DPBA Entretien d'autres terrains PF	160'784	110'000	50'784	46.2%	125'760
3430.410 C-DPBA Entretien des bâtiments locatifs PF	14'684'345	13'370'000	1'314'345	9.8%	15'802'764
3430.430 C-DPBA Entretien des clôtures PF	19'027	30'000	-10'973	-36.6%	28'758
3430.440 C-DPBA Entretien des ouvrages PCI PF	8'161	-	8'161	-	-
3430.450 C-DPBA Maintien propreté PF	186'167	150'000	36'167	24.1%	142'665
3431.030 C-DPBA Contrats bâtiments locatifs PF	1'622'676	1'620'000	2'676	0.2%	1'615'724
3439.540 C-DPBA Frais de surveillance et interventions PF	11'736	30'000	-18'264	-60.9%	31'700
3439.550 C-DPBA Contrats de surveillance PF	39'768	30'000	9'768	32.6%	25'141
3439.720 C-DPBA Honoraires divers immeubles PF	355'549	102'089	253'460	248.3%	144'243
3439.730 C-DPBA Expertises par des tiers pour immeubles PF	142'767	105'000	37'767	36.0%	117'167
Total 343 Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	17'230'981	15'547'089	1'683'892	10.8%	18'033'923
Total Charges	38'698'562	36'499'089	2'199'473	6.0%	40'135'447

Commentaire :

En comparaison des comptes 2018, les charges 2019 du compétent DPBA sont globalement maîtrisées (-4%). Le dépassement de budget provient essentiellement du groupe 343 (charges pour bien-fonds, patrimoine financier). Il est principalement compensé par le budget comptabilisé au sein du service de la Gérance municipale. En effet, depuis l'entrée en vigueur du MCH2, le budget et les charges effectives d'entretien des immeubles du patrimoine financier appartenant aux fonds spéciaux sont comptabilisés respectivement dans le service bénéficiaire (GIM) et le service gestionnaire (DPBA).

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6641

7.3.5 Direction des systèmes d'information et de communication

En français	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018
Charges					
310 Charges de matériel et de marchandises					
3100.050 C-DSIC Achats de fournitures informatiques	2'967	12'000	-9'033	-75.3%	2'356
Total 310 Charges de matériel et de marchandises	2'967	12'000	-9'033	-75.3%	2'356
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif					
3113.010 C-DSIC Achat de matériel informatique	107'132	379'078	-271'946	-71.7%	393'664
3113.040 C-DSIC Achat matériel de communication	73'197	200'000	-126'804	-63.4%	170'326
3118.010 C-DSIC Achat de logiciels et de licences	844'475	991'620	-147'145	-14.8%	916'485
Total 311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	1'024'804	1'570'698	-545'894	-34.8%	1'480'475
313 Prestations de services et honoraires					
3130.170 C-DSIC Liaisons informatiques radio-TV, internet	186'740	180'000	6'740	3.7%	137'006
3130.200 C-DSIC Téléphones	753'060	1'125'325	-372'265	-33.1%	995'515
3132.020 C-DSIC Honoraires pour prestation informatique	1'511'468	1'452'000	59'468	4.1%	1'943'754
3133.010 C-DSIC Charges d'utilisation informatique	732'920	263'000	469'920	178.7%	259'137
Total 313 Prestations de services et honoraires	3'184'188	3'020'325	163'863	5.4%	3'335'412
314 Travaux d'entretien					
3144.090 C-DSIC Entretien informat. et télécomm. bât.admin.	307'006	550'000	-242'994	-44.2%	323'406
3144.240 C-DSIC Entr.informatique et télécomm. bât. publics	-	-	-	-	3'865
3149.050 C-DSIC Entr. réseaux fibre optique hors immeubles	41'488	150'000	-108'512	-72.3%	88'655
Total 314 Travaux d'entretien	348'495	700'000	-351'505	-50.2%	415'927
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.					
3153.010 C-DSIC Entretien de matériel informatique	290'099	777'000	-486'901	-62.7%	777'166
3153.040 C-DSIC Entretien de matériel communication	705'110	640'000	65'110	10.2%	502'165
3158.010 C-DSIC Maintenance de logiciels	3'251'836	2'406'000	845'836	35.2%	2'623'023
Total 315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	4'247'044	3'823'000	424'044	11.1%	3'902'354
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation					
3161.030 C-DSIC Location d'appareils multifonctions	690'121	740'655	-50'534	-6.8%	723'913
3161.060 C-DSIC location matériel informatique et télécom.	13'926	15'500	-1'575	-10.2%	31'805
3169.010 C-DSIC Location de logiciels	181'668	75'630	106'038	140.2%	92'861
Total 316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	885'714	831'785	53'929	6.5%	848'578
343 Charges pour bien-fonds, patrimoine financier					
3431.210 C-DSIC Achat matériel de communication PF	275	10'400	-10'125	-97.4%	3'023
3431.240 C-DSIC Entretien mat.informat. télécom.bât loc. PF	25'465	55'000	-29'535	-53.7%	18'661
3431.310 C-DSIC Entretien matériel de communication PF	-	10'000	-10'000	-100.0%	2'065
3439.510 C-DSIC Liaisons informatiques, radio, TV, Inter.PF	2'666	4'000	-1'335	-33.4%	6'345
3439.520 C-DSIC Téléphones PF	123'253	155'000	-31'747	-20.5%	136'403
Total 343 Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	151'658	234'400	-82'742	-35.3%	166'496
Total Charges	9'844'870	10'192'208	-347'338	-3.4%	10'151'598

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

Commentaire :Groupe 311

Les éditeurs de solutions informatiques se tournent de plus en plus vers des modèles de souscription, ce qui fait augmenter le coût des locations (316) et diminuer les achats (311).

Groupe 314

Le changement d'opérateur, ainsi que la réduction des lignes téléphoniques fixes ont permis une réduction des coûts sur la ligne 314.

Groupe 315

L'augmentation de la ligne 315 résulte d'un nombre de projets en croissance menés en 2018 et 2019 qui impliquent des licences supplémentaires à maintenir.

7.3.6 Gérance immobilière municipale

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018
Charges					
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA				
3120.050 C-GIM Chauffage	920'578	811'199	109'379	13.5%	994'589
Total 312	920'578	811'199	109'379	13.5%	994'589
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier				
3439.130 C-GIM Chauffage PF	385'328	188'066	197'262	104.9%	490'990
Total 343	385'328	188'066	197'262	104.9%	490'990
Total Charges	1'305'907	999'265	306'642	30.7%	1'485'579

Commentaire :Groupe 343

Le différentiel provient des charges de la Zone Industrielle des Charmilles (ZIC) budgétées en gratuites pour l'A21, mais finalement imputées en réel à la GIM.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6643

7.3.7 Énergie

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018
Charges					
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA					
3120.010 C-ENE Bois	71'436	71'973	-537	-0.7%	73'875
3120.020 C-ENE Electricité	6'801'905	6'615'000	186'905	2.8%	6'949'263
3120.030 C-ENE Eau	4'560'879	4'020'000	540'879	13.5%	4'223'165
3120.040 C-ENE Chauffage	186'991	310'000	-123'009	-39.7%	176'179
3120.060 C-ENE Gaz	4'052'388	3'591'000	461'388	12.8%	3'929'905
3120.070 C-ENE Huile de chauffage	1'012'270	915'000	97'270	10.6%	1'106'398
3120.999 C-ENE Écarts d'inventaire, rebus, diminution de prix	-3'808	-	-3'808	-	5'298
Total 312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	16'682'060	15'522'973	1'159'087	7.5%	16'464'082
314 Travaux d'entretien					
3144.040 C-ENE Entretien des bâtiments administratifs	173'710	110'000	63'710	57.9%	101'726
3144.070 C-ENE Contrats bâtiments administratifs	167'293	180'000	-12'707	-7.1%	158'884
3144.140 C-ENE Entretien des bâtiments publics	542'373	424'000	118'373	27.9%	466'279
3144.210 C-ENE Contrats bâtiments publics	417'956	400'000	17'956	4.5%	324'040
3144.360 C-ENE Contrats pour homes pour personnes âgées	-	-	-	-	673
Total 314 Travaux d'entretien	1'301'332	1'114'000	187'332	16.8%	1'051'603
343 Charges pour bien-fonds, patrimoine financier					
3431.015 C-ENE Entretien bâtiments locatifs PF	463'506	509'000	-45'494	-8.9%	567'986
3431.035 C-ENE Contrats bâtiments locatifs PF	105'769	102'000	3'769	3.7%	115'644
3439.110 C-ENE Electricité PF	1'137'519	1'067'804	69'715	6.5%	1'074'784
3439.120 C-ENE Eau PF	3'579'306	3'253'000	326'306	10.0%	3'550'550
3439.140 C-ENE Gaz PF	11'790	-	11'790	-	22'940
Total 343 Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	5'297'890	4'931'804	366'086	7.4%	5'331'904
Total Charges	23'281'281	21'568'777	1'712'504	7.9%	22'847'589

Commentaire :

Groupe 312:

Le dépassement provient essentiellement du groupe relatif à la consommation des énergies. Toutefois, il est à relever que les consommations énergétiques sont restées stables par rapport aux comptes 2018. La consommation d'eau en augmentation est à mettre en rapport avec l'année caniculaire qui a entraîné des besoins accrus, notamment au niveau de l'arrosage. Le dépassement budgétaire est essentiellement dû au fait que la Ville de Genève pensait pouvoir bénéficier de l'exonération de la TVA sur ses achats d'énergie, à l'instar du canton de Genève. Les budgets du groupe 312 ont été réduits en conséquence (-1.2 mio). Contrairement à ce qui avait été escompté, la Ville de Genève n'a pas pu bénéficier de cette exonération de la part des SIG.

Groupe 343:

Quant aux dépenses d'entretien du groupe 343 qui enregistrent un dépassement de 0.4 mio de francs, elles sont par nature difficilement prévisibles car liées aux aléas des pannes des installations.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

7.3.8 Ressources humaines

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018
Charges					
300 Autorités et commissions					
3000.020 C-DRH Jetons de présence CM	2'013'935	1'708'210	305'725	17.9%	1'609'428
3000.030 C-DRH Traitements du Conseil administratif	1'263'420	-	1'263'420	-	1'284'852
3000.060 C-DRH Jetons de présence autres commissions	89'488	48'370	41'118	85.0%	183'441
Total 300 Autorités et commissions	3'366'844	1'756'580	1'610'264	91.7%	3'077'720
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.					
3010.020 C-DRH Salaires du personnel	318'653'279	338'449'591	-19'796'312	-5.8%	314'948'571
3010.029 C-DRH Provision pour soldes de vacances	77'540	-	77'540	-	-142'875
3010.030 C-DRH Salaires des auxiliaires	15'894'182	12'621'001	3'273'181	25.9%	15'559'409
3010.040 C-DRH Salaires des stagiaires	401'215	400'000	1'215	0.3%	363'243
3010.050 C-DRH Salaires des apprentis	1'570'142	1'620'294	-50'152	-3.1%	1'478'926
3010.080 C-DRH Salaires des civilistes	197'212	255'000	-57'788	-22.7%	196'369
3010.090 C-DRH Salaires des jeunes durant l'été	250'902	250'000	902	0.4%	249'986
3010.110 C-DRH Heures supplémentaires	1'617'346	1'149'640	467'706	40.7%	1'602'081
3010.118 C-DRH Prov.heures optionnelles	364'378	-	364'378	-	-575'966
3010.119 C-DRH Provision heures supplémentaires	-237'694	-	-237'694	-	-469'338
3010.120 C-DRH Prime de fidélité	28'901'929	28'858'891	43'039	0.1%	28'210'719
3010.130 C-DRH Indemnités de départ	668'549	-	668'549	-	606'854
3010.140 C-DRH Prime de mise à la retraite	698'391	1'088'500	-390'109	-35.8%	622'552
3010.170 C-DRH Primes professionnelles et de fonction	2'805'032	2'180'248	624'784	28.7%	2'682'238
3010.180 C-DRH Indemnités service supplémentaire	960'274	1'014'073	-53'799	-5.3%	966'421
3010.190 C-DRH Indemnités de nuisance	8'216'574	7'207'844	1'008'730	14.0%	8'137'752
3010.200 C-DRH Prime de fin d'étude	14'000	19'500	-5'500	-28.2%	13'500
3010.220 C-DRH Heures complémentaires	-	-	-	-	1'502
3010.240 C-DRH Traitement divers réadap. professionnelle	216'622	564'620	-347'999	-61.6%	198'183
3010.260 C-DRH Réduction pour postes vacants	-	-12'900'000	12'900'000	-100.0%	-
3010.270 C-DRH Indemnités au décès	129'981	240'000	-110'019	-45.8%	245'092
Total 301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	381'399'855	383'019'203	-1'619'348	-0.4%	374'895'219
303 Travailleurs temporaires					
3030.010 C-DRH Personnel intérimaire	90'354	590'000	-499'646	-84.7%	59'762
Total 303 Travailleurs temporaires	90'354	590'000	-499'646	-84.7%	59'762
304 Allocations					
3040.010 C-DRH Allocations de naissance	49'100	50'000	-900	-1.8%	44'500
3040.020 C-DRH Allocations pour enfants	4'212'625	4'062'900	149'725	3.7%	4'134'592
3042.010 C-DRH Indemnités de repas	439'131	327'664	111'467	34.0%	397'858
3049.010 C-DRH Indemnités de vêtements	379'214	325'303	53'911	16.6%	394'679
3049.020 C-DRH Frais de lunettes	634	-	634	-	390
Total 304 Allocations	5'080'704	4'765'867	314'837	6.6%	4'972'019
305 Cotisations patronales					
3050.010 C-DRH Assurance maternité	173'993	172'807	1'186	0.7%	171'772
3050.020 C-DRH Cotisations AVS, AI, APG	19'382'726	19'573'443	-190'717	-1.0%	19'133'428
3050.030 C-DRH Cotisations assurance chômage	4'098'062	3'982'158	115'904	2.9%	4'052'911
3050.040 C-DRH Part aux frais administratifs AVS	552'075	560'154	-8'079	-1.4%	544'669
3050.118 C-DRH Prov.AVS/ass.maternité s/heures option.	22'180	-	22'180	-	-36'977

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6645

Ressources humaines - suite

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018
3050.119 C-DRH Prov.AVS/AC/ass.maternité s/heures supp.	-16'487	-	-16'487	-	-30'131
3050.129 C-DRH Prov.AVS/AC/ass.maternité s/solde vacances	-33	-	-33	-	-9'173
3052.010 C-DRH Cotis. caisse assurance du personnel (CAP)	48'093'416	49'144'967	-1'051'551	-2.1%	49'371'395
3052.020 C-DRH Caisse assurance du personnel 57/62 ans	-	463'000	-463'000	-100.0%	-
3052.030 C-DRH Cotisations autres caisses	282'469	400'000	-117'531	-29.4%	312'400
3052.050 C-DRH Frais administratifs CAP	15'203	16'000	-797	-5.0%	12'766
3052.060 C-DRH Ajustement global cotisations CAP	-	-1'100'000	1'100'000	-100.0%	-
3053.010 C-DRH Cotis. assurance accidents professionnels	1'902'666	8'440'846	-6'538'180	-77.5%	2'185'639
3053.030 C-DRH Cotis.assurance accidents non professionnels	4'940'165	-	4'940'165	-	4'894'783
3053.090 C-DRH Cotisations assurances hors LAA	4'392	5'000	-608	-12.2%	4'954
3053.100 C-DRH Ajustement global cotisations ass.acc.prof.	-	-1'000'000	1'000'000	-100.0%	-
3053.118 C-DRH Prov.ass.accidents s/heures option.	8'974	-	8'974	-	-12'268
3053.119 C-DRH Prov.ass.accidents s/heures supp.	-3'836	-	-3'836	-	-9'997
3053.129 C-DRH Prov.ass.accidents s/solde vacances	6'663	-	6'663	-	-3'043
3054.010 C-DRH Cotisations allocations familiales	9'264'855	9'295'035	-30'179	-0.3%	9'144'246
3054.118 C-DRH Prov.alloc.familiales s/heures option.	8'927	-	8'927	-	-14'111
3054.119 C-DRH Prov.alloc.familiales s/heures supp.	-5'823	-	-5'823	-	-11'499
3054.129 C-DRH Prov.alloc.familiales s/solde vacances	1'900	-	1'900	-	-3'500
3059.010 C-DRH Contributions pour civilistes	237'958	265'000	-27'042	-10.2%	231'696
Total 305 Cotisations patronales	88'970'445	90'218'410	-1'247'965	-1.4%	89'929'958
306 Prestations de l'employeur					
3060.010 C-DRH Pension du Conseil administratif	1'176'907	1'910'000	-733'093	-38.4%	-
3060.020 C-DRH Pension SIS	1'379'383	1'585'000	-205'617	-13.0%	1'284'639
3060.030 C-DRH Pensions diverses	-	2'050	-2'050	-100.0%	1'364
3061.010 C-DRH Rentes complémentaires	52'898	130'000	-77'102	-59.3%	62'230
Total 306 Prestations de l'employeur	2'609'188	3'627'050	-1'017'862	-28.1%	1'348'233
309 Autres charges de personnel					
3090.010 C-DRH Formation et perfectionnement du personnel	1'582'690	2'300'000	-717'310	-31.2%	1'746'557
3091.010 C-DRH Annonces et frais de recherche de personnel	218'707	220'000	-1'293	-0.6%	236'918
3099.030 C-DRH Frais de visites médicales	135'463	225'000	-89'537	-39.8%	96'278
3099.070 C-DRH Fonds de décès	44'034	46'043	-2'009	-4.4%	44'073
3099.090 C-DRH Solde, autres rémunérations	678'754	-	678'754	-	637'558
Total 309 Autres charges de personnel	2'659'648	2'791'043	-131'395	-4.7%	2'761'384
313 Prestations de services et honoraires					
3130.180 C-DRH Liaisons informatiq.radio-TV, Internet du CM	14'798	-	14'798	-	19'306
3130.210 C-DRH Téléphones	1'205	-	1'205	-	1'398
3130.221 C-DRH Frais réception pour des tiers	2'277	-	2'277	-	2'543
Total 313 Prestations de services et honoraires	18'280	-	18'280	-	23'246
317 Dédommagements					
3170.040 C-DRH Débours des autorités	6'500	2'890	3'610	124.9%	66'500
3170.080 C-DRH Frais dépl. et repas de travail du personnel	182'986	437'228	-254'242	-58.1%	196'363
3170.090 C-DRH Indemnités pour utilisation des TPG	274'824	270'581	4'243	1.6%	268'514
Total 317 Dédommagements	464'310	710'699	-246'389	-34.7%	531'376

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

Ressources humaines - suite

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018
319 Diverses charges d'exploitation					
3199.031 C-DRH Cadeaux	-	-	-	-	51
3199.100 C-DRH Autres frais	1'296	-	1'296	-	2'054
Total 319 Diverses charges d'exploitation	1'296	-	1'296	-	2'105
343 Charges pour bien-fonds, patrimoine financier					
3431.719 C-DRH Provision pour soldes de vacances PF	22'026	-	22'026	-	-14'759
3431.729 C-DRH Provision heures supplémentaires PF	215	-	215	-	220
3431.739 C-DRH Charges sociales s/provision vacances PF	2'423	-	2'423	-	-1'624
3431.749 C-DRH Charges sociales s/provision heures suppl.PF	24	-	24	-	24
3431.759 C-DRH Provision heures optionnelles PF	63	-	63	-	-176'618
3431.769 C-DRH Charges sociales s/provision heure option.PF	7	-	7	-	-19'428
3431.802 C-DRH Salaires du personnel PF	5'387'244	5'483'356	-96'112	-1.8%	5'379'484
3431.809 C-DRH Salaires des jeunes durant l'été PF	-	-	-	-	7'075
3431.812 C-DRH Prime de fidélité PF	499'292	505'391	-6'099	-1.2%	471'481
3431.814 C-DRH Primes de mise à la retraite PF	358	7'645	-7'287	-95.3%	6'928
3431.817 C-DRH Primes professionnelles et de fonction PF	3'000	-	3'000	-	2'675
3431.819 C-DRH Indemnités de nuisance PF	18'196	20'000	-1'804	-9.0%	22'237
3431.830 C-DRH Allocations de naissance PF	2'400	-	2'400	-	500
3431.831 C-DRH Allocations pour enfants PF	72'020	85'200	-13'180	-15.5%	69'570
3431.832 C-DRH Indemnités de repas PF	56	-	56	-	62
3431.833 C-DRH Indemnités de vêtements PF	15'102	25'000	-9'898	-39.6%	15'266
3431.835 C-DRH Assurance maternité PF	2'709	2'759	-50	-1.8%	2'659
3431.836 C-DRH Cotisations AVS, AI, APG PF	302'072	308'615	-6'742	-2.2%	296'486
3431.837 C-DRH Cotisations assurance chômage PF	64'831	62'962	1'868	3.0%	63'563
3431.838 C-DRH Part aux frais administratifs AVS PF	8'609	8'755	-147	-1.7%	8'444
3431.840 C-DRH Cotisat. caisse assurance personnel (CAP) PF	736'217	843'542	-107'325	-12.7%	746'982
3431.845 C-DRH Cotis. assurance accidents profession. PF	12'739	127'723	-114'984	-90.0%	15'713
3431.847 C-DRH Cotis.assur.accidents non professionnels PF	62'510	-	62'510	-	61'413
3431.854 C-DRH Cotisations allocations familiales PF	144'408	146'912	-2'504	-1.7%	141'737
3431.871 C-DRH Frais de visites médicales PF	-	-	-	-	-255
3431.874 C-DRH Fonds de décès PF	821	841	-20	-2.3%	833
Total 343 Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	7'357'342	7'628'901	-271'559	-3.6%	7'100'668
Total Charges	492'018'265	495'107'753	-3'089'488	-0.6%	484'701'692

Commentaire :

Groupe 300

Les jetons de présence du CM fluctuent en fonction du nombre de séances.

Groupe 301

Mouvements de personnel (effet de noria) et réduction pour postes vacants.

Groupe 303

Cette ligne est dévolue à l'engagement de personnel intérimaire au sein de divers services de l'administration. Le montant dépensé correspond au personnel engagé par le biais d'IPT (intégration pour tous).

Groupe 304

Différentiel provenant de la fluctuation du nombre d'enfants et du rattrapage d'arriérés sur l'allocation pour enfants conformément à la directive y relative.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6647

Groupe 305

Les charges sociales sont proportionnelles au traitement du personnel qui a été plus bas que le budget.

Groupe 306

Le budget relatif aux pensions CA a été adapté à la hausse en prévision de la fin de la magistrature, le disponible n'a pas été pleinement utilisé.

Groupe 317

Non dépensé sur la ligne dévolue aux frais de déplacement et repas de travail du personnel, dépense moins élevée que celle budgétée par les services.

Groupe 343

Charges du personnel du PF moins élevées (mouvements de personnel, effet de noria).



Finances et logement

7.4 Départements

7.4.1 Finances et logement

ÉVALUATION DES OBJECTIFS

Dématiser la taxe professionnelle communale				
Objectif	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.	Valeur atteinte
Réaliser la première étape du projet, en introduisant la dématérialisation des flux entre les offices des poursuites et le service de la Taxe professionnelle communale (grâce au programme E-LP).	Nombre de procédures passées en E-LP	50%	10%	100%
Commentaire sur l'évaluation de l'objectif				
En 2019, toutes les nouvelles procédures de recouvrement ont été initiées via E-LP. Les flux papiers sont réduits au minimum avec les offices de poursuites ou de faillites.				
Valoriser la diversité et lutter contre toute forme de discrimination				
Objectif	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.	Valeur atteinte
Rendre hommage aux saisonniers et saisonnières qui ont fait Genève par le biais d'une exposition pédagogique.	Nombre de classes d'écoles du primaire et du secondaire qui auront visité l'exposition	20	10	22 visites guidées et 9 visites libres de classes du secondaire (pas de classe de l'école primaire)
Commentaire sur l'évaluation de l'objectif				
L'exposition a accueilli au total près de 6'400 visiteurs et visiteuses.				
Renforcer la sécurité des systèmes d'information				
Objectif	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.	Valeur atteinte
Sensibiliser les collaborateurs et collaboratrices aux risques liés à l'usage du système d'information.	Nombre de sessions de formation organisées en matière de cyber-sécurité	4 sessions	3 sessions	4 sessions
Commentaire sur l'évaluation de l'objectif				
Quatre sessions de formation « Dans la peau d'un Hacker » ont été dispensées dans le cadre de la formation continue de la Ville de Genève. Par ailleurs, une formation personnalisée a été réalisée en mars 2019 au bénéfice du Conseil administratif.				
Déployer le nouveau modèle comptable MCH2				
Objectif	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.	Valeur atteinte
Garantir la clôture et la publication des états financiers 2018 selon le nouveau référentiel comptable MCH2.	Finalisation des opérations de clôture Publication conforme à MCH2	100% des processus finalisés Mars 2019	Aucun problème bloquant Juin 2019	100% des processus finalisés Mars 2019
Commentaire sur l'évaluation de l'objectif				
La clôture des états financiers 2018 selon le nouveau référentiel comptable MCH2 a été finalisée dans les délais légaux impartis, permettant l'approbation des comptes par le Conseil municipal en septembre 2019 et leur validation par le Conseil d'Etat en novembre 2019.				
S'assurer que la politique salariale de la Ville de Genève est égalitaire				
Objectif	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.	Valeur atteinte
Réaliser une analyse salariale en Ville de Genève avec l'outil LOGIB.	Restitution de l'analyse de l'égalité salariale LOGIB	100%	100%	0%
Commentaire sur l'évaluation de l'objectif				
L'important travail préparatoire nécessaire à la réalisation de LOGIB est en cours. La collocation de masse des postes de l'administration n'ayant pu être mise en place, cela a complexifié la réalisation de l'analyse en rendant nécessaire la consultation des dossiers de près de 3'200 membres du personnel afin de déterminer le niveau de compétence, données indispensables à la réalisation de l'analyse LOGIB.				

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

SYNTHÈSE DES COMPTES

En milliers de francs	DFL	DFIN	GIM	DRH	A21	DSIC	TAX	Total
Charges								
30 Charges de personnel	2'521	8'327	9'790	13'748	2'863	15'016	2'585	54'849
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	316	-1'424	6'847	1'083	967	1'261	5'459	14'509
33 Amortissements du patrimoine administratif	10	3	3'663	7	5	4'179	-	7'867
34 Charges financières	-	29'093	42'270	-	0	19	-	71'382
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	4'934	726	2'374	-	-	-	8'035
36 Charges de transfert	-	58'784	381	165	10'511	-	-	69'841
39 Imputations internes	184	599	7'512	405	534	583	173	9'990
Total Charges	3'031	100'316	71'188	17'783	14'879	21'058	8'217	236'473
Revenus								
40 Revenus fiscaux	-	842'664	-	-	-	-	111'023	953'687
42 Taxes	188	128	2'261	451	11	127	62	3'228
43 Revenus divers	-	1'767	0	10'566	41	-	17	12'391
44 Revenus financiers	-	30'755	95'858	-	-	-	49	126'662
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	-	-	-	1'726	-	-	-	1'726
46 Revenus de transfert	220	7'042	-	507	-	-	-	7'769
48 Revenus extraordinaires	-	-59'258	-	-	-	-	-	-59'258
49 Imputations internes	-	1'555	16'687	16	-	-	-	18'258
Total Revenus	408	824'653	114'806	13'265	52	127	111'150	1'064'461

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6651

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Finances et logement	Charges	236'472'754	244'104'083	-7'631'329	-3.1%	250'813'993	
	Revenus	1'064'460'866	1'054'251'734	10'209'133	1.0%	1'153'173'999	
En francs		C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
1000 Direction départ. finances et logement							
Charges							
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.		2'017'075	2'030'052	-12'976	-0.6%	1'944'703	
304 Allocations		20'620	17'700	2'920	16.5%	20'408	
305 Cotisations patronales		460'875	463'759	-2'884	-0.6%	465'888	
309 Autres charges de personnel		22'055	5'144	16'911	328.8%	41'614	
310 Charges de matériel et de marchandises		8'301	18'749	-10'448	-55.7%	15'518	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif		3'030	1'000	2'030	203.0%	9'804	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA		30'991	32'902	-1'911	-5.8%	34'928	
313 Prestations de services et honoraires		202'411	244'861	-42'450	-17.3%	213'915	
314 Travaux d'entretien		30'183	33'000	-2'817	-8.5%	30'171	
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.		18'923	14'348	4'575	31.9%	21'769	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation		9'263	-	9'263	-	8'109	
317 Dédommagements		12'697	32'560	-19'863	-61.0%	16'547	
319 Diverses charges d'exploitation		420	500	-80	-16.0%	637	
330 Immobilisations corporelles du PA		10'214	8'251	1'963	23.8%	8'339	
391 Prestations de services		25'472	15'150	10'322	68.1%	17'932	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation		158'386	157'536	850	0.5%	156'536	
394 Intérêts et charges financières théoriques		-	264'437	-264'437	-100.0%	-	
399 Autres imputations internes		-	-	-	-	40'760	
Total Charges		3'030'915	3'339'948	-309'033	-9.3%	3'047'577	
Revenus							
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services		41'600	41'600	-	-	-	
426 Remboursements		146'082	21'000	125'082	595.6%	49'653	
430 Revenus d'exploitation divers		-	-	-	-	2'325	
460 Quotes-parts à des revenus		219'936	300'000	-80'064	-26.7%	286'854	
Total Revenus		407'618	362'600	45'018	12.4%	338'832	
1100 Direction financière							
Charges							
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.		6'695'961	6'939'554	-243'593	-3.5%	6'535'626	
304 Allocations		69'511	77'150	-7'639	-9.9%	75'015	
305 Cotisations patronales		1'524'636	1'654'599	-129'964	-7.9%	1'511'178	
309 Autres charges de personnel		37'371	9'720	27'651	284.5%	25'083	
310 Charges de matériel et de marchandises		623'634	638'620	-14'986	-2.3%	489'913	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif		57'902	167'000	-109'098	-65.3%	51'894	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA		47'621	37'039	10'582	28.6%	44'545	
313 Prestations de services et honoraires		765'566	1'270'784	-505'218	-39.8%	826'524	a)
314 Travaux d'entretien		70'530	294'050	-223'520	-76.0%	130'832	
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.		117'237	128'314	-11'077	-8.6%	114'781	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation		238'182	95'000	143'182	150.7%	271'059	
317 Dédommagements		6'086	27'780	-21'694	-78.1%	10'530	
318 Dépréciations sur créances		-3'380'705	9'700'000	-13'080'705	-134.9%	12'808'437	b)

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
319 Diverses charges d'exploitation	29'786	17'000	12'786	75.2%	45'972	
330 Immobilisations corporelles du PA	2'719	6'826	-4'107	-60.2%	2'719	
332 Amortissements des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	150'000	
340 Charges d'intérêt	23'288'368	23'327'367	-38'999	-0.2%	23'326'541	
341 Pertes réalisées (sur éléments du PF)	53'931	-	53'931	-	460'835	
342 Frais d'acquisition de capitaux et frais administ.	589'081	566'000	23'081	4.1%	508'069	
343 Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	207'979	300'000	-92'021	-30.7%	307'815	
344 Dépréciations, immobilisations PF	4'953'353	-	4'953'353	-	2'068'867	c)
350 Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	4'934'233	-	4'934'233	-	-	d)
360 Quotes-parts de revenus destinées à des tiers	35'128'243	34'373'000	755'243	2.2%	33'919'624	e)
361 Dommages à des collectivités publiques	23'655'800	22'334'760	1'321'040	5.9%	24'080'490	f)
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	-	-	-	-	11'559	
365 Dépréciations, participations PA	-	-	-	-	1	
391 Prestations de services	65'768	18'538	47'230	254.8%	63'858	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	533'492	467'436	66'056	14.1%	468'860	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	480'434	-480'434	-100.0%	-	
Total Charges	100'316'286	102'930'970	-2'614'685	-2.5%	108'310'627	
Revenus						
400 Impôts directs, personnes physiques	623'247'981	566'680'000	56'567'981	10.0%	606'507'052	g)
401 Impôts directs, personnes morales	219'067'792	208'144'000	10'923'792	5.2%	230'246'811	h)
403 Impôts sur la possession et sur la dépense	348'158	300'000	48'158	16.1%	348'158	
421 Emoluments administratifs	1'000	1'000	-	-	920	
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	27'075	92'000	-64'925	-70.6%	-	
425 Recette sur ventes	-	-	-	-	5'012	
426 Remboursements	100'411	205'500	-105'089	-51.1%	193'414	
430 Revenus d'exploitation divers	1'131'106	15'000	1'116'106	N/A	1'049'556	i)
439 Autres revenus	635'888	-	635'888	-	-	j)
440 Revenus des intérêts	3'505'261	3'512'750	-7'489	-0.2%	3'605'871	
441 Gains réalisés PF	1'045'853	-	1'045'853	-	699'545	k)
442 Revenus de participations PF	2'562'794	1'748'000	814'794	46.6%	2'909'115	l)
443 Produit des biens-fonds PF	-	1'500'000	-1'500'000	-100.0%	1'846	m)
444 Réévaluations, immobilisations PF	13'773'962	-	13'773'962	-	29'318'367	n)
446 Revenus financiers d'entreprises publiques	9'866'858	8'572'500	1'294'358	15.1%	11'883'216	o)
450 Prélèv. sur fonds et financ. spéc. capitaux de tiers	-	-	-	-	1'529'883	
462 Péréquation financière et compensation des charges	7'042'129	7'042'129	-	-	5'974'642	
483 Revenus divers extraordinaires	-59'258'494	-	-59'258'494	-	-	p)
491 Prestations de services	1'555'246	1'497'646	57'600	3.8%	1'566'532	
494 Intérêts et charges financières théoriques	-	20'000'000	-20'000'000	-100.0%	-	
Total Revenus	824'653'018	819'310'525	5'342'493	0.7%	895'839'939	
1200 Gérance immobilière municipale						
Charges						
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	7'845'255	8'257'628	-412'372	-5.0%	7'848'604	
304 Allocations	89'843	76'300	13'543	17.7%	90'556	
305 Cotisations patronales	1'801'194	1'920'157	-118'963	-6.2%	1'889'929	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6653

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
309 Autres charges de personnel	53'432	13'947	39'485	283.1%	35'257	
310 Charges de matériel et de marchandises	43'929	71'591	-27'662	-38.6%	49'450	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	65'431	116'417	-50'986	-43.8%	110'126	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	455'949	446'451	9'498	2.1%	451'529	
313 Prestations de services et honoraires	674'885	742'223	-67'338	-9.1%	749'513	
314 Travaux d'entretien	3'166'113	2'507'000	659'113	26.3%	3'233'921	q)
315 Entretien des biens meubles et immobili. incorp.	189'150	136'280	52'870	38.8%	181'815	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	274'937	250'620	24'317	9.7%	265'058	
317 Dédommagements	8'899	18'000	-9'101	-50.6%	9'612	
318 Dépréciations sur créances	-3'251'903	5'000	-3'256'903	N/A	4'396'570	r)
319 Diverses charges d'exploitation	5'219'437	3'200	5'216'237	N/A	19'534	s)
330 Immobilisations corporelles du PA	3'662'886	3'813'987	-151'101	-4.0%	3'717'912	
332 Amortissements des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	454'871	
340 Charges d'intérêt	-	4'041	-4'041	-100.0%	-	
343 Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	42'246'594	40'013'740	2'232'854	5.6%	42'217'987	t)
344 Dépréciations, immobilisations PF	23'027	-	23'027	-	236'109	
350 Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	726'189	1'388'619	-662'429	-47.7%	730'271	u)
361 Dédommagements à des collectivités publiques	-	3'500	-3'500	-100.0%	-	
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	381'232	430'000	-48'768	-11.3%	396'732	
391 Prestations de services	7'119'277	6'899'619	219'658	3.2%	7'274'695	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	392'660	375'472	17'188	4.6%	390'648	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	10'205'145	-10'205'145	-100.0%	-544'42	
399 Autres imputations internes	-	3'071'433	-3'071'433	-100.0%	2'627'848	
Total Charges	71'188'417	80'770'370	-9'581'954	-11.9%	77'324'105	
Revenus						
421 Emoluments administratifs	-10	3'000	-3'010	-100.3%	2'640	
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	1'719'533	1'875'438	-155'905	-8.3%	1'774'948	
425 Recette sur ventes	464	-	464	-	1'994	
426 Remboursements	212'620	74'850	137'770	184.1%	198'063	
429 Autres taxes	327'917	300'000	27'917	9.3%	303'188	
430 Revenus d'exploitation divers	90	-	90	-	8'636	
441 Gains réalisés PF	13'677	6'800	7'077	104.1%	13'531	
443 Produit des biens-fonds PF	85'363'127	85'861'505	-498'378	-0.6%	85'868'816	v)
447 Produit des biens-fonds PA	10'481'448	4'072'504	6'408'944	157.4%	12'514'718	w)
450 Prélév. sur fonds et financ. spéc. capitaux de tiers	-	510'684	-510'684	-100.0%	-	x)
491 Prestations de services	5'731'230	5'580'938	150'292	2.7%	5'757'243	
492 Fermages, loyers, frais d'utilisation	10'955'655	10'726'238	229'417	2.1%	10'645'553	
499 Autres imputations internes	-	11'454'706	-11'454'706	-100.0%	11'179'508	
Total Revenus	114'805'952	120'466'663	-5'660'711	-4.7%	128'268'839	
1300 Direction ressources humaines						
Charges						
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	9'517'453	1'952'182	7'565'271	387.5%	9'359'806	
303 Travailleurs temporaires	90'354	200'000	-109'646	-54.8%	59'762	
304 Allocations	69'121	109'400	-40'279	-36.8%	64'445	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
305 Cotisations patronales	2'277'100	-238'258	2'515'358	N/A	2'356'801	
306 Prestations de l'employeur	1'223'913	2'042'050	-818'137	-40.1%	58'118	
309 Autres charges de personnel	570'410	2'749'804	-2'179'394	-79.3%	487'142	
310 Charges de matériel et de marchandises	32'540	82'520	-49'980	-60.6%	56'647	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	53'639	22'410	31'229	139.4%	34'036	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	39'710	31'120	8'590	27.6%	40'833	
313 Prestations de services et honoraires	359'971	626'038	-266'067	-42.5%	569'128	y)
314 Travaux d'entretien	67'748	67'730	18	0.0%	72'615	
315 Entretien des biens meubles et immobili. incorp.	79'640	76'889	2'751	3.6%	86'486	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	20'589	1'530	19'059	N/A	37'114	
317 Dédommagements	290'701	296'661	-5'960	-2.0%	284'912	
318 Dépréciations sur créances	1'450	-	1'450	-	6'019	
319 Diverses charges d'exploitation	136'806	134'336	2'470	1.8%	131'554	
330 Immobilisations corporelles du PA	7'472	7'457	15	0.2%	5'046	
350 Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	2'374'465	1'337'639	1'036'826	77.5%	2'376'845	z)
361 Dédommagements à des collectivités publiques	164'760	165'760	-1'000	-0.6%	27'760	
391 Prestations de services	63'026	87'395	-24'369	-27.9%	87'907	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	341'824	316'364	25'460	8.0%	321'164	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	69	-69	-100.0%	-	
Total Charges	17'782'691	10'069'096	7'713'595	76.6%	16'524'139	
Revenus						
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	206'537	242'857	-36'320	-15.0%	203'917	
426 Remboursements	244'775	5'122'900	-4'878'125	-95.2%	292'147	aa)
430 Revenus d'exploitation divers	4'307	-	4'307	-	3'889	
439 Autres revenus	10'561'500	-	10'561'500	-	-	ab)
450 Prélèv. sur fonds et financ. spéc. capitaux de tiers	1'726'045	1'323'439	402'606	30.4%	799'428	ac)
461 Dédommagements de collectivités publiques	501'546	298'200	203'346	68.2%	357'962	
463 Subventions des collectiv. publiques et des tiers	5'000	-	5'000	-	-	
491 Prestations de services	15'506	-	15'506	-	15'203	
Total Revenus	13'265'216	6'987'396	6'277'820	89.8%	1'672'546	
1400 Agenda 21 - Ville durable						
Charges						
300 Autorités et commissions	2'943	10'600	-7'658	-72.2%	2'310	
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	2'280'418	2'156'585	123'833	5.7%	2'039'531	
304 Allocations	24'175	27'900	-3'725	-13.4%	25'400	
305 Cotisations patronales	522'467	517'323	5'144	1.0%	494'317	
309 Autres charges de personnel	32'670	2'228	30'442	N/A	15'160	
310 Charges de matériel et de marchandises	102'931	77'890	25'041	32.1%	82'932	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	7'633	1'500	6'133	408.9%	20'866	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	12'546	6'945	5'601	80.6%	7'296	
313 Prestations de services et honoraires	677'450	666'328	11'122	1.7%	493'971	
314 Travaux d'entretien	48'597	35'600	12'997	36.5%	36'485	
315 Entretien des biens meubles et immobili. incorp.	29'350	25'144	4'206	16.7%	32'840	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	44'089	38'800	5'289	13.6%	42'128	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6655

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
317 Dédommagements	11'344	11'801	-457	-3.9%	9'947	
318 Dépréciations sur créances	1'750	-	1'750	-	4'469	
319 Diverses charges d'exploitation	31'171	30'880	291	0.9%	22'011	
330 Immobilisations corporelles du PA	5'099	3'054	2'044	66.9%	2'990	
332 Amortissements des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	140'687	
340 Charges d'intérêt	-	-	-	-	1	
343 Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	57	-	57	-	-	
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	9'510'736	10'348'960	-838'224	-8.1%	9'341'277	
365 Dépréciations, participations PA	1'000'000	1'000'000	-	-	1'000'000	
391 Prestations de services	299'687	316'665	-16'978	-5.4%	270'448	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	234'037	152'716	81'321	53.2%	187'512	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	30'271	-30'271	-100.0%	-	
399 Autres imputations internes	-	1'111'119	-1'111'119	-100.0%	1'099'858	
Total Charges	14'879'149	16'572'309	-1'693'160	-10.2%	15'372'436	
Revenus						
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	5'600	-	5'600	-	37'539	
426 Remboursements	5'563	2'000	3'563	178.2%	24'382	
430 Revenus d'exploitation divers	41'280	-	41'280	-	-	
Total Revenus	52'443	2'000	50'443	N/A	61'921	
1500 Dir. systèmes d'information et communic.						
Charges						
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	11'892'681	12'259'148	-366'467	-3.0%	11'312'786	
304 Allocations	145'126	138'300	6'826	4.9%	141'225	
305 Cotisations patronales	2'881'394	3'027'078	-145'684	-4.8%	2'783'128	
309 Autres charges de personnel	96'336	11'068	85'268	770.4%	210'928	
310 Charges de matériel et de marchandises	11'318	42'640	-31'322	-73.5%	16'059	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	57'191	1'580'668	-1'523'477	-96.4%	105'079	ad)
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	134'243	143'130	-8'887	-6.2%	149'915	
313 Prestations de services et honoraires	764'915	971'811	-206'896	-21.3%	919'939	
314 Travaux d'entretien	80'707	758'872	-678'165	-89.4%	88'013	ad)
315 Entretien des biens meubles et immobili. incorp.	164'621	1'630'054	-1'465'433	-89.9%	206'781	ad)
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	33'157	837'265	-804'109	-96.0%	46'725	ad)
317 Dédommagements	10'133	44'750	-34'617	-77.4%	10'263	
319 Diverses charges d'exploitation	4'719	7'680	-2'961	-38.6%	6'494	
330 Immobilisations corporelles du PA	4'178'753	3'385'177	793'576	23.4%	1'665'902	
343 Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	19'234	-	19'234	-	2'257	
391 Prestations de services	175	3'494	-3'319	-95.0%	592	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	583'108	584'288	-1'180	-0.2%	581'892	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	22'290	-22'290	-100.0%	-	
Total Charges	21'057'811	25'447'714	-4'389'903	-17.3%	18'247'977	
Revenus						
426 Remboursements	126'727	-	126'727	-	38'851	
Total Revenus	126'727	-	126'727	-	38'851	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

En français	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
1600 Taxe professionnelle						
Charges						
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	2'072'495	2'110'257	-37'763	-1.8%	1'936'435	
304 Allocations	23'700	20'400	3'300	16.2%	20'900	
305 Cotisations patronales	478'029	508'912	-30'884	-6.1%	448'707	
309 Autres charges de personnel	10'727	4'264	6'463	151.6%	10'330	
310 Charges de matériel et de marchandises	10'226	14'260	-4'034	-28.3%	9'765	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	8'540	900	7'640	848.9%	12'343	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	9'709	11'806	-2'097	-17.8%	8'083	
313 Prestations de services et honoraires	288'750	271'383	17'367	6.4%	242'807	
314 Travaux d'entretien	19'950	20'000	-50	-0.2%	20'696	
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	59'542	48'708	10'834	22.2%	57'974	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	6'203	-	6'203	-	6'159	
317 Dédommagements	2'360	10'360	-8'000	-77.2%	4'595	
318 Dépréciations sur créances	5'053'816	1'785'000	3'268'816	183.1%	9'032'851	ae)
319 Diverses charges d'exploitation	-	-	-	-	9	
340 Charges d'intérêt	-	-	-	-	11	
391 Prestations de services	27'674	21'660	6'014	27.8%	29'707	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	145'764	145'764	-	-	145'760	
Total Charges	8'217'486	4'973'675	3'243'811	65.2%	11'987'132	
Revenus						
401 Impôts directs, personnes morales	111'022'805	107'025'000	3'997'805	3.7%	126'795'096	af)
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	-	500	-500	-100.0%	9'806	
426 Remboursements	61'630	37'000	24'630	66.6%	67'481	
430 Revenus d'exploitation divers	16'571	20'000	-3'429	-17.1%	34'838	
440 Revenus des intérêts	48'886	40'050	8'836	22.1%	45'850	
Total Revenus	111'149'892	107'122'550	4'027'342	3.8%	126'953'071	

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS

- a) L'écart de kCHF 500 est principalement expliqué par une économie sur le contrôle des marchés publics dont la prestation a débuté fin 2019 (kCHF 213) ainsi qu'une économie sur les primes d'assurance sur les transports et franchises payées compte tenu de la baisse des sinistres constatés en 2019.
- b) L'écart de kCHF 13'080 s'explique principalement par une baisse globale de la provision sur le reliquat fiscal de 30% (kCHF 12'267) ainsi que des pertes sur débiteurs fiscaux réels inférieures à la provision pour kCHF 855.
- c) L'écart de kCHF 4'953 s'explique par la réévaluation à la baisse des objets du PF. Cette réévaluation n'est pas budgétée par construction.
- d) L'écart de kCHF 4'934 s'explique par les revenus nets enregistrés par les fonds de capitaux de tiers (réévaluation des actifs des fonds, placements groupés en particulier kCHF 4'687) ainsi qu'une dotation de kCHF 247 au fonds la Flamme représentant la quote part des revenus des placements groupés pour ce fonds.
- e) Hausse de la rétrocession aux communes frontalières (voir le chapitre lié à l'évolution sur la fiscalité).
- f) Hausse des frais de perception perçus par le Canton pour 2019.
- g) Cf. rubrique 7.2.9 «Revenus fiscaux (chapitre 40)».
- h) Cf. rubrique 7.2.9 «Revenus fiscaux (chapitre 40)».
- i) Encaissement de créances non amorties pour 1'055 K (non budgété).
- j) Dissolution des fonds le Comte et Fonds Guinand.
- k) Revenus générés par la vente des actions et titres appartenant aux fonds de tiers classifiés en fonds propres lors du passage MCH2 (kCHF 340) ainsi que les plus-values générées sur 2019 par le placement groupé (cet effet vient en dotation sur les fonds de tiers en 35).
- l) Dividendes des actions du PF de la BCGE (kCHF 2'049) supérieurs aux attentes.
Revenus des participations dans l'Hôtel Métropole et Restaurant du Parc des Eaux-Vives pour kCHF 2'222 budgété sous le groupe 443 pour 1.5 mio.
- m) Cf. rubrique 7.2.12 «Revenus financiers (chapitre 44)» sous b).
- n) L'écart de kCHF 13'774 s'explique par la réévaluation à la hausse des objets du PF pour kCHF 8'083, cette réévaluation n'est pas budgétée par construction ainsi que la réévaluation des actions de la BCGE (1.5 mio de francs) et du placement groupé (4.2 mios de francs). Ces deux dernières réévaluations ne sont pas budgétées compte tenu de la volatilité des marchés.
- o) Dividendes perçus de Naxoo (3.8 mios) supérieurs de kCHF 800 par rapport au budget.
Dividendes des actions du PA de la BCGE (3.1 mios de francs) supérieurs de kCHF 500 par rapport au budget et les intérêts sur la participation SIG pour 1.5 mio de francs, alignés au budget.
Les dividendes ATMB 1 mio et SITMB 0.4 mio.
- p) Changement de principe de comptabilisation de l'impôt à la source.
- q) Se référer aux commentaires de la DPBA sur les comptes compétents.
- r) Variation de la provision pour débiteurs douteux du Parking de Plainpalais non prévue au budget.
- s) La provision pour litige du Parking de Plainpalais (4.9 mios de francs), ainsi que les intérêts moratoires (0.3 mio de francs) n'ont pas été budgétés.
- t) Se référer aux commentaires de la DPBA sur les comptes compétents.
Hausse de l'impôt immobilier complémentaire et de la provision pour débiteurs douteux.
- u) Les lignes 350 et 450 sont des comptes DFIN qui enregistrent la neutralisation des fonds de tiers.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

- v) Le budget des loyers libres est basé sur l'année 2017 et ne tient pas compte de la conversion de 46 baux en loyers libres depuis le début.
Les loyers encaissés sont supérieurs au budget en raison du processus de révision annuelle desdits loyers.
Établissements publics : reclassement PA/PF
Correction Auberge de Jeunesse sur 2019
Parkings : hausse généralisée du taux de vacances
Reclassement en PA de certains DDP
Divers petits écarts
- w) Budget DDP réalisé sur PF. Hausse des rentes des parkings de Plainpalais et de Cornavin.
- x) Les lignes 350 et 450 sont des comptes DFIN qui enregistrent la neutralisation des fonds de tiers.
- y) Non dépensé résultant essentiellement des honoraires et expertises de tiers qui sont inférieurs au budget.
- z) La réévaluation de l'engagement liée aux rentes du Conseil administratif a donné lieu à une dotation au fonds pour kCHF 1'810. Les variations actuarielles concernant les membres actifs s'élèvent à kCHF 342 et à kCHF 207 pour les membres pensionnés. En comparaison avec le budget, la variation de kCHF +1'035 est compensée par une économie de kCHF 819 dans le chapitre 30 «Charges de personnel» et de kCHF 403 dans le chapitre 45 «Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux».
- aa) Le différentiel résulte des différentes assurances pertes de gain (LAA, APG, Lmat) dont le budget est centralisé alors que les indemnités pertes de gains sont ventilées dans les services.
- ab) Dissolution de la provision pour allocations pour enfants.
- ac) Variations actuarielles s'élevant à kCHF 342.
- ad) Budget du compétent DSIC centralisé et ventilation des charges réelles dans les services utilisateurs pour la présentation des comptes (cf. rubrique comptes compétents 7.3.5 «Direction des systèmes d'information et de communication».
- ae) L'écart constaté sur le groupe 318 a essentiellement trait à la variation de la provision pour pertes sur débiteurs, laquelle englobe un montant de kCHF 5'850 représentant 30% de l'actif de régularisation.
- af) S'agissant de l'écart constaté sur le groupe 401 relatif à la production de la taxe professionnelle communale, la différence de 3.74% entre le budget et les comptes est due au fait que pour certains dossiers les taxes se sont révélées légèrement supérieures à ce qui était attendu.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6659

SUBVENTIONS MONÉTAIRES

En Francs	C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
1 Finances et logement					
1100 Direction financière					
02 Services généraux					
Fonds Le Comte - État de Genève (dpt de la formation et de la jeunesse)	-	-	-	11'559	
Total 02 Services généraux	-	-	-	11'559	
Total 1100 Direction financière	-	-	-	11'559	
1200 Gérance immobilière municipale					
56 Construction de logements sociaux					
Participation aux logements de fonction	381'232	430'000	-48'768	396'732	
Total 56 Construction de logements sociaux	381'232	430'000	-48'768	396'732	
Total 1200 Gérance immobilière municipale	381'232	430'000	-48'768	396'732	
1400 Agenda 21 - Ville durable					
29 Formation, autres					
Soutien à l'apprentissage	642'750	1'500'000	-857'250	789'110	a)
Total 29 Formation, autres	642'750	1'500'000	-857'250	789'110	
34 Sports et loisirs					
La Ville est à vous	190'700	190'700	-	190'460	
Total 34 Sports et loisirs	190'700	190'700	-	190'460	
55 Chômage					
ADC - Association de Défense des Chômeurs	210'000	210'000	-	210'000	
Association Le Trialogue	266'400	266'400	-	266'400	
Café Pro	10'000	10'000	-	-	
Fonds Chômage - Association Phare Séniors	-	-	-	-7'637	
Oseo Genève, Agences de placement	154'600	154'600	-	140'120	
Total 55 Chômage	641'000	641'000	-	608'883	
57 Aide sociale et domaine de l'asile					
ALCIP - Lutte injuste sociale précarité	30'000	30'000	-	30'000	
Association 360	136'700	136'700	-	136'700	
Association centre F-Information	195'000	195'000	-	165'000	
Association Lestime	128'900	128'900	-	128'900	
Association Voie F	90'000	90'000	-	90'000	
Centre d'écoute contre le racisme (CECR)	50'000	50'000	-	50'000	
Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (CICAD)	50'000	50'000	-	50'000	
Croix-Rouge Suisse (SAR)	340'000	340'000	-	146'415	
Fédération genevoise des associations LGBT	25'000	25'000	-	25'000	
Fondation «Au Cœur des Grottes»	741'800	741'800	-	741'800	
Institution des cultures arabes et méditerranéennes (ICAM)	50'000	50'000	-	50'000	
Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA)	50'000	50'000	-	50'000	
Subventions accordées à des institutions privées (A21)	413'820	410'000	3'820	404'210	
Subventions pôle diversité	38'658	-	38'658	-	
Totem	30'000	30'000	-	30'000	
Total 57 Aide sociale et domaine de l'asile	2'369'878	2'327'400	42'478	2'098'025	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

En Francs	C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
59 Domaine social, non mentionné ailleurs					
Association Cap Vert-Genève	2'000	2'000	-	2'000	
Association Centre Europe-Tiers Monde (CETIM)	51'500	51'500	-	51'500	
Association Genève Tiers-Monde	15'500	15'500	-	15'500	
Association Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR)	51'500	51'500	-	51'500	
Association Médecins Sans Frontières, section Suisse	8'000	8'000	-	8'000	
Association Organisation Mondiale contre la Torture	18'600	18'600	-	18'600	
Association Service International pour les Droits de l'Homme	4'100	4'100	-	4'100	
Association Terre des Hommes Suisse, section romande	8'900	8'900	-	8'900	
CAGI	50'000	50'000	-	50'000	
DGS-TRIAL	100'000	100'000	-	100'000	
Fédération genevoise de coopération	92'800	92'800	-	92'800	
Fondation de l'Appel de Genève	30'900	30'900	-	30'900	
Fondation DiDé (Dignité en Détention)	-	5'200	-5'200	5'200	
Fondation du DOICIP	20'600	20'600	-	20'600	
Fondation Martin Ennals	50'000	50'000	-	-	
Institutions genevoises d'aide au développement	1'585'000	1'585'000	-	1'585'000	
Solidarité internationale	3'339'558	3'356'500	-16'942	3'456'499	
Total 59 Domaine social, non mentionné ailleurs	5'428'958	5'451'100	-22'142	5'501'099	
76 Lutte contre la pollution de l'environnement					
Programme G'innove	187'450	188'760	-1'310	153'700	
Total 76 Lutte contre la pollution de l'environnement	187'450	188'760	-1'310	153'700	
85 Industrie, artisanat et commerce					
Sustainable Finance Geneva (SFG)	50'000	50'000	-	-	
Total 85 Industrie, artisanat et commerce	50'000	50'000	-	-	
Total 1400 Agenda 21 - Ville durable	9'510'736	10'348'960	-838'224	9'341'277	
Total 1 Finances et logement	9'891'968	10'778'960	-886'992	9'749'568	

- a) Le nombre de demandes éligibles pour une allocation reçues par le Fonds d'apprentissage est inférieur au budget alloué.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6661

ANNEXE - SUBVENTIONS NON MONÉTAIRES (GRATUITÉS)

En français	C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
1 Finances et logement					
1000 Direction départ. finances et logement					
02 Conseil administratif, maire et adjoint					
Utilisat. salles communales	-	-	-	40'760	
Total 02 Conseil administratif, maire et adjoint	-	-	-	40'760	
Total 1000 Direction départ. finances et logement	-	-	-	40'760	
1200 Gérance immobilière municipale					
02 Conseil administratif, maire et adjoint					
État de Genève - Simon 9	-	4'800	-4'800	1'600	
Rabais octroyés salles communales	997'793	1'151'735	-153'942	1'311'610	a)
Wilson, Palais	387'780	387'780	-	387'780	
Total 02 Conseil administratif, maire et adjoint	1'385'573	1'544'315	-158'742	1'700'990	
34 Sports					
Assoc. Habitants de l'Îlot 13 - Montbrillant 14	13'808	13'808	-	13'808	
Total 34 Sports	13'808	13'808	-	13'808	
53 Vieillesse et survivants					
Assoc. foyer ouvrier du Grütli	63'988	63'988	-	63'988	
Total 53 Vieillesse et survivants	63'988	63'988	-	63'988	
56 Construction de logements sociaux					
Coop d'habitation le Bois Gentil - Servette 30A-32	3'612	3'612	-	3'612	
Total 56 Construction de logements sociaux	3'612	3'612	-	3'612	
57 Aide sociale et domaine de l'asile					
Amis 5	8'400	8'400	-	8'400	
Frontenex 5 Villa Frommel	30'000	-	30'000	-	
Goetz-Monin 8	3'480	3'480	-	3'480	
Grottes 10	15'840	15'840	-	15'840	
Grottes 6	1'200	1'200	-	1'200	
Grottes 6Bis	2'400	2'400	-	2'400	
Grottes 8	6'000	6'000	-	6'000	
Industrie 7-9	-	5'400	-5'400	4'050	
Verseuse 8	18'000	18'000	-	18'000	
Total 57 Aide sociale et domaine de l'asile	85'320	60'720	24'600	59'370	
59 Domaine social, non mentionné ailleurs					
Fond. Expressive associative - Savoises 11-15-17	25'000	25'000	-	25'000	
Fond. Expressive associative - Savoises 9	29'000	29'000	-	29'000	
Total 59 Domaine social, non mentionné ailleurs	54'000	54'000	-	54'000	
61 Circulation routière					
Wilson, Palais parking - Canton	115'495	115'495	-	115'495	
Wilson, Palais parking - Confédération	115'495	115'495	-	115'495	
Total 61 Circulation routière	230'990	230'990	-	230'990	
84 Tourisme					
Auberge de jeunesse - Rothschild 30	1'014'448	580'000	434'448	-18'910	b)
Total 84 Tourisme	1'014'448	580'000	434'448	-18'910	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En francs	C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
96 Administration de la fortune et de la dette					
Mandarin Oriental	520'000	520'000	-	520'000	
Total 96 Administration de la fortune et de la dette	520'000	520'000	-	520'000	
Total 1200 Gérance immobilière municipale	3'371'739	3'071'433	300'306	2'627'848	
1400 Agenda 21 - Ville durable					
33 Parcs et promenades					
Fond. images & société - Carouge 100	46'840	46'840	-	46'840	
Total 33 Parcs et promenades	46'840	46'840	-	46'840	
34 Sports					
Ass. Amis des Grottes	42'308	42'308	-	42'308	
Ass. habitants Îlot 13 - Gares 15 ter	15'832	15'832	-	15'832	
Collectif Ex-Haro & Co - Verseuse 8	55'980	55'980	-	55'980	
Total 34 Sports	114'120	114'120	-	114'120	
55 Chômage					
Ass. défense des chômeurs	25'000	23'872	1'128	25'030	
Ass. Triologue - ch.de la Forêt	39'483	33'844	5'639	33'844	
Association Découvrir	40'264	40'264	-	40'264	
Total 55 Chômage	104'747	97'980	6'767	99'138	
57 Aide sociale et domaine de l'asile					
Ass. «Solidarité femmes»	120'332	120'332	-	120'332	
Ass. AMIC	14'400	14'400	-	14'400	
Association 360°	22'664	22'664	-	22'664	
Fond. Au cœur des Grottes - Ch. Dr.-J.-L.-Prévost 19	54'000	54'000	-	54'000	
Fond. Au Cœur des Grottes - Riant-Parc 21	72'000	72'000	-	72'000	
Fond. Au cœur des Grottes - Zurich 40	32'940	32'940	-	32'940	
Utilisat. salles communales	31'475	-	31'475	-	
Total 57 Aide sociale et domaine de l'asile	347'811	316'336	31'475	316'336	
59 Domaine social, non mentionné ailleurs					
Action de soutien à l'enfance démunie	34'964	35'056	-92	34'964	
ASF - Apprentissages sans frontières	20'424	20'424	-	20'424	
Groupe réalisation audiovisuel GRAD	2'224	2'224	-	2'220	
Terre des Hommes	251'103	251'103	-	250'657	
Utilisat. salles communales	17'210	-	17'210	-	
Voix Libres associations - Grottes 28	30'400	30'400	-	30'400	
Voix Libres associations - Grottes 32	25'988	25'988	-	25'988	
Total 59 Domaine social, non mentionné ailleurs	382'313	365'195	17'118	364'653	
75 Protection des espèces et du paysage					
Pro Natura - Villa le Pionjon	9'556	9'556	-	9'556	
Total 75 Protection des espèces et du paysage	9'556	9'556	-	9'556	
85 Industrie, artisanat et commerce					
Locataires Zone Industrielle Charmilles	158'678	161'092	-2'414	149'216	
Total 85 Industrie, artisanat et commerce	158'678	161'092	-2'414	149'216	
Total 1400 Agenda 21 - Ville durable	1'164'065	1'111'119	52'946	1'099'858	
Total 1 Finances et logement	4'535'804	4'182'552	353'252	3'768'467	

a) Le retour à un rabais de 50% pour les organismes sans but lucratif (fin 2018) en lieu et place d'une gratuité totale explique le recul du poste. En effet, la gratuité totale était comptabilisée en plein au niveau de la GIM.

b) Écart lié au correctif de la provision 2018.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

6663

SUBVENTIONS PONCTUELLES AGENDA 21

En francs

Nom du subventionné	Projet	Montant attribué
Ville durable		55'000
Association Alternatiba Léman	Mouvement citoyen pour l'urgence climatique	10'000
Association Climat Genève	Baissions les gaz	3'500
Association Ecolive Monsieur Olivier Brüggemann	eC02profil	8'000
Association Festival du Film vert	Festival du Film Vert	8'000
Association Patrimoine Industriel	Genève sans voiture E	2'000
Association pour la Reconversion Vivante des espaces	A Contre Courant festival 2019 - 2ème édition	8'000
Collège et école de commerce André Chavanne	Chavanne en action pour la transition écologique	500
Mission Planète Terre	Organisation du Festival International du Film sur les Glaciers, édition 2019	4'000
Pré-en-Bulle Association Quartier Grottes Cropette	Cropettes en campagne	2'000
TerrAgir énergie solidaire	École des Grottes et Piqûre de rappel à l'école de Sécheron	8'000
TerrAgir énergie solidaire	Robin des Watts	1'000
Égalité et diversité		240'820
AMIC-Association des Médiatrices Interculturelles	Projet "Permanence-rencontre pour les femmes érythréennes et éthiopiennes"	10'000
Animation Jeunesse de l'Église protestante de Genève	Prévention de l'homophobie et de la transphobie : enjeux et expériences d'un islam et d'un christianisme inclusifs	3'500
Association Université Populaire Albanaise	Changer d'R - La Servette contre le racisme	7'000
Association Afrik, Rire et Culture	Festival d'humour Africain	2'000
Association Asile LGBT	Subvention pour l'association Asile LGBT	15'000
Association Couleur Café	Lutte contre les préjugés	2'500
Association Décadrée	Projet pilote de sensibilisation des médias aux violences sexistes	10'000
Association des Juristes Progressistes	Cycle de conférence : le genre et le droit	2'000
Association le deuxième Observatoire	Egalité filles garçons dans les cours de récréation et aire de jeux	4'000
Association Le Fesses-tival	Le Fesses-tival - deuxième édition	1'350
Association pour la Promotion des Droits Humains (APDH)	Femmes Tische 2019	20'000
Association Un monde migrant	Grands Ecrans Nomades	1'670
Bioscope	Exposition Clicli	10'500
Caritas Genève	Pôle médiation intercommunautaire	20'000
Centre Akwaba Mr Smult Kouame	10 ans du festival de musique d'ici et d'ailleurs	2'000
Centre de Liaison des Associations Féminines Genève	Plaine d'Egalité	15'000
Centre Suisse pour la Défense des Droits des Migrations	Renforcement du Regroupement Familial pour les réfugiés	10'000
Cercle de la Librairie et de l'Édition de Genève	Tables rondes, débats, égalité et développement	3'100
CinéTransat	Soirée "égalité"	6'000
EPER Entraide Protestante Suisse	Projet "Nouveaux Jardins"	10'000
EPICENE	Projet de livre	5'000
Everybody's Perfect	6ème édition du festival Everybody's Perfect	20'000
Geneva Pride 2019	Geneva Pride 2019 - Marche des fiertés de Genève 2019	30'000
L'Escouade	100 Elles	23'200
Nouvelle Association du Courrier	Ecrivaines de grève	1'000
Vivre ensemble	Le Comptoir des médias	6'000
Économie et emploi		118'000
APRES, Chambre de l'économie sociale et solidaire	Bonnes pratiques pour rendre les organisations genevoises plus durables	12'000
Association Collectif Beaulieu	Beaulieu en été	2'000
Association Genève cultive	Journée Jardins Urbains Ouverts	15'000

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

En francs

Nom du subventionné	Projet	Montant attribué
Association IDEEA	Prix IDEEA 2019	20'000
Association L'Effet Papillon Impact Hub	Des papillons dans le ventre	2'000
Association Les Artichauts	Demande de subvention de fonctionnement	20'000
Association Semences de Pays	Soutien pour sélection, production et promotion de semences locales	10'000
Association Swiss Food Academy	Demande de subvention pour les activités	15'000
Fédération Romande des Consommateurs	Repair Cafés - La ville est à vous et Alternatiba	5'000
Fondation compétences bénévoles	Favoriser le renforcement de l'autonomie	5'000
MAPC	Mouvement pour une agriculture paysanne	12'000
Total		413'820

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6665

FONDS MUNICIPAL DE LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE PRINCIPALEMENT DE LONGUE DURÉE

Évolution du montant disponible du Fonds, compte 2910.005

Disponible au 1er janvier 2019	CHF	12'063
Dissolution 2019		-12'063
Solde au 31.12.2019	CHF	-

Conformément à la délibération du Conseil municipal du 30 septembre 2019, le fonds chômage a été dissous pour un montant total de kCHF 12.

Évolution du montant engagé du Fonds, compte 2043.000

Montant engagé au 31.12.2018	CHF	1'858'197
Montant versé aux structures en 2019	CHF	1'360'213
Montant engagé au 31.12.2019	CHF	497'984

En francs

Nom de l'association	Nom du projet	Financements 2017	Paielements 2017	Paielements 2018	Financement complémentaire 2019	Paielements 2019	Solde dû au 31.12.2019
Camarada	Secteur intégration professionnelle	360'000		180'000		150'000	30'000
Genèveroule	Arcade de la Terrassière	200'000		100'000		80'000	20'000
Genèveroule	Mécaniciens volants	177'940		85'000		92'940	
Fondation IPT	Réinsertion professionnelle personnes sans droits	372'000		186'000			186'000
F Info (Voie F, SOS Femmes et Camarada)	Jobcoaching	99'600				90'000	9'600
Ortra	Aide à la réinsertion	55'044		30'000		25'044	
Voie-F	Ateliers français écrit	160'000		80'000		65'000	15'000
Voie-F	Nos forces dans la vie	45'316	18'000	12'000		4'776	10'540
DRH Ville de Genève	Stages Femmes	22'500	3'606	3'897		2'653	12'344
Comptabilis	Programme d'insertion	339'500	90'000	140'000	36'375	135'000	10'875
SOS-Femmes	Label Bobine	500'000		220'000		230'000	50'000
Découvrir	Asumir	440'000		220'000		220'000	
Maison Kultura	Espace Jeunes Espoir	180'000		90'000		90'000	
CaddieService	A deux pas des commerces	200'000		100'000		85'000	15'000
Réalise	Agir avec les employeurs	175'000			-36'375		138'625
Découvrir	Échange	40'000				40'000	
Bateau Genève	Projet ECO	99'800		50'000		49'800	
Total		3'466'700		1'496'897		1'360'213	497'984

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

PERSONNEL OCCUPÉ PAR LE DÉPARTEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2019

	Services	Fixes / équivalent temps plein				
		Postes occupés	Postes vacants	Total postes	B 2019	Écart postes
1000	Direction département finances et logement	9.7	-	9.7	9.7	-
1100	Direction financière	52.7	0.7	53.4	54.2	-0.8
1200	Gérance immobilière municipale	68.7	3.3	72.0	66.4	5.6
1200	Gérance immobilière municipale PF	68.1	-	68.1	74.0	-5.9
1300	Direction des ressources humaines	50.2	5.4	55.6	55.4	0.2
1400	Agenda 21 - Ville durable	14.2	-	14.2	14.2	-
1500	Direction des systèmes d'information et communication	77.7	4.0	81.7	82.2	-0.5
1600	Taxe professionnelle	16.3	-	16.3	16.3	-
Total		357.6	13.4	371.0	372.4	-1.4



Constructions et aménagement

7.4.2 Constructions et aménagement

ÉVALUATION DES OBJECTIFS

Une ville équilibrée, habitée et solidaire - Diminuer les écarts économiques et sociaux				
Favoriser la création de logements répondant aux besoins prépondérants de la population				
Objectif	Indicateur	Objectif 2020	Cible 2019	Valeur atteinte
Accompagner la politique de création de logements de la Ville de Genève par le montage de projets	Nombre de nouveaux logements créés	3'600	3'600	4'483
	Dont nombre de logements sociaux	1'000	1'000	2'039
Commentaire sur l'évaluation de l'objectif 664 logements supplémentaires, dont 526 logements neufs et 138 nouveaux logements issus de transformations, ont été construits en 2019. L'objectif fixé en 2010 était de créer 3'600 nouveaux logements, dont 1'000 logements sociaux, d'ici 2020. Cet objectif a été atteint et dépassé avec deux années d'avance.				
Une ville durable – Diminuer les consommations d'énergie et développer le renouvelable				
Réduire les besoins en énergie et développer les énergies renouvelables				
Objectif	Indicateur	Objectif 2020	Cible 2019	Valeur atteinte
Respecter les engagements pris par la Ville de Genève en matière de réduction des émissions de CO ₂ et des consommations d'énergie de chauffage, ainsi que de développement du renouvelable	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO ₂) des bâtiments – base 2005	20%	18%	25%
	Réduction des consommations d'énergie (chauffage) – base 2005	17%	15%	7%
	Amélioration de la couverture des besoins énergétiques par des énergies renouvelables – base 2005	20%	18%	4.7%
Commentaire sur l'évaluation de l'objectif L'objectif 2020 relatif aux émissions CO ₂ est dépassé. Celui relatif à la diminution des consommations de chaleur des bâtiments est n'est pas atteint et confirme la nécessité de renforcer l'assainissement énergétique des bâtiments grands consommateurs. La progression significative de la couverture des besoins énergétiques par des énergies renouvelables est particulièrement liée aux prochaines mises en service des sites de production de chaleur renouvelable de l'ensemble immobilier des Minoteries et du périmètre Génilac-Jonction, qui ont été différées respectivement en 2020 et 2021.				
Une ville dynamique et responsable - Améliorer les espaces publics et la qualité de vie citoyenne				
Valoriser les espaces publics et renforcer les réseaux de mobilité douce				
Objectif	Indicateur	Objectif 2020	Cible 2019	Valeur atteinte
Poursuivre le rééquilibrage de l'usage de l'espace public entre les différents usagers par une politique active d'extension de la zone piétonne, conformément au PDcom 2020 (Mise en œuvre du plan directeur des chemins pour piétons et du programme d'aménagements cyclables)	Taux d'avancement du programme d'aménagements cyclables	80%	67%	67.5%
	Taux d'avancement du plan directeur des chemins pour piétons	75%	70%	64%
	Nombre de zones 30 km/h	10	8	4
Commentaire sur l'évaluation de l'objectif Depuis 2001, la Ville de Genève a adopté une politique de rééquilibrage des modes de déplacements en faveur des mobilités douces. La mise en œuvre de projets d'aménagement de pistes cyclables, de cheminements piétonniers, de rues et de places progresse, tout en restant légèrement en deçà des objectifs fixés initialement, notamment à cause de la complexité de la mise en œuvre des projets (notamment densité du bâti et autorisations). A noter que la mise en service du Léman express a permis la création de plusieurs nouveaux espaces publics piétonniers.				

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6669

Assainir le bruit routier				
Objectif	Indicateur	Objectif 2020	Cible 2019	Valeur atteinte
Réduction des nuisances sonores dues à la circulation automobile par la pose d'enrobés bitumineux phono-absorbant et par la réalisation d'aménagements de modération de trafic	Réduction du nombre d'habitants soumis à des nuisances sonores dues à la circulation motorisée- base 2008	80'000 habitants plus soumis à des dépassements de valeurs limites	65'000 habitants plus soumis à des dépassements de valeurs limites	46'500
Commentaire sur l'évaluation de l'objectif La lutte contre le bruit de roulement, dans le cadre de la stratégie OPB, est une des grandes priorités de la Ville de Genève. Le plan d'action met en œuvre à la fois la pose systématique de revêtement phono-absorbant sur tous les axes routiers rénovés ou parties intégrantes des secteurs prioritaires, mais aussi la réduction des vitesses autorisées en concertation avec le Canton. En 2019, 7,6 kilomètres de routes ont été recouvertes de revêtement phono-absorbant, permettant de soustraire en 2019 6'100 habitants supplémentaires aux valeurs limites de bruit, soit 46'500 habitants depuis le début du projet d'assainissement.				

SYNTHÈSE DES COMPTES

En milliers de francs	DCA	URB	DPBA	ENE	AGCM	Total
Charges						
30 Charges de personnel	5'805	2'613	8'776	4'596	15'813	37'603
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	972	292	421	1'007	22'115	24'807
33 Amortissements du patrimoine administratif	37	2	26	692	22'604	23'360
34 Charges financières	-	-	-1	9	-	8
36 Charges de transfert	670	69	-	-	2'756	3'496
39 Imputations internes	465	154	424	194	260	1'498
Total Charges	7'950	3'131	9'647	6'498	63'547	90'772
Revenus						
42 Taxes	50	55	137	1'288	303	1'833
43 Revenus divers	-	-	4'851	79	2'152	7'081
44 Revenus financiers	896	-	-	8	62	966
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	-	-	-	-	6	6
46 Revenus de transfert	-	-	-	1'038	13'823	14'861
49 Imputations internes	-	-	861	441	-	1'301
Total Revenus	946	55	5'849	2'854	16'345	26'048

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Constructions et aménagement	Charges	90'772'321	93'885'483	-3'113'162	-3.3%	96'691'076	Notes
	Revenus	26'048'365	23'552'121	2'496'244	10.6%	26'403'353	
En francs		C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	
2001 Direction constructions et aménagement							
Charges							
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	4'538'533	5'066'653	-528'120	-10.4%	4'419'107	
304	Allocations	57'525	51'900	5'625	10.8%	55'550	
305	Cotisations patronales	1'191'850	1'263'674	-71'823	-5.7%	1'257'389	
309	Autres charges de personnel	17'275	2'992	14'283	477.4%	12'512	
310	Charges de matériel et de marchandises	90'961	101'760	-10'799	-10.6%	66'911	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	25'910	12'000	13'910	115.9%	35'971	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	76'192	64'932	11'260	17.3%	70'268	
313	Prestations de services et honoraires	581'353	651'768	-70'415	-10.8%	433'245	
314	Travaux d'entretien	50'998	70'740	-19'742	-27.9%	54'413	
315	Entretien des biens meubles et immobili. incorp.	43'519	20'688	22'831	110.4%	35'366	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	21'286	3'600	17'686	491.3%	22'612	
317	Dédommagements	38'658	70'560	-31'902	-45.2%	40'366	
318	Dépréciations sur créances	-	-	-	-	1'872'121	
319	Diverses charges d'exploitation	43'279	45'598	-2'319	-5.1%	41'253	
330	Immobilisations corporelles du PA	36'577	34'204	2'372	6.9%	41'282	
332	Amortissements des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	1'998'304	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	-	-	-	-	14'634	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	31'875	28'100	3'775	13.4%	27'094	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	143'700	194'300	-50'600	-26.0%	137'100	
366	Amortissements, subventions d'investissements	494'882	602'900	-108'018	-17.9%	399'750	
391	Prestations de services	16'894	15'507	1'387	8.9%	22'016	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	448'404	455'516	-7'112	-1.6%	456'659	
394	Intérêts et charges financières théoriques	-	73'977	-73'977	-100.0%	-	
Total Charges		7'949'670	8'831'369	-881'698	-10.0%	11'513'921	
Revenus							
426	Remboursements	49'619	3'500	46'119	N/A	153'248	
430	Revenus d'exploitation divers	-	-	-	-	1'872'121	
441	Gains réalisés PF	896'067	-	896'067	-	1	a)
447	Produit des biens-fonds PA	-	-	-	-	1	
Total Revenus		945'686	3'500	942'186	N/A	2'025'370	
2202 Urbanisme							
Charges							
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	2'087'878	2'143'316	-55'438	-2.6%	1'978'321	
304	Allocations	33'550	29'400	4'150	14.1%	33'390	
305	Cotisations patronales	476'934	511'121	-34'188	-6.7%	458'702	
309	Autres charges de personnel	14'585	1'242	13'343	N/A	2'891	
310	Charges de matériel et de marchandises	13'444	32'141	-18'697	-58.2%	10'370	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	8'528	8'090	438	5.4%	16'910	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	17'708	21'550	-3'842	-17.8%	31'481	
313	Prestations de services et honoraires	198'640	576'095	-377'455	-65.5%	331'517	b)

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6671

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
314 Travaux d'entretien	12'539	16'000	-3'461	-21.6%	14'118	
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	30'229	22'987	7'242	31.5%	36'514	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	6'313	-	6'313	-	5'875	
317 Dédommagements	4'072	12'208	-8'136	-66.6%	3'623	
319 Diverses charges d'exploitation	123	2'438	-2'315	-94.9%	316	
330 Immobilisations corporelles du PA	2'181	457	1'724	377.2%	82'925	
366 Amortissements, subventions d'investissements	69'393	26'837	42'556	158.6%	55'685	
391 Prestations de services	549	1'398	-849	-60.7%	1'802	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	153'912	246'872	-92'960	-37.7%	202'092	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	1'028	-1'028	-100.0%	-	
Total Charges	3'130'579	3'653'181	-522'602	-14.3%	3'266'531	
Revenus						
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	28'000	28'000	-	-	28'000	
426 Remboursements	26'772	-	26'772	-	5'462	
Total Revenus	54'772	28'000	26'772	95.6%	33'462	
2400 Direction du patrimoine bâti						
Charges						
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	7'014'062	7'298'437	-284'375	-3.9%	7'056'106	
304 Allocations	60'675	65'400	-4'725	-7.2%	62'543	
305 Cotisations patronales	1'681'393	1'811'507	-130'114	-7.2%	1'702'788	
309 Autres charges de personnel	20'070	4'672	15'398	329.6%	32'475	
310 Charges de matériel et de marchandises	15'897	17'800	-1'903	-10.7%	17'229	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	36'386	2'000	34'386	N/A	31'683	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	46'556	38'238	8'318	21.8%	49'111	
313 Prestations de services et honoraires	98'132	841'134	-743'002	-88.3%	91'585 c)	
314 Travaux d'entretien	92'327	78'800	13'527	17.2%	78'080	
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	91'473	60'949	30'524	50.1%	98'007	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	16'654	2'000	14'654	732.7%	16'270	
317 Dédommagements	19'517	51'560	-32'043	-62.1%	23'395	
318 Dépréciations sur créances	1'200	-	1'200	-	-	
319 Diverses charges d'exploitation	3'224	2'453	771	31.4%	2'877	
330 Immobilisations corporelles du PA	26'141	24'999	1'142	4.6%	26'288	
343 Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	-862	1'210	-2'072	-171.2%	1'432	
391 Prestations de services	4'687	5'254	-567	-10.8%	3'508	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	419'463	419'244	219	0.1%	419'377	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	4'215	-4'215	-100.0%	-	
Total Charges	9'646'993	10'729'872	-1'082'879	-10.1%	9'712'753	
Revenus						
426 Remboursements	137'304	-	137'304	-	31'787	
431 Inscription de prestations propres à l'actif	4'850'812	3'466'605	1'384'207	39.9%	4'960'192 d)	
491 Prestations de services	860'605	794'595	66'010	8.3%	909'020	
Total Revenus	5'848'721	4'261'200	1'587'521	37.3%	5'900'999	
2403 Énergie						
Charges						
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	3'669'322	3'811'861	-142'540	-3.7%	3'716'793	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
304 Allocations	50'984	53'700	-2'716	-5.1%	53'321	
305 Cotisations patronales	860'816	907'311	-46'495	-5.1%	894'595	
309 Autres charges de personnel	14'804	1'608	13'196	820.6%	22'928	
310 Charges de matériel et de marchandises	192'970	256'491	-63'521	-24.8%	245'259	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	21'152	34'000	-12'848	-37.8%	44'022	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	273'203	247'360	25'843	10.4%	288'821	
313 Prestations de services et honoraires	55'717	109'645	-53'928	-49.2%	88'379	
314 Travaux d'entretien	51'703	31'800	19'903	62.6%	55'829	
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	60'539	34'029	26'510	77.9%	52'575	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	22'746	1'000	21'746	N/A	23'398	
317 Dédommagements	10'640	85'368	-74'728	-87.5%	9'927	
318 Dépréciations sur créances	100	-	100	-	-	
319 Diverses charges d'exploitation	318'147	535'000	-216'853	-40.5%	34'934	
330 Immobilisations corporelles du PA	691'959	380'834	311'124	81.7%	597'311	
343 Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	9'056	11'840	-2'784	-23.5%	9'240	
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	-	-	-	-	10'000	
391 Prestations de services	61'987	66'657	-4'670	-7.0%	48'829	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	132'102	116'168	15'934	13.7%	117'188	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	26'423	-26'423	-100.0%	40'832	
Total Charges	6'497'946	6'711'096	-213'150	-3.2%	6'354'180	
Revenus						
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	741'145	695'000	46'145	6.6%	737'786	
425 Recette sur ventes	182'745	290'000	-107'255	-37.0%	277'969	
426 Remboursements	347'920	330'000	17'920	5.4%	238'886	
429 Autres taxes	16'667	-	16'667	-	11'162	
431 Inscription de prestations propres à l'actif	78'904	199'625	-120'721	-60.5%	64'953	
443 Produit des biens-fonds PF	8'223	-	8'223	-	78'805	
463 Subventions des collectiv. publiques et des tiers	288'857	550'000	-261'143	-47.5%	33'349 e)	
469 Autres revenus de transfert	749'362	170'000	579'362	340.8%	769'606 f)	
491 Prestations de services	440'563	387'960	52'603	13.6%	509'132	
Total Revenus	2'854'385	2'622'585	231'800	8.8%	2'721'647	
2600 Aménagement, Génie Civil et Mobilité						
Charges						
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	12'597'636	13'638'137	-1'040'500	-7.6%	12'173'995	
304 Allocations	190'691	180'000	10'691	5.9%	193'399	
305 Cotisations patronales	2'996'779	3'176'750	-179'971	-5.7%	3'001'723	
309 Autres charges de personnel	27'582	4'726	22'857	483.7%	18'164	
310 Charges de matériel et de marchandises	884'733	1'072'765	-188'032	-17.5%	994'081	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	154'603	135'791	18'812	13.9%	139'335	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	2'738'278	2'552'501	185'777	7.3%	2'603'517	
313 Prestations de services et honoraires	2'084'419	1'573'891	510'528	32.4%	1'800'611 g)	
314 Travaux d'entretien	15'795'241	13'490'144	2'305'097	17.1%	16'021'139 h)	
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	235'933	178'446	57'487	32.2%	168'882	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	65'919	31'173	34'746	111.5%	36'075	
317 Dédommagements	15'141	82'715	-67'574	-81.7%	21'763	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6673

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
318 Dépréciations sur créances	114'900	-	114'900	-	16'550	
319 Diverses charges d'exploitation	26'004	24'513	1'491	6.1%	20'313	
330 Immobilisations corporelles du PA	22'068'296	21'517'090	551'206	2.6%	24'158'983	
332 Amortissements des immobilisations incorporelles	535'207	-	535'207	-	1'938'607	
340 Charges d'intérêt	-	-	-	-	4	
361 Dédommagements à des collectivités publiques	669'602	662'000	7'602	1.1%	692'927	
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	1'538'219	983'495	554'724	56.4%	990'850	
366 Amortissements, subventions d'investissements	548'030	1'025'105	-477'076	-46.5%	532'584	i)
391 Prestations de services	30'721	25'411	5'310	20.9%	50'134	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	229'200	240'348	-11'148	-4.6%	229'196	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	3'312'890	-3'312'890	-100.0%	-	
399 Autres imputations internes	-	52'075	-52'075	-100.0%	40'856	
Total Charges	63'547'133	63'959'966	-412'833	-0.6%	65'843'690	
Revenus						
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	137'105	137'000	105	0.1%	156'317	
425 Recette sur ventes	795	-	795	-	1'958	
426 Remboursements	164'607	-	164'607	-	66'484	
430 Revenus d'exploitation divers	28'283	-	28'283	-	261'656	
431 Inscription de prestations propres à l'actif	2'123'477	2'589'836	-466'359	-18.0%	1'196'543	j)
440 Revenus des intérêts	452	-	452	-	-	
447 Produit des biens-fonds PA	61'443	-	61'443	-	65'919	
450 Prélèv. sur fonds et financ. spéc. capitaux de tiers	6'031	10'000	-3'969	-39.7%	33'387	
461 Dédommagements de collectivités publiques	4'661'687	4'400'000	261'687	5.9%	4'407'634	k)
463 Subventions des collectiv. publiques et des tiers	9'160'921	9'500'000	-339'079	-3.6%	9'531'977	l)
Total Revenus	16'344'801	16'636'836	-292'035	-1.8%	15'721'874	

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS

- a) L'écart provient de la vente des parcelles 4222B et 5579B à Vernier pour un montant total de kCHF 896. Le montant de 896'066.85 francs apparaissant aux comptes 2019 résulte de la différence entre la valeur inscrite pour ces parcelles et le produit de la vente.
- b) Le non dépensé s'explique principalement par une activité d'expertise et d'établissement de projets inférieure aux prévisions car différée, notamment en raison d'exigences nouvelles de la part du Canton dans le domaine technique et juridique (réseaux souterrains, végétation, etc.).
- c) Pour des raisons pratiques, le budget relatif aux expertises par des tiers et des honoraires divers pour les immeubles est inscrit en totalité au niveau du service compétent (DPBA). Les charges effectives sont ensuite imputées directement au sein des services bénéficiaires.
- d) Pour des raisons pratiques, le budget relatif aux expertises par des tiers et des honoraires divers pour les immeubles est inscrit en totalité au niveau du service compétent (DPBA). Les charges effectives sont ensuite imputées directement au sein des services bénéficiaires.
- e) En 2019, le budget (0.55 mio de francs) relatif aux subventions des tiers (Fonds énergie & climat jusqu'en 2017) provenant, d'une part, de la récupération de la taxe C02 basée sur les factures d'achat de mazout et la masse salariale de la Ville de Genève, aurait dû être imputé sur le même groupe (469) où a été imputé la ristourne de la Confédération sur la taxe CO2.

Par ailleurs, les recettes relatives à la rétribution des SIG pour la production photovoltaïque générée par la Ville de Genève (0.2 mio de francs), ainsi que pour le subventionnement reçu de l'OCEN pour l'opération Eco-sociale (0.1 mio de francs), n'avaient pas été prévus lors de l'élaboration du projet de budget 2019.

- f) L'écart provient du fait que le budget de la récupération de la taxe C02, basé sur les factures d'achat de mazout et la masse salariale de la Ville de Genève, a été imputé sur le groupe 463 au lieu du groupe 469 (cf. commentaire du groupe 461) où se trouve le budget sur la part de la « Taxe CO2 » que la Confédération ristourne à la Ville de Genève. Ces imprécisions budgétaires sont dues au passage de l'ancien (MCH1) au nouveau modèle de compte (MCH2).
- g) L'activité déployée en 2019 au niveau de l'entretien des routes et des chaussées a été particulièrement intense et a nécessité un recours accru à des prestations de services de tiers pour la réalisation des projets.
- h) Le dépassement s'explique notamment par une activité accrue d'entretien du réseau routier et des chaussées, afin de répondre notamment aux objectifs liés à la stratégie OPB (renouvellement des couches de surface avec du revêtement phono-absorbant).
- i) Les amortissements sur les subventions d'investissements concernant des crédits bouclés ont été inférieurs aux prévisions élaborées.
- j) Il s'agit des prestations du personnel facturées aux investissements réalisés. Leur facturation est proportionnelle aux dépenses d'investissements effectives. L'activité d'investissement en 2019 a été inférieure aux prévisions.
- k) Le budget relatif à la redevance d'utilisation du domaine public facturée au Fonds intercommunal d'assainissement (FIA) a été imputé au groupe de revenus 463 alors qu'il aurait dû être imputé au groupe de revenus 461. L'ajustement a été réalisé lors de l'élaboration du budget 2020.
- l) Le budget relatif à la redevance d'utilisation du domaine public (FIA) aurait dû être imputé au groupe 461 (cf. commentaire ci-dessus). L'ajustement sera effectif dès l'exercice 2020.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6675

SUBVENTIONS MONÉTAIRES

En Francs	C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
2 Constructions et aménagement					
2001 Direction constructions et aménagement					
31 Héritage culturel					
Fondation des clefs de Saint-Pierre	61'900	61'900	-	61'900	
Restauration des édifices cultuels	-	30'000	-30'000	-	
Total 31 Héritage culturel	61'900	91'900	-30'000	61'900	
32 Culture, autres					
Association pour la Promotion de l'Art Sacré (APAS)	9'800	10'000	-200	9'800	
Europar Suisse	5'000	5'000	-	4'900	
Fresque murale «Projet d'Aya Tarek»	-	-	-	6'000	
Maison de l'architecture	10'000	10'000	-	10'000	
Total 32 Culture, autres	24'800	25'000	-200	30'700	
33 Médias					
Promotion d'expositions, publications architecturales (cantons)	-	10'000	-10'000	-	
Promotion d'expositions, publications architecturales (instil.)	24'000	36'400	-12'400	28'500	
Publication GVA ARCHI GUIDE	15'000	15'000	-	-	
Revue FACES	3'000	1'000	2'000	1'000	
Total 33 Médias	42'000	62'400	-20'400	29'500	
52 Invalidité					
Association Handicapés Architecture Urbanisme (HAU)	15'000	15'000	-	15'000	
Total 52 Invalidité	15'000	15'000	-	15'000	
Total 2001 Direction constructions et aménagement	143'700	194'300	-50'600	137'100	
2403 Énergie					
76 Lutte contre la pollution de l'environnement					
Assises 2018 - Maison Genève	-	-	-	10'000	
Total 76 Lutte contre la pollution de l'environnement	-	-	-	10'000	
Total 2403 Énergie	-	-	-	10'000	
2600 Aménagement, Génie Civil et Mobilité					
62 Transports publics					
Abonnement TPG unireso jeunes (trf du service social)	560'500	-	560'500	-	a)
Part.V.G. aux prolongements horaires TPG lignes urbaines (vendredi-samedi soir)	483'160	484'495	-1'335	483'160	
Total 62 Transports publics	1'043'660	484'495	559'165	483'160	
63 Transports, autres					
Écluse du Seujet - Canton	7'105	13'000	-5'895	21'860	
Écluse du Seujet - SIG	102'454	101'000	1'454	100'830	
Total 63 Transports, autres	109'559	114'000	-4'441	122'690	
76 Lutte contre la pollution de l'environnement					
Genév'Roule	300'000	300'000	-	300'000	
ProVélo (samedis du vélo)	85'000	85'000	-	85'000	
Total 76 Lutte contre la pollution de l'environnement	385'000	385'000	-	385'000	
Total 2600 Aménagement, Génie Civil et Mobilité	1'538'219	983'495	554'724	990'850	
Total 2 Constructions et aménagement	1'681'919	1'177'795	504'124	1'137'950	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

- a) Il s'agit d'une subvention attribuée au Service social lors du vote du budget 2019 (délibération du 15 janvier 2019). Or, s'agissant d'une action adressée de manière générique à tous les jeunes indépendamment du niveau de revenu de leur famille, cette action a été considérée comme se rapportant à la politique d'encouragement à la mobilité douce. Le Conseil municipal a adopté un règlement relatif à cette subvention et a chargé le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM) de mettre en œuvre ce règlement dès 2019, alors que la ligne budgétaire est restée au DCSS. En 2019, le dépassement figurant au compte de l'AGCM est compensé par un budget dédié, à hauteur de kCHF 500, figurant au service social, non dépensé. En 2020, la ligne budgétaire correspondant à cette action est inscrite au budget du service de l'AGCM.

ANNEXE - SUBVENTIONS NON MONÉTAIRES (GRATUITÉS)

En francs	C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
2	Constructions et aménagement				
2600	Aménagement, Génie Civil et Mobilité				
76	Lutte contre la pollution de l'environnement				
Vélostation Cornavin - subvention usagers		30'517	52'075	-21'558	40'856
Total 76 Lutte contre la pollution de l'environnement		30'517	52'075	-21'558	40'856
Total 2600 Aménagement, Génie Civil et Mobilité		30'517	52'075	-21'558	40'856
Total 2	Constructions et aménagement	30'517	52'075	-21'558	40'856

PERSONNEL OCCUPÉ PAR LE DÉPARTEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2019

		Fixes / équivalent temps plein				
	Services	Postes occupés	Postes vacants	Total postes	B 2019	Écart postes
2001	Direction constructions et aménagement	31.2	-	31.2	32.6	-1.4
2202	Urbanisme	15.1	-	15.1	14.8	0.3
2400	Direction du patrimoine bâti (DPBA)	47.1	2.0	49.1	50.4	-1.3
2403	Énergie	29.4	1.0	30.4	30.3	0.1
2600	Aménagement , Génie Civil et mobilité	105.4	10.6	116.0	110.9	5.1
Total		228.2	13.6	241.8	239.0	2.8



Culture et sport

7.4.3 Culture et sport

ÉVALUATION DES OBJECTIFS

La création: une dynamique innovante				
Objectif	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.	Valeur atteinte
Implémenter dans les bibliothèques de la Ville de Genève le projet national Swiss Library Service Platform SLSP	Lancement de la phase d'implémentation du projet SLSP	Phase d'implémentation lancée, coordinateur désigné	Phase d'implémentation lancée	Coordinateur désigné, phase d'implémentation lancée en octobre
Commentaire sur l'évaluation de l'objectif Le nouveau système de gestion de bibliothèques SLSP rassemblera les informations scientifiques présentes dans les bibliothèques de toute la Suisse (plus de 400 bibliothèques) afin de les rendre entièrement consultables et repérables à travers un portail web interfacé à un logiciel de gestion des fonds imprimés et numériques. Toutes les institutions culturelles de la Ville de Genève dotées d'une bibliothèque à caractère scientifique ou patrimonial sont incluses dans le périmètre du projet: BGE, BAA, les Archives de la Ville de Genève et les bibliothèques du MHN, MHS, CJB, MEG, FMAC. La mise en service du projet SLSP est fixée au 01.12.2020 avec un déploiement tout au long de l'année 2021. En Ville de Genève, le projet a d'ores et déjà débuté en 2019 sur le plan bibliothéconomique avec la phase préparatoire en vue de la migration des données.				
La culture et le sport: vecteurs de l'excellence et du rayonnement de Genève				
Objectif	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.	Valeur atteinte
S'assurer de la mise à disposition des moyens financiers nécessaires (6.8 mios de plus) à l'ouverture en 2020 et de la définition des principes de gouvernance de la Nouvelle Comédie	Développement de partenariats publics pour le cofinancement de l'infrastructure et définition des principes de gouvernance	Augmentation de la subvention publique de 6.8 mios de francs en 2019	Augmentation de la subvention publique de 2.5 mios pour 2019 et engagements de 6.8 mios pour 2020	Objectif budgétaire atteint
Commentaire sur l'évaluation de l'objectif L'objectif budgétaire est atteint grâce aux augmentations votées par le Conseil municipal au budget 2019 (+2.5 mios) et au budget 2020 (+4.3 mios) et permet l'ouverture de l'institution selon le budget prévu en automne 2020. Le développement du partenariat public-privé dépend de la détermination du Canton. La définition de la future gouvernance est en cours.				
Objectif	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.	Valeur atteinte
Élaborer et conduire le programme du concours d'architecture qui sera lancé en 2020, après réalisation de la pré-étude, en y associant le nouveau directeur ou la nouvelle directrice du MAH	Vote du crédit et réalisation de pré-étude du MAH et nomination de la nouvelle direction	Lancement de la pré-étude et entrée en fonction de la direction	Lancement de la pré-étude et nomination de la direction	Attribution du mandat de pré-étude et nomination
Commentaire sur l'évaluation de l'objectif Le Conseil municipal a voté le 26 février 2019 la PR-1323 prévoyant l'ouverture d'un crédit de pré-étude d'un montant de 0.5 mio. L'appel d'offres piloté par la DPBA en 2019 a permis d'attribuer le mandat de pré-étude à un bureau de programmistes en automne 2019. Le processus d'élaboration du programme du concours a débuté, en collaboration avec le nouveau directeur du MAH nommé, Marc-Olivier Wahler, et s'achèvera fin 2020.				

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6679

Ancrer le sport au service du lien social				
Objectif	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.	Valeur atteinte
Mettre en œuvre les mesures de sensibilisation du Plan d'action genre et sport en collaboration avec le Service de la jeunesse et le Service Agenda21-Ville durable	Organisation d'actions de sensibilisation	Tenue du Forum sport et société sur le sport féminin	Tenue du Forum sport et société sur le sport féminin	Tenue du forum «L'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport: utopie ou opportunité ?»
Commentaire sur l'évaluation de l'objectif Les recommandations du plan d'action « Genre et sports » se sont notamment concrétisées avec la tenue du 3e Forum Sport et Société autour du thème «L'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport: utopie ou opportunité?» et qui a réuni près de 100 participant-e-s. En 2019, le CM a décidé l'octroi d'une subvention financière dédiée au développement du sport féminin de 0.2 mio. Une campagne de sensibilisation « Objectif Zéro sexisme dans mon sport » a été initiée en 2019 et sera déployée en 2020. La sensibilisation des associations sportives et des formations destinées aux professionnel-le-s et bénévoles du sport viendront compléter les mesures du dispositif « Genre et sports » en 2020.				

SYNTHÈSE DES COMPTES

En milliers de francs	DCS	SEC	GTG	CJB	MAH	MEG	MHN	ARI	BMU	BGE	SPO	Total
Charges												
30 Charges de personnel	5'837	13'050	23'992	13'206	22'650	7'682	15'192	3'901	16'082	10'911	23'378	155'881
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'894	6'865	1'719	3'143	9'598	4'106	3'651	1'110	3'272	3'452	10'687	49'496
33 Amortissements du patrimoine administratif	110	3'725	3'210	751	3'357	1'604	589	94	830	497	3'519	18'285
34 Charges financières	-	-19	4	0	1	-	0	-	-7	0	4	-16
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-	-	50	-	10	0	40	-	33	-	133
36 Charges de transfert	499	55'163	12'767	-	-	-	8	5	-	21	6'381	74'844
37 Subventions à redistribuer	-	227	2'500	-	-	-	-	-	-	-	60	2'787
39 Imputations internes	36	564	35	51	278	164	133	182	869	112	351	2'776
Total Charges	8'376	79'576	44'227	17'200	35'884	13'566	19'573	5'332	21'045	15'026	44'380	304'186
Revenus												
42 Taxes	148	763	423	662	721	478	309	122	285	123	3'743	7'777
43 Revenus divers	67	98	-	10	19	1	359	12	1	111	20	699
44 Revenus financiers	-	1'353	-	10	44	-	25	3	6	1	884	2'326
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	122	2	-	-	553	-	57	40	-	152	-	926
46 Revenus de transfert	-	-	-	15	618	10	15	492	1'210	1'098	-	3'457
47 Subventions à redistribuer	-	227	2'500	-	-	-	-	-	-	-	60	2'787
49 Imputations internes	8	134	-	-	90	20	46	-	-	0	37	336
Total Revenus	345	2'578	2'923	697	2'045	510	811	669	1'501	1'485	4'744	18'308

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Charges		304'185'616	322'838'382	-18'652'767	-5.8%	325'796'635	Notes
Revenus		18'308'302	31'077'650	-12'769'348	-41.1%	35'129'421	
En francs		C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	
3001 Direction de la culture et du sport							
Charges							
300	Autorités et commissions	17'778	-	17'778	-	103'910	
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	4'653'745	4'709'254	-55'509	-1.2%	4'658'843	
304	Allocations	62'981	74'400	-11'419	-15.3%	62'335	
305	Cotisations patronales	1'076'223	1'167'285	-91'062	-7.8%	1'107'305	
309	Autres charges de personnel	25'986	2'950	23'036	780.9%	38'496	
310	Charges de matériel et de marchandises	666'916	457'500	209'416	45.8%	642'611	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	13'998	21'000	-7'002	-33.3%	70'659	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	3'204	3'810	-606	-15.9%	4'056	
313	Prestations de services et honoraires	1'062'089	894'531	167'558	18.7%	948'848	
314	Travaux d'entretien	37'249	55'500	-18'251	-32.9%	37'386	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	40'381	27'590	12'791	46.4%	40'004	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	19'100	-	19'100	-	12'413	
317	Dédommagements	28'781	43'000	-14'219	-33.1%	39'669	
319	Diverses charges d'exploitation	22'036	22'281	-245	-1.1%	24'794	
330	Immobilisations corporelles du PA	109'771	70'430	39'341	55.9%	92'332	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	499'262	599'000	-99'738	-16.7%	485'524	
370	Subventions à redistribuer	-	-	-	-	20'000	
391	Prestations de services	36'350	87'482	-51'132	-58.4%	42'442	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-	47'000	-47'000	-100.0%	-	
394	Intérêts et charges financières théoriques	-	12'294	-12'294	-100.0%	-	
Total Charges		8'375'849	8'295'307	80'541	1.0%	8'431'627	
Revenus							
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	97'110	108'000	-10'890	-10.1%	208'385	
425	Recette sur ventes	146	-	146	-	-	
426	Remboursements	50'802	-	50'802	-	192'364	
430	Revenus d'exploitation divers	657	-	657	-	-	
439	Autres revenus	66'500	-	66'500	-	-	
450	Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	122'000	121'000	1'000	0.8%	2'000	
470	Subventions à redistribuer	-	-	-	-	20'000	
491	Prestations de services	7'900	-	7'900	-	11'250	
Total Revenus		345'115	229'000	116'115	50.7%	433'998	
3106 Service culturel (SEC)							
Charges							
300	Autorités et commissions	61'500	28'770	32'730	113.8%	52'120	
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	10'447'704	10'552'637	-104'933	-1.0%	10'580'666	
304	Allocations	159'019	159'434	-415	-0.3%	159'142	
305	Cotisations patronales	2'336'551	2'390'241	-53'690	-2.2%	2'436'386	
309	Autres charges de personnel	44'992	9'724	35'268	362.7%	33'989	
310	Charges de matériel et de marchandises	618'622	591'400	27'222	4.6%	754'491	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	467'631	319'000	148'631	46.6%	456'558	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	673'881	610'735	63'146	10.3%	657'606	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6681

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
313 Prestations de services et honoraires	2'192'442	2'372'158	-179'716	-7.6%	2'121'980	
314 Travaux d'entretien	1'806'586	1'933'300	-126'714	-6.6%	2'011'003	
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	205'077	216'107	-11'030	-5.1%	246'040	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	928'341	764'000	164'341	21.5%	952'195	
317 Dédommagements	28'963	73'260	-44'297	-60.5%	34'914	
318 Dépréciations sur créances	1'794	-	1'794	-	9'362	
319 Diverses charges d'exploitation	-58'052	25'000	-83'052	-332.2%	41'707	
330 Immobilisations corporelles du PA	3'725'266	3'654'782	70'484	1.9%	3'832'483	
332 Amortissements des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	520'706	
340 Charges d'intérêt	-18'899	-	-18'899	-	17'883	
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	54'691'853	56'170'028	-1'478'175	-2.6%	53'405'702	
366 Amortissements, subventions d'investissements	471'360	696'167	-224'807	-32.3%	309'278	
370 Subventions à redistribuer	227'250	-	227'250	-	207'000	a)
391 Prestations de services	387'598	515'971	-128'373	-24.9%	388'557	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	176'758	177'312	-555	-0.3%	176'552	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	523'381	-523'381	-100.0%	-	
399 Autres imputations internes	-	7'489'470	-7'489'470	-100.0%	7'483'383	
Total Charges	79'576'239	89'272'877	-9'696'638	-10.9%	86'889'703	
Revenus						
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	281'708	607'000	-325'292	-53.6%	395'736	b)
425 Recette sur ventes	135	1'000	-865	-86.5%	122	
426 Remboursements	472'992	181'400	291'592	160.7%	383'941	c)
429 Autres taxes	7'768	-	7'768	-	5'349	
430 Revenus d'exploitation divers	17'533	-	17'533	-	220	
439 Autres revenus	80'788	-	80'788	-	-	
440 Revenus des intérêts	13'000	-	13'000	-	-	
447 Produit des biens-fonds PA	1'340'371	1'379'800	-39'429	-2.9%	1'231'901	
450 Prélèv. sur fonds et financ. spéc. capitaux de tiers	2'000	-	2'000	-	2'000	
470 Subventions à redistribuer	227'250	-	227'250	-	207'000	a)
491 Prestations de services	134'351	257'000	-122'650	-47.7%	151'568	
499 Autres imputations internes	-	4'841'585	-4'841'585	-100.0%	4'913'670	
Total Revenus	2'577'895	7'267'785	-4'689'890	-64.5%	7'291'508	
3110 Grand Théâtre de Genève						
Charges						
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	19'156'463	19'228'772	-72'308	-0.4%	18'649'653	
304 Allocations	277'569	204'843	72'726	35.5%	247'863	
305 Cotisations patronales	4'487'962	4'512'347	-24'385	-0.5%	4'493'673	
309 Autres charges de personnel	70'230	2'358	67'872	N/A	107'144	
310 Charges de matériel et de marchandises	10'854	10'429	425	4.1%	12'754	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	44'946	53'000	-8'054	-15.2%	73'760	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	423'415	418'430	4'985	1.2%	522'828	
313 Prestations de services et honoraires	219'242	152'755	66'487	43.5%	178'701	
314 Travaux d'entretien	999'080	1'134'200	-135'120	-11.9%	1'132'546	
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	11'590	8'778	2'812	32.0%	20'709	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	632	-	632	-	1'038	
317 Dédommagements	8'850	28'000	-19'150	-68.4%	16'384	
319 Diverses charges d'exploitation	-	-	-	-	2'000	
330 Immobilisations corporelles du PA	3'209'637	1'302'115	1'907'522	146.5%	1'075'269	
343 Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	4'093	-	4'093	-	-	
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	12'640'511	10'768'819	1'871'692	17.4%	14'229'292	
366 Amortissements, subventions d'investissements	126'464	87'400	39'064	44.7%	22'050	
370 Subventions à redistribuer	2'500'000	2'500'000	-	-	2'500'000	
391 Prestations de services	34'999	28'000	6'999	25.0%	27'362	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	375'861	-375'861	-100.0%	-	
399 Autres imputations internes	-	3'184'534	-3'184'534	-100.0%	3'178'983	
Total Charges	44'226'537	44'000'641	225'896	0.5%	46'492'008	
Revenus						
426 Remboursements	423'142	60'000	363'142	605.2%	270'644	d)
470 Subventions à redistribuer	2'500'000	2'500'000	-	-	2'500'000	
499 Autres imputations internes	-	3'104'434	-3'104'434	-100.0%	3'098'883	
Total Revenus	2'923'142	5'664'434	-2'741'292	-48.4%	5'869'527	
3201 Conservatoire et jardin botaniques (CJB)						
Charges						
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	10'549'898	11'036'675	-486'777	-4.4%	10'377'184	
304 Allocations	101'005	98'500	2'505	2.5%	102'684	
305 Cotisations patronales	2'524'175	2'647'409	-123'234	-4.7%	2'600'875	
309 Autres charges de personnel	30'879	5'872	25'007	425.9%	43'200	
310 Charges de matériel et de marchandises	638'929	722'300	-83'371	-11.5%	662'953	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	326'451	222'500	103'951	46.7%	298'711	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	480'599	503'830	-23'231	-4.6%	503'328	
313 Prestations de services et honoraires	526'913	600'794	-73'882	-12.3%	718'345	
314 Travaux d'entretien	881'805	967'800	-85'995	-8.9%	933'195	
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	180'028	140'610	39'418	28.0%	176'658	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	34'483	9'800	24'683	251.9%	29'361	
317 Dédommagements	88'325	90'080	-1'755	-1.9%	85'421	
318 Dépréciations sur créances	-33'650	-	-33'650	-	33'650	
319 Diverses charges d'exploitation	19'152	17'000	2'152	12.7%	15'505	
330 Immobilisations corporelles du PA	750'710	752'833	-2'123	-0.3%	792'887	
349 Différentes charges financières	100	-	100	-	-	
350 Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	49'763	-	49'763	-	10'793	
391 Prestations de services	46'620	108'972	-62'352	-57.2%	54'164	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	4'000	-	4'000	-	-	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	84'181	-84'181	-100.0%	-	
399 Autres imputations internes	-	25'334	-25'334	-100.0%	26'314	
Total Charges	17'200'185	18'034'489	-834'304	-4.6%	17'465'226	
Revenus						
421 Emoluments administratifs	120	100	20	20.0%	70	
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	426'825	160'250	266'575	166.3%	323'397	e)
425 Recette sur ventes	44'092	31'500	12'592	40.0%	39'008	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6683

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
426 Remboursements	190'914	2'900	188'014	N/A	86'473	
427 Amendes	187	350	-164	-46.7%	292	
430 Revenus d'exploitation divers	9'634	-	9'634	-	8	
439 Autres revenus	-	-	-	-	40'081	
447 Produit des biens-fonds PA	10'010	98'000	-87'990	-89.8%	9'560	
450 Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	-	-	-	-	65'559	
463 Subventions des collectiv. publiques et des tiers	15'000	15'000	-	-	239'075	
499 Autres imputations internes	-	25'334	-25'334	-100.0%	26'314	
Total Revenus	696'782	333'434	363'348	109.0%	829'837	
3202 Musées d'art et d'histoire (MAH)						
Charges						
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	18'115'604	18'439'394	-323'790	-1.8%	17'612'487	
304 Allocations	247'427	228'840	18'587	8.1%	256'944	
305 Cotisations patronales	4'227'783	4'399'807	-172'024	-3.9%	4'149'266	
309 Autres charges de personnel	59'482	10'136	49'346	486.8%	46'950	
310 Charges de matériel et de marchandises	1'596'447	1'464'800	131'647	9.0%	1'673'011	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	861'132	140'600	720'532	512.5%	616'030	f)
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	630'732	575'210	55'522	9.7%	501'112	
313 Prestations de services et honoraires	4'138'270	3'672'952	465'318	12.7%	4'167'876	g)
314 Travaux d'entretien	1'479'952	1'116'950	363'002	32.5%	1'479'266	h)
315 Entretien des biens meubles et immobili. incorp.	456'752	271'439	185'313	68.3%	462'702	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	354'544	918'330	-563'786	-61.4%	1'043'591	i)
317 Dédommagements	52'323	69'020	-16'697	-24.2%	62'874	
318 Dépréciations sur créances	-150	-	-150	-	-27'511	
319 Diverses charges d'exploitation	27'630	28'520	-890	-3.1%	30'292	
330 Immobilisations corporelles du PA	3'356'840	3'086'712	270'127	8.8%	2'919'734	
340 Charges d'intérêt	87	-	87	-	642	
343 Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	870	-	870	-	-	
391 Prestations de services	219'560	254'238	-34'678	-13.6%	285'350	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	58'928	52'056	6'872	13.2%	52'056	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	490'949	-490'949	-100.0%	-	
399 Autres imputations internes	0	107'600	-107'600	-100.0%	239'115	
Total Charges	35'884'212	35'327'553	556'659	1.6%	35'571'789	
Revenus						
421 Emoluments administratifs	730	600	130	21.7%	766	
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	329'879	387'075	-57'196	-14.8%	279'419	
425 Recette sur ventes	71'179	68'000	3'179	4.7%	132'011	
426 Remboursements	310'194	-	310'194	-	119'187	j)
427 Amendes	5'505	6'000	-495	-8.2%	7'446	
429 Autres taxes	3'923	-	3'923	-	6'960	
430 Revenus d'exploitation divers	510	-	510	-	10	
439 Autres revenus	18'588	-	18'588	-	29'819	
447 Produit des biens-fonds PA	43'632	111'134	-67'502	-60.7%	39'492	
450 Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	553'216	-	553'216	-	297'910	k)
463 Subventions des collectiv. publiques et des tiers	617'932	60'000	557'932	929.9%	598'785	k)

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
491 Prestations de services	-	-	-	-	13'027	
492 Fermages, loyers, frais d'utilisation	90'209	88'000	2'209	2.5%	81'080	
499 Autres imputations internes	0	107'600	-107'600	-100.0%	239'115	
Total Revenus	2'045'498	828'409	1'217'089	146.9%	1'845'025	
3203 Musée d'ethnographie (MEG)						
Charges						
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	6'152'989	6'326'038	-173'049	-2.7%	6'065'120	
304 Allocations	82'545	85'000	-2'455	-2.9%	93'682	
305 Cotisations patronales	1'424'015	1'479'602	-55'587	-3.8%	1'456'041	
309 Autres charges de personnel	21'962	4'660	17'302	371.3%	48'170	
310 Charges de matériel et de marchandises	523'708	865'900	-342'192	-39.5%	732'379	l)
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	208'113	48'000	160'113	333.6%	74'540	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	206'434	184'350	22'084	12.0%	210'292	
313 Prestations de services et honoraires	2'104'419	2'174'720	-70'301	-3.2%	2'230'424	
314 Travaux d'entretien	635'034	768'800	-133'766	-17.4%	629'327	
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	91'909	64'336	27'573	42.9%	93'366	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	290'175	375'000	-84'825	-22.6%	475'392	
317 Dédommagements	42'079	47'990	-5'911	-12.3%	41'232	
318 Dépréciations sur créances	25	-	25	-	-4'950	
319 Diverses charges d'exploitation	4'033	4'000	33	0.8%	5'362	
330 Immobilisations corporelles du PA	1'604'395	1'599'334	5'061	0.3%	1'576'064	
350 Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	10'000	-	10'000	-	-	
391 Prestations de services	81'141	81'060	81	0.1%	83'662	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	83'283	82'616	667	0.8%	79'576	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	332'221	-332'221	-100.0%	-	
Total Charges	13'566'259	14'523'627	-957'369	-6.6%	13'889'679	
Revenus						
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	380'959	376'000	4'959	1.3%	181'600	
425 Recette sur ventes	250	45'000	-44'750	-99.4%	15'180	
426 Remboursements	95'475	-	95'475	-	28'822	
427 Amendes	1'496	-	1'496	-	1'141	
430 Revenus d'exploitation divers	1'237	-	1'237	-	383	
447 Produit des biens-fonds PA	-	39'000	-39'000	-100.0%	-	
463 Subventions des collectiv. publiques et des tiers	10'000	10'000	-	-	10'000	
491 Prestations de services	170	-	170	-	-	
492 Fermages, loyers, frais d'utilisation	20'200	-	20'200	-	-	
Total Revenus	509'786	470'000	39'786	8.5%	237'127	
3204 Muséum d'histoire naturelle (MHN)						
Charges						
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	12'205'953	12'124'101	81'852	0.7%	12'307'860	
304 Allocations	107'207	109'500	-2'293	-2.1%	103'855	
305 Cotisations patronales	2'842'018	2'998'217	-156'199	-5.2%	2'869'690	
309 Autres charges de personnel	37'205	4'296	32'909	766.0%	33'712	
310 Charges de matériel et de marchandises	466'509	515'100	-48'591	-9.4%	546'304	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	155'077	114'700	40'377	35.2%	153'067	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6685

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	254'727	272'600	-17'873	-6.6%	326'170	
313 Prestations de services et honoraires	1'078'746	773'558	305'188	39.5%	1'686'723	m)
314 Travaux d'entretien	1'305'362	792'400	512'962	64.7%	926'963	n)
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	143'651	62'741	80'910	129.0%	114'446	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	155'781	144'400	11'381	7.9%	387'330	
317 Dédommagements	85'956	95'939	-9'983	-10.4%	61'831	
318 Dépréciations sur créances	-5'850	-	-5'850	-	4'150	
319 Diverses charges d'exploitation	11'293	11'500	-207	-1.8%	20'699	
330 Immobilisations corporelles du PA	589'157	620'466	-31'309	-5.0%	570'408	
340 Charges d'intérêt	97	-	97	-	74	
349 Différentes charges financières	13	-	13	-	-	
350 Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	13	-	13	-	458'647	
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	7'700	15'200	-7'500	-49.3%	5'200	
366 Amortissements, subventions d'investissements	-	-	-	-	90'182	
391 Prestations de services	84'253	101'942	-17'689	-17.4%	245'775	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	48'544	48'000	544	1.1%	44'120	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	106'167	-106'167	-100.0%	-	
399 Autres imputations internes	-	70'125	-70'125	-100.0%	72'436	
Total Charges	19'573'414	18'980'952	592'462	3.1%	21'029'642	
Revenus						
421 Emoluments administratifs	80	-	80	-	30	
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	170'791	771'500	-600'709	-77.9%	1'736'688	o)
425 Recette sur ventes	10'947	24'000	-13'053	-54.4%	18'128	
426 Remboursements	127'238	21'000	106'238	505.9%	212'063	
427 Amendes	73	-	73	-	218	
429 Autres taxes	-	-	-	-	5'661	
430 Revenus d'exploitation divers	313	-	313	-	-	
439 Autres revenus	358'990	1'000	357'990	N/A	192'699	p)
447 Produit des biens-fonds PA	24'840	38'000	-13'160	-34.6%	24'592	
450 Prélév. sur fonds et financ. spéc. capitaux de tiers	56'571	122'000	-65'429	-53.6%	-	
461 Dédommagements de collectivités publiques	-	-	-	-	10'000	
463 Subventions des collectiv. publiques et des tiers	15'000	15'000	-	-	15'000	
492 Fermages, loyers, frais d'utilisation	46'190	24'000	22'190	92.5%	36'650	
499 Autres imputations internes	-	57'000	-57'000	-100.0%	58'734	
Total Revenus	811'032	1'073'500	-262'468	-24.4%	2'310'462	
3205 Musée Ariana						
Charges						
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	3'131'258	2'974'315	156'943	5.3%	2'921'801	
304 Allocations	61'023	54'890	6'133	11.2%	60'562	
305 Cotisations patronales	698'034	687'857	10'177	1.5%	685'800	
309 Autres charges de personnel	11'064	2'668	8'396	314.7%	17'036	
310 Charges de matériel et de marchandises	107'718	69'500	38'218	55.0%	161'690	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	91'652	57'100	34'552	60.5%	96'801	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	89'995	83'250	6'745	8.1%	79'239	
313 Prestations de services et honoraires	580'687	756'688	-176'001	-23.3%	585'741	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
314 Travaux d'entretien	144'895	152'800	-7'905	-5.2%	157'482	
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	47'034	32'577	14'457	44.4%	75'524	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	16'856	5'700	11'156	195.7%	55'338	
317 Dédommagements	14'112	9'000	5'112	56.8%	17'374	
318 Dépréciations sur créances	14'950	-	14'950	-	50	
319 Diverses charges d'exploitation	2'112	1'100	1'012	92.0%	3'422	
330 Immobilisations corporelles du PA	94'162	25'705	68'458	266.3%	82'355	
350 Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	40'290	-	40'290	-	-	
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	4'600	4'600	-	-	4'600	
391 Prestations de services	179'450	90'383	89'067	98.5%	93'977	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	2'342	-	2'342	-	-	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	848	-848	-100.0%	-	
399 Autres imputations internes	-	20'134	-20'134	-100.0%	20'134	
Total Charges	5'332'235	5'029'114	303'120	6.0%	5'118'826	
Revenus						
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	40'139	34'250	5'889	17.2%	37'524	
425 Recette sur ventes	43'223	50'000	-6'777	-13.6%	25'080	
426 Remboursements	38'605	-	38'605	-	6'441	
430 Revenus d'exploitation divers	1'801	-	1'801	-	-	
439 Autres revenus	10'000	-	10'000	-	-	
447 Produit des biens-fonds PA	3'000	152'100	-149'100	-98.0%	49'100	
450 Prélév. sur fonds et financ. spéc. capitaux de tiers	40'390	160'000	-119'610	-74.8%	3'755	
461 Dédommagements de collectivités publiques	554	-	554	-	-	
463 Subventions des collectiv. publiques et des tiers	491'138	370'000	121'138	32.7%	416'170	
499 Autres imputations internes	-	20'134	-20'134	-100.0%	20'134	
Total Revenus	668'850	786'484	-117'634	-15.0%	558'205	
3301 Bibliothèques et discothèques mun.(BMU)						
Charges						
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	12'924'654	13'671'491	-746'837	-5.5%	12'871'963	
304 Allocations	146'749	159'500	-12'751	-8.0%	157'710	
305 Cotisations patronales	2'957'223	3'241'924	-284'701	-8.8%	3'147'715	
309 Autres charges de personnel	53'299	10'604	42'695	402.6%	57'041	
310 Charges de matériel et de marchandises	1'346'917	1'334'980	11'937	0.9%	1'269'358	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	93'388	126'000	-32'612	-25.9%	201'567	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	224'734	205'797	18'937	9.2%	228'224	
313 Prestations de services et honoraires	625'965	634'857	-8'892	-1.4%	543'241	
314 Travaux d'entretien	486'770	695'000	-208'230	-30.0%	664'693	
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	265'284	151'205	114'079	75.4%	246'430	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	205'755	148'900	56'855	38.2%	177'337	
317 Dédommagements	15'993	15'000	993	6.6%	6'411	
318 Dépréciations sur créances	8'194	-	8'194	-	9'268	
319 Diverses charges d'exploitation	-1'217	10'000	-11'217	-112.2%	10'215	
330 Immobilisations corporelles du PA	829'678	841'137	-11'459	-1.4%	736'716	
340 Charges d'intérêt	-6'774	-	-6'774	-	32'789	
349 Différentes charges financières	33	-	33	-	522	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6687

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
391 Prestations de services	119'951	191'116	-71'165	-37.2%	136'111	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	748'573	747'168	1'405	0.2%	749'953	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	56'550	-56'550	-100.0%	-	
Total Charges	2'045'168	22'241'228	-1'196'061	-5.4%	21'247'263	
Revenus						
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	75	111'580	-111'505	-99.9%	93	
425 Recette sur ventes	21'521	50'000	-28'479	-57.0%	21'076	
426 Remboursements	179'188	40'000	139'188	348.0%	135'412	
427 Amendes	83'844	148'620	-64'776	-43.6%	91'108	
429 Autres taxes	-0	-	-0	-	-0	
430 Revenus d'exploitation divers	1'240	-	1'240	-	2'371	
440 Revenus des intérêts	5'800	-	5'800	-	-	
461 Dédommagements de collectivités publiques	1'183'184	1'155'331	27'853	2.4%	1'155'331	
463 Subventions des collectiv. publiques et des tiers	26'365	-	26'365	-	-	
Total Revenus	1'501'216	1'505'531	-4'315	-0.3%	1'405'390	
3302 Bibliothèque de Genève (BGE)						
Charges						
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	8'729'557	8'786'711	-57'154	-0.7%	8'577'993	
304 Allocations	85'506	79'500	6'006	7.6%	81'168	
305 Cotisations patronales	2'058'384	2'145'285	-86'901	-4.1%	2'029'373	
309 Autres charges de personnel	37'600	3'616	33'984	939.8%	28'838	
310 Charges de matériel et de marchandises	1'521'267	1'409'000	112'267	8.0%	1'559'794	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	99'385	136'000	-36'615	-26.9%	189'215	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	131'437	128'770	2'667	2.1%	126'795	
313 Prestations de services et honoraires	994'015	1'206'340	-212'325	-17.6%	837'818	
314 Travaux d'entretien	358'539	432'200	-73'661	-17.0%	390'959	
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	160'885	181'122	-20'237	-11.2%	168'868	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	166'216	138'000	28'216	20.4%	144'712	
317 Dédommagements	13'480	21'320	-7'840	-36.8%	11'054	
318 Dépréciations sur créances	-821	1'000	-1'821	-182.1%	-78	
319 Diverses charges d'exploitation	7'622	6'000	1'622	27.0%	5'383	
330 Immobilisations corporelles du PA	496'635	539'118	-42'482	-7.9%	996'360	
340 Charges d'intérêt	104	-	104	-	2	
350 Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	32'789	-	32'789	-	239'842	
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	20'880	19'880	1'000	5.0%	19'880	
391 Prestations de services	108'427	56'833	51'594	90.8%	71'196	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	3'900	3'900	-	-	3'900	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	35'225	-35'225	-100.0%	-	
399 Autres imputations internes	-	16'388	-16'388	-100.0%	17'565	
Total Charges	15'025'809	15'346'208	-320'399	-2.1%	15'500'636	
Revenus						
421 Emoluments administratifs	7'490	9'000	-1'510	-16.8%	6'798	
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	35'475	214'000	-178'525	-83.4%	30'946	
425 Recette sur ventes	1'507	6'000	-4'493	-74.9%	2'416	
426 Remboursements	61'375	23'000	38'375	166.8%	96'316	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
427 Amendes	16'980	45'000	-28'020	-62.3%	16'283	
430 Revenus d'exploitation divers	1'092	-	1'092	-	2'111	
439 Autres revenus	110'000	-	110'000	-	100'000	
447 Produit des biens-fonds PA	1'272	-	1'272	-	2'114	
450 Prélèv. sur fonds et financ. spéc. capitaux de tiers	151'928	207'000	-55'072	-26.6%	-	
461 Dédommagements de collectivités publiques	210'000	210'000	-	-	210'000	
463 Subventions des collectiv. publiques et des tiers	888'185	850'000	38'185	4.5%	970'441	
491 Prestations de services	11	-	11	-	8	
499 Autres imputations internes	-	9'144	-9'144	-100.0%	9'144	
Total Revenus	1'485'315	1'573'144	-87'829	-5.6%	1'446'577	
3401 Sports						
Charges						
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	18'911'802	19'300'113	-388'311	-2.0%	18'865'098	
304 Allocations	229'400	203'100	26'300	12.9%	207'835	
305 Cotisations patronales	4'179'694	4'405'466	-225'772	-5.1%	4'248'663	
309 Autres charges de personnel	56'609	15'184	41'425	272.8%	53'573	
310 Charges de matériel et de marchandises	997'263	1'178'710	-181'447	-15.4%	913'907	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	564'003	619'000	-54'997	-8.9%	583'829	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	3'464'976	3'047'880	417'096	13.7%	3'566'844	
313 Prestations de services et honoraires	1'684'646	1'981'563	-296'917	-15.0%	1'836'923	q)
314 Travaux d'entretien	3'557'489	2'544'600	1'012'889	39.8%	2'914'269	r)
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	321'908	250'095	71'813	28.7%	296'851	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	63'527	59'000	4'527	7.7%	92'126	
317 Dédommagements	5'613	10'980	-5'367	-48.9%	5'988	
318 Dépréciations sur créances	11'770	-	11'770	-	-90'531	
319 Diverses charges d'exploitation	15'938	32'000	-16'062	-50.2%	15'430	
330 Immobilisations corporelles du PA	3'518'712	3'883'921	-365'209	-9.4%	5'238'453	
332 Amortissements des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	272'360	
343 Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	3'270	-	3'270	-	-	
349 Différentes charges financières	1'038	-	1'038	-	191	
361 Dédommagements à des collectivités publiques	1'234'442	1'235'000	-558	-0.0%	1'234'442	
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	5'146'621	5'231'400	-84'779	-1.6%	4'769'741	
370 Subventions à redistribuer	60'000	-	60'000	-	150'000	s)
391 Prestations de services	331'584	266'346	65'238	24.5%	322'297	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	19'402	5'696	13'706	240.6%	6'816	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	245'331	-245'331	-100.0%	-	
399 Autres imputations internes	-	7'271'000	-7'271'000	-100.0%	8'655'131	
Total Charges	44'379'708	51'786'385	-7'406'676	-14.3%	54'160'236	
Revenus						
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	2'761'300	3'346'500	-585'200	-17.5%	2'963'784	t)
425 Recette sur ventes	93'581	114'000	-20'419	-17.9%	105'374	
426 Remboursements	779'456	625'000	154'456	24.7%	995'487	
429 Autres taxes	108'641	-	108'641	-	116'479	
430 Revenus d'exploitation divers	6'950	-	6'950	-	639	
431 Inscription de prestations propres à l'actif	13'125	-	13'125	-	-	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6689

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
447 Produit des biens-fonds PA	883'742	1'002'500	-118'758	-11.8%	969'613	
450 Prélév. sur fonds et financ. spéc. capitaux de tiers	-	25'000	-25'000	-100.0%	-	
470 Subventions à redistribuer	60'000	-	60'000	-	150'000	s)
491 Prestations de services	36'876	8'700	28'176	323.9%	13'824	
499 Autres imputations internes	-	6'224'229	-6'224'229	-100.0%	7'586'566	
Total Revenus	4'743'671	11'345'929	-6'602'258	-58.2%	12'901'766	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS

- a) Financement du Fonds Intercommunal (FI) pour l'organisation du festival Groove'N'Move et du festival de la Bâtie, ainsi que pour le projet de médiation culturelle Sismographe.
- b) Écarts dus à la diminution notable des revenus générés par les spectacles (fermeture de la Cour de l'Hôtel de Ville en travaux) et réduction des activités des ateliers de décors.
- c) Dissolution d'une provision liée à un litige TVA.
- d) Écart provenant des remboursements de pertes de salaires ventilés dans les services, le budget étant inscrit en totalité à la DRH.
- e) Financement des charges relatives à des projets scientifiques par des fonds de capitaux de tiers (partenariats).
- f) Financement des acquisitions pour l'enrichissement des collections. Par ailleurs, ce compte enregistre l'achat de logiciels et licences gérés par le compétent Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC).
- g) Prélèvement des charges relatives à des projets scientifiques par des fonds de capitaux de tiers.
- h) Écart provenant principalement de l'entretien des bâtiments publics géré par le compétent Direction du patrimoine bâti (DPBA).
- i) Écart principalement dû à la résiliation des dépôts loués.
- j) Écart provenant des remboursements de pertes de salaires ventilés dans les services, le budget étant inscrit en totalité à la DRH.
- k) Financement des acquisitions pour l'enrichissement des collections et des projets scientifiques (voir groupes 311 et 313). Par ailleurs, des charges relatives à des projets de manifestations, d'expositions et de médiation ont été financées par des fonds de capitaux de tiers.
- l) Écart dû principalement à la réduction des prestations au public liées au déménagement des collections des ports-francs au Carré-vert.
- m) Financement des charges relatives à des projets scientifiques par des fonds de capitaux de tiers.
- n) Écart provenant principalement de l'entretien des bâtiments publics géré par le compétent Direction du patrimoine bâti (DPBA).
- o) Écart dû principalement à une fréquentation moindre de l'exposition «Prédations» et au nombre de visiteurs au bénéfice de la gratuité.
- p) Financement des charges relatives à des projets scientifiques par des fonds de capitaux de tiers (partenariats).
- q) Écarts s'expliquant principalement par l'annulation des cours résultant de la baisse des inscriptions aux prestations sportives et de la baisse des frais d'organisation.
- r) Écart provenant principalement de l'entretien des bâtiments publics géré par le compétent Direction du patrimoine bâti (DPBA).
- s) Financement du Fonds Intercommunal (FI) pour l'organisation du Championnats du Monde de gymnastique acrobatique.
- t) Baisse de la fréquentation des installations sportives suite à l'organisation de diverses manifestations et de travaux réalisés au sein des infrastructures.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6691

SUBVENTIONS MONÉTAIRES

En Francs		C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
3 Culture et sport						
3001 Direction de la culture et du sport						
02 Services généraux						
Fonds Disdier	Fonds Disdier - Université de Genève (Prix Ador)	-	-	-	1'000	
Fonds Disdier	Fonds Disdier - Université de Genève (Prix Humbert)	1'000	-	1'000	1'000	
Fonds Zell	Fonds Zell - Accès à la culture (théâtres, concerts)	48'200	-	48'200	-	
Total 02 Services généraux		49'200	-	49'200	2'000	
32 Culture, autres						
Arts de la scène	Accès à la culture (théâtres, concerts)	81'538	343'000	-261'462	107'116	a)
Autres tâches culturelles	Accès à la culture (autres tâches culturelles)	121'144	-	121'144	98'704	
Autres tâches culturelles	Activités culturelles et scientifiques	242'940	256'000	-13'060	256'000	
Total 32 Culture, autres		445'622	599'000	-153'378	461'820	
33 Médias						
Cinéma	Accès à la culture (mass media)	4'440	-	4'440	21'704	
Total 33 Médias		4'440	-	4'440	21'704	
Total 3001 Direction de la culture et du sport		499'262	599'000	-99'738	485'524	
3106 Service culturel						
31 Héritage culturel						
Arts visuels	Andata Ritorno	23'700	23'700	-	23'700	
Arts visuels	Association d'artistes arts visuels (act-art)	192'800	192'800	-	192'800	
Arts visuels	Centre d'art contemporain (CAC)	1'159'800	1'159'800	-	1'159'800	
Arts visuels	Centre de la photographie (CPG)	270'600	270'600	-	270'600	
Arts visuels	Centre d'édition contemporaine (CEC)	150'000	150'000	-	150'000	
Arts visuels	Fondation pour l'art moderne et contemporain (FAMC)	257'700	257'700	-	257'700	
Arts visuels	GE Grave	104'600	104'600	-	104'600	
Arts visuels	Lieu d'expositions, le Commun	350'000	350'000	-	350'000	
Arts visuels	Musée d'art moderne et contemporain (MAMCO)	1'100'000	1'100'000	-	1'100'000	
Total 31 Héritage culturel		3'609'200	3'609'200	-	3'609'200	
32 Culture, autres						
Arts de la scène	Association pour la danse contemporaine (ADC)	1'373'200	1'373'200	-	1'373'200	
Arts de la scène	Festival Groove'N'Move	120'000	120'000	-	120'000	
Arts de la scène	Fondation d'art dramatique (La Comédie, Le Poche)	9'247'478	10'497'478	-1'250'000	7'997'478	b)
Arts de la scène	La Parfumerie	140'000	140'000	-	140'000	
Arts de la scène	La Revue	335'100	335'100	-	335'100	
Arts de la scène	Soutien à la création chorégraphique	224'000	480'000	-256'000	465'000	c)
Arts de la scène	Soutien à la création chorégraphique conventionnée	630'000	550'000	80'000	550'000	
Arts de la scène	Soutien à la création théâtrale	1'286'700	1'142'000	144'700	1'106'650	d)
Arts de la scène	Soutien à la création théâtrale conventionnée	640'000	600'000	40'000	600'000	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir) Proposition: comptes 2019

En Francs		C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
Arts de la scène	Soutien aux manifestations chorégraphiques	96'000	90'000	6'000	105'000	
Arts de la scène	Soutien aux manifestations théâtrales	142'000	105'000	37'000	140'000	
Arts de la scène	Théâtre Am Stram Gram	2'072'000	2'072'000	-	2'072'000	
Arts de la scène	Théâtre de l'Orangerie (TO)	700'000	700'000	-	700'000	
Arts de la scène	Théâtre de l'Usine (TU)	340'000	340'000	-	340'000	
Arts de la scène	Théâtre des Marionnettes de Genève (TMG)	1'370'000	1'370'000	-	1'370'000	
Arts de la scène	Théâtre du Galpon	240'000	240'000	-	240'000	
Arts de la scène	Théâtre du Grütli	2'010'750	2'010'750	-	2'010'750	
Arts de la scène	Théâtre du Loup	1'065'500	1'065'500	-	1'065'500	
Arts de la scène	Théâtre Pitoëff	-	300'000	-300'000	300'000	d)
Arts de la scène	Théâtre Saint-Gervais	2'697'500	2'697'500	-	2'697'500	
Arts visuels	Bourses et prix arts visuels	82'000	50'000	32'000	80'000	
Arts visuels	Bourses photos documentaires	-	25'000	-25'000	-	
Arts visuels	Galerie Forde	102'200	102'200	-	102'200	
Arts visuels	Soutien à la création arts visuels	-	250'000	-250'000	-	e)
Arts visuels	Soutien à la médiation arts visuels	40'000	50'000	-10'000	51'000	
Arts visuels	Soutien aux manifestations arts visuels	255'000	230'300	24'700	193'000	
Autres tâches culturelles	Action intermittent-e-s	300'000	300'000	-	300'000	
Autres tâches culturelles	Association Corodis	40'000	40'000	-	40'000	
Autres tâches culturelles	Bureau culturel	60'000	60'000	-	60'000	
Autres tâches culturelles	Compagnie 1602-locaux	-	100'000	-100'000	100'000	
Autres tâches culturelles	Soutien aux actions culturelles et médiation	263'500	270'000	-6'500	240'577	
Autres tâches culturelles	Soutien aux projets culturels d'agglomération	187'750	192'250	-4'500	192'250	
Fonds art contemporain	Fonds art contemporain	308'300	-	308'300	356'510	e)
Fonds Neuman	Fonds Neuman (Prix Neuman Beaux-Arts 2019)	1'000	-	1'000	1'000	
Fonds Neuman	Fonds Neuman (Prix Neuman de Musique 2019)	1'000	-	1'000	1'000	
Livre	Fonds livre et édition	-5'000	-	-5'000	-10'400	
Musiques	Musiques en été festival	613'700	613'700	-	613'700	
Musiques	Salle Ernest-Ansermet	100'000	100'000	-	100'000	
Musiques actuelles	Alhambra, salle des musiques actuelles	380'000	380'000	-	380'000	
Musiques actuelles	Association de Soutien à la Musique Vivante - Festival Voix de Fête (ASMV)	200'000	200'000	-	200'000	
Musiques actuelles	Association Genevoise des Musiciens de Jazz (AGMJ)	61'900	61'900	-	61'900	
Musiques actuelles	Association pour l'encouragement de la musique improvisée (AMR)	1'124'400	1'124'400	-	1'124'400	
Musiques actuelles	Ateliers d'ethnomusicologie (ADEM)	681'950	681'950	-	681'950	
Musiques actuelles	Bourses et prix musique	82'000	82'000	-	81'000	
Musiques actuelles	Cave 12	220'000	220'000	-	220'000	
Musiques actuelles	Fanfareduloup Orchestra	240'000	240'000	-	240'000	
Musiques actuelles	Post Tenebras Rock (PTR)	325'000	325'000	-	325'000	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6693

En Francs		C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
Musiques actuelles	Soutien à la création musiques actuelles	173'000	143'000	30'000	104'500	
Musiques actuelles	Soutien aux manifestations musiques actuelles	310'000	333'000	-23'000	379'500	
Musiques classiques	Association - Festival Archipel	380'000	380'000	-	380'000	
Musiques classiques	Association Genevoise des chorales (AGECO)	247'500	247'500	-	247'500	
Musiques classiques	Contrechamps	1'202'600	1'202'600	-	1'202'600	
Musiques classiques	Eklekto	190'000	190'000	-	190'000	
Musiques classiques	Ensemble vocal Séquence	51'500	51'500	-	51'500	
Musiques classiques	L'Orchestre de chambre de Genève (OCG)	1'461'000	1'461'000	-	1'461'000	
Musiques classiques	Orchestre de la Suisse Romande (OSR)	9'500'000	9'500'000	-	9'500'000	
Musiques classiques	Soutien à la création musiques classiques et contemporaines	526'650	569'000	-42'350	600'500	
Musiques classiques	Soutien aux manifestations musiques classiques et contemporaines	219'000	192'000	27'000	186'700	
Musiques et chorales	Cadets de Genève	51'500	51'500	-	51'500	
Musiques et chorales	Harmonie nautique	82'500	82'500	-	82'500	
Musiques et chorales	Musique municipale de la Ville de Genève	103'100	103'100	-	103'100	
Musiques et chorales	Ondine genevoise	51'500	51'500	-	51'500	
Musiques et chorales	Soutien aux musiques et chorales	205'845	208'000	-2'155	191'000	
Numérique et Pluridisciplinaire	Association l'Usine	95'900	95'900	-	95'900	
Numérique et Pluridisciplinaire	Bourses et prix numérique et pluridisciplinaire	216'600	216'600	-	217'567	
Numérique et Pluridisciplinaire	Festival Antigél	250'000	250'000	-	250'000	
Numérique et Pluridisciplinaire	Festival les Créatives	200'000	200'000	-	-	
Numérique et Pluridisciplinaire	La Bâtie-Festival de Genève	1'427'800	1'427'800	-	1'427'800	
Numérique et Pluridisciplinaire	Mapping Festival	200'000	200'000	-	200'000	
Numérique et Pluridisciplinaire	Soutien à la création numérique et pluridisciplinaire	260'930	325'300	-64'370	268'270	
Numérique et Pluridisciplinaire	Soutien à la création numérique et pluridisciplinaire conventionnée	210'000	90'000	120'000	90'000	c)
Numérique et Pluridisciplinaire	Soutien aux manifestations numériques et pluridisciplinaires	209'000	200'000	9'000	138'500	
Total 32 Culture, autres		48'220'853	49'699'028	-1'478'175	46'934'702	
33 Médias						
Cinéma	Cérémonie des Quartz	62'500	62'500	-	62'500	
Cinéma	Cinéma Spoutnik	120'000	120'000	-	120'000	
Cinéma	Cinéma du Grütli	580'000	580'000	-	580'000	
Cinéma	Festival Black Movie	320'000	320'000	-	320'000	
Cinéma	Festival Filmar en América Latina	115'000	115'000	-	115'000	
Cinéma	Festival international du film sur les droits humains (FIFDH)	330'000	330'000	-	330'000	
Cinéma	Fonction: cinéma	417'700	417'700	-	417'700	
Cinéma	Geneva international Film Festival (GIFF)	520'000	520'000	-	520'000	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

En Francs		C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
Cinéma	Soutien aux manifestations cinéma	396'600	396'600	-	396'600	
Total 33 Médias		2'861'800	2'861'800	-	2'861'800	
Total 3106 Service culturel		54'691'853	56'170'028	-1'478'175	53'405'702	
3110 Grand Théâtre de Genève						
32 Culture, autres						
Art lyrique	Grand Théâtre - Exploitation	12'640'511	10'768'819	1'871'692	14'229'292	f)
Total 32 Culture, autres		12'640'511	10'768'819	1'871'692	14'229'292	
Total 3110 Grand Théâtre de Genève		12'640'511	10'768'819	1'871'692	14'229'292	
3204 Muséum d'histoire naturelle						
29 Formation, autres						
Activités scientifiques	Centre suisse de recherches scientifiques à Abidjan	5'200	5'200	-	5'200	
Activités scientifiques	Promotion de la recherche scientifique	2'500	10'000	-7'500	-	
Total 29 Formation, autres		7'700	15'200	-7'500	5'200	
Total 3204 Muséum d'histoire naturelle		7'700	15'200	-7'500	5'200	
3205 Musée Ariana						
32 Culture, autres						
Art contemporain	Académie internationale de la céramique	4'600	4'600	-	4'600	
Total 32 Culture, autres		4'600	4'600	-	4'600	
Total 3205 Musée Ariana		4'600	4'600	-	4'600	
3302 Bibliothèque de Genève						
32 Culture, autres						
Activités scientifiques	Société de géographie de Genève	2'720	2'720	-	2'720	
Activités scientifiques	Société de physique et d'histoire naturelle	17'160	17'160	-	17'160	
Fonds Amiel	Fonds Amiel - Prix Discler-Amiel Philosophie	1'000	-	1'000	-	
Total 32 Culture, autres		20'880	19'880	1'000	19'880	
Total 3302 Bibliothèque de Genève		20'880	19'880	1'000	19'880	
3401 Sports						
34 Sports et loisirs						
Alpinisme	Association Genève Escalade	-	-	-	20'600	
Alpinisme	Soutien aux clubs d'Alpinisme	28'300	25'000	3'300	17'141	
Arts martiaux	Soutien aux clubs d'Art martiaux	5'000	15'000	-10'000	-	
Athlétisme	Association genevoise d'athlétisme	67'000	82'600	4'400	62'000	
Athlétisme	Soutien aux clubs d'Athlétisme	98'000	35'000	63'000	50'600	
Badminton	Association genevoise de badminton	63'000	72'200	-9'200	72'000	
Badminton	Soutien aux clubs de Badminton	10'300	15'000	-4'700	10'300	
Basketball	Association cantonale genevoise de basketball amateur	133'000	133'000	-	123'700	
Basketball	Soutien aux clubs de Basket	386'400	222'000	164'400	215'800	
Bicross	Bicross Club de Genève	-	-	-	20'600	
Boxe	Association des clubs de boxe amateur	-	3'700	-3'700	-	
Boxe	Soutien aux clubs de Boxe	30'000	48'600	-18'600	-	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6695

En Francs		C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
Canoë	Canoë Club de Genève	-	-	-	41'200	
Canoë	Soutien aux clubs de Canoë-Kayak	42'600	45'000	-2'400	1'400	
Cyclisme	Soutien aux clubs de Cyclisme	25'000	65'000	-40'000	3'300	
Cyclisme	Union Vélocipédique Genevoise	50'400	50'400	-	47'100	
Divers	Fonds de soutien à l'organisation de manifestations	1'368'171	1'319'600	48'571	1'151'100	
Divers	Fonds de soutien au bénévolat	50'000	300'000	-250'000	-	g)
Divers	Fonds de soutien prévention-intégration	69'850	150'000	-80'150	-	
Divers	Fonds-soutien à la formation sportive	-	-	-	781'300	
Divers	Fonds-soutien aux publics spécifiques	-	-	-	139'750	
Echecs	Fédération genevoise d'échecs	2'500	500	2'000	22'700	
Echecs	Soutien aux clubs d'Echecs	78'600	85'000	-6'400	60'800	
Escrime	Société d'Escrime de Genève - centre de formation juniors	-	-	-	10'300	
Escrime	Soutien aux clubs d'Escrime	15'500	15'000	500	5'200	
Footb.américain	Geneva Seahawks	-	-	-	35'000	
Football	Association cantonale genevoise de football	165'100	165'100	-	154'800	
Football	Soutien aux clubs de Football	438'300	355'000	83'300	268'100	
Football	Urania Genève Sport Football juniors	-	-	-	41'200	
Gymnastique	Association genevoise de gymnastique	191'800	191'800	-	176'300	
Gymnastique	Société gymnastique Jonction (SFG)	-	3'000	-3'000	-	
Gymnastique	Soutien aux clubs de Gymnastique	27'500	55'000	-27'500	15'500	
Handball	Association genevoise de handball	88'000	111'100	-23'100	83'300	
Handball	Soutien aux clubs de Handball	96'700	45'000	51'700	24'800	
Handicap	Soutien aux clubs de Sport Handicap	15'000	35'000	-20'000	14'000	
Hockey s/gazon	Association genevoise de hockey sur gazon	-	67'900	-67'900	-	
Hockey s/gazon	Soutien aux clubs de Hockey sur gazon	58'000	60'000	-2'000	-10'300	
Hockey s/glace	Genève Servette Hockey Club Association	-	-	-	120'000	
Judo	Association cantonale genevoise de judo	70'000	70'000	-	70'000	
Lutte	Association cantonale de lutte suisse	-	1'400	-1'400	-	
Lutte	Soutien aux clubs de Lutte	-	2'000	-2'000	-	
Marche	Soutien aux clubs de Marche	1'500	2'000	-500	1'500	
Motocyclisme	Soutien aux clubs de Motocyclisme	-	50'000	-50'000	-	
Multisports	Association genevoise des sports	8'200	8'200	-	-	
Multisports	Soutien aux clubs de Multisports	339'000	35'000	304'000	8'200	h)
Natation	Association genevoise de natation	25'000	35'000	-10'000	-15'000	
Natation	Soutien aux clubs de Natation	217'000	225'000	-8'000	61'350	
Patinage	Soutien aux clubs de Patinage	-	11'000	-11'000	-	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En Francs		C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
Pétanque	Association cantonale genevoise de pétanque	-	1'900	-1'900	-	
Rink-Hockey	Genève Rink-Hockey Club, Hockey sur roulettes	-	-	-	59'800	
Rink-Hockey	Soutien aux clubs de Rink-Hockey	80'300	76'000	4'300	15'500	
Rugby	Association cantonale genevoise de rugby	60'000	59'400	600	51'500	
Rugby	Soutien aux clubs de Rugby	53'500	50'000	3'500	17'900	
Ski	Soutien aux clubs de Ski	9'000	72'000	-63'000	34'400	
Ski alpin	Genève Snowsports	77'000	77'000	-	77'000	
Ski nautique	Association genevoise de ski nautique	20'900	20'900	-	20'900	
Ski nautique	Soutien aux clubs de Ski nautique	10'000	15'000	-5'000	-	
Sports urbains	Soutien aux sports Urbains (transitoire 2018 non payé)	-10'000	20'000	-30'000	10'000	
Tchoukball	Tchoukball Club de Genève	-	-	-	30'900	
Tennis	Association régionale Genève Tennis (ARGT)	45'000	44'400	600	39'800	
Tennis	Soutien aux clubs de Tennis	-	55'000	-55'000	56'100	
Tennis de table	Association genevoise de tennis de table	47'600	47'600	-	34'900	
Tennis de table	Soutien aux clubs de Tennis de table	10'000	15'000	-5'000	11'900	
Tir à l'arc	Association des archers genevois	-	1'900	-1'900	-	
Tir sportif	Association genevoise sportive de tir	-	2'800	-2'800	-	
Triathlon	Soutien aux clubs de Triathlon	32'800	15'000	17'800	8'200	
Twirling	Soutien aux clubs de Twirling	-	2'000	-2'000	-	
Unihockey	Soutien aux clubs de Unihockey	8'200	15'000	-6'800	8'200	
Unihockey	Unihockey Club Genève	20'600	20'600	-	20'600	
Voile	Association Centre d'entraînement à la Régate	-	-	-	68'000	
Voile	Fédération genevoise des clubs de voile	-	20'600	-20'600	-	
Voile	Soutien aux clubs de Voile	160'500	154'000	6'500	82'500	
Volleyball	Soutien de clubs de Volleyball	132'500	130'000	2'500	121'300	
Volleyball	Swiss Volley Région Genève	104'000	104'200	-200	94'900	
Total 34 Sports et loisirs		5'146'621	5'231'400	-84'779	4'769'741	
Total 3401 Sports		5'146'621	5'231'400	-84'779	4'769'741	
Total 3	Culture et sport	73'011'427	72'808'927	202'500	72'919'939	

- Globalement, l'accès à la culture enregistre un disponible dû principalement à une variabilité de la fréquentation. Par ailleurs, ce disponible est lié à la répartition des attributions sur les trois fonds d'accès à la culture, à savoir théâtres et concerts, autres tâches culturelles et mass média.
- Lors de l'élaboration budgétaire 2019, la Fondation d'art dramatique (FAD) a bénéficié d'une augmentation de sa subvention à hauteur de kCHF 2'500. Or, ce montant correspond aux saisons 2019 et 2020, et a été intégralement payé courant 2019. La part relative à l'exercice 2020, a fait l'objet d'une écriture de régularisation (charges payées d'avance), ce qui génère une économie de kCHF -1'250.
- La conclusion de deux nouvelles conventions (compagnies Gil Jobin et 7273) a entraîné un transfert de la ligne «Soutien à la création chorégraphique» vers les lignes «Soutien à la création numérique et pluridisciplinaire conventionnée» et «Soutien à la création chorégraphique conventionnée».

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6697

- d) Transfert de la ligne Théâtre Pitoëff vers la ligne soutien à la création théâtrale pour le financement des résidences de création à Pitoëff. Cet écart est lié également à la répartition vers les lignes «Soutien à la création théâtrale» conventionnée et aux manifestations théâtrales. Adaptation prévue au budget 2020.
- e) La ligne de soutien à la création arts visuels a été introduite dans le budget de fonctionnement du service culturel en lien avec la reclassification du fonds art contemporain conformément aux normes MCH2.
- f) Écart couvert par la proposition du Conseil administratif du 4 décembre 2019 (PR-1376) pour l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 1'871'692 francs, destiné à octroyer une subvention extraordinaire à la Fondation du Grand Théâtre pour le déficit de la saison 2018-2019.
- g) Le disponible sur le fonds de soutien au bénévolat est dû à la baisse notable des demandes effectuées.
- h) Le dépassement sur la ligne de soutien aux clubs de multisports est dû à la convention avec SportiGenève et aux subventions versées au hockey sur glace n'ayant pas de ligne budgétaire. Ces nouveaux fonds ont été adoptés au budget 2019, un ajustement sera effectué au projet de budget 2021.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

ANNEXE - SUBVENTIONS NON MONÉTAIRES (GRATUITÉS)

En francs	C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
3 Culture et sport					
3106 Service culturel					
21 Écoles publiques					
Académie de musique	11'328	11'328	-	11'307	
Conservatoire de Musique - locaux dans les écoles	99'191	96'673	2'518	76'968	
Conservatoire Populaire de Musique - locaux dans les écoles	325'856	329'606	-3'750	237'164	
École de musique La Lyre	4'909	4'909	-	4'900	
Espace Musical	20'203	15'873	4'330	17'316	
Institut Jaques-Dalcroze - locaux dans les écoles	16'520	15'880	640	13'875	
Ondine Genevoise	86'239	86'979	-740	86'640	
Studio Kodály	62'838	53'028	9'810	40'666	
Total 21 Écoles publiques	627'084	614'276	12'808	488'836	
29 Formation, autres					
Accademia d'Archi	2'280	4'560	-2'280	2'220	
Total 29 Formation, autres	2'280	4'560	-2'280	2'220	
31 Héritage culturel					
Act-Art Halles de l'île arcades	51'976	51'976	-	51'976	
Andata Ritorno	27'528	27'528	-	27'528	
Centre d'art contemporain - Vieux-Grenadiers 10	378'344	378'344	-	377'667	
Centre d'édition contemporaine - Rois 15	58'932	58'928	4	58'932	
CPG ctre photo - Vieux-Grenadiers 10	54'193	54'193	-	54'096	
Fondamco (Mamco) - Vieux-Grenadiers 10	693'267	693'267	-	692'027	
Fondation pour l'art moderne et contemporain FAMC	26'006	26'006	-	25'959	
GE Grave	54'696	54'696	-	54'598	
Pinacothèque - Montbrillant 28	22'964	22'964	-	22'964	
Total 31 Héritage culturel	1'367'906	1'367'902	4	1'365'747	
32 Culture, autres					
Am Stram Gram - Route de Frontenex 56	261'217	261'217	-	260'750	
AMR	226'503	226'503	-	226'098	
Assoc. danse contemp.	60'000	60'000	-	60'000	
Assoc. Salamandra-art - Vernier 115	17'717	19'328	-1'611	19'328	
Assoc. théâtre de l'Orangerie - Parc de la Grange	9'340	7'270	2'070	9'340	
Assoc. théâtre de l'Orangerie - Seujet 36	10'441	8'916	1'525	8'173	
Association Bureau Culturel	31'504	31'504	-	31'504	
Association Labo - Bd St-Georges 5	18'132	18'132	-	18'132	
Association l'Usine (groupes culturels)	400'827	400'827	-	400'110	
Association pour la danse contemporaine ADC (Grütli)	82'212	82'212	-	82'065	
Association Utopiana	36'000	36'000	-	36'000	
Atelier artiste ZIC - Châtelaine 43	21'815	7'548	14'267	7'548	
Ateliers d'artistes Lausanne 27A	62'079	62'079	-	61'968	
Ateliers d'ethnomusicologie	41'945	41'945	-	41'870	
Autrement Aujourd'hui (Usine)	65'938	65'938	-	65'820	
Buvette de l'orangerie SEC	9'340	-	9'340	-	
Cadets de Genève	139'005	120'424	18'581	139'611	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6699

En francs	C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
Cappella Genevensis	10'679	10'679	-	10'659	
Casino-Théâtre (ASMV Voix-de-fête)	5'327	12'000	-6'673	7'511	
Casino-Théâtre (Revue Genevoise)	110'705	125'000	-14'295	116'961	
Cave 12 - Prairie 4	75'501	75'501	-	75'366	
Cercle choral de Genève	8'706	8'706	-	8'690	
Chorale des Eaux-Vives (56m2)	9'209	9'209	-	9'192	
Chorale des Eaux-Vives (67m2)	5'434	5'434	-	5'424	
Cie G. Jobin - Coulouvrenière 44	35'736	35'736	-	35'736	
Compagnie Romande d'Opérette	11'055	11'055	-	11'034	
Compagnons de La Tulipe Noire	4'683	4'683	-	4'675	
Divers ateliers à l'Usine	166'606	166'606	-	166'308	
Divers ateliers au Grütli	75'501	75'501	-	75'366	
Diverses gratuites - théâtre Pitoëff	158'779	150'000	8'779	150'000	
Eklekto, geneva percussion center	27'857	27'857	-	27'806	
FAD Buvette de la comédie	43'072	43'072	-	43'072	
FAD Châtelaine 43 - H Comédie	51'960	51'960	-	51'960	
FAD Cheval-Blanc 7 Théâtre de Poche bureau	129'844	129'844	-	129'844	
FAD Théâtre de la Comédie	395'290	395'290	-	394'583	
FAD Théâtre de Poche dépôt	34'972	34'972	-	34'972	
Fanfare de la Croix-Bleue	17'977	17'977	-	17'944	
Fanfare du Losange	58'901	58'901	-	58'794	
Fanfare municipale du Petit-Saconnex	26'731	26'731	-	40'582	
Footwa - Coulouvrenière 44	52'344	52'344	-	52'344	
Harmonie Big Band des Eaux-Vives	19'113	19'113	-	19'078	
Harmonie Nautique	59'889	59'050	839	58'943	
Jaydo's Concerts Jazz (CHV)	25'000	25'000	-	25'000	
Le Commun - rue des Bains 28	85'807	87'246	-1'439	85'177	
L'Empre-Genève	656	656	-	655	
Lez-Arts-Muraille	10'592	10'592	-	10'592	
L'Orchestre Mandolinata	18'380	18'380	-	18'380	
L'Usine, divers bénéficiaires salle de répétition	15'436	15'436	-	15'408	
Mottatom	253'848	253'848	-	253'848	
Musique municipale VGE	59'730	59'730	-	59'623	
Nomades-Matériel et personnel	215'611	247'000	-31'389	290'280	
Opéra de chambre, personnel CHV	12'000	12'000	-	12'000	
Opéra-Studio	-	-	-	2'847	
OSR (bibliothèque au Grütli)	7'215	7'215	-	7'202	
PFL Management - Concerts d'été (SEF)	192'000	192'000	-	192'000	
PTR, locaux à l'Usine	53'857	53'857	-	53'761	
Rabais octroyés - Pitoëff	5'504	-	5'504	-	
Rabais octroyés - scènes culturelles - Casino Théâtre	-	13'000	-13'000	2'457	
Rabais octroyés Alhambra	9'894	3'000	6'894	-	
Rabais octroyés Ateliers décors	-	11'000	-11'000	-	
Rabais octroyés Victoria-Hall	92'790	100'000	-7'210	169'290	
RU Coopérative ressources urbaines	26'728	26'728	-	26'728	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En francs	C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
Saint-Gervais Genève - Temple 5	323'396	323'396	-	322'818	
Salle communale Plainpalais	75'600	-	75'600	-	
Salle Ernest-Ansermet - autres bénéficiaires	3'200	4'000	-800	9'600	
Salle Ernest-Ansermet - ensemble Contrechamps	66'000	66'000	-	66'000	
Salle Ernest-Ansermet - Orchestre de chambre de Genève	30'000	30'000	-	30'000	
Société genevoise des écrivains	2'560	2'560	-	2'555	
Studios Halle de l'île	41'990	36'904	5'086	43'123	
Th. Parfumerie - St-Gervais - Louis-Favre 14	15'840	15'832	8	15'840	
Théâtre des Grottes	70'998	63'152	7'846	69'087	
Théâtre des marionnettes de GE	67'292	67'292	-	67'167	
Théâtre du Grütli	258'885	258'885	-	258'422	
Théâtre le Galpon - Route des Péniches	12'972	12'972	-	12'972	
Théâtre les Monteurs d'images - Cluse 95 A	3'352	3'352	-	3'352	
Théâtre les Monteurs d'images - Cluse 95 B	8'920	8'920	-	8'920	
Théâtre les Monteurs d'images - Cluse 95 C	32'716	32'716	-	32'716	
Théâtre les Monteurs d'images - Michel-Simon 9	96'100	96'100	-	96'100	
Théâtre Malandro - Châtelaine 43	31'372	31'372	-	31'372	
Théâtre Saint-Gervais - Muraille 9-11	11'148	11'148	-	11'148	
Union Accordéoniste Mixte de Genève	27'851	25'010	2'841	25'903	
Utilisat. salles communales SEC	138'125	-	138'125	-	a)
Zabriskie point (KSE Plainpalais)	5'436	5'436	-	5'436	
Total 32 Culture, autres	5'498'687	5'288'799	209'888	5'412'940	
33 Parcs et promenades					
Association Sirocco-Black Movie	14'094	14'094	-	14'068	
Ciné Bulletin	6'711	6'711	-	6'699	
Cinéma tous écrans	8'389	8'389	-	8'374	
Cinemas du Grütli	68'622	68'622	-	68'499	
Cinématou - Arcade Grottes 11	24'176	24'176	-	24'176	
FIFDH au Grütli	8'389	8'389	-	8'374	
Fonction Cinéma (salle Grütli)	39'093	39'093	-	39'023	
Fondation Nogueira - Château-Bloch 19	25'836	25'836	-	25'836	
Fondation romande du cinéma	12'080	12'080	-	12'059	
Swiss films (au Grütli)	6'543	6'543	-	6'532	
Total 33 Parcs et promenades	213'933	213'933	-	213'640	
Total 3106 Service culturel	7'709'890	7'489'470	220'420	7'483'383	
3110 Grand Théâtre de Genève					
32 Culture, autres					
Fondation Gd Théâtre	-	3'104'434	-3'104'434	-	
Fondation Gd Théâtre - Place Neuve	1'852'291	-	1'852'291	1'848'979	
Fondation Gd Théâtre dépôt Châtelaine	77'940	77'940	-	77'940	
Fondation Gd Théâtre dépôt Michel-Simon	896'449	-	896'449	894'846	
Fondation Gd Théâtre dépôt Ste-Clotilde	355'694	-	355'694	355'058	
Fondation Gd Théâtre parking Simon 7	2'160	2'160	-	2'160	
Total 32 Culture, autres	3'184'534	3'184'534	-	3'178'983	
Total 3110 Grand Théâtre de Genève	3'184'534	3'184'534	-	3'178'983	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6701

En francs	C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
3201 Conservatoire et jardin botaniques					
31 Héritage culturel					
AAJB (Bot. Shop)	1'148	1'148	-	1'146	
Info Flora - locaux	11'062	11'062	-	11'042	
Info Flora - ressources informatiques	2'000	2'000	-	2'000	
Librairie du Boulevard (Bot. Shop)	4'835	4'835	-	4'827	
Mise à disposition des studios	6'560	-	6'560	1'020	
Pro Specie Rara	6'289	6'289	-	6'279	
Total 31 Héritage culturel	31'894	25'334	6'560	26'314	
Total 3201 Conservatoire et jardin botaniques	31'894	25'334	6'560	26'314	
3202 Musées d'art et d'histoire					
31 Héritage culturel					
Activités didactiques & formation	67'480	30'000	37'480	49'000	
Billets d'entrée et visites guidées	15'015	7'600	7'415	7'064	
Organisation d'événements	68'394	23'000	45'394	83'554	
Prêts et conditionnements d'œuvres	2'786	2'000	786	13'545	
Sté des amis du Musée d'art et d'histoire	76'028	30'000	46'028	40'344	
Ventes, locations et droits d'images	30'158	15'000	15'158	45'608	
Total 31 Héritage culturel	259'861	107'600	152'261	239'115	
Total 3202 Musées d'art et d'histoire	259'861	107'600	152'261	239'115	
3204 Muséum d'histoire naturelle					
32 Culture, autres					
Diverses sociétés, mise à disposition de locaux	49'257	50'000	-743	52'584	
État et ses institutions, mise à disposition de locaux	5'775	7'000	-1'225	6'150	
Ornithophila	433	433	-	432	
Sté astronomique Genève	13'273	12'692	581	13'270	
Total 32 Culture, autres	68'738	70'125	-1'387	72'436	
Total 3204 Muséum d'histoire naturelle	68'738	70'125	-1'387	72'436	
3205 Musée Ariana					
31 Héritage culturel					
Académie internationale de la céramique	-	20'134	-20'134	20'134	
Total 31 Héritage culturel	-	20'134	-20'134	20'134	
Total 3205 Musée Ariana	-	20'134	-20'134	20'134	
3302 Bibliothèque de Genève					
32 Culture, autres					
Société d'histoire et d'archéologie Genève - locaux BGE	3'020	3'020	-	3'020	
Société d'histoire et d'archéologie Genève - locaux Vieux-Billard 25	8'249	7'244	1'005	8'421	
Société Jean-Jacques Rousseau	6'124	6'124	-	6'124	
Total 32 Culture, autres	17'393	16'388	1'005	17'565	
Total 3302 Bibliothèque de Genève	17'393	16'388	1'005	17'565	
3401 Sports					
34 Sports					
Académie de Volleyball Genève - Ecu 22	557	557	-	557	
Ass Gen Hockey s/gazon-rte Frontenex 70	2'564	2'564	-	2'564	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir) Proposition: comptes 2019

En francs	C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
Ass. cant. gen. basket+féd. SUI - Villa le Plonjon	4'928	4'928	-	4'928	
Ass. cantonale genevoise de football	59'323	59'323	-	59'217	
Assoc. Genevoise Handball - Fr-Dussaud 2	2'230	2'230	-	2'230	
Assoc. cant. genevoise de gymnastique - Villa le Plonjon	-	-	-	1'242	
Assoc. Cant. Genevoise Gym Satus	16'091	16'091	-	16'062	
Assoc. clubs sportifs de Varembe-buvette	3'345	3'345	-	3'345	
Assoc. fédérale des troupes de transmission (AFTT)	8'706	8'706	-	8'690	
Assoc. Genève-Servette H.C. - Vernets	7'002	7'002	-	7'002	
Assoc. genevoise de tennis de table - Villa le Plonjon	5'940	5'292	648	6'760	
Assoc. genevoise de volley ball - Villa le Plonjon	5'239	4'868	571	5'962	
Assoc. genevoise des sports - Villa le Plonjon	4'745	4'228	517	5'401	
Assoc. genevoise hockey sur gazon-Plonjon	4'784	4'140	644	4'784	
Assoc. les Citrons Verts (Netball)	557	557	-	557	
Assoc. Servette HC-Hockey sur gazon	446	446	-	446	
Assoc. sportive BdF Libellules-buvette	17'229	17'229	-	17'229	
Assoc. suisse des sergents-majors-Bâle 26	1'784	-	1'784	1'784	
Assoc. usagers Bains des Pâquis-Bâle 26	3'902	-	3'902	3'902	
Associatin des Archers Genevois	1'226	1'226	-	1'226	
Association Acro-Genève	-	3'456	-3'456	3'456	
Association Cant Genevoise de Badminton	669	669	-	669	
Association CTT Rapid-Genève	48'656	48'656	-	48'656	
Association FC Champel-Plonjon	8'161	-	8'161	8'237	
Association FSG Aire-le Lignon	780	780	-	780	
Association Geneva Seahawks-Plonjon	4'784	4'796	-12	4'784	
Association Genève Lutte	1'226	1'226	-	1'226	
Association Genevoise d'Athlétisme	7'488	7'488	-	7'488	
Association Genevoise de Gymnastique	399'920	399'920	-	399'920	
Association Handisport Genève (stockage)	446	446	-	446	
Association Servette Handball	1'449	1'449	-	1'449	
Association sport billard club Genève	53'684	51'060	2'624	54'133	
Association SPORTI Genève-Vernets	5'835	5'835	-	5'835	
Association sportive genevoise de tir (ASGT)	121'805	121'805	-	121'591	
Association UGS Athlétisme	6'040	6'040	-	6'040	
Badminton Club Genève	1'338	1'338	-	1'338	
Boxing-club genevois	25'391	37'215	-11'824	37'146	
Budo-Club des Grottes	52'282	53'920	-1'638	56'457	
Canoe club de Genève	11'558	11'558	-	11'537	
Centre de formation police-H-Wilsdorf 4	446	446	-	446	
Centre de Sports Sous-Marins	35'686	35'686	-	35'618	
Cercle des sports Genève	28'801	28'801	-	28'749	
Club d'échecs Bois-Gentil	8'873	8'873	-	8'857	
Club d'échecs de Genève-Plonjon	30'290	29'244	1'046	30'373	
Club des patineurs de Genève - Vernets	2'626	2'626	-	2'626	
Club Hygiénique Plainpalais	5'420	5'420	-	5'410	
Club Hygiénique Plainpalais (Carl-Vogt)	57'044	57'044	-	58'192	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6703

En francs	C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
Club sportif des Agents de Ville	9'469	8'389	1'080	8'374	
Course de l'Escalade	4'795	4'795	-	4'786	
Damier Genevois	9'041	9'041	-	9'025	
École de boxe Erdal Kiran Genève 1887 - Bâle 26	23'416	23'416	-	23'416	
École genevoise de gymnastique artistique	7'284	7'284	-	7'271	
Evènements et manifestations	380'706	600'000	-219'294	1'894'970	b)
FC Champel - rte Vessy 31	5'687	5'687	-	5'687	
FC Geneva-buvette	15'790	15'790	-	15'790	
FC Rapid Jonction Bosna-buvette	9'924	9'924	-	9'924	
FC UGS-buvette	20'071	20'071	-	20'071	
Fédération Suisse de gymnastique Eaux-Vives	6'944	6'944	-	6'931	
Fédération Suisse de Pétanque	6'058	6'058	-	4'313	
Fernando Martins-buvette du Boulodrome	4'112	16'448	-12'336	16'448	
FSG Genève-Pâquis	21'201	21'201	-	21'162	
FSG Genève-Ville	-	2'217	-2'217	-	
Geneva International Cricket Club	8'920	8'920	-	8'920	
Geneva Model Cars	213'100	213'100	-	213'100	
Geneva Seahawks - rte Vessy 31	1'672	1'672	-	1'672	
Genève Basketball Club Pâquis-Seujet	6'754	6'754	-	6'742	
Genève Natation 1885 - Vernets	19'943	19'943	-	19'943	
Genève Rink-Hockey Club	3'686	3'010	676	3'010	
Gratuités Patinoires	772'328	600'000	172'328	540'583	b)
Gratuités Piscines	861'460	1'400'000	-538'540	609'413	b)
Gratuités Stades&salles	3'169'179	2'400'000	769'179	3'317'371	c)
MASQU' A RADE	9'650	9'650	-	9'632	
Mise à disp. salles de gymnastique	214'240	215'200	-960	197'407	
Mont-Blanc Bridge Group	5'420	5'420	-	5'410	
Natation sportive Genève - Vernets	4'668	4'668	-	4'668	
Nikko Nanbudo Club GE	30'766	30'733	33	31'051	
Olympic Boxing Club Genève	44'928	-	44'928	-	
Pédale des Eaux-Vives	6'944	6'944	-	6'931	
Ptérois - Villa le Plonjon	-	7'204	-7'204	1'137	
Satus Genève-Ville	3'667	3'667	-	3'660	
Shung Don Kwan	109'828	109'828	-	109'605	
Ski Club Genève-Bâle 26	2'230	-	2'230	2'230	
Société d'Escrime de Genève	83'890	83'890	-	83'890	
Société militaire des carabiniers genevois	10'402	-	10'402	20'456	
Société Suisse de Sauvetage - Vernets	3'072	3'072	-	3'072	
Swiss Open Tennis fauteuil roulant-Ecu 2	2'453	2'453	-	2'453	
Tchoukball Club Genève	1'226	1'226	-	1'226	
Toutes assoc. locaux archives	752	752	-	752	
Triathlon Club Genève	446	446	-	446	
Twirling club Genève	8'476	8'476	-	8'460	
UGS FC - Plateau Frontenex 8	6'273	6'273	-	6'273	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En francs	C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
Union vélocipédique Genevoise	301'281	292'105	9'176	292'105	
Total 34 Sports	7'503'448	7'271'000	232'448	8'655'131	
Total 3401 Sports	7'503'448	7'271'000	232'448	8'655'131	
Total 3 Culture et sport	18'775'758	18'184'585	591'173	19'693'061	

- a) Le budget des gratuits des salles communales a été établi en référence aux comptes 2017. Aucune gratuité (salle communale) n'a été comptabilisée cette année-là.
- b) Ces rubriques représentent le nombre réel de manifestations organisées dans les installations du service des sports et de mises à disposition d'infrastructures, de personnel et de matériel pendant l'année 2019. Ces écarts s'expliquent par la difficulté à anticiper, lors du processus budgétaire, les demandes et les besoins réels.
- c) Ce dépassement s'explique par les nouvelles conventions pour la mise à disposition de locaux, établies en 2019.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6705

SUBVENTIONS PONCTUELLES

En francs

Nom du subventionné	Projet	Montant attribué	Montant budgété
3001000 Activités culturelles scientifiques		242'940	256'000
Association 30 ans de Droits de l'Enfant	Genève au rythme des droits de l'enfant	7'000	
Association Bord Cadre Films Sarl	Capsules vidéo Hypercity	5'900	
Association des habitants du Petit-Saconnex et des Genêts	Fête du livre du Petit-Saconnex	2'000	
Association Donner à Voir	Projet Max Kettel	10'000	
Association Espace JB	Exposition photographique Arcoop Wall	36'000	
Association Le Fesses-tival	Festival culturel	2'000	
Association Pamir's Bridge	Association Pamir's Bridge (remboursement)	-1'280	
Association Radio Vostok	La Quotidienne sur Radio Vostok	5'000	
Association Tako	Jouez, je suis à vous	4'250	
Association Wake Up	Association Wake Up (remboursement)	-4'730	
Development Television Agency	Sommet des jeunes activistes	7'000	
Everybody's Perfect	Festival Everybody's Perfect	6'300	
Festival Black Movie	Festival Black Movie	9'000	
Festival international du film sur les droits humains (FIFDH)	17ème édition du Festival	30'000	
Fondation du Grand Prix d'Horlogerie de Genève	Académie du Grand Prix d'Horlogerie de Genève	25'000	
Fondation Théâtre Marionnettes de Genève	Saison commémorative du 90ème anniversaire	25'000	
Geneva International Film Festival (GIFF)	25ème Festival international du Film de Genève	30'000	
Grand Conseil de la Nuit	Journée portes ouverte des Clubs à Genève - Safari des Clubs	2'500	
Groupe Genevois de la Société Romande de Philosophie	Philosophie et musique contemporaine allers-retours	1'000	
Institut des cultures arabes et méditerranéennes L'Olivier	Festival "Fête de l'olivier" à l'Alhambra	5'000	
New Helvetic Shakespeare Company	Festival Tour Vagabonde	4'000	
Université de Genève	Colloque international, Robert Pinget	2'000	
Verein NEXPO - die neue Expo	NEXO - La nouvelle Expo	30'000	
3001000 Accès à la culture		207'122	343'000
Chéquier culture		15'990	
Association Danse Contemporaine (ADC)		190	
Association pour l'encouragement de la musique improvisée (AMR)		70	
Ateliers d' Ethnomusicologie		120	
Commune de Plan-Les-Ouates		250	
Compagnie Confiture		60	
Fanfareduoup orchestra		70	
Festival Antigél		310	
Festival Black Movie		380	
Festival international du film sur les droits humains (FIFDH)		160	
Fondation des cinémas du Grütli		3'570	
Fondation des cinémas du Grütli		340	
Fondation Théâtre Marionnettes de Genève		990	
Grand Théâtre de Genève		1'920	
La Bâtie-Festival de Genève		480	
L'Orchestre de Chambre de Genève (OCG)		170	
Make fuN Productions		2'330	
Nouveau Théâtre de Poche (FAD)		456	
Orchestre de la Suisse Romande (OSR)		430	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

En français

Nom du subventionné	Projet	Montant attribué	Montant budgété
Saint Gervais Genève		110	
Service culturel Migros		170	
Théâtre Am Stram Gram		424	
Théâtre de Carouge		600	
Théâtre de la Comédie de Genève (FAD)		250	
Théâtre de la Parfumerie		360	
Théâtre de L'Alchimic		600	
Théâtre du Loup		440	
Théâtre Forum Meyrin		370	
Ville d'Onex		370	
Divers		31'779	
Association Le Bloc		3'650	
Destination 27		20'989	
La Cédille		7'140	
Handicap et culture		114'570	
Association A-L-OUEST ET PAR-DELA		6'200	
Association Dire pour Voir		12'000	
Association Ecoute voir		11'652	
Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants (ABA)		4'422	
Grand Théâtre de Genève		15'135	
Interprètes LSF indépendantes		3'891	
La Cédille		15'000	
L'Université Ouvrière de Genève (UOG)		5'000	
Out of the Box		25'000	
Théâtre Spirale		6'000	
Vision positive		10'270	
Personnes âgées		11'947	
Fondation des cinémas du Grütli		4'915	
Fondation Théâtre Marionnettes de Genève		276	
Nouveau Théâtre de Poche (FAD)		3'660	
Saint Gervais Genève		1'600	
Théâtre Am Stram Gram		886	
Théâtre du Loup		610	
Populaires		32'836	
Association Danse Contemporaine (ADC)		912	
Association pour l'encouragement de la musique improvisée (AMR)		80	
Ateliers d'Ethnomusicologie		50	
Compagnie Confiture		875	
Fanfareduloup orchestra		275	
Fondation des cinémas du Grütli		4'395	
Fondation Théâtre Marionnettes de Genève		2'116	
Grand Théâtre de Genève		7'945	
La Lanterne Magique		1'190	
L'Orchestre de Chambre de Genève (OCG)		545	
Nouveau théâtre de poche (FAD)		476	
Orchestre de la Suisse Romande (OSR)		252	
Saint Gervais Genève		270	
Service culturel Migros		7'218	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6707

En francs

Nom du subventionné	Projet	Montant attribué	Montant budgété
Théâtre Am Stram Gram		936	
Théâtre de la Comédie de Genève (FAD)		1'976	
Théâtre de la Parfumerie		1'675	
Théâtre du Loup		1'650	
3106000 Lieu d'expositions, le commun		350'000	350'000
Association Centre de la Photographie Genève	Exposition "Osmocosmos" dans le cadre des 50JPG	60'000	
Association Soundvision	Exposition "By répétition, you start noticing details in the landscape"	65'000	
Association Utopiana	Exposition "1000 Écologies"	70'000	
Collège du travail (Rosa Brux)	Exposition "Nous saisonniers, saisonnières... Genève 1931-2019"	90'000	
David Mamie/Xavier Robel/Nicola Todeschini	Exposition "Sans titres, entre autres"	65'000	
3106000 Bourses et prix		216'600	216'600
Michèle Haenni	Bourse commission consultative de la mise en valeur du livre aide à l'écriture	5'000	
Nadia Raviscioni	Bourse commission consultative de la mise en valeur du livre création bande dessinée	6'000	
Christophe Rey	Bourse d'aide à la création	5'500	
Dorothée Thébert Filliger	Bourse d'aide à la création	18'000	
Isabelle Sbrissa	Bourse d'aide à la création	10'000	
Jean-Kuc Andrianasolo	Bourse d'aide à la création	5'900	
Laurence Favre-Bulle	Bourse d'aide à la création	13'000	
Linda Kocher	Bourse d'aide à la création	3'800	
Louise Hastings	Bourse d'aide à la création	6'000	
Marius Schaffter	Bourse d'aide à la création	10'800	
Martine Ruchat	Bourse d'aide à la création	5'000	
Nicolas James Field	Bourse d'aide à la création	18'000	
Vincent Bertholet	Bourse d'aide à la création	18'000	
Aurélien Dougé	Bourse Patiño	6'400	
Dardan Shabani	Bourse Patiño	19'200	
Estelle Revaz	Bourse Patiño	12'800	
Mélissa Tun Tun	Bourse Patiño	6'400	
Yael Booton	Bourse Patiño	12'800	
Nikita Mandryka	Grand Prix Töpffer	10'000	
Helge Reumann	Prix Töpffer	10'000	
Annick Ettlin	Prix société genevoise des écrivains	5'000	
Sonia Kacem	Résidence au Caire	9'000	
3106000 Bourses et prix art contemporain*		107'000	75'000
Anastasia Mityukova	Bourse projet photographique à caractère documentaire*	25'000	
Pauline Julier	Bourse pour artiste de plus de 35 ans	35'000	
Association Garage	Bourse pour médiation culturelle en art contemporain	15'000	
Coline Mir	Bourse Ville de Genève - Berthoud, Lissignol-Chevalier et Galland	11'000	
Jean-Marie Fahy	Bourse Ville de Genève - Berthoud, Lissignol-Chevalier et Galland	11'000	
Abigail Janjic	Exposition bourses Ville de Genève - Berthoud, Lissignol-Chevalier et Galland	1'000	
Benoît Renaudin	Exposition bourses Ville de Genève - Berthoud, Lissignol-Chevalier et Galland	1'000	
Camille Kaiser	Exposition bourses Ville de Genève - Berthoud, Lissignol-Chevalier et Galland	1'000	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En français

Nom du subventionné	Projet	Montant attribué	Montant budgété
Gaia Vincensini	Exposition bourses Ville de Genève - Berthoud, Lissignol-Chevalier et Galland	1'000	
Gustave Didelot	Exposition bourses Ville de Genève - Berthoud, Lissignol-Chevalier et Galland	1'000	
Jean-Marc Cnockaert	Exposition bourses Ville de Genève - Berthoud, Lissignol-Chevalier et Galland	1'000	
Marius Margot	Exposition bourses Ville de Genève - Berthoud, Lissignol-Chevalier et Galland	1'000	
Nelly Haliti	Exposition bourses Ville de Genève - Berthoud, Lissignol-Chevalier et Galland	1'000	
Raphaëlle Mueller	Exposition bourses Ville de Genève - Berthoud, Lissignol-Chevalier et Galland	1'000	
Sophie Fallay	Exposition bourses Ville de Genève - Berthoud, Lissignol-Chevalier et Galland	1'000	
3106000 Bourses et prix musique		82'000	82'000
Flèche Loce (Amina Cadelli)	Bourse musiques actuelles	20'000	
Impure Wilhelmina	Bourse musiques actuelles	20'000	
Le Roi Angus	Bourse musiques actuelles	20'000	
Shanna Nurkic (Danitsa)	Bourse musiques actuelles	20'000	
Christian Canut I Vidal	Prix d'orgue Pierre Second	1'000	
Stéphanie Guerin	Prix spécial Ville de Genève	1'000	
3106000 Soutien à la création art contemporain*		183'300	250'000
Alan Schmalz	Exposition au centre contemporain Le Lait à Albi (France)*	5'000	
Anne Blanchet	Exposition dans le cadre du colloque "Transparence/Transparaître" à Amiens (France)*	1'320	
Association 18	Performance et exposition de Martina-Sofie Wildberger pour le Prix Manor à Schaffhouse*	7'000	
Association Feu Pâle	Exposition de Mal-Thu Perret à la Badischer Kunstverein à Karlsruhe*	6'000	
Association Labo	Exposition d'Hadrien Dussoix "Je rêve de toi-même la nuit"	2'880	
Association les amis de Bastien Gachet	Réalisation du court métrage "to cringe**"	8'500	
Association les Films du Chalet	Exposition "Dense collection area / Chutes et trouvailles" de Pauline Julier avec Nicolas Fournier*	4'000	
Association Losange	Exposition d'Alexandra Nurock "Grids & Sticks" à la Salle Crosnier*	3'500	
Association L'ours californien	Exposition "Dense collection area / Chutes et trouvailles" de Nicolas Fournier avec Pauline Julier*	2'658	
Association Maison suspecte	Exposition "Idolomantis diabolica" à Halle Nord*	3'000	
Association Offshore	Exposition personnelle de Yvan Alvarez "Memoria", Le Lokart, Neuchâtel*	2'000	
Association Retro:project	Réalisation de l'œuvre "Le Tiret" d'Aurélien Gamboni*	8'000	
Association Swiss Border's	Préparation du Pavillon Suisse à la Biennale d'architecture de Venise 2020*	13'642	
Association TMF	Projet "Ti Kob Gwo Lajan" à la Ghetto Biennale Haïti*	2'000	
Bastien Gachet	Exposition "Room tone" à Forde*	9'600	
Centre d'édition contemporaine	Exposition personnelle et édition de Timothée Calame*	6'000	
Charlotte Schaefer	Exposition personnelle à la Salle Crosnier*	2'200	
Christian Lutz	Production de photographies pour une exposition aux Rencontres de la photographie d'Arles*	10'000	
Elisa Larvego	Exposition "Chicanes" au Théâtre de l'Orangerie*	2'000	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6709

En français

Nom du subventionné	Projet	Montant attribué	Montant budgété
Elisa Larvego	Projet photographique et sonore "Hospitality"*	3'000	
Emmanuelle Michaux	Exposition personnelle à Andata Ritorno*	1'000	
Frédéric Post	Projet "I love ayiti" à la Ghetto biennale Haïti*	2'000	
Gabriela Löffel	Exposition personnelle au Centre d'art contemporain d'Yverdon-Les-Bains*	12'000	
Luzia Huzeler	Production d'une vidéo et installation pour les journées photographiques de Bienne*	3'000	
Maria Iorio et Raphaël Cuomo	Projet d'installation "Réanimations. Spectres of feminism" à Ivrea (Italie)*	9'000	
Marius Margot	Projet artistique sous la forme d'une édition*	9'000	
Mathieu Dafflon	Projet de peinture / installation au Wallriss Fribourg avec Bastien Gachet*	4'000	
Nicole Hassler	Exposition "Around radical Pictures" à la FABRIKulture (France)*	5'000	
Rudy Decelière	Exposition "L'Accalmie des Paradoxe" à la Ferme Asile*	8'000	
Sabine Tholen	Exposition "Bondasca-Bergaufnahmen" à l'Espace Labo*	3'000	
Sofia Kouloukouri	Exposition personnelle "Le Work out" à la Milkshake Agency *	5'000	
Steeve Iuncker	Réalisation du projet photographique "Tenter l'invisible"*	10'000	
Stéphane Barbier-Bouvet	Exposition "Design as we Speak" au Grand Hall, Zaventem Ateliers (Belgique)*	8'000	
Yann Haebertlin	Installation photo "TINA?" et "Invento" au Théâtre de l'Orangerie*	2'000	
3106000 Soutien à la danse		950'000	1'120'000
Soutien à la création choréographique		224'000	
Association Danse-Habile	Enso	12'000	
Association HU	Hubbub	30'000	
Association San.TooR	Je pense donc, je ne suis pas	25'000	
Beaver Dam	Molten	30'000	
Brocoliwald	Faune, faune, faune...	12'000	
Caroline2Cornière	Entre les deux épaules	25'000	
Centre d'Expression Numérique et Corporelle (CENC)	Bambi 3	10'000	
Divisar	Imago	25'000	
Fondation SAPA, Archives suisses des arts de la scène	Activité de valorisation du patrimoine performatif	5'000	
Velvet Blues	Pétrole	25'000	
WAVE	Femmosité	25'000	
Soutien à la création choréographique conventionnée		630'000	
Association La Ribot / Maria Ribot	Convention de soutien conjoint	80'000	
Compagnie 7273 / Laurence Yadi & Nicolas Cantillon	Convention de soutien conjoint	80'000	
Compagnie Alias / Guilherme Bothelho	Convention de soutien conjoint	130'000	
Compagnie Greffe / Cindy Van Acker	Convention de soutien conjoint	100'000	
Compagnie Ioannis Mandafounis	Convention de soutien conjoint	80'000	
Compagnie Neopost Foofwa / Foofwa d'Imobilité	Convention de soutien conjoint	100'000	
MadMoiselle MCH / Marie-Caroline Hominal	Convention de soutien conjoint	60'000	
Soutien aux manifestations choréographiques		96'000	
Association JAIA	7ème édition Battle Jaia	6'000	
Réseau Danse Suisse	Fête de la Danse	90'000	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En francs

Nom du subventionné	Projet	Montant attribué	Montant budgété
3106000 Soutien aux musiques actuelles		483'000	476'000
Soutien à la création musiques actuelles		173'000	
Asimina Linardou	1er album Misty Bliss	5'000	
Association Groove du Léman	Album Vsltor	5'000	
Association Hyperculte	2ème album d'Hyperculte	8'000	
Association Ines	Un petit orchestre tout doux	4'000	
Association Les Trois Flèches	Album Tamesloht Blues	3'000	
Association RedFish	Album WWWU?	8'000	
Association Rorcalin	5ème album Rorcal	4'100	
Association Sémaphore	Cycloton 2019	8'000	
Association TDN	Album "La nuit presque"	6'500	
Les disques Bongo Joe	1er album Amami	5'000	
Les disques Bongo Joe	5ème album The Staches	5'000	
Flash Pyramid	Album Oha Aho - A_E	4'900	
Fondation romande pour la Chanson et les Musiques Actuelles (CMA)	Soutien annuel	20'000	
Fondation romande pour la Chanson et les Musiques Actuelles (CMA)	Opération Iceberg	10'000	
Gaspard Sommer	4ème album	5'000	
Gregor Vidic	Album Trio Vidic/Florin/Field	3'000	
La Puntualidad	2ème album Orquesta Puntualidad	5'000	
Louis Matute	2ème album Louis Matute 4tet	3'000	
Marc Perrenoud	5ème album Marc Perrenoud Trio	7'000	
Nelson Schaer	2ème album de L'Orage	8'000	
Olivier Schaerer	3ème album d'Organic Flowers	3'000	
PSTI	Album Fallan	5'000	
Quartier Musique	Le Petit Orchestre de l'Est invite...	6'000	
Sébastien Gross	1er album "GrHouse"	5'000	
The Long John Brothers	1er album	5'000	
Théâtre & Cie	EP June Milo	5'000	
Thomas Florin	Création Tricoli/Field/Florin	3'000	
Upside Down Music	1er album Poupin-Jakubec Duo	1'500	
World Village Association	Création Small World	5'000	
Marc Perrenoud		7'000	
Soutien aux manifestations musiques actuelles		310'000	
Association Akouphene	Festival Akouphène	10'000	
Association des Usagers des Bains des Pâquis (AUBP)	Les Aubes musicales	25'000	
Association FACE Z	Festival Face O	17'000	
Association Genevoise des Musiciens de Jazz (AGMJ)	40 ans de l'AGMJ	5'000	
Association Headfun	Festival Electron	110'000	
Association Kalvingrad	Programmation de la saison	50'000	
Association Le Cabinet	Programmation Le cabinet	17'000	
Association Ondulor	Concerts de musique électronique	6'000	
Association pour la Reconversion Vivante des espaces (ARV)	À la pointe	5'000	
Bars en Fête (BeF)	Festival Bars en fête (BeF)	10'000	
Blues Association de Genève (BAG)	BAG Thursdays	6'000	
Grand Conseil de la Nuit	Festival Globale Locale	5'000	
L'Association Production Culturelle	Festival Débranché	5'000	
Les Anges de Montbrillant	Concerts à l'Alhambra	4'000	
Les Athénéennes	9ème édition Festival Les Athénéennes	35'000	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6711

En francs

Nom du subventionné	Projet	Montant attribué	Montant budgété
3106000 Soutien aux musiques classiques et contemporaines		745'650	761'000
Soutien à la création musiques classiques et contemporaines		526'650	
Académie de Musique de Genève	Activités pédagogiques	30'000	
Association Bernard Reichel	Numérisation des œuvres de Bernard Reichel	5'000	
Association Bis!	Sequenza 4.0	4'000	
Association Camerata Venia	Saisons bien tempérées	10'000	
Association Insubordinations	Double album Insub Meta Orchestra	3'000	
Association Polhymnia	Série #6	15'000	
Association Utopia	Série de concerts	30'000	
Cappella Genevensis	Série de concerts	20'000	
Ensemble Batida	Série de concerts	15'000	
Ensemble Cantatio	Saison de concerts	62'000	
Ensemble Variante, la musique racontée	Et si la musique classique s'écoutait...	3'000	
Ensemble Vortex	Série de concerts	25'000	
Fondation Emile Jaques-Dalcroze	Emile Jaques-Dalcroze: Tragédie d'amour	4'000	
Fondation la Ménestrandie	Concerts, concerts-conférence	15'000	
Fondation la Ménestrandie	Fondation la Ménestrandie (Remboursement)	-15'000	
Geneva Brass Quintet	Série de concerts	10'000	
Geneva Camerata	Concert Prestige N°4 - La symphonie du Mirage	10'000	
Gli Angeli Genève	Saison de concerts	160'000	
Le Chant Sacré de Genève	Concert du 13 octobre au Victoria Hall	5'000	
Le Chant Sacré de Genève	Soutien complémentaire	5'000	
Le Motet de Genève	Série de concerts	10'000	
Lemanic Modern Ensemble	Tissages - saison de concerts	11'000	
Les Concerts de la Cathédrale	Série de concerts	20'000	
Makrokosmos	Enregistrement Nik Bärtsch	5'000	
Marie-Claude Schwab de Montmollin	Concert à Genève du Quatuor LGBS	2'650	
Opéra-Théâtre	Le petit ramoneur de Benjamin Britten	15'000	
Orchestre St-Pierre-Fusterie	Concert du 16 juin	5'000	
Orchestre Symphonique Genevois	La musique au service de l'humanité	7'000	
Psallette de Genève	Série de concerts	5'000	
Quatuor de Genève	Série de concerts	10'000	
Quatuor Terpsicordes	Série de concerts	20'000	
Soutien aux manifestations musiques classiques et contemporaines		219'000	
Association des Concerts de Musique Ancienne (ACMA)	Les Dimanches de l'ACMA	20'000	
Association Moments Musicaux	Série de concerts	1'000	
Concerts d'été de St-Germain	Saison de concerts	35'000	
Geneva Brass Festival	9ème édition Geneva Brass Festival	8'000	
Les Amis de la guitare	Les Jeudis de la Guitare	5'000	
Les Athénéennes	9ème édition Festival Les Athénéennes	25'000	
LesConcerts.ch	Série de concerts	30'000	
Pierre Vincent	Concertus Saisonnus	15'000	
Swiss Chamber Concerts Genève	Série de concerts	80'000	
3106000 Soutien numérique et pluridisciplinaire		679'930	615'300
Soutien à la création numérique et pluridisciplinaire		260'930	
3615 Dakota	Opération Refuge-Ostrea	23'900	
Agneta et Compagnie	PART - Spectacle à 360°	15'000	
Association Alain Tanner	Numérisation de l'œuvre d'Alain Tanner	10'000	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En francs

Nom du subventionné	Projet	Montant attribué	Montant budgété
Association de Circonstances	Commandes pluridisciplinaires	8'000	
Association les Films du chalet	L'amore a Nemi	10'000	
Association Makaronic	Poésie en mouvement	6'000	
Association MVA	Subversive and Corrosive	18'000	
Association Priviège	BZZZ BZZZ BZZZ: Corners	12'000	
Bord Cadre Films	L'île invisible	18'000	
Compagnie Cobalt	Rebelle toi, il pleut des cailloux!	10'000	
Compagnie Insaississable	Losing Ground	10'000	
Compagnie Victor	Cabaret	18'000	
Fondation GIFF	Prix de la Ville de Genève	10'000	
House of Butchxtra	Archipelagogo Club	4'630	
La Fabrique Infinie	Transitions	12'000	
Mobile Home	WU/TU	45'000	
Queer Smith	Sashay away	4'000	
Théâtre de L'Usine	Création itinérante pour les 30 ans	12'000	
Tom Tirabosco	Whale Nation	15'000	
Soutien à la création numérique et pluridisciplinaire conventionnée		210'000	
Compagnie Gilles Jobin	Convention	120'000	
Perceuse Productions Scène / Yann Marussich	Convention (Créations)	90'000	
Soutien aux manifestations numériques et pluridisciplinaires*		209'000	
Association Des Gens	1ère édition Festival Spielact	20'000	
Association Headfun / E. Dorsaz & L. Fink	Festival Electron* (CHF 100'000 prélevé sur le fonds propre)	110'000	
Association La Reliure	Festival DAF	15'000	
Association l'Usine	30 ans L'Usine - 30h d'événements culturels	24'000	
Baz'art de St-Gervais	10 ans BAZ'ART	30'000	
Compagnie Cobalt	Paroles d'Arbre, murmures de l'invisible	10'000	
3106000 Soutien au théâtre		2'068'700	1'847'000
Soutien à la création théâtrale		1'286'700	
Association 100% Acrylique	Un Discours ! Un Discours ! Un Discours !	70'000	
Association Autrement-Aujourd'hui	Réalisations théâtrales & chorégraphiques	7'700	
Association Tant Mieux	Ma vie de courbettes	25'000	
Atelier Sphinx	Chemins de sang	100'000	
Camping Sauvage	Les viviers croissent hors de la carte	20'000	
Compagnie 94	Le Courage de ma mère	32'000	
Compagnie Alavan	Métamorphose	12'000	
Compagnie Angledange	Terra Nera	40'000	
Compagnie Apsara	Qu'est-il arrivé à Baby Jane	20'000	
Compagnie des Ombres	Coeur minéral	75'000	
Compagnie du Solitaire	Le langage des arbres	20'000	
Compagnie du TARDS	Rixe et Les Rouquins	20'000	
Compagnie du TARDS	Comédie sur un quai de Gare	15'000	
Compagnie Hemorragie	Le Prénom a été modifié	20'000	
Compagnie L'Ascenseur A Poissons	Manque (crave)	35'000	
Compagnie Métamorphoses	Momo	45'000	
Compagnie Mokett	DUKUDUKUDUKU	20'000	
Compagnie Où Sommes-Nous	Faut-il laisser les vieux pères manger seuls...	35'000	
Compagnie Souschiffe	Lampedusa, un rocher de survie	40'000	
Compagnie Syndicat d'initiative	Une fille dans la jungle	20'000	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6713

En francs

Nom du subventionné	Projet	Montant attribué	Montant budgété
Compagnie Volodia	Juste la fin du monde	20'000	
Don't stop me now	La Princesse est le chevalier	10'000	
Fondation de la Maison Rousseau et de la Littérature	Fureur de Lire	30'000	
Glam Chic Prod	Vénus - Vocero	45'000	
La Compagnie Cap 10	La Mère	40'000	
La Compagnie Cap 10	Io, Leonardo da Vinci	30'000	
La Compagnie Parfoite	#balancetonswing	16'000	
Le Collectif du Pif	Christine, the girl king	50'000	
Le Coquelicot	Au pays du corbeau	8'000	
Les Faiseurs de Rêve	Frustrée!	55'000	
New Helvetic Shakespeare Company	La Panne	15'000	
New Helvetic Shakespeare Company	L'île des esclaves	100'000	
New Helvetic Shakespeare Company	Tour Vagabonde Festival	6'000	
Passe Muraille	Tango	30'000	
Studio d'Actions Théâtrales (SAT) / Gabriel Alvarez	Tu n'obéiras point	40'000	
Teatro Due Punti	Les Minuscules	15'000	
Théâtre Ad Hoc	Fausse Alarme	20'000	
Théâtre Ad Hoc	Fausse Alarme	15'000	
Théâtre Am Stram Gram	Hercule à la plage	50'000	
Théâtre du Sentier	Divaguer dans les buissons	20'000	
Soutien à la création théâtrale conventionnée		640'000	
Compagnie L'Alakran / Oscar Gómez Mata	Convention de soutien conjoint	100'000	
Compagnie Super Trop Top (STT) / Dorian Rossel	Convention régionale	100'000	
Dreams come true / Yan Duyvendak	Convention de soutien conjoint	80'000	
Studio d'Actions Théâtrales (SAT) / Gabriel Alvarez	Convention	80'000	
Théâtre Spirale / Patrick Mohr & Michele Millner	Convention	160'000	
Think Tank Theatre / Karim Bel Kacem	Convention de soutien conjoint	80'000	
Dreams come true / Yan Duyvendak	Transitoire	20'000	
Studio d'Actions Théâtrales (SAT) / Gabriel Alvarez	Transitoire	20'000	
Soutien aux manifestations théâtrales		142'000	
Association Fête du Théâtre	Fête du théâtre	105'000	
Compagnie LesArts	Saison 2018/2019	12'000	
Festival du Rire de Genève	Festival du Rire de Genève	25'000	
3106000 Soutien à la médiation art contemporain		40'000	50'000
Association Divine Chromatie	Publication "Divine Chromatie" de l'artiste Philippe Fretz	8'000	
Association Art & Fiction	Publication "Entes" sur le travail de Jérôme Stettler	3'000	
Association Cassapanca	Réalisation d'une monographie d'Alan Bogana	4'000	
Association Centre d'édition contemporaine	Publication des livrets préparatoires de "L'Effet papillon", tome II	8'000	
Association des amis de Tami Ichino	Réalisation d'une monographie de Tami Ichino	10'000	
Association L'Ours Blanc	Publication des Revues n°23 à 26	8'000	
Association Miami Books	Publication de livre d'artiste (J.-L. Andrianasolo et L. Wagner)	7'000	
Carlos Gustavo	Publication "Les Bouriates et le chamanisme"	7'000	
Marie Van Berchem	Projet de résidence à Utopiana	5'000	
Center for European Integration Strategies (CEIS)	Transitoire	-10'000	
Alan Humerosé	Transitoire	-10'000	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En francs

Nom du subventionné	Projet	Montant attribué	Montant budgété
3106000 Soutien aux manifestations et expositions art contemporain		255'000	230'300
Association 1m83	Exposition à ciel ouvert sur les bâtiments en rénovation d'Uni Bastions et du Conservatoire de Musique	20'000	
Association BAL	Création de l'Espace culturel "L'Ombilic"	10'000	
Association BIG	Biennale Interstellaire des espaces d'art de Genève	120'000	
Association Labo	Soutien à la programmation	10'000	
Association Mos Espa	12ème édition Festival Mos Espa "Le Champignon Parle"	20'000	
Association Open House	Préparation de l'exposition de pavillons en plein air	20'000	
Association Utopiana	Soutien à la programmation	55'000	
3106000 Soutien aux actions culturelles et médiation		263'500	270'000
Association Bongo Joe	Cycle de conférences Innvervision	3'500	
Association Centre Akwaba	10ème Festival de musique d'ici et d'ailleurs	6'000	
Association Couleur Café	6ème édition Festival Couleur Café	30'000	
Association F-Information	Projets culturel - Bastions de l'égalité	15'000	
Association Out of the Box	Out of the Box - Biennale des Arts inclusifs	70'000	
Association pour la Promotion des Droits Humains	Activités culturelles médiation	10'000	
Association TAKO	Jouez, je suis à vous	20'000	
Association un Brin Créatif	Le Brin Culturel	2'000	
Association Vertical Danse	A la recherche des pas trouvés	10'000	
Autrement-Aujourd'hui Association	Gamaka	3'500	
Cinéma Spoutnik	Les Rencontres Satellites	5'000	
CinéTransat	11ème édition CinéTransat	10'000	
Collectif pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée	Apéro Terreau	11'000	
Everybody's Perfect	6ème édition du festival	20'000	
La Marmite	La Marmite / Saison IV	30'000	
Psallette de Genève	Concert	5'000	
Théâtre du Sentier	Le Passage du Lecteur	12'500	
3106000 Soutien aux musiques et chorales		205'845	208'000
Association Lied & Mélodie	Journées Lied & Mélodie	6'000	
Brass Band Arquebuse Genève	Série de concerts	15'000	
Cercle Bach de Genève	Série de concerts	5'000	
Cercle Choral de Genève	Série de concerts	10'300	
Empiro Ffres et Tambours	Série de concerts	15'000	
Fanfare Croix-Bleue	Série de concerts	15'500	
Fanfare du Losange	FanfarCirkus	15'500	
Fanfare Municipale Petit-Saconnex	Série de concerts	15'500	
Ffres et Tambours du Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre	Série de concerts	17'600	
Harmonie des Eaux-Vives	Série de concerts	15'500	
Liederkrantz-Concordia	Liederkrantz-Concordia (Remboursement)	-2'055	
Union Accordeoniste mixte de Genève École	Série de concerts	22'000	
Union Accordeoniste Mixte Société	Série de concerts	15'000	
Union Genevoise Musique Chorales (UGMC)	Soutien annuel	40'000	
3106000 Soutien aux projets culturels d'agglomération		187'750	192'250
Artos	Activités culturelles	10'000	
Association JazzContreband	Festival	10'000	
Chœur de Saubraz	Carmina Burana	3'000	
CORODIS	Les Salons d'artistes	5'000	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6715

En francs

Nom du subventionné	Projet	Montant attribué	Montant budgété
FBI Prod.CH	Sismographe	20'000	
FBI Prod.CH	Studio éphémère	10'000	
Fondation Trajets	Naturellement ! Art, nature et singularité	7'500	
La Bâtie-Festival de Genève	Les Bâtisseurs	40'000	
La Bâtie-Festival de Genève	Projets d'agglomération	30'000	
Passedanse	Passedanse	6'000	
Saint Gervais Genève	PEPS - Interreg V	20'000	
Théâtre Le Poche Genève	Les Colporteurs	6'250	
Ville de Lancy	Léman Express	20'000	
3106000 Soutien aux manifestations cinéma		396'600	396'600
Animatou	Festival Animatou	115'000	
Cérémonie des Quartz	Quartz - semaine des nominés	35'000	
Collectif Urgence Palestine	8e Rencontres cinématographiques "Palestine, filmer c'est exister"	30'600	
Festival Black Movie	Festival Black Movie - Prix de la critique	5'000	
Festival Black Movie	Soutien exceptionnel 20 ans du Festival Black Movie	6'000	
Festival International du Film Oriental de Genève (FIOG)	Festival International du Film Oriental de Genève	160'000	
Festival international du film sur les droits humains (FIDH)	Prix Ville de Genève	5'000	
Fondation des Cinémas du Grütli	Soutien complémentaire	10'000	
La Lanterne Magique Genève	La Lanterne Magique	30'000	
3106000 Acquisition d'œuvres mobiles (Art contemporain)		377'242	
Alex Hanimann	Acquisition de trois caissons lumineux "Trapped"	36'000	
art concept art gallery	Acquisition de la vidéo "Everybody in the place. An incomplete history of Britain 1984-1992" de Jeremy Deller	60'570	
Association Act Art	Acquisition de la série de peintures "Chutes et trouvailles" de Nicolas Fournier	13'140	
Belva Films	Acquisition de la vidéo "Proposta in quattro parti" de Jean-Marie Straub	10'000	
Benoit Billotte	Acquisition d'un ensemble de cinq dessins "The Moon - a planet, a world, and a satellite"	6'000	
Christian Lutz	Acquisition de douze photographies "Tropical Gift"	40'000	
Eduardo Williams	Acquisition de la vidéo "Parsi" dans le cadre de la BIM	10'000	
Florian Bach	Acquisition de l'installation "Europa! Europa!"	30'000	
Gaël Grivet	Acquisition de l'installation "Talweg vol. 1"	10'000	
Galerie Barbara Weiss	Acquisition d'un PowerPoint et d'une vidéo de John Miller	19'880	
Galerie Wilde	Acquisition des peintures "Zombie" et "Gaze out" de Mathieu Dafflon	22'000	
Joëlle Flumet	Acquisition de la vidéo "Itinérance"	8'000	
Leticia Maciel Sàrl	Acquisition de l'installation "Ephémères - monochromes" de Vivianne van Singer	15'000	
Lorenzo Mattotti	Acquisition de sept dessins "La mort marraine"	30'623	
Marius Margot	Acquisition d'un ensemble de seize dessins de la série "Les baigneurs"	5'600	
Rosa Barba	Acquisition du film "Somnium"	60'429	
3106000 Soutien à la création (Art contemporain)		7'000	
Nicolas Cilins	Solde du projet "La dynamique des archipels"	2'000	
Nina Haab	Production d'une installation vidéo à Venise	5'000	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En francs

Nom du subventionné	Projet	Montant attribué	Montant budgété
3106000 Art public (Art contemporain)		87'159	
Art & Tram_passage Montbrillant (J.Armleder)		3'214	
concours Eaux-vives Lot BC (CEVA)		64'330	
Geneva Lux 2018-2019 remontage des œuvres		13'705	
Néon parallaxe phase 5 (concours)		861	
Pavillon de la danse 2017-? (R. Décélière)		4'748	
Sculpture Garden, parc des Eaux-Vives		300	
3106000 Rénovations d'œuvres (Art contemporain)		90'984	
Rénovations d'œuvres de la collection		90'984	
3204000 Promotion de la recherche scientifique		2'500	10'000
Louis Zesiger	Master mission scientifique en Guyane Française	2'500	
3401000 Fonds de soutien aux associations cantonales		1'259'100	1'394'200
Association genevoise d'athlétisme	Athlétisme	87'000	
Association cantonale genevoise de badminton	Badminton	63'000	
Association cantonale genevoise de basketball amateur	Basketball	133'000	
Union vélocipédique genevoise	Cyclisme	50'400	
Fédération genevoise d'échecs	Echecs	2'500	
Association cantonale genevoise de football	Football	165'100	
Association genevoise de gymnastique	Gymnastique	191'800	
Association genevoise de handball	Handball	88'000	
Association cantonale genevoise de Judo	Judo	70'000	
Association genevoise des sports	Multisports	8'200	
Association genevoise de natation	Natation	25'000	
Association cantonale genevoise de rugby	Rugby	60'000	
Genève Snowsports	Ski alpin	77'000	
Association genevoise de ski nautique et wakeboard	Ski nautique	20'900	
Association régionale Genève Tennis	Tennis	45'000	
Association genevoise de tennis de table	Tennis de table	47'600	
Genève Unihockey	Unihockey	20'600	
Swiss Volley Région Genève	Volleyball	104'000	
3401000 Fonds de soutien au sport		2'399'500	2'064'600
Club alpin suisse section genevoise	Alpinisme	18'300	
Genèvescalade	Alpinisme	10'000	
Taekwondo Académie Genève	Arts martiaux	5'000	
Association genevoise d'athlétisme	Athlétisme	19'000	
Satus Athlétisme Genève	Athlétisme	4'000	
Stade Genève Athlétisme	Athlétisme	75'000	
Badminton club de Genève	Badminton	10'300	
Champel Genève-Basket	Basketball	10'000	
Genève basket Pâquis-Seujet	Basketball	43'300	
Genève Elite basket féminin	Basketball	90'000	
Lions de Genève	Basketball	233'100	
Saint-Jean basket	Basketball	3'000	
Urania Genève Sport Basketball (UGS)	Basketball	7'000	
Boxing Club genevois	Boxe	10'000	
Olympic Boxing Club Genève	Boxe	20'000	
Canoë club de Genève	Canoë	42'600	
Bicross club Genève	Cyclisme	25'000	
Club d'échecs Bois-Gentil	Echecs	3'600	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6717

En français

Nom du subventionné	Projet	Montant attribué	Montant budgété
Club d'échecs de Genève	Echecs	45'000	
École d'échecs de Genève	Echecs	30'000	
Société d'escrime de Genève	Escrime	15'500	
Association du Servette Football club	Football	125'000	
Club sportif italien Football club	Football	40'000	
Club sportif Interstar	Football	43'500	
Football Club Champel	Football	50'000	
Football Club Geneva	Football	5'000	
Football Club City	Football	38'000	
Geneva Seahawks	Football	35'000	
Olympique de Genève	Football	40'000	
Urania Genève Sport Football Club (UGS)	Football	61'800	
Association genevoise de gymnastique	Gymnastique	20'000	
Fédération Suisse de Gymnastique de Geisendorf	Gymnastique	5'000	
Fédération Suisse de Gymnastique des Grottes	Gymnastique	2'500	
Chénois Genève Handball	Handball	75'000	
Servette Handball Club	Handball	20'200	
Genève Eaux-Vives handball club	Handball	1'500	
Club en fauteuil roulant Genève	Handicap	5'000	
Handisport Genève	Handicap	10'000	
Black Boys hockey club Genève	Hockey s/gazon	28'000	
Servette HC hockey sur gazon	Hockey s/gazon	30'000	
Genève Servette HC association	Hockey s/glace	120'000	
Genève Servette hockey club féminin	Hockey s/glace	5'000	
Association genevoise des amis du Salève	Marche	1'500	
Association SPORTIGenève	Multisports	150'000	
Association suisse de footgolf	Multisports	5'000	
Geneva's Flying Disk Wizards	Multisports	10'000	
Racketlon Club Genève	Multisports	1'000	
Genève Natation 1885	Natation	156'900	
Natation Sportive Genève	Natation	60'100	
La Pétanque genevoise	Pétanque	6'000	
Genève Rink-Hockey Club	Rink-Hockey	75'300	
Jet Roller Club Genève	Rink-Hockey	5'000	
Rugby Club Genève Plan-les-Ouates	Rugby	10'000	
Servette rugby club de Genève	Rugby	25'000	
Switzers Geneva Rugby	Rugby	18'500	
Amis montagnards de Genève	Ski alpin	9'000	
Collonge-Bellerive Wake Sport Center	Ski nautique	5'000	
Ski nautique club Genève	Ski nautique	5'000	
GVA SK8 (Skate)	Sports urbains (transitoire 2018)	-10'000	
Association genevoise de tchoukball	Tchoukball	10'000	
Tchoukball Club Genève	Tchoukball	32'000	
Club de Tennis de Table UGS-Chénois	Tennis de table	10'000	
Triathlon Club Genève	Triathlon	32'800	
Unihockey Club Genève	Unihockey	8'200	
Association centre d'entraînement (CER)	Voile	150'500	
Club nautique de Versoix	Voile	10'000	
Chénois-Genève volleyball club sportif	Volleyball	25'000	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En francs

Nom du subventionné	Projet	Montant attribué	Montant budgété
Genève Volley	Volleyball	82'500	
Servette-Star Onex volleyball club	Volleyball	25'000	
3401000 Fonds de soutien à l'organisation de manifestations		1'368'171	1'319'600
Association cantonale genevoise de football (fanzone coupe du monde féminine de foot)		30'000	
Association AtletiCAGenève		39'000	
Association Championnats du monde de gymnastique acrobatique		80'000	
Association Coupe Fred Fellay (volleyball)		10'000	
Association Cyclotour du Léman		10'000	
Association du GVA Wakesurf Tour		10'000	
Association Genève Marathon (20 km de Genève)		50'000	
Association LG Trail Lausanne Genève		30'000	
Association organi 4 jours du vélodrome de Genève		40'000	
Association Sfair (football)		50'000	
Association Swiss Gifts (course à pied)		15'000	
Black Boys hockey club Genève		4'000	
Centre d'entraînement à la Régate (CER)		82'500	
Club des marcheurs de Carouge		1'200	
Collonge-Bellerive Wake Sport Center		15'000	
Comité coordination activités du boudrome Queue d'Arve		13'250	
Concours Hippique International		50'000	
Course de l'Escalade		90'000	
CSI Talent Cup (football)		35'000	
Curling Club de Genève		6'000	
Fédération genevoise d'échecs		2'000	
Festival Antigal (Antigel Run)		10'000	
FSG La Jonquille (gymnastique)		5'000	
Banque Éric Sturdza Geneva Open		250'000	
Geneva's Flying Disk Wizards		5'000	
Genève Natation 1885		60'000	
Genève Rink-Hockey Club		4'000	
La Classique Genevoise (cyclisme)		10'000	
La Pétanque genevoise		20'500	
Natation Sportive Genève		4'000	
Laver Cup (tennis)		50'000	
RunninGeneva (course à pied)		90'000	
Vivicità		5'000	
Swiss Basketball		10'000	
Swiss Open de tennis en fauteuil roulant		30'000	
Swiss Volley Région Genève		43'000	
Tchoukball Geneva Indoors		35'000	
Tour cycliste des Jeunes		5'000	
Triathlon International Genève		60'000	
US Genève-Ville (football)		8'721	
3401000 Fonds de soutien au bénévolat		50'000	300'000
Association genevoise des sports		20'000	
Genève Bénévolat		30'000	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6719

En français

Nom du subventionné	Projet	Montant attribué	Montant budgété
3401000 Fonds-soutien à la prévention et à l'intégration		69'850	150'000
Association pour la promotion des droits humains		15'000	
Flag21		6'600	
Santescalade		40'000	
Volleyball Club Etoile Genève		5'250	
Eelam Stars Sports Club		2'000	
Association pour le bien des aveugles et malvoyants		1'000	

* Montants provenant des fonds propres du FMAC

PERSONNEL OCCUPÉ PAR LE DÉPARTEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2019

	Services	Fixes / équivalent temps plein				
		Postes occupés	Postes vacants	Total postes	B 2019	Écart postes
3001	Direction de la culture et du sport	30.3	0.8	31.1	31.6	-0.5
3106	Service culturel	80.3	3.9	84.2	84.3	-0.1
3110	Grand Théâtre de Genève	171.6	7.0	178.6	178.1	0.5
3201	Conservatoire et Jardin botaniques	82.0	5.0	87.0	86.1	0.9
3202	Musées d'art et d'histoire	139.2	10.4	149.6	151.9	-2.3
3203	Musée d'ethnographie	47.1	2.3	49.4	49.8	-0.4
3204	Muséum d'histoire naturelle	90.3	3.1	93.4	94.2	-0.8
3205	Musée Ariana	24.1	0.6	24.7	23.2	1.5
3301	Bibliothèques et discothèques municipales	110.2	7.1	117.3	117.4	-0.1
3302	Bibliothèque de Genève	70.1	5.1	75.2	71.9	3.3
3401	Sports	174.3	4.8	179.1	176.8	2.3
Total		1'019.5	50.1	1'069.6	1'065.3	4.3



Environnement urbain
et sécurité

7.4.4 Environnement urbain et sécurité

ÉVALUATION DES OBJECTIFS

Secours (SIS)				
Objectif	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.	Valeur atteinte
Mettre en œuvre la nouvelle organisation (travaux et RH) du service en vue de l'exploitation en continu (24h s/24 365jrs s/365) des 3 casernes du service	Pourcentage du processus de transition achevé pour une exploitation des 3 casernes en continu	100%	85%	100%
Commentaire sur l'évaluation de l'objectif Suite à l'entrée en force du nouveau Règlement d'application relatif au personnel en uniforme du Service d'incendie et de secours (RASIS) et la finalisation des travaux d'aménagement dans les trois casernes en vue d'accueillir les nouveaux effectifs, les casernes secondaires des Asters et de Frontenex sont opérationnelles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, à l'instar de la caserne principale du Vieux-Billard, depuis le 1er février 2020.				
Tri des déchets (VVP)				
Objectif	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.	Valeur atteinte
Améliorer le tri des déchets des ménages en Ville de Genève	kg/habitant de déchets incinérés	192 kg/habitant	195 kg/habitant	187.1kg/habitant
Commentaire sur l'évaluation de l'objectif L'objectif est atteint, voire dépassé. La diminution observée de kg/habitant en Ville de Genève (-3.3% entre 2018 et 2019), représente une baisse supérieure à l'année précédente (-2.1% en entre 2017 et 2018).				
Végétalisation (SEVE)				
Objectif	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.	Valeur atteinte
Convertir des surfaces de bitume en surfaces végétalisées	Nombre de m2 végétalisés	500	400	650
Commentaire sur l'évaluation de l'objectif Les sites concernés par la végétalisation de surfaces sont Rue Moillebeau / Rue Pestalozzi (175 m2), Rue de la Servette / Avenue Wendt (100 m2), Rue de Saint-Jean / Pont Sous-Terre (100 m2), Avenue de Champel / Avenue Peschier (75 m2) et Avenue de France / Rue de Lausanne (200 m2). Le bitume a été remplacé par un mélange de terre et de gravier sur lequel un tapis pré-cultivé de fleurs sauvages d'origine suisse a été déposé.				

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6723

SYNTHÈSE DES COMPTES

En milliers de francs	DEUS	SIS	SPM	SEP	LOM	VVP	SEVE	Total
Charges								
30 Charges de personnel	2'755	47'333	27'608	10'058	10'572	41'758	26'167	166'252
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	547	7'696	4'403	5'307	8'419	19'191	6'862	52'424
33 Amortissements du patrimoine administratif	28	2'337	173	236	1'130	1'526	2'867	8'296
34 Charges financières	-	8	11	-	-	2	1	22
36 Charges de transfert	98	162	-	355	-	-	67	682
39 Imputations internes	386	817	799	552	17	291	257	3'118
Total Charges	3'813	58'354	32'994	16'508	20'138	62'768	36'221	230'795
Revenus								
42 Taxes	12	6'514	20'638	667	380	1'396	820	30'426
43 Revenus divers	-10	21	3	5	0	-	162	181
44 Revenus financiers	-	-	-	33'555	3	-	-	33'558
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	-	-	-	-	67	-	-	67
46 Revenus de transfert	-	17'301	60	-	50	-	-	17'411
49 Imputations internes	-	327	-	716	915	238	414	2'612
Total Revenus	2	24'162	20'700	34'944	1'416	1'635	1'396	84'255

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Environnement urbain et sécurité	Charges	230'794'932	242'445'480	-11'650'548	-4.8%	260'752'980	
	Revenus	84'254'737	87'080'595	-2'825'858	-3.2%	95'710'489	
En francs		C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
4001 Dir. environnement urbain et sécurité							
Charges							
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.		2'212'529	2'222'730	-10'200	-0.5%	2'193'205	
304 Allocations		13'600	14'100	-500	-3.5%	13'950	
305 Cotisations patronales		519'656	532'730	-13'074	-2.5%	509'633	
309 Autres charges de personnel		8'748	4'168	4'580	109.9%	25'780	
310 Charges de matériel et de marchandises		31'369	23'400	7'969	34.1%	35'324	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif		31'023	-	31'023	-	13'614	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA		27'659	34'305	-6'646	-19.4%	32'243	
313 Prestations de services et honoraires		383'101	417'146	-34'045	-8.2%	451'561	
314 Travaux d'entretien		38'430	25'800	12'630	49.0%	37'591	
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.		18'434	14'601	3'833	26.3%	22'451	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation		2'926	-	2'926	-	12'728	
317 Dédommagements		13'867	29'100	-15'233	-52.3%	12'623	
319 Diverses charges d'exploitation		276	500	-224	-44.8%	404	
330 Immobilisations corporelles du PA		27'509	33'336	-5'827	-17.5%	27'230	
361 Dédommagements à des collectivités publiques		67'905	70'000	-2'095	-3.0%	69'400	
363 Subventions à des collectivités et à des tiers		30'000	30'000	-	-	30'000	
391 Prestations de services		256'488	47'421	209'067	440.9%	247'907	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation		129'342	133'180	-3'838	-2.9%	129'630	
394 Intérêts et charges financières théoriques		-	1'194	-1'194	-100.0%	-	
Total Charges		3'812'863	3'633'711	179'152	4.9%	3'865'273	
Revenus							
426 Remboursements		11'808	-	11'808	-	2'776	
430 Revenus d'exploitation divers		-10'000	-	-10'000	-	10'269	
Total Revenus		1'808	-	1'808	-	13'045	
4003 Incendie et secours							
Charges							
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.		35'685'930	36'727'818	-1'041'889	-2.8%	34'995'991	
304 Allocations		512'094	457'400	54'694	12.0%	482'945	
305 Cotisations patronales		8'560'813	9'244'681	-683'868	-7.4%	8'769'511	
306 Prestations de l'employeur		1'385'276	1'585'000	-199'724	-12.6%	1'290'115	
309 Autres charges de personnel		1'189'309	1'379'640	-190'331	-13.8%	2'031'711	
310 Charges de matériel et de marchandises		1'754'800	2'035'010	-280'210	-13.8%	1'683'772	a)
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif		703'216	828'450	-125'234	-15.1%	737'936	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA		725'416	642'121	83'295	13.0%	693'045	
313 Prestations de services et honoraires		873'217	847'011	26'206	3.1%	816'536	
314 Travaux d'entretien		1'694'790	2'078'390	-383'600	-18.5%	1'654'765	b)
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.		1'153'629	682'724	470'905	69.0%	1'057'813	c)
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation		71'284	31'200	40'084	128.5%	59'838	
317 Dédommagements		456'273	457'500	-1'227	-0.3%	492'282	
318 Dépréciations sur créances		232'673	100'000	132'673	132.7%	342'525	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6725

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
319 Diverses charges d'exploitation	31'067	31'820	-753	-2.4%	27'751	
330 Immobilisations corporelles du PA	2'336'976	3'257'184	-920'208	-28.3%	3'492'797	
340 Charges d'intérêt	4'394	-	4'394	-	665	
343 Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	3'312	-	3'312	-	3'268	
361 Dédommagements à des collectivités publiques	109'943	120'000	-10'057	-8.4%	117'847	
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	52'300	61'300	-9'000	-14.7%	51'300	
391 Prestations de services	136'392	49'392	87'000	176.1%	42'509	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	680'441	658'728	21'713	3.3%	650'588	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	123'025	-123'025	-100.0%	-	
399 Autres imputations internes	-	331'387	-331'387	-100.0%	375'297	
Total Charges	58'353'544	61'729'781	-3'376'237	-5.5%	59'870'805	
Revenus						
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	5'514'850	6'675'500	-1'160'650	-17.4%	5'647'440	d)
425 Recette sur ventes	78'744	128'800	-50'056	-38.9%	131'253	
426 Remboursements	866'927	164'700	702'227	426.4%	686'454	e)
429 Autres taxes	52'999	-	52'999	-	54'604	
430 Revenus d'exploitation divers	19'874	-	19'874	-	15'683	
439 Autres revenus	660	-	660	-	-	
447 Produit des biens-fonds PA	-	100'000	-100'000	-100.0%	-	
460 Quotes-parts à des revenus	1'618'572	1'564'000	54'572	3.5%	1'606'598	
461 Dédommagements de collectivités publiques	15'423'204	15'397'018	26'186	0.2%	14'621'143	
463 Subventions des collectiv. publiques et des tiers	258'973	169'000	89'973	53.2%	262'819	
491 Prestations de services	324'522	257'000	67'522	26.3%	252'661	
492 Fermages, loyers, frais d'utilisation	2'500	8'000	-5'500	-68.8%	6'200	
499 Autres imputations internes	-	317'103	-317'103	-100.0%	361'005	
Total Revenus	24'161'824	24'781'121	-619'297	-2.5%	23'645'860	
4006 Service de la police municipale						
Charges						
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	22'184'253	22'038'003	146'251	0.7%	20'898'082	
304 Allocations	406'899	304'900	101'999	33.5%	384'192	
305 Cotisations patronales	4'934'326	5'149'360	-215'034	-4.2%	4'727'004	
309 Autres charges de personnel	82'595	241'152	-158'557	-65.7%	203'862	
310 Charges de matériel et de marchandises	171'303	147'800	23'503	15.9%	113'526	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	382'820	608'500	-225'680	-37.1%	496'558	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	55'257	600	54'657	N/A	48'348	
313 Prestations de services et honoraires	11'590'983	8'654'740	2'936'243	33.9%	170'985	f)
314 Travaux d'entretien	288'829	198'000	90'829	45.9%	220'619	
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	238'928	6'000	232'928	N/A	65'666	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	735'655	810'400	-74'746	-9.2%	799'484	
317 Dédommagements	7'680	22'500	-14'820	-65.9%	8'130	
318 Dépréciations sur créances	-9'072'267	100'000	-9'172'267	N/A	22'222'882	g)
319 Diverses charges d'exploitation	4'210	4'500	-290	-6.4%	4'200	
330 Immobilisations corporelles du PA	172'915	74'807	98'108	131.1%	102'281	
343 Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	11'387	-	11'387	-	10'954	
391 Prestations de services	65'257	6'511	58'746	902.3%	22'684	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	733'261	563'556	169'705	30.1%	619'905	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	896	-896	-100.0%	-	
399 Autres imputations internes	-	45'052	-45'052	-100.0%	-	
Total Charges	32'994'291	38'977'277	-5'982'986	-15.3%	51'119'362	
Revenus						
421 Emoluments administratifs	-	5'000	-5'000	-100.0%	-	
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	97'143	160'000	-62'857	-39.3%	204'830	
425 Recette sur ventes	798	-	798	-	591	
426 Remboursements	592'982	2'300	590'682	N/A	494'371	h)
427 Amendes	19'946'691	14'834'000	5'112'691	34.5%	24'313'006	i)
430 Revenus d'exploitation divers	2'613	-	2'613	-	2'327	
447 Produit des biens-fonds PA	-	8'500'000	-8'500'000	-100.0%	-	j)
461 Dédommagements de collectivités publiques	60'000	-	60'000	-	-	
499 Autres imputations internes	-	30'000	-30'000	-100.0%	-	
Total Revenus	20'700'227	23'531'300	-2'831'073	-12.0%	25'015'126	
4007 Service de l'espace public						
Charges						
300 Autorités et commissions	2'850	-	2'850	-	3'000	
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	7'979'816	8'306'735	-326'919	-3.9%	8'009'618	
304 Allocations	95'445	95'800	-355	-0.4%	101'055	
305 Cotisations patronales	1'956'240	1'974'260	-18'020	-0.9%	1'998'828	
309 Autres charges de personnel	23'947	3'996	19'951	499.3%	52'324	
310 Charges de matériel et de marchandises	90'310	84'500	5'810	6.9%	86'805	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	35'315	105'500	-70'185	-66.5%	214'638	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	268'543	318'990	-50'448	-15.8%	283'693	
313 Prestations de services et honoraires	2'677'606	352'344	2'325'262	659.9%	311'437	k)
314 Travaux d'entretien	206'518	140'600	65'918	46.9%	141'286	
315 Entretien des biens meubles et immobili. incorp.	170'410	168'671	1'739	1.0%	255'812	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	55'454	27'000	28'454	105.4%	42'035	
317 Dédommagements	16'889	16'000	889	5.6%	22'224	
318 Dépréciations sur créances	1'773'825	100'000	1'673'825	N/A	5'741'177	l)
319 Diverses charges d'exploitation	11'752	1'000	10'752	N/A	3'303	
330 Immobilisations corporelles du PA	235'718	266'670	-30'952	-11.6%	230'291	
361 Dédommagements à des collectivités publiques	354'750	290'000	64'750	22.3%	364'723	
391 Prestations de services	22'628	50'601	-27'973	-55.3%	18'872	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	529'498	565'488	-35'990	-6.4%	541'688	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	10'572	-10'572	-100.0%	-	
399 Autres imputations internes	-	4'590'000	-4'590'000	-100.0%	8'403'491	
Total Charges	16'507'516	17'468'727	-961'211	-5.5%	26'826'299	
Revenus						
421 Emoluments administratifs	286'213	300'500	-14'287	-4.8%	305'298	
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	13'100	20'000	-6'900	-34.5%	37'095	
426 Remboursements	217'125	102'200	114'925	112.5%	253'931	
429 Autres taxes	150'761	80'000	70'761	88.5%	108'598	
430 Revenus d'exploitation divers	5'243	-	5'243	-	4'441	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6727

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
447 Produit des biens-fonds PA	33'555'137	27'594'000	5'961'137	21.6%	30'743'298	m)
491 Prestations de services	716'385	607'000	109'385	18.0%	832'122	
499 Autres imputations internes	0	4'590'000	-4'590'000	-100.0%	8'388'439	
Total Revenus	34'943'964	33'293'700	1'650'264	5.0%	40'673'222	
4009 Logistique et manifestations						
Charges						
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	8'432'765	8'564'344	-131'579	-1.5%	8'212'358	
304 Allocations	86'799	88'600	-1'802	-2.0%	88'765	
305 Cotisations patronales	2'035'887	1'987'732	48'155	2.4%	2'044'447	
309 Autres charges de personnel	17'035	7'472	9'563	128.0%	10'013	
310 Charges de matériel et de marchandises	1'602'109	1'685'040	-82'931	-4.9%	1'563'692	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	360'191	358'000	2'191	0.6%	251'824	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	628'298	671'730	-43'432	-6.5%	654'222	
313 Prestations de services et honoraires	1'136'384	961'565	174'819	18.2%	1'308'625	
314 Travaux d'entretien	2'288'601	1'930'160	358'441	18.6%	1'680'834	n)
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	1'983'947	1'738'027	245'920	14.1%	2'099'151	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	381'063	390'000	-8'937	-2.3%	447'045	
317 Dédommagements	3'498	4'000	-502	-12.6%	3'818	
318 Dépréciations sur créances	-38'427	3'500	-41'927	N/A	19'406	
319 Diverses charges d'exploitation	73'081	-	73'081	-	79'006	
330 Immobilisations corporelles du PA	1'130'437	1'259'155	-128'718	-10.2%	1'278'502	
350 Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	-	110'000	-110'000	-100.0%	270'000	
391 Prestations de services	16'539	37'382	-20'843	-55.8%	22'173	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	-	1'800	-1'800	-100.0%	-	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	102'198	-102'198	-100.0%	-	
399 Autres imputations internes	-0	1'270'000	-1'270'000	-100.0%	1'465'466	
Total Charges	20'138'205	21'170'705	-1'032'500	-4.9%	21'499'346	
Revenus						
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	189'272	350'000	-160'728	-45.9%	193'838	
425 Recette sur ventes	2'321	12'000	-9'679	-80.7%	10'924	
426 Remboursements	128'940	155'000	-26'060	-16.8%	137'415	
429 Autres taxes	59'449	-	59'449	-	64'620	
430 Revenus d'exploitation divers	185	-	185	-	-	
447 Produit des biens-fonds PA	3'286	-	3'286	-	1'161	
450 Prélèv. sur fonds et financ. spéc. capitaux de tiers	67'374	-	67'374	-	-	
463 Subventions des collectiv. publiques et des tiers	50'000	-	50'000	-	270'000	
491 Prestations de services	915'483	961'000	-45'517	-4.7%	918'714	
499 Autres imputations internes	-	1'270'000	-1'270'000	-100.0%	1'465'466	
Total Revenus	1'416'311	2'748'000	-1'331'689	-48.5%	3'062'137	
4010 Voirie - Ville propre						
Charges						
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	33'132'836	32'585'421	547'415	1.7%	32'847'957	
303 Travailleurs temporaires	188'208	190'000	-1'792	-0.9%	184'795	
304 Allocations	521'405	491'500	29'905	6.1%	508'814	
305 Cotisations patronales	7'878'006	7'585'283	292'723	3.9%	8'003'569	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
309 Autres charges de personnel	37'483	10'128	27'355	270.1%	57'415	
310 Charges de matériel et de marchandises	1'288'645	1'231'300	57'345	4.7%	1'394'496	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	459'830	536'800	-76'970	-14.3%	484'256	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	14'226'935	15'011'383	-784'448	-5.2%	14'786'539	
313 Prestations de services et honoraires	721'651	742'387	-20'736	-2.8%	547'089	
314 Travaux d'entretien	2'150'760	2'142'493	8'267	0.4%	1'962'552	
315 Entretien des biens meubles et immobili. incorp.	222'733	274'932	-52'199	-19.0%	165'176	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	95'812	94'200	1'612	1.7%	107'315	
317 Dédommagements	9'392	12'450	-3'058	-24.6%	9'102	
318 Dépréciations sur créances	50	-	50	-	247	
319 Diverses charges d'exploitation	14'817	16'200	-1'383	-8.5%	14'976	
330 Immobilisations corporelles du PA	1'525'603	1'931'367	-405'764	-21.0%	2'043'892	
343 Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	2'095	-	2'095	-	-	
391 Prestations de services	95'075	83'982	11'093	13.2%	70'105	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	196'174	185'412	10'762	5.8%	189'012	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	57'360	-57'360	-100.0%	-	
Total Charges	62'767'510	63'182'598	-415'088	-0.7%	63'377'307	
Revenus						
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	83'642	51'000	32'642	64.0%	81'313	
425 Recette sur ventes	402'823	750'000	-347'177	-46.3%	562'829	o)
426 Remboursements	559'231	-	559'231	-	678'665	p)
429 Autres taxes	350'436	520'000	-169'564	-32.6%	441'890	
491 Prestations de services	238'429	249'500	-11'071	-4.4%	238'846	
499 Autres imputations internes	-	75'955	-75'955	-100.0%	75'330	
Total Revenus	1'634'561	1'646'455	-11'894	-0.7%	2'078'873	
4011 Service des espaces verts						
Charges						
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	20'857'750	21'258'048	-400'298	-1.9%	20'631'209	
304 Allocations	269'642	254'300	15'342	6.0%	254'538	
305 Cotisations patronales	4'923'849	4'924'578	-728	-0.0%	5'007'270	
309 Autres charges de personnel	115'975	16'652	99'323	596.5%	83'328	
310 Charges de matériel et de marchandises	1'081'059	1'211'570	-130'511	-10.8%	949'877	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	619'436	532'500	86'936	16.3%	517'709	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	1'527'347	1'297'175	230'172	17.7%	1'216'924	
313 Prestations de services et honoraires	699'380	700'644	-1'264	-0.2%	705'246	
314 Travaux d'entretien	2'211'336	2'422'860	-211'524	-8.7%	2'340'345	
315 Entretien des biens meubles et immobili. incorp.	270'757	202'002	68'755	34.0%	312'651	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	411'716	381'000	30'716	8.1%	393'124	
317 Dédommagements	20'121	48'000	-27'879	-58.1%	22'304	
318 Dépréciations sur créances	8'200	-	8'200	-	-	
319 Diverses charges d'exploitation	12'181	14'500	-2'319	-16.0%	13'313	
330 Immobilisations corporelles du PA	2'867'255	2'264'990	602'264	26.6%	1'279'132	
340 Charges d'intérêt	738	-	738	-	-	
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	67'000	67'000	-	-	67'000	
391 Prestations de services	30'542	55'968	-25'426	-45.4%	62'536	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6729

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	226'720	217'108	9'612	4.4%	226'592	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	293'297	-293'297	-100.0%	-	
399 Autres imputations internes	-	120'489	-120'489	-100.0%	111'492	
Total Charges	36'221'004	36'282'681	-61'677	-0.2%	34'194'589	
Revenus						
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	225'183	220'000	5'183	2.4%	213'762	
425 Recette sur ventes	11'107	6'500	4'607	70.9%	9'838	
426 Remboursements	583'324	-	583'324	-	338'929	q)
431 Inscription de prestations propres à l'actif	162'147	324'500	-162'353	-50.0%	151'566	
439 Autres revenus	-	-	-	-	8'228	
491 Prestations de services	414'282	401'260	13'022	3.2%	379'071	
499 Autres imputations internes	-	127'759	-127'759	-100.0%	120'832	
Total Revenus	1'396'042	1'080'019	316'023	29.3%	1'222'226	

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS

- a) L'écart à la baisse fait suite à la non-réalisation d'acquisitions de fourniture et matériel de sécurité.
- b) L'écart à la baisse provient des comptes gérés par le service compétent de la DPBA (entretien bâtiments administratifs et entretien des ouvrages PCI).
- c) L'écart à la baisse provient des comptes gérés par le service compétent de la DSIC (entretien du matériel informatique et maintenance des logiciels).
- d) L'écart à la baisse des revenus est dû à un nombre moins important que prévu d'interventions facturables et de contrats de raccordements aux alarmes automatiques.
- e) Écart provenant des remboursements de pertes de salaires ventilés dans les services, le budget étant inscrit en totalité à la DRH.
- f) Le dépassement s'explique par la comptabilisation des factures de charges plus élevées pour le mandat de contrôle du stationnement conformément à la convention signée avec la Fondation des parkings fin 2018.
- g) L'écart est dû à la régularisation (dissolution des provisions des années 2018 et précédentes et enregistrement des pertes sur débiteur) de la rétrocession des amendes d'ordre provisionnées au 31 décembre 2018 conformément à la convention signée avec le canton.
- h) Écart provenant des remboursements de pertes de salaires ventilés dans les services, le budget étant inscrit en totalité à la DRH.
- i) L'écart à la hausse des revenus est dû à la comptabilisation des revenus des amendes d'ordres plus élevés que les projections budgétaires.
- j) Le budget des revenus liés aux horodateurs est enregistré au Service de la police municipale tandis que la comptabilisation se trouve au Service de l'espace public. En 2020, le budget a été transféré au Service de l'espace public.
- k) Le dépassement s'explique par la comptabilisation des honoraires liés à la convention sur la gestion des systèmes d'encaissements des taxes de stationnement (horodateurs) signée fin 2018.
- l) L'écart est dû à la régularisation (dissolution des provisions des années 2018 et précédentes, enregistrement de la provision des recettes 2019 et enregistrement des pertes sur débiteur) des recettes des horodateurs provisionnées au 31 décembre 2018 conformément à la convention signée avec le canton.
- m) La hausse des revenus s'explique par la comptabilisation des revenus des horodateurs conformément à la convention avec la Fondation des parkings signée fin 2018.
- n) Le dépassement de budget est lié d'une part au remplacement des colonnes de carburants et aux travaux d'aménagement et de rénovation des bureaux sur le site de François-Dussaud (compte compétent DPBA) et, d'autre part, par les prestations et les fournitures de consommables en augmentation dans le cadre du nettoyage des WC publics (le nettoyage des WC publics a fait l'objet d'une PR complémentaire en 2019 (PR-1352) pour un montant de kCHF 158).
- o) La baisse des revenus s'explique par la diminution des volumes de papier/carton collectés couplée à la baisse importante des tarifs de reprise du papier/carton plus importantes que dans les projections budgétaires.
- p) Écart provenant des remboursements de pertes de salaires ventilés dans les services, le budget étant inscrit en totalité à la DRH.
- q) Écart provenant des remboursements de pertes de salaires ventilés dans les services, le budget étant inscrit en totalité à la DRH.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6731

SUBVENTIONS MONÉTAIRES

En Francs	C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
4 Environnement urbain et sécurité					
4001 Dir. environnement urbain et sécurité					
32 Culture, autres					
Soutien actions s/espace public-culture	30'000	15'000	15'000	-	
Total 32 Culture, autres	30'000	15'000	15'000	-	
57 Aide sociale et domaine de l'asile					
Soutien actions s/espace public-social	-	15'000	-15'000	30'000	
Total 57 Aide sociale et domaine de l'asile	-	15'000	-15'000	30'000	
Total 4001 Dir. environnement urbain et sécurité	30'000	30'000	-	30'000	
4003 Incendie et secours					
15 Service du feu					
Association pour la formation de jeunes sapeurs-pompiers	10'300	10'300	-	10'300	
Promotion d'actions pour la sécurité	-	9'000	-9'000	9'000	
Total 15 Service du feu	10'300	19'300	-9'000	19'300	
31 Héritage culturel					
Musée pompiers	25'000	25'000	-	20'000	
Total 31 Héritage culturel	25'000	25'000	-	20'000	
42 Soins ambulatoires					
REDOG - Société suisse pour chiens de recherche et de sauvetage	5'000	5'000	-	-	
Société internationale de sauvetage du Léman	12'000	12'000	-	12'000	
Total 42 Soins ambulatoires	17'000	17'000	-	12'000	
Total 4003 Incendie et secours	52'300	61'300	-9'000	51'300	
4011 Service des espaces verts					
75 Protection des espèces et du paysage					
Association la libellule	51'500	51'500	-	51'500	
Association pour la sauvegarde du Léman	15'500	15'500	-	15'500	
Total 75 Protection des espèces et du paysage	67'000	67'000	-	67'000	
Total 4011 Service des espaces verts	67'000	67'000	-	67'000	
Total 4 Environnement urbain et sécurité	149'300	158'300	-9'000	148'300	

ANNEXE - SUBVENTIONS NON MONÉTAIRES (GRATUITÉS)

En français	C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
4 Environnement urbain et sécurité					
4003 Incendie et secours					
15 Service du feu					
Diverses Gratuités SIS	4'298	5'000	-702	48'902	
Total 15 Service du feu	4'298	5'000	-702	48'902	
31 Héritage culturel					
Ass. int. Plainpalais sauveteurs auxiliaires	9'336	9'336	-	9'336	
Association du Musée SIS	83'633	83'633	-	83'633	
Total 31 Héritage culturel	92'969	92'969	-	92'969	
32 Culture, autres					
Fondation l'Abri	228'470	228'470	-	228'470	
Total 32 Culture, autres	228'470	228'470	-	228'470	
34 Sports					
Association Gymnasia Genevensis	4'356	4'348	8	4'356	
Total 34 Sports	4'356	4'348	8	4'356	
42 Soins ambulatoires					
Groupe local du berger belge	600	600	-	600	
Total 42 Soins ambulatoires	600	600	-	600	
Total 4003 Incendie et secours	330'693	331'387	-694	375'297	
4006 Service de la police municipale					
11 Sécurité municipale					
Gratuités SPM Location de signaux routiers	-	30'000	-30'000	-	
Total 11 Sécurité municipale	-	30'000	-30'000	-	
33 Parcs et promenades					
Chorale de la police	15'052	15'052	-	-	
Total 33 Parcs et promenades	15'052	15'052	-	-	
Total 4006 Service de la police municipale	15'052	45'052	-30'000	-	
4007 Service de l'espace public					
14 Incendie et secours					
Gratuités SEP Attestations, émoluments	40'860	40'000	860	43'660	
Gratuités SEP Chantiers	485'871	300'000	185'871	199'810	a)
Gratuités SEP Installations saisonnières	12'397	20'000	-7'603	8'540	
Gratuités SEP Location de signaux routiers	6'182	-	6'182	27'345	
Gratuités SEP Taxes d'emplèment	622'215	600'000	22'215	1'178'832	
Gratuités SEP Taxes manifestations	2'975'708	3'500'000	-524'292	6'860'814	b)
Gratuités SEP Taxes publicité	58'873	130'000	-71'127	69'438	
Total 14 Incendie et secours	4'202'106	4'590'000	-387'894	8'388'438	
32 Culture, autres					
Chorale de la police	-	-	-	15'052	
Total 32 Culture, autres	-	-	-	15'052	
Total 4007 Service de l'espace public	4'202'106	4'590'000	-387'894	8'403'490	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6733

En francs	C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
4009 Logistique et manifestations					
02 Conseil administratif, maire et adjoint					
Mise à disposition de personnel	127'689	120'000	7'689	130'973	
Total 02 Conseil administratif, maire et adjoint	127'689	120'000	7'689	130'973	
32 Culture, autres					
Rabais octroyés manif & matériel de fêtes	1'247'993	1'150'000	97'993	1'334'492	c)
Total 32 Culture, autres	1'247'993	1'150'000	97'993	1'334'492	
Total 4009 Logistique et manifestations	1'375'682	1'270'000	105'682	1'465'466	
4011 Service des espaces verts					
32 Culture, autres					
Réfection gazon Parc Trembley	15'833	-	15'833	-	
Total 32 Culture, autres	15'833	-	15'833	-	
34 Sports					
CSI - entretien des végétaux	29'967	28'000	1'967	30'134	
Divers tiers externes VGE	75'936	69'000	6'936	51'401	
Total 34 Sports	105'903	97'000	8'903	81'535	
75 Protection des espèces et du paysage					
La Libellule - pavillon Plantamour	23'489	23'489	-	23'489	
Panda-Club WWF	-	-	-	6'468	
Total 75 Protection des espèces et du paysage	23'489	23'489	-	29'957	
Total 4011 Service des espaces verts	145'225	120'489	24'736	111'492	
Total 4 Environnement urbain et sécurité	6'068'758	6'356'928	-288'170	10'355'745	

- a) L'écart à la hausse des gratuités est dû à un nombre de chantiers d'envergure pour le compte du Canton (Promenade des Bastions, Promenade de la Treille et la rénovation des salles de l'Hôtel-de-Ville 2) plus important qu'anticipé.
- b) L'écart à la baisse des gratuités s'explique par la diminution du nombre de manifestations d'envergure par rapport à 2018.
- c) L'écart à la hausse des rabais est dû à une augmentation du nombre de manifestations bénéficiant de rabais pour le matériel de fêtes par rapport à 2018.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

PERSONNEL OCCUPÉ PAR LE DÉPARTEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2019

	Services	Fixes / équivalent temps plein				
		Postes occupés	Postes vacants	Total postes	B 2019	Écart postes
4001	Direction environnement urbain et sécurité	12.5	-	12.5	12.1	0.4
4003	Incendie et secours	293.0	8.0	301.0	313.2	-12.2
4006	Service de la police municipale	210.4	7.0	217.4	216.4	1.0
4007	Service de l'espace public	73.3	2.0	75.3	77.7	-2.4
4009	Logistique et manifestations (LOM)	78.2	1.0	79.2	78.0	1.2
4010	Voirie-Ville propre	335.1	3.0	338.1	341.6	-3.5
4011	Service des espaces verts	201.5	1.0	202.5	203.2	-0.7
Total		1'204.0	22.0	1'226.0	1'242.2	-16.2



Cohésion sociale et solidarité

7.4.5 Cohésion sociale et sécurité

ÉVALUATION DES OBJECTIFS

Développer les prestations aux enfants et le soutien aux familles				
Augmenter et améliorer le dispositif d'accueil de la petite enfance				
Objectif	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.	Valeur atteinte
Création de nouvelles places en accueil collectif SAPE (Structures d'accueil de la petite enfance)	Nombre de nouvelles places	45 places exploitées	30 places exploitées	45 places exploitées
Commentaire sur l'évaluation de l'objectif A la rentrée scolaire, l'offre d'accueil en SAPPE a été augmentée par la mise en exploitation de 20 places dans le quartier de St-Jean et de 24 places dans le quartier de Plainpalais. En sus, une place supplémentaire en SAPPR a été créée dans le secteur de l'université.				
Développer l'offre d'accueil para et périscolaire				
Objectif	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.	Valeur atteinte
Faire face à l'augmentation constante des effectifs parascolaires en fournissant les locaux nécessaires à la prestation	Nombre de locaux parascolaires par école	4 locaux GIAP pour 16 classes	2 locaux GIAP pour 16 classes	De manière générale, 3 à 4 salles par école sont mises à disposition du GIAP pour 16 classes d'enseignement à l'exception de 2 écoles où uniquement 2 salles en propre sont mises à disposition.
Commentaire sur l'évaluation de l'objectif Pour faire face à l'augmentation constante et importante des effectifs parascolaires, le Service des écoles doit continuer à fournir suffisamment de locaux pour les besoins scolaires et parascolaires. Dans certains quartiers, le nombre de locaux parascolaires fournis ne répond pas toujours aux besoins. Des solutions alternatives doivent être trouvées.				
Développer l'offre d'accueil extrascolaire				
Objectif	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.	Valeur atteinte
Renforcer le dispositif d'accueil des enfants et leur famille dans les ludothèques	Nombre de personnes accueillies	120'000	90'0000	170'0000
Commentaire sur l'évaluation de l'objectif La fréquentation des ludothèques est en augmentation constante ces dernières années, et ce, à budget constant. Le succès est tel que certaines ludothèques doivent refuser du monde par manque de place et de personnel.				
Renforcer le soutien aux familles				
Objectif	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.	Valeur atteinte
Développer l'aide à la parentalité, grâce à l'accueil préventif en milieu familial (APMF), étendu à l'ensemble de la Ville de Genève	Nombre de familles intégrant le programme	60 familles	50 familles	93 familles
Commentaire sur l'évaluation de l'objectif Le budget global de la prestation APMF se monte à kCHF 180. La Ville de Genève a contribué à hauteur de kCHF 70.				

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6737

Promouvoir une politique d'inclusion sociale				
Renforcer les prestations pour les personnes précarisées				
Objectif	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.	Valeur atteinte
Aider financièrement les personnes fragilisées	Nombre de dossiers ayant reçu une aide financière	8'150	7'950	8'174
Commentaire sur l'évaluation de l'objectif Les aides financières destinées aux personnes fragilisées continuent à être fortement sollicitées. Ceci est particulièrement le cas pour les bénéficiaires des prestations sociales municipales dont le nombre progresse de 2.5% pour atteindre 4'927 à fin 2019.				
Renforcer le dispositif d'urgence sociale				
Objectif	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.	Valeur atteinte
Renforcer le dispositif d'urgence en matière d'hébergement des personnes en situation de grande précarité	Nombre de logements relais	100	80	97
	Nombre de personnes hébergées	210	180	231
Commentaire sur l'évaluation de l'objectif En juin 2019, mise en exploitation des logements modulaires à Fort-Barreau : 19 studios qui sont venus compléter le parc. En 2019, 231 personnes (soit 117 groupes familiaux) ont bénéficié d'une solution d'hébergement relais.				

Moderniser l'Administration municipale				
Ouverture des accès de visualisation des registres numérisés aux officiers de l'état civil genevois (communes et canton D-010674)				
Objectif	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.	Valeur atteinte
Permettre aux officiers d'état civil genevois de consulter directement les registres numérisés sans passer par une demande par téléphone, fax ou courriel (optimisation du temps pour le service)	Taux d'arrondissements concernés	100% des arrondissements	80% des arrondissements	0%
Commentaire sur l'évaluation de l'objectif Ce projet a fait l'objet d'arbitrage de la part de la DSIC. Il devrait être réalisé en 2020.				
Transformation des fichiers numérisés du registre des familles en PDF/A et intégration dans la plateforme ALFRESCO				
Objectif	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.	Valeur atteinte
Garantir la sécurité électronique des feuillets du registre des familles en les transformant en PDF/A avant le 31.12.2020	Analyse du projet par la DSIC	100%	100%	0%
Commentaire sur l'évaluation de l'objectif Ce projet a fait l'objet d'arbitrage de la part de la DSIC. Il devrait être réalisé en 2020.				

SYNTHÈSE DES COMPTES

En milliers de francs	SJS	SPE	ECO	CIV	SPF	SOC	SEJ	Total
Charges								
30 Charges de personnel	3'444	5'127	18'354	3'535	6'891	13'742	2'571	53'665
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	364	1'487	18'172	223	2'585	3'366	1'840	28'036
33 Amortissements du patrimoine administratif	366	1'957	17'242	95	751	1'516	310	22'237
34 Charges financières	-	3	5	-	0	15	-	23
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-	-	-	50	-	-	50
36 Charges de transfert	10'307	109'664	24'071	138	-	15'622	11'930	171'731
39 Imputations internes	240	324	827	278	234	1'968	268	4'139
Total Charges	14'721	118'561	78'671	4'269	10'511	36'230	16'919	279'882
Revenus								
42 Taxes	9	39	318	1'769	3'913	210	153	6'410
43 Revenus divers	-	-	0	0	5	0	0	6
44 Revenus financiers	-	-	663	-	482	519	-	1'665
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	-	-	1	-	372	734	2	1'109
46 Revenus de transfert	-	397	339	-	-	283	172	1'191
49 Imputations internes	-	-	98	-	-	78	21	198
Total Revenus	9	436	1'421	1'769	4'772	1'825	349	10'580

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6739

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Cohésion sociale et solidarité	Charges	279'881'759	291'289'224	-11'407'466	-3.9%	282'351'333	
	Revenus	10'579'574	25'335'688	-14'756'114	-58.2%	23'792'324	
En francs		C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
5001 Dir.cohésion sociale et solidarité							
Charges							
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.		2'726'521	2'512'827	213'693	8.5%	2'907'662	
304 Allocations		36'325	33'500	2'825	8.4%	27'900	
305 Cotisations patronales		642'781	626'554	16'227	2.6%	725'367	
309 Autres charges de personnel		38'538	1'916	36'622	N/A	51'753	
310 Charges de matériel et de marchandises		24'248	20'893	3'355	16.1%	14'108	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif		23'519	-	23'519	-	14'203	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA		21'920	25'564	-3'644	-14.3%	25'763	
313 Prestations de services et honoraires		155'442	187'752	-32'310	-17.2%	183'210	
314 Travaux d'entretien		75'629	83'500	-7'871	-9.4%	108'349	
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.		26'903	14'114	12'789	90.6%	30'602	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation		12'432	-	12'432	-	11'594	
317 Dédommagements		22'120	21'480	640	3.0%	11'318	
318 Dépréciations sur créances		600	-	600	-	-	
319 Diverses charges d'exploitation		764	2'200	-1'436	-65.3%	2'624	
330 Immobilisations corporelles du PA		366'163	362'761	3'402	0.9%	360'849	
363 Subventions à des collectivités et à des tiers		10'306'702	8'543'314	1'763'388	20.6%	7'767'780	
391 Prestations de services		84'354	21'049	63'305	300.7%	46'027	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation		156'056	151'284	4'772	3.2%	153'294	
394 Intérêts et charges financières théoriques		-	17'058	-17'058	-100.0%	-	
399 Autres imputations internes		-	2'623'210	-2'623'210	-100.0%	2'612'286	
Total Charges		14'721'015	15'248'977	-527'962	-3.5%	15'054'689	
Revenus							
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services		3'460	-	3'460	-	7'540	
426 Remboursements		5'357	-	5'357	-	5'752	
499 Autres imputations internes		-	206'107	-206'107	-100.0%	159'857	
Total Revenus		8'817	206'107	-197'290	-95.7%	173'149	
5002 Service de la petite enfance							
Charges							
300 Autorités et commissions		4'418	9'000	-4'582	-50.9%	22'101	
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.		4'103'612	4'747'525	-643'913	-13.6%	4'652'468	
304 Allocations		49'100	62'800	-13'700	-21.8%	55'610	
305 Cotisations patronales		944'971	1'157'327	-212'355	-18.3%	1'112'761	
309 Autres charges de personnel		25'014	4'052	20'962	517.3%	13'170	
310 Charges de matériel et de marchandises		31'732	40'891	-9'159	-22.4%	33'331	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif		10'053	6'960	3'093	44.4%	24'553	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA		4'737	31'402	-26'665	-84.9%	8'150	
313 Prestations de services et honoraires		176'574	129'178	47'396	36.7%	153'854	
314 Travaux d'entretien		941'867	610'360	331'507	54.3%	895'738 a)	
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.		56'919	54'959	1'960	3.6%	64'967	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation		259'144	252'545	6'599	2.6%	261'142	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
317 Dédommagements	5'844	18'180	-12'336	-67.9%	10'211	
319 Diverses charges d'exploitation	539	3'080	-2'541	-82.5%	1'908	
330 Immobilisations corporelles du PA	1'956'517	1'983'038	-26'521	-1.3%	1'985'910	
340 Charges d'intérêt	-	-	-	-	229	
343 Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	2'577	-	2'577	-	2'371	
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	109'663'519	105'250'784	4'412'735	4.2%	102'183'443	
391 Prestations de services	287'587	301'787	-14'200	-4.7%	279'898	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	36'650	40'504	-3'854	-9.5%	44'024	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	319'634	-319'634	-100.0%	-	
399 Autres imputations internes	-	5'698'166	-5'698'166	-100.0%	5'754'886	
Total Charges	118'561'375	120'722'171	-2'160'796	-1.8%	117'560'724	
Revenus						
425 Recette sur ventes	20	-	20	-	-	
426 Remboursements	38'635	-	38'635	-	66'771	
447 Produit des biens-fonds PA	-	-	-	-	480	
463 Subventions des collectiv. publiques et des tiers	396'873	2'465'750	-2'068'877	-83.9%	1'732'866	b)
499 Autres imputations internes	-	2'863'509	-2'863'509	-100.0%	2'858'501	
Total Revenus	435'528	5'329'259	-4'893'731	-91.8%	4'658'618	
5003 Écoles et institutions pour l'enfance						
Charges						
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	14'712'049	14'989'378	-277'328	-1.9%	14'475'635	
304 Allocations	308'273	259'200	49'073	18.9%	287'945	
305 Cotisations patronales	3'244'299	3'370'818	-126'520	-3.8%	3'243'904	
309 Autres charges de personnel	89'434	10'344	79'090	764.6%	73'254	
310 Charges de matériel et de marchandises	408'870	465'176	-56'306	-12.1%	354'239	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	624'574	730'220	-105'646	-14.5%	673'568	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	3'824'434	3'561'603	262'831	7.4%	3'815'023	
313 Prestations de services et honoraires	2'219'779	2'117'723	102'056	4.8%	2'179'417	
314 Travaux d'entretien	9'154'685	9'412'019	-257'334	-2.7%	10'041'091	c)
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	511'433	357'211	154'222	43.2%	369'500	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	1'003'830	921'432	82'398	8.9%	1'028'384	
317 Dédommagements	397'333	429'107	-31'774	-7.4%	398'414	
318 Dépréciations sur créances	6'494	-	6'494	-	18'800	
319 Diverses charges d'exploitation	20'099	20'950	-851	-4.1%	26'006	
330 Immobilisations corporelles du PA	17'242'214	16'389'966	852'248	5.2%	16'140'094	
340 Charges d'intérêt	-	-	-	-	12	
343 Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	4'944	-	4'944	-	-	
361 Dédommagements à des collectivités publiques	19'564'148	16'896'366	2'667'782	15.8%	16'592'550	d)
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	4'493'016	4'554'980	-61'964	-1.4%	4'827'956	
366 Amortissements, subventions d'investissements	13'698	15'800	-2'102	-13.3%	8'718	
391 Prestations de services	369'518	384'697	-15'179	-3.9%	387'009	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	457'498	388'340	69'158	17.8%	363'020	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	1'989'725	-1'989'725	-100.0%	-	
399 Autres imputations internes	-	2'047'318	-2'047'318	-100.0%	2'057'956	
Total Charges	78'670'621	79'312'372	-641'751	-0.8%	77'362'493	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6741

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
Revenus						
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	50'049	46'000	4'049	8.8%	44'471	
425 Recette sur ventes	1'310	3'500	-2'190	-62.6%	3'226	
426 Remboursements	267'041	34'500	232'541	674.0%	373'858	
430 Revenus d'exploitation divers	448	-	448	-	-	
431 Inscription de prestations propres à l'actif	-	-	-	-	600	
447 Produit des biens-fonds PA	663'476	792'477	-129'001	-16.3%	727'694	
450 Prélèv. sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	900	20'000	-19'100	-95.5%	10'000	
461 Dédommagements de collectivités publiques	339'063	250'000	89'063	35.6%	295'339	
491 Prestations de services	1'250	5'000	-3'750	-75.0%	-	
492 Fermages, loyers, frais d'utilisation	97'125	-	97'125	-	-	
499 Autres imputations internes	-	5'733'000	-5'733'000	-100.0%	5'631'582	
Total Revenus	1'420'663	6'884'477	-5'463'814	-79.4%	7'086'769	
5005 Service de l'état civil						
Charges						
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	2'838'176	3'036'311	-198'135	-6.5%	2'833'144	
304 Allocations	44'950	50'700	-5'750	-11.3%	46'950	
305 Cotisations patronales	638'124	713'833	-75'709	-10.6%	676'502	
309 Autres charges de personnel	13'967	2'408	11'559	480.0%	6'962	
310 Charges de matériel et de marchandises	31'617	60'079	-28'462	-47.4%	34'302	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	9'612	6'400	3'212	50.2%	13'932	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	23'518	16'610	6'908	41.6%	24'094	
313 Prestations de services et honoraires	53'420	63'383	-9'963	-15.7%	49'361	
314 Travaux d'entretien	48'910	66'950	-18'040	-26.9%	49'049	
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	40'273	38'883	1'390	3.6%	58'302	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	5'392	-	5'392	-	5'719	
317 Dédommagements	9'877	13'220	-3'343	-25.3%	6'383	
318 Dépréciations sur créances	50	-	50	-	-	
319 Diverses charges d'exploitation	0	2'500	-2'500	-100.0%	111	
330 Immobilisations corporelles du PA	95'004	95'846	-841	-0.9%	95'004	
361 Dédommagements à des collectivités publiques	137'567	180'000	-42'433	-23.6%	157'372	
391 Prestations de services	16'755	17'775	-1'020	-5.7%	26'958	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	261'378	261'376	2	0.0%	261'376	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	2'920	-2'920	-100.0%	-	
Total Charges	4'268'589	4'629'194	-360'605	-7.8%	4'345'521	
Revenus						
421 Emoluments administratifs	1'711'042	1'839'577	-128'535	-7.0%	1'711'819	
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	3'631	4'622	-991	-21.4%	6'973	
425 Recette sur ventes	7'310	8'300	-990	-11.9%	7'240	
426 Remboursements	46'815	-	46'815	-	18'847	
430 Revenus d'exploitation divers	58	-	58	-	162	
439 Autres revenus	315	-	315	-	817	
Total Revenus	1'769'171	1'852'499	-83'328	-4.5%	1'745'858	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
5006 Pompes funèbres, cimetières & crématoires						
Charges						
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	5'555'575	5'809'365	-253'790	-4.4%	5'669'083	
304 Allocations	80'570	98'250	-17'680	-18.0%	89'947	
305 Cotisations patronales	1'181'259	1'304'867	-123'608	-9.5%	1'288'128	
309 Autres charges de personnel	73'567	10'172	63'395	623.2%	33'459	
310 Charges de matériel et de marchandises	857'547	1'588'800	-731'253	-46.0%	2'074'955	e)
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	83'856	77'669	6'187	8.0%	153'460	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	420'658	417'073	3'585	0.9%	386'247	
313 Prestations de services et honoraires	247'559	170'501	77'058	45.2%	204'665	
314 Travaux d'entretien	808'453	1'161'100	-352'647	-30.4%	660'912	f)
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	79'609	76'913	2'696	3.5%	88'585	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	13'273	3'500	9'773	279.2%	12'240	
317 Dédommagements	12'024	27'500	-15'476	-56.3%	6'885	
318 Dépréciations sur créances	40'306	20'000	20'306	101.5%	119'368	
319 Diverses charges d'exploitation	21'408	3'000	18'408	613.6%	818	
330 Immobilisations corporelles du PA	751'491	762'627	-11'137	-1.5%	748'912	
332 Amortissements des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	312'985	
349 Différentes charges financières	10	-	10	-	-	
350 Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	50'402	-	50'402	-	-	
391 Prestations de services	38'433	527'332	-488'900	-92.7%	36'469	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	195'144	195'144	-	-	195'144	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	64'895	-64'895	-100.0%	-	
Total Charges	10'511'143	12'318'708	-1'807'565	-14.7%	12'082'262	
Revenus						
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	3'056'913	3'375'000	-318'087	-9.4%	3'507'128	g)
425 Recette sur ventes	529'035	1'115'000	-585'965	-52.6%	1'144'251	h)
426 Remboursements	197'701	7'600	190'101	N/A	98'314	
429 Autres taxes	128'900	100'000	28'900	28.9%	129'019	
430 Revenus d'exploitation divers	4'798	-	4'798	-	5'475	
440 Revenus des intérêts	281	-	281	-	1'220	
447 Produit des biens-fonds PA	481'798	392'600	89'198	22.7%	513'357	
450 Prélèv. sur fonds et financ. spéc. capitaux de tiers	372'284	-	372'284	-	481'202	i)
491 Prestations de services	-	500'000	-500'000	-100.0%	-	
Total Revenus	4'771'710	5'490'200	-718'490	-13.1%	5'879'966	
5007 Social						
Charges						
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	10'923'334	10'611'615	311'719	2.9%	10'005'221	
303 Travailleurs temporaires	152'188	200'000	-47'812	-23.9%	169'706	
304 Allocations	125'440	114'100	11'340	9.9%	121'274	
305 Cotisations patronales	2'437'971	2'594'005	-156'033	-6.0%	2'181'178	
309 Autres charges de personnel	103'403	43'652	59'751	136.9%	98'412	
310 Charges de matériel et de marchandises	237'304	293'436	-56'132	-19.1%	241'251	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	99'663	114'883	-15'220	-13.2%	169'518	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	275'436	378'984	-103'548	-27.3%	345'087	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6743

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
313 Prestations de services et honoraires	984'463	868'121	116'342	13.4%	697'146	
314 Travaux d'entretien	846'122	936'570	-90'448	-9.7%	961'932	
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	221'704	111'744	109'960	98.4%	137'202	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	654'952	629'570	25'382	4.0%	667'769	
317 Dédommagements	22'018	27'500	-5'482	-19.9%	19'398	
318 Dépréciations sur créances	-9'660	-	-9'660	-	89'476	
319 Diverses charges d'exploitation	34'316	18'690	15'626	83.6%	19'419	
330 Immobilisations corporelles du PA	1'516'236	1'562'880	-46'644	-3.0%	1'400'619	
332 Amortissements des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	284'306	
343 Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	15'189	2'610	12'579	482.0%	11'163	
350 Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	-	-	-	-	43'083	
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	15'621'981	16'974'897	-1'352'916	-8.0%	15'320'975	
391 Prestations de services	177'004	218'328	-41'324	-18.9%	252'117	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	1'790'708	1'761'042	29'666	1.7%	1'728'637	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	283'238	-283'238	-100.0%	-	
399 Autres imputations internes	-	934'195	-934'195	-100.0%	958'855	
Total Charges	36'229'773	38'680'060	-2'450'287	-6.3%	35'923'745	
Revenus						
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	160'904	208'000	-47'097	-22.6%	209'528	
425 Recette sur ventes	580	-	580	-	2'278	
426 Remboursements	48'165	-	48'165	-	141'429	
430 Revenus d'exploitation divers	234	-	234	-	290	
447 Produit des biens-fonds PA	519'237	543'800	-24'563	-4.5%	469'959	
450 Prélèv. sur fonds et financ. spéc. capitaux de tiers	733'918	1'901'025	-1'167'107	-61.4%	408'354	j)
461 Dédommagements de collectivités publiques	283'236	160'000	123'236	77.0%	136'648	
492 Fermages, loyers, frais d'utilisation	78'433	-	78'433	-	-	
499 Autres imputations internes	-	812'862	-812'862	-100.0%	840'089	
Total Revenus	1'824'706	3'625'687	-1'800'981	-49.7%	2'208'574	
5008 Service de la jeunesse						
Charges						
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	2'075'913	2'215'440	-139'527	-6.3%	2'184'709	
304 Allocations	28'019	26'400	1'619	6.1%	28'264	
305 Cotisations patronales	454'180	521'947	-67'767	-13.0%	511'687	
309 Autres charges de personnel	12'957	1'252	11'705	934.9%	13'665	
310 Charges de matériel et de marchandises	113'519	95'838	17'681	18.4%	120'830	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	5'172	28'500	-23'328	-81.9%	39'167	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	138'376	143'429	-5'053	-3.5%	140'799	
313 Prestations de services et honoraires	601'657	537'673	63'984	11.9%	591'961	
314 Travaux d'entretien	325'492	368'561	-43'069	-11.7%	302'593	
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	28'084	12'941	15'143	117.0%	22'522	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	615'208	670'911	-55'703	-8.3%	624'873	
317 Dédommagements	10'825	20'500	-9'675	-47.2%	8'125	
318 Dépréciations sur créances	-50	-	-50	-	50	
319 Diverses charges d'exploitation	1'810	2'500	-690	-27.6%	3'825	
330 Immobilisations corporelles du PA	309'681	517'259	-207'578	-40.1%	738'438	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	11'930'002	12'203'705	-273'703	-2.2%	11'742'070	
391 Prestations de services	42'142	50'281	-8'139	-16.2%	42'026	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	226'254	100'044	126'210	126.2%	92'440	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	45'544	-45'544	-100.0%	-	
399 Autres imputations internes	-	2'815'017	-2'815'017	-100.0%	2'813'835	
Total Charges	16'919'242	20'377'742	-3'458'501	-17.0%	20'021'898	
Revenus						
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	5'915	800	5'115	639.3%	24'527	
425 Recette sur ventes	35'612	15'000	20'612	137.4%	36'312	
426 Remboursements	111'681	3'600	108'081	N/A	74'458	
430 Revenus d'exploitation divers	24	-	24	-	-	
439 Autres revenus	-	30'000	-30'000	-100.0%	-	
447 Produit des biens-fonds PA	-	2'000	-2'000	-100.0%	-	
450 Prélév. sur fonds et financ. spéc. capitaux de tiers	2'325	-	2'325	-	8'500	
461 Dédommagements de collectivités publiques	45'400	45'000	400	0.9%	44'560	
463 Subventions des collectiv. publiques et des tiers	126'630	126'630	-	-	126'630	
491 Prestations de services	-	-	-	-	780	
492 Fermages, loyers, frais d'utilisation	21'392	-	21'392	-	-	
499 Autres imputations internes	-	1'724'429	-1'724'429	-100.0%	1'723'623	
Total Revenus	348'978	1'947'459	-1'598'481	-82.1%	2'039'390	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

6745

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS

- a) L'écart constaté est essentiellement lié aux travaux entrepris par le compétent DPBA sur des bâtiments propriété de la Ville de Genève, occupés par des SAPE. Les interventions principales ont eu lieu sur les sites suivants:
 - Madeleine
 - Chateaubriand
 - Pré Picot.
- b) Les subventions collectées (OFAS, Fonds intercommunal) sont inférieures aux montants initialement estimés. Le montant de ces subventions varie d'année en année, en fonction du nombre de places mises en exploitation.
- c) Cet écart s'explique par deux éléments distincts:
 - des montants non dépensés par les services compétents à hauteur de kCHF 962 ;
 - un dépassement du budget géré par le service pour kCHF 705, correspondant essentiellement à des frais d'entretien des locaux scolaires par des tiers ; ce dépassement est partiellement compensé par des montants non dépensés sous la rubrique frais de salaires (30) en lien avec des postes vacants.
- d) Ce montant correspond à la réévaluation de la provision, relative aux engagements pris par le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), envers la Caisse de prévoyance de l'État de Genève (CEPG). Pour rappel, le personnel de terrain du GIAP est affilié à la CEPG, qui doit être recapitalisée. La CEPG a estimé au 31 décembre 2019 le montant de recapitalisation qui sera à la charge du GIAP ; en conséquence, le GIAP a réévalué les contributions, qui seront dues par les communes genevoises membres du groupement. Pour la Ville de Genève, la contribution supplémentaire se monte à kCHF 2'668.
- e) Cet écart est dû au changement de méthode de comptabilisation des prestations des pompes funèbres assurées gratuitement aux personnes domiciliées sur le territoire de la Ville de Genève. Désormais, seules sont comptabilisées les charges liées à l'achat de fournitures funéraires (cercueils et urnes) ; les frais liés à la remise des taxes d'incinération, qui représentent près de kCHF 750, ne figurent plus, ni en charges, ni en produits (cf. commentaires sous rubrique 424).
- f) Les budgets d'entretien estimés par le compétent DPBA n'ont quasi pas été utilisés. En vue de la rénovation prochaine du centre funéraire de Saint-Georges, le Service a décidé de réduire au strict minimum les travaux d'entretien et de maintenance.
- g) La différence s'explique principalement par le fait que les taxes d'incinération liées à la gratuité des obsèques ne sont plus comptabilisées dans les recettes (cf. commentaires sous rubrique 310) ; cette diminution de près de kCHF 750 est compensée par les «Refacturation de fournitures diverses» qui sont désormais comptabilisées sous cette rubrique (anciennement rubrique 425) (cf. commentaires sous rubrique 425).
- h) L'écart s'explique par le fait que les «Refacturations fournitures diverses» inscrites au budget sous la rubrique 425, ont dû être comptabilisées sous la rubrique 424 «Taxes d'utilisation, et taxes pour prestations de services» pour un montant total de près kCHF 485 (cf. commentaires sous rubrique 424).
- i) Le montant correspond au prélèvement sur le Fonds la Flamme, pour financer les obsèques des anciens sociétaires. Le montant inscrit au Budget 2019 figurait dans les comptes 491 («prestations de services»).
- j) Cette rubrique regroupe les prélèvements autorisés sur différents Fonds gérés par le Service social (Fonds Zell, Geydet, Scheuermann, Dons au Service social) ; ces fonds ont été moins sollicités que prévus lors de l'établissement du budget 2019.

SUBVENTIONS MONÉTAIRES

En Francs	C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
5 Cohésion sociale et solidarité					
5001 Dir.cohésion sociale et solidarité					
21 Scolarité obligatoire					
FAPEO-Pédibus	25'800	25'800	-	25'800	
Total 21 Scolarité obligatoire	25'800	25'800	-	25'800	
29 Formation, autres					
Ass.Ctres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, grpt gen.(CEMEA)	4'600	4'600	-	4'600	
Association Astural	20'600	20'600	-	20'600	
Association École des parents	65'000	65'000	-	65'000	
Association Université Ouvrière de Genève (UOG)	240'400	240'400	-	240'400	
Association Université populaire albanaise	67'000	67'000	-	67'000	
Association Université Populaire du Canton de Genève	150'000	150'000	-	150'000	
Écoles des Mamans (voir fonctionnelle 57 au budget 2019)	43'292	-	43'292	43'292	
Total 29 Formation, autres	590'892	547'600	43'292	590'892	
32 Culture, autres					
Association Maison Kultura	-	45'000	-45'000	-	
Total 32 Culture, autres	-	45'000	-45'000	-	
34 Sports et loisirs					
Association Caritas-Jeunesse	41'800	41'800	-	41'800	
Association Centre Protestant de Vacances (CPV)	175'300	175'300	-	175'300	
Association des Unions Chrétiennes de Genève	181'250	181'250	-	181'250	
Association du Scoutisme Genevois	83'500	83'500	-	83'500	
Association La Bataille des livres	10'300	10'300	-	10'300	
Association Palédis	-	41'200	-41'200	41'200	
Association usagers Bains des Pâquis	245'000	245'000	-	245'000	
Association Vacances Nouvelles	46'400	46'400	-	46'400	
Black Movie	15'000	15'000	-	15'000	
Ciné transat	100'000	100'000	-	100'000	
Clubs d'ânés Ville et Fédération	18'000	18'000	-	18'000	
Enfance	228'950	166'000	62'950	209'090	
Fédération des colonies de vacances catholiques romaines du canton de Genève	4'100	4'100	-	4'100	
Fédération des colonies de vacances du canton de Genève	4'100	4'100	-	4'100	
Fédération protestante des colonies de vacances	4'100	4'100	-	4'100	
GLAJ-Groupe de Liaison des Associations de Jeunesse	41'200	41'200	-	41'200	
Jeunesse	77'667	92'000	-14'334	82'043	
MJSR-Mouvement de la Jeunesse Suisse Romande	10'300	10'300	-	10'300	
Villa Dutoit	77'469	87'600	-10'131	87'600	
Total 34 Sports et loisirs	1'364'436	1'367'150	-2'715	1'400'283	
41 Hôpitaux, homes médicalisés					
Association Face à Face	150'000	150'000	-	-	
Association Résiliam	45'000	45'000	-	-	
Total 41 Hôpitaux, homes médicalisés	195'000	195'000	-	-	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6747

En Francs	C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
52 Invalidité					
Association Club en fauteuil roulant Genève	99'400	99'400	-	99'400	
Association genevoise des malentendants	27'800	27'800	-	27'800	
Association Insieme	74'200	74'200	-	74'200	
Total 52 Invalidité	201'400	201'400	-	201'400	
53 Vieillesse et survivants					
Association Gymnastique Seniors Genève	-	-	-	8'400	
Association Mouvement des Aînés Genève	50'000	50'000	-	50'000	
AVIVO-Ass.de défense et de détente de tous les retraités	159'800	159'800	-	159'800	
Conseil des anciens	12'000	12'000	-	12'000	
Fondation Trajets - buanderie	335'919	350'000	-14'081	319'266	
Plate-Forme Associations d'Aînés Genève	75'000	75'000	-	75'000	
Pro Senectute	8'400	8'400	-	-	
Vieillesse	3'000	73'070	-70'070	13'000	
Total 53 Vieillesse et survivants	644'119	728'270	-84'151	637'466	
54 Famille et jeunesse					
Association Fourchette verte	10'300	10'300	-	10'300	
Association Pro Jeunesse	53'100	53'100	-	53'100	
CODAP	10'000	10'000	-	10'000	
Fondation pour l'avenir	10'300	10'300	-	10'300	
Mouvement Populaire des Familles	50'000	50'000	-	50'000	
Refuge Darwin	25'000	25'000	-	-	
Total 54 Famille et jeunesse	158'700	158'700	-	133'700	
57 Aide sociale et domaine de l'asile					
Association Aspasie	490'200	490'200	-	490'200	
Association Café Cornavin	91'433	91'433	-	91'433	
Association Camarada	52'800	52'800	-	52'800	
Association Carrefour-Rue	452'800	452'800	-	452'800	
Association Centre de Contact Suisses-Immigrés	181'400	181'400	-	181'400	
Association Colis du cœur	20'600	20'600	-	20'600	
Association Collectif de soutien aux sans-papiers de Genève	51'500	51'500	-	51'500	
Association des familles monoparentales	50'000	50'000	-	50'000	
Association ICVolontaires-Suisse (ICV)	-	12'400	-12'400	-12'400	
Association La Couliou (fusion avec Carrefour-Rue)	139'200	139'200	-	139'200	
Association Le Caré	316'300	316'300	-	316'300	
Association Le Racard	476'800	476'800	-	476'800	
Association Lecture et Compagnie	10'300	10'300	-	10'300	
Association Lire et Ecrire	25'000	25'000	-	25'000	
Association Maison Kultura (voir fonctionnelle 32 au budget 2019)	45'000	-	45'000	45'000	
Association Paidos (voir fonctionnelle 34 au budget 2019 et aux comptes 2018)	541'200	-	541'200	-	a)
Association pour le Bateau Genève	277'700	277'700	-	277'700	
Association Promotion Droits Humains APDH	40'000	40'000	-	40'000	
Coordination genevoise du Bénévolat	136'200	136'200	-	136'200	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En Francs	C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
CTAS-Centre de consultation spécialisé dans le traitement des séquelles d'abus sexuels	10'300	10'300	-	10'300	
Écoles des Mamans	-	43'292	-43'292	-	
Espace Solidaire Pâquis	50'000	50'000	-	50'000	
Fondation Partage, Partenariat Alimentaire Genevois	423'200	423'200	-	423'200	
Fondation Suisse du Service Social International	30'000	30'000	-	30'000	
Forum des démocraties participatives	50'000	50'000	-	50'000	
Hébergement d'urgence	1'800'000	-	1'800'000	-	b)
Inclusion sociale	167'568	104'000	63'568	137'375	
Informations et acquisitions de base	373'000	372'969	31	373'000	
Insertion sociale	173'855	216'000	-42'145	209'531	
La Carte Blanche	15'000	15'000	-	15'000	
Société Coopérative Armée du Salut Œuvre Sociale-Accueil de Nuit	555'000	1'055'000	-500'000	555'000	c)
Société des associations italiennes de Genève (S.A.I.G.)	30'000	30'000	-	30'000	
Vestiaire social	50'000	50'000	-	50'000	
Total 57 Aide sociale et domaine de l'asile	7'126'356	5'274'394	1'851'962	4'778'239	
Total 5001 Dir.cohésion sociale et solidarité	10'306'702	8'543'314	1'763'388	7'767'780	
5002 Service de la petite enfance					
54 Famille et jeunesse					
Acquisitions de matériel pour crèches et garderies	364'292	400'000	-35'708	330'608	
Astural, service éducatif itinérant	18'000	18'000	-	18'000	
Crèches, garderies, jardins d'enfants et activités liées	108'757'484	104'282'784	4'474'700	101'255'309	d)
Travaux crèches, garderies, jardins d'enfants	523'743	550'000	-26'257	579'527	
Total 54 Famille et jeunesse	109'663'519	105'250'784	4'412'735	102'183'443	
Total 5002 Service de la petite enfance	109'663'519	105'250'784	4'412'735	102'183'443	
5003 Écoles et institutions pour l'enfance					
21 Scolarité obligatoire					
9ème année du CO	37'740	40'890	-3'150	41'100	
Budget participatif dans les écoles	43'187	80'000	-36'813	61'840	
Fêtes dans les écoles	12'924	25'000	-12'076	14'393	
Fêtes des écoles décentralisées, cortège	16'805	22'000	-5'195	25'440	
Fonds Schaub & Georg-bourses scolaires	900	-	900	-	
Prix scolaires	1'400	3'000	-1'600	1'600	
Restaurants scolaires	765'251	904'300	-139'049	527'135	
Restaurants scolaires (participation VGE repas impayés)	414'178	100'000	314'178	981'535	e)
Total 21 Scolarité obligatoire	1'292'385	1'175'190	117'195	1'653'043	
29 Formation, autres					
Aides aux parents	41'610	32'000	9'610	43'540	
Total 29 Formation, autres	41'610	32'000	9'610	43'540	
34 Sports et loisirs					
Association Cheetah-Baby Plage	10'300	31'500	-21'200	10'300	
Colonies diverses, travaux aux colonies	238'552	230'000	8'552	231'894	
Diverses activités enfance et écoles	5'820	17'000	-11'180	6'337	
École de cirque	-9'000	28'000	-37'000	28'000	
Fonds colonies de vacances	-	20'000	-20'000	-	
Fonds colonies vacances - Association Camp Famille la Fouly	-	-	-	10'000	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6749

En Francs	C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
Ludothèques (part fonctionnement FAS'e)	317'439	349'850	-32'411	348'244	
Ludothèques (part salaires FAS'e) voir fonctionnelle 54 aux comptes 2018	2'595'910	2'671'440	-75'530	-	
Total 34 Sports et loisirs	3'159'021	3'347'790	-188'769	634'775	
54 Famille et jeunesse					
Ludothèques (part salaires FAS'e)	-	-	-	2'496'598	
Total 54 Famille et jeunesse	-	-	-	2'496'598	
Total 5003 Écoles et institutions pour l'enfance	4'493'016	4'554'980	-61'964	4'827'956	
5007 Social					
21 Scolarité obligatoire					
Restaurants scolaires	805'861	560'000	245'861	693'682	f)
Total 21 Scolarité obligatoire	805'861	560'000	245'861	693'682	
53 Vieillesse et survivants					
Espace aînés	72'306	405'000	-332'694	313'627	g)
Participation frais d'exploitation maisons de vacances pour personnes âgées (Nouvelle Roseraie)	730'400	744'970	-14'570	731'685	
Projets aînés - Financement par le Fonds Zell (voir fonctionnelle 57 aux comptes 2018)	405'055	1'250'000	-844'945	-	h)
Total 53 Vieillesse et survivants	1'207'761	2'399'970	-1'192'209	1'045'312	
54 Famille et jeunesse					
Subvention TPG pour les jeunes (transfert au service AGCM)	-	500'000	-500'000	-	i)
Total 54 Famille et jeunesse	-	500'000	-500'000	-	
57 Aide sociale et domaine de l'asile					
Actions soc.exclusion (Square Hugo) y.c.les prélèv.des Fds Bienfaisance, Dons et Geydet au B2019	878'189	1'177'000	-298'811	881'166	j)
Actions sociales - Financement par le fonds de Bienfaisance	1'953	-	1'953	-43'083	
Actions sociales - Financement par le fonds Dons au service social	-	-	-	100'000	
Actions sociales - Financement par le fonds Scheuermann	80'750	-	80'750	-	
Actions sociales - Financement par le fonds Viterbo	-	-	-	15'000	
Alloc.soc. ponctuelles (y.c.le prélèvement du Fds Scheuermann pour CHF 89'500.- au B2019)	256'659	294'884	-38'225	224'054	
Allocation rentrée scolaire	473'391	600'000	-126'609	540'130	
Dispositif social de proximité (DSP)	25'423	63'388	-37'966	24'220	
Prestations municipales	11'964'162	11'439'655	524'507	11'637'583	k)
Prestations municipales et allocations sociales en retour	-72'168	-60'000	-12'168	-76'208	
Projets aînés - Financement par le Fonds Zell	-	-	-	279'120	
Total 57 Aide sociale et domaine de l'asile	13'608'359	13'514'927	93'432	13'581'982	
Total 5007 Social	15'621'981	16'974'897	-1'352'916	15'320'975	
5008 Service de la jeunesse					
34 Sports et loisirs					
Centres de loisirs - Maisons de quartier (part fonctionnement FAS'e)	2'471'186	2'654'200	-183'015	2'484'594	
Centres de loisirs - Maisons de quartier (part salaires FAS'e) voir fonctionnelle 54 aux comptes 2018	8'014'797	9'095'808	-1'081'011	-	l)
Salle de spectacle des Maisons de quartier	60'000	60'000	-	60'000	
Total 34 Sports et loisirs	10'545'982	11'810'008	-1'264'026	2'544'594	
54 Famille et jeunesse					
Association BAB-VIA	227'153	253'697	-26'544	224'336	
Association BAB-VIA (part salaires FAS'e)	1'003'687	-	1'003'687	-	m)

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir) Proposition: comptes 2019

En Francs	C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
Centres de loisirs - Maisons de quartier (part salaires FAS's)	-	-	-	8'817'057	
Total 54 Famille et jeunesse	1'230'840	253'697	977'143	9'041'393	
62 Transports publics					
Noctambus	153'180	140'000	13'180	156'083	
Total 62 Transports publics	153'180	140'000	13'180	156'083	
Total 5008 Service de la jeunesse	11'930'002	12'203'705	-273'703	11'742'070	
Total 5 Cohésion sociale et solidarité	152'015'220	147'527'680	4'487'540	141'842'223	

- Cette rubrique comprend deux montants : une subvention de fonctionnement de 41'200 francs figurant au budget 2019 (DF 34 Sports et loisirs) et une somme de kCHF 500 correspondant au financement du projet d'hébergement des familles sans abri (HUMA) ; ce montant était budgété en 2019 sous la ligne «Armée du salut - Accueil de nuit».
- Cette ligne correspond au crédit budgétaire supplémentaire voté par le Conseil municipal le 15 mai 2019 (PRD 224 «Les sans-abris à l'abri»)
- En 2018, l'accueil des familles sans abri était assuré par l'Armée du salut ; en 2019, cette prestation est effectuée par Paidos ; le budget de kCHF 500 a été transféré en conséquence.
- Les subventions versées aux SAPE ont dépassé les estimations budgétaires de +4% ; cette augmentation s'explique principalement par l'évaluation des primes d'assurance pertes de gains auxquelles les SAPE ont été confrontées (1.6 mio de francs) ; pour le reste, les charges des SAPE (principalement frais de personnel) ont été plus élevées que prévues initialement (2.8 mios de francs).
- L'écart de 314'177 francs provient d'une part des versements aux Associations des cuisines et restaurants scolaires (ACRS) pour les repas payés - (créances irrécouvrables) ainsi que la variation de la provision (kCHF 100) pour créances impayées passant de kCHF 700 à kCHF 800. Cette charge est difficile à budgéter car le rythme de paiement dépend de facteurs exogènes au Service des écoles (solvabilité des parents).
A noter que les subventions au déficit versées à ces mêmes associations présentent un non dépensé de kCHF 139.
- Le nombre de familles bénéficiaires d'une prise en charge des frais de restaurants scolaires à titre social, est passé de 712 familles en 2018 à 756 familles en 2019 (+6%). Ce dépassement est partiellement compensé par le montant refacturé pour les bénéficiaires de l'aide sociale (LIASI) par l'Hospice général qui s'élève à 283'236 francs en 2019 (DF 57 Aide sociale et domaine de l'asile compte 46) ; le dépassement réel est de 122'626 francs.
- Le montant de kCHF 405 inscrit au budget 2019 comprenait: 311'525 francs pour des projets aînés de Cité seniors, financés par le Fonds Zell (cf. commentaires sous rubrique «Projets aînés - Financement par le Fonds Zell») et 93'475 francs pour les projets des Espaces aînés ; après retraitement, le non dépensé est de 21'169 francs.
- Le montant de kCHF 1'250 inscrit au budget 2019 correspondait à des projets aînés financés par le Fonds Zell - en sus de ceux inscrits sous la ligne «Espaces aînés». Le montant de kCHF 405 figurant dans les Comptes 2019 comprend 309'305 francs (projets aînés de Cité seniors, cf. commentaires sous rubrique «Espaces aînés») et 95'750 francs (projets aînés portés par des associations). Il faut noter également que deux projets, financés par le Fonds Zell, figurent sous la rubrique 31 (DF 53) du Service social pour 246'160 francs (principalement soutien ligne TPG 35).
- Cette subvention a été transférée au service AGCM (DCA) après le vote du budget 2019 (dans le budget 2020, le transfert a été effectué).
- Le montant de kCHF 1'177 inscrit au budget 2019 comprend kCHF 200 pour des projets financés par prélèvement sur le Fonds de bienfaisance, kCHF 25 sur le Fonds Dons au service social et kCHF 25 sur le Fonds Geydet. Pour l'essentiel, ces fonds n'ont pas été sollicités en 2019.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6751

- k) Le dépassement enregistré est dû pour l'essentiel à la progression du nombre de bénéficiaires des prestations municipales complémentaires AVS-AI (+3% pour atteindre 4'927 dossiers en 2019) supérieure aux attentes. Le coût moyen annuel d'un dossier est resté inchangé à 2'405 francs.
- l) Cette ligne budgétaire correspond à la subvention versée à la FASE pour financer les salaires du personnel des Maisons de quartier ; au budget 2019, les salaires de BAB VIA figuraient sous cette rubrique, (DF 34: Sports et loisirs) ; dans les comptes 2019, la part de la subvention relative au financement des salaires de BAB VIA a été présentée sous la fonctionnelle 54 (famille et jeunesse), l'activité de BAB VIA relevant de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. L'écart figurant dans les comptes provient de ce changement de présentation. Le budget total a été effectivement utilisé (cf. commentaires sous rubrique «Association BAB-VIA (part salaires FAS'e)»).
- m) Au budget 2019, les salaires de BAB VIA figuraient sous une autre rubrique , (DF 34: Sports et loisirs) ; dans les comptes 2019, la part de la subvention relative au financement des salaires de BAB VIA a été présentée sous la fonctionnelle 54 (famille et jeunesse) - l'activité de BAB VIA relevant de l'insertion socio professionnelle des jeunes. L'écart figurant dans les comptes provient de ce changement de présentation. Le budget total a été effectivement utilisé (cf. commentaires sous rubrique «Centres de loisirs - Maisons de quartier (part salaires FAS'e)»).

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

ANNEXE - SUBVENTIONS NON MONÉTAIRES (GRATUITÉS)

En francs	C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
5 Cohésion sociale et solidarité					
5001 Dir.cohésion sociale et solidarité					
21 Écoles publiques					
Association le Terreau	27'844	27'844	-	20'870	
Fapeo	18'091	18'091	-	18'059	
Total 21 Écoles publiques	45'935	45'935	-	38'929	
29 Formation, autres					
Association Astural	43'035	57'380	-14'345	57'380	
LO'13'TO - Gares 17	22'360	22'360	-	22'360	
Total 29 Formation, autres	65'395	79'740	-14'345	79'740	
32 Culture, autres					
Association de musiciens Cent Villages	8'584	8'584	-	8'584	
Total 32 Culture, autres	8'584	8'584	-	8'584	
34 Sports					
Assoc. PULP 68 - Vernier 115	-11'705	40'132	-51'837	75'164	
Assoc. vacances nouvelles	2'663	2'663	-	2'658	
Assoc. Vacances Nouvelles - Grand-Pré 11	26'508	26'508	-	26'508	
Association Acqua Diving	2'212	-	2'212	-	
Association la Bulle d'Air	53'944	53'944	-	53'944	
Association La Teuf	1'116	1'112	4	1'116	
Association Le Bus Magique	8'507	6'540	1'967	5'995	
Association Paidos - Louis-Favre 43	40'848	40'848	-	40'848	
Association Paidos - Servette 20	41'984	41'984	-	41'984	
Association usagers Bains des Pâquis	105'000	105'000	-	105'000	
Ateliers Bricolos (Paidos) - Vignes 2	29'733	25'164	4'569	29'819	
Féd. des colonies de vacances du canton de GE	2'939	2'939	-	2'933	
Genolier colonie (Insieme-Genève)	502'360	502'360	-	502'360	
Groupe de Liaison Associations de Jeunesse	18'177	18'177	-	18'144	
Groupe Scout d'Intervention en Cas de Catastrophe (GSICC)	5'451	5'451	-	5'441	
Groupe Tanganyika, St-Martin-St-Pierre	5'228	5'228	-	5'218	
Mouvement Jeunesse Suisse Romande	34'598	34'598	-	34'536	
Villa Dutoit - Association de la Villa Dutoit	161'832	161'832	-	161'832	
Zanco	4'336	4'336	-	4'328	
Zanco - Théâtre itinérant	9'944	9'972	-28	9'944	
Total 34 Sports	1'045'675	1'088'788	-43'113	1'127'772	
52 Invalidité					
Association l'Expérience	16'104	16'104	-	16'104	
Procap - Minoteries 3	71'924	71'924	-	71'924	
Procap - parking - Minoteries 7	3'000	3'000	-	3'000	
T-Interactions - Grand-Pré 11	39'932	39'932	-	39'932	
Total 52 Invalidité	130'960	130'960	-	130'960	
53 Vieillesse et survivants					
Conseil des Anciens	4'770	9'540	-4'770	9'540	
Mouvement des aînés - Carl-Vogt 2	30'672	30'672	-	30'672	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6753

En francs	C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
Mouvement des aînés - parking - Carl-Vogt 4	2'520	2'520	-	2'520	
Pro Senectute Genève	11'080	12'080	-1'000	7'770	
Total 53 Vieillesse et survivants	49'042	54'812	-5'770	50'502	
54 Institutions pour la jeunesse					
Association des amis du Dr Korczak	20'652	20'652	-	20'652	
FOJ - Fond. officielle de la Jeunesse - Village-Suisse 3	184'068	184'068	-	184'068	
FOJ - Fond. officielle Jeunesse - Voltaire 9	159'000	159'000	-	159'000	
FOJ - Vieux-Grenadier 15	14'590	14'590	-	10'923	
Mouvement Populaire des Familles	17'904	17'904	-	17'873	
Parlement des Jeunes	8'892	8'892	-	8'876	
SMP - La Source Bleue	6'543	6'543	-	6'532	
Total 54 Institutions pour la jeunesse	411'649	411'649	-	407'924	
57 Aide sociale et domaine de l'asile					
AA Groupe Centre	11'965	11'965	-	11'944	
Assoc. Carrefour-rue - Montbrillant 3	73'132	73'132	-	73'132	
Assoc. Carrefour-rue - Stand 3/3bis	36'072	36'072	-	36'072	
Assoc. des habitants 95 F - Av. d'Aïre	4'573	4'573	-	4'565	
Association Aspasia	13'596	13'596	-	13'596	
Association BIOPOP - Gares 19	12'144	12'144	-	12'144	
Association Lieux de rencontre et de culture	18'000	18'000	-	18'000	
Association Vires	70'028	70'028	-	70'028	
ATD Quart-Monde	46'250	46'250	-	-	
Autisme Genève - Villeureuse 7	5'076	-	5'076	-	
Autrement-Aujourd'hui assoc.	11'447	11'447	-	11'425	
Carrefour Rue - Point d'eau Vermont 21	-	-	-	6'811	
Croix-Rouge genevoise (Eaux-Vives)	29'742	29'742	-	29'688	
Croix-Rouge suisse, section genevoise	5'451	5'451	-	5'441	
Entreprise sociale l'Orangerie	54'857	54'857	-	54'857	
Fédération ICVolontaires - Carouge 104	14'868	25'528	-10'660	25'488	
Fogolar Furlan di Ginevra	-	-	-	4'787	
Fondation Pro Patria	1'488	1'488	-	1'488	
Fondation suisse service social international	4'460	4'460	-	4'460	
Fondation Trajets - Buanderie - Pont-d'Arve 35	73'872	73'868	4	73'872	
Groupe Sida Genève - Louis-Favre 43	45'000	45'000	-	45'000	
Groupeement expérimental d'émissions TV	10'048	10'048	-	10'030	
Groupes Familiaux Al-Anon	11'965	11'965	-	11'944	
ICVolontaires-Suisse - Carouge 106	22'664	22'664	-	22'664	
La Carte Blanche	46'044	46'068	-24	46'044	
Le Racard 14, Ch. Trait-d'Union	18'000	18'000	-	18'000	
Maison de la naissance La Roseale	48'000	48'000	-	48'000	
Première ligne - Grottes 8	5'032	5'032	-	5'032	
Première Ligne - Parking Louis-Favre 14	2'400	2'400	-	2'400	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir) Proposition: comptes 2019

En francs	C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
Quai 9 (Première ligne)	58'656	58'656	-	58'656	
S.A.I.G (Soc. ass. italiennes de GE)	42'308	42'308	-	42'308	
Total 57 Aide sociale et domaine de l'asile	797'138	802'742	-5'604	767'876	
Total 5001 Dir.cohésion sociale et solidarité	2'554'378	2'623'210	-68'832	2'612'286	
5002 Service de la petite enfance					
54 Institutions pour la jeunesse					
Crèche des Ouches	203'349	203'349	-	202'986	
Crèche Eaux-Vives	214'343	205'128	9'215	214'897	
Crèche école Chandieu	268'951	268'951	-	268'470	
Crèche école Europe	2'565	2'565	-	2'560	
Crèche école Pré-Picot	5'576	5'576	-	5'566	
Crèche Maison des Enfants	39'633	37'640	1'993	39'709	
Crèche Planète des enfants	84'729	84'729	-	84'577	
Crèche P'tit Monde	47'911	45'428	2'483	48'032	
École Franchises	16'445	16'445	-	16'445	
EQ Sécheron - crèche	337'718	337'718	-	337'127	
Jardin d'enfants Grenade	49'952	49'952	-	49'952	
Jardin d'enfants Papillons - Rieu 22	34'812	34'812	-	34'812	
La Souris Verte - parking - Schaub 38	2'040	2'040	-	-	
LE99 - crèche	297'334	297'334	-	297'334	
Pastourelle	77'112	77'112	-	77'112	
Pomme d'Api jardin d'enfants	38'422	38'422	-	38'353	
Saint-Jean 43 - DPE crèche	3'345	-	3'345	3'345	
SDPE-Asters - Soubeyran 6	198'709	198'709	-	198'362	
SDPE-Atelier des Petits	61'276	61'276	-	61'169	
SDPE-Bois de la Bâtie	33'556	33'556	-	33'496	
SDPE-Champel - Alf-Bertrand 20	291'790	291'790	-	291'280	
SDPE-Champel - Bout-du-Monde 4B	87'537	87'537	-	87'384	
SDPE-Champel - Louis-Aubert 2	142'977	142'977	-	142'727	
SDPE-Châteaubriand-Léman	536'485	536'485	-	535'548	
SDPE-Ella Maillard	304'337	304'337	-	303'805	
SDPE-Frontenex	72'948	72'948	-	72'820	
SDPE-Gazouillis	297'042	297'042	-	296'523	
SDPE-Germaine Duparc	140'059	140'059	-	139'814	
SDPE-la Maison de la créativité	181'202	181'202	-	180'885	
SDPE-La Souris Verte - Schaub 38	70'030	70'030	-	71'943	
SDPE-Madeleine	288'872	288'872	-	288'367	
SDPE-Pré-Picot EVF	154'649	154'649	-	154'378	
Secteur petite enfance A.Carfagni-Pâquis - La Pirouette	69'340	66'484	2'856	69'428	
Secteur petite enfance A.Carfagni-Pâquis - Prieuré	163'833	161'356	2'477	163'905	
Secteur petite enfance de la Servette - Crèche des Asters - Soubeyran 8	33'240	33'240	-	33'240	
Secteur petite enfance de Plainpalais - Chaumettes - Lombard 5	29'353	28'104	1'249	29'353	
Secteur petite enfance de Plainpalais - Minoterie	247'188	234'304	12'884	247'266	
Secteur petite enfance de Saint-Gervais - Seujet 34 loc. poussette	10'474	9'972	502	10'491	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6755

En francs	C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
Secteur petite enfance des Grottes - Grotte Bleue - Favre 33	130'306	125'716	4'590	130'423	
Secteur petite enfance des Grottes - Grotte Bleue - Favre 37	22'360	22'360	-	22'360	
Secteur petite enfance des Grottes - Grotte Bleue - Favre 39	24'476	24'476	-	24'476	
Secteur petite enfance des Grottes - Grotte Bleue - Gd-Pré 11	34'173	33'276	897	34'198	
Secteur petite enfance Plainpalais - Crèche des Sources	115'693	110'908	4'785	115'843	
Secteur St-Gervais - EVE Du Seujet	293'632	279'300	14'332	294'126	
Utilisation salles écoles par crèches	10'860	-	10'860	-	
Total 54 Institutions pour la jeunesse	5'770'634	5'698'166	72'468	5'754'886	
Total 5002 Service de la petite enfance	5'770'634	5'698'166	72'468	5'754'886	
5003 Écoles et institutions pour l'enfance					
21 Écoles publiques					a)
A.M.P. Barthélémy-Menn/rue Verte 1 restaurant scolaire	-	41'840	-41'840	41'840	
ACSP - La Pépinière-mq Jonction restaurant scolaire	-	10'486	-10'486	10'468	
Allières restaurant scolaire	-	11'912	-11'912	13'758	
Allières transport repas	9'029	8'519	510	6'653	
Allobroges transport repas	7'481	8'039	-558	6'364	
Allobroges restaurant scolaire	-	17'114	-17'114	18'758	
Assoc. des rest. scolaires Champel	3'439	3'272	167	3'266	
Assoc. des rest. scolaires Cité-Rive	2'334	2'334	-	2'330	
Carl-Vogt restaurant scolaire	-	22'818	-22'818	25'025	
Carl-Vogt transport repas	8'936	10'051	-1'115	7'803	
Cayla restaurant scolaire	-	17'449	-17'449	19'572	
Cayla transport repas	10'156	8'924	1'232	6'770	
Chandieu restaurant scolaire	-	38'589	-38'589	38'520	
Chateaubriand pavillon restaurant scolaire	-	5'285	-5'285	6'272	
Chateaubriand pavillon transport repas	5'307	4'832	475	3'837	
Cité-Jonction restaurant scolaire	-	3'041	-3'041	2'036	
Cité-Jonction transport repas	1'378	-	1'378	2'513	
Contamines restaurant scolaire	-	22'231	-22'231	26'858	
Contamines transport repas	17'566	18'726	-1'160	14'059	
Crêts-de-Champel restaurant scolaire	-	26'677	-26'677	26'629	
Cropettes transport repas	22'078	12'649	9'429	10'116	
Cropettes restaurant scolaire	-	32'130	-32'130	34'606	
De Budé restaurant scolaire	-	11'745	-11'745	11'724	
Déchets restaurants scolaires	75'842	75'955	-113	75'330	
Devin-du-Village restaurant scolaire	-	8'557	-8'557	9'714	
Devin-du-Village transport repas	5'294	6'387	-1'093	5'214	
Eaux-Vives restaurant scolaire	17'268	16'778	490	16'748	
Eaux-Vives, salle la Coccinelle restaurant scolaire	2'638	4'614	-1'976	4'606	
EQ Sécheron restaurant scolaire	-	22'323	-22'323	22'283	
EQ Sécheron - transport repas	13'379	14'671	-1'292	14'671	
Europe restaurant scolaire	24'160	28'019	-3'859	27'969	
Féd. cuisines et rest. scolaires canton GE	2'939	2'939	-	2'933	
Fédération des A.P.E. du Cycle d'Orientation	9'563	9'563	-	9'546	
Ferdinand-Hodler restaurant scolaire	-	15'184	-15'184	17'091	
Ferdinand-Hodler transport repas	9'167	9'991	-824	8'057	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En francs	C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
Fondation Ensemble - La Petite Arche	77'772	77'772	-	150'228	
Franchises restaurant scolaire	-	13'590	-13'590	15'102	
Franchises transport repas	7'145	6'895	250	5'360	
Geisendorf restaurant scolaire	-	15'939	-15'939	18'667	
Geisendorf transport repas	11'854	10'738	1'116	7'982	
Genêts restaurant scolaire	-	20'889	-20'889	20'851	
Grottes restaurant scolaire	-	16'359	-16'359	18'253	
Grottes transport repas	9'253	9'846	-593	7'922	
Groupe responsables bâtiments scolaires VGE	1'510	1'510	-	1'507	
Jonction (Plantaporêts) restaurant scolaire	-	45'684	-45'684	47'937	
Jonction (Plantaporêts) transport repas	10'235	9'594	641	7'341	
Lamartine	-	20'259	-20'259	-	
Le Corbusier restaurant scolaire	16'275	25'838	-9'563	25'792	
LE99 restaurant scolaire	-	33'241	-33'241	33'241	
Liotard restaurant scolaire	-	6'040	-6'040	7'883	
Liotard transport repas	9'643	10'110	-467	8'257	
Lyon 99 - SOC transport repas	9'221	9'347	-126	9'347	
Micheli-du-Crest restaurant scolaire	-	11'661	-11'661	11'640	
MQ Jonction - La Pépinière - SEJ transport repas	2'492	2'637	-145	2'637	
Ouches restaurant scolaire	-	13'003	-13'003	14'843	
Ouches transport repas	5'277	4'893	384	3'030	
Pâquis restaurant scolaire	-	47'817	-47'817	47'732	
Pâquis cuisine de production	22'986	-	22'986	-	
Peschier restaurant scolaire	-	17'281	-17'281	19'931	
Peschier transport repas	6'942	12'909	-5'967	10'229	
Plainpalais (Hugo-de-Senger) restaurant scolaire	12'248	16'946	-4'698	16'915	
Plantaporêts restaurant scolaire	8'515	12'667	-4'152	14'529	
Pré-Picot restaurant scolaire	-	5'453	-5'453	7'541	
Pré-Picot transport repas	9'373	9'969	-596	7'871	
Roches restaurant scolaire	-	20'553	-20'553	21'913	
Roches transport repas	6'626	6'530	96	5'133	
Saint-Gervais restaurant scolaire	13'758	25'503	-11'745	25'457	
Saint-Jean restaurant scolaire	-	13'926	-13'926	16'237	
Saint-Jean transport repas	10'113	9'913	200	7'577	
Sécheron restaurant scolaire	-	6'460	-6'460	6'448	
Trembley restaurant scolaire	-	20'469	-20'469	20'433	
Utilisation salles écoles par rest.scol	300	-	300	-	
Vollandes restaurant scolaire	-	10'067	-10'067	12'081	
Vollandes transport repas	9'266	9'832	-566	7'801	
XXXI-Décembre restaurant scolaire	-	5'872	-5'872	7'160	
XXXI-Décembre transport repas	6'792	6'677	115	5'380	
Total 21 Écoles publiques	515'550	1'178'333	-662'783	1'232'118	
29 Formation, autres					
Assoc. Lire et Ecrire	6'587	6'587	-	6'575	
Total 29 Formation, autres	6'587	6'587	-	6'575	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6757

En français	C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
34 Sports					
1,2,3, Planète - Europe ludothèque	3'568	3'568	-	3'562	
1,2,3, Planète ludothèque	44'294	44'294	-	44'215	
Aéro-Club de Genève	7'842	7'842	-	7'828	
Ass. ludothèques genevoises - Château-Bloch 19	12'732	12'732	-	12'732	
Association Cheetah-Baby Plage	8'300	-	8'300	7'935	
Centre Protestant de Vacances CPV	3'410	3'410	-	2'521	
Club Gare Versoix	6'189	6'189	-	6'177	
Compagnie 1602	6'392	6'392	-	6'381	
Eaux-Vives ludothèque	68'568	68'472	96	68'472	
EQ Sécheron ludothèque	29'194	29'194	-	29'142	
Fondation Cap Loisirs	3'978	3'778	200	3'771	
Fondation Cap Loisirs - parking	2'995	13'478	-10'483	2'995	
Franchises ludothèque	34'563	34'563	-	34'501	
Les Plattets colonie	145'190	145'190	-	145'190	
Maman N'deye Diallo	8'725	-	8'725	-	
Pâquis-Sécheron ludothèque	25'503	25'503	-	25'457	
Petit-Saconnex ludothèque	37'583	37'583	-	37'516	
Plainpalais-Jonction ludothèque	101'520	101'520	-	101'520	
Pré-Picot ludothèque	27'348	27'348	-	27'299	
Prêt-Ludes ludothèque	35'569	35'569	-	32'714	
Rhatia, group. amis chemin de fer	17'138	17'138	-	17'107	
Saint-Jean ludothèque	36'744	36'744	-	36'678	
Servette ludothèque	31'207	31'207	-	31'151	
Société de Géographie	2'560	2'560	-	2'555	
Société des colonies de vacances de Plainpalais	9'650	9'650	-	9'650	
Squareenfants c'est Monthoux	2'000	-	2'000	1'000	
Tobogame	-	8'725	-8'725	8'709	
Train Passion	6'189	6'189	-	6'177	
Utilisation salles écoles par ludothèq.	355	-	355	-	
Vieille-Ville et environs ludothèque	14'094	14'094	-	14'068	
Total 34 Sports	733'400	732'932	468	727'023	
54 Institutions pour la jeunesse					
23-Août 6, Rest.scolaire Carré-Vert	6'015	125'675	-119'660	42'205	b)
Total 54 Institutions pour la jeunesse	6'015	125'675	-119'660	42'205	
57 Aide sociale et domaine de l'asile					
Utilisat.salles écoles par associations	40'055	-	40'055	-	
Total 57 Aide sociale et domaine de l'asile	40'055	-	40'055	-	
59 Domaine social, non mentionné ailleurs					
ATD Quart-Monde	-	-	-	46'250	
Espoir pour les enfants de Tchernobyl	3'791	3'791	-	3'785	
Total 59 Domaine social, non mentionné ailleurs	3'791	3'791	-	50'035	
Total 5003 Écoles et institutions pour l'enfance	1'305'398	2'047'318	-741'920	2'057'956	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En francs	C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
5006 Pompes funèbres cimetières et crématoires					
77 Protection de l'environnement, autres					
Frais des obsèques gratuites	2'215'728	-	2'215'728	-	c)
Total 77 Protection de l'environnement, autres	2'215'728	-	2'215'728	-	
Total 5006 Pompes funèbres cimetières et crématoires	2'215'728	-	2'215'728	-	
5007 Social					
34 Sports					
LE99 - diverses associations	63'439	38'779	24'660	63'439	
Total 34 Sports	63'439	38'779	24'660	63'439	
41 Hôpitaux, homes médicalisés					
EMS Résidence Fort-Barreau	412'080	412'080	-	412'080	
EMS Résidence Les Tilleuls	483'336	483'336	-	483'336	
Total 41 Hôpitaux, homes médicalisés	895'416	895'416	-	895'416	
Total 5007 Social	958'855	934'195	24'660	958'855	
5008 Service de la jeunesse					
34 Sports					
MQ Acacias - Route des Acacias 17-19-21	150'000	150'000	-	150'000	
MQ Asters-Servette - Rue Hoffmann 8	13'698	13'296	402	7'756	
MQ Asters-Servette - Schaub 45	112'936	110'624	2'312	113'013	
MQ Asters-Servette - Servette 100	33'132	32'096	1'036	32'096	
MQ ATB - Battoirs 10	31'744	31'744	-	31'744	
MQ Champel - Peschier 32	127'488	127'488	-	127'264	
MQ Chausse-Coq (dépôt) - Saint-Antoine 8	1'338	1'338	-	1'336	
MQ Chausse-Coq - Chausse-Coq 4-6	126'630	126'630	-	126'630	
MQ Eaux-Vives - Route de Frontenex 56	205'420	205'420	-	205'061	
MQ Franchises - Cité Vieusseux 2	70'692	70'692	-	70'692	
MQ Franchises - Franchises 54	80'702	80'702	-	80'558	
MQ Franchises - parking Franchises	2'500	-	2'500	-	
MQ Franchises (dépôt) - Franchises 54	3'568	3'568	-	3'562	
MQ Jonction - Saint-Clotilde 18bis	192'167	182'368	9'799	192'656	
MQ Jonction (arcade) - Village-Suisse 3	29'442	28'404	1'038	29'635	
MQ La Source - Lac 17	46'524	46'524	-	46'524	
MQ Le Chalet - Bout-du-Monde 6	156'509	145'888	10'621	157'594	
MQ Les CréAteliers - Jean-Jaquet 1	21'360	21'360	-	21'360	
MQ Les CréAteliers - Lérnan 14	46'212	46'212	-	46'212	
MQ Ouches - Av. Henri-Bordier 4	12'000	12'000	-	12'000	
MQ Ouches - Chemin des Sports 4	13'044	13'044	-	13'044	
MQ Pâquis - Berne 50	167'372	251'167	-83'795	250'718	d)
MQ Pâquis - Buis 14	191'414	191'414	-	191'080	
MQ Pâquis - Rue Pellegrino-Rossi 5	40'383	38'808	1'575	19'404	
MQ Plainpalais - la Tour 1	308'130	308'130	-	307'592	
MQ Plainpalais - parking - Prévost-Martin 19	3'360	3'360	-	3'360	
MQ Plainpalais - Villa Freudler	54'273	54'273	-	54'178	
MQ Pré en Bulle - Montbrillant 18	24'456	24'456	-	24'456	
MQ Pré en Bulle - parking	-	2'160	-2'160	-	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6759

En francs	C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
MQ Pré en Bulle (Tamagotchi) - Gares 31	8'045	7'552	493	8'090	
MQ Rinia Contact - Vélodrome 8	14'187	13'596	591	14'184	
MQ Saint-Gervais - Jean-Gutenberg 5	-	-	-	1'315	
MQ Saint-Jean - François-Furet 7	370'573	370'573	-	369'926	
MQ St-Jean - Source St-Jean 3	25'956	25'956	-	25'956	
Utilisation salles écoles par MQ	36'800	-	36'800	-	
Total 34 Sports	2'722'055	2'740'843	-18'788	2'738'996	
54 Institutions pour la jeunesse					
Association BAB-VIA	24'180	24'176	4	24'180	
Associations Jeunesse (Eaux-Vives)	-	28'187	-28'187	28'887	
Associations Jeunesse (Ouches)	-	21'811	-21'811	21'772	
Total 54 Institutions pour la jeunesse	24'180	74'174	-49'994	74'839	
Total 5008 Service de la jeunesse	2'746'235	2'815'017	-68'782	2'813'835	
Total 5 Cohésion sociale et solidarité	15'551'228	14'117'906	1'433'322	14'197'819	

- a) Suite à l'entrée en vigueur de la Loi sur l'accueil à journée continue, il a été décidé de ne plus considérer la mise à disposition des réfectoires aux associations de cuisines et restaurants scolaires comme une subvention ; ce changement de pratique explique la plupart des écarts constatés dans la rubrique 21 «Écoles obligatoires» ; sont considérés toujours comme des gratuités aux associations la mise à disposition des locaux des cuisines de production.
- b) Suite à l'entrée en vigueur de la Loi sur l'accueil à journée continue, il a été décidé de ne plus considérer la mise à disposition des réfectoires aux associations de cuisines et restaurants scolaires comme une subvention. À noter que cette gratuité a été classifiée par erreur sous la fonctionnelle 54 «Institutions pour la jeunesse» en lieu et place de la fonctionnelle 21 «Écoles publiques» ; la correction sera effectuée dans les Comptes 2020.
- c) En 2019, suite à l'introduction du MCH2, il a été décidé de comptabiliser l'intégralité des devis liés à la gratuité des obsèques accordées aux résident-e-s de la Ville de Genève (LC21 351.1). Ce chiffre correspond au montant qui n'a pas été facturé et comprend tant les taxes et émoluments, que l'achat de fournitures (cercueils, urnes, etc.)
- d) Cette subvention non monétaire concerne la mise à disposition des locaux pour la Maison de quartier des Pâquis. Le montant a été diminué durant les mois où les locaux situés dans l'école de Pâquis Centre étaient inutilisables, du fait des travaux de rénovation en cours.

SUBVENTIONS PONCTUELLES

En francs

Nom du subventionné	Projet	Montant attribué	Montant budgété
Insertion sociale		173'855	
Association Café cornavin	subvention fêtes de fin d'année	2'500	
Association La Coulou	subvention fêtes de fin d'année	2'500	
Association pour le Bateau de Genève	subvention fêtes de fin d'année	3'000	
Association Espace solidaire Pâquis	subvention fêtes de fin d'année	3'000	
Association Carrefour-Rue	subvention fêtes de fin d'année	3'000	
Association Centre de contact suisse-immigré	subvention fêtes de fin d'année	1'000	
Association pour le bien des Aveugles	subvention fêtes de fin d'année	500	
Association Actifs	subvention fêtes de fin d'année	500	
Association Noé 21	subvention fêtes de fin d'année	1'000	
Fondation Otium	subvention fêtes de fin d'année	1'000	
Association Hôpiclowns Genève	subvention fêtes de fin d'année	500	
Reload Foundation	subvention fêtes de fin d'année	500	
Association des étudiants en médecine de Genève - AEMG	subvention fêtes de fin d'année	500	
Association romande des familles d'enfants atteints du cancer	subvention fêtes de fin d'année	500	
Association le Caré	exposition photos "Fragile -exclu de la société en Suisse"	11'400	
Association Carrefour-Rue	soutien pour une formation continue	1'500	
Association Point Chaud	soutien au projet "point chaud"	800	
Association coudre le fil des relations	projet atelier créatif pour migrants	3'000	
Association Plateforme des associations d'ainés de Genève	soutien pour une formation continue	1'500	
Fondation Armée du Salut - Accueil de Nuit	complément pour le projet d'hébergement d'urgence des familles	35'000	
Association Kaléidoscope	soutien au projet socio-culturel	10'000	
Association Asile LGBT	soutien au projet Groupe soutien par les pairs réfugié-es LGBTQ	5'000	
Association Compagnie Tohu Wa Bohu	soutien au projet "Visage mêlés"	5'000	
Fondation Armée du Salut - Accueil de nuit	soutien au projet d'hébergement d'urgence des familles	60'000	
Association Caritas Genève	soutien au projet "pôle médiation intercommunautaire"	40'000	
Fondation Armée du Salut - Accueil de nuit	remboursement part non dépensée - Hébergement d'urgence des familles	-22'345	
Association Co'errance	soutien pour la coordination de différents projets : Tables, Théâtre, Lecture et Balades	3'000	
Inclusion sociale		167'568	
Association Animatou	soutien aux activités socio-communautaires	10'000	
Association La Marmite	soutien à la 4ème saison de La Marmite	5'000	
Association des habitants du Petit-Saconnex et Genève - AHPTSG	soutien pour le vernissage exposition "A la découverte de l'autre"	600	
Association Couleur Café	soutien à la 6ème édition du Festival Couleur Café	8'000	
Fondation compétences bénévoles	soutien pour le renforcement de l'autonomie des structures associatives	5'000	
Association Majestic	soutien à la 3ème édition du Festival Jump Up	3'000	
Association Plein air à Voltaire	soutien pour Festival le Plein Air à Voltaire - 9ème édition	5'000	
Association Plateforme interreligieuse de Genève (PFIR)	soutien pour le projet "Valorisation de la diversité et du dialogue interreligieux GE"	8'000	
Association Champel s'Eveille	soutien au projet "Champel s'exprime"	5'000	
Association 60x60	soutien pour la rénovation potagers urbains Cité-Jonction - M. Manuel Grenard	3'558	
Association Plaina-vivant	soutien au projet "Mirgorod-un village en carton"	2'200	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6761

En français

Nom du subventionné	Projet	Montant attribué	Montant budgété
Centre de la Roseraie	soutien au projet "jardins communautaire partagés"	2'000	
Maison de quartier Plainpalais	soutien au projet espace convivial au Passage de la Tour - Mme Virginie Gaud	1'500	
Maison de quartier Plainpalais	remboursement subv. non utilisée pour le projet l'espace convivial au Passage de la Tour - Mme Virginie Gaud	-1'500	
Association d'ainé-e-s 3e Optimiste	soutien pour le collectif des petits déjeuners de la jonction - Mme Miranda Alexandra	509	
Association Europe-Charmillles	soutien au projet été 2019, femmes gym, repas de mercredi, sports, camps	10'000	
Association des habitants du Petit-Saconnex et Genêts - AHPTSG	soutien au projet "Balade à la découverte de l'autre"	10'000	
Association La Comète	soutien au projet Festival Chatò Bruyant	8'500	
Association L'indice-pensable	soutien au projet "Salon d'été"	8'500	
Association Everybody's Perfect	soutien au Festival Everybody's Perfect	8'000	
"Association pour la reconversion vivante des espaces"	soutien au projet "A contre courant festival"	5'000	
Association F-information	soutien au projet "Nous citoyennes" session 2019-2020	5'000	
Association Rinia contact	soutien au projet "exprime ton droit"	4'000	
Fondation Le petit cœur	soutien pour intervention de M. René Prêtre	1'200	
Association S5	soutien au projet "Cafés des signes à Genève"	6'000	
Association Aqua Diving	soutien à la 27ème édition du nettoyage du lac	5'000	
Association Geneva Pride	soutien à l'événement "Genève Marche des Fiertés"	5'000	
Association culturelle d'expression portugaise	soutien pour pièce "Senhor Camoes, Terra à vista"	2'000	
Association AVIVO	soutien au 70ème anniversaire - complément	3'000	
Association Sacogenêt Event	soutien au projet "rassembler les habitants pour dynamiser le quartier"	1'120	
Association pour l'atelier	soutien au projet "espace de création communautaire"	2'880	
Association ludothèque du Petit-Saconnex	soutien au projet "Ludothèque à domicile comme outil de lien social"	3'000	
Association des tartines et des livres	soutien au projet "Tartines d'histoires"	3'000	
Association des Amis des Grottes	soutien pour la sculpture de la quille du Séquoia	10'000	
Association Collectif Beaulieu	soutien au projet "Beaulieu en été 2019"	8'500	
Enfance		228'950	
Fondation officielle de la Jeunesse	soutien à l'Action Préventive au milieu Familial - APMF	70'000	
Association le Terreau	soutien pour Fêtes communautaires dans le quartier	4'000	
Association Chantier ouvert	soutien au projet "Un manège pour tous imaginé par les enfants du quartier des Eaux-vives et de la cité	8'600	
Association ATD Quart Monde	soutien pour la visite des enfants à Berne pour une rencontre avec la Présidente du conseil national	3'700	
Defense des enfants international - DEI	soutien pour le prix de la défense des Enfants International du droit de l'enfant 2019	5'000	
Association 30 ans de Droits de l'Enfant	soutien pour des activités spécifiques du projet global "Genève, cité des droits de l'enfant"	10'000	
Association Terre des hommes Suisse	soutien au projet "Cabines téléphoniques"	11'430	
Association 60x60	soutien aux Actions communautaires, animations et information habitants	10'000	
Association MJSR	soutien au projet Animascience	40'000	
Association Animatou	soutien au festival Animatou	20'000	
Association des Unions Chrétiennes de Genève	soutien au projet d'accueil "ados" 12 à 15 ans dans le quartier Europe-Charmillles	15'750	
Fondation As'trame	soutien aux familles en difficulté suite à un divorce, une maladie grave ou à un décès	5'000	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En francs

Nom du subventionné	Projet	Montant attribué	Montant budgété
Association Allegro Musique	soutien pour camp d'été artistique avec Allegro Musique	5'000	
Association pour le dictionnaire des droits de l'enfant - Adide	soutien pour la publication et la diffusion du dictionnaire des droits de l'enfant (pour les enfants)	5'000	
Association Coordination Enfant de la Jonction	soutien pour le développement des projets en cours	1'020	
Association le Bus Magique	soutien au studio de répétition	2'250	
Association Agapé	soutien au Festival enfants	5'000	
Association le Terreau	soutien aux ateliers des vacances de février et d'avril	7'200	
Jeunesse		77'667	
Association FIFOG	soutien pour le Ciné-Club au sein de l'espace quartier au 99	7'000	
Association Parlement des jeunes genevois	soutien pour l'édition du Prix Jeunesse	3'500	
Association romande Ciao	subvention fêtes de fin d'année	257	
Association Stop Suicide	soutien à la Campagne de prévention du suicide	5'000	
Association contre les arcades bloquées	soutien à la 3ème édition du Festival "l'arcade est à vous"	2'000	
Association PAC(O) - Projets artistiques collaboratifs (et orientations)	soutien au projet "(Dé)maské"	6'000	
Association PAC(O) - Projets artistiques collaboratifs (et orientations)	soutien au projet "Dérive"	6'000	
Association Pavillon Cayla	soutien à l'atelier vélo communautaire et insertion jeunes	12'000	
Association Décadrée	soutien au projet "lutte contre les discriminations dans les médias"	1'000	
Association le Collectif nocturne	soutien au projet d'encadrement et supervision des événements au Terreau	24'250	
Association Centre Akwaba	soutien pour le 10ème anniversaire du Festival de Musique d'ici et d'ailleurs	5'000	
Association Liaisons urbaines	soutien au projet Geneva Summer break camps	3'000	
Association Kairos	soutien au projet OHNET	5'000	
Association Art'O Danse	soutien pour le festival "GrooveN'Move" - 9ème édition	5'000	
Maison de quartier Champel	restitution du solde non-dépendé sur les dimanches seniors - remboursement Fase	-7'341	
Vieillesse		3'000	
Association Viv'Âmes	soutien au projet d'ateliers créatif pour seniors	3'000	
Informations et acquisition de base		373'000	
Association Caritas Genève	soutien au projet "Voie 2"	300'000	
Association La Barje	soutien au projet "Dispositif Jeunes"	58'000	
Association la Barje	soutien au projet "lâche pas ta bouée"	15'000	
Hébergement d'urgence		1'800'000	
Association Carrefour-Rue	soutien au projet des studios mobiles Ulysse - évacuation des eaux usées	50'000	
Association la Coulou	soutien pour le traitement des punaises de lit	4'588	
Association la Virgule	soutien au projet "Roulotte vie"	9'973	
Association Le Racard	soutien pour le renouvellement matériel	76'44	
Association Paidos	complément pour projet d'accueil d'urgence pour les enfants et adolescents sans abri avec leur famille - HUMA	270'000	
CAPAS - Collectif d'associations pour l'action sociale	soutien pour le projet Dispositif de nuit - DDN	1'400'000	
Fondation Armée du Salut - Accueil de nuit	soutien pour le "Passage"	57'795	

PERSONNEL OCCUPÉ PAR LE DÉPARTEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2019

	Services	Fixes / équivalent temps plein				
		Postes occupés	Postes vacants	Total postes	B 2019	Écart postes
5001	Direction cohésion sociale et solidarité	15.4	-	15.4	16.1	-0.7
5002	Service de la petite enfance	29.9	7.9	37.8	37.8	-
5003	Écoles et institutions pour l'enfance	149.0	5.5	154.5	155.3	-0.8
5005	Service de l'état civil	26.8	-	26.8	27.0	-0.2
5006	Pompes funèbres, cimetières et crématoire	48.3	5.0	53.3	53.1	0.2
5007	Social	73.5	3.4	76.9	76.3	0.6
5008	Service de la jeunesse	16.0	1.6	17.6	16.1	1.5
Total		358.9	23.4	382.3	381.7	0.6

Secrétariat général

7.4.6 Secrétariat général

ÉVALUATION DES OBJECTIFS

Développer l'approche transversale et optimiser le fonctionnement de l'administration				
Objectif	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.	Valeur atteinte
Mettre en ligne le nouveau site WEB français-anglais de la Ville de Genève	Site techniquement opérationnel	90% du site en ligne	70% du site en ligne	90%
Commentaire sur l'évaluation de l'objectif				
Le nouveau site de la Ville de Genève sera mis en ligne à 100% entre le 5 et le 15 février 2020.				
Objectif	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.	Valeur atteinte
Mettre à disposition du public sur internet l'ensemble des inventaires des fonds d'archives grâce à une nouvelle application Informatique	Pourcentage des inventaires mis en ligne	100%	80%	0%
Commentaire sur l'évaluation de l'objectif				
Le travail avec le prestataire et les partenaires s'est poursuivi. L'ensemble des inventaires des fonds d'archives sera mis à disposition du public au cours du printemps 2020.				
Objectif	Indicateur	Valeur cible	Valeur min.	Valeur atteinte
Favoriser l'intégration professionnelle et soutenir le projet fédéral de pré apprentissage et d'intégration (PAI)	Nombre de stages de pré apprentissage créés	2	1	2
Commentaire sur l'évaluation de l'objectif				
Le projet fédéral de pré apprentissage et d'intégration a été une grande réussite. L'un des pré-apprentis poursuit actuellement son apprentissage au sein du Secrétariat général.				

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

SYNTHÈSE DES COMPTES

En milliers de francs	DSG	ACE	LEX	SRE	SCM	CM	CA	CFI	Total
Charges									
30 Charges de personnel	3'895	1'877	2'057	1'901	1'721	2'101	1'381	1'944	16'877
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'068	1'199	79	1'386	191	734	545	186	5'387
33 Amortissements du patrimoine administratif	168	28	4	0	-	69	12	1	282
34 Charges financières	-	0	0	-	0	-	-	-	0
36 Charges de transfert	-	48	-	118	-	2	14'727	-	14'895
37 Subventions à redistribuer	-	40	-	-	-	-	-	-	40
39 Imputations internes	164	352	61	394	135	2	16	59	1'183
Total Charges	5'294	3'545	2'200	3'800	2'047	2'909	16'680	2'189	38'665
Revenus									
42 Taxes	95	986	44	41	6	-	120	0	1'293
43 revenus divers	-	2	-	25	-	-	2	10	39
44 Revenus financiers	-	3	-	-	-	-	-	-	3
46 Revenus de transfert	-	-	-	-	-	-	13'200	-	13'200
47 Subventions à redistribuer	-	40	-	-	-	-	-	-	40
Total Revenus	95	1'032	44	66	6	-	13'322	10	14'575

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6767

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Secrétariat général	Charges	38'665'001	42'764'892	-4'099'891	-9.6%	38'968'180	Notes
	Revenus	14'575'303	16'209'550	-1'634'247	-10.1%	14'714'777	
En francs		C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	
A001 Direction du Secrétariat général							
Charges							
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.		3'139'597	3'132'195	7'403	0.2%	3'057'891	
304 Allocations		27'613	24'000	3'613	15.1%	31'985	
305 Cotisations patronales		721'939	697'805	24'134	3.5%	745'788	
309 Autres charges de personnel		5'675	2'188	3'487	159.4%	33'189	
310 Charges de matériel et de marchandises		318'174	329'100	-10'926	-3.3%	314'247	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif		10'405	15'670	-5'265	-33.6%	23'625	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA		27'640	18'743	8'897	47.5%	22'451	
313 Prestations de services et honoraires		586'869	548'304	38'565	7.0%	399'167	
314 Travaux d'entretien		43'433	35'400	8'033	22.7%	74'452	
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.		53'368	48'805	4'563	9.3%	55'982	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation		15'421	2'000	13'421	671.0%	10'381	
317 Dédommagements		8'590	18'380	-9'790	-53.3%	15'517	
318 Dépréciations sur créances		2'563	-	2'563	-	9'950	
319 Diverses charges d'exploitation		1'463	3'250	-1'787	-55.0%	1'720	
330 Immobilisations corporelles du PA		168'085	81'917	86'169	105.2%	167'479	
391 Prestations de services		9'179	3'595	5'584	155.3%	10'714	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation		154'354	159'960	-5'606	-3.5%	169'956	
394 Intérêts et charges financières théoriques		-	2'298	-2'298	-100.0%	13'611	
Total Charges		5'294'369	5'123'609	170'760	3.3%	5'158'103	
Revenus							
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services		81'037	60'000	21'037	35.1%	61'231	
426 Remboursements		13'562	20'350	-6'788	-33.4%	55'018	
Total Revenus		94'599	80'350	14'249	17.7%	116'249	
A002 Administration centrale							
Charges							
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.		1'497'039	1'706'048	-209'009	-12.3%	1'523'245	
304 Allocations		13'740	15'650	-1'910	-12.2%	15'540	
305 Cotisations patronales		356'187	403'284	-47'097	-11.7%	349'905	
309 Autres charges de personnel		10'432	7'116	3'316	46.6%	8'310	
310 Charges de matériel et de marchandises		880'238	1'013'440	-133'202	-13.1%	970'600	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif		6'121	10'500	-4'379	-41.7%	11'514	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA		66'080	57'149	8'931	15.6%	68'303	
313 Prestations de services et honoraires		113'559	325'782	-212'223	-65.1%	261'518	
314 Travaux d'entretien		37'513	144'100	-106'587	-74.0%	70'053	
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.		24'987	23'319	1'668	7.2%	25'231	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation		32'797	75'950	-43'153	-56.8%	112'132	
317 Dédommagements		4'815	36'700	-31'885	-86.9%	25'204	
318 Dépréciations sur créances		-17'000	-	-17'000	-	17'000	
319 Diverses charges d'exploitation		49'895	147'900	-98'005	-66.3%	61'910	
330 Immobilisations corporelles du PA		28'114	32'856	-4'742	-14.4%	29'609	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
340 Charges d'intérêt	18	-	18	-	109	
349 Différentes charges financières	40	-	40	-	-	
361 Dédommagements à des collectivités publiques	48'304	25'000	23'304	93.2%	22'171	
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	-	-	-	-	-18'600	
370 Subventions à redistribuer	40'479	80'000	-39'521	-49.4%	202'250	
391 Prestations de services	18'400	21'653	-3'253	-15.0%	17'311	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	333'639	310'768	22'871	7.4%	310'768	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	1'355	-1'355	-100.0%	-	
Total Charges	3'545'398	4'438'570	-893'172	-20.1%	4'084'084	
Revenus						
425 Recette sur ventes	900'073	956'200	-56'127	-5.9%	919'937	
426 Remboursements	22'435	-	22'435	-	15'949	
429 Autres taxes	63'609	-	63'609	-	64'247	
430 Revenus d'exploitation divers	2'100	6'000	-3'900	-65.0%	-	
447 Produit des biens-fonds PA	2'900	2'000	900	45.0%	2'700	
470 Subventions à redistribuer	40'479	80'000	-39'521	-49.4%	202'250	
Total Revenus	1'031'596	1'044'200	-12'604	-1.2%	1'205'082	
A003 Service juridique						
Charges						
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	1'646'128	1'648'455	-2'327	-0.1%	1'570'644	
304 Allocations	26'425	33'400	-6'975	-20.9%	25'350	
305 Cotisations patronales	376'406	433'327	-56'921	-13.1%	363'638	
309 Autres charges de personnel	8'115	4'192	3'923	93.6%	10'147	
310 Charges de matériel et de marchandises	14'430	19'600	-5'170	-26.4%	15'842	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	2'769	-	2'769	-	8'970	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	9'060	8'876	184	2.1%	9'347	
313 Prestations de services et honoraires	27'511	11'736	15'775	134.4%	14'033	
314 Travaux d'entretien	316	-	316	-	711	
315 Entretien des biens meubles et immobili. incorp.	17'601	13'848	3'753	27.1%	20'769	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	4'683	-	4'683	-	5'280	
317 Dédommagements	2'928	14'100	-11'172	-79.2%	11'028	
319 Diverses charges d'exploitation	-680	1'090	-1'770	-162.4%	-322'818	
330 Immobilisations corporelles du PA	3'679	563	3'116	553.5%	-	
340 Charges d'intérêt	3	-	3	-	13	
391 Prestations de services	75	259	-184	-71.0%	420	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	60'984	60'984	-	-	60'984	
Total Charges	2'200'433	2'250'430	-49'997	-2.2%	1'794'357	
Revenus						
426 Remboursements	44'351	4'000	40'351	N/A	603	
Total Revenus	44'351	4'000	40'351	N/A	603	
A004 Relations extérieures						
Charges						
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	1'530'550	1'522'046	8'504	0.6%	1'465'771	
304 Allocations	12'775	10'350	2'425	23.4%	10'325	
305 Cotisations patronales	348'829	367'678	-18'849	-5.1%	339'790	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6769

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
309 Autres charges de personnel	9'067	2'206	6'861	311.0%	6'285	
310 Charges de matériel et de marchandises	92'279	102'200	-9'921	-9.7%	101'171	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	15'331	7'000	8'331	119.0%	16'356	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	7'826	5'747	2'079	36.2%	8'016	
313 Prestations de services et honoraires	1'158'687	1'314'695	-156'008	-11.9%	1'188'063	
314 Travaux d'entretien	5'374	-	5'374	-	750	
315 Entretien des biens meubles et immobili. incorp.	19'832	17'197	2'635	15.3%	23'002	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	56'310	72'000	-15'690	-21.8%	25'313	
317 Dédommagements	16'671	33'180	-16'509	-49.8%	20'247	
319 Diverses charges d'exploitation	13'622	22'200	-8'578	-38.6%	13'097	
330 Immobilisations corporelles du PA	454	622	-169	-27.1%	454	
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	118'392	119'000	-608	-0.5%	119'000	
391 Prestations de services	320'501	302'219	18'282	6.0%	293'402	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	73'930	73'404	526	0.7%	69'464	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	9	-9	-100.0%	-	
Total Charges	3'800'430	3'971'754	-171'323	-4.3%	3'700'506	
Revenus						
425 Recette sur ventes	311	100	211	210.8%	390	
426 Remboursements	41'041	900	40'141	N/A	47'622	
439 Autres revenus	25'000	-	25'000	-	-	
Total Revenus	66'352	1'000	65'352	N/A	48'012	
A007 Service du Conseil municipal						
Charges						
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	1'401'917	1'602'001	-200'084	-12.5%	1'390'272	
304 Allocations	12'140	9'660	2'480	25.7%	11'440	
305 Cotisations patronales	298'015	366'579	-68'563	-18.7%	306'040	
309 Autres charges de personnel	8'546	8'728	-182	-2.1%	5'257	
310 Charges de matériel et de marchandises	117'582	145'275	-27'693	-19.1%	102'843	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	9'718	1'030	8'688	843.5%	9'891	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	8'411	8'993	-582	-6.5%	8'441	
313 Prestations de services et honoraires	11'415	14'438	-3'023	-20.9%	13'087	
314 Travaux d'entretien	9'790	12'000	-2'210	-18.4%	8'040	
315 Entretien des biens meubles et immobili. incorp.	18'243	16'864	1'379	8.2%	23'494	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	8'244	1'030	7'214	700.4%	9'703	
317 Dédommagements	7'274	3'680	3'594	97.7%	7'280	
319 Diverses charges d'exploitation	11	1'000	-989	-98.9%	258	
340 Charges d'intérêt	132	-	132	-	220	
391 Prestations de services	42'350	49'211	-6'861	-13.9%	44'777	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	92'790	92'788	2	0.0%	92'788	
Total Charges	2'046'578	2'333'277	-286'699	-12.3%	2'033'833	
Revenus						
426 Remboursements	6'265	-	6'265	-	540	
Total Revenus	6'265	-	6'265	-	540	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
A700 Conseil municipal						
Charges						
300 Autorités et commissions	2'022'131	1'723'210	298'921	17.3%	1'622'244	
305 Cotisations patronales	78'718	119'519	-40'801	-34.1%	56'318	
309 Autres charges de personnel	-	-	-	-	200	
310 Charges de matériel et de marchandises	4'727	8'200	-3'473	-42.4%	7'215	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	1'058	-	1'058	-	12'661	
313 Prestations de services et honoraires	36'016	41'268	-5'252	-12.7%	54'783	
314 Travaux d'entretien	346	-	346	-	16'362	
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	16'269	20'312	-4'043	-19.9%	28'544	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	190'132	169'109	21'023	12.4%	74'513	
317 Dédommagements	163'126	162'200	926	0.6%	165'637	
319 Diverses charges d'exploitation	322'748	287'980	34'768	12.1%	286'035	
330 Immobilisations corporelles du PA	69'385	119'987	-50'602	-42.2%	44'116	
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	2'000	2'000	-	-	-	
391 Prestations de services	2'066	3'107	-1'041	-33.5%	3'971	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	134	-134	-100.0%	-	
Total Charges	2'908'721	2'657'026	251'695	9.5%	2'372'600	
A800 Conseil administratif						
Charges						
300 Autorités et commissions	1'263'420	-	1'263'420	-	1'284'852	
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	-	1'256'948	-1'256'948	-100.0%	-	
305 Cotisations patronales	117'431	137'912	-20'481	-14.9%	122'060	
309 Autres charges de personnel	60	60	-	-	60	
310 Charges de matériel et de marchandises	15'076	20'454	-5'378	-26.3%	16'463	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	266	-	266	-	14'670	
313 Prestations de services et honoraires	162'946	257'012	-94'066	-36.6%	215'621	
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	1'250	3'774	-2'524	-66.9%	4'913	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	1'368	6'000	-4'632	-77.2%	4'127	
317 Dédommagements	45'240	130'490	-85'250	-65.3%	128'909	
319 Diverses charges d'exploitation	318'591	905'800	-587'209	-64.8%	334'992	a)
330 Immobilisations corporelles du PA	11'872	15'446	-3'574	-23.1%	11'872	
340 Charges d'intérêt	-	-	-	-	50	
361 Dédommagements à des collectivités publiques	13'687'471	15'000'000	-1'312'529	-8.8%	13'685'827	b)
363 Subventions à des collectivités et à des tiers	1'039'079	1'024'900	14'179	1.4%	1'018'179	
391 Prestations de services	15'563	15'740	-178	-1.1%	18'899	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	-	25'500	-25'500	-100.0%	17'000	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	455	-455	-100.0%	-	
399 Autres imputations internes	-	700'844	-700'844	-100.0%	700'844	
Total Charges	16'679'633	19'501'336	-2'821'703	-14.5%	17'579'338	
Revenus						
426 Remboursements	120'405	70'000	50'405	72.0%	144'290	
439 Autres revenus	1'519	-	1'519	-	-	
461 Dédommagements de collectivités publiques	13'200'000	15'000'000	-1'800'000	-12.0%	13'200'000	b)
Total Revenus	13'321'924	15'070'000	-1'748'077	-11.6%	13'344'290	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6771

En francs	C 2019	B 2019	Écart	%	C 2018	Notes
A900 Contrôle financier						
Charges						
301 Salaires du personnel administratif et d'expl.	1'555'165	1'776'641	-221'476	-12.5%	1'560'572	
304 Allocations	13'500	16'200	-2'700	-16.7%	15'300	
305 Cotisations patronales	355'375	440'958	-85'583	-19.4%	357'280	
309 Autres charges de personnel	19'644	2'156	17'488	811.1%	40'460	
310 Charges de matériel et de marchandises	2'990	4'370	-1'380	-31.6%	2'964	
311 Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	3'083	-	3'083	-	8'344	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	6'122	6'499	-377	-5.8%	7'326	
313 Prestations de services et honoraires	126'111	127'513	-1'402	-1.1%	125'644	
314 Travaux d'entretien	9'760	10'000	-240	-2.4%	10'276	
315 Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	26'142	23'932	2'210	9.2%	31'381	
316 Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	4'792	-	4'792	-	10'917	
317 Dédommagements	4'000	17'280	-13'280	-76.9%	7'377	
319 Diverses charges d'exploitation	2'970	4'600	-1'630	-35.4%	4'106	
330 Immobilisations corporelles du PA	874	163	711	436.6%	96	
391 Prestations de services	110	218	-108	-49.5%	-	
392 Fermages, loyers, frais d'utilisation	58'802	58'356	446	0.8%	63'316	
394 Intérêts et charges financières théoriques	-	6	-6	-100.0%	-	
Total Charges	2'189'438	2'488'891	-299'453	-12.0%	2'245'359	
Revenus						
426 Remboursements	216	-	216	-	-	
430 Revenus d'exploitation divers	10'000	10'000	-	-	-	
Total Revenus	10'216	10'000	216	2.2%	-	

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS

- Écart provenant de la cotisation versée à l'Association des communes genevoises, transférée du groupe 319 au groupe 361 afin de respecter les normes comptables MCH2. Les budgets ont été adaptés en 2020.
- Le budget 2019 au niveau du groupe 361 a été adapté afin de compenser le revenu du groupe 461.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

SUBVENTIONS MONÉTAIRES

En Francs	C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
A Secrétariat général					
A002 Administration centrale					
57 Aide sociale et domaine de l'asile					
Communauté genevoise d'action syndicale - CGAS	-	-	-	-18'600	
Total 57 Aide sociale et domaine de l'asile	-	-	-	-18'600	
Total A002 Administration centrale	-	-	-	-18'600	
A004 Relations extérieures					
54 Famille et jeunesse					
Coordination, accueil et renseignements - CAR	23'200	23'200	-	23'200	
Total 54 Famille et jeunesse	23'200	23'200	-	23'200	
57 Aide sociale et domaine de l'asile					
Fondation GIPRI	25'800	25'800	-	25'800	
Total 57 Aide sociale et domaine de l'asile	25'800	25'800	-	25'800	
59 Domaine social, non mentionné ailleurs					
Divers projets pour la Genève Internationale	69'392	70'000	-608	70'000	
Total 59 Domaine social, non mentionné ailleurs	69'392	70'000	-608	70'000	
Total A004 Relations extérieures	118'392	119'000	-608	119'000	
A700 Conseil municipal					
01 Conseil municipal et exécutif					
Amicale des anciens conseillers municipaux	2'000	2'000	-	-	
Total 01 Conseil municipal et exécutif	2'000	2'000	-	-	
Total A700 Conseil municipal	2'000	2'000	-	-	
A800 Conseil administratif					
32 Culture, autres					
Subventions et allocations diverses et imprévues	69'500	60'150	9'350	54'476	
Total 32 Culture, autres	69'500	60'150	9'350	54'476	
33 Médias					
TV Léman Bleu	255'000	255'000	-	255'000	
Total 33 Médias	255'000	255'000	-	255'000	
56 Construction de logements sociaux					
Rassemblement E/F politique sociale logement	19'050	20'000	-950	20'000	
Total 56 Construction de logements sociaux	19'050	20'000	-950	20'000	
57 Aide sociale et domaine de l'asile					
Subventions et allocations diverses et imprévues	197'031	180'450	16'581	193'703	
Total 57 Aide sociale et domaine de l'asile	197'031	180'450	16'581	193'703	
59 Domaine social, non mentionné ailleurs					
Fonds municipal d'aide humanitaire	248'498	250'000	-1'502	245'000	
Total 59 Domaine social, non mentionné ailleurs	248'498	250'000	-1'502	245'000	
63 Transports, autres					
Compagnie générale de navigation sur le lac Léman	250'000	259'300	-9'300	250'000	
Total 63 Transports, autres	250'000	259'300	-9'300	250'000	
Total A800 Conseil administratif	1'039'079	1'024'900	14'179	1'018'179	
Total SG Secrétariat général	1'159'470	1'145'900	13'570	1'118'579	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6773

ANNEXE - SUBVENTIONS NON MONÉTAIRES (GRATUITÉS)

En francs	C 2019	B 2019	Écart	C 2018	Notes
A Secrétariat général					
A800 Conseil administratif					
29 Formation, autres					
Villa Moynier	322'104	322'104	-	322'104	
Total 29 Formation, autres	322'104	322'104	-	322'104	
31 Héritage culturel					
Fond. conserv. Maison Général Dufour	152'312	152'312	-	152'312	
Total 31 Héritage culturel	152'312	152'312	-	152'312	
32 Culture, autres					
Gratuités salles comm. accordées par CA	23'565	-	23'565	-	
Total 32 Culture, autres	23'565	-	23'565	-	
59 Domaine social, non mentionné ailleurs					
Ctre Henry Dunant (villa Plantamour)	226'428	226'428	-	226'428	
Total 59 Domaine social, non mentionné ailleurs	226'428	226'428	-	226'428	
Total A800 Conseil administratif	724'409	700'844	23'565	700'844	
Total SG Secrétariat général	724'409	700'844	23'565	700'844	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

SUBVENTIONS PONCTUELLES

En francs

Nom du subventionné	Projet	Montant attribué
Subventions et allocations diverses et imprévues - S570021		197'031
Association 30 Ans de Droits de l'Enfant	L'organisation des festivités du 20 novembre 2019	10'000
Association Africa 21	Journée des médias et du journalisme en Afrique	5'000
Association Alternatiba Léman	Mouvement citoyen pour l'urgence climatique	20'000
Association d'amitié Genève-Shinagawa	Échange des jeunes Genève-Shinagawa	18'291
Association de défense et de détente de tous les retraités et futurs retraités (AVIVO)	Pour le 70ème anniversaire de l'AVIVO	7'000
Association des étudiant-e-s en médecine de Genève	PARMED 2019	1'000
Association des officiers de l'état civil du canton de Genève	Pour l'Assemblée générale 2019	2'500
Association Humanitarian Quality Assurance Initiative (HQAI)	Soutien financier (part 2019)	5'000
Association Jai Jagat Genève	Grande marche pour la paix Delhi	20'000
Association Le Port Genève	Visite d'une délégation de maires tunisien-ne-s à Genève	5'000
Association Un repas pour notre avenir	The Meal - Repas du terroir	5'000
Bureau international du Travail	Centenaire de l'Organisation internationale du Travail	25'000
Comité genevois des 100 ans de la Société des Nations	Pour le 100ème anniversaire de la Société des Nations	10'000
Fondation CANSEARCH	En faveur de la Fondation CANSEARCH	10'000
Fondation du Grand Prix d'horlogerie de Genève	Cérémonie du Grand Prix d'horlogerie de Genève 2019	21'540
Fondation pour Genève	Prix 2019 de la Fondation pour Genève	2'000
Geneva International Model United Nations (GIMUN)	Pour les activités 2019	3'000
Haute école de travail social	17ème Congrès de l'Association internationale pour la recherche interculturelle (ARIC)	5'000
Observation de l'aide sociale et de l'insertion (OASI)	Publication de l'Observatoire de l'aide sociale	8'000
Union des Villes suisses	NEXPO - phase de lancement 2ème année	20'000
Editions Notari Sàrl / non utilisé en 2018	Pour la réalisation du nouvel ouvrage intitulé "Genève cité de refuge"	-5'000
Geneva International Model United Nations (GIMUN) / non utilisé en 2018	Pour les activités de GIMUN - année 2018	-2'000
Subventions et allocations diverses et imprévues - S5700280		69'500
Association Animatou	Pour la 14ème édition du festival	3'000
Association pour le Dictionnaire des Droits de l'enfant	Élaboration et édition du Dictionnaire des Droits de l'enfant	5'000
Course de l'Escalade	Pour la 42ème course de l'Escalade	2'000
Croix-Rouge genevoise	Pour la 5ème édition du Prix Art Humanité	2'500
Festival du film et Forum international sur les Droits humains (FIDH)	Pour la 17ème édition du festival	4'000
Fondation Neptune	La barque "la Neptune"	3'000
Geneva International Film Festival (GIFF)	Cérémonie d'ouverture de la 25ème édition	2'000
Jeune chambre internationale Genève	Coupe de Noël 2019	500
Lignum Genève et Rencontres Woodrise	Rencontres Woodrise	10'000
Organisation internationale de la francophonie	Le grand Concert de la Francophonie	2'500
Salon des chocolatiers Sàrl	Le "Rallye du chocolat"	10'000
Schweizer Klub für Wissenschaftsjournalismus	Conférence mondiale des journalistes scientifiques	5'000
Société coopérative d'habitation Genève (SCHG)	Pour le 100ème anniversaire	15'000
Stop Hâte Speech - Alliance F	Combattre le discours de haine sur Internet	5'000
Fonds municipal d'aide humanitaire - S570025		248'498
Caritas Suisse	Pour les victimes du séisme ayant frappé l'Albanie	7'500
Comité international de la Croix-Rouge	Pour les migrant-e-s vénézuélien-ne-s sur le sol colombien	10'000
Croix-Rouge Suisse	Pour les victimes du cyclone Idai	25'000
Croix-Rouge Suisse	Pour le Liban	20'000

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6775

En francs

Nom du subventionné	Projet	Montant attribué
Entraide protestante suisse - EPER	Pour la population rohingya et la communauté d'accueil du village de Mosarkhola	25'000
Fondation Terre des hommes	Pour les réfugié-e-s vénézuélien-ne-s sur le sol colombien	10'000
Médecins sans frontières	Pour la lutte contre l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo	25'000
Médecins sans frontières	Pour les victimes du cyclone Idai	25'000
Organisation non gouvernementale Medair	Pour la lutte contre Ebola en République démocratique du Congo et contre la famine en Somalie	20'000
Save the Children	Pour les enfants victimes de la crise migratoire au Venezuela	7'500
SOS Méditerranée	Opérations de recherche et de sauvetage en mer Méditerranée	15'000
Union des Organisations de Secours et Soins Médicaux - UOSSM	Pour le centre de rééducation de Sarmada en Syrie	58'498
GE Int. Divers projets - S53002001		69'392
Association des Correspondants auprès des Nations Unies (ACANU)	70 ans de l'ACANU et lancement de Prix internationaux de journalisme sur la Genève internationale et sur les droits de l'homme	5'000
HELVETAS Bureau Romandie	«Les femmes au cœur de la Vie»	5'000
OIKOS International	La conférence annuelle FutureLab	5'000
M. Zahi Haddad	Livre "185 battements de cœur pour la Genève internationale"	10'000
Autisme Genève (en remplacement d'une subvention pour l'ONUG et à leur demande)	Pour leurs activités 2019	4'392
Association Jai Jagat Genève	Grande marche pour la paix Delhi	20'000
Union des Villes suisses	NEXPO - phase de lancement 2ème année	20'000

PERSONNEL OCCUPÉ PAR LE DÉPARTEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2019

	Services	Fixes / équivalent temps plein			
		Postes occupés	Postes vacants	Total postes	B 2019
A001	Direction du Secrétariat général	19.2	1.0	20.2	19.2
A002	Administration centrale	12.1	1.4	13.5	13.7
A003	Service juridique	10.8	1.2	12.0	12.1
A004	Relations extérieures	10.6	0.5	11.1	11.1
A007	Service du CM	12.3	1.3	13.6	13.3
A900	Contrôle financier	9.2	1.0	10.2	11.4
Total		74.2	6.4	80.6	80.8

Délégations
du Conseil administratif

7.5 Délégations du Conseil administratif

7.5.1 Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS)

But	Représentants du CA	Création
Mettre en œuvre la politique de solidarité internationale de la Ville de Genève. Soutenir et financer des projets de solidarité internationale.	Madame Sandrine Salerno Madame Esther Alder Monsieur Rémy Pagani	2000 (règlement LC 21 591)

En 2019, le Fonds dédié à la solidarité internationale a été doté d'un montant de 5'451'100 francs.

Au cours de l'année, le Secrétariat du Fonds a traité 136 nouvelles demandes de subvention. Il a dû écarter 29 demandes, car celles-ci ne répondaient pas aux critères du règlement d'application du Fonds (17), n'étaient pas de la compétence de la DGVS (2) ou ont été classées sans suite (documents fournis incomplets) (10).

La DGVS a approuvé 46 demandes (dont 33 projets suivis directement par la Ville de Genève et 13 projets de sensibilisation d'associations membres de la FGC) et en a refusé 11. Au 31 décembre 2019, le Secrétariat avait 59 projets en cours d'analyse en vue d'une décision en 2020 (dont 23 nouvelles demandes arrivées en décembre 2019).

41% des fonds totaux de la DGVS ont été alloués à la Fédération genevoise de coopération (FGC), le partenaire historique de la Ville de Genève en matière de solidarité internationale.

Au final, la Ville de Genève a soutenu un total de 169 actions, réparties comme suit:

Par le biais de la DGVS:

- 33 nouveaux projets ;
- 39 projets pluriannuels ;
- 15 subventions nominatives inscrites au budget.

Par le biais de la FGC:

- 42 nouveaux projets ;
- 37 projets pluriannuels d'organisations membres de la FGC ;
- 2 plans d'actions d'organisations membres de la FGC (Terre des Hommes et Secodev) ;
- 1 subvention nominative (contributions aux frais de fonctionnement FGC).

La Ville de Genève a des conventions de partenariat avec 5 institutions (FGC, Conservatoire et Jardin botaniques, Association internationale des maires francophones, Fondation Martin Ennals et Festival International de films et forum pour les droits humains).

Ces actions ont été menées par 109 associations (dont 34 associations membres de la FGC), fondations à but non lucratif et quelques services municipaux dans 43 pays en développement (y compris en Suisse et à Genève pour des activités de sensibilisation et les projets en lien avec la Genève internationale).

Avec un montant total d'environ 1.8 mio de francs, c'est le continent africain qui, depuis la création du Fonds, reçoit le plus d'aide. En 2019, l'Afrique a reçu 32.8% des montants de coopération alloués par la Ville de Genève, ce qui a permis de financer 80 projets dans 22 pays de ce continent.

7.2% des ressources ont été consacrées à 11 projets menés dans 5 pays d'Amérique Centrale et 10.6% pour 32 projets dans 7 pays d'Amérique du Sud. 0.4% des montants ont concerné le Moyen-Orient (1 projet en Cisjordanie) et 6.8% l'Asie (12 projets dans 8 pays). L'Europe a reçu 15.2% des fonds (18 projets) principalement dans le domaine de la promotion des droits humains en lien avec la Genève internationale, de la sensibilisation du public à Genève, ainsi que le soutien d'associations par les subventions nominatives. La catégorie « divers continents » regroupe le financement de projets touchant plusieurs régions à la fois. En 2019, 27% du total a été alloué à des projets de ce type (dont les deux plans d'action des organisations membres de la FGC).

Les cinq principaux pays concernés par le soutien de la Ville de Genève en 2019 étaient le Burkina Faso (272'648 francs) avec 12 projets en cours de réalisation, la République Démocratique du Congo (209'200 francs) avec 5 projets, la Colombie (194'344 francs) avec 10 projets, Haïti (169'980 francs) avec 4 projets et le Bénin (148'000 francs) avec 12 projets.

La majorité des projets de coopération au développement soutenus par la Ville de Genève visent à lutter contre la pauvreté dans le monde et concernent prioritairement les thèmes suivants: la promotion des droits humains, la santé, l'éducation de base et la formation professionnelle, le développement rural et l'environnement.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

Continent/ Région/ Pays	Organisation	Descriptif du projet	Montant en francs
Projets financés par l'intermédiaire de la Fédération Genevoise de Coopération - FGC			
3638.010 Budget 2019: CHF 1'585'000.- plus 722'200.- (transférés de la rubrique solidarité internationale) = CHF 2'307'200			
AFRIQUE			
Bénin	Genève Tiers-Monde	Renforcement des chaînes de production agroalimentaires et artisanales des groupements de femmes et d'artisans des communes de Cotonou et de Dogbo	5'000
Bénin	Tourism for Help	Centre Nonvignon, restaurant et hôtel de formation pour l'insertion de jeunes défavorisés	10'000
Burkina Faso	Enfants du monde	Programme d'appui aux écoles bilingues au Burkina Faso	40'000
Burkina Faso	E-Changer Genève	Promouvoir les droits humains et la participation citoyenne au Burkina Faso	20'000
Burkina Faso	E-Changer Genève	Renforcer l'équipe technique et la performance de l'Association pour la Recherche et la Formation en agro-écologie (ARFA)	14'000
Burkina Faso	Centre écologique Albert Schweitzer-Genève -CEAS	Projet d'appui à la gestion des déchets municipaux des villes secondaires	10'000
Burkina Faso	Centre écologique Albert Schweitzer-Genève -CEAS	Fourche verte: Cultiver du moringa pour prévenir la malnutrition des populations du Bam et du Yatenga	30'000
Burkina Faso	Graine de Baobab Genève-Burkina	Développement rural par l'agroécologie, Province du Boulgou	37'648
Burkina Faso	Innovations et Réseaux pour le Développement - IRED	Appui aux Entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire en Afrique, Burkina Faso, Cameroun (projet 2017-2020)	10'000
Burundi	Innovations et Réseaux pour le Développement - IRED	Pro Jeunes Emploi II: renforcement des capacités d'employabilité et d'auto emploi des jeunes (projet 2018-2021)	5'000
Côte d'Ivoire	Syndicat interprofessionnel travailleuses et travailleurs - SIT	Création d'une plateforme syndicale, pour l'étude juridique et pour l'information des travailleuses et travailleurs de l'économie informelle, pour une protection sociale universelle	10'000
Guinée Conakry	Syndicat interprofessionnel travailleuseet travailleurs - SIT	Formation des jeunes en situation précaire	10'000
Guinée Conakry	Syndicat interprofessionnel travailleuses et travailleurs - SIT	L'accompagnement des groupements de femmes passant du secteur informel au secteur formel, par l'Inter-Centrale syndicale de Guinée Conakry	30'000
Madagascar	Glocal	Education et revenus pour les ménages démunis. Agenda 21 des deux communes rurales malgaches d'Alakamisy et de Tsarasotra	10'000
Madagascar	Glocal	Activités génératrices de revenus pour les femmes des ménages dans l'extrême pauvreté. Agenda 21 des trois communes rurales malgaches	6'000
Mali	Association Amis suisses - Villages Dogons - ASVD	Amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement dans le cercle de Bankass, Mali	10'000
Mali	Tourism for Help	Benkadi Bougou, ferme agro-écologique pour la formation et l'appui à l'installation des jeunes, des femmes et des groupements paysans au Mali	10'000
Mozambique	Solidar Suisse Genève	Gouvernance des communes rurales et urbaines (2016-2018)	30'000
Niger	Swissaid Genève	Appui à la société civile dans le secteur des industries extractives au Niger (2017-2019)	25'151
Niger	Swissaid Genève	Amélioration de la sécurité alimentaire grâce au développement de la production maraichère dans le Dallol Bosso	23'422
Niger	Association pour le Développement des Aires Protégées - ADAP	Appui aux stratégies de résilience des communautés pastorales au Niger	50'000
Ouganda	EIRENE Suisse	Appui au renforcement du droit des femmes	25'000
Ouganda	Omoana	Centre de réhabilitation pour enfants séropositifs ou malnutris: Omoana Child Rehabilitation Centre (OCRC)	9'250
Ouganda	Omoana	Promotion d'une prévention et réponse globale aux violences sexistes dans les communautés du district de Nwoya	10'000
Ouganda	Espoir pour ceux qui ont faim - ESFA	Amélioration de la sécurité/souveraineté alimentaire et de la résilience des communautés touchées par la sécheresse dans le district d'Amudat, région de Karamoja en Ouganda	15'000

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6779

Continent/ Région/ Pays	Organisation	Descriptif du projet	Montant en francs
République démocratique du Congo - RDC	Assotic - Association de soutien au Théâtre des Intrigants - Congo	Promotion du théâtre en milieu scolaire à Kinshasa (phase 2017-2019)	40'000
Rwanda	EIRENE Suisse	Pérennisation et dissémination des acquis du travail de thérapie sociale dans le traitement des traumatismes	20'000
Sénégal	Association pour l'accès à l'éducation et à la formation - ACCED	Appui à l'insertion et à la réinsertion scolaire et professionnelle des orphelins de guerre et du sida	9'968
Sénégal	Syndicat interprofessionnel travailleuses et travailleurs - SIT	Plan d'action contre les violences faites aux femmes et aux filles	7'936
Sénégal	Espace Femmes International - EFI	Formation en ligne (e-learning) en genre et développement, Afrique de l'Ouest et Europe francophone (2016-2019)	53'000
Sénégal	Jardins de Cocagne	Sécurisation des filières oignons et piments	10'000
Sénégal	UrbaMonde	URBA DTK 3: Programme d'appui à la Fédération Sénégalaise des Habitants (2017-2020)	38'000
Tanzanie	Swissaid Genève - SWGE	Soutien à une amélioration de la gouvernance dans le secteur des industries extractives et des conditions de vie et de travail des mines de petite et moyenne échelle en Tanzanie	42'893
Togo	Genève Tiers-Monde	Appui au Renforcement de la Démocratie et du Développement Economique Local (2017-2020)	18'000
Togo	Genève Tiers-Monde	Projet de promotion des petits producteurs en entrepreneurs agricoles viables - 2ème phase, Togo	10'000
Togo	Association pour l'accès à l'éducation et à la formation - ACCED	Education et protection sociale des enfants filles démunies travailleuses dans le secteur informel	15'000
Divers pays	UrbaMonde	Renforcement de l'habitat collaboratif et autogéré en Afrique	30'000
AMÉRIQUE CENTRALE			
Guatemala	Helvetas Swiss Intercooperation, Section de Genève	Développement Economique Rural Territorial au Guatemala, PRODERT	65'875
Haïti	EIRENE Suisse	Projet de formation d'enseignants pour une éducation adaptée à la psychologie de l'enfant et de l'adolescent en Artibonite (phase 2018- 2021)	15'000
Haïti	EIRENE Suisse	Jeunes et participation citoyenne en Haïti	35'852
Haïti	Enfants du Monde - EDM	Programme d'amélioration de la santé maternelle et néonatale dans la zone goâviennne	39'128
Nicaragua	Traditions pour Demain	La revitalisation culturelle pour l'autonomie régionale de la Côte Caribéenne Nord du Nicaragua (2017-2020)	10'000
Nicaragua	Espace Femmes International - EFI	Autodétermination des femmes, prévention et lutte contre les violences de genre	9'000
Nicaragua	UrbaMonde	Appui au développement de coopératives d'habitation et au mouvement pour le droit au logement (2018-2021)	48'000
AMÉRIQUE DU SUD			
Argentine	Mouvement pour la coopération internationale MCI	Récupération des territoires traditionnels mapuche	5'000
Bolivie	Solidar Suisse Genève	LanzArte - Les jeunes, artisans de la démocratie et promoteurs des droits humains	14'751
Bolivie	IDH Suisse, Santé - Environnement - Droits humains en Bolivie	D'amour et de sexe. Amélioration de la santé sexuelle et affective des adolescent-e-s au moyen des nouvelles technologies d'information et de communication en Bolivie	29'130
Bolivie	Centrale sanitaire Suisse - CSS	Service Intégral pour les personnes les plus vulnérables au VIH à Cochabamba, Bolivie	30'000
Bolivie	E-Changer Genève	La gastronomie comme outil d'intégration des jeunes en Bolivie	10'000

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

Continent/ Région/ Pays	Organisation	Descriptif du projet	Montant en francs
Bolivie	Education et Futur (Bolivie) - EDFU	Ouverture d'un service d'urgence et juridique dans le centre de la Libellule pour les jeunes filles victimes de violences graves et d'abus sexuels et mise en place d'un réseau d'associations en soutien à ces victimes dans la ville de Tarija	20'000
Brésil	Mouvement pour la coopération internationale MCI	Renforcement des capacités de multiplicateurs interculturels Yanomami pour affronter des nouveaux défis découlant du contact avec la société régionale, Amazonie	18'456
Brésil	E-Changer Genève	Promouvoir la souveraineté alimentaire à travers la solidarité internationale Sud-Sud	15'000
Colombie	IHEID - Institut de Hautes études internationales et du développement	Red-concerto, Développement territorial post-conflit au Catatumbo (Norte de Santander) (projet 2018-2021)	30'000
Colombie	Genève Tiers-Monde	Pour la pérennité de la gestion communautaire de l'eau dans le département d'Antioquia	5'000
Colombie	Genève Tiers-Monde	Femmes rurales en mouvement pour la construction de territoires pacifiques et équitables, Colombie	10'000
Colombie	Genève Tiers-Monde	Renforcement de la gestion communautaire et environnementale de l'eau en Colombie	30'000
Colombie	Fondation Aide aux enfants - Foyers Bambi	"Proyecto Arte": projet de renforcement des connaissances et des aptitudes sociales des enfants à travers l'Art, Colombie	20'000
Colombie	Fondation Aide aux enfants - Foyers Bambi	Création d'un centre socio-économique pour les parents des enfants du foyer en Colombie	5'000
Colombie	Espace Femmes International - EFI	Construire la paix dans la dignité	10'000
Equateur	Traditions pour Demain	Le poids des mots et le choc de l'image pour l'identité culturelle Kichwa. Phase II (2017-2020)	40'000
Equateur	Centrale sanitaire Suisse - CSS	Amélioration de la santé de la population affectée par les opérations pétrolières, Equateur. Phase 2	27'062
Pérou	Mouvement pour la coopération internationale MCI	Soutien à la Fédération des Communautés Native du Haut-Tigre, FECONAT et à son programme de surveillance environnementale	11'234
Pérou	Genève Tiers-Monde	Promotion des droits des filles et adolescentes en situation de travail domestique	25'000
Uruguay	UrbaMonde	Appui aux coopératives d'habitation en Amérique du Sud	30'000
MOYEN-ORIENT			
Palestine (Cisjordanie)	Centrale sanitaire Suisse - CSS	Amélioration du bien-être psychosocial des enfants palestiniens ex-détenus par la dramathérapie et le théâtre. Phase II (2017-2020)	20'000
DIVERS CONTINENTS			
Divers pays	Terre des hommes Suisse Genève	Programme 2017-2020 (Plan d'Action) de Terre des Hommes Suisse (Section romande) - "Pour un développement solidaire"	186'533
Divers pays	Service de Coopération au Développement - SeCoDev	Plan d'action quadriennal 2016-2019, Service Coopération au Développement de Caritas Genève	231'793
ASIE			
Bhoutan	Helvetas - Swiss Intercooperation, Section de Genève	Renforcement de la décentralisation et de la gouvernance locale au Bhoutan	60'000
EUROPE			
Suisse	Helvetas Swiss Intercooperation, Section de Genève	Étape genevoise Cinéma Sud 2019	6'000
Suisse	Innovations et réseaux pour le développement - IRED	Table ronde « L'économie sociale et solidaire : réalités, impacts, potentiels et défis ». Les exemples du Burkina Faso, du Burundi et en Suisse romande	3'168
Suisse	Solidar Suisse Genève	Jeunes et droits humains - De Cochabamba à Genève, un spectacle pour partager ses aspirations	27'690
Suisse	Enfants du Monde - EDM	Sensibilisation aux droits de l'enfant dans le cadre des 30 ans de la convention des droits de l'enfant	33'750

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6781

Continent/ Région/ Pays	Organisation	Descriptif du projet	Montant en francs
Suisse	Jardins de Cocagne	Exposition et campagne d'information sur les semences agricoles	33'665
Suisse	UrbaMonde	Campagne d'information genevoise « Un habitat digne et durable pour les populations vulnérables des villes du Sud »	35'795
Suisse	Magasins du Monde	Campagne de sensibilisation « Qui cultive ton café »	4'500
Suisse	Terre des hommes	Conception et production de deux fiches pédagogiques (pour les 5-7 ans et les 8-12 ans) pour la sensibilisation dans les écoles en préparation de la Marche de l'espoir	5'985
Suisse	Association Cinémas des trois Mondes	21ème édition du Festival Filmar en América latina	37'500
Suisse	Groupe de réalisations et d'accompagnement pour le développement - GRAD	Edition du livre de Demba Keita, leader paysan de Casamance au Sénégal « 20 ans de combat pour la paix en Casamance: 1999-2019 »	6'000
Suisse	Groupe de réalisations et d'accompagnement pour le développement - GRAD	Publication de l'ouvrage collectif autour de l'Union des Groupements Paysans de Meckhé (UGPM) et promotion de la collection « Porter les paroles paysannes »	19'152
Suisse	EIRENE Suisse	Table ronde le mercredi 9 octobre sur le thème « Victimes et auteur-e-s des violences: Comment reconstruire? Partage d'expériences entre le Rwanda et la Suisse »	3'713
Suisse	Centre Europe Tiers Monde - CETIM	Contribution pour l'édition de la page « Solidarité » du quotidien Le Courrier, dans le cadre de la Convention FGC – CETIM – Le Courrier 2017-2019. Articles sur la coopération au développement et les rapports Nord-Sud	50'000
Suisse	Fédération genevoise de coopération - FGC	Accord-cadre Ville de Genève FGC, communication	36'000
Suisse	Fédération genevoise de coopération - FGC	Accord-cadre Ville de Genève FGC, contribution aux frais de fonctionnement de la FGC 10%	147'200
TOTAL FÉDÉRATION GENEVOISE DE COOPÉRATION			2'307'200

Projets et associations financés directement par la Ville de Genève

3638.010 budget 2019: Total: CHF 3'356'500 moins CHF 722'200 = CHF 2'634'300

AFRIQUE

Bénin	Fondation genevoise pour la formation et la recherche médicales - GFMER	Prise en charge globale des patientes souffrant de fistules obstétricales, Bénin (Hôpital de Tanguié) et formation de médecins africains (projet 2018-2020)	80'000
Bénin	Fondation Rebin pour le développement durable	Projet de valorisation des déchets à Toffo. Tri des déchets, compost, biogaz, valorisation du plastique, et assainissement du marché local (projet 2019)	53'000
Burkina Faso	Association pour un centre de formation à Pô	Formation en agriculture biologique et suivi des cultures – Province du Nahouri (projet 2018-2020)	17'000
Burkina Faso	Association Buud Yam	Poursuite du projet santé près de Yako, centre de santé communautaire à Mesga (projet 2019-2020)	30'000
Burkina Faso	JATUR – Jeunes associés temporairement à une région	Projet de développement rural et construction du centre de formation communautaire et d'apiculture près de Fada N'Gourma (projet 2019)	45'000
Burkina Faso	Les Amis de Sentinelles - Genève	Diminuer le nombre et l'impact des fistules obstétricales au Burkina Faso (projet 2018-2020)	19'000
Burundi	Artisans de paix	Appui aux projets de cohésion sociale et aux activités génératrices de revenu des femmes et des jeunes, Burundi (projet 2019)	40'000
Cameroun	ASCRES – Association de soutien aux centres de recherches, d'enseignements et de soins	Projet pilote de réseau de santé en gynécologie intégré dans un district rural, Akonolinga, région du Centre (projet 2019-2020)	26'320
Cameroun	Avocats sans frontières	Poursuite du soutien à la lutte contre les discriminations LGBT. Projet « Espoir »: En marche pour l'encadrement et la défense des personnes LGBT (projet 2019-2020)	20'000
Côte d'Ivoire	Graines de Paix	« Apprendre en paix, éduquer sans violence ». Diminution de la violence comme méthode disciplinaire à l'école dans les régions de Man et Biankouma en Côte d'Ivoire (projet 2019)	60'000

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

Continent/ Région/ Pays	Organisation	Descriptif du projet	Montant en francs
Ethiopie	Green Flower Foundation	Développer la formation professionnelle en horticulture biologique, Ville de Bishoftu (projet 2019-2020)	25'000
Kenya	Association H2O Énergies	Projet accès à l'eau pour les communautés du Kiswaro. Poursuite de l'accès à l'eau près du lac Victoria. Extension du réseau pour alimenter une école et des kiosques à eau (projet 2019-2020)	35'000
Kenya	Association One Action	Renverser les processus de dégradation des sols et renforcer la résilience climatique des communautés du Samburu et du Kajiado (projet 2019-2021)	50'000
Madagascar	Pharmaciens sans frontières Suisse	Favoriser l'accès à des médicaments de qualité (projet 2018-2019)	15'000
Madagascar	Association Terragir – Énergie solidaire	« Illuminer le futur des enfants ». Kiosque solaire et alimentation solaire de l'école du village d'Ambatomasina (projet 2019)	30'000
Mali	Fondation Apprentis d'Auteuil International	Soutien d'un Centre de formation et insertion professionnelle pour filles-mères (projet 2018-2020)	20'000
Maroc	Association Action libre	Soutien au centre d'éducation préscolaire et d'éveil culturel pour les enfants défavorisés de Fès (projet 2017-2019)	5'000
République démocratique du Congo	Association Esperanza Grazia- ESGRA	Développement du Centre de formation ESGRA et unité de production pour les femmes victimes de violence (projet 2018-2020)	15'500
République démocratique du Congo	Fondation du Dr Denis Mukwege	Poursuite du projet Kamba Moja – Appui psycho social pour les survivantes de viols au Sud Kivu (projet 2019-2020)	43'700
République démocratique du Congo	Appui aux femmes démunies et enfants marginalisés - AFEDEM - Dignité Impact	Projet Matumaini. Formation de base et création d'emplois pour des jeunes filles et garçons en difficulté à l'Est de la RDC (2017-2019)	10'000
République démocratique du Congo	L'Appel de Genève - Geneva Call	Contribuer à la consolidation de la paix et à la protection des civils au Nord Kivu en RDC (projet 2018-2020)	100'000
Sénégal	Cayla Solidaire	Construction de 27 latrines dans le village de Keur Ndiouga au Sénégal (projet 2019)	10'000
Sénégal	International Rainwater Management Alliance - IRHA	La pluie, la terre et les hommes : Renforcement de la souveraineté alimentaire et changement climatique (projet 2018-2019)	23'500
Sénégal	Association de développement durable - ADED	Gestion durable des ressources en eau et réduction des risques de transmission des maladies par l'installation d'unités de lavage des mains utilisant « La Goutte » (projet 2018-2020)	15'000
Sénégal	Association de soutien à Nouvelle Planète - Genève	Projet de mise en place de périmètres maraîchers avec unités de transformation dans les villages de Keur Ngatta et Bidam. Dans le cadre du projet solidaire de jeunes du Collège Voltaire (projet 2018-2019)	7'530
Sénégal	Théâtre Spirale	« Le Pont » - Projet de formation et de développement par le théâtre au Sénégal – Deuxième phase du projet. Formation de professionnels, animations dans les écoles et théâtre de sensibilisation, Thiès (projet 2019-2021)	19'000
Sénégal	Association Diobasse Handicap	Centre multifonctionnel d'appuis aux personnes handicapées du Sénégal, région de Diobasse (projet 2019-2021)	20'000
Sierra Leone	Education pour tous / Education for All	Création d'une salle polyvalente dans l'école du village de Masantigie en Sierra Leone et lancement des activités communautaires pour quatre villages (projet 2019-2020)	20'000
Somalie	Soutien sans frontières - SSF	Accès à l'eau potable dans la région de Sool (Awrbogey, Galbarwaqo), Somalie. Financement de l'étude de faisabilité géologique et géophysique pour un forage de 300 à 400 mètres (projet 2019)	7'500
Sud Soudan	les amis de sœur emmanuelle, ASASE.	Centre de formation professionnelle communautaire de Lologo, Juba (projet 2018-2020)	75'000
Togo	Association Métissages	Construction et mise en activité du dispensaire pour le village de Kouenou (projet 2019-2021)	25'000

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6783

Continent/ Région/ Pays	Organisation	Descriptif du projet	Montant en francs
Divers pays	Association genevoise pour l'alimentation infantile - IBFAN - GiFA	Promotion des pratiques optimales d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE), Togo et Bénin. Projet 2018-2019	81'704
Divers pays	Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté - WILPF	Le plaidoyer en faveur des droits humains comme levier de consolidation des mouvements de femmes pour la paix au Cameroun et en République Démocratique du Congo (RDC) (projet 2018-2019)	48'000
AMÉRIQUE CENTRALE			
Cuba	MediCuba Suisse	Vieillesse et santé, sensibilisation et prévention des maladies liées à l'âge, dans les zones rurales (projet 2019-2020)	12'500
Guatemala	Association Km 207 Guatemala - Suisse	Formation et appuis aux organisations de femmes rurales. Promotion des droits humains et droits du travail dans les exploitations agricoles (projet 2019)	27'000
Mexique	HURIDOCs - Association Human Rights Information and Documentation	Renforcement des capacités de la société civile. Développement des capacités stratégiques et de gestion sécuritaire de l'information pour la défense des droits du travail des femmes (projet 2019-2020)	42'400
Haïti	Médecins du Monde	Prévention, éducation et prise en charge des violences basées sur le genre et amélioration de la santé sexuelle en Petit Goâve et Grand Goâve (projet 2019-2020)	80'000
AMÉRIQUE DU SUD			
Brésil	Aquaverde	Gouvernance et droit indigène du peuple Surui dans l'État du Rondônia (projet 2017-2019)	10'000
Brésil	Association Nordeste	Projet d'agro foresterie. Corridor forestier le long de la rivière, reboisement, et création de 50 parcelles de production fruitière et agricole pour des familles pauvres (projet 2019)	58'500
Brésil	AYA - Association Appui aux Indiens Yanomami d'Amazonie	Programme d'éducation à la santé de la Secoya. Premiers pas pour la mise en œuvre d'une formation de sages-femmes traditionnelles Yanomami (projet 2019-2020)	20'000
Colombie	Lectures partagées	Soutien à la production et à la commercialisation de produits agro-écologiques dans le Département de Nariño (projet 2018-2019)	20'000
Colombie	Association Turpial	Protection et participation pour la paix. Construire une paix inclusive, sans violence et protectrice des libertés fondamentales en Colombie (projet 2019)	40'344
Colombie	FIAN International	Défense et promotion du droit humain à l'alimentation et à la nutrition adéquates (DHANA) dans un contexte de conflit: renforcer le DHANA comme mécanisme pour la construction de la paix (projet 2019-2021)	24'000
Pérou	Association "du muletier au guide de montagne"	Phase III du projet de formation de guides autochtones de Haute montagne et mise sur pied d'une agence de trekking locale au Pérou (projet 2018-2020)	10'000
ASIE			
Afghanistan	Afghanistan's Women Rights Association - AWRA	Alphabétisation pour les femmes dans les villages ruraux du sud de l'Afghanistan, province de Nimroz (projet 2017-2019)	10'000
Afghanistan	La Fondation Womanity	Girls can code. Programme d'encouragement à l'éducation et à la formation professionnelle des jeunes filles (projet 2017-2019)	11'079
Cambodge	Association Saëk Thmey International	Soutien à la formation professionnelle dans les métiers du tourisme. Aménagement de 3 salles de classe et de deux dortoirs pour la nouvelle école Saëk Thmey, et aide pour son fonctionnement (projet 2019-2021)	25'000
Cambodge	Centre international de déminage humanitaire	Le système « chiens SMART » - Vers une utilisation plus efficace des chiens pour le déminage humanitaire (projet 2019-2020)	67'280
Inde	Association pour l'éducation et la culture Indo-Himalayenne - APECIH	Une école pour le Zaskar (Inde): entre tradition et modernité. Construction d'une école et appuis pour le fonctionnement (projet 2017-2019)	10'000
Inde	Association Jai Jagat	Camps de formation au leadership et à l'action non-violente de villageois de l'Inde, dans le cadre de la Marche mondiale Jai Jagat 2020 (projet 2018-2020)	20'000
Inde	Association Humanium	Centre résidentiel de réhabilitation spécialisé pour anciens enfants travailleurs, État du Madhya Pradesh (projet 2019-2020)	20'000

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

Continent/ Région/ Pays	Organisation	Descriptif du projet	Montant en francs
Irak	Fondation Suisse de déminage - FSD	Assistance mécanique pour le déblaiement de décombres et le déminage des engins explosifs improvisés (IED) (projet 2018-2019)	75'000
Népal	Association Helpcode	Amélioration de l'assainissement, de l'hygiène et de la santé dans les écoles rurales (projet 2018-2019)	26'262
Philippines	Association Virilanie	Unité mobile pour les enfants de la rue de Manille aux Philippines. Activités éducatives et appui social et santé (projet 2019-2020)	28'000
Tibet	Association pour la santé, l'éducation et l'environnement - APSEE - Peu Là au Tibet	Amélioration durable des conditions de vie de la population des régions isolées du Tibet (projet 2018-2020)	15'000
EUROPE			
Suisse	Association festival du film et forum international sur les droits humains, FIFDH	Edition 2019 du Festival du film et forum sur les droits de l'homme FIFDH. Convention 2019-2022	150'000
Suisse	UPR - Info	Organisation des pré-sessions à l'examen périodique universel, divers pays. Projet 2017-2019	75'279
DIVERS CONTINENTS			
Divers pays	DOCIP - Centre de documentation, de recherche et d'information des Peuples autochtones	Suivi des secrétariats techniques pour les Peuples autochtones et impacts de leur utilisation sur le terrain : Guatemala, Mexique, RDC et Burundi (projet 2019)	52'000
Divers pays	ICAN - Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires	Susciter un élan pour l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction des armes nucléaires en renforçant les capacités de la société civile et des gouvernements en Afrique et dans les Caraïbes (projet 2019-2020)	60'000
Divers pays	Défense des Enfants international	Observatoire de la justice pour enfants dans la région Afrique du Nord et Moyen Orient. Promouvoir l'accès à une justice adaptée aux enfants (projet 2019-2021)	40'000
Divers pays	Association internationale des maires francophones, AIMF	Convention de partenariat 2017-2021	50'000
Divers pays	Conservatoire et jardin botaniques de Genève, CJB	Convention, contribution globale, à répartir par pays. Convention 2016-2020	154'680
Divers pays	Service international pour les droits de l'Homme - SIDH	Soutenir les mouvements de femmes défenseuses des droits humains et renforcer leur engagement auprès de l'ONU (projet 2019-2021)	70'000
Divers pays	Centre pour les droits civils et politiques - CCPR	Appuyer la société civile dans la mise en œuvre du Pacte relatif aux droits civils et politiques multi-pays II, Cameroun, Liban et Libéria. Projet 2017-2019	65'000
Divers pays	Track impunity always, TRIAL	Lutter contre l'impunité des individus et entreprises impliqués dans des crimes internationaux (projet 2018-2020)	75'000
Divers pays	Organisation Mondiale contre la torture - OMCT	Protection des enfants contre la torture. Coopération et renforcement des capacités de la société civile locale à protéger les plus vulnérables face à la torture et aux mauvais traitements (projet 2018-2020)	100'000
	Retour d'argent Zara Soa	4'000 frs alloués en 2018 ont été rendus, cofinancements suffisants	-4'000
	Solde non utilisé		2'222
3638.010 Subventions nominatives 2019, inscrites au budget CHF 209'500			
DIVERS CONTINENTS			
Divers pays	Track impunity always - TRIAL	Subvention nominative 2019	100'000
Divers pays	Fondation Martin Ennals	Subvention nominative 2019	50'000
Divers pays	Médecins sans frontières - MSF	Subvention nominative 2019	8'000
AMÉRIQUE DU SUD			
Colombie	Comité international de la Croix-Rouge - CICR	Subvention nominative 2019	51'500

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6785

Continent/ Région/ Pays	Organisation	Descriptif du projet	Montant en francs
3636.010 Subventions nominatives 2019, inscrites au budget CHF 300'100			
DIVERS CONTINENTS			
Divers pays	Centre de documentation, de recherche et d'information des peuples autochtones - DOCIIP	Subvention nominative 2019	20'600
Divers pays	Centre Europe-Tiers Monde	Subvention nominative 2019	51'500
Divers pays	Association Genève Tiers- Monde	Subvention nominative 2019	15'500
Divers pays	Association Cap-Vert	Subvention nominative 2019	2'000
Divers pays	Terre des Hommes Suisse Genève	Subvention nominative 2019	8'900
Divers pays	Organisation mondiale contre la torture - OMCT	Subvention nominative 2019	18'600
Divers pays	Service international pour les droits de l'homme - SIDH	Subvention nominative 2019	4'100
Divers pays	Fondation L'appel de Genève	Subvention nominative 2019	30'900
Divers pays	Centre Accueil Genève Internationale - CAGI	Subvention nominative 2019	50'000
Divers pays	Fédération genevoise de coopération - FGC	Subvention nominative 2019	92'800
	Dignité en détention - Didé	Subvention nominative 2019 non octroyée, association dissoute	5'200
TOTAL DIRECT DGVS			3'143'900
TOTAL GENERAL			5'451'100

7.5.2 Délégalion à l'aménagement du territoire

But	Représentants du CA	Création
Traiter des dossiers d'aménagement des espaces publics ou de plans d'affectation du sol conduits par les services du département des constructions et de l'aménagement, par le service des espaces verts ou par des tiers et portant sur le territoire de la Ville de Genève.	Monsieur Rémy Pagani Monsieur Sami Kanaan Monsieur Guillaume Barazzone	Juillet 2011 (règlement LC 21 212)

La Délégalion à l'aménagement du territoire a pour but de traiter des dossiers d'aménagement des espaces publics ou de plans d'affectation du sol conduits par les services du département des constructions et de l'aménagement, par le service des espaces verts ou par des tiers et portant sur le territoire de la Ville de Genève.

La Délégalion donne l'orientation des études, des rapports et travaux à exécuter, et en définit les priorités. Elle décide des options stratégiques en relation avec les dossiers d'aménagement. Les dossiers ainsi traités sont régulièrement rapportés au Conseil administratif par le Département des constructions et de l'aménagement, en vue des décisions à prendre qui relèvent de sa compétence.

Elle est composée des magistrats en charge du Département des constructions et de l'aménagement (Monsieur Rémy Pagani, Conseiller administratif), du Département de la culture et du sport (Monsieur Sami Kanaan, Conseiller administratif) et du Département de l'environnement urbain et de la sécurité (Monsieur Guillaume Barazzone, Conseiller administratif). La Délégalion comprend également la présence permanente de la direction du Département des constructions et de l'aménagement (Madame Isabelle Charollais, codirectrice, et Madame Charlotte Malignac, codirectrice).

La présidence a été assurée successivement par Monsieur Sami Kanaan, de janvier à juin 2019, puis par Monsieur Guillaume Barazzone, de juin à décembre 2019.

En 2019, la Délégalion s'est réunie à 6 reprises. Madame Annick Viaccoz, responsable du secrétariat du magistrat au Département des constructions et de l'aménagement, a assuré la prise des notes de séances.

La Délégalion a instruit de nombreux dossiers. Parmi les objets les plus importants il convient de citer notamment :

Praille-Acacias-Vernets - PAV

Les différents volets de ce dossier ont été traités à plusieurs reprises notamment s'agissant du financement des équipements publics (sportifs, culturels, sociaux ainsi que les espaces verts et la voirie), de la stratégie de développement et du PLQ des Vernets.

Plage des Eaux-Vives

La Délégalion a abordé les enjeux liés au projet de la plage des Eaux-Vives, plus précisément s'agissant de la gestion du site (entretien à charge de la Ville de Genève, servitude d'usage, règlement et convention de limite de prestations). Une discussion avec les services en charge de ce projet a été nécessaire afin de clarifier certains points en vue de la séance COPIL Valorisation de la rade de mars 2019.

Cornavin – réaménagement du pôle urbain

Des informations ont été données aux membres de la Délégalion s'agissant du planning et de la structure mise en place pour ce projet qui regroupe de nombreux sous-projets et de nombreux partenaires. Des points de situation réguliers seront faits sur les enjeux et l'avancement de ce dossier.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

6787

Dans le cadre de ses travaux, la Délégation a procédé à des auditions de personnes internes ou externes à l'administration municipale. Parmi ces dernières, mentionnons :

- M. Olivier Andres, directeur général de l'Office cantonal de l'énergie, en vue d'une présentation de la stratégie énergétique du Canton ainsi que d'une discussion relative à la problématique des réseaux et le manque de coordination entre SIG, l'OCEN et la Ville de Genève ;
- La Fondation Portail des Nations, représentée par Monsieur Ivan Pictet, Président, et Madame Tatjana Darani, Directrice, ainsi que Monsieur Philippe Hug, représentant de l'ONU-GE, en vue d'un point de situation et d'une présentation de l'avancement du projet du Portail des Nations ;
- La direction du Département de la culture et du sport ainsi que le service des sports en vue d'une présentation du programme élaboré pour la mise en place d'un bassin temporaire durant les fermetures pour rénovation des piscines de Varembeé et des Vernets ;
- Le service d'urbanisme pour un point de situation sur le projet d'agglomération (bilan de la mise en œuvre des projets d'agglomération PA-1, PA-2, PA3) en vue du lancement du projet d'agglomération de 4ème génération (PA4).

La Délégation a également traité plusieurs autres dossiers, au gré de l'actualité ou des nécessités exprimées. Il s'agit entre autres :

- D'une demande de la Fondation pour la Cité de la musique de Genève de constitution d'une servitude d'usage public pour le parc des Feuillantines ainsi que de l'entretien dudit parc ;
- De demandes d'installation d'œuvres d'art dans l'espace public (don de la sculpture « Moon » de l'artiste Not Vital, installation d'une œuvre en vue de valoriser le rôle de Ioannis Capo d'Istria), de la création de la Commission art public du FMAC et de la formalisation d'un processus de validation concernant l'art dans l'espace public.
- De la gestion de la forêt sur les parcelles privées de la Ville de Genève ;
- Du résultat de l'étude « Au fil de l'Arve », initiée suite à un appel des milieux alternatifs ;
- Du projet « Cité administrative » qui vise à regrouper l'administration municipale sur un seul site ;
- D'un point de situation sur le réseau cyclable, les différents dossiers en cours et planifiés ainsi que sur la mixité entre les cyclistes et les piétons ;
- De la problématique sur les aménagements du Rhône et l'accessibilité à l'eau ;
- D'une présentation des processus de coordination des travaux sur le domaine public et les routes/rues en Ville de Genève ;
- De l'introduction d'une limite généralisée à 30 km/h la nuit.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

7.5.3 Délégation à l'innovation sociétale (DGIN)

But	Représentants du CA	Création
Préviser les demandes de soutien financier déposées dans le cadre du programme G'innoVe.	Madame Sandrine Salerno Monsieur Guillaume Barazzone Monsieur Sami Kanaan	Janvier 2016 (règlement LC 21 181)

La Délégation à l'innovation sociétale (DGIN) a été créée en 2016 et est composée des magistrat-e-s en charge des départements de l'environnement urbain et de la sécurité, des finances et du logement, ainsi que de la culture et du sport. Elle répond à l'objectif «Promouvoir l'innovation sociétale» du Conseil administratif pour la législature 2015-2020 et a pour mission de préviser les demandes de soutien financier déposées dans le cadre du programme G'innoVe, selon le Règlement LC 21 181. Le programme est présenté sur la page www.geneve.ch/ginnove.

Actuellement, la Ville de Genève fait face à de nombreuses mutations, qu'elles soient d'ordre technologique, sociale ou environnementale. Les centres urbains, qui concentrent à la fois les populations et les emplois, sont principalement touchés par les effets de ces phénomènes. Pour penser, anticiper et accompagner ces changements, de nouvelles perceptions, pratiques et modèles d'organisation sociale et économique sont nécessaires. C'est à ce besoin que répond le programme G'innoVe, destiné à apporter un soutien financier, limité dans le temps, à des projets présentant une innovation sociétale. En 2019, une priorité particulière a été donnée aux projets en lien avec le changement climatique. Sur vingt-quatre projets soutenus, sept sont directement en lien avec les enjeux de mitigation et d'adaptation au changement climatique (le Climathon, Cornobilis, les Artisans à vélo, LogAir, les ateliers Zéro Déchet, #WEAREWATCHING et urbaconfort) et dix sont indirectement liés à ces questions (projets d'économie circulaire et de manufacture, projets de biodiversité ainsi que formations, hackathons et plateformes stimulant l'innovation locale).

Le secrétariat du programme G'innoVe, assuré par le service Agenda 21 – Ville durable (A21), se charge d'organiser les séances de la DGIN, d'établir l'ordre du jour et de prendre les notes de séances. Par ailleurs, il coordonne l'analyse et le suivi des projets déposés dans le cadre de G'innoVe. En 2019, la DGIN s'est réunie à deux reprises afin de répondre aux demandes de financement.

En 2019, le secrétariat a reçu trente-sept demandes de financement et en a transmis dix-sept à la DGIN pour examen. Seize nouvelles demandes ont été acceptées par le Conseil administratif sur préavis de la DGIN. Par ailleurs, six projets au bénéfice d'un financement sur plusieurs années ont continué à recevoir un soutien de G'innoVe en 2019 et deux mandats ont été octroyés pour des projets spéciaux. En tout, vingt-quatre projets d'innovation sociétale ont donc pu être financés par le programme G'innoVe en 2019, pour un montant total de CHF 368'587.-. Les projets soutenus sont en lien avec une ou plusieurs priorités de la feuille de route 2015-2020 du Conseil administratif et ont permis de créer de nouvelles collaborations entre l'administration municipale et des organismes externes à l'administration.

Enfin, dans le cadre de la réflexion initiée en 2017 sur le futur de la zone industrielle des Charmilles (ZIC), la DGIN a soutenu un projet de manufacture collaborative d'environ 1000 m² qui pourrait emménager sur la zone courant 2020 (moyennant autorisations cantonales), au sein de locaux qui ont été libérés par la municipalité. Ce projet réunirait diverses structures de l'économie circulaire et du ré-emploi actives à Genève (ateliers partagés, fablab, ressourcerie, etc.), qui créeraient en partenariat avec Ressources Urbaines un pôle autour du «faire», accessible au public et ouvert sur le quartier. La DGIN a également lancé un appel à projets pour la mise à disposition temporaire (5 ans) d'espaces vacants, dont l'ancien Moulin à Danses (MâD), pour des activités innovantes dans les domaines économique, social, environnemental, culturel ou technologique. Les résultats seront connus courant 2020.

Plus d'information sur les projets passés et en cours : www.ville-geneve.ch/zic

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

6789

Partenaire	Projet	Montant
Après-Genève	Semaine de l'entrepreneuriat - actions communes	2'300
Association Citoyenne de Mesure Environnementale	LogAir: mesures mobiles de la qualité de l'air	26'800
Association ZIC2	Projet de manufacture collaborative à la Zone Industrielle des Charmilles	12'000
Fondation éthique et valeurs	Plateforme numérique de l'engagement	12'500
Fondation images et société	EyeSmart: un projet de sensibilisation aux contenus des médias visuels	10'000
hepia et TEN	Zone Industrielle des Charmilles (ZIC) - mandats pour revalorisation	7'541
hepia - Haute école du paysage, de l'ingénierie et de l'architecture	urbacofort: un projet de recherche sur l'adaptation aux canicules en ville	20'000
Impact Hub	Climathon: un hackathon sur le thème de l'urgence climatique	25'000
Innobridge	Smart City Boost : un hackathon sur le thème de la ville intelligente	18'500
Les artisans à vélo	Promotion du vélo-cargo pour les artisans locaux et les services	7'420
Museum d'histoire naturelle	Le Museum en pleine nature ! Renforcer et faire connaître la biodiversité	8'120
Tako	#WEAREWATCHING - un projet de communication sur l'urgence climatique	10'000
Zero Waste Switzerland	Ateliers Zero Déchets et clips vidéo Zéro Déchets	20'956
Actions Durables	Agendas 21 scolaires - nouvelle formule pour écoles prioritaires	19'200
Association Knock on wood	Knock on wood Geneva - des ateliers pour encourager le travail du bois	20'000
Cornobilis	Développement de modules pour le partage de véhicules	30'000
Coopérative Equilibre	Documentation d'une nouvelle façon d'assainir un immeuble	10'000
Equal profit	Nouvelle façon de partager les profits d'une filière de production	18'000
Invisible experience	Projet BOWIE : incubateur de projets de genre, portés par les jeunes	20'000
La Manivelle	Plateforme coopérative de partage d'objets	10'000
NPE-Léman (Association pour une Navigation de Plaisance Ecologique)	Promotion d'une nouvelle façon de nettoyer les coques de bateau	250
Open Geneva	Festival de hackathons à Genève	10'000
SINGA Factory	Soutien à l'entrepreneuriat des personnes migrantes	30'000
SPORTIGenève	Web-application pour promouvoir le sport à Genève	20'000
TOTAL		368'587

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

7.5.4 Délégation pour la stratégie numérique

But	Représentants du CA	Création
Suivre la mise en place et le déroulement du plan directeur des technologies de l'information et de la communication 2018-2021.	Madame Sandrine Salerno Monsieur Sami Kanaan Monsieur Guillaume Barazzone	Janvier 2018 (extrait CA)

La Délégation pour la stratégie numérique (ci-après la Délégation) a été créée en janvier 2018. Elle a pour mission d'assister le Conseil administratif dans le pilotage et la coordination de la stratégie numérique. Elle est compétente pour :

- mettre en œuvre le Plan directeur des technologies de l'information et de la communication (PDTIC) ;
- opérer des choix, arbitrages et priorisations du PDTIC, afin d'assurer la cohérence de la stratégie de la Ville de Genève avec celle de son système d'information ;
- décider de la réalisation de nouveaux projets non-inscrits au PDTIC.

A ce titre, la Délégation supervise notamment le «Comité de pilotage e-Genève» pour la promotion des services numériques grand public.

La Délégation adopte la révision du PDTIC tous les deux ans et préavis la refonte du PDTIC tous les quatre ans avant soumission au Conseil administratif.

Elle est composée de trois membres du Conseil administratif, dont le ou la magistrat-e en charge de la direction des systèmes d'information et de communication (DSIC).

En 2019, la Délégation pour la stratégie numérique s'est réunie cinq fois.

Les premières séances ont été consacrées à une analyse de la situation et à l'identification des axes d'amélioration de la stratégie numérique.

Au terme de cette analyse, la Délégation a mandaté la DSIC pour définir un plan d'action permettant la mise en œuvre de la stratégie.

Définition d'une nouvelle vision stratégique pour le numérique

La Délégation a validé une vision stratégique pour la transition numérique établie sur les quatre axes suivants :

- e-Genève : prestations en ligne et services innovants pour le et la citoyen-ne ;
- e-administration : automatisation des processus et dématérialisation des supports ;
- collaboration numérique : cadre de travail numérique favorisant la collaboration et la mobilité ;
- système d'information : gestion d'un système d'information efficient, flexible et sécurisé.

Chacun de ces axes est constitué d'un ou plusieurs programmes et de plusieurs crédits d'investissements.

Mise en place d'organes de gouvernance pour prioriser les projets

Un comité d'arbitrage validé par la Délégation sera mis en place courant 2020 et aura pour mission la gestion de la priorisation des projets.

Analyses comparatives

La Délégation a mandaté une étude comparative avec des villes ayant une ambition numérique et des caractéristiques similaires à celles de la Ville de Genève.

Cette étude révèle que :

- les moyens actuels sont limités en regard de la stratégie validée ;
- les projets devront être priorisés en fonction de critères de valeur ajoutée : bien-être des citoyen-ne-s, efficacité de l'administration et adéquation avec les orientations politiques ;
- le mode de financement des programmes numérique doit être plus flexible ;
- la transition numérique doit être portée par des experts informatiques, métiers et de gestion du changement travaillant de manière intégrée ;
- les opportunités sont nombreuses notamment dans les domaines suivants : prestations en ligne ; suivi des demandes et des dossiers ; utilisation des données pour le pilotage des services ; gestion intelligente des bâtiments.

Analyse des anciens crédits d'investissements

Une analyse des anciens crédits d'investissements a conduit la Délégation à valider des propositions de réallocation de ceux-ci afin d'adapter les moyens attribués aux quatre axes de la stratégie.

En particulier, le portefeuille e-Genève, qui comprend un certain nombre de projets prioritaires, manque de financement.

Planification et mise à jour du PDTIC

La délégation a validé le principe d'une mise à jour du plan directeur selon les quatre axes stratégiques courant 2020.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

7.5.5 Délégation en charge de la gouvernance, des risques et des audits

But	Représentants du CA	Création
Préviser à l'intention du Conseil administratif tout objet en lien avec la gouvernance, les risques et les audits et proposer les mesures d'amélioration y relatives.	Mme Sandrine Salerno Monsieur Sami Kanaan	Février 2019 (extrait CA n°36)

La Délégation du Conseil administratif en charge de la gouvernance, des risques et des audits a été créée en février 2019 par une décision du Conseil administratif.

Elle a comme buts de renforcer le système de contrôle interne en préavisant, à l'intention du Conseil administratif, tout objet en lien avec la gouvernance, les risques et les audits ; de proposer, si nécessaire, les mesures d'améliorations y relatives et de suivre les recommandations d'audits, les risques et le déploiement du contrôle interne.

Contrairement aux autres délégations, celle-ci présente la particularité d'être composée de deux magistrat-e-s ; soit la ou le Maire et le conseiller administratif ou la conseillère administrative en charge des finances.

Lorsqu'un ou une magistrat-e cumule les fonctions de Maire et celle de conseiller administratif ou de conseillère administrative en charge des finances, le Conseil administratif désigne la ou le deuxième magistrat-e.

Depuis sa création, Monsieur Sami Kanaan et Madame Sandrine Salerno ont ainsi présidé successivement la Délégation, respectivement de mars à mai 2019 et de juin à décembre 2019.

La Délégation est assistée du Secrétaire général (Monsieur Gionata Buzzini) et du gestionnaire de risques (Monsieur Salvatore Macculi), qui participent aux séances.

La Délégation s'est réunie à neuf reprises de mars à décembre 2019. Le directeur de la direction financière et celui du service du contrôle financier y ont été invités à plusieurs reprises.

La Délégation a traité de nombreux dossiers, dont le nouveau règlement du Conseil administratif sur le système de contrôle interne (PR-1367), l'analyse des ressources du système de contrôle interne (quatre postes au budget 2020), la directive générale sur la diffusion des audits, le suivi des risques critiques, l'e-learning sur le contrôle interne.

Elle a également initié plusieurs chantiers, dont le suivi du rapport sur le système de contrôle interne du service du contrôle financier et des plans d'action y relatifs ; par exemple, les principes anti-fraude et les améliorations de l'environnement de contrôle.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2019

6793

LISTE DES ABRÉVIATIONS

A21	Agenda 21 - Ville durable
ACE	Administration Centrale
AGCM	Aménagement, Génie civil et Mobilité
ARI	Musée Ariana
BGE	Bibliothèque de Genève
BMU	Bibliothèques et discothèques municipales
CA	Conseil administratif
CAP	Institution de prévoyance professionnelle du personnel de la Ville de Genève
CFI	Contrôle financier
CIV	État civil
CJB	Conservatoire et jardin botaniques
CM	Conseil municipal
CPI	Caisse de prévoyance interne
DCA	Département des constructions et de l'aménagement
DCS	Département de la culture et du sport
DCSS	Département de la cohésion sociale et de la solidarité
DEJ	Service de la jeunesse
DEUS	Département de l'environnement urbain et de la sécurité
DF	Domaine fonctionnel
DFIN	Direction financière
DFL	Département des finances et du logement
DGVS	Délégation Genève Ville Solidaire
DPBA	Direction du patrimoine bâti
DRH	Direction des ressources humaines
DSIC	Direction des systèmes d'information et de communication
ECO	Écoles et institutions pour l'enfance
ENE	Énergie
FIA	Fonds intercommunal d'assainissement
FTE	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation
FTF	Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement
FTI	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA
FTP	Flux de trésorerie provenant de l'activité de placements dans le PF
GIM	Gérance immobilière municipale
GTG	Grand Théâtre de Genève
kCHF	Milliers de francs suisses
LEX	Service juridique
LOM	Logistique et manifestations
LRPFI	Loi sur le renforcement de la péréquation financière intercommunale et le développement de l'intercommunalité
LRT	Loi sur la répartition des tâches entre les communes et le canton
MAH	Musées d'art et d'histoire
MCH2	Modèle comptable harmonisé 2
MEG	Musée d'ethnographie
MHN	Muséum d'histoire naturelle
MHS	Musée d'histoire des sciences
PA	Patrimoine administratif
PF	Patrimoine financier

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2019

PM	Personnes morales
PP	Personnes physiques
SAFCO	Service des affaires communales
SAPE	Structure d'accueil de la petite enfance
SAPPE	Structure d'accueil de la petite enfance à des prestations élargies
SAPPR	Structure d'accueil de la petite enfance à prestations restreintes
SEC	Service culturel
SCM	Service du Conseil municipal
SDPE	Petite enfance (ex-DPE)
SEP	Service de l'espace public
SEVE	Service des espaces verts
SG	Secrétariat général
SIS	Incendie et secours
SJS	Direction et secrétariat du Département de la cohésion sociale et de la solidarité
SPF	Pompes funèbres, cimetières et crématoire
SPM	Service de la Police municipale

La présidente. M^{me} Salerno s'est exprimée tout à l'heure au sujet des comptes 2019, en disant que l'arrêt du Conseil d'Etat était clair et que les comptes révisés seraient envoyés directement au Service des affaires communales (SAFCO) d'ici au 15 juin prochain. (*M. Sormanni discute avec M. Schaller.*) Monsieur Sormanni, je demande votre attention! Ensuite, c'est vous qui venez me poser des questions! (*M. Sormanni discute avec M. Schaller.*) Monsieur Sormanni! Nous parlons des comptes! C'est vous qui vouliez absolument que nous votions quand même le renvoi de la proposition PR-1400 en commission, malgré le fait que les comptes révisés seront transmis directement au SAFCO d'ici au 15 juin.

Par conséquent, sans ouvrir le débat, je mets aux voix le renvoi direct à la commission des finances de la proposition PR-1400, à savoir les comptes 2019 par politique publique et le rapport de gestion du Conseil administratif. (*Question dans la salle.*) Pardon? Il s'agit d'un renvoi direct en commission! Je suis intervenue parce que M. Sormanni discutait avec M. Schaller et que je voulais qu'il soit attentif. Il n'y a pas d'ouverture de débat, on vote sur le renvoi direct de cet objet à la commission des finances!

Mis aux voix, le renvoi direct de la proposition à la commission des finances est accepté par 42 oui contre 24 non.

La présidente. M^{me} Salerno avait bien expliqué qu'il n'y aurait pas d'interlocuteur auprès du Conseil municipal au sujet de ces comptes, mais enfin... Le 15 juin, ils seront au SAFCO pour validation. Bon, laissons tomber!

Mesdames et Messieurs, il faut être attentifs maintenant. Je vais vous donner une information importante concernant trois points de notre ordre du jour, soit les points 7, 8... (*M^{me} Rouillet discute.*) Madame Rouillet, merci d'écouter! Après, on demandera: «Qu'est-ce qu'elle a dit?» Les points 7, 8 et 9, soit les propositions PR-1399 et PR-1403, ainsi que les rapports de majorité et de minorité PR-1383 A/B que nous traitons maintenant, ont été actés. Cela signifie que ces trois objets ont été validés par le SAFCO. Nous n'avons plus rien à faire, si ce n'est d'en prendre acte. Un membre du Conseil administratif pourrait-il expliquer ça, s'il vous plaît? (*Question dans la salle.*) Non, il n'y aura pas d'amendements! Ce n'est pas la peine d'en déposer! Ecoutez ce qu'on vous dit, Mesdames et Messieurs! M. Pagani, s'il vous plaît, veuillez expliquer ce que cela veut dire.

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Je scinderai mon intervention en deux, Madame la présidente, je vais vous dire pourquoi. La proposition PR-1399 concernant la rénovation de la machinerie de scène du Grand Théâtre

à zéro franc, que j'avais déposée sur votre bureau avant que nous ne soyons tous confinés dans nos appartements, vous vous en souvenez, et qui n'a donc pas pu être traitée en urgence, ainsi que la proposition PR-1403 concernant les containers de l'école Le-Corbusier ont été validées par le SAFCO. Pour le dire simplement, on se trouve exactement dans la même situation que s'il y avait eu un incendie pendant l'été et qu'on avait dû sécuriser un bâtiment d'importance en dépensant de l'argent. J'aurais alors engagé une somme avec l'accord de l'autorité de surveillance et je vous aurais fait prendre acte de cet engagement, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux.

Les propositions PR-1399 et PR-1403 ont été actées par le SAFCO. Par conséquent, même si vous les renvoyez en commission, vous ne pourrez que prendre acte de ces délibérations qu'il était urgent de faire accepter par le Conseil administratif – ce qui a été fait – puis de faire valider par le SAFCO.

En ce qui concerne la proposition PR-1399, nous devons engager la commande des travaux pour rénover l'ensemble du système informatique de la scène du Grand Théâtre. Il y en a pour 5 millions de francs. J'avais trouvé de l'argent auprès d'une fondation que certains décrient, toujours est-il qu'elle a mis 5 millions de francs sur la table. Cette proposition ne coûtera donc rien à la Ville de Genève.

Je passe à la proposition PR-1403. Nous avons reçu des informations extrêmement alarmantes du Service de la recherche en éducation (SRED), chargé d'évaluer le nombre d'enfants qui arriveront à l'école en septembre – c'est-à-dire en septembre 2020, pas une année plus tard! Nous devons mettre en place huit containers pour les accueillir. Là aussi, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, le Conseil administratif a pris la décision de valider cette proposition à votre place, selon la loi et selon l'arrêté du Conseil d'Etat qui porte je ne sais plus quel numéro, afin d'engager de l'argent pour acheter des containers. Malheureusement, je vous le dis tout de suite, on n'arrivera pas à y installer des classes en septembre déjà, on ne les y mettra qu'en octobre. Il faudra trouver une solution pour parer au plus pressé en septembre. Toujours est-il que cet argent, nous devons l'engager. Voilà pour ce qui concerne ces deux propositions.

Concernant la troisième, à savoir la proposition PR-1383 sur l'aménagement de la place de Cornavin, Madame la présidente, vous me permettez de vous contredire. En effet, il ne s'agit pas du même cas que les deux propositions déjà validées par le SAFCO, c'est pour ça qu'il faut qu'on la vote maintenant... Le Conseil administratif part du principe que la proposition PR-1383 a été validée en commission et qu'il est urgent de la voter aujourd'hui même ou la semaine prochaine, afin de pouvoir lancer les concours d'aménagement de l'espace public acceptés majoritairement par la commission de l'aménagement et de l'environnement. Sinon, les CFF risquent de lancer les travaux de la gare

de Cornavin sans que nous ayons procédé aux concours pour avoir un aménagement superbe. On a déjà l'image directrice de la place de Cornavin, vous l'avez validée, Mesdames et Messieurs, mais on doit lancer des études qui font partie de ce projet.

Le SAFCO ayant trouvé qu'il n'y avait pas là d'urgence décisive comme pour les propositions PR-1399 et PR-1403, je dois vous demander d'engager le débat sur les rapports PR-1383 A/B issus des travaux de commission, Madame la présidente, et de faire voter ses délibérations. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je vous remercie par avance de faire droit à cette proposition, car il y a urgence. (*Remarque de la présidente.*) Je suis d'accord, Madame la présidente, et je vous prie de m'excuser: j'aurais dû vous signaler cette procédure plus précisément, mais on a reçu l'information au Conseil administratif il n'y a même pas deux jours!

La présidente. L'article 48, lettre m), de la loi sur l'administration des communes (LAC) qui stipule que le Conseil administratif est chargé «de prendre toutes les mesures provisionnelles dont l'urgence est commandée par les intérêts de la commune» ne s'applique donc pas pour les rapports PR-1383 A/B. Par conséquent, on les traitera comme un rapport normal, si ce n'est que vous demandez que la proposition soit votée aujourd'hui même, Monsieur Pagani. Heureusement que j'ai gardé les amendements déposés! Nous passons donc aux rapports de majorité et de minorité PR-1383 A/B de la commission de l'aménagement et de l'environnement.

6. Rapports de majorité et de minorité de la commission de l'aménagement et de l'environnement chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 6 novembre 2019 en vue de l'ouverture de trois crédits d'études pour un total brut de 9 093 870 francs, dont à déduire des recettes totales d'un montant de 1 220 000 francs, soit 7 873 870 francs net:

- **Délibération I: 3 188 400 francs brut destinés aux études pour le réaménagement des espaces publics du périmètre sud de la gare de Cornavin (place de Cornavin et parvis de la basilique Notre-Dame), dont à déduire une participation du Canton de Genève de 427 800 francs, soit 2 760 600 francs net;**
- **Délibération II: 3 957 200 francs brut destinés aux études pour le réaménagement des espaces publics de la place de Montbrillant et la construction de la galerie couverte, dont à déduire une participation du Canton de Genève de 530 900 francs, soit 3 426 300 francs net;**
- **Délibération III: 1 948 300 francs brut pour les études liées aux modifications nécessaires du parking Cornavin (renforcement de la dalle, modification des trémies et émergences, sécurité incendie) consécutives à l'aménagement de l'espace public, dont à déduire une participation du Canton de Genève de 261 300 francs, soit 1 687 000 francs net (PR-1383 A/B)¹.**

A. Rapport de majorité de M. Ulrich Jotterand.

Cette proposition a été renvoyée à la commission de l'aménagement et de l'environnement le 3 décembre 2019. Elle a été traitée, sous la présidence de M. Eric Bertinat, les 21 et 28 janvier ainsi que les 18 et 25 février 2020. Les notes de séances ont été prises par M^{me} Aurélia Bernard et MM. Christophe Vuilleumier et Nohlan Rosset que le rapporteur remercie pour la qualité de leurs notes.

PROJET DE DÉLIBÉRATION I

(place de Cornavin et parvis de la basilique Notre-Dame)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

¹ Proposition, 2686.

Proposition: crédits d'études des projets des espaces
publics à la gare de Cornavin

vu les articles 22 et suivants de la loi sur les routes du 28 avril 1967;
sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit brut de 3 188 400 francs destiné aux études pour le réaménagement des espaces publics du périmètre sud de la gare de Cornavin (place de Cornavin et parvis de la basilique Notre-Dame), dont à déduire une participation du Canton de Genève de 427 800 francs, soit 2 760 600 francs net.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 3 188 400 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève dans le patrimoine administratif. Si l'étude est suivie d'une réalisation, la dépense sera ajoutée à celle de la réalisation et amortie sur la durée d'amortissement de la réalisation. Sinon, l'étude sera amortie en une annuité.

PROJET DE DÉLIBÉRATION II
(place de Montbrillant et galerie)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu les articles 22 et suivants de la loi sur les routes du 28 avril 1967;
sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit brut de 3 957 200 francs destiné aux études pour le réaménagement des espaces publics de la place de Montbrillant et la construction de la galerie couverte, dont à déduire une participation du Canton de Genève de 530 900 francs, soit 3 426 300 francs net.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 3 957 200 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève dans le patrimoine administratif. Si l'étude est suivie d'une

Proposition: crédits d'études des projets des espaces
publics à la gare de Cornavin

réalisation, la dépense sera ajoutée à celle de la réalisation et amortie sur la durée d'amortissement de la réalisation. Sinon, l'étude sera amortie en une annuité.

PROJET DE DÉLIBÉRATION III
(parking Cornavin)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu les articles 22 et suivants de la loi sur les routes du 28 avril 1967;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit brut de 1 948 300 francs destiné aux études liées aux modifications nécessaires du parking Cornavin (renforcement de la dalle, modification des trémies et émergences, sécurité incendie) consécutives à l'aménagement de l'espace public, dont à déduire une participation du Canton de Genève de 261 300 francs, soit 1 687 000 francs net.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 1 948 300 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève dans le patrimoine administratif. Si l'étude est suivie d'une réalisation, la dépense sera ajoutée à celle de la réalisation et amortie sur la durée d'amortissement de la réalisation. Sinon, l'étude sera amortie en une annuité.

Séance du 21 janvier 2020

Audition de M. Rémy Pagani, conseiller administratif, M^{me} Patricia Gallay, architecte au Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité, M^{me} Isabelle Charollais, codirectrice du département des constructions et de l'aménagement, et M. Sébastien Alphonse, adjoint de direction

M. Pagani rappelle que la gare Cornavin a été placée sur son site en raison de l'existence de l'ancienne porte Saint-Gervais. Il ajoute que ce sont 50 000 personnes qui passent par Cornavin à l'heure actuelle. La gare mérite donc un aménagement de qualité.

Proposition: crédits d'études des projets des espaces publics à la gare de Cornavin

M^{me} Gallay informe les commissaires qu'à la suite de l'étude d'orientation menée par les CFF, la Ville de Genève avait développé un mandat d'études parallèles. Le lauréat avait proposé des études de faisabilité. Le service peut donc à présent lancer des études d'aménagement. Le pôle de Cornavin manque de lisibilité et de confort. L'image directrice s'efforce donc de réorganiser les transports publics avec la construction d'un nouveau couvert et la mise en valeur du parvis de la basilique. Du côté nord, une nouvelle façade sera construite avec un couvert reliant les sorties de la gare souterraine. La traversée de la rue des Alpes sera également revue. Le PDQ prochainement mis en consultation permettra au mandataire, après validation, de réaliser des projets en suivant l'image directrice. Les projets principaux dont il est question sont le projet d'extension de la gare, plus deux projets connexes, soit celui du tram et les mesures de mise en œuvre de la LMCE.

M. Alphonse déclare que le planning est arrêté et est relativement complexe puisque ces différents projets doivent être coordonnés.

M^{me} Charollais note que tout ce qui peut être anticipé doit être réalisé de sorte que l'essentiel des flux puisse se développer du côté sud lorsque les travaux d'extension seront réalisés.

M^{me} Gallay indique que les études sur le périmètre sud doivent donc commencer le plus rapidement possible. Les interventions sur le périmètre nord s'enchaîneront directement après les travaux des CFF. Le tram est à l'origine pour une part du manque de lisibilité du site; l'idée est de faire passer tous les trams au sud de la basilique. Ce projet doit donc s'insérer harmonieusement dans celui de l'aménagement de la place. L'objectif est de supprimer les obstacles et de clarifier les arrêts de bus et de tram. Des plantations sont envisagées sur le parvis de la basilique. Par ailleurs, le parking sera modifié, notamment son niveau -1 où les taxis et les dépose-minutes seront réorganisés, avec la suppression d'une trémie. Un appel d'offres a été lancé pour une adjudication avant l'été 2020 pour réaliser l'essentiel de la place avant 2024. C'est un appel d'offres pour une équipe pluridisciplinaire dont il est question.

M^{me} Gallay explique ensuite la problématique du périmètre nord. La place Montbrillant doit être requalifiée afin de réaliser une image unifiée de l'ensemble et une nouvelle façade de 400 m de long. Par ailleurs, les passages sous-voies sont peu utilisés par les piétons à l'heure actuelle. L'objectif est d'améliorer leur confort en les élargissant. Un concours sera lancé cet été pour le périmètre nord afin d'avoir un préprojet en 2022 et une réalisation à la suite des travaux des CFF.

Questions et réponses

Un commissaire demande à quoi servira le parking. M. Pagani répond qu'il accueillera les taxis, les scooters et les vélos au niveau -1. Les autres niveaux res-

Proposition: crédits d'études des projets des espaces publics à la gare de Cornavin

teront à disposition des voitures. Le nombre de places Avis risque d'augmenter. Le commissaire observe que le nombre de places est limité et il se demande s'il ne faudrait pas laisser passer les voitures dans ce parking en remplacement de la rue Cornavin qui sera fermée. M. Pagani répond par la négative. Le parking Cornavin est relié à un autre parking souterrain qui se trouve sous l'immeuble Pradier. Le commissaire est sceptique quant à la fluidité des transports en commun. Actuellement les bus se gênent mutuellement. M. Pagani répond que le périmètre va être agrandi avec une séparation des transferts modaux. Certaines lignes vont passer par la Servette et ne viendront plus sur la place afin de donner de l'espace aux piétons dont le nombre va augmenter. M^{me} Gallay remarque que la boucle au nord de la basilique sera supprimée. Puisqu'il n'y aura plus de circulation à Montbrillant, le commissaire propose de placer les taxis au nord de la gare au vu de leur nombre. M. Pagani répond que ces mêmes remarques ont été faites pour la gare des Eaux-Vives et il observe que celle-ci fonctionne. Ce sont les professionnels qui ont guidé les choix. M^{me} Gallay déclare que les associations de taxis ont été consultées et ont vu les études de faisabilité sans y être opposées.

Le président rappelle que le parking ne relève pas de la Ville de Genève mais bien du Canton.

Le commissaire déclare être étonné du nombre de chantiers que l'ensemble du projet va générer. Pourquoi ne pas attendre pour revoir l'aménagement de la place? M. Pagani rappelle que la région genevoise se développe économiquement et il pense que Genève peut supporter ce chantier comme l'a fait Zurich. Il rappelle que tout est maîtrisable.

Une commissaire demande si les voies de tram devant la gare vont être déplacées. M. Alphonse répond par la négative. La commissaire demande ce qu'il en est du couvert prévu. M. Alphonse répond que l'idée est d'abriter les voyageurs. La commissaire demande ce qu'il en est de la circulation aux Terreaux-du-Temple. M. Alphonse répond que cette circulation passera sur James-Fazy qui sera dès lors en double sens. La commissaire demande si Zurich a les mêmes problèmes de nappe phréatique que Genève. M. Pagani répond qu'il y a des solutions d'ingénierie.

Une commissaire remarque que l'abri actuel sera donc enlevé. Elle se demande si, en plein été, les piétons n'auront pas trop chaud sur cette place, surtout si le couvert est en verre. M. Alphonse répond que la matérialité de l'abri n'est pas encore arrêtée. Les études clarifieront la question. La commissaire remarque qu'il est donc question de zones et de principes pour le moment. M. Alphonse confirme. La commissaire se demande si un sol perméable et de la végétation ne seraient pas les bienvenus dans ces espaces. M. Alphonse répond que les études apporteront des réponses, mais il rappelle que le parking souterrain est proche et qu'il est nécessaire de le prendre en compte. Les trémies vont être modifiées et

Proposition: crédits d'études des projets des espaces publics à la gare de Cornavin

les aménagements seront forcément impactés. Cela étant, ce n'est pas la Ville de Genève qui mènera les travaux au sein du parking. La commissaire demande si c'est la Ville qui propose de placer les taxis et les vélos au niveau -1. M. Alphonse répond que ces éléments sont des conditions-cadres. M^{me} Charollais rappelle qu'il y a quatre partenaires, soit les CFF, la Ville, le Canton et le parking qui est une entité indépendante. Ces projets sont menés de manière coordonnée entre ces différents acteurs. Mais c'est le conseil d'administration du parking qui décidera de ce qui se passe dans ce parking, un conseil dans lequel siègent majoritairement la Ville de Genève et le Canton.

Une commissaire demande si c'est le bureau qui a eu le prix du premier concours qui mènera les travaux. M^{me} Charollais répond par la négative. Le lauréat qui a gagné le mandat d'études parallèles devait mettre en place les fondamentaux qui guideront ce projet et accompagnera tous les acteurs pour s'assurer de la conformité des différents projets. Dès lors, il ne peut clairement pas être le constructeur puisqu'il représente la Ville et le Canton. Le commissaire évoque ensuite la collaboration entre le Canton et la Ville de Genève et demande quel est le lien avec le Canton dans le cadre de l'aménagement de la place. M. Pagani répond que la Ville est responsable de l'aménagement de l'espace public, mais rien n'est possible sans la participation du Canton. M^{me} Charollais précise que le Canton a à sa charge les transports et leurs infrastructures, alors que les aménagements connexes reviennent à la Ville. La commissaire demande par où passeront les bus qui se trouvent derrière la gare actuellement. M^{me} Charollais répond que les arrêts seront disséminés entre la Servette, le passage de Montbrillant et la place, raison pour laquelle il est nécessaire de réaliser ces aménagements avant le début des travaux des CFF.

Un commissaire évoque la nouvelle gare du Bachet et déclare qu'il est navrant de voir un espace autant bétonné. Il espère qu'il en ira autrement derrière la gare Cornavin. M. Alphonse répond qu'il est question de construire un nouvel espace public sur 20 000 m². M. Pagani rappelle que la commission peut faire des recommandations en demandant une arborisation. Le commissaire demande jusqu'où s'étendra la dalle qui recouvrira la rue des Gares. M^{me} Gallay répond qu'elle se raccordera au niveau de la rue des Alpes sans pour autant générer de rampes et d'escaliers. Le commissaire demande si le PDQ sera soumis à la commission. M. Pagani répond qu'il n'a pas encore été soumis puisqu'il en est au stade de l'enquête publique. Il ajoute qu'il sera soumis entre le mois d'avril et de mai.

Une commissaire demande si le cahier des charges évoque les personnes en situation de handicap. M. Alphonse acquiesce. La commissaire remarque que les gares CEVA ne sont pas très pratiques pour les chaises roulantes. Elle se demande de qui relève la responsabilité en la matière. M^{me} Gallay répond que la responsabilité incombe aux CFF. M. Alphonse mentionne que l'un des objectifs est d'avancer rapidement afin d'avoir un mandataire qui puisse se coordonner

Proposition: crédits d'études des projets des espaces publics à la gare de Cornavin

avec les CFF afin d'éviter les problèmes. M^{me} Charollais ajoute que c'est également la raison pour laquelle le concours pour l'arrière de la gare va être lancé rapidement.

Un commissaire évoque les adjudications. Quelles seront les entreprises mises en concurrence? Quelles sont les modalités pratiques et les modalités de décision? M^{me} Charollais répond que tout est ouvert. L'appel d'offres est ouvert à n'importe qui selon la loi sur les marchés publics. Des critères objectifs sont établis. Lorsque l'équipe aura été retenue, le projet sera étudié en fonction des prix fixés. Il n'y a donc pas de choix prédéfini. La démarche sera similaire pour l'arrière de la gare. Le commissaire demande si les noms des lauréats sont publiés. M^{me} Charollais acquiesce. Les résultats des appels d'offres sont publics et sont transmis à toute la République. M. Pagani indique que les procédures AIMP nécessitent de servir tout le monde. Un tournus est prévu au niveau des entreprises. Il rappelle que 95% des chantiers sont confiés à des entreprises locales. Les entreprises ne reviennent toutefois pas systématiquement puisqu'elles ont d'autres clients, notamment le canton. Le marché de la construction sur le canton est de 2 milliards alors que le budget de la Ville en la matière est de 130 millions. Enfin, les chantiers privés sont réalisés plus rapidement puisque les entreprises savent que les entités publiques payeront, quoi qu'il en soit, les chantiers qu'elles ouvrent.

Le président remarque que la commission recevra donc rapidement un crédit de réalisation. M. Alphonse répond qu'il faudra douze à dix-huit mois pour déposer une autorisation de construire. Le président remarque que les délais sont tendus et il se demande si le chantier CFF ne débordera pas sur les nouveaux aménagements de la Ville. M. Alphonse répond par la négative, car les travaux d'extension seront menés au nord uniquement. Le président se demande si cet avant-projet est avancé. M. Alphonse répond par la négative et mentionne qu'il dépend du projet présenté ce soir. Le président remarque que ce projet est donc urgent. M. Pagani acquiesce.

Un commissaire demande ce qu'il en est des 110 millions de l'extension. M^{me} Charollais répond qu'ils ont déjà été votés. M. Pagani rappelle que les sauts-de-mouton ont été abandonnés et que l'extension de la gare souterraine permet de futures éventuelles nouvelles extensions.

Un commissaire propose l'audition du Canton (OCT). Il souhaiterait également entendre l'association des taxis.

L'audition du Canton (OCT) est refusée par 11 non (3 PLR, 2 PDC, 1 Ve, 4 S, 1 EàG) contre 2 oui (MCG).

L'audition de l'association des taxis est refusée par 10 non (3 PLR, 2 PDC, 1 Ve, 3 S, 1 EàG) contre 1 oui (MCG) et 2 abstentions (MCG, S).

Proposition: crédits d'études des projets des espaces
publics à la gare de Cornavin

Une commissaire propose la recommandation suivante: «que le revêtement et l'aménagement comportent une arborisation conséquente, voire un sol perméable».

Le président propose d'y revenir lors d'une prochaine séance.

Séance du 28 janvier 2020

Le président annonce que la proposition PR-1383 sera traitée lors d'une prochaine séance.

Séance du 18 février 2020

Le président revient sur la proposition PR-1383 qui n'a pas pu être traitée lors de la dernière séance.

Un commissaire propose l'audition de Pro Vélo puisque l'aménagement de Cornavin est important sur le plan de la mobilité douce.

Un commissaire propose d'auditionner le SIS qui doit avoir un accès total en tout temps, ce qui ne sera vraisemblablement plus le cas avec ces aménagements.

Après diverses considérations des commissaires sur l'opportunité de ces auditions, sur les délais et sur le calendrier, le président procède au vote des demandes d'audition.

L'audition de Pro Vélo est acceptée par 8 oui (1 Ve, 4 S, 2 EàG, 1 MCG) contre 5 non (3 PLR, 1 PDC, 1 MCG) et 1 abstention (UDC).

L'audition du SIS est refusée par 12 non (1 Ve, 4 S, 2 EàG, 3 PLR, 1 PDC, 1 UDC) contre 2 oui (MCG).

L'audition de la task force (Ville-Canton) est refusée par 6 non (3 PLR, 2 MCG, 1 UDC) contre 5 oui (1 Ve, 4 S) et 1 abstention (PDC).

Séance du 25 février 2020

Audition de M. Olivier Gurtner, vice-président de Pro Vélo

M. Gurtner considère qu'il y a une certaine légitimité à ce que les infrastructures correspondent aux besoins des usagers. Une séparation claire entre les piétons et les cyclistes serait nécessaire, notamment au niveau des revêtements. En outre un agrandissement des vélostations semble également important, tout comme le stationnement classique. Libérer l'espace de la circulation routière est

Proposition: crédits d'études des projets des espaces publics à la gare de Cornavin

évidemment une excellente mesure mais il faut par ailleurs encourager la continuité des parcours cyclistes.

Actuellement, à vélo, il n'est pas possible de passer autour de la gare sans courir de grands dangers. Ce problème n'est pas résolu par le projet d'aménagement. Il rappelle que les rames du Léman Express sont conçues pour que les voyageurs puissent prendre un vélo et ce point est fondamental. Enfin un revêtement unique n'est pas non plus pertinent pour des raisons de signalisation. Le cas échéant, Pro Vélo peut adresser à la commission des précisions par écrit.

Questions et réponses

Un commissaire signale que de nombreux cyclistes ne sont pas satisfaits de se retrouver dans des parkings en sous-sol. Il se demande s'il ne faudrait pas faire un sondage au sein de l'association. M. Gurtner répond que le parking en sous-sol a un usage différent d'un parking en surface. Le parking à vélos de Montbrillant fonctionne très bien. Le projet d'aménagement prévoit des places en sous-sol et en surface et il serait regrettable que l'un ou l'autre manque.

Une commissaire observe qu'il y a une seconde vélostation dans la galerie marchande de Cornavin et elle demande si les deux stations sont pleines. M. Gurtner ne sait pas ce qu'il en est pour cette dernière. La commissaire demande ce qu'il en est dans les autres gares CEVA. M. Gurtner l'ignore. La commissaire imagine qu'un revêtement de pavés n'est pas idéal. M. Gurtner acquiesce mais il remarque que les pavés du quai des Bergues ne sont pas mal. C'est la sécurité qui importe le plus. La commissaire rappelle qu'il était prévu pour les vélos de passer par le passage des Rialto. M. Gurtner répond que les accroches ne fonctionnent pas. Il remarque que des pistes cyclables seraient nécessaires. La commissaire demande si Pro Vélo sera intégré dans la suite du projet. M. Gurtner acquiesce en indiquant qu'une prise de position va être envoyée.

Une commissaire demande ce que Pro Vélo pense des sols débétonnés et végétalisés. M. Gurtner répond que ce n'est pas un problème. Toutefois il faut éviter les pentes végétalisées dans lesquelles les vélos dérapent facilement. Le modèle du quai des Bergues est excellent.

Une commissaire remarque qu'il est étrange de traiter ce crédit d'étude en avance et elle se demande ce qu'il faut en penser. M. Gurtner répond que l'association estime qu'il y a une certaine systématique entre la vision générale développée par les services et la suite qui laisse souvent à désirer. Il ajoute que l'association a bien compris que les aménagements devant la gare devaient intervenir dans un premier temps et il remarque que si la commission a des remarques, elle doit les faire rapidement. Pro Vélo est aussi à disposition pour le PDQ. La commissaire demande si des échanges avec l'association ont eu lieu sur la période

Proposition: crédits d'études des projets des espaces
publics à la gare de Cornavin

intermédiaire que représente le temps des travaux. M. Gurtner répond que l'association a l'impression désagréable que les vélos représentent la variable d'adaptation. La commissaire observe qu'il est donc en faveur de recommandations. M. Gurtner acquiesce.

Discussion et vote

Une commissaire Verte propose de recommander de suivre les recommandations de Pro Vélo. Elle rappelle que M. Gurtner doit envoyer des informations à cet égard. Elle signale, cela étant, que son groupe acceptera ce projet.

Le président remarque que ces amendements pourraient donc être ajoutés en séance plénière.

Un commissaire socialiste déclare que son groupe adopte cette même position.

Une commissaire du groupe Ensemble à gauche et un commissaire du Parti libéral-radical partagent également cet avis.

Une commissaire du Mouvement citoyens genevois mentionne qu'elle votera la recommandation mais pas le sujet lui-même.

Le président procède au vote de la proposition PR-1383.

La proposition PR-1383 est acceptée par 11 oui (1 Ve, 4 S, 1 EàG, 2 PLR, 2 PDC, 1 UDC), contre 2 non (MCG).

M^{me} Magnin, commissaire du Mouvement citoyens genevois, annonce un rapport de minorité.

B. Rapport oral de minorité de M^{me} Danièle Magnin.

M. Ulrich Jotterand, rapporteur de majorité (S). Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, ce projet est effectivement urgent et, surtout, très important. Petit rappel: en 2015 a été lancé un concours pour un mandat d'études parallèles dont le lauréat a été désigné en 2018; en 2019, il y a eu les études du Service d'urbanisme, le développement du plan directeur de quartier (PDQ) des Grottes, les études de faisabilité concernant les trams, le parking de Cornavin, les passages sous-voies, les flux cyclistes et piétons.

En 2020, nous avons étudié en commission cette proposition PR-1383 qui demande trois crédits d'études concernant le périmètre sud et le périmètre nord de la place de Cornavin, ainsi que la modification du parking de Cornavin. Il faut

Proposition: crédits d'études des projets des espaces publics à la gare de Cornavin

avoir à l'esprit qu'il existe trois autres projets en parallèle: le premier, évidemment essentiel, est l'extension souterraine de la gare de Cornavin qui sera réalisée par les CFF; le deuxième est la mise en œuvre de la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE), qui relève du Canton; le troisième porte sur la problématique des trams et notamment la nécessité de simplifier leur parcours sur la place de Cornavin. Voilà pour l'essentiel du projet général. Il est facile de comprendre qu'il est complexe, d'une part en raison des travaux à mener dans le cadre des différents aménagements que je viens de citer, d'autre part à cause du fait qu'il faudra articuler chronologiquement ces différents volets. S'il y a du retard à l'allumage, si je puis dire, cela aura évidemment des conséquences pour la suite.

Les travaux des CFF pour l'extension souterraine offrent à la Ville l'opportunité temporelle de repenser l'environnement de la gare, dont chacun connaît les insuffisances depuis trop longtemps. C'est un projet urgent, car l'augmentation prévisible du nombre de voyageurs et d'usagers des lieux nécessite une amélioration de l'ensemble de cet environnement. La procédure des mandats d'études parallèles ne garantit pas forcément la réussite du projet d'aménagement mais, en tout cas, elle permet de donner quelques garanties pour que le fil conducteur entre les idées originelles et leur réalisation ne soit pas perdu, comme cela a pu être le cas avec d'autres projets.

Je mentionnerai très rapidement les points importants de la proposition PR-1383. Prenons la place de Cornavin, au sud de la gare: la piétonnisation sera privilégiée, de telle sorte qu'il n'y aura plus de circulation automobile au «sud du sud», pour ainsi dire, c'est-à-dire au sud de cette même place. Il y aura des pistes cyclables, mais cette question – on en a discuté en commission – impliquera la présentation d'amendements tout à l'heure. L'arborisation aussi sera repensée, afin qu'il y ait davantage d'arbres autour du parvis de la basilique Notre-Dame. Sur cet aspect-là également, les Verts présenteront un amendement. En ce qui concerne les trams, l'idée est de supprimer le maximum de croisements, car ils pénalisent évidemment l'exploitation de ce mode de transport. On fera donc en sorte de consacrer la rue des Terreaux-du-Temple à la circulation des trams; en revanche, le boulevard Georges-Favon verra des voitures circuler dans les deux sens. Voilà pour le sud de la gare.

En ce qui concerne l'aménagement de Montbrillant, une galerie couverte marchande et piétonne est prévue de la rue de la Servette jusqu'à la rue des Gares. La circulation automobile se fera dans un seul sens. La situation actuelle, qui n'est vraiment pas satisfaisante et qui est indigne d'une ville comme Genève, sera donc notoirement améliorée avec cet aménagement.

La délibération III de la proposition PR-1383 concerne plus particulièrement le parking et la modification des trémies qui permettent actuellement aux véhicules de sortir en pleine place de Cornavin. Les trémies seront donc modifiées, et

Proposition: crédits d'études des projets des espaces
publics à la gare de Cornavin

l'une d'elles sera supprimée. Le réaménagement de l'étage -1 devra permettre le dépose-minute, l'accueil des taxis, le stationnement des vélos et des scooters. Il y a aussi des questions techniques, comme le renforcement de la dalle.

Il faut noter que la commission a obtenu les réponses aux questions posées. Il y a eu un large consensus qu'on peut saluer, puisque le Parti libéral-radical et l'Union démocratique du centre ont donné leur accord à ce projet. Tout le monde était d'accord, à l'exception du Mouvement citoyens genevois, qui défend un improbable statu quo et dont les propositions n'ont reçu aucun écho en commission – mais peut-être le rapport oral de minorité nous apprendra-t-il quelque chose et que nous aurons ainsi l'occasion d'y voir plus clair... Voilà pour le rapport de majorité.

La présidente. La cloche a sonné. Pouvez-vous conclure, Monsieur le conseiller municipal, s'il vous plaît?

M. Ulrich Jotterand. Ma conclusion vient d'être faite.

La présidente. Ah, d'accord. Je ne vous entends pas très bien, moi! Merci beaucoup. Je donne la parole à M^{me} Magnin pour le rapport oral de minorité.

M^{me} Danièle Magnin, rapporteuse de minorité (MCG). J'ai combien de temps à disposition, Madame la présidente?

La présidente. Comme d'habitude! Trente secondes...

M^{me} Danièle Magnin. Bien, merci... Mesdames et Messieurs, le Mouvement citoyens genevois s'est effectivement opposé à ce projet, pour des raisons tout à fait évidentes. La première, c'est que nous n'avons pas obtenu des autres membres de la commission de l'aménagement et de l'environnement que l'on vote des auditions. Nous n'avons donc pas entendu les importantes associations liées aux transports et à la mobilité à Genève que sont le Touring Club Suisse (TCS), l'Automobile Club de Suisse (ACS) ou même tout simplement RouteGenève, qui réunit les différentes associations concernées par les véhicules. J'insiste d'abord là-dessus: on ne les a pas entendues. Mon collègue me souffle qu'on n'a pas entendu les pompiers non plus; je ne sais pas si c'est vraiment pertinent, mais je le mentionne aussi.

Proposition: crédits d'études des projets des espaces publics à la gare de Cornavin

J'aimerais rappeler plusieurs choses. Puisque nous n'avons pas fait ce travail en commission, j'ai voulu vérifier dans quelles villes d'Europe on ne pouvait pas passer devant la gare en véhicule privé. J'ai eu beaucoup de mal à en trouver! Je n'en ai même pas trouvé du tout, personnellement. Peut-être quelqu'un d'autre pourra-t-il me dire où il y en a... Quant à la voie que l'on veut interrompre en ne permettant pas l'existence d'un trajet continu entre le pont de la Coulouvrenière et le début de la route de Suisse, elle figure déjà sur les cartes romaines et a été reprise par Peutinger, on la trouve donc sur la Tabula Peutingeriana. Obliger les véhicules à passer par toutes sortes de contours pour aller d'un point A à un point B, c'est une bêtise fondamentale à laquelle nous nous opposons.

Vous voulez bloquer une voie importante, Mesdames et Messieurs, sans même attendre que les travaux d'agrandissement de la gare aient été effectués! Or on ne sait pas quel sera le résultat, ni comment passeront les camions. Quand on a construit la liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (CEVA), on a vu le travail important que cela a représenté et les passages qu'il a fallu concéder pour que les camions puissent évacuer la terre et permettre ainsi la réalisation des travaux. Ici aussi, il s'agit de travaux importants et il nous paraît tout à fait hasardeux de voter des crédits d'études pour 9 millions de francs, ce qui impliquera ensuite automatiquement 90 millions de francs de travaux, puisque c'est toujours en multipliant par dix qu'il faut calculer entre les études et la réalisation. Je le répète, cela nous paraît complètement hasardeux, c'est une folie absolue! Par conséquent nous nous y opposerons, bien sûr.

Je vous signale, Mesdames et Messieurs, que j'ai parlé ce matin avec le président du TCS section Genève. Bien que la presse ait publié l'information que le TCS ne s'opposerait pas au projet, son président m'a confirmé que, si on avait tenu compte de sa requête de mettre un accès sur la partie sud du parking pour que les automobilistes puissent entrer faire du dépose-minute, il aurait peut-être pu ne pas s'y opposer. Mais, en l'état, vu qu'on n'a pas tenu compte de cette demande et que le travail de concertation qui doit se faire dans une ville comme la nôtre ne s'est pas fait – ce qui est totalement anti-suisse, ce n'est pas comme ça qu'on travaille en Suisse et pas non plus à Genève, je vous le rappelle! –, eh bien, le TCS ne sera pas d'accord. Je pense que l'Automobile Club de Suisse est opposé aussi à ce projet. Le président du TCS me disait que la section Genève compte 140 000 membres. Si ces 140 000 personnes votent un référendum, eh bien, vous ne les aurez pas, vos crédits d'études!

Moi, Mesdames et Messieurs, je vous recommande de dire non à ce projet ou, peut-être, de le renvoyer en commission afin de procéder à des auditions. Je crois que M. Paganì nous a dit tout à l'heure que, si on ne le votait pas ce soir, ce serait refusé. Alors, ne nous prononçons pas et, comme ça, ce sera non!

Proposition: crédits d'études des projets des espaces
publics à la gare de Cornavin*Premier débat*

M. Daniel Sormanni (MCG). Je dirai juste quelques mots. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je crois effectivement que le travail qui a été fait en commission a été bâclé. Il n'y a qu'à voir le rapport, d'ailleurs: il n'y a quasiment rien dedans! J'en suis désolé. On n'a même pas daigné entendre les services cantonaux concernés, dont l'Office cantonal des transports (OCT), ce que je trouve absolument ahurissant! C'est tout simple: on veut nous forcer la main, avec ces crédits d'études qui vont nous mener dans le mur, c'est le cas de le dire! Le TCS a fait un certain nombre de remarques, notamment sur le double sens de l'avenue des Alpes, les accès au sous-sol du parking pour les taxis et autres – sans parler des problèmes avec la trémie d'accès qui va être supprimée. Je suis désolé, mais ce projet est bâclé! Son étude en commission a été bâclée, je le répète. Il n'est pas du tout correct de procéder ainsi. Bien sûr, une audition a été acceptée – une seule: celle de Pro Vélo! Alors ça, c'est le comble! Toutes les autres ont été refusées, alors qu'elles étaient essentielles.

Vraiment, je crois que Genève va dans le mur! On l'a vu encore tout à l'heure à propos d'autres dossiers: la Ville de Genève, en tout cas, devient une dictature! Une dictature de l'exécutif! Et ça ne va pas du tout!

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je vous invite à renvoyer ce projet à la commission de l'aménagement et de l'environnement, de façon à compléter les auditions et à revenir en séance plénière avec un rapport qui tienne la route. Celui-là, je l'ai lu et il n'y a rien dedans! Il n'y a quasiment rien à lire, à part les espaces blancs...

Il ne me semble pas qu'il y ait une telle urgence à voter ça. D'ailleurs, le SAFCO l'a admis, on l'a appris par la voix de M. Pagani tout à l'heure. Je vous rappelle que les travaux de la gare ne commenceront pas avant 2031. Cela figure dans le rapport, c'est peut-être la seule chose qui soit dans le rapport! 2031, Mesdames et Messieurs! Dans onze ans! Nous avons donc parfaitement le temps de renvoyer ce projet en commission, de façon à compléter son examen. Par conséquent, nous demanderons – je le fais déjà, mais nous le répéterons le moment venu, s'il faut le redire encore une fois – le renvoi de la proposition PR-1383 à la commission de l'aménagement et de l'environnement. Si ce renvoi n'est pas accepté, nous dirons non au projet. Et je peux vous assurer qu'il y aura un référendum! J'ai dit!

M^{me} Delphine Wuest (Ve). J'aimerais juste répondre à M^{me} Magnin, qui a dit qu'on ne pourrait plus accéder à la gare de Cornavin avec un véhicule privé. Eh bien, ce n'est pas vrai! Elle a dit aussi qu'on ne pourrait plus aller d'un point A à un point B en voiture. Mais s'il y a un bâtiment entre votre point A et votre

Proposition: crédits d'études des projets des espaces publics à la gare de Cornavin

point B, vous devez faire le tour! Eh bien, dites-vous que là, en fait, il y aura une place au milieu du parcours et que vous devrez juste en faire le tour avec votre véhicule, Madame la conseillère municipale. Mais vous pourrez toujours accéder à la gare avec votre véhicule privé. Certes, il n'y aura qu'une entrée et sortie du parking, mais ce sera quand même une entrée et une sortie.

A présent, je répondrai à M. Sormanni, qui n'était pas en commission lors de l'examen de la proposition PR-1383 mais qui s'offusque qu'on n'ait pas accepté les auditions proposées par le Mouvement citoyens genevois. Eh bien, c'est parce qu'on avait déjà entendu ces services-là lors de la présentation du plan localisé de quartier (PLQ) concernant la place de Cornavin. On n'avait donc pas besoin de les réentendre pour qu'ils nous expliquent une deuxième fois comment ils allaient déplacer les bus et les trams et où ils allaient couper la circulation. Tout ça, je le répète, on l'a déjà entendu lors de la présentation du PLQ pour l'aménagement de la place de Cornavin.

Cet aménagement est urgent, on l'a entendu aussi. Si les travaux de la gare commencent seulement en 2030, il y a un calendrier serré avec beaucoup d'étapes à franchir jusqu'à ce moment-là. On peut se baser sur des chiffres, des comptages ont été faits et on en a justement parlé lors de la présentation du PLQ: 5000 voitures passent chaque jour devant la gare de Cornavin, pour 50 000 piétons. On nous a dit que ce nombre de 50 000 piétons allait doubler, voire plus, dans les années à venir; M. Pagani pourra corriger ces données si besoin. L'idée est justement de préparer la place de Cornavin à accueillir tous ces nouveaux piétons avant de démarrer les travaux de la gare, car pendant cette étape les gens ne pourront plus passer par-derrière.

Nous avons déposé des amendements concernant la végétalisation et l'arborisation de la place de Cornavin et de la place de Montbrillant, j'en parlerai peut-être plus tard. Bien sûr, nous avons également signé les amendements que présentera M. Gurtner pour l'aménagement d'itinéraires cyclables. Il ne s'agit pas de faire des aménagements spéciaux pour les vélos, mais de sécuriser la voie pour que les vélos passent à certains endroits et non pas n'importe où, pour que ces places soient vraiment piétonnes avant tout, voilà! Nous voterons évidemment la proposition PR-1383.

M^{me} Brigitte Studer (EàG). Chers collègues, la proposition PR-1383 demande trois crédits d'études. Le premier concerne le périmètre de la place de Cornavin avec le parvis de Notre-Dame; le deuxième porte sur la zone située derrière la gare et la place de Montbrillant; le troisième prévoit des modifications en vue de l'adaptation du parking de Cornavin. Ces trois crédits d'études s'insèrent dans un ensemble. Ils constituent une étape dans un processus en cours depuis plusieurs années et qui va durer encore de nombreuses années.

Proposition: crédits d'études des projets des espaces publics à la gare de Cornavin

Le développement de la gare souterraine a été décidé dans le cadre d'un accord entre la Confédération, le Canton et la Ville de Genève. Le début du chantier, on nous l'a dit en commission, est fixé à 2024. Le mandat d'études parallèles a permis de désigner un projet lauréat qui détermine la vision de la réorganisation de tout cet espace. C'est pour cette raison que ce projet avait déjà été présenté et discuté en commission et en séance plénière. Il prévoyait notamment d'agrandir l'espace public et de séparer les différents modes de circulation. En effet, il s'agit de mieux organiser l'espace public pour accueillir dans de bonnes conditions l'augmentation des utilisateurs et utilisatrices de la gare. Les études l'ont montré: la gare est également utilisée par les habitants des quartiers au-dessus et au-dessous, qui la traversent.

La proposition PR-1383 vise notamment à simplifier l'organisation des transports publics entre les bus et les trams en ne retenant que trois pôles. Au niveau du parking, il s'agit de prévoir l'accueil des taxis, la vélostation et les places de dépose-minute qui figurent dans le projet.

L'étude la plus urgente est celle de l'aménagement de l'espace devant la gare, celui de la zone située derrière la gare étant prévu pour 2030 seulement. Il faut absolument que cet aménagement soit réalisé avant le début du chantier de la gare même, donc avant 2024 – en tout cas, c'est la date qui nous a été communiquée. Pourquoi est-ce si important? Le chantier de la gare souterraine sera difficile et impliquera des inconvénients. Ce sera beaucoup mieux après mais, pendant toute la durée des travaux, la situation sera évidemment difficile. Pour cette raison, l'espace autour de la gare – et tout particulièrement devant – doit déjà être réorganisé, afin que ce chantier puisse avoir lieu dans les meilleures conditions possible. Il est donc essentiel d'accepter la proposition PR-1383, afin que cet aménagement soit réalisé rapidement et que nous ne soyons pas surpris, ensuite, par un chantier se déroulant dans de mauvaises conditions.

Il est vrai que ce projet et les mesures de circulation ont déjà été étudiés en détail dans le cadre du premier concours organisé, puis de différentes motions examinées en commission. Le plan directeur de quartier (PDQ) comporte, lui, tous les éléments concernant les modifications prévues au niveau des transports publics. Ce travail se fait depuis longtemps entre le Canton et la Ville, c'est aussi pour cette raison que nous n'avons pas jugé nécessaire d'auditionner spécialement les services cantonaux juste sur la proposition PR-1383 – car il s'agit d'un ensemble.

Par ailleurs, nous sommes favorables aux amendements que nous avons élaborés suite à l'audition de Pro Vélo afin de prévoir des itinéraires cyclables continus, sécurisés, visibles et séparés, ainsi que des sols perméables et des arbres dans l'aménagement de l'espace public autour du parvis de la basilique puis, plus tard, derrière la gare. Nous vous recommandons donc, chers collègues, d'accepter la proposition PR-1383. En aucun cas ne perdons du temps en la renvoyant en commission!

Proposition: crédits d'études des projets des espaces publics à la gare de Cornavin

M. Daniel-Dany Pastore (MCG). J'aimerais apporter quelques éclaircissements sur la proposition PR-1383. Je vous prierai donc d'être tous assez attentifs, Mesdames et Messieurs, car ce que je vais vous expliquer concerne un projet absolument démesuré et aberrant!

Supposons que nous montions vers la gare avec un véhicule comme une voiture, un camion, une camionnette de livraison, un scooter ou autre – bien sûr pas à vélo, les cyclistes ayant de toute manière le droit de tout faire – depuis la place du Cirque par le pont de la Coulouvrenière, et que nous désirions rejoindre la Migros du centre commercial des Cygnes puis la rue de Lausanne en passant devant le temple de Saint-Gervais. Eh bien, selon ce projet d'aménagement de la place de Cornavin, la rue de Cornavin, c'est-à-dire le petit tronçon qui passe au sud de la gare et où se trouve l'accès au parking pour les voitures, très étrangement, sera fermée à la circulation! Cela veut dire que, quand vous arrivez à la basilique Notre-Dame, vous devez monter par la rue de la Servette jusqu'au carrefour avec la rue Hoffmann – je fais exprès d'expliquer lentement, parce que le détour est épouvantable! –, tourner à droite dans la rue Hoffmann, rejoindre l'avenue Giuseppe-Motta en direction du Palais des Nations, redescendre vers les quais et, en bas, au niveau du parc Mon-Repos où commencent les quais, tourner à droite dans la rue de Lausanne. A ce moment-là, vous pourrez retourner vers Cornavin en parcourant toute la rue de Lausanne pour accéder au centre commercial des Cygnes – ou, éventuellement, vous rapprocher de la gare pour décharger des valises. Mais pas devant la gare: la rue de Cornavin aura été supprimée!

L'aménagement actuel de la place de Cornavin est prévu pour les taxis. J'ai discuté avec les chauffeurs, qui sont très concernés tous les jours par cette affaire. De plus en plus, ils sont entravés et maltraités à cause des aménagements urbains de certains magistrats de la Ville de Genève – j'en ai marre de les citer, parce que ça leur fait de la pub, en quelque sorte, et qu'ils ne le méritent vraiment pas! Selon la proposition PR-1383, les taxis seront déplacés dans le parking en sous-sol. Quand j'en ai parlé aux chauffeurs, ils m'ont dit que ça ne leur convenait pas du tout! D'abord, le parking n'est pas assez grand. Bon, il y a aussi tous les autres types de taxis qu'on ne veut plus ou qu'on veut encore parce qu'ils sont meilleur marché... C'est un autre débat. En attendant, là, ça fera des bouchons.

Vraiment, moi qui travaille sur les chantiers, je ne comprends pas. On va faire exploser la gare, avec cet agrandissement! Evidemment, c'est une bonne chose de l'agrandir... Moi, je trouve qu'elle en a besoin. Mais prenons l'exemple du plateau de Champel ou du pôle principal des Eaux-Vives: on a bien vu ce que représentait le chantier des gares du CEVA! Il y a les baraquements, les engins, le dépôt du matériel... On va le mettre où, à Cornavin? Sur la place devant la gare, évidemment! Pas derrière, on ne peut pas: il y a des immeubles et c'est étroit. Alors, on va faire une place et bien l'aménager, pour qu'elle devienne ensuite un dépôt de chantier? Elle en sortira jolie! Ouh là là!

Proposition: crédits d'études des projets des espaces publics à la gare de Cornavin

Il faudra m'expliquer, Monsieur le magistrat! Vous qui avez peut-être une profonde connaissance des grands chantiers et des gros travaux, vous m'expliquerez où c'est que vous allez mettre tout ce matériel pour les ouvriers qui travailleront en sous-sol! Ce n'est peut-être pas votre problème, vous ne vous en inquiétez pas... Mais si on aménage la place de Cornavin avant le chantier de la gare, il faudra ensuite la refaire une deuxième fois! Et on redépensera 10 ou 15 millions de francs... Non, ça suffit, maintenant! Franchement, ça devient vraiment fatigant!

De plus, je vais parler d'une autre chose grave: comme l'a dit ma collègue M^{me} Danièle Magnin, on n'a pas demandé leur avis aux pompiers. La commission de l'aménagement et de l'environnement, essentiellement composée de gens de gauche et d'écologues, a estimé qu'elle n'avait pas besoin de les auditionner. Mais moi, je crois que M. Schumacher, le grand chef des pompiers qui fait un travail admirable dans notre ville, a quand même le droit de savoir, de voir et de comprendre. Si on ferme à la circulation cette petite rue de Cornavin et qu'il y a besoin de faire intervenir les pompiers pas seulement dans les immeubles du bas de la rue, mais même à la gare, est-ce qu'ils pourront y accéder rapidement? On me dira: «Oui, car on fera en sorte que les pylônes rentrent dans le cercle.» Mais les minutes et les secondes comptent, lors d'une intervention urgente des pompiers! C'est très important! On aurait donc dû les auditionner. Si eux nous disent: «ça va, on prendra un bulldozer, on passera en écrasant les bornes et ça ne nous prendra même pas une seconde», alors d'accord! J'exagère, évidemment...

En tout cas, il faut arrêter avec ça, maintenant! Il n'y a même pas d'urgence à voter cette proposition! Je suis d'accord avec vous, Mesdames et Messieurs: elle est moche, cette place de Cornavin, je ne dirai pas le contraire! On peut faire mieux. Mais justement: faisons mieux! Ne faisons pas n'importe quoi, alors qu'il est fort probable – c'est même assuré – qu'un chantier s'installera sur cette même place quand on agrandira la gare. Je ne vois pas où est l'urgence de voter la proposition PR-1383. Ou alors, il y a quelque chose de caché là-dessous qu'on ne sait pas... Là, vraiment, je lève les bras et je me rends, je ne dis plus rien! Mais je n'en pense pas moins... Mesdames Messieurs, je vous prie de renvoyer ça en commission ou de voter carrément non, parce que ce n'est pas le moment de réaliser ce projet et que ça va nous coûter des millions de francs qui seront mis à la corbeille!

M. Olivier Gurtner (S). Le Parti socialiste votera oui à la proposition PR-1383. C'est un projet très important pour Genève, pour son attractivité et, aussi, pour la transition vers un transport écologique renforcé – la problématique du train. Tous ces éléments sont très importants pour la transition. Cela passe par des infrastructures de qualité: la gare de Cornavin en elle-même, mais aussi ses abords. Suite à des demandes dans ce sens en commission, les socialistes ont déposé deux amendements avec les Verts, le Parti démocrate-chrétien

Proposition: crédits d'études des projets des espaces
publics à la gare de Cornavin

et les deux composantes d'Ensemble à gauche. Vous avez reçu par mail les nouveaux articles que nous proposons d'ajouter aux projets de délibérations I et II de cette proposition, Mesdames et Messieurs. Nos amendements sont formulés comme suit:

Projet d'amendement

Ajouter à la délibération I de la proposition PR-1383 l'article 4 nouveau suivant:

«Art. 4. – Les études pour le réaménagement des espaces publics du périmètre sud de la gare de Cornavin devront intégrer la possibilité d'itinéraires cyclables continus, sécurisés, visibles et séparés.»

Projet d'amendement

Ajouter à la délibération II de la proposition PR-1383 l'article 4 nouveau suivant:

«Art. 4. – Les études pour le réaménagement des espaces publics de la place de Montbrillant devront intégrer la possibilité d'itinéraires cyclables continus, sécurisés, visibles et séparés.»

On offrira ainsi une meilleure qualité de transport à tout le monde – y compris aux piétons – car cela permettra une plus grande sécurité pour toutes et tous.

Sur la forme, un élément m'échappe un peu, à la lecture des rapports PR-1383 A/B. Oui, il est important d'écouter tout le monde. Oui, il est important d'avoir l'oreille attentive à un maximum d'avis différents. C'est vrai, vous avez raison quand vous le dites, Madame Magnin. Vous transmettez, Madame la présidente. Sauf que M^{me} Magnin est membre de la commission de l'aménagement et de l'environnement et qu'elle n'y a pas proposé l'audition du TCS. C'est un peu facile, de traiter comme ça aujourd'hui la commission et ses différents présidents en disant que personne n'a été écouté et que les gens concernés ont été superbement ignorés, alors qu'on n'a même pas proposé l'audition du TCS. Si on voulait que le TCS soit auditionné, il suffisait de le proposer, Madame Magnin! Par ailleurs, quand j'entends M. Sormani dire que le rapport de majorité a été bâclé, je trouve que c'est d'une élégance tout à fait crasse!

Le Parti socialiste votera la proposition PR-1383 avec les deux amendements que je viens de présenter et ceux des Verts, et il vous invite, Mesdames

Proposition: crédits d'études des projets des espaces
publics à la gare de Cornavin

et Messieurs, à accepter l'ensemble de ce beau projet qui est très important. Merci! (*Applaudissements.*)

M. Eric Bertinat (UDC). Pour reprendre la phrase employée par M. Gurtner, effectivement, c'est un beau projet. Il n'est pas inutile de préciser que nous évoquons ici l'ouverture de trois crédits d'études. Nous relevons que nous sommes pris dans un dossier extrêmement complexe, dont les différentes étapes se succèdent les unes aux autres. La Ville de Genève avait développé un mandat d'études parallèles, dont le lauréat avait proposé des études de faisabilité. Forts de ce travail, les services de M. Pagani peuvent à présent lancer des études d'aménagement. Nous en sommes à cette étape.

On nous dit que le pôle de Cornavin manque de lisibilité et de confort. Nous aurions mauvaise grâce de nier ce constat. Nous travaillons donc sur une image directrice qui s'efforce de réorganiser les transports publics avec la construction d'un nouveau couvert et la mise en valeur du parvis de la basilique Notre-Dame. Du côté nord, une nouvelle façade sera construite avec un couvert reliant les sorties de la gare souterraine. La traversée de la rue des Alpes sera également revue. Nous en arrivons au plan directeur de quartier (PDQ) prochainement mis en consultation et qui permettra aux mandataires, après validation, de réaliser des projets en suivant l'image directrice adoptée.

Les trois crédits d'études dont il est question dans la proposition PR-1383 sont liés à la future extension de la gare, mais aussi aux deux projets connexes: celui du tram et les mesures de mise en œuvre de la LMCE. Après les avoir étudiés, l'Union démocratique du centre ne peut guère s'y opposer. Comme la plupart des autres partis, elle estime devoir tenir compte de la succession des différentes étapes proposées dans le cadre du réaménagement de la place de Cornavin. L'Union démocratique du centre reconnaît volontiers que, sur le papier, ces volets du projet sont bien faits.

Or les délais extrêmement serrés nous empêchent de prolonger les débats et nous poussent à aller de l'avant. Les études doivent démarrer rapidement dans le périmètre de la place de Cornavin, afin qu'elle soit réaménagée avant l'ouverture du chantier de la gare en 2024. Enfin – et ce n'est pas le moindre des arguments –, en vue d'obtenir les subventions liées au projet d'agglomération, un avant-projet devra être déposé au printemps 2021, c'est-à-dire dans pas longtemps pour ce genre de travaux.

Une remarque encore: le trafic routier relève du Canton. La décision de fermer l'artère devant la gare est prise, elle n'appartient pas à notre Conseil municipal. Ce projet nous impose un planning complexe, puisque ses différents volets doivent être coordonnés avec les CFF, le Canton et même la Fondation

Proposition: crédits d'études des projets des espaces
publics à la gare de Cornavin

des parkings. Par conséquent, l'Union démocratique du centre soutiendra cette nouvelle étape du réaménagement de Cornavin et votera les trois délibérations de la proposition PR-1383.

M. Pierre de Boccard (PLR). Nous voyons que l'actuelle place de Cornavin est un capharnaüm! Il faut redonner un peu de splendeur à cet espace, il faut que les piétons qui arrivent à la gare ou en sortent, et qui sont absolument laissés pour compte aujourd'hui, soient enfin protégés – surtout au vu du nombre croissant d'utilisateurs de la gare qu'entraînera son extension. Par ailleurs, nous sommes assez contents de penser que la basilique Notre-Dame ne sera enfin plus enserrée par diverses lignes de tram, mais entourée d'arbres jusqu'à la Haute école d'art et de design (HEAD). Il est également prévu d'étudier l'aménagement d'espaces transversaux pour les vélos. Les Transports publics genevois (TPG) seront bien mieux réorganisés et plus rapides, ce qui va absolument dans le sens de ce qui doit être fait sur cet espace.

Quant au parking de Cornavin, il faut savoir qu'il sera agrandi. Deux vélostations y seront enterrées et les taxis ne se trouveront plus à l'extérieur, mais à l'étage -1, ce qui libérera tout l'espace en surface pour les piétons.

Au Parti libéral-radical, nous disons: «Allons de l'avant et votons ces crédits d'études, en tout cas pour avancer sur un beau projet par rapport à l'image directrice qui nous a été proposée.»

M. Jean-Luc von Arx (PDC). Oui, c'est un gros projet – un énorme projet d'aménagement lié à une vision d'avenir. Telle est la raison pour laquelle on nous dit que les travaux doivent commencer le plus rapidement possible. Bien sûr, dès qu'il y a une injonction de rapidité, on ne se sent pas très à l'aise en commission, parce qu'on a l'impression que les choses doivent aller vite et qu'on n'a pas le temps d'examiner les détails.

En fait, dans ce projet, plusieurs partenaires sont concernés: les CFF, le Canton, la Ville de Genève et peut-être encore d'autres partenaires à venir, puisqu'il s'agit maintenant de lancer un appel d'offres pour chercher une équipe pluridisciplinaire qui sera chargée des différentes études à mener dans le cadre du réaménagement de Cornavin. Je rappelle que nous votons ce soir sur des crédits d'études et que les travaux ne commenceront pas immédiatement – sauf dans le périmètre sud, bien entendu.

Le tram est partiellement à l'origine du manque de lisibilité du site. Tout le monde dit que la place de Cornavin ne correspond pas du tout aux attentes, parce qu'on y voit des piétons, des vélos, des trams, des voitures... Il faut donc avoir

Proposition: crédits d'études des projets des espaces publics à la gare de Cornavin

une vision d'avenir et y mettre un peu d'ordre. Evidemment, quand on met de l'ordre, on lance des travaux, on ouvre des chantiers, on fait de la poussière et on provoque des inconvénients. Souvenez-vous de l'époque où on projetait ce qu'on allait faire pour construire le CEVA, Mesdames et Messieurs! Je pense que les gens qui habitent autour d'un tel chantier souffrent énormément. Mais il n'y a pas d'aménagement sans chantier, ni de chantier sans vision d'avenir.

Cela a été dit: la plantation d'arbres est envisagée sur le parvis de la basilique et le parking sera modifié. Les taxis et des places de dépose-minute se trouveront en sous-sol, il y aura donc un accès à la gare pour les véhicules qui doivent y déposer des gens – et il sera quand même possible pour les automobiles d'approcher de la gare, ce qui est bien évidemment nécessaire.

Certains déplorent que les pompiers n'aient pas été invités à donner leur avis, mais vous vous imaginez bien, Mesdames et Messieurs, que les questions juridiques et les obligations légales concernant les pompiers qui doivent avoir accès partout seront obligatoirement incluses dans ce projet.

Par ailleurs, on nous explique que le périmètre nord sera réaménagé dans un deuxième temps et qu'on attendra pour cela que les CFF aient terminé leurs travaux. Ce qu'on appelle le nord, en fait, c'est le côté de Montbrillant. Ce côté nord doit être requalifié, afin de réaliser une image unifiée de l'ensemble. Il accueillera une nouvelle façade de 400 m de long. A l'heure actuelle, les passages sous-voies sont peu utilisés par les piétons; l'objectif est d'améliorer leur confort en les élargissant. N'oublions pas que la gare, c'est 50 000 piétons qui passent par là chaque jour. Si le train est encore plus utilisé, on doit faire en sorte que beaucoup de voyageurs puissent la traverser à pied pour sortir et arriver à Genève sans se retrouver tout de suite dans un enchevêtrement de véhicules. Le concours concernant le périmètre nord sera lancé cet été, afin d'avoir un pré-projet d'ici à 2022 et de pouvoir réaliser l'aménagement à la suite des travaux des CFF.

Il est question ici de créer un nouvel espace de 20 000 m². M. Pagani a rappelé en commission que celle-ci pouvait faire des recommandations en demandant une arborisation. C'est ce qui sera fait via les amendements des Verts, que nous soutiendrons. La commission de l'aménagement et de l'environnement a donc recommandé «que le revêtement et l'aménagement comportent une arborisation conséquente, voire un sol perméable».

Il y a une certaine légitimité à ce que les infrastructures correspondent aux besoins des usagers: il faut donc prévoir une séparation claire entre les piétons et les cyclistes, notamment au niveau des revêtements au sol. C'est ce qu'on essaie de réaliser partout en ville, parce qu'on voit que cela répond à une demande et que c'est nécessaire. En outre, l'agrandissement des vélostations semble également important, tout comme le stationnement «classique». Libérer l'espace en surface

Proposition: crédits d'études des projets des espaces publics à la gare de Cornavin

de la circulation routière est évidemment une excellente mesure, mais il faut, par ailleurs, encourager la continuité des parcours cyclables.

Pour ces raisons, le Parti démocrate-chrétien soutiendra naturellement la proposition PR-1383 du Conseil administratif avec les amendements demandant une arborisation des périmètres sud et nord et la continuité des parcours cyclables.

M^{me} Danièle Magnin (MCG). Tout à l'heure, j'ai omis de parler du problème du blocage du passage de Montbrillant. Comme vous le savez, Mesdames et Messieurs, ce projet comporte la fermeture de ce tronçon à la circulation, de telle sorte qu'on ne pourra plus revenir par là en voiture. On a déjà accepté la proposition PR-1320 concernant Vermont-Vidollet et Sécheron, on a voté des crédits pour permettre l'instauration d'une zone 30 km/h et la pose de bumps, c'est-à-dire de gendarmes couchés ou de coussins berlinois, comme on les appelle aussi. Par conséquent, tout ce quartier sera déjà partiellement bloqué. Il nous semble que c'est lié au projet d'urbanisme basé sur l'idée contenue dans le plan directeur cantonal de M. Longchamp, à savoir que nous allons accueillir à Genève 100 000 personnes de plus. Mais rien n'est moins sûr! Avec l'épidémie de coronavirus et toutes les mesures qui s'ensuivent, mais surtout avec les immenses dégâts économiques causés par cette crise, comment voulez-vous que nous accueillions encore 100 000 personnes de plus? Moi, je le répète: c'est un peu fou d'imaginer cela dans de telles circonstances.

Par ailleurs, tout à l'heure, une de mes préopinantes a parlé de «place piétonne» devant la gare. Ce sera une place piétonne, alors que vont passer par là trams, bus, camions de livraison, camionnettes, vélos, deux-roues motorisés et taxis? Est-ce que vous pensez vraiment que c'est ça, une place piétonne? Pensons à l'exemple des Rues-Basses, qui ne sont pas piétonnes et qui, au contraire, mettent les piétons en danger parce qu'on n'a pas pensé à y enterrer le tram. De ce fait, on ne l'entend pas arriver, quand on marche dans cette rue dont on a l'impression qu'elle est commerçante.

Bref, à Cornavin, on est complètement à l'opposé de ce qu'il faut faire! Je regarde l'image de la maquette parue dans *Le Temps*, je crois: on y voit partout des pavés – et des pavés bien marqués. Vous imaginez-vous que les voyageurs et les touristes qui arrivent à Genève avec des valises à roulettes trouveront confortable de les tirer sur ces espèces de pavés où ça va tressauter? On en a déjà eu plein la Vieille-Ville, de ces pavés où les élégantes cassent les talons des chaussures qu'elles ont payées un prix fou dans des commerces de la rue du Rhône dont je ne veux pas citer le nom ici – je ne les fréquente pas, je vous rassure, Mesdames et Messieurs. J'ai néanmoins vu, entre deux séances du Conseil municipal, alors que je me déplaçais dans la Vieille-Ville pour le repas,

Proposition: crédits d'études des projets des espaces publics à la gare de Cornavin

une dame tomber devant moi après s'être tordu le pied sur un de ces pavés. Alors, est-ce qu'on va vraiment faire ça à Cornavin? Franchement, je vous le demande!

Je sais qu'il s'agit d'un mouvement urbanistique général mais, de là à faire du «piétonnier pas réellement piétonnier» et à envoyer les gens effectuer des détours pour les empêcher de traverser la ville en voiture et d'aller d'un point à un autre... Imaginez les automobilistes qui arrivent depuis la Coulouvrenière: ils ne pourront plus passer par la rue des Terreaux-du-Temple et la rue de Cornavin, ils devront descendre jusqu'au bas de la place Dorcière pour remonter par la rue des Alpes et partir ensuite sur la rue de Lausanne. Ce n'est pas une bonne solution! Il faut en trouver une autre.

Je crois comprendre les projets correspondant aux crédits d'études de la proposition PR-1383 comme quelque chose de déjà conçu, déjà préparé, et cela me disconvient profondément. Qu'on mette de la verdure autour de Notre-Dame, c'est merveilleux! Mais il ne faut pas que ce soit des buissons ou des fourrés qui accueilleront trafic de drogue et mendicité, comme c'est le cas depuis quelques décennies. Ça, non! Ce n'est pas une bonne solution! Il faut que les espaces soient clairs et vastes. Voilà, je persiste dans mon invitation au plénum de ne pas dépenser 10 millions de francs pour des études mal barrées.

M. Daniel Sormanni (MCG). Encore un petit tour avant la clôture de la séance... Ecoutez, Mesdames et Messieurs, je crois qu'on est vraiment dans un débat déraisonnable. Vous vous apprêtez à voter 9 millions de francs pour des crédits d'études, mais vous rendez-vous compte de ce que cela implique en termes de crédit de construction? Une centaine de millions de francs – sans parler des dépassements probables. Tout ça sans que le PDQ soit véritablement adopté, puisqu'il est encore en consultation – à ce jour en tout cas, d'après ce que nous dit le rapport. Par conséquent, moi, je crois qu'on a voulu aller trop vite et qu'on va trop vite. L'examen de la proposition PR-1383 a été bâclé en commission, vu le refus de toutes les auditions.

La meilleure solution, je le répète, c'est de renvoyer cet objet à la commission de l'aménagement et de l'environnement. Voyez-vous, chers collègues, je crois quand même qu'on peut discuter. Oui, aujourd'hui, cette place de Cornavin est mal fichue. Je rappelle à ceux qui l'auraient oublié qu'elle a été conçue par M. Christian Ferrazino, conseiller administratif prédécesseur de M. Pagani, du même parti... ça n'augure rien de bon pour la qualité du futur aménagement, qui risque d'être encore pire! Je crois qu'il faut faire quelque chose, effectivement – mais pas comme ça! Je suis désolé de le redire, mais vous n'avez pas consulté les gens qui sont au courant, qui savent comment ça fonctionne en matière de circulation – je parle du TCS, qui est tout à fait modéré.

Proposition: crédits d'études des projets des espaces publics à la gare de Cornavin

Mettre la rue des Alpes en double sens... Mais vous ne vous rendez absolument pas compte des conséquences! Tous les automobilistes qui viendront de la rue de Lausanne et qui ne pourront plus traverser ne passeront évidemment pas par le parking, puisqu'il est prévu pour le dépose-minute; ils devront donc descendre la rue des Alpes pour arriver sur les quais, qui sont déjà bloqués à cause de vos pistes d'atterrissage à vélos – mais ils l'étaient déjà avant. Ce n'est donc pas une bonne solution.

Dans l'autre sens, comme l'a dit tout à l'heure mon collègue M. Pastore, vous voulez reporter la circulation sur la moyenne ceinture, à savoir l'avenue Giuseppe-Motta, la rue Hoffmann et l'avenue Wendt. Eh bien, merci pour les habitants! Parce que là, c'est plein d'habitations! Vous allez augmenter encore la circulation sur ces axes déjà débordés. Non, ce n'est pas une bonne solution! Vous rêvez, quand vous pensez que vous allez régler ainsi les problèmes de circulation et d'accessibilité à la gare. Si vous voulez que les gens prennent le train plutôt que la voiture, il faudrait peut-être qu'ils puissent accéder relativement facilement à la gare et s'y parquer. Or la suppression d'une des trémies du parking et la mise en double sens de l'autre ne sera pas non plus une solution viable, cela a été démontré par le TCS.

Pour ces raisons, je crois que cette proposition mérite absolument un retour en commission. Vous avez le temps de le faire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, puisque les travaux de la gare ne commenceront pas avant 2031 – et encore, ce sera peut-être retardé. Donc quelques mois de plus en commission, ce n'est pas dramatique.

Vraiment, je vous invite à faire fonctionner un peu la démocratie! Finalement, ici, on n'est plus dans la démocratie. Tout à l'heure, on nous a annoncé que deux points de l'ordre du jour ne seraient même pas discutés ni avalisés par un vote de notre plénum et qu'on n'aurait rien à dire là-dessus, parce qu'il y avait urgence. Déjà que le Conseil municipal n'est qu'un délibératif... A la séance de 17 h 30, la présidente a mentionné une longue lettre du Service des affaires communales (SAFCO) concernant des projets de délibérations votés par le plénum qui ont été invalidés et transformés en résolutions. On se fiche des délibératifs des communes – et principalement de celui de la Ville de Genève! Nous ne servons à rien! Nous perdons notre temps, finalement!

Le moins qu'on puisse faire, quand on reçoit des projets, surtout des projets aussi complexes liés à la proposition PR-1391 – le grand bouquin qui porte sur toutes les problématiques de Cornavin, vous savez –, c'est d'essayer de les traiter correctement, d'entendre les différents acteurs concernés, d'examiner comment tout ça se coordonne et de voir si on ne peut pas trouver des solutions plus harmonieuses que celle qui consiste à interdire totalement le passage des véhicules devant la gare. Je le répète, ils ne pourront plus traverser depuis la rue de Lausanne

Proposition: crédits d'études des projets des espaces publics à la gare de Cornavin

pour aller de l'autre côté, sauf en faisant le tour. On peut aussi passer par Paris, pour changer de quartier à Genève...

Ce projet est complètement déraisonnable! Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, vous ne respectez pas le mandat qui vous a été confié par le peuple ni le serment que vous avez prêté à 17 h 30 et à 20 h 30 en disant que vous vouliez servir la République. Vous vous apprêtez à voter la tête dans le sac! Malheureusement, c'est ce qui risque d'arriver avec la proposition PR-1383. En tout cas en ce qui concerne le Mouvement citoyens genevois, Madame la présidente, je vous demande de faire voter le renvoi de cette proposition à la commission de l'aménagement et de l'environnement.

M. Ulrich Jotterand (S). Ce qu'on vient d'entendre me laisse vraiment stupéfait, je tiens à le souligner! Je pense aux personnes qui regardent notre débat à la télévision et qui doivent se dire: «Effectivement, si le travail en commission a été fait de manière légère et superficielle, ça ne va pas.» Rappelons que les questions de mobilité et de flux sur cette fameuse place de Cornavin ont été étudiées avec les services cantonaux, les services de la Ville et d'autres intervenants lors de plusieurs auditions en commission, dans le cadre de l'étude des motions M-1376 et M-1366. C'est pour cela que la commission de l'aménagement et de l'environnement n'a pas souhaité refaire les mêmes auditions, qui auraient donné des résultats que les commissaires connaissaient déjà.

On constate aussi que certains conseillers municipaux sont distraits, en séance plénière comme en commission. En effet, au terme d'une législature, un membre du Mouvement citoyens genevois n'a pas encore compris que la majorité politique dans les commissions était de droite! Ce ne sera plus le cas lors de la prochaine législature, mais ça l'est encore aujourd'hui. Au bout de cinq ans, il n'a toujours pas compris qu'il y avait une majorité de droite à la commission de l'aménagement et de l'environnement... C'est assez surprenant, et ça montre la qualité du travail dudit commissaire.

A présent, il faut revenir sur un certain nombre de points évoqués dans ce débat. Quelqu'un a déploré tout à l'heure l'impossibilité de passer en voiture par la rue des Terreaux-du-Temple pour arriver jusqu'à la Migros des Cygnes. Rappelons ici que la rue des Terreaux-du-Temple ne sera de toute façon pas accessible aux voitures, puisqu'elle sera consacrée au tram, et que les automobilistes en question auront tout loisir d'emprunter le boulevard Georges-Favon. Mais ça, évidemment, on ne le dit pas... C'est vraiment un signe de mauvaise foi assez affligeant! On pourrait citer quantité d'autres exemples, mais je pense que mieux vaut s'arrêter là.

Ce qui se passe, en fait, c'est que le Mouvement citoyens genevois s'oppose systématiquement – aussi bien en commission qu'en séance plénière – à tout

Proposition: crédits d'études des projets des espaces publics à la gare de Cornavin

aménagement possible de la mobilité en ville, afin qu'on en reste toujours à la situation actuelle qui est totalement insatisfaisante, mais qui assure un fonds de commerce permanent audit Mouvement citoyens genevois. Evidemment, si on améliore la situation, il est sûr que le Mouvement citoyens genevois aura moins de choses à dire – et ça, c'est assez navrant pour ce parti. Le Parti socialiste, par contre, comme cela a été dit tout à l'heure, soutiendra la proposition PR-1383 et les amendements déposés ce soir.

La présidente. Mesdames et Messieurs, je vous informe que le bureau a décidé de clore la liste des intervenants après les personnes déjà inscrites au tour de parole, parce que ce débat est incessant. Madame Magnin, pour la énième fois, vous avez la parole.

M^{me} Danièle Magnin (MCG). Merci, Madame la présidente. Ce n'est pas la énième fois, mais la troisième fois.

La présidente. Ça fait énième!

M^{me} Danièle Magnin. En ma qualité de rapporteuse, je peux prendre la parole aussi souvent que je veux. J'aimerais répondre à M. Jotterand. En politique, quand on en vient à s'en prendre aux personnes au lieu de discuter sur les objets, c'est qu'on n'a vraiment plus grand-chose à dire! Personnellement, je trouve que c'est peu éthique et pas très élégant, voilà. C'est surtout ça que je voulais signaler. Quant au reste, je ne vais pas vous ennuyer plus longtemps, Mesdames et Messieurs. J'invite tous ceux qui le voudront bien à refuser ce projet, merci!

M^{me} Ariane Arlotti (EàG). Mesdames et Messieurs les conseillères municipales et les conseillers municipaux, vu les nombreuses questions posées à nos magistrats pendant la séance de 17 h 30 sur la manifestation d'hier, c'est à se demander si on a vu les mêmes choses! Et je me le demande, quand j'entends mon collègue M. Sormanni dire qu'il faut faire fonctionner la démocratie. Apparemment, M. Sormanni n'était pas à la manifestation des cyclistes hier. Car la démocratie, c'est ça: c'est considérer ce qui se passe, considérer les majorités. Après deux mois de semi-confinement en ville de Genève et dans le monde, on a considéré que la dépollution faisait du bien à l'humanité, aux poumons, à la vie, au plaisir d'être ensemble et du vivre-ensemble. Et ça, il faut savoir l'apprécier,

Proposition: crédits d'études des projets des espaces publics à la gare de Cornavin

Monsieur Sormanni! Vous transmettez, Madame la présidente. Si les gens sont sortis manifester à vélo hier, c'est parce qu'ils ont plaisir à vivre leur ville autrement qu'en respirant du smog et en se planquant dans leur voiture.

J'en viens à l'argument du Covid-19 avancé par M^{me} Magnin. Que ne faut-il pas entendre! Selon elle, on serait mieux protégé contre le Covid-19 en restant tout seul dans sa voiture plutôt qu'en étant sur son vélo... Alors ça, il fallait l'entendre! «Vous trouvez que c'est une place piétonne?» demandait M^{me} Magnin à propos de la place de Cornavin, avec des trams, des taxis, des livreurs, des bus... Eh oui! Nous sommes encore en 2020 et, malheureusement, nous devons nous acharner à expliquer qu'il faut faire avec – mais qu'il est plus facile de cohabiter avec des vélos qu'avec des voitures qui prennent quatre ou cinq fois plus de place. Certes, il y a des livraisons et certaines priorités à respecter, comme les ambulances et les pompiers qui doivent pouvoir passer.

Mais voilà: moi, hier, en tournant autour de la plaine de Plainpalais avec plus de 1000 cyclistes – peut-être 2000, je pense –, je me suis prise à rêver que la mobilité douce pouvait prendre la priorité dans cette ville. Peut-être qu'en l'an 3000 on pourra se passer des voitures au sol, parce qu'on aura inventé des engins qui se déplaceront dans les airs... Quoi qu'il en soit, Mesdames et Messieurs, quand il y aura moins de voitures et plus de places piétonnes dans notre ville, je pense que vous saurez apprécier ce que cela peut apporter en termes de qualité de vie. Je ne peux donc que vous inviter à aller de l'avant avec la proposition PR-1383, merci! (*Applaudissements.*)

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je crois que la messe est dite et je remercie par avance toutes celles et tous ceux qui feront droit à la proposition PR-1383 du Conseil administratif.

J'aimerais juste relever deux ou trois éléments importants qui ont une portée historique. En effet, j'ai eu l'honneur de participer à une étape déterminante de l'histoire de Genève. Je rappelle que j'étais député, il y a environ vingt ou vingt-cinq ans, lorsqu'on a voté le CEVA. J'ai participé à ce grand vote historique qu'on attendait depuis cent ans! Ensuite, j'ai eu la chance de mettre en œuvre la construction de la gare des Eaux-Vives. Je le rappelle à celles et ceux qui trouvent que 10 millions de francs pour une étude, c'est cher: vous avez mis quasiment la même somme dans l'étude du projet de la gare des Eaux-Vives, qui est la deuxième gare du CEVA de notre région, laquelle compte aujourd'hui – enfin, dans le monde d'avant – 1 million d'habitants. J'ai participé également à la rénovation complète de la gare de Sécheron et à l'élaboration de la passerelle Sécheron-Nations. Regardez les photos de la friche industrielle qu'était Sécheron auparavant: ça a radicalement changé!

Proposition: crédits d'études des projets des espaces publics à la gare de Cornavin

J'espère que les choses changeront aussi autour de la gare de Cornavin. Quel est le concept qu'il y a derrière tout cela, en définitive? Il faut considérer que, dans le monde d'avant, 100 000 personnes passaient chaque jour par la gare. Je pense que, dans le monde d'après où nous vivons déjà, il y en aura beaucoup plus. Nous avons eu la perspicacité de comprendre cette logique. Et comme les déplacements en avion à moins de 1000 km seront interdits – je l'espère! – le train prendra toute son importance. Mesdames et Messieurs, que se passait-il dans le monde d'avant? Même si c'était complètement aberrant, on prenait l'avion pour aller à Paris, ce qui coûtait 30 ou 50 francs de moins que le TGV qui nous permettait d'y arriver beaucoup plus vite. Cette aberration-là, j'espère que le monde d'après y mettra fin – en tout cas, on en a pris la direction.

J'en reviens au concept de la rénovation de la gare de Cornavin. Ce projet permettra d'agrandir sa superficie et de ségréguer un peu mieux ses fonctionnalités. Si vous voyagez aujourd'hui et que vous voulez prendre un taxi en sortant de la gare ou vous diriger à pied vers un bus, un tram ou un train, c'est très compliqué. Demain, avec l'agrandissement de la place de Cornavin, on supprimera le capharnaüm actuel et on permettra à toutes celles et tous ceux qui sortiront de la gare de s'orienter rapidement, non seulement par des indications précises, mais aussi par la ségrégation du transfert modal. Je rappelle qu'on vient depuis toute la Suisse et toute l'Europe voir comment ça se passe à Genève, car nous sommes les champions du transfert modal. En trois minutes, dans n'importe quelle gare en Suisse, vous pouvez changer de moyen de transport – alors qu'à Paris il vous faut quasiment trois quarts d'heure pour passer de la gare de Lyon à la gare du Nord.

Voilà, Mesdames et Messieurs: tel est l'enjeu que vous allez historiquement sanctifier ce soir, si j'ose dire, pour utiliser un terme chrétien... Par conséquent, je vous remercie beaucoup de faire droit à ce beau projet, sachant aussi qu'il est intrinsèquement lié à l'extension de la gare souterraine. Je remercie encore celles et ceux qui se sont mobilisés pour faire en sorte que 500 logements populaires bon marché restent dans le quartier des Grottes. La population et les classes populaires de cette ville vous remercient car, aujourd'hui, payer peu cher son loyer, cela permet de survivre.

Deuxième débat

La présidente. Mesdames et Messieurs, nous passons au vote des amendements déposés. Il y en a quatre: deux pour la délibération I et deux pour la délibération II de la proposition PR-1383. M. Gurtner a déjà présenté les siens, qui consistent à ajouter un article 4 nouveau concernant les itinéraires cyclables aux délibérations I et II. M^{me} Wuest a déposé entre-temps les amendements suivants, que je vous lis:

Proposition: crédits d'études des projets des espaces
publics à la gare de Cornavin

Projet d'amendement

Ajouter à la délibération I de la proposition PR-1383 l'article 5 nouveau suivant:

«Art. 5. – Les études pour le réaménagement des espaces publics de la place de Cornavin et du parvis de la basilique Notre-Dame devront intégrer un revêtement et un aménagement comportant une arborisation conséquente, voire un sol perméable.»

Projet d'amendement

Ajouter à la délibération II de la proposition PR-1383 l'article 5 nouveau suivant:

«Art. 5. – Les études pour le réaménagement des espaces publics de la place de Montbrillant devront intégrer un revêtement et un aménagement comportant une arborisation conséquente, voire un sol perméable.»

Je sou mets au vote ces quatre amendements selon l'ordre des délibérations de la proposition PR-1383. Pour commencer, je mets aux voix le premier amendement de M. Gurtner, qui demande l'ajout d'un article 4 nouveau à la délibération I.

Mis aux voix, l'amendement de M. Gurtner est accepté par 40 oui contre 29 non.

La présidente. A présent, je mets aux voix l'amendement de M^{me} Wuest demandant l'ajout d'un article 5 nouveau à la délibération I.

Mis aux voix, l'amendement de M^{me} Wuest est accepté par 49 oui contre 19 non (1 abstention).

La présidente. Nous passons aux amendements concernant la délibération II de la proposition PR-1383. Je mets aux voix le deuxième amendement de M. Gurtner, qui demande l'ajout d'un article 4 nouveau à cette délibération II.

Mis aux voix, l'amendement de M. Gurtner est accepté par 40 oui contre 27 non.

La présidente. A présent, je mets aux voix l'amendement de M^{me} Wuest demandant l'ajout d'un article 5 nouveau à la délibération II.

Mis aux voix, l'amendement de M^{me} Wuest est accepté par 48 oui contre 20 non (1 abstention).

Proposition: crédits d'études des projets des espaces
publics à la gare de Cornavin

La présidente. Je fais voter maintenant le renvoi de cet objet à la commission de l'aménagement et de l'environnement, comme l'a demandé le Mouvement citoyens genevois au cours du débat.

Mis aux voix, le renvoi des rapports PR-1383 A/B à la commission de l'aménagement et de l'environnement est refusé par 50 non contre 18 oui.

La présidente. Nous passons maintenant au vote de la proposition PR-1383 amendée par le plénum.

Mise aux voix article par article et dans son ensemble, la délibération I amendée est acceptée par 59 oui contre 10 non.

Mise aux voix article par article et dans son ensemble, la délibération II amendée est acceptée par 59 oui contre 10 non.

Mise aux voix article par article et dans son ensemble, la délibération III est acceptée par 59 oui contre 9 non.

Les délibérations sont ainsi conçues:

DÉLIBÉRATION I

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu les articles 22 et suivants de la loi sur les routes du 28 avril 1967;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit brut de 3 188 400 francs destiné aux études pour le réaménagement des espaces publics du périmètre sud de la gare de Cornavin (place de Cornavin et parvis de la basilique Notre-Dame), dont à déduire une participation du Canton de Genève de 427 800 francs, soit 2 760 600 francs net.

Proposition: crédits d'études des projets des espaces
publics à la gare de Cornavin

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 3 188 400 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève dans le patrimoine administratif. Si l'étude est suivie d'une réalisation, la dépense sera ajoutée à celle de la réalisation et amortie sur la durée d'amortissement de la réalisation. Sinon, l'étude sera amortie en une annuité.

Art. 4. – Les études pour le réaménagement des espaces publics du périmètre sud de la gare de Cornavin devront intégrer la possibilité d'itinéraires cyclables continus, sécurisés, visibles et séparés.

Art. 5. – Les études pour le réaménagement des espaces publics de la place de Cornavin et du parvis de la basilique Notre-Dame devront intégrer un revêtement et un aménagement comportant une arborisation conséquente, voire un sol perméable.

DÉLIBÉRATION II

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu les articles 22 et suivants de la loi sur les routes du 28 avril 1967;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit brut de 3 957 200 francs destiné aux études pour le réaménagement des espaces publics de la place de Montbrillant et la construction de la galerie couverte, dont à déduire une participation du Canton de Genève de 530 900 francs, soit 3 426 300 francs net.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 3 957 200 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève dans le patrimoine administratif. Si l'étude est suivie d'une réalisation, la dépense sera ajoutée à celle de la réalisation et amortie sur la durée d'amortissement de la réalisation. Sinon, l'étude sera amortie en une annuité.

Proposition: crédits d'études des projets des espaces
publics à la gare de Cornavin

Art. 4. – Les études pour le réaménagement des espaces publics de la place de Montbrillant devront intégrer la possibilité d'itinéraires cyclables continus, sécurisés, visibles et séparés.

Art. 5. – Les études pour le réaménagement des espaces publics de la place de Montbrillant devront intégrer un revêtement et un aménagement comportant une arborisation conséquente, voire un sol perméable.

DÉLIBÉRATION III

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu les articles 22 et suivants de la loi sur les routes du 28 avril 1967;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit brut de 1 948 300 francs destiné aux études liées aux modifications nécessaires du parking Cornavin (renforcement de la dalle, modification des trémies et émergences, sécurité incendie) consécutives à l'aménagement de l'espace public, dont à déduire une participation du Canton de Genève de 261 300 francs, soit 1 687 000 francs net.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 1 948 300 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève dans le patrimoine administratif. Si l'étude est suivie d'une réalisation, la dépense sera ajoutée à celle de la réalisation et amortie sur la durée d'amortissement de la réalisation. Sinon, l'étude sera amortie en une annuité.

La présidente. Le troisième débat a été demandé sur cet objet. Cette demande est-elle suivie par le tiers de l'assemblée?

Mis aux voix, le troisième débat est refusé (58 non contre 10 oui et 1 abstention).

Le troisième débat ayant été refusé, les délibérations deviennent définitives. (Applaudissements.)

Proposition: crédit financé par une fondation privée pour la rénovation de la machinerie du Grand Théâtre

7. Proposition du Conseil administratif du 11 mars 2020 en vue de l'ouverture d'un crédit brut de 5 000 000 de francs, financé intégralement par une fondation privée genevoise, soit un montant net de 0 franc destiné à la rénovation du système de commande de la machinerie de scène du Grand Théâtre situé à la place de Neuve, sur la parcelle N° 5038, feuille N° 31, section Cité (PR-1399).

Introduction

Après trois années de rénovation de son enveloppe et de ses espaces intérieurs, à l'exception de la salle et de la scène et ses installations techniques, l'expertise des ingénieurs scéniques montre qu'il est nécessaire d'entreprendre maintenant les interventions de mise à jour des installations de commandes de la mécanique de scène.

Exposé des motifs

Au mois de mai 2014, le Conseil municipal a voté un crédit destiné à la rénovation partielle et à la création d'une extension en sous-sol du Grand Théâtre de Genève (GTG) ainsi qu'à la poursuite des activités du Grand Théâtre hors les murs. Le chantier s'est ouvert en février 2016 et le bâtiment a été remis aux utilisateurs en février 2019.

Ces travaux d'envergure ont porté sur la réfection des installations techniques (chauffage, ventilation, électricité, sanitaire), la rénovation des espaces publics et l'enveloppe (toiture, façades, fenêtres) ainsi que sur la création de nouveaux espaces de travail (locaux administratifs, salles de répétition).

La salle et la scène avec ses installations techniques n'étaient pas intégrées dans cette dernière demande de crédit: il n'aurait pas été possible de procéder au remplacement de la machinerie et de l'électronique avant la révision et la remise en conformité du système électrique, faute de courant stable. Cela aurait impliqué une prolongation importante du chantier, engendrant des frais supplémentaires conséquents.

Le système de commande de scène SYB 2000 de la maison Bosch Rexroth, mis en place en 1998, commande l'entièreté de la scène. Après plus de vingt ans d'utilisation, il a atteint aujourd'hui la fin de sa durée de vie. Plusieurs répétitions ont dû être interrompues en raison de pannes dues à la vétusté du système électronique. Il est même arrivé de devoir réinitialiser le système durant une représentation, au risque de devoir interrompre le spectacle.

Proposition: crédit financé par une fondation privée pour la rénovation de la machinerie du Grand Théâtre

L'ensemble du système de pilotage électronique ne répond plus à l'état actuel de la technique et présente des défaillances régulières qui mettent en danger le déroulement des spectacles.

Obsolètes aujourd'hui, les cartes électroniques et les systèmes de vannes ne sont plus fabriqués depuis des années, les pièces de rechange sont à peine disponibles et ne peuvent plus être produites.

Cela s'applique au système de commande avec les pupitres de commande, les ordinateurs de contrôle/commutation, les composants réseaux et les ordinateurs de contrôle des axes d'entraînement.

Il est urgent de planifier la rénovation du système de commande et de ses composants qui seule garantira la sécurité, le bon fonctionnement et l'exploitation de la scène du Grand Théâtre. Faute de quoi, de nouvelles pannes et un arrêt ultime du système actuel ne sont pas à exclure.

Obligations légales et de sécurité

La rénovation du système de pilotage répond à l'obligation légale incombant au Conseil administratif de conserver et d'entretenir les biens communaux.

Les nouvelles installations répondront aux lois et ordonnances en vigueur sur la sécurité des installations et appareils techniques, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Description de l'ouvrage

La mise à jour du contrôle de scène au système actuel SYB 3.0 de la maison Bosch Rexroth concerne les pupitres de commande, toutes les cartes électroniques, certaines vannes et les ordinateurs qui pilotent la machinerie.

Dans les armoires électriques, les relais, les fusibles et les disjoncteurs ainsi que les cartes d'alimentation et les tableaux de commande qui régissent la séquence des pompes doivent être remplacés. Les tailles et les lieux des armoires ne changent pas.

Programme et descriptif des travaux

Les treuils et les entraînements cylindriques resteront, y compris les commutateurs de fin de course, les capteurs et le système hydraulique.

Proposition: crédit financé par une fondation privée pour la rénovation de la machinerie du Grand Théâtre

Une modification du système hydraulique des capteurs est nécessaire afin d'adapter la technique d'entraînement actuelle à l'ensemble des règles établies.

Système de commande de scène (logiciel «SYB 3.0»)

Le système proposé est le système «SYB 3.0», version 2019, avec un niveau de fonctionnement standard ainsi que des adaptations spécifiques au Grand Théâtre de Genève.

Les entraînements suivants seront intégrés dans le système de commande de scène SYB 3.0.

Machinerie supérieure:

- les perches à toile de la scène principale;
- les treuils ponctuels de la scène principale;
- les perches de l'avant-scène (rideau acoustique, tulle, etc.);
- le rideau principal;
- le pont d'éclairage du cadre de scène;
- les perches à toile des scènes latérales;
- les treuils ponctuels des scènes latérales;
- d'autres installations techniques liées à la machinerie supérieure.

Machinerie inférieure:

- les ponts de la fosse d'orchestre;
- les ponts de scènes;
- d'autres installations techniques liées à la machinerie inférieure.

Pupitres de commande

Les pupitres de commande doivent être remplacés pour des raisons de compatibilité.

Installations informatiques et câblages

Le nouveau système de commande nécessite l'installation de nouveaux ordinateurs, de nouveaux tableaux de commande ainsi que de nouveaux câblages de courant fort et de courant faible.

Proposition: crédit financé par une fondation privée pour la rénovation de la machinerie du Grand Théâtre

Modification du système hydraulique

Les ajustements suivants seront réalisés pour les unités d'entraînement hydraulique:

- remise à neuf des capteurs de pression pour la détection de surcharge de tous les entraînements hydrauliques;
- remplacement des vannes hydrauliques de la machinerie supérieure.

Démontages et remontages

- démontage de tous les composants qui doivent être remplacés;
- installation de tous les composants fournis par la maison Bosch Rexroth;
- fourniture et installation des câbles et conduits électriques requis ainsi que connexion des câbles électriques.

Surfaces, volumes

Les travaux prévus concernent uniquement le système de commande de scène et ne modifieront pas les surfaces et la disposition des locaux existants.

Adéquation à l'Agenda 21

L'ensemble des solutions retenues respectera les directives de la Ville en matière de développement durable.

Il n'y aura pas d'impact sur les consommations d'énergie.

Description des installations techniques

Une interface structurelle avec le bâtiment est à prévoir aux chemins de câblage (avec ouverture et fermeture des obturations coupe-feu). Pour le reste, l'intervention porte principalement sur les installations de commande de la machinerie scénique, avec peu d'impact sur le bâtiment.

Proposition: crédit financé par une fondation privée pour la rénovation
de la machinerie du Grand Théâtre

Estimation des coûts

<i>CFC</i>	<i>Libellé</i>	<i>Prix unitaire</i>	<i>Fr.</i> <i>Total arrondi</i>
2	<i>Bâtiment</i>		160 000
23	Installations électriques		50 000
230	Installations électriques	50 000	
27	Aménagements intérieurs 1		100 000
271.1	Cloisons, revêtements et habillages en plâtrerie	100 000	
28	Aménagements intérieurs 2		10 000
287	Nettoyage du bâtiment	10 000	
3	<i>Equipements d'exploitation</i>		3 273 300
36	Installations de transport, installations de stockage		3 273 300
365	Système de commande de scène	3 273 300	
5	<i>Frais secondaires et comptes d'attente</i>		915 200
58	Comptes d'attente provisions et réserves		495 200
583	Réserves pour imprévus	495 200	
59	Comptes d'attente pour honoraires		420 000
591	Architecte	50 000	
596.7	Ingénieurs scénographes	350 000	
597	Ingénieur en sécurité	20 000	
I.	Coût total de la construction (HT)		4 348 500

*Calcul des frais financiers**Arrondi à la centaine (Fr.)*

	+ TVA 7,7%	334 800
II.	Coût total de l'investissement (TTC)	4 683 300
	+ Prestations du personnel en faveur des investissements 5%	234 200
III.	Sous-total	4 917 500
	+ Intérêts intercalaires 1,8%, durée 17 + 6 mois	82 500
IV.	Coût total de l'opération (TTC)	5 000 000
	A déduire participation financière d'une fondation privée	5 000 000
V.	Total net du crédit demandé (TTC)	0

Proposition: crédit financé par une fondation privée pour la rénovation de la machinerie du Grand Théâtre

Recettes

Le crédit d'investissement est intégralement financé par une aide financière d'un montant de 5 000 000 de francs accordé par une fondation privée genevoise.

Référence au 15^e plan financier d'investissement (PFI) 2020-2031

Le crédit n'est pas inscrit, en qualité de projet actif, au 15^e PFI 2020-2031.

Budget de fonctionnement

S'agissant d'une installation existante remplacée par une installation similaire, il n'y aura pas d'impact sur le budget de fonctionnement.

Toutefois, en raison de la fermeture de la scène de la place de Neuve en juin 2021 pour réaliser ces travaux, le dernier spectacle de la saison 2020-2021 du GTG devra être déplacé, ce qui engendrera un coût à prendre en compte. Un complément de subvention sera à considérer, dont le montant et le moment de déposer auprès du Conseil municipal restent à déterminer.

Charges financières annuelles

La charge financière annuelle nette se montera à 0 franc.

Validité des coûts

Les prix indiqués dans le chapitre «Estimation des coûts» sont ceux du mois de janvier 2020 et ne comprennent aucune variation.

Autorisation de construire

Si nécessaire, ce projet fera l'objet d'une requête en autorisation de construire.

Délai de réalisation

Le chantier pourra démarrer trois mois après le vote du Conseil municipal, soit une fois le délai référendaire écoulé. La mise en exploitation prévisionnelle est planifiée pour août 2021. Les travaux s'échelonnent sur sept mois de travaux et nécessitent la fermeture complète de la scène durant deux mois et demi. La

Proposition: crédit financé par une fondation privée pour la rénovation de la machinerie du Grand Théâtre

préparation des travaux par l'entreprise est de dix mois au minimum, soit une durée totale de dix-sept mois de travaux.

Service gestionnaire et bénéficiaire

Service bénéficiaire: GTG.

Service gestionnaire: Direction du patrimoine bâti (DPBA).

Proposition: crédit financé par une fondation privée pour la rénovation
de la machinerie du Grand Théâtre

**Tableaux récapitulatifs des coûts d'investissement, de fonctionnement et
planification des dépenses d'investissement (en francs)**

Objet: Grand Théâtre de Genève (GTG)

A. SYNTHESE DE L'ESTIMATION DES COUTS

	Montant	%
Honoraires	420 000	8%
Second œuvre	160 000	3%
Equipements d'exploitation	3 273 300	66%
Divers et imprévus	495 200	10%
Frais financiers (TVA, prestations personnel, intérêts)	651 500	13%
Coût total du projet TTC	5 000 000	100%

B. IMPACT ANNUEL SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Estimation des charges et revenus marginalement induits par l'exploitation de l'objet
du crédit

Service bénéficiaire concerné: Grand Théâtre de Genève (GTG)

CHARGES		Postes en ETP
30 - Charges de personnel	0	0
31 - Dépenses générales	0	
32/33 - Frais financiers (intérêts et amortissements)	0	
36 - Subventions accordées	0	
Total des nouvelles charges induites	0	

REVENUS

40 - Impôts	0
42 - Revenu des biens	0
43 - Revenus divers	0
45 - Dédommagements de collectivités publiques	0
46 - Subventions et allocations	0
Total des nouveaux revenus induits	0
Impact net sur le résultat du budget de fonctionnement	0

C. PLANIFICATION ESTIMEE DES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

Années impactées	Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes
Vote du crédit par le CM: 2020	1 000 000	1 000 000	0
2021	3 000 000	3 000 000	0
2022	1 000 000	1 000 000	0
Totaux	5 000 000	5 000 000	0

Proposition: crédit financé par une fondation privée pour la rénovation de la machinerie du Grand Théâtre

Au bénéfice de ce qui précède, nous vous invitons, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, à approuver le projet de délibération ci-après.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit brut de 5 000 000 de francs financé intégralement par une fondation privée genevoise, soit un montant net de 0 franc destiné à la rénovation du système de commande de la machinerie de scène du Grand Théâtre situé à la place de Neuve, sur la parcelle N° 5038, feuille N° 31, section Cité.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme, à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 5 000 000 de francs.

Art. 3. – Le Conseil administratif est autorisé à constituer, épurer, radier ou modifier toute servitude à charge et/ou au profit des parcelles faisant partie du périmètre concerné, nécessaire à la réalisation projetée.

La présidente. Comme on l'a dit tout à l'heure, les propositions PR-1399 et PR-1403 sont déjà actées, mais on doit quand même les voter. Ce que ne nous dit pas le règlement – on ne s'est pas trouvés souvent dans cette situation – c'est si on doit voter sur le fait qu'elles sont actées, ou si on doit suivre toute la procédure habituelle. Moi, je ne sais pas. Je ne suis pas juriste! M. Pagani me dit hors micro qu'il s'agit de prendre acte de la décision du Service des affaires communales (SAFCO). Est-ce que nous votons pour dire oui au fait que le SAFCO a accepté la proposition PR-1399, afin de confirmer sa décision en en prenant acte? Le crédit de rénovation de la machinerie de scène du Grand Théâtre étant entièrement financé par une fondation privée, il s'agit simplement de prendre acte de la proposition PR-1399 du Conseil administratif validée par le SAFCO.

Par 40 oui contre 6 non (3 abstentions), il est pris acte de la délibération de la proposition PR-1399.

Proposition: crédit financé par une fondation privée pour la rénovation de la machinerie du Grand Théâtre

La délibération est ainsi conçue:

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit brut de 5 000 000 de francs financé intégralement par une fondation privée genevoise, soit un montant net de 0 franc destiné à la rénovation du système de commande de la machinerie de scène du Grand Théâtre situé à la place de Neuve, sur la parcelle N° 5038, feuille N° 31, section Cité.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme, à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 5 000 000 de francs.

Art. 3. – Le Conseil administratif est autorisé à constituer, épurer, radier ou modifier toute servitude à charge et/ou au profit des parcelles faisant partie du périmètre concerné, nécessaire à la réalisation projetée.

8. Proposition du Conseil administratif du 29 avril 2020 en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant total de 2 521 000 francs, soit:

- 1 860 300 francs, destiné à l'installation de huit pavillons provisoires complémentaires sur le site de l'école Le-Corbusier, sise rue Le-Corbusier 2, parcelle N° 2003 de la commune de Genève, section Eaux-Vives, propriété privée de la Ville de Genève;**
- 660 700 francs, destiné à l'équipement en mobilier, jeux et matériel d'exploitation des pavillons provisoires complémentaires sur le site de l'école Le-Corbusier, sise rue Le-Corbusier 2, parcelle N° 2003 de la commune de Genève, section Eaux-Vives, propriété privée de la Ville de Genève (PR-1403).**

Introduction

Ces dernières années ont été particulièrement dynamiques sur le plan démographique et urbain: depuis dix ans, la population de la Ville a augmenté graduellement de 8% et plus de 4000 unités de logements ont été créées. Parmi ces constructions, plus de 50% sont des appartements subventionnés particulièrement sollicités par les familles.

Les effectifs scolaires ont logiquement suivi cette courbe. De 2012 à 2019, sur l'ensemble de la Ville, les effectifs sont passés de 10 829 à 12 100 élèves et les effectifs parascolaires sur le temps de midi sont passés de 4632 à 6400 enfants, soit une augmentation de près de 38%.

En parallèle, le cadre légal cantonal qui définit les obligations des communes a également évolué. De nouveaux dispositifs, liés au système éducatif, ont été introduits tels que le réseau d'enseignement prioritaire, l'école inclusive, le nouveau règlement sur les locaux ou encore la loi sur l'accueil à journée continue.

Pour faire face à ces évolutions, les services concernés ont pris de nombreuses mesures afin de répondre à la demande en locaux et d'optimiser leur utilisation: adaptation de la méthode de planification afin d'avoir des estimations plus fiables par école, rocade d'usagers, réaffectation de locaux, redéfinition des bassins de recrutement des écoles en collaboration avec le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), transformation et rénovation de locaux.

La fréquentation de l'ensemble des locaux scolaires a donc fortement augmenté et aujourd'hui, la presque totalité de la capacité des bâtiments scolaires est saturée, quand bien même certains lieux sont déjà équipés de pavillons provisoires.

Les modèles de prévisions des effectifs scolaires et parascolaires tablent sur la continuité de la croissance du nombre d'élèves ces prochaines années. Cette dernière concernera plusieurs secteurs de la Ville.

La Direction du patrimoine bâti (DPBA) et le Service des écoles et institutions pour l'enfance (ECO) sont en train d'élaborer une stratégie globale permettant de répondre à l'ensemble des besoins jusqu'en 2027. Une demande de crédit est en cours d'élaboration et sera prochainement déposée.

Toutefois, cette augmentation des effectifs scolaires et parascolaires touche dans l'immédiat deux écoles, à savoir les écoles de Le Corbusier et des Contamines. Dès la prochaine rentrée scolaire (24 août 2020), ces deux établissements n'auront pas de surfaces disponibles pour accueillir les nouveaux élèves. Des pavillons provisoires supplémentaires doivent donc être urgemment installés, afin de pouvoir faire face aux obligations légales qui incombent à la Ville de Genève.

La présente demande de crédit est destinée à l'installation, sur le site de l'école Le Corbusier, des huit pavillons provisoires actuellement installés à l'école de Pâquis-Centre. Ces pavillons, déjà propriété de la Ville de Genève, avaient été installés à la rue des Buis pendant la durée de la rénovation de l'école et dont les travaux s'achèveront en été 2020. Cette installation viendra compléter les quatre pavillons déjà installés en 2017 à l'école Le Corbusier.

Contexte et historique de l'opération

Été 2014	Location de 12 pavillons provisoires installés à l'avenue Dumas, à côté de l'école Peschier et destinés à recevoir les élèves de l'école des Crêts-de-Champel pendant les travaux de rénovation de cette dernière (2014-printemps 2017).
Novembre 2016	Activation de l'option d'achat prévue dans le contrat, le besoin de réutilisation de ces pavillons étant avéré. La Ville en est désormais propriétaire.
Printemps 2017	Première installation sur le site de l'école Le Corbusier de quatre de ces pavillons pour faire face à l'augmentation des des effectifs scolaires.
Été 2017	Installation des huit pavillons restants à la rue des Buis dans le cadre de la rénovation de l'école de Pâquis-Centre (PR-1165).
Été 2020	Fin des travaux de rénovation de l'école de Pâquis-Centre. Disponibilité des huit pavillons installés à la rue des Buis afin de les réunir avec les quatre existants sur le site de l'école Le Corbusier.

Réponses aux demandes du Conseil administratif

La présente proposition répond à la première demande du Conseil administratif exprimée en séance du 4 mars 2020 (cf. extrait en Annexe 1).

Exposé des motifs

1. Contexte et expression du besoin

1.1 Contexte

Les effectifs scolaires et parascolaires des écoles Le Corbusier et des Contamines ont connu les plus fortes hausses de la Ville de Genève.

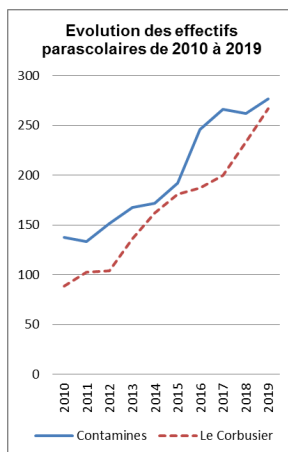
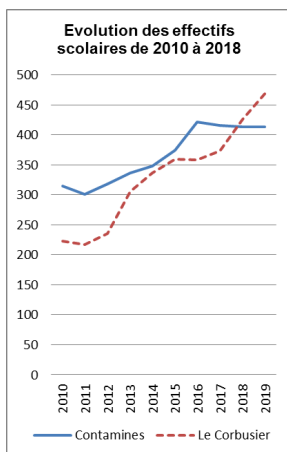
Entre 2011 et 2019, l'école Le Corbusier a accueilli plus de 214 nouveaux élèves, soit l'équivalent de 11 classes. 76 nouveaux élèves sont encore attendus pour la période allant de 2020 à 2027, ce qui représente entre trois et quatre classes supplémentaires.

Pour l'école des Contamines, ce sont 142 nouveaux élèves qui sont arrivés entre 2011 et 2019, soit cinq classes supplémentaires. Plus de 50 enfants sont encore attendus d'ici 2027, ce qui correspond à un besoin de trois classes supplémentaires.

En ce qui concerne les effectifs parascolaires: à l'école Le Corbusier, 138 nouveaux enfants ont été accueillis chaque jour au parascolaire à midi et 86 le soir. D'ici 2027, 75 nouveaux enfants sont encore attendus le midi et 111 le soir.

A l'école des Contamines, le parascolaire a accueilli 147 enfants supplémentaires à midi et 46 le soir. L'augmentation attendue est de 98 enfants à midi et 53 le soir.

Les graphiques ci-dessous illustrent cette évolution.



L'augmentation des effectifs est liée, d'une part, à de nouvelles constructions: l'école Le Corbusier est directement bordée de nouveaux immeubles et d'autre part, au renouvellement de la population du quartier de Champel. Ce sont les nombreuses familles nouvellement arrivées qui sont à l'origine de l'augmentation du nombre d'élèves à l'école des Contamines.

Il faut relever que les chiffres fournis par le Service de la recherche en éducation (SRED) prévoyaient une baisse des effectifs sur ce périmètre.

Pour ces écoles, de nombreuses mesures ont déjà été prises pour accueillir les élèves supplémentaires: comme évoqué plus haut, en 2017, quatre pavillons ont été installés sur le site de l'école Le Corbusier. Par ailleurs, les bassins de recrutement de l'ensemble des écoles du secteur ont été revus afin de remplir par effet de domino les écoles avoisinantes qui ont encore de la place, comme l'école des Crêts-de-Champel. Le nombre d'enfants par classe a été relevé et les locaux utilisés par des sociétés sportives ont été réattribués pour les besoins scolaires.

1.2 Expression du besoin

Ces mesures ont malheureusement atteint leur limite. Afin d'accueillir les élèves supplémentaires, l'installation urgente de huit pavillons provisoires supplémentaires dès la rentrée scolaire 2020/21 est absolument nécessaire. Cela est la seule façon de répondre aux besoins scolaires et parascolaires de ces deux écoles.

Pour des raisons financières et logistiques, il a été décidé de concentrer les besoins des deux écoles sur un seul site, soit celui de l'école Le Corbusier.

Ces pavillons permettront de couvrir l'entier des besoins scolaires jusqu'en 2027 et dans un premier temps l'augmentation parascolaire. Toutefois, la présente demande de crédit devra être complétée dans un deuxième temps pour couvrir l'entier des besoins du parascolaire, notamment concernant le réfectoire de l'école.

2. Objectifs et réalisations prévues

2.1 Objectifs

L'objectif général de la présente demande de crédit est de pouvoir disposer de huit pavillons provisoires supplémentaires installés sur le site de l'école Le Corbusier afin de répondre à l'augmentation des effectifs dans les écoles des Contamines et Le Corbusier, nous acquittant par là même de notre obligation légale en la matière.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont de permettre la tenue de l'ensemble du programme scolaire (activités physiques et créatrices comprises) et de couvrir les besoins parascolaires.

Par ailleurs, cette solution provisoire doit permettre à un grand nombre d'enfants réunis dans un même établissement d'étudier plusieurs années dans un environnement de qualité.

2.2 Conséquences liées aux travaux de réalisation

Pour une période de six mois, les quatre classes dans les pavillons déjà installés sur le site devront être fermées pour permettre la réalisation de l'entier du projet¹. Les enfants devront être répartis entre les écoles des Crêts-de-Champel et de Pré-Picot.

Les communes ont l'obligation de garantir le transport des élèves et le Service des écoles et institutions pour l'enfance organisera quatre fois par jour le déplacement en bus des élèves vers les écoles qui pourront les accueillir provisoirement pendant huit semaines.

Le coût du transport figure dans le présent document (Délibération II).

Obligations légales et de sécurité

L'installation de ces pavillons respectera l'ensemble des prescriptions liées aux domaines de la sécurité et de la prévention des incendies et de la salubrité requises par l'Office des autorisations de construire (OAC), en particulier ils se conformeront aux directives de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) à Berne qui régit les normes de protection incendie.

Description de l'ouvrage

Les quatre pavillons existants sur le site sont démontés puis légèrement déplacés afin de ne pas avoir à abattre d'arbres lorsqu'ils recevront la surélévation.

Les surfaces de préau sont optimisées. Le préau couvert de la rue des Buis est aussi récupéré et recyclé.

Les huit pavillons présents à la rue des Buis viendront compléter les quatre existants sur le site de Le Corbusier.

¹ Sous réserve du vote, en force, du présent crédit par le Conseil municipal.

L'ensemble constituera 12 pavillons distribués sur trois niveaux reliés par escaliers.

L'implantation en «baïonnette» est destinée à préserver tous les arbres du parc.

A noter que le Service des espaces verts de la Ville de Genève a procédé en 2019 à de nouvelles plantations d'arbres sur le site.

Programme et descriptif des travaux

Programme

Au final, après assemblage des pavillons de la rue des Buis à ceux existants sur le site de l'école Le Corbusier, l'ensemble comprendra:

- 10 salles type «classes» de surface unitaire 65 m², affectables en salles d'études ou de parascolaire;
- 1 salle de parascolaire de 54 m²;
- 1 salle des maîtres de 54 m²;
- 1 WC pour personnes à mobilité réduite au rez-de-chaussée;
- 10 WC standards;
- 1 préau couvert de 127 m².

Descriptif des travaux

- Démontage des jeux et aménagements extérieurs présents sur le site;
- installation de chantier (clôtures, etc.);
- terrassement pour fondations;
- pose de béton maigre;
- fouille pour canalisations;
- pose des nouvelles fondations: longrines préfabriquées en béton;
- les pavillons existants sur le site de l'école Le Corbusier sont démontés, déplacés et reconstruits sur les nouvelles fondations permettant de supporter un étage de plus;
- dépose des anciennes fondations métalliques;
- démontage des pavillons présents à la rue des Buis sur le site de l'école Le Corbusier;
- remontage des pavillons sur le même site;
- aménagements intérieurs: électricité / sanitaire / chauffage / plâtrerie / peinture / sols;
- adaptation du préau couvert installé à la rue des Buis.

Surfaces, volumes

Surfaces SP des 12 unités une fois rassemblées, selon SIA 416 = 1158 m²

Volume selon SIA 416 = 3968 m³

Adéquation à l'Agenda 21

Les pavillons sont à hautes performances énergétiques et respectent « la stratégie 100% renouvelable en 2050 » adoptée par la Ville de Genève. Raccordés à une production de chaleur dédiée et sans émission, ils seront particulièrement respectueux de l'environnement et contribueront à répondre à l'ordonnance sur la protection de l'air (OPAir).

Conception énergétique*Qualité thermique de l'enveloppe*

Ces pavillons, construits en 2014, possèdent déjà une enveloppe thermique à hautes performances énergétiques, équivalentes aux exigences du label Minergie®. Une isolation complémentaire des planchers ou de la toiture n'est donc pas nécessaire.

Production de chaleur

Dans leurs précédentes affectations, ces pavillons ont été raccordés sur une chaudière à gaz ou à mazout. Leur branchement à la chaufferie à gaz naturel de l'école a été étudié et est possible. Toutefois, ces systèmes à énergies fossiles sont voués à disparaître à court terme.

Nous n'avons pas connaissance d'une possibilité de raccordement à un réseau CAD à court/moyen terme non plus. Dès lors, sans une promesse d'engagement à se raccorder à un réseau de chauffage à distance (CAD), une nouvelle alimentation en chaleur par une énergie fossile ne sera désormais plus autorisée par l'Office cantonal de l'énergie (OCEn), comme cela l'a été en 2017 pour l'installation des quatre premières unités.

Les pavillons seront donc chauffés par deux pompes à chaleur air-eau (PAC); fonctionnant en cascade, installées dans un container mobile posé à l'arrière des pavillons, leur alimentation en électricité étant assurée par une électricité 100% renouvelable et zéro émission (panneaux photovoltaïques).

Description des installations techniques*Chauffage-ventilation*

Puisant 70% de son énergie dans l'air extérieur, la PAC à air n'aura besoin que d'un raccordement électrique pour fonctionner. Elle sera ainsi indépendante des réseaux de gaz ou des réseaux de chaleur à distance. Lorsqu'ils seront déplacés sur une autre parcelle, les pavillons pourront être chauffés en toutes circonstances sans besoin de modifications majeures.

La PAC alimentera un réseau de chauffage à basse température permettant une bonne efficacité de fonctionnement et des consommations électriques réduites.

Les sanitaires seront ventilés par un monobloc à double flux avec récupération de chaleur à haut rendement.

Sanitaire

Les pavillons disposent de robinetteries économes, tant en eau qu'en frais d'entretien et d'exploitation.

Electricité

Les pavillons sont équipés, et le cas échéant complétés, de luminaires à haut rendement maximisant l'éclairage direct.

La performance énergétique de l'éclairage répond à la norme SIA 387/4 valeur Minergie.

La qualité et la quantité d'éclairage seront réglées en fonction de l'affectation de chaque local conformément à la norme EN12464-1. Conformément à la directive du DIP, les luminaires et les sources de lumière Leds doivent être du groupe à risques 0.

Il est prévu de valoriser l'éclairage naturel afin de réduire les consommations d'énergie par des dispositifs d'automations simples et efficaces, des détecteurs de présence et luminosité.

Afin de répondre à la directive de la loi sur l'énergie, il est prévu de construire une centrale photovoltaïque de 12 kWc d'une surface de 60 m² pour une production de 6000 kWh/an.

L'énergie produite par cette centrale sera autoconsommée à hauteur d'environ 80% et ainsi permettra de diminuer l'achat d'énergie auprès des SIG. Le surplus sera revendu aux SIG.

Proposition: pavillons provisoires à l'école Le-Corbusier

Cette réalisation solaire complètera les installations existantes en Ville de Genève selon le programme décidé par le Conseil administratif le 20 octobre 2004 pour le développement de l'énergie solaire photovoltaïque.

Estimation des coûts*Crédit I*

Le démontage des huit pavillons de la rue des Buis, leur transport jusqu'à leur nouveau lieu ainsi que la remise en état de la rue des Buis sont compris dans la délibération II de la proposition PR-1165, votée le 22 novembre 2016.

CFC	Libellé	Prix unitaire	Totaux
1	Travaux préparatoires		66 600
11	Déblaiement, préparation du terrain		36 600
112	Démolition, dépose de l'enrobé	5 000	
113	Démontages et évacuation socles béton jeux	18 600	
114	Installations de chantier, barrières, protections	13 000	
15	Adaptation du réseau de conduites existant		30 000
153	Electricité (adaptation du réseau)	20 000	
155	Eau (adaptation du réseau)	10 000	
2	Bâtiment		1 084 900
21	Gros œuvre 1		600 300
211.0	Installations de chantier	16 000	
211.3	Terrassements	49 600	
214.4	Canalisations	39 800	
211.5	Béton armé	111 600	
215	Construction légère préfabriquée	383 300	
23	Installations électriques		214 800
231.5	Installations photovoltaïques	42 000	
232	Installations de courant fort	147 000	
233.1	Lustrerie	14 000	
235	Appareils à courant faible	5 200	
238	Mise à terre et paratonnerre	5 200	
239	Eclairage extérieur	1 400	
24	Chauffage		86 800
240	Chauffage (pompe à chaleur mobile)	60 000	
243	Distribution de chaleur	21 800	
244	Ventilation	5 000	
25	Installations sanitaires		62 000

Proposition: pavillons provisoires à l'école Le-Corbusier

254	Tuyauterie sanitaire	50 000	
255	Isolation des installations sanitaires	12 000	
27	Aménagements intérieurs		55 000
271	Plâtrerie	35 000	
275	Gestion des accès	20 000	
28	Aménagements intérieurs 2		66 000
285.1	Peinture intérieure	56 000	
287	Nettoyage du bâtiment	10 000	
4	Aménagements extérieurs		71 000
41	Constructions		71 000
413.3	Construction en acier (rampe PMR et escalier ext.)	40 000	
413.3	Construction en acier (préau couvert rue des Buis)	15 000	
425	Revêtement de sol	16 000	
5	Frais secondaires et comptes d'attente		422 500
51	Autorisations, taxes		10 000
511	Autorisations, gabarits, taxes	10 000	
52	Echantillons, maquettes, reproductions, documents		14 000
524	Reproduction, héliographies	14 000	
58	Comptes d'attente provisions et réserves		122 200
583	Réserves pour imprévus 10%	122 200	
59	Comptes d'attente pour honoraires		276 300
591	Architectes	202 600	
592	Ingénieur civil	23 800	
593	Ingénieur électricien	27 800	
594	Ingénieur en chauffage-ventilation	20 200	
596	Géomètre	1 900	
I.	Coût total de la construction (HT)		1 645 000
Calculs des frais financiers			
	Arrondi à la centaine (francs)		
	+ TVA 7,7%, arrondi		126 700
II.	Coût total de l'investissement (TTC)		1 771 700
	+ Prestations du personnel en faveur des investissements 5%		88 600
III.	Sous-total		
IV.	Total du crédit I demandé (TTC)		1 860 300

Crédit II

Le projet nécessite la dépose des jeux du préau puis leur repose ainsi que des frais induits par le déplacement de six classes de l'école Le Corbusier aux écoles des Crêts-de-Champel et de Pré-Picot durant huit semaines.

Proposition: pavillons provisoires à l'école Le-Corbusier

Le mobilier utilisé actuellement dans les pavillons de la rue des Buis n'est pas récupérable puisqu'il est destiné à l'école de Pâquis-Centre une fois celle-ci totalement rénovée (été 2020).

CFC	Libellé	Prix unitaires	Totaux
3	Equipements d'exploitation		18 000
	339.1 Equipement gestion des accès	18 000	
4	Aménagements extérieurs		120 000
	423 Jeux	60 000	
	424 Revêtements de sols souples	60 000	
5	Frais secondaires et comptes d'attente		275 000
	565 Frais de déplacement des élèves de l'école Le Corbusier aux écoles voisines pour six mois	230 000	
	569 Divers, frais de déménagements	45 000	
9	Ameublement et décoration		200 500
	903 Equipement mobilier et divers	180 500	
	980 Bâche des enfants	20 000	
	I. Coût total (HT)		613 500
	II. TVA 7,7%, arrondi		47 200
	III. Total net du crédit demandé (TTC)		660 700

Référence au 15^e plan financier d'investissement 2020-2031*Délibération I: Installation des pavillons*

Cet objet est inscrit, en qualité de projet actif, sous le N° 030.103.02 (page 61) du 15^e plan financier d'investissement PFI 2020-2031, pour un montant de 1 550 000 francs.

Délibération II: Equipement en mobilier, jeux et matériel d'exploitation

Cette délibération n'a pas été prévue au 15^e PFI.

Budget de fonctionnement

Les nouvelles charges à prévoir au budget de fonctionnement sont les suivantes:

31 – Dépenses générales	Coût/an (Fr. – TTC/an)
Entretien quotidien (nettoyage)	115 000
Entretien, travaux	20 000
Total TTC	135 000

Frais pour la fourniture d'énergies, l'entretien et l'exploitation des installations techniques	Coût/an (Fr. – TTC/an)
--	---------------------------

Le nettoyage des locaux nécessite un temps de travail supplémentaire de 150%, le travail est réalisé par une entreprise privée. Dans le cas où la Ville souhaite internaliser cette prestation, le coût pour un poste et demi d'agent-e d'entretien 1, classe A se monte à 145 000 francs.

Compte 3120.

Fourniture de l'eau froide et de l'eau chaude sanitaire	5 500
Fourniture de la chaleur pour le chauffage	5 000
Fourniture de l'électricité	4 000
Montant total des frais compte 3120	14 500

Compte 3144

Entretien et exploitation des installations techniques	4 500
Montant total des frais compte 3144	4 500

Charges financières annuelles

Crédit I

La charge financière annuelle nette, comprenant les intérêts au taux de 1,25% et l'amortissement au moyen de 10 annuités, se montera à 199 100 francs.

Crédit II

La charge financière annuelle nette, comprenant les intérêts au taux de 1,25% et l'amortissement au moyen de 8 annuités, se montera à 87 300 francs.

Validité des coûts

Les prix indiqués dans le chapitre «Estimation des coûts» sont ceux du mois de février 2020 et ne comprennent aucune variation.

Autorisation de construire

La requête en autorisation de construire a été enregistrée le 2 avril 2020 sous la référence APA 307813/1. Elle est en cours d'instruction.

Délai de réalisation

Le chantier pourra démarrer deux mois après le vote du Conseil municipal, soit une fois le délai référendaire écoulé. La mise en exploitation prévisionnelle est planifiée pour l'automne 2020, après environ quatre mois de travaux.

Régime foncier

L'école primaire Le Corbusier est située sur les parcelles N^{os} 1336, 1337, 1341, 2003, 3258, 3359 et 3383 de la commune de Genève, section Eaux-Vives, toutes propriétés privées de la Ville de Genève.

La parcelle N° 2003, sise rue Le-Corbusier 2, mêmes commune et section, est située en zone de développement 3 (zone préexistante 5).

Elle est grevée en droit de diverses servitudes de passage et canalisations, restriction d'affectation et canalisations multiples.

Elle est grevée en charge d'une servitude de restriction d'affectation en faveur de la parcelle N° 1608 sise 17 promenade Charles-Martin, de canalisations multiples en faveur des parcelles N^{os} 3376 à 3382 sises chemin Rieu 1, 1a à 1d et 3, et enfin d'une servitude de passage public à pied et d'empiètement de candélabre dont elle est bénéficiaire.

Aucune de ces servitudes n'impacte la zone concernée par le projet.

Service gestionnaire et bénéficiaire*Crédit I*

Le service bénéficiaire est le Service des écoles et institutions pour l'enfance du département de la cohésion sociale et de la solidarité. Le service gestionnaire est la Direction du patrimoine bâti.

Crédit II

Le service gestionnaire et bénéficiaire est le Service des écoles et institutions pour l'enfance.

Tableaux récapitulatifs des coûts d'investissement, de fonctionnement et planification des dépenses d'investissement (en francs)

Objet: Ecole Le Corbusier - Installation de pavillons provisoires

A. SYNTHESE DE L'ESTIMATION DES COUTS

	Crédit I	Crédit II	Total	%
Gros œuvre	666 900		666 900	26%
Second œuvre	121 000		121 000	5%
Installations, équipements fixes	363 600	18 000	381 600	15%
Aménagements extérieurs	71 000	120 000	191 000	8%
Mobilier, équipements et jeux		200 500	200 500	8%
Frais secondaires et cptes d'attente	146 200	275 000	421 200	17%
Honoraires	276 300		276 300	11%
Frais financiers	215 300	47 200	262 500	10%
Coût total du projet TTC	1 860 300	660 700	2 521 000	100%

B. IMPACT ANNUEL SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Estimation des charges et revenus marginalement induits par l'exploitation de l'objet du crédit

Service bénéficiaire concerné: Service des écoles et institutions pour l'enfance (ECO).

CHARGES

		Postes en ETP
30 - Charges de personnel	0	0
31 - Dépenses générales	154 000	
32/33 - Frais financiers (intérêts et amortissements)	286 400	
36 - Subventions accordées		
Total des nouvelles charges induites	440 400	

REVENUS

40 - Impôts	
42 - Revenu des biens	
43 - Revenus divers	
45 - Dommages de collectivités publiques	
46 - Subventions et allocations	
Total des nouveaux revenus induits	0

Impact net sur le résultat du budget de fonctionnement	-440 400
---	-----------------

C. PLANIFICATION ESTIMEE DES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

Années impactés	Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes
Vote du crédit par le CM: 2020	1 500 000	0	1 500 000
2021	1 021 000	0	1 021 000
Totaux	2 521 000	0	2 521 000

Proposition: pavillons provisoires à l'école Le-Corbusier

Au bénéfice de ces explications, nous vous invitons, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, à approuver les projets de délibérations ci-après.

PROJET DE DÉLIBÉRATION I

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 1 860 300 francs, destiné à l'installation de huit pavillons provisoires complémentaires sur le site de l'école Le Corbusier, sise rue Le-Corbusier 2, parcelle N° 2003 de la commune de Genève, section Eaux-Vives, propriété privée de la Ville de Genève.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme, à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 1 860 300 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2021 à 2030.

Art. 4. – Le Conseil administratif est autorisé à constituer, épurer, radier ou modifier toute servitude à charge et/ou au profit des parcelles faisant partie du périmètre concerné, nécessaire à la réalisation projetée.

PROJET DE DÉLIBÉRATION II

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 660 700 francs destiné à l'équipement en mobilier, jeux et matériel d'exploitation des pavillons provisoires complémentaires sur le site de l'école Le Corbusier, sise rue Le-Corbusier 2, parcelle N° 2003 de la commune de Genève, section Eaux-Vives, propriété privée de la Ville de Genève.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme, à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 660 700 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 8 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2021 à 2028.

- Annexes:*
1. Eléments sur l'urgence du vote des deux crédits d'engagement
 2. Extrait de la séance du Conseil administratif du 4 mars 2020
 3. Plans

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: pavillons provisoires à l'école Le-Corbusier

6857

Séance CA du 29.04.2020

Activation de l'article 48 lettre m) de la Loi sur l'administration des communes pour la proposition du Conseil administratif du 29 avril 2020 en vue de l'ouverture de 2 crédits destinés respectivement à l'installation de 8 pavillons provisoires complémentaires sur le site de l'école Le-Corbusier et à l'équipement en mobilier, jeux et matériel d'exploitation desdits pavillons provisoires (PR XXX)

**Annexe 1 : Eléments sur l'urgence du vote des deux crédits d'engagement
(PR Le Corbusier)**

L'activation de l'article 48 lettre m de la Loi sur l'administration des communes s'impose compte tenu de trois éléments :

- Les données disponibles n'ont pas permis d'anticiper l'évolution des effectifs scolaires dans le secteur de l'école Le Corbusier et de Contamines ;
- L'augmentation de la capacité des pavillons provisoires de Le Corbusier demande de pouvoir déplacer les élèves durant le chantier dans une autre école proche, ce qui n'est possible que durant la prochaine année scolaire ;
- Les projections affinées mettent en évidence la poursuite de l'augmentation des effectifs scolaires et parascolaires ces prochaines années.

Ces éléments sont explicités ci-dessous plus en détails.

L'urgence sanitaire donne bien évidemment une dimension supplémentaire, qui accrédite l'urgence de ce crédit : à l'heure où les écoles primaires se préparent à rouvrir, en se conformant à des règles strictes de distanciation sociale, il est impératif que l'école Le Corbusier et le quartier de Champel puissent compter sur des pavillons provisoires supplémentaires, permettant de diminuer la pression intense qui s'exercera sur les locaux scolaires dès la rentrée, du fait de l'augmentation des effectifs.

Evolution des effectifs scolaires

Jusqu'en 2019, les services de la Ville se basaient uniquement sur les prévisions d'effectifs scolaires fournies par le Service de la recherche en éducation (SRED), rattaché au Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP).

Or, ces prévisions n'ont pas permis d'anticiper l'augmentation des effectifs scolaires dans les écoles primaires et ses implications sur la carte scolaire. Le modèle utilisé par le SRED étant adapté aux 8 secteurs GIREC de la ville, aucune donnée à l'échelle des écoles n'est en effet disponible. De plus, ce modèle ne permet pas d'établir des prévisions pour les effectifs parascolaires.

Compte tenu de ces difficultés, le Service des écoles et des institutions pour l'enfance (ECO) et le Service de l'urbanisme (URB) ont donc développé un outil de projection, à l'échelle de chaque école, permettant également d'appréhender l'évolution du nombre d'enfants inscrits aux activités parascolaires - ce modèle complète celui du SRED. Les premières projections nous ont permis de redessiner les courbes des augmentations attendues et ainsi de définir des mesures appropriées pour répondre aux besoins nouvellement identifiés.

Ces estimations ont été corroborées par les données transmises, en mars dernier, par le DIP, basées sur les inscriptions d'élèves dans chaque école ; ces données confirment l'urgence de mettre à disposition de nouvelles surfaces d'enseignement dès la rentrée 2020 pour les écoles Le Corbusier et Contamines.

Proposition: pavillons provisoires à l'école Le-Corbusier

Option retenue pour faire face à l'accroissement des effectifs dans ces deux secteurs

Les Communes ont l'obligation légale de mettre à disposition du DIP les bâtiments, les terrains accessoires et le mobilier nécessaire à l'enseignement régulier et spécialisé.

Afin de répondre aux besoins de locaux scolaires dans le secteur de Champel, il est préconisé d'augmenter la capacité des pavillons provisoires de Le Corbusier de 8 unités, en sus des 4 existantes.

Ceci demande la fermeture des pavillons existants (4 unités) durant le chantier, dont la durée est estimée à plusieurs mois. De ce fait, les classes des quatre pavillons, ainsi que la classe supplémentaire attendue en 2020, devront être relogées dans d'autres écoles durant les travaux. Actuellement, l'école des Crêts-de-Champel permet d'absorber en grande partie ces classes. Mais, il est attendu que les effectifs de cette école augmentent également fortement au regard du nombre d'enfants en âge préscolaire, particulièrement élevé, domiciliés dans l'aire d'attraction de l'école. Cette tendance, identifiée grâce aux projections faites à l'école, se confirme cette année avec 30 élèves de plus attendus aux Crêts-de-Champel.

Afin de pouvoir bénéficier du potentiel de locaux encore disponibles à l'école des Crêts-de-Champel, et au regard des projections, il est donc urgent de pouvoir débiter le plus rapidement possible le chantier à Le Corbusier.

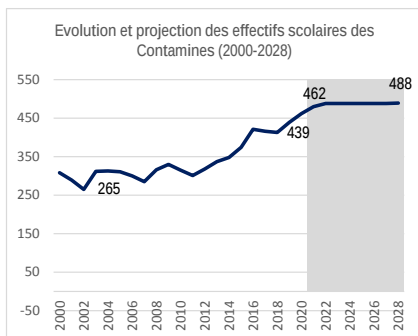
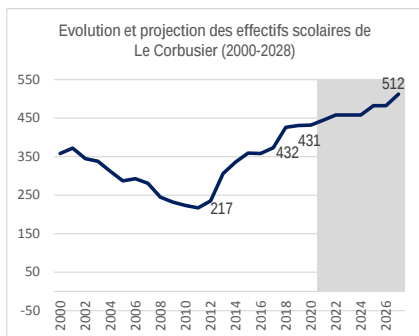
Poursuite de la progression des effectifs ces prochaines années

La hausse des effectifs scolaires à la rentrée 2020 n'est pas un phénomène incident ; elle s'inscrit dans une tendance lourde.

Selon les projections établies par Service des écoles et des institutions pour l'enfance (ECO) et le Service de l'urbanisme (URB), l'augmentation des effectifs scolaires dans les écoles de Le Corbusier et des Contamines se poursuivra ces prochaines années.

Selon ses données, il est ainsi prévu que le nombre d'élèves passe de 870 aujourd'hui à 1'000 à l'horizon 2027 pour ces deux établissements. Soit une augmentation de 130 élèves, ce qui représente 6 à 7 classes.

Les effectifs parascolaires sont, quant à eux, amenés à suivre cette tendance de manière encore plus accentuée compte tenu de l'augmentation constante, de 2 points par année, du taux de fréquentation¹. Il est donc attendu que 730 enfants soient accueillis quotidiennement sur le temps de midi dans les deux écoles, contre 530 aujourd'hui - soit une augmentation de 200 enfants.



¹ Pourcentage d'élèves accueillis quotidiennement au parascolaire.

Proposition: pavillons provisoires à l'école Le-Corbusier

Les graphiques ci-dessus illustrent ces évolutions. Les étiquettes de données mettent en évidence les points les plus bas des courbes, les effectifs de cette année 2019-2020 et ceux de 2020-2021, ainsi que les plus hauts attendus.

Conformément aux projections, les effectifs de la rentrée 2020 pour les écoles des Contamines et de Le Corbusier sont en augmentation (+24). Toutes les mesures d'optimisations ayant déjà été prises, sans mise à disposition de surfaces supplémentaires, ces élèves ne pourront être accueillis dans ces écoles à la rentrée 2020.

Les locaux nouvellement créés serviront également à absorber toute augmentation d'effectifs de l'école des Contamines jusqu'en 2027.

Conclusion

Afin de pouvoir assurer l'accueil de tous les enfants dans les conditions réglementaires, et afin que les programmes scolaires et parascolaires puissent être respectés dès la prochaine année scolaire, qui débute fin août, il est urgent de pouvoir disposer du crédit d'investissement de la PR Le Corbusier et ainsi de débiter les travaux permettant l'augmentation de la capacité des pavillons provisoires de Le Corbusier.

La requête en autorisation de construire a été enregistrée le 2 avril 2020 sous la référence APA 307813/1. Elle est en cours d'instruction, comme indiqué dans l'exposé des motifs de la PR.

L'APA devrait être en force début/mi-mai, date à laquelle les premiers achats pourraient potentiellement être faits afin de démarrer le chantier en juin.

Le planning d'exécution annonce un démarrage de chantier début juin pour une mise à disposition des locaux entre les mois de novembre et décembre 2020. Il est prévu que les enfants intègrent les pavillons à la rentrée de janvier 2021.

Si le crédit d'investissement n'était pas disponible avant le mois de juin, ou pire en septembre prochain, le planning d'exécution serait sérieusement compromis ; les délais de mise à disposition en seraient reportés d'autant (Pâques 2021, voir août 2021).

Sans connaître encore les mesures sanitaires que les autorités fédérales et cantonales imposeront pour l'accueil des enfants dans les locaux des écoles primaires, on peut néanmoins relever que les principes de distanciation sociale rendront nécessaires de disposer de davantage de locaux scolaires.

La réalisation des pavillons provisoires apparaît d'autant plus urgente.



Ref n° 41

EXTRAIT

CERTIFIÉ CONFORME
SÉANCE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

du 4 mars 2020

Le Conseil reçoit Mme Isabelle Widmer-Bisevac, Cheffe du Service des écoles et institutions pour l'enfance (ECO), et M. Philippe Meylan, Directeur de la Direction du patrimoine bâti (DPBA), pour une entrevue relative à la planification scolaire 2020-2027.

Il prend également connaissance de la note conjointe de M. Rémy Pagni et de Mme Esther Alder, du 27 février 2020, relative à ce sujet, valide les éléments de planification contenus dans le rapport ad hoc et prend acte de l'urgence de la situation.

Le Conseil charge le ECO et le DPBA d'élaborer, dans les plus brefs délais, les demandes de crédit nécessaires concernant l'école Le Corbusier, d'une part, et les installations de pavillons et la transformation de locaux scolaires et parascolaires, d'autre part.

En outre, le Conseil mandate ces deux services pour finaliser les chiffrages des budgets d'investissement et de fonctionnement liés. Les montants relatifs à l'investissement seront intégrés dans le cadre de l'élaboration du 16ème Plan financier d'investissement.

Enfin, le Conseil prend note que le ECO lui présentera prochainement un document sur les conséquences organisationnelles et budgétaires des augmentations d'effectifs scolaires et parascolaires.

Le Secrétaire général adjoint :

Proposition: pavillons provisoires à l'école Le-Corbusier

Olivier G. Burri

Le 11 mars 2020

Diffusion :

Sandrine Salerno, Rémy Pagani, Esther Alder

Département 1, Département 2, Département 5, Secrétariat général

CFI - Contrôle financier, DFIN - Direction financière, DPBA - Direction du patrimoine bâti, ECO -

Service des écoles et institutions pour l'enfance, URB - Service d'urbanisme

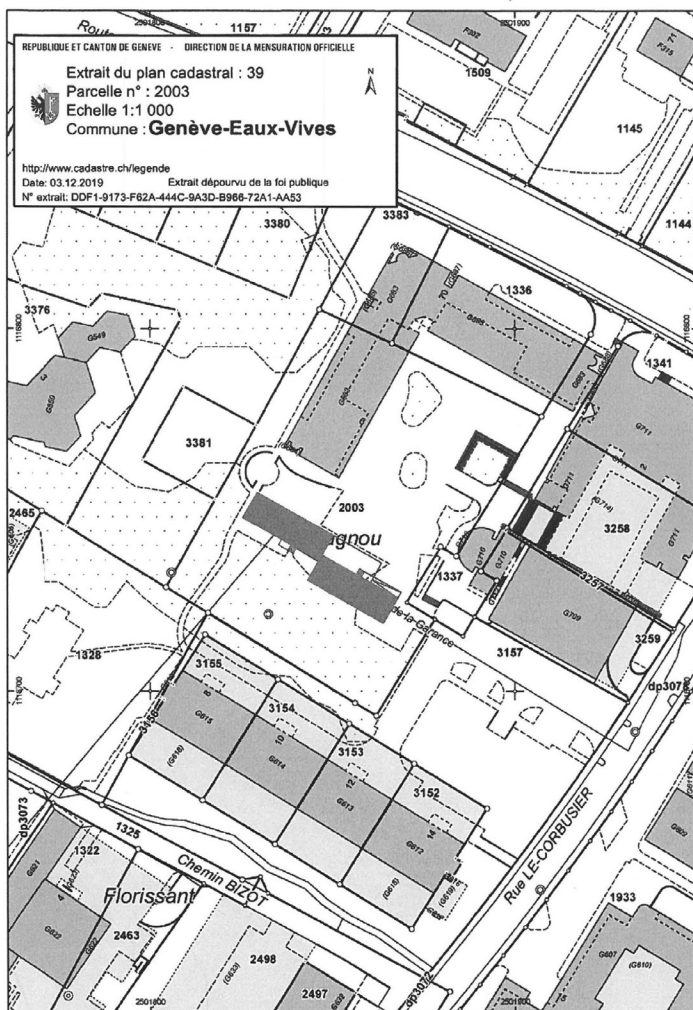
Dossiers



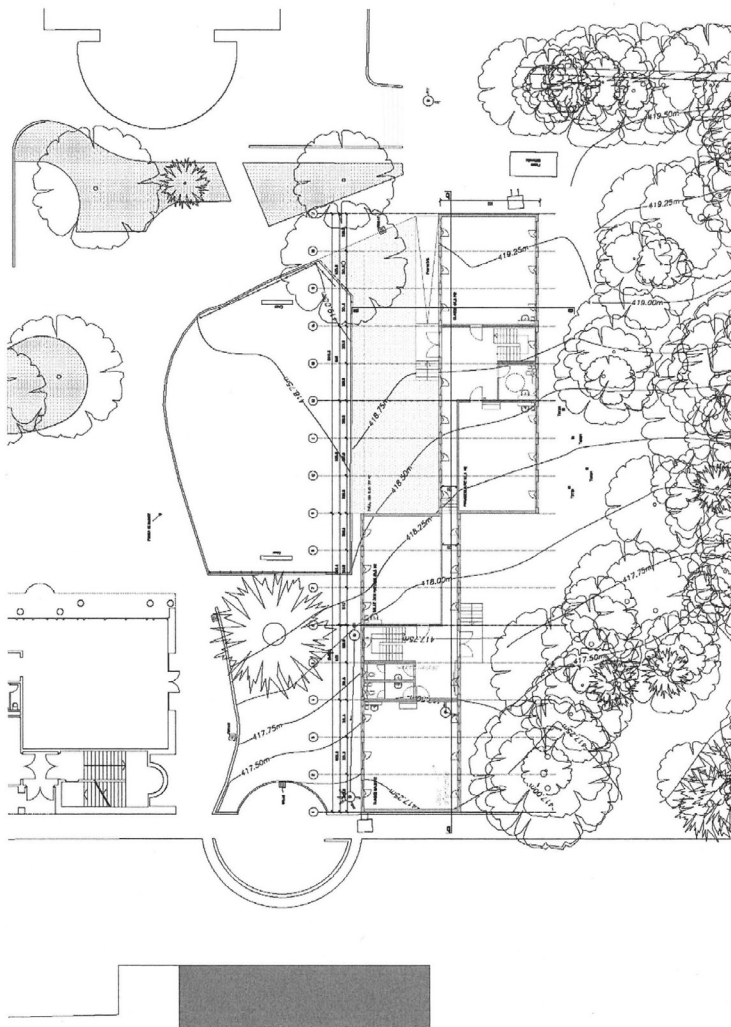
PLAN DE SITE

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
 Proposition: pavillons provisoires à l'école Le-Corbusier

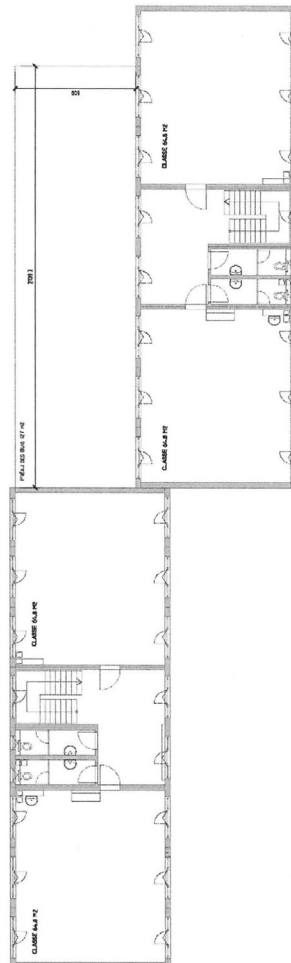
6863



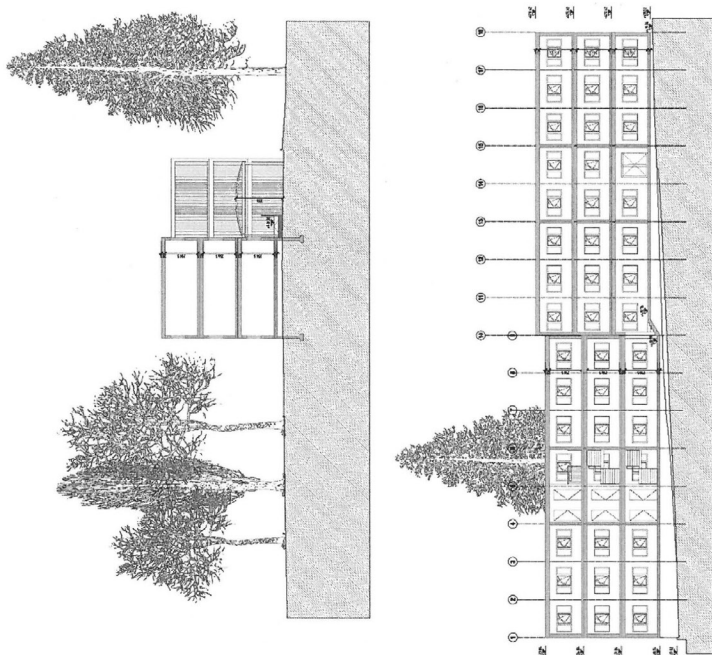
PLAN CADASTRAL



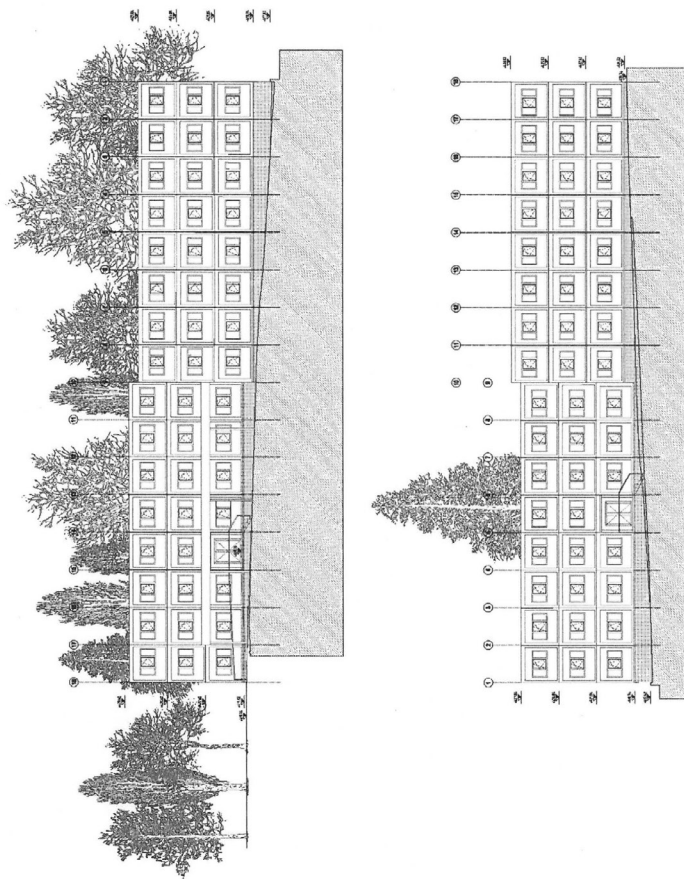
PLAN DE REZ-DE-CHAUSSEE



PLAN D'ETAGE TYPE



COUPES TRANSVERSALE ET LONGITUDINALE



La présidente. La procédure est la même pour la proposition PR-1403 que pour la précédente, la décision étant déjà prise et validée par le SAFCO. Il s'agit donc de prendre acte de cette proposition, au sujet de laquelle le Conseil municipal n'a rien eu à dire.

Par 46 oui contre 5 non (4 abstentions), il est pris acte des délibérations de la proposition PR-1403.

Les délibérations sont ainsi conçues:

DÉLIBÉRATION I

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 1 860 300 francs, destiné à l'installation de huit pavillons provisoires complémentaires sur le site de l'école Le Corbusier, sise rue Le-Corbusier 2, parcelle N° 2003 de la commune de Genève, section Eaux-Vives, propriété privée de la Ville de Genève.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme, à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 1 860 300 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2021 à 2030.

Art. 4. – Le Conseil administratif est autorisé à constituer, épurer, radier ou modifier toute servitude à charge et/ou au profit des parcelles faisant partie du périmètre concerné, nécessaire à la réalisation projetée.

DÉLIBÉRATION II

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 660 700 francs destiné à l'équipement en mobilier, jeux et matériel d'exploitation des pavillons provisoires complémentaires sur le site de l'école Le Corbusier, sise rue Le-Corbusier 2, parcelle N° 2003 de la commune de Genève, section Eaux-Vives, propriété privée de la Ville de Genève.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme, à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 660 700 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 8 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2021 à 2028.

9. Proposition du Conseil administratif du 29 janvier 2020 en vue de l'ouverture d'un crédit brut de 352 858 francs, entièrement financé par les indemnités d'assurance perçues lors d'un vol au Musée Ariana, soit un crédit net de 0 franc, destiné à la reconstitution des collections du Musée Ariana pour les années 2020 à 2025 (PR-1396).

Introduction

Les acquisitions du Musée Ariana (ARI) étaient financées par les comptes de préfinancement figurant au bilan de la Ville de Genève. A partir de 2018, avec l'entrée en vigueur du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2), l'utilisation de ces fonds est soumise au règlement LC 21 619.1. En revanche, les indemnités d'assurance ont été enregistrées en tant que passif de régularisation dans l'optique d'une reconstitution des collections.

Pour le ARI, cela concerne le fonds d'indemnisation du vase Gallé, soit le montant versé en 2011 par les assurances en remboursement du vol du vase Gallé. Etant donné l'impossibilité de remplacer l'objet à l'identique, le montant est attribué à la reconstitution des collections, soit l'achat d'œuvres en conformité avec la politique du musée, ainsi qu'à la mise en valeur pour le public de ces nouvelles acquisitions.

La reconstitution de l'actif, par le biais d'acquisition et de valorisation des collections, nécessite une délibération du Conseil municipal, afin d'affecter

l'indemnité d'assurance du ARI d'un montant de 352 858 francs au 1^{er} janvier 2019, selon les normes comptables MCH2 et la loi sur l'administration des communes (LAC B 6 05).

Exposé des motifs

Le ARI, musée suisse de la céramique et du verre, est l'une des cinq institutions les plus importantes d'Europe dans ce domaine. En tant que service public, orienté par une politique culturelle municipale, il garantit la conservation d'un patrimoine culturel, artistique, historique et industriel. Il conserve, étudie et expose une collection de 25 000 objets en céramique, 2500 pièces de verre et 340 vitraux. C'est la seule institution européenne qui soit entièrement dédiée aux arts du feu sans être liée à une manufacture. Les collections de l'ARI couvrent sept siècles d'histoire, du Moyen Âge à nos jours. La céramique contemporaine est très présente et ce volet important témoignant de l'évolution artistique du plan local, régional et international, est développé avec constance.

La mission d'un musée est d'acquérir, de préserver et de valoriser ses collections. Celles-ci constituent un important patrimoine public et jouissent de la protection du droit international. A cette mission d'intérêt public est inhérente la notion de gestion raisonnée, qui recouvre les idées de propriété légitime, de permanence, de documentation, d'accessibilité et de cession responsable.

Critères de reconstitution et d'acquisition d'œuvres

Les œuvres à acquérir viennent enrichir durablement et qualitativement les collections du ARI et se positionnent en ligne avec notre politique d'acquisition. Celle-ci a pour objectif de poursuivre la constitution et la sauvegarde du patrimoine culturel, artistique, scientifique et historique que nous transmettons en héritage aux générations futures. En s'appuyant sur ses collections et son histoire, le ARI développe des axes de travail et des activités pour les publics afin d'évoquer la manière avec laquelle Genève s'inscrit dans des ensembles plus importants (Suisse, Europe et monde), tout en permettant à la population résidente de connaître son patrimoine et ses racines et à une population migrante de mieux comprendre son environnement d'accueil. Quant aux touristes de passage ou aux experts et connaisseurs, ils prennent connaissance d'un patrimoine riche et diversifié, unique en Suisse, qui fait rayonner la culture de notre ville au-delà de ses frontières.

Considérant le large déploiement chronologique couvert par ses collections, le ARI considère deux orientations principales en matière d'acquisition: d'une part l'enrichissement des œuvres anciennes et d'autre part l'évolution de la création contemporaine.

Les acquisitions dans le domaine de la céramique ancienne

Pour les acquisitions dans le domaine historique, l'institution est soutenue en particulier par l'Association des amis du Musée Ariana (AAA), qui acquiert chaque année une pièce historique majeure pour les collections. Le musée ne cherche pas à combler des lacunes entières de manière systématique ou dans un but d'accumulation. L'objectif est de compléter les domaines de prédilection du musée, les points forts des collections anciennes et de tisser ainsi les liens manquants dans le discours muséal actuel. Les acquisitions doivent ainsi s'inscrire de façon cohérente dans l'exposition de référence afin d'enrichir les parcours proposés aux visiteurs.

Les acquisitions dans le domaine de la céramique contemporaine

La création céramique contemporaine occupe une place importante dans le positionnement du ARI, tant au niveau de l'enrichissement et de l'accroissement des collections que de la programmation des expositions. Gustave Revilliod (1817-1890), fondateur du ARI, s'était attaché à collectionner avec rigueur et systématique les céramiques de son époque – comme celles de périodes plus anciennes – dans le but d'éduquer le regard de ses concitoyens et de les sensibiliser à l'expression artistique de leur temps.

Le musée actuel poursuit cette mission et se déclare en prise directe avec la scène céramique internationale. L'acquisition d'œuvres dans ce domaine est indispensable, faute de quoi se créeraient notamment des lacunes irréversibles dans l'histoire de ce patrimoine. Notre politique d'acquisition se fonde sur la cohérence de la collection en constituant des ensembles représentatifs de la production d'un artiste et de sa carrière, en réunissant des travaux d'artistes régionaux, nationaux et internationaux, qui reflètent les étapes marquantes, les changements sociaux et culturels de l'actualité.

Au plan local, régional voire national, l'enrichissement des collections contemporaines se poursuit en représentant aussi significativement que possible l'activité artistique qui s'est déroulée et se poursuit à Genève, dans sa région et en Suisse. Au niveau international, construire et compléter une collection qui tende vers une diversité et une exhaustivité forme un objectif peu réaliste. En effet, les artistes qui s'expriment aujourd'hui avec les médiums céramique et verre ont développé des formes de créativité d'une diversité presque illimitée. De ce fait, la direction du ARI a opté pour une politique d'acquisition internationale mesurée bien que multidirectionnelle. Elle privilégie certaines orientations thématiques, par exemple la sculpture figurative pour la céramique ou le contenant pour le verre. Nous profitons de l'opportunité d'acquérir des œuvres auprès d'artistes ou de galeristes, lors des expositions organisées par le musée lui-même ou pendant les foires ou les biennales d'art contemporain comme le Parcours céramique carougeois, Artgenève, Tresor Basel, la Biennale de céramique internationale de Saint-Cergue.

Ponctuellement nous opérons des achats dans d'autres manifestations du même genre, hors de Suisse, telles que Collect à Londres, le TEFAF de Maastricht ou encore Terralha, festival des arts européens céramiques, à Saint-Quentin-la-Poterie. L'Académie internationale de la céramique qui siège dans nos murs est également une source d'achats potentiels. Enfin, nous essayons aussi de mener une réflexion qui prenne en compte la complémentarité avec les collections de même nature dans les autres institutions publiques romandes ou suisses.

Dans tous les cas, plusieurs critères sont appréciés et pondérés lors de l'étude qui précède l'acquisition d'un objet. L'œuvre est évaluée sur son positionnement artistique et historique global mais surtout pour son intérêt particulier à intégrer nos collections. Les concepts et les savoir-faire déployés par l'artiste sont pris en compte: originalité, innovation, personnalité, technique, bienfacture et esthétique. Les évaluations sont réalisées par la conservatrice en chef des collections et/ou le personnel scientifique du musée; elles sont basées sur leurs connaissances, sur l'étude de l'histoire de l'art du domaine concerné et, si nécessaire, complétées par une expertise externe dispensée par un-e spécialiste. La provenance de l'objet est documentée et sans équivoque (la création contemporaine ne pose généralement aucun problème à cet égard). La valeur de l'objet sur le marché de l'art actuel est un indicateur, mais pas une référence en termes de qualité d'un objet. Une vérification est également opérée quant aux conditions pratiques et à l'adéquation de la conservation future de l'objet: place de stockage (volume), hygrométrie, exposition future, etc.

Aujourd'hui le ARI conserve 5119 œuvres des XX^e et XXI^e siècles émarquant au domaine de la céramique contemporaine: 2801 œuvres ont été créées par 286 artistes suisses tandis que 2318 pièces sont issues de 769 créateurs internationaux.

Les acquisitions dans le domaine du verre contemporain

Aujourd'hui le ARI conserve une collection de verre de 2688 pièces parmi lesquelles on compte 390 œuvres créées de 1950 à nos jours: 130 pièces sont attribuées à une production suisse avec 11 auteurs connus, autres que des ateliers ou industries, et 260 pièces relèvent d'une production internationale avec 69 créateurs individuels dont le nom nous est connu.

Adéquation à l'Agenda 21

La reconstitution des collections par le ARI se fonde sur des principes de proximité. Elle se fait majoritairement dans le cadre de manifestations locales ou régionales, ce qui n'occasionne pas de transports spécifiques.

Estimation des coûts

En partant de la moyenne des dernières années, la somme affectée annuellement aux acquisitions s'élève à environ 80 000 francs. Une partie de cette somme permettra aussi d'améliorer les aménagements et la mise en valeur indispensable des nouvelles acquisitions à destination du public (soclage, signalétique).

Délai de réalisation

Après le vote du Conseil municipal, le crédit pourra être affecté à la reconstitution et mise en valeur des collections du ARI pour les années 2020 à 2025.

Financements du présent crédit par l'indemnité d'assurance

Le fonds est constitué des indemnités versées par les assurances en 2011 en remboursement du vol du vase Gallé (680 000 francs en 2011, 352 858 francs au 31 décembre 2019).

Référence au 15^e plan financier d'investissement (PFI)

Cette proposition de crédit ne figure pas au 15^e PFI. Pour mémoire, elle est financièrement neutre.

Budget de fonctionnement

Cette proposition d'investissement n'induit pas de coûts supplémentaires de fonctionnement. L'impact sur les comptes d'investissement est entièrement compensé par la recette d'investissement.

Charges financières annuelles

En partant de la moyenne des dernières années, la somme affectée annuellement aux acquisitions s'élève à environ 80 000 francs. Cette somme peut fluctuer d'un exercice à l'autre, en fonction des opportunités d'acquisitions.

Du fait de la dépense nette de 0 franc, la demande de crédit ne comporte aucune charge financière.

Service gestionnaire et bénéficiaire

Le ARI est le service gestionnaire et bénéficiaire.

**Tableaux récapitulatifs des coûts d'investissement, de fonctionnement et
planification des dépenses d'investissement (en francs)**

Objet: Reconstitution des collections du Musée Ariana (ARI) pour les années 2020 à 2025

A. SYNTHESE DE L'ESTIMATION DES COUTS

	Montant	%
Terrain		
Honoraires		
Gros œuvre		
Second œuvre		
Installations, équipements fixes		
Véhicules lourds		
Mobilier, infrastructures, fournitures et oeuvres	352 858	100
Machines, matériel, véhicules		
Équipements informatiques ou bureautiques		
Frais financiers		
Autres		
Coût total du projet TTC	352 858	100

B. IMPACT ANNUEL SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Estimation des charges et revenus marginalement induits par l'exploitation de l'objet du crédit

Service bénéficiaire concerné: ARI

CHARGES	Postes en ETP
30 - Charges de personnel	0
31 - Dépenses générales	
32/33 - Frais financiers (intérêts et amortissements)	
36 - Subventions accordées	
Total des nouvelles charges induites	0

REVENUS

40 – Impôts	
42 - Revenu des biens	
43 - Revenus divers	
45 - Dédommagements de collectivités publiques	
46 - Subventions et allocations	
Total des nouveaux revenus induits	0

Impact net sur le résultat du budget de fonctionnement

0

C. PLANIFICATION ESTIMEE DES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

Montant affecté *	Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes
Total affecté	352 858	352 858	0

* La somme total de 352 858 francs sera utilisée en fonction des opportunités d'acquisitions et de valorisation.

Proposition: reconstitution des collections du Musée Ariana

Au bénéfice de ce qui précède, nous vous invitons, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, à approuver le projet de délibération ci-après.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article unique. – Il est ouvert au Conseil administratif d'un crédit brut de 352 858 francs pour la reconstitution des collections du Musée Ariana pour les années 2020 à 2025, financé par les indemnités d'assurance perçues lors d'un vol au Musée de l'Ariana, soit un crédit net de 0 franc.

Annexe: tableau des acquisitions 2016-2018 du Musée Ariana

arianamusée
suisse
de la céramique
et
du verre**Acquisitions 2016-2018**

2016		
N° inventaire	Artiste ou galerie	Montant
AR-2015-141	Toshio Matsui	3 500,00
AR-2015-395-400	6 tabourets en céramique, ESAV Bienne	2 520,00
AR-2016-102	Brendan Tang	USD 10 000,00
AR-2016-104	Jürgen Partenheimer	16 280,00
AR-2016-333	Fontaine céramique 1870	1 300,00
AR-2016-340	Akio Takamori	7 700,00
AR-2016-362	Jacqueline Lerat	Euros 22 000,00
AR-2016-363	Jacqueline Lerat	Euros 15 000,00
AR-2016-364	Plat faïence Espagne 1740	300,00
AR-2016-365	Assiette staffordshire	100,00
AR-2016-374	Akio Takamori	3 700,00
AR-2016-399	Marie-Noëlle Leppens	2 500,00
TOTAL		88 842,21

2017		
N° inventaire	Artiste ou galerie	Montant
AR-2017-009	M. Deul / Caroline Slotte	5 100,00
AR-2017-044	Olivier de Sorra	600,00
AR-2017-10-15	Pièces diverses	1 000,00
AR-2017-016	I. Tanner, Stéatite	550,00
AR-2017-017	I. Tanner, Amphibolite	550,00
AR-2017-026	Plateau	560,00
AR-2017-025	Vase (Bushes and trees)	420,00
AR-2017-027	Fluid Function Dancing	700,00
AR-2017-028	Hanna Townsend	180,00
AR-2017-029	Hanna Townsend	400,00
AR-2017-030	Hanna Townsend	500,00
AR-2017-032	Ch. Mary Park	4 500,00
AR-2017-033	Ch. Mary Park	400,00
AR-2017-034	Ch. Mary Park	350,00
AR-2017-035	Ch. Mary Park	400,00
AR-2017-036	Ch. Mary Park	400,00
AR-2017-037	Ch. Mary Park	400,00
AR-2017-038	Violette Fassbaender	6 800,00
AR-2017-040	Karima Duchamp	2 300,00
AR-2017-041	Nuria Torres	1 400,00
AR-2017-042	Gitte Jungersen, Clay	3 400,00
AR-2017-043	Pernille Braun	3 910,00
TOTAL		34 820,00

2018		
N° inventaire	Artiste ou galerie	Montant
AR-2018-003	Edmée Delsol, Boîte	885,68
AR-2018-010	François Ruegg, Can't Think	5 000,00
AR-2018-001	Ken Mihara, Kei Mindscape	11 694,87
AR-2018-002	Thiébault Chagué, Vague Or et Feu	1 959,11
TOTAL		19 539,66

Préconsultation

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. J'interviendrai brièvement. Il s'agit d'un effet tardif de la réforme du modèle comptable harmonisé MCH2. Je vous rassure, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux: il n'y a pas eu de vol récent au Musée Ariana; celui dont il est question dans la proposition PR-1396 a eu lieu il y a très longtemps. A l'époque, les compagnies d'assurance nous avaient versé une indemnité – par analogie, d'ailleurs, avec le cas du Musée de l'horlogerie où l'indemnité avait été versée au Musée d'art et d'histoire.

Jusqu'à l'instauration du MCH2, cet argent était géré comme un fonds à part destiné à la reconstitution des collections du Musée Ariana. Le Conseil administratif validait des réacquisitions de pièces financées par ce fonds. Nous devons maintenant créer ce fonds formellement dans la comptabilité de la Ville, ce qui implique une décision du Conseil municipal. C'est pour cela qu'il s'agit ici d'un crédit à 0 franc. Il faut formaliser le fait que c'est un fonds autonome dans la comptabilité de la Ville selon le MCH2.

La présidente. Le bureau et les chefs de groupe voulaient voter cet objet sur le siège. Ensemble à gauche demandait l'ouverture du débat, ce groupe maintient-il sa demande? Ses membres ne sont pas là... Je fais donc voter cet objet sur le siège. Nous suivons la procédure.

Mise aux voix, l'entrée en matière sur la proposition est acceptée par 55 oui contre 1 non.

(Ndlr: la présidente omet de faire voter la discussion immédiate.)

La parole n'étant pas demandée en premier ni en deuxième débat, l'article unique de la délibération est mis aux voix; il est accepté à l'unanimité (63 oui).

La délibération est ainsi conçue:

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article unique. – Il est ouvert au Conseil administratif d'un crédit brut de 352 858 francs pour la reconstitution des collections du Musée Ariana pour les années 2020 à 2025, financé par les indemnités d'assurance perçues lors d'un vol au Musée de l'Ariana, soit un crédit net de 0 franc.

Un troisième débat n'étant pas réclamé, la délibération devient définitive.

Proposition: rénovation du réseau d'assainissement de la rue de Carouge

- 10. Proposition du Conseil administratif du 26 février 2020 en vue de l'ouverture d'un crédit brut de 9 366 000 francs destiné à la rénovation du réseau d'assainissement de la rue de Carouge, du rond-point de Plainpalais à la place des Augustins, dont à déduire la participation des propriétaires des biens-fonds concernés pour un montant de 2 014 000 francs et la récupération de la TVA de 484 200 francs, soit 6 867 800 francs net (PR-1397).**

Introduction

Les Transports publics genevois (TPG) ont dernièrement procédé à la modernisation de tronçons de voie sur la rue de Carouge. Préalablement à ces travaux, une coordination de tous les occupants des sous-sols a été faite afin d'analyser les besoins de modernisation et le développement des réseaux. Cette analyse a révélé la nécessité de réhabiliter et moderniser (remplacer) les réseaux d'assainissement.

Des études détaillées ont conduit les acteurs à laisser les TPG réaliser leurs travaux jugés urgents, puis à prévoir une intervention groupée des Services industriels de Genève (SIG) et de la Ville de Genève.

Pour mémoire, le PGEE (plan général d'évacuation des eaux) de la Ville de Genève est en cours d'élaboration. Il est destiné à remplacer l'ancien plan directeur des égouts (PDE), datant de 1981. Entre-temps, une «Image directrice de l'assainissement du centre urbain du canton de Genève» a été retenue, en avril 2004, en concertation avec les services cantonaux concernés. Cette image fixe, quartier par quartier, le type de système d'assainissement à mettre en œuvre (réseau séparatif ou unitaire), ainsi que les mesures de protection de l'environnement à prendre pour mieux maîtriser les rejets dans le milieu récepteur (lac et cours d'eau).

La rue de Carouge fait partie intégrante de cette image et son système d'assainissement vétuste doit faire l'objet à la fois d'une rénovation mais aussi d'une mise à jour structurelle sur la base des études précédemment citées afin de poursuivre la séparation des eaux pluviales et usées.

Exposé des motifs

Comme évoqué ci-dessus, les travaux, objet de la présente demande de crédit, sont issus de la coordination des occupants des sous-sols de la rue de Carouge, en raison de la nécessité pour les TPG de moderniser des tronçons de rails et pour les SIG de procéder au remplacement des conduites de gaz et d'eau potable vétustes, voire même dangereuses.

Proposition: rénovation du réseau d'assainissement de la rue de Carouge

Le montant des travaux relativement conséquent nous conduit à présenter une demande de crédit spécifique à cette opération et à ne pas impacter ces prestations sur les «PR assainissement» votées mais pour lesquelles des opérations sont déjà identifiées.

Le projet d'assainissement des eaux vise à poursuivre et achever les efforts engagés par la Ville de Genève en matière de protection de l'environnement du cours de l'Arve dans le secteur de Plainpalais.

Par conséquent, l'objectif est de développer et d'étendre la mise en séparatif du réseau de canalisations sur toute la longueur de la rue de Carouge (environ 680 mètres), soit depuis le rond-point de Plainpalais jusqu'à la place des Augustins.

Le réseau existant est de type unitaire comprenant deux branches parallèles, l'une, côté trafic individuel motorisé (TIM), se caractérise par des sections ovoïdes, souvent en bon état, dont la réhabilitation se fera essentiellement par gainage. L'autre, sous les voies de tram, sera mise hors service étant donné qu'il s'agit de sections rectangulaires façonnées en pierre, non étanche, et souvent dans un état très dégradé ne permettant aucun entretien.

Aussi, vu la vétusté et la configuration des bâtiments alentour, le projet vise un taux élevé de séparation des eaux provenant des biens-fonds privés, de sorte à optimiser le dimensionnement des collecteurs d'eaux usées et donc une reprise de tous les branchements privés situés sous le domaine public.

Enfin, le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité a appris mi-février que les TPG vont interrompre la circulation des trams entre le rond-point de Plainpalais et le pont de Carouge entre le 29 juin et le 24 août 2020. Cette interruption est une réelle opportunité pour engager les travaux avec moins de contraintes. Un vote rapide du Conseil municipal serait donc bienvenu.

Obligations légales

Les travaux de construction et d'entretien du réseau d'assainissement secondaire incombent à la Ville de Genève, selon les articles 58, 60 et 84 de la loi sur les eaux (LEaux L 2 05).

Programme et descriptif des travaux

Compte tenu que la rue de Carouge s'étend sur trois bassins versants différents, il y aura plusieurs exutoires pour raccorder et évacuer les eaux pluviales, soit:

- tronçon nord (rond-point de Plainpalais / rue des Sources): le PGEE vise simplement à raccorder les eaux sur le système séparatif déjà en place sur l'artère «Vignier-Leschot» et à supprimer les déversoirs d'orages devenus inutiles.

Proposition: rénovation du réseau d'assainissement de la rue de Carouge

- tronçon central (rue des Sources / rue Masbou): la planification générale ainsi que différentes études sectorielles ont démontré l'intérêt d'étendre la mise en séparatif jusqu'au déversoir d'orage VG45 situé sur la partie basse du boulevard du Pont-d'Arve. Bien que l'étendue des travaux soit conséquente, elle permettra enfin de régler la problématique de mise en charge fréquente et des débordements à la rue des Voisins, ainsi que sur la partie haute du boulevard du Pont-d'Arve.
- tronçon sud (rue Masbou / rue des Battoirs): l'orientation prise est de raccorder les eaux sur le système séparatif déjà en place à la rue Dizerens, mais aussi de valoriser l'attente provisoire EP DN 800 à la rue des Battoirs. Cette dernière opération nécessite des travaux spéciaux conséquents puisqu'une traversée des voies de tram est à prévoir.

En parallèle de ces travaux, les sacs d'eaux pluviales de la chaussée ainsi que leurs raccordements au collecteur principal seront totalement reconstruits.

Les raccords privés d'eaux usées et d'eaux pluviales au droit des collecteurs reconstruits seront, suivant leur état, remplacés aux frais des propriétaires. Soixante-cinq branchements privés seront ainsi mis aux normes et raccordés au réseau public séparatif d'évacuation des eaux.

Enfin, comme évoqué précédemment, ces travaux seront réalisés simultanément à ceux conduits par les SIG sur les réseaux de gaz et d'eau potable.

Adéquation à l'Agenda 21

Le projet est pleinement en adéquation avec l'Agenda 21 grâce à la mise en œuvre de différents principes énumérés ci-dessous et s'inscrit dans les objectifs de la Ville de Genève en matière de développement durable.

Tout d'abord, la mise en place d'un système séparatif des eaux usées permettra de réduire les rejets dans le milieu naturel.

De même, le choix du matériau composant les collecteurs s'est porté sur des éléments en fibre de verre renforcés qui présentent de grandes qualités pour l'écoulement de l'eau, une bonne résistance du point de vue structurel et d'abrasion, ainsi qu'une facilité de mise en place. De plus, le béton d'enrobage des collecteurs est composé de granulats recyclés. Il est également prévu d'utiliser de la grave recyclée en centrale pour le remblayage des fouilles.

Enfin, l'intervention coordonnée entre les SIG et la Ville permettra de mutualiser certains coûts et surtout d'engendrer une seule gêne dans l'usage de l'espace public.

Proposition: rénovation du réseau d'assainissement de la rue de Carouge

Estimation des coûts

Construction et rénovation de collecteurs

Travaux de génie civil

Installation de chantier		538 000
Rénovation de collecteurs (gainages)	1030 ml	647 000
Construction de collecteurs EU/EC	985 ml	3 049 000
Travaux spéciaux (fonçages)	55 ml	829 000
Divers et imprévus		347 000
Sous-total travaux de génie civil		5 410 000

Travaux de génie civil à la charge des propriétaires

Raccordements des biens-fonds privés au collecteur public (1 785 000 fr. de travaux + 85 000 fr. d'honoraires ingénieur civil)		1 870 000
Sous-total génie civil à la charge des propriétaires		1 870 000
Total travaux de génie civil		6 933 000

Honoraires

Ingénieur civil et circulation	8,4%	475 000
Mesures de chantier OCT, TPG	2,5%	170 000
Ingénieur géomètre, cadastration	1,4%	100 000
Huissier	0,3%	20 000
Géotechnique, laboratoire	0,6%	50 000
Héliographie	0,2%	14 000
Information publique et communication	0,1%	7 000
Divers et imprévus		42 000
Total honoraires		878 000
Coût total HT des collecteurs		8 158 000

Calcul des frais financiers

Coût total HT des collecteurs		8 158 000
TVA 7,7% (arrondi)		628 200
Coût total brut TTC des collecteurs		8 786 200
Prestations du personnel en faveur des investissements 4% (arrondi)		351 400
Intérêts intercalaires: $\frac{(8\,786\,000 + 351\,000) \times 30 \text{ mois} \times 2\%}{2 \times 12}$		228 400

Total brut TTC		9 366 000
----------------	--	-----------

Recettes à déduire:

– Remboursement des propriétaires des biens-fonds pour le raccordement au réseau public d'assainissement (coût estimé 1 870 000 + TVA = 2 013 990 francs) arrondi à		-2 014 000
– TVA récupérable sur la construction des collecteurs secondaires (8 158 000-1 870 000) $\times$ 7,7% = 484 176 francs) arrondi à		- 484 200
Total net TTC		6 867 800

Proposition: rénovation du réseau d'assainissement de la rue de Carouge

Délai de réalisation

Le délai référendaire écoulé, les travaux pourront démarrer après le vote du Conseil municipal. Leur durée est estimée à 24 mois. Dès lors, des intérêts intercalaires doivent être pris en compte dans le chiffrage de la présente demande de crédit.

La durée de 24 mois est due à la réalisation simultanée avec les travaux des SIG. En effet, les réseaux seront réalisés par tronçons et de manière coordonnée.

La date prévisionnelle de mise en exploitation est 2022.

Recettes

Participation des propriétaires privés

Les travaux de raccordement des collecteurs privés au nouveau réseau d'assainissement doivent être réalisés dans le cadre de la planification générale des chantiers afin de s'assurer de leur parfaite exécution sous le domaine public. Ainsi, tous les frais liés à ces raccordements seront engagés par la Ville de Genève, agissant en qualité de maître d'ouvrage, et seront ensuite facturés aux propriétaires privés riverains.

Conformément à l'article 66 de la loi cantonale sur les eaux (L 2 05 du 5 juillet 1961), les raccordements des biens-fonds privés au réseau public d'assainissement sont à la charge des propriétaires. Ainsi les montants engagés sont assurés d'être remboursés une fois les travaux achevés. L'estimation financière de ces raccordements est de 1 870 000 francs HT, soit 2 013 990 francs TTC.

Assujettissement à la TVA

Le montant de la TVA récupérable est calculé sur le coût total de l'opération de collecteurs auquel est déduit le montant des travaux liés au raccordement des biens-fonds privés, honoraires compris. Cette déduction est opérée puisque l'intégralité des travaux liés aux biens-fonds privés fait l'objet d'un remboursement postérieurement à la réalisation des travaux. La TVA récupérable est donc estimée à 484 200 francs pour une assiette de prestations évaluée à 6 288 000 francs.

Validation technique et financière des projets par le FIA

Conformément à l'article 10 des statuts du Fonds intercommunal d'assainissement (FIA) fixant les compétences du Fonds, les projets d'ouvrages et les plans financiers des équipements projetés seront soumis pour approbation, par

Proposition: rénovation du réseau d'assainissement de la rue de Carouge

l'intermédiaire des services de l'Etat (OCEau-SPDE), au Conseil du FIA qui fixera le montant de l'octroi effectivement accordé à la Ville.

La présentation technique et financière du projet, objet de la présente, aux services de l'Etat est réalisée et le Conseil du FIA va être saisi très rapidement pour approbation.

Le FIA remboursera les amortissements sous forme d'annuités, une fois les travaux réalisés.

Référence au 15^e plan financier d'investissement 2020-2031

Cet objet est prévu en qualité de projet actif (p. 65), sous le N° 081.126.02, au 15^e plan financier d'investissement PFI 2020-2031, pour un montant de 5 550 000 francs brut et 4 150 000 francs net, avec une année de dépôt prévue en 2019. S'agissant de la planification des projets du PFI et pour compenser le manque financier, le montant sera prélevé sur le projet actif N° 101.400.88 «Pont des Bergues – travaux de restauration du pont» prévu pour 2019 et repoussé de deux ans.

Budget de fonctionnement

Les travaux envisagés portent sur la création de 1040 mètres linéaires de réseaux nouveaux pour la mise en séparatif de la rue de Carouge.

Le coût moyen annuel plafond pris en compte par le FIA est de 11 francs TTC (10,20 HT) par mètre linéaire de collecteur. Ainsi, en termes de budget complémentaire, l'AGCM prévoira une somme de 10 608 francs, arrondie à 10 600 francs HT, sur le groupe 314, entièrement compensé par un revenu équivalent provenant du FIA.

Charges financières annuelles

La charge financière annuelle nette, comprenant les intérêts au taux de 1,5% et les amortissements au moyen de 40 annuités, se montera à 229 600 francs.

Validité des coûts

L'estimation du coût est basée sur les prix unitaires moyens du marché actuel des travaux de génie civil. Les coûts sont en valeur 2020.

Aucune hausse éventuelle des prix n'est comprise dans les montants présentés.

Proposition: rénovation du réseau d'assainissement de la rue de Carouge

Autorisation de construire

Le projet est au profit d'autorisations de construire délivrées par le Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie sous les références APA 304798, APA 304799 et DD 112782.

Régime foncier

Les travaux sont situés sur le domaine public communal.

Service gestionnaire et bénéficiaire

Le service gestionnaire et bénéficiaire du crédit de travaux est le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité.

Information publique

Le chantier se déroulera dans une rue très passante qui compte nombre d'habitations et de commerces et accueille un tram en site propre.

Les supports proposés sont les suivants:

- un panneau de chantier (indiquant le montant des travaux, les noms des entreprises, etc.);
- un tout-ménage distribué aux riverains en début de chantier;
- des avis aux riverains (lettres d'information) distribués lors des grandes étapes du chantier, ou lors de changements importants (basculement de la circulation par exemple);
- des flyers d'information relayés aux usagers du tram en coordination avec les TPG.

Proposition: rénovation du réseau d'assainissement de la rue de Carouge

Tableaux récapitulatifs des coûts d'investissement, de fonctionnement et planification des dépenses d'investissement (en francs)			
Objets: Rénovation du réseau d'assainissement de la rue de Carouge, du rond-point de Plainpalais à la place des Augustins			
A. SYNTHESE DE L'ESTIMATION DES COUTS			
	Montant	%	
Honoraires	857 000	9%	
Travaux de génie civil	5 410 000	58%	
Travaux de génie civil à charge des propriétaires privés	1 870 000	20%	
Frais divers /héliographie, Information et comm.)	21 000	0.2%	
Frais financiers (yc TVA)	1 208 000	12%	
Coût total du projet TTC	9 366 000	100%	
B. IMPACT ANNUEL SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT			
Service bénéficiaire concerné: AGCM			
CHARGES			
30 - Charges de personnel	0		
31 - Dépenses générales	10 600		
32/33 - Frais financiers (intérêts et amortissements)	229 600		
36 - Subventions accordées	0		
Total des nouvelles charges induites	240 200		
REVENUS			
40 - Impôts			
42 - Revenu des biens			
43 - Revenus divers (prise en charge entretien FIA)	10 600		
45 - Dédommagements de collectivités publiques			
46 - Remboursement FIA amortissements et intérêts	210 200		
Total des nouveaux revenus induits	220 800		
Impact net sur le résultat du budget de fonctionnement	-19 400		
C. PLANIFICATION ESTIMEE DES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Année(s) impactée(s)	Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes
Année de vote du crédit par le CM: 2020			
2020	4 500 000	500 000	4 000 000
2021	4 866 000	1 998 200	2 867 800
Totaux	9 366 000	2 498 200	6 867 800

Proposition: rénovation du réseau d'assainissement de la rue de Carouge

Au bénéfice de ce qui précède, nous vous invitons, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, à approuver le projet de délibération ci-après:

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu les articles 58, 60 et 84 de la loi du 29 novembre 2013 modifiant la loi sur les eaux du 5 juillet 1961;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit brut de 9 366 000 francs destiné à la rénovation du réseau d'assainissement de la rue de Carouge, du rond-point de Plainpalais à la place des Augustins, dont à déduire la participation des propriétaires des biens-fonds concernés pour un montant de 2 014 000 francs et la récupération de la TVA de 484 200 francs, soit 6 867 800 francs net.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 9 366 000 francs.

Art. 3. – La dépense nette prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 40 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2022 à 2061.

Art. 4. – Le Conseil administratif est autorisé à épurer, radier, modifier ou constituer toute servitude à charge et/ou au profit des parcelles faisant partie du périmètre concerné, nécessaire à l'aménagement projeté.

La présidente. Sans ouvrir le débat, je fais voter le renvoi direct de la proposition PR-1397 à la commission des travaux et des constructions, comme le proposent le bureau et les chefs de groupe.

Mis aux voix, le renvoi direct de la proposition à la commission des travaux et des constructions est accepté à l'unanimité (60 oui).

11. Proposition du Conseil administratif du 4 mars 2020 en vue de l'approbation des comptes de la saison 2018-2019 du Grand Théâtre de Genève (PR-1398).

Exposé des motifs

Par cette proposition, le Conseil administratif vous transmet les comptes de la saison 2018-2019 de la Fondation du Grand Théâtre de Genève (FGTG).

La saison 2018-2019 du Grand Théâtre de Genève (GTG) a eu lieu en partie à l'Opéra des Nations et en partie dans le bâtiment rénové de la place de Neuve, dès février 2019. Le GTG a donc dû organiser un déménagement en plein milieu de saison, au lieu de la période estivale initialement prévue, et a dû travailler pendant plusieurs mois sur deux sites à la fois. Grâce au soutien de la Ville de Genève et des mécènes privés, il a pu faire face aux surcoûts induits par le retard du chantier de la place de Neuve en ce qui concerne la programmation artistique, réorganisée en urgence, et acquérir les équipements nécessaires au fonctionnement en parallèle des deux scènes. Les comptes de la saison 2018-2019 se soldent néanmoins par un déficit de -1 871 692 francs.

En décembre 2017, la décision du Grand Conseil de retirer la subvention du GTG du projet de budget cantonal 2018 a contraint la FGTG à prévoir un budget pour la saison 2018-2019 avec un manque de subvention de 1,5 million de francs.

Par ailleurs, le retard du chantier a engendré des surcoûts en raison de l'annulation de la saison planifiée à la place de Neuve, notamment pour les dédites des contrats artistiques et la diminution des recettes de billetterie d'une saison jouée à moitié seulement dans le bâtiment de la place de Neuve. D'autre part, la prolongation de l'exploitation de l'Opéra des Nations jusqu'à fin janvier 2019, l'engagement des ressources nécessaires pour le déménagement en deux semaines en plein milieu de saison (à fin janvier 2019) mais surtout la conduite des répétitions pour le spectacle d'ouverture dès l'automne 2018 alors que l'Opéra des Nations fonctionnait encore pleinement ont causé également des surcoûts. En concertation avec la Ville de Genève, ceux-ci ont été évalués à 3 460 473 francs. A cela se sont ajoutés des coûts d'investissement et d'équipement pour faire fonctionner le GTG et l'Opéra des Nations en parallèle pendant plusieurs mois, et pour financer les frais d'équipements scénographiques, informatiques et en mobilier pour le bâtiment de la place de Neuve, à hauteur de 2 592 000 francs.

Ces contraintes ont amené la FGTG à présenter en juillet 2018 un budget 2018-2019 exceptionnellement négatif de -4 828 607 francs. Ce budget a été voté le 14 novembre 2018 par le Conseil municipal.

Pour prévenir des difficultés de trésorerie que ce budget devait entraîner à court ou moyen terme, le Conseil administratif a alors présenté au Conseil municipal deux demandes urgentes de crédits extraordinaires: l'une pour couvrir les frais de fonctionnement extraordinaires (proposition PR-1315), l'autre pour des investissements à hauteur des montants précités (proposition PR-1314). Le Conseil municipal a approuvé ces deux propositions en décembre 2018.

Grâce à la proposition PR-1315, le déficit du budget 2018-2019 a pu être ramené à un montant de -1 368 134 francs. Avec un déficit réel de -1 871 692 francs, l'écart entre les comptes et le budget actualisé se monte à -503 558 francs. Cet écart s'explique notamment par des recettes de billetterie inférieures à l'objectif financier, auxquelles s'ajoutent des coûts liés à la transition de direction et des dépenses non prévisibles liées aux aléas du chantier et au remplacement de matériel détruit ou abîmé lors du chantier de rénovation. Dans une proportion plus faible, on relève également le paiement de vacances non prises par la direction sortante, ainsi que des dépenses liées au projet de vente de l'Opéra des Nations et des surcoûts pour l'adaptation d'un nouveau système informatique de planning. Considérant ces éléments, il convient de souligner que les pertes de recettes de billetterie et dépassements susmentionnés ont pu être en partie compensés par une réduction des charges de fonctionnement, charges variables (liées aux spectacles) et également par le versement de la proposition PR-1236 (248 000 francs) durant la saison 2018-2019.

Le total des recettes de la saison 2018-2019 s'élève à 34 518 202 francs, soit une hausse de 5 089 517 francs par rapport aux comptes 2017-2018. Le total des charges s'élève à 36 389 894 francs, soit une hausse de 6 136 574 francs par rapport aux comptes 2017-2018. Ces écarts importants s'expliquent par le retour du GTG à la place de Neuve, qui ne permet plus de comparer les chiffres avec ceux des saisons à l'Opéra des Nations.

Durant la saison 2018-2019, le GTG a programmé dix opéras, quatre ballets, six récitals, deux concerts, un spectacle invité ainsi qu'un spectacle dédié spécialement au jeune public.

Avec 91 604 spectateurs et spectatrices ayant assisté aux 88 représentations publiques, l'affluence est supérieure de 8238 billets à celle réalisée lors de la saison précédente. Les opéras ont attiré à eux seuls 60 307 personnes, pour un taux de remplissage moyen de 85%, en augmentation de 4% par rapport à la saison précédente. Le taux de remplissage moyen de la salle tous spectacles confondus a atteint 79%, contre 73% en 2017-2018 et 72% en 2016-2017.

La fin de la saison a également été marquée par le départ de M. Tobias Richter, après neuf années passées à la fonction de directeur général du GTG. Son successeur, M. Aviel Cahn, a préparé la saison 2019-2020 avec sa nouvelle équipe tout au long de la saison 2018-2019.

La situation financière du GTG reste préoccupante. La Fondation s'est retrouvée avec un déficit réel de -1 871 692 francs alors que le fonds de réserve disponible au 30 juin 2018 s'élève à 655 682 francs. C'est pourquoi, par courrier du 17 septembre 2019, la FGTG a sollicité le Conseil administratif. Ce dernier a déposé la proposition PR-1376 le 14 septembre 2019 remettant les comptes de la saison 2018-2019 et proposant de couvrir le déficit de cette saison 2018-2019, tout comme celui de la saison en cours 2019-2020 en raison du retrait du Canton. Le 4 décembre 2019, le Conseil municipal a accordé un crédit budgétaire supplémentaire 2019 de 1 871 692 francs au titre de subvention d'exploitation extraordinaire à la FGTG pour couvrir le déficit de la saison 2018-2019.

Pour rappel, dès 2015, le Canton de Genève a participé au budget de fonctionnement du GTG en lui attribuant une subvention progressive qui a atteint 3 millions de francs en 2017. Ainsi, 500 000 francs ont été attribués en 2015, 2 millions en 2016 et 3 millions en 2017. Le 15 décembre 2017, le Grand Conseil a refusé de reconduire cette subvention à compter du budget 2018. Le soutien du Canton trouvait son origine dans l'étude comparative et prospective sur le GTG réalisée par la société Actori sur mandat conjoint de la Ville de Genève, du Canton, de l'Association des communes genevoises (ACG), de la FGTG et du Cercle du Grand Théâtre. Elle a été finalisée le 13 février 2014 et se terminait par la conclusion suivante:

«Un financement additionnel du secteur public et du secteur privé sera essentiel pour assurer la poursuite des activités du GTG au niveau de la qualité artistique de la saison 2011-2012. Si les moyens financiers n'augmentent pas, cette institution ne pourra bientôt plus poursuivre correctement sa mission et faire rayonner Genève au niveau international, car la diminution progressive des dépenses artistiques aura d'importantes répercussions sur la qualité des spectacles. Si l'on veut inverser cette tendance, il convient d'allouer des moyens financiers supplémentaires au GTG, afin qu'il puisse augmenter le nombre de représentations, renforcer la recherche de sponsors, acquérir de nouveaux publics et développer son programme pédagogique.»

La subvention cantonale était essentielle pour assurer le bon fonctionnement du GTG.

La saison 2017-2018 a été impactée par ce retrait cantonal et a présenté un déficit de 1 719 506 francs, absorbé par le fonds de réserve. La FGTG a entrepris des démarches auprès de partenaires privés, qui ont abouti à l'octroi d'un soutien renouvelable d'une fondation privée genevoise d'un montant de 1,5 million à compter de la saison 2018-2019.

La situation déficitaire relative à la saison 2018-2019 a été réglée par le vote du Conseil municipal précité. Toutefois, la saison en cours 2019-2020 présente un budget déficitaire qui ne pourra pas être absorbé par le fonds de réserve.

Cette situation a obligé le Conseil administratif à adresser un courrier en date du 24 septembre 2019 au Conseil d'Etat pour solliciter l'ouverture d'une discussion sur un soutien cantonal pérenne, d'autant plus en regard du vote massif de l'initiative IN 170 pour une politique culturelle cohérente et concertée le 19 mai 2019, initiative acceptée par 83% des citoyennes et citoyens.

A ce jour, le Conseil administratif est sans réponse du Conseil d'Etat.

Par ailleurs, la convention d'exploitation entre la Ville de Genève et la FG TG, qui règle les modalités de mise à disposition des bâtiments propriété de la Ville de Genève, a été renouvelée pour une période de quatre ans (2020-2023), soit la même durée que la convention de subventionnement qui est en cours d'élaboration et qui permettra de mieux réguler la situation du GTG.

Conclusion

L'article 10, alinéa 6, lettre c) du statut du GTG précise que le Conseil municipal examine et approuve le rapport de gestion, les comptes d'exploitation, le compte de pertes et profits, le bilan et le rapport des contrôleurs arrêtés au 30 juin précédent.

En référence à cette disposition, le Conseil administratif vous invite, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, à approuver les comptes de la saison 2018-2019 du GTG en votant le projet de délibération suivant:

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur proposition du Conseil administratif et conformément à l'article 10, alinéa 6, lettre c) du statut du Grand Théâtre de Genève,

décide:

Article unique. – Le compte rendu de la Fondation du Grand Théâtre de Genève relatif aux comptes de la saison 2018-2019 incluant le rapport de gestion, les comptes, le bilan et le rapport des contrôleurs aux comptes de l'exercice du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 sont approuvés.

Annexe: Compte rendu relatif aux comptes de la saison 2018-2019 du GTG

FONDATION DU GRAND THÉÂTRE DE GENÈVE

COMPTE RENDU RELATIF AUX COMPTES DE LA SAISON 2018/2019



COMPTE RENDU RELATIF AUX COMPTES DE LA SAISON 2018/2019

SOMMAIRE

A ACTIVITÉS

1. Retour à la place de Neuve après trois ans à l'Opéra des Nations	p.4
2. Mission et structure du Grand Théâtre de Genève	p.8
3. Les chiffres clés de la saison	p.9
4. Le bilan artistique	p.11
4.1. Généralité	p.11
4.2. Les opéras	p.11
4.3. Les ballets	p.12
4.4. Les récitals	p.12
4.5. Les concerts et autres événements	p.12
4.6. Spectacle jeune public	p.13
4.7. Activités pédagogiques	p.13
4.8. Activités diverses	p.14
4.9. Le rayonnement international	p.16
5. La vie institutionnelle	p.18
5.1. Le Conseil de fondation	p.18
5.2. Le retour au Grand Théâtre	p.18
5.3. Passage de témoin à la direction générale	p.19
5.4. Nouvelle politique tarifaire	p.20

B STATISTIQUES

6. Statistique des spectacles	p.21
7. Statistique du personnel	p.22

C ORGANIGRAMME **p. 25**

D ÉTATS FINANCIERS

Rapport de révision et comptes annuels

(voir annexe)



Durant la saison 2018/2019, la Fondation du Grand Théâtre de Genève a :

- réintégré, en février 2019, le bâtiment de la place de Neuve rénové par la Ville de Genève, après trois années de spectacles hors les murs joués à l'Opéra des Nations ;
- fait face à un déménagement en plein milieu de saison, conséquence du retard du chantier de la place de Neuve, en travaillant pendant plusieurs mois sur les deux sites à la fois ;
- œuvré avec le Conseil administratif, le Conseil municipal et les mécènes privés pour combler des coûts supplémentaires nés de ce retard en ce qui concerne la programmation artistique, réorganisée en urgence, et acquis les équipements nécessaires au fonctionnement en parallèle des deux scènes ;
- répondu aux attentes de son public en jouant plusieurs spectacles à guichet fermé aussi bien à l'Opéra des Nations qu'au Grand Théâtre rénové et en accueillant 8'000 spectateurs de plus que la saison précédente.

Le rapport ci-présent décrit plus en détail les activités du Grand Théâtre au cours de la saison 2018/2019 et présente les comptes de l'institution.

A ACTIVITÉS

1. LE RETOUR À LA PLACE DE NEUVE APRES TROIS ANS À L'OPÉRA DES NATIONS

Après trois ans de travaux de rénovation, financés et conduits par la Ville de Genève, le rideau s'est à nouveau levé le 12 février 2019 dans le bâtiment historique du Grand Théâtre à la place de Neuve, sur les décors majestueux de la *Tétralogie* du Ring de Richard Wagner. Les Genevois et Genevoises sont venus en nombre assister au premier lever de rideau marquant la fin d'un chantier important pour la Ville de Genève.

Ce retour dans les murs a, en même temps, marqué la fin de l'exploitation de l'Opéra des Nations, bâtiment provisoire en bois érigé face au portail du Palais des Nations, financé presque entièrement par des mécènes privés, inauguré en janvier 2016. Le public genevois a aimé ce bâtiment à l'acoustique incomparable et en garde une nostalgie certaine. À la fermeture de l'Opéra des Nations en janvier 2019, le bilan, aussi bien artistique que financier de cette construction éphémère, est positif.

En octobre 2017, le retard du chantier de rénovation à la place de Neuve a été confirmé, ayant pour conséquence de retarder le retour dans les murs à janvier 2019 - au lieu de septembre 2018. Par conséquent, la direction générale a dû réviser entièrement son programme de la saison 2018/2019, qui était finalisé, au prix d'importantes implications financières.

De plus, en décembre 2017, le Grand Conseil a retiré la subvention du Grand Théâtre du projet de budget cantonal 2018, ce qui a contraint la FGTG à endosser un manque de subvention de CHF 1,5 million pour la saison 2018/2019.

Le retard du chantier a engendré des surcoûts en raison de l'annulation de la saison planifiée à la place de Neuve, notamment pour les dédites des contrats artistiques et la diminution des recettes de billetterie d'une saison jouée à moitié seulement au GTG. D'autre part, la prolongation de l'exploitation de l'Opéra des Nations jusqu'à fin janvier 2019, l'engagement des ressources nécessaires pour le déménagement en deux semaines en plein milieu de saison (à fin janvier 2019) mais surtout la conduite des répétitions pour le spectacle d'ouverture au GTG dès l'automne 2018 alors que l'ODN fonctionnait encore pleinement pour les spectacles, a causé également des surcoûts. Ceux-ci ont été évalués en concertation avec l'Administration municipale à CHF 3'460'473.-.

À cela se sont ajoutés des coûts d'investissement et d'équipement pour faire fonctionner le Grand Théâtre et l'Opéra des Nations en parallèle pendant plusieurs mois, et pour financer les frais d'équipements scénographiques, informatiques et en mobilier pour le bâtiment de la place Neuve, à hauteur de CHF 2'592'000.-.

Ces contraintes ont amené la FGTG à présenter en juillet 2018 un budget 2018/2019 exceptionnellement négatif de CHF 4'828'607.-. Ce budget a été voté le 14 novembre 2018 par le Conseil municipal.

Pour prévenir des difficultés de trésorerie que ce budget devait entraîner à court ou moyen terme, le Conseil administratif a alors présenté au Conseil municipal deux demandes urgentes de crédits extraordinaires : l'une pour couvrir les frais de fonctionnement extraordinaires ; l'autre pour des investissements à hauteur des montants précités. Dans ses séances du 4 et 5 décembre 2018, le Conseil municipal a approuvé les PR 1314 et 1315 y relatifs.

Grâce à la PR 1315, le budget de fonctionnement 2018/2019 voté, affichant un déficit de CHF 4'828'607.- a ainsi pu être ramené à un montant résiduel de CHF 1'368'134.-.

À la fin de cette saison particulièrement difficile, **la FGTG a finalement clôt ses comptes de la saison 2018/2019 au 30 juin 2019 avec un déficit de fonctionnement de CHF 1'871'692.-.**

L'écart entre le déficit budgétaire après déduction du crédit de la PR 1315 (CHF 1'368'134.-) et le résultat réel affiche un dépassement de CHF 503'558.-. Cet écart s'explique notamment par des recettes de billetterie inférieures à l'objectif financier, auxquelles s'ajoutent des coûts liés à la transition de direction et des dépenses non prévisibles liées aux aléas du chantier et au remplacement de matériel détruit ou abîmé lors du chantier de rénovation. Dans une proportion plus faible, on relève également le paiement de vacances non prises par la direction sortante, ainsi que des dépenses liées au projet de vente de l'ODN et des surcoûts pour l'adaptation d'un nouveau système informatique de planning. Considérant ces éléments, il convient de souligner que les pertes de recettes de billetterie et dépassements susmentionnés ont pu être en partie compensés par une réduction des charges de fonctionnement, charges variables (liées aux spectacles) et également par le versement de la PR 1236 (CHF 248'000.-) durant la saison 2018/2019.

La situation financière déficitaire a créé tout au long de la saison une situation de trésorerie extrêmement tendue, ceci d'autant plus qu'après les deux premières saisons hors les murs, le fonds de réserve a été fortement réduit et ne pouvait plus offrir un solde de trésorerie suffisant pour faire face aux imprévus.

Confrontée à des difficultés exceptionnelles en raison du retard des travaux de rénovation, de la replanification complète du programme artistique pour tenir compte de ce retard, du déménagement en plein milieu de saison et le manque de liquidités, l'institution a toutefois fermement accompli sa mission artistique.

Le Grand Théâtre a ainsi présenté 10 opéras, 4 ballets, 6 récitals, 2 concerts, 1 spectacle invité ainsi qu'un spectacle jeune public. Des productions marquantes de la première moitié de la saison jouée à l'Opéra des Nations, on retiendra certainement *Viva la Mamma!* de Gaetano Donizetti, mise en scène par Laurent Pelly dans l'éclatant décor de Chantal Thomas, ainsi que la production de lancement de la saison, *Carmen* de Georges Bizet. Dans une mise en scène très originale de la célèbre chorégraphe allemande Reinhild Hoffmann, les représentations de *Carmen* ont affiché complet.

Le retour au Grand Théâtre a été marqué par le *Ring* de Richard Wagner. Nombreux sont les spectateurs venus de toute la Suisse et au-delà pour admirer cette version d'anthologie du *Ring*, mise en scène par Dieter Dorn et dont les décors sont signés Jürgen Rose.

91'604 spectatrices et spectateurs ont assisté aux représentations publiques proposées. L'affluence est supérieure de 8'238 billets à celle réalisée lors de la saison 2017/2018. En tenant compte des contraintes du déménagement en plein milieu de saison et des exigences spécifiques du *Ring* de Wagner, le nombre de spectacles donnés a été inférieur à celui de la saison précédente : il y a eu 88 levers de rideau pour les représentations publiques, contre 109 pendant la saison 2017/2018. Il est en effet intéressant de rappeler que l'Opéra des Nations, équipé de 1'118 sièges disposait de 400 places de moins que le Grand Théâtre. Cette situation a nécessité d'augmenter le nombre de représentations par saison pour pouvoir accueillir tous les abonnés et fidèles de la place de Neuve.

En sus des représentations payantes, il convient de mentionner les répétitions générales, auxquelles accèdent entre autres les élèves des écoles genevoises, ainsi que 2 répétitions publiques du Ballet du Grand Théâtre. Ces représentations ont réuni plus de 10'000 personnes supplémentaires.

Placés au centre de la mission du Grand Théâtre, les opéras ont attiré 60'307 spectatrices et spectateurs, pour un taux de remplissage moyen de 85%, en augmentation de 4% par rapport à la saison précédente.

Le taux de remplissage moyen de la salle tous spectacles confondus, atteint 79% pour la saison, contre 73% en 2017/2018 et 72% en 2016/2017.

La saison a été ouverte par *Carmen*, qui a connu un grand succès avec un taux de remplissage de 96%, à savoir 10'782 personnes. *Das Rheingold*, le spectacle d'ouverture du Grand Théâtre rénové, a été rempli à 98%. Dans l'ensemble, le taux d'occupation des opéras, a été de 85%, dont 88% pour les productions à l'Opéra des Nations, et 83% au GTG. Le *Ring* a pour sa part eu un taux de 91%, avec 16'526 spectatrices et spectateurs.

Au-delà de cet événement conjoncturel, le problème principal du Grand Théâtre reste le fait que les dépenses de production sont continuellement en diminution pour pouvoir couvrir les coûts fixes en augmentation. Les coûts artistiques représentaient 29% du budget global en 2007/2008, alors qu'ils s'élèvent à 20% depuis plusieurs saisons maintenant. Ainsi, c'est la mission même du Grand Théâtre qui est atteinte par ce phénomène.

Cet aperçu des événements marquants et des résultats de la saison 2018/2019 ne saurait toutefois être clos sans mentionner la journée du 23 mars 2019, journée des «portes-ouvertes» du Grand Théâtre rénové en présence des autorités municipales. Tout au long de la journée se sont succédé des ateliers créatifs, des animations musicales, des parcours guidés et des projections de spectacles ainsi que des répétitions publiques du Ballet. Pour clore le programme de ces festivités, le Cercle du GTG a offert un spectacle son et lumières, dont le mapping sur la façade du Grand Théâtre retranscrivait les 140 ans de l'institution genevoise. Au total, plus de 10'000 personnes sont venues découvrir ou redécouvrir les lieux, montrant leur attachement pour ce monument emblématique de Genève.

Enfin, la fin de la saison a également été marqué le départ Tobias Richter, après neuf années passées à la fonction de directeur général du Grand Théâtre. Au 1^{er} juillet 2019, son successeur Aviel Cahn a pris les commandes du vaisseau de la place de Neuve, après avoir préparé sa première saison 2019/2020 avec sa nouvelle équipe tout au long de la saison 2018/2019.



2. MISSION ET STRUCTURE DU GRAND THÉÂTRE DE GENÈVE

Le Grand Théâtre de Genève est la plus grande scène de production et d'accueil de Suisse romande. Construit à la fin des années 1870, il a pris, en 1964, la forme juridique d'une Fondation d'intérêt communal dont les statuts ont été adoptés par le Conseil municipal et par le Grand Conseil.

La mission de la Fondation est d'assurer l'exploitation du Grand Théâtre, notamment en y organisant des spectacles d'art lyrique, chorégraphique et dramatique (art. 2 de ses statuts).

Le Grand Théâtre a pour vocation de servir le public de la région tout en étant une référence en Suisse et sur le plan international, contribuant ainsi au rayonnement de Genève.

Il dispose d'un budget annuel d'environ CHF 60 millions. Il est principalement financé par la Ville de Genève, pour un montant total d'environ CHF 40 millions par an, soit deux tiers du budget de l'institution. Il bénéficie d'un soutien annuel de CHF 2,5 millions de l'Association des communes genevoises.

Le secteur privé contribue à hauteur de CHF 4 millions au financement des activités. Les recettes des spectacles et autres activités de la FGTG (tournées du Ballet, co-productions, etc.) s'élèvent à environ CHF 9 millions. Par ses propres ressources, la Fondation contribue pour un quart au budget global de l'institution.

Conformément à la Déclaration conjointe du Canton et de la Ville du 18 novembre 2015 concernant la politique culturelle, il a été décidé que le Canton entre dans la gouvernance du Grand Théâtre. Ainsi, le Canton a subventionné le Grand Théâtre entre 2015 et 2017. Le 15 décembre 2017, le Grand Conseil a toutefois refusé de reconduire sa subvention inscrit à l'origine au projet de budget 2018. Depuis, la participation du Canton au fonctionnement du Grand Théâtre est en suspens.

Le Conseil de fondation est l'organe suprême du Grand Théâtre. Il est désigné par le Conseil administratif et le Conseil municipal. Il délègue certaines de ses tâches au Bureau de 5 membres. Le Conseil administratif de la Ville de Genève fonctionne comme autorité de surveillance. La gestion du Grand Théâtre est confiée à la Direction générale.



3. LES CHIFFRES-CLÉS DE LA SAISON

- La saison 2018/2019 du Grand Théâtre a attiré **91'604 spectatrices et spectateurs** pour 88 représentations payantes. Ce nombre est supérieur à celui atteint lors de la saison précédente (82'366). Construit pour ses saisons hors les murs, l'Opéra des Nations (ODN) avec ses 1'118 places a disposé de 25% de fauteuils en moins que la salle de la Place de Neuve qui permet d'accueillir 1'500 personnes. Vu sur le moyen terme, le GTG a préservé avec relativement peu de fluctuations le niveau d'audience enregistré lors des dernières saisons avant la période hors les murs, en 2010/2011 et 2012/2013. Comparé à d'autres maisons d'opéra qui ont connu des périodes de travaux, cette continuité est exceptionnelle.
- Le nombre d'**abonnements** s'élève à 5'002. Les abonnées et abonnés ont rempli 41% des places, à savoir 38'362 sur la saison. Le taux d'abonnements est ainsi resté stable d'une saison à l'autre : lors de la saison 2017/18, c'étaient 42 % des entrées qui étaient dues aux abonnés. Un abonné moyen vient ainsi 8 fois par saison au Grand Théâtre.
- Le **taux de remplissage moyen pour la saison 2018/2019 atteint 79%**, contre 73% pour la saison précédente. Le taux moyen des opéras a été de 85%, en croissance de 4% ; celui des récitals de 51%, ce qui constitue une baisse de 22% : le nombre de spectateurs des récitals est resté stable avec un nombre de 4'218, mais ce type de spectacle rempli plus difficilement la salle de la place de Neuve que celle, plus intimiste, de l'Opéra des Nations. Quant au ballet, le taux de remplissage a été stable à 75%, avec 19'857 spectatrices et spectateurs. Les concerts extraordinaires ont rempli la salle à 65%, alors que la *Messa da Requiem* a affiché complet à 100%. La représentation jeune public *L'Elisir d'Amore* a été suivie sur trois représentations par 2'424 élèves encadrés par des enseignants. Sur la saison, **6 productions ont affiché un taux de remplissage supérieur à 90%**.
- Ainsi, la **billetterie** a clôturé la saison avec des recettes de CHF 8'720'615.-, en augmentation par rapport à la saison précédente qui avait clôturé avec CHF 7'587'819.- de rentrées. Toutefois, ce résultat est inférieur à ce qui avait été budgété.
- Les **coûts du personnel fixe** sont contrôlés, même s'ils sont en légère augmentation depuis le retour à la place de Neuve qui nécessite un personnel d'exploitation plus nombreux que la scène et la salle plus petites de l'Opéra des Nations. Le personnel fixe sous contrat fondation est de 125 collaborateur-trice-s (contre 115 et 121 pour les deux saisons précédentes). Le personnel fixe sous contrat Ville de Genève a été de 187 collaborateur-trice-s, contre 186 et 188 les deux saisons précédentes). Les faibles mouvements du personnel municipal s'expliquent par des départs et remplacements décalés.
- Les **charges d'exploitation** 2018/19 s'élèvent à 36'389'894.-, contre CHF 30'253'320.- en 2017/2018, ce qui reflète les charges exceptionnelles dues au retard des travaux de rénovation. Les charges de personnel artistique s'élèvent à CHF 17'228'057.-, contre CHF 16'168'902.- pour 2017/2018, ce qui reflète à nouveau les coûts supplémentaires induits par la reprogrammation de la saison.
- Les **recettes d'exploitation** de la saison 2018/2019 sont de CHF 34'518'202.-, contre 29'428'685.- la saison précédente. Ce montant comprend le crédit extraordinaire de la PR 1314. Il est toutefois aussi tributaire de la perte de la subvention cantonale 2018 décidé par le Grand Conseil le 15 décembre 2017, pour CHF 1'500'000.-. A noter que le montant de la vente de l'ODN, qui a été finalisée en juin 2019 apparaît dans le compte

de résultat sous forme de revenus et charges extraordinaires, ce qui influe en augmentant les montants des produits et charges d'exploitation.

- Dans un contexte économique global restant peu favorable, le **mécénat et les partenariats** ont toutefois apporté **CHF 4'226'812.-**, contre CHF 2'575'278.- la saison précédente. Ce résultat tient compte du don d'une fondation privée genevoise de CHF 1'5000'000.- qui a pu compenser pour moitié les CHF 3'000'000.- espérés du Canton selon le plan quadriennal. Il est à noter que le Cercle du Grand Théâtre a contribué à hauteur de CHF 1'820'000.-.



4. LE BILAN ARTISTIQUE

4.1 Généralités

La saison 2018/2019 s'est déroulée entre deux demi-saisons, l'une l'Opéra des Nations, l'autre au Grand Théâtre de Genève avec ses foyers transfigurés. Plusieurs artistes fidèles, qui ont accompagné les saisons du directeur général Tobias Richter, qui a dirigé sa dernière saison à Genève, sont revenus pour l'occasion : Robert Carsen, Laurent Pelly, Teodor Currentzis, Patricia Petibon, Paolo Arrivabeni, David McVicar, Matthias Hartmann, John Fiore, Dieter Dorn, Jürgen Rose et tant d'autres.

Trois nouvelles productions ont été à l'affiche de cette ultime saison : *Carmen* de Bizet dans une version par Reinhild Hoffmann, *Boris Godounov* de Moussorgski mis en scène par Matthias Hartmann et *Un ballo in maschera* de Verdi vu par Giancarlo del Monaco et Richard Peduzzi. En fosse, le partenaire artistique principal du Grand Théâtre de Genève, l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR), a accompagné quatre productions, son agenda étant sollicité par la célébration de son premier siècle. Sont venus également l'Orchestre de Chambre de Genève (L'OCG), la Cappella Mediterranea et l'Ensemble MusicAeterna basé à Perm. À noter encore deux coproductions, *Viva la Mamma!* de Donizetti (avec l'Opéra national de Lyon et le Gran Teatre del Liceu) et *Médée* de Charpentier (avec l'English National Opera).

4.2 Les opéras

La saison s'est ouverte à l'Opéra des Nations avec *Carmen* de Bizet, en nouvelle production par Reinhild Hoffmann, une référence du Tanztheater venue en octobre dernier avec *Callas*. Le rôle-titre a été chanté par Héroïse Mas et Ekaterina Sergeeva, sous la direction de John Fiore, du 10 au 27 septembre. Une référence de la musique baroque et un metteur en scène d'exception ont ensuite révélé une rareté : *The Beggar's Opera* de Johann Christoph Pepusch. William Christie et Robert Carsen ont ressorti l'*Opéra des gueux* en version originale, du 3 au 7 octobre, en coproduction avec le Théâtre des Bouffes du Nord.

Une autre nouvelle production a suivi : *Boris Godounov*, mise en scène par Matthias Hartmann, dans la version d'origine de 1869, alors refusée par le théâtre impérial et longtemps oubliée (jusqu'en 1928). Du 28 octobre au 15 novembre, cette version rare a été dirigée par Paolo Arrivabeni, avec le célèbre Mikhail Petrenko dans le rôle-titre. Pour les fêtes de fin d'année, *Viva la Mamma!* de Donizetti a été mis en scène par Laurent Pelly, en co-production avec l'Opéra national de Lyon et le Gran Teatre del Liceu, du 21 décembre au 3 janvier. En fosse, l'Orchestre de Chambre de Genève était dirigé par le jeune Gergely Madaras, venu déjà à l'Opéra des Nations pour un *Fantasio* salué par la critique. Cette production, dont le décor a évoqué un théâtre voué à la démolition, a symboliquement marqué la fin de trois années d'activités lyriques à l'Opéra des Nations.

Point fort de la saison, la *Tétralogie* de l'*Anneau du Nibelung* de Wagner mise en scène par Dieter Dorn (saison 2012/2013 et 2013/2014) a rouvert la scène de Neuve, le 12 février 2019, avec *L'Or du Rhin*. Ont suivi *La Walkyrie*, *Siegfried* et le *Crépuscule des Dieux*, dans trois cycles complets jusqu'au 17 mars. Référence parmi les voix wagnériennes, souvent invitée à Bayreuth, Petra Lang a fait l'amitié à Genève de revenir pour incarner Brünnhilde.

Médée de Charpentier était présentée du 30 avril au 11 mai en coproduction avec l'English National Opera. La mise en scène a été signée David McVicar, qui est ainsi revenu après avoir monté *La Traviata* et *Wozzeck*. Chef expert dans le répertoire baroque (à Genève, *Alcina*, *Il Giasone*, *King Arthur*), Leonardo García Alarcón a joué avec son ensemble Cappella

Mediterranea. Le rôle-titre était tenu par la célèbre Anna Caterina Antonacci, établie aujourd'hui à Genève. Enfin, *Un ballo in maschera* de Verdi est venu clore la saison lyrique avec une nouvelle production mise en scène par Giancarlo del Monaco, dans les décors de Richard Peduzzi (qui signa la scénographie du fameux *Ring* du centenaire en 1976). Pinchas Steinberg a dirigé la version « Gustave III », du 4 au 22 juin, avec Ramón Vargas (Gustavo III) et Franco Vassallo (Anckarström) notamment. À de nombreuses reprises, le public a apprécié la contribution significative du Chœur du Grand Théâtre de Genève dirigé par Alan Woodbridge.

4.3 Les ballets

Dirigé par Philippe Cohen, le Ballet du Grand Théâtre de Genève a programmé quatre événements chorégraphiques. Les 22 danseuses et danseurs de la compagnie se sont produits à Genève dans *Wahada* (« La Promesse »), un ballet d'Abou Lagraa sur la *Messe en Ut mineur* de Mozart. Cette création mondiale a pris possession de l'Opéra des Nations, du 27 novembre au 2 décembre.

Sensation mondiale de l'art chorégraphique, Jirí Kylián a également travaillé avec le corps de ballet du Grand Théâtre pour présenter *Petite Mort* et *Bella Figura*, du 27 au 31 mars. Avec *Glory* d'Andonis Foniadakis, ces dates ont été placées *Entre réel et illusion théâtrale*.

Du côté des ballets invités, après une forte rencontre avec le public romand autour de *Voces* à l'Opéra des Nations, Saras Baras est revenu au Grand Théâtre rénové avec *Sombras* (Ombres), du 28 février au 3 mars. Une seconde compagnie, le Ballet Académique d'État Yacobson de Saint-Petersbourg, a donné *La Belle au bois dormant*, du 27 au 30 juin dans une chorégraphie signée Jean-Guillaume Bart.

4.4 Les récitals

De nombreuses voix – talents confirmés ou en devenir – ont accompagné la saison de la place des Nations à la place de Neuve. Le baryton-basse Luca Pisaroni est le 2 novembre, le ténor polonais Piotr Beczala le 16 novembre, la célèbre mezzo-soprano Dame Sarah Connolly le 7 mars, le basse Ildar Abdrazakov et le fameux baryton allemand Christian Gerhaher le 20 mai, pour une soirée autour de Schumann. Ils ont été respectivement accompagnés au piano par Malcolm Martineau, Mzia Bakhtouridze et Helmut Deutsch, Julius Drake et Gerold Huber. Une autre soirée de récital était marquée par la venue d'un ensemble sur scène autour de la voix, *Liebeslieder Walzer*, avec la soprano Marlis Petersen, le ténor Werner Güra, la mezzo- soprano Anke Vondung et le baryton Paul Armin Edelmann le 27 février.

4.5 Concerts et autres événements

Franco Vassallo, Michael Spyres, Marina Rebeka : trois voix célèbres pour une œuvre à découvrir, *Il Pirata*, qui a marqué les débuts de la grande carrière de Vincenzo Bellini. Cette version de concert était à l'affiche les 22 et 24 février au Grand Théâtre.

Véritable sensation, Teodor Currentzis a fait l'amitié de venir pour la troisième fois rendre visite au Grand Théâtre. Le 8 avril, il a livré à guichet fermé un monument puissant de Verdi, la *Messa da Requiem*, avec son Orchestre et Chœur de l'ensemble MusicAeterna,

Avant de partir pour la Chine, l'Opéra des Nations a rendu un hommage à un genre artistique puissant dans l'Empire du Milieu : L'Opéra de Pékin. Hors de Chine, rares sont les occasions

de pouvoir être initié aux raffinements de ce genre mêlant chant, musique, danse, théâtre et arts martiaux.

4.6 Spectacle Jeune public

Qui ne connaît pas la célèbre romance « *Una furtiva lagrima* » ? Seul, ou en famille, il était proposé de redécouvrir *L'Elisir d'amore* dans une version abrégée, grâce à l'intervention d'un narrateur. Du 18 au 20 janvier, il a été interprété par de futures étoiles de l'Académie de La Scala, qui a présenté ainsi son cinquième projet dans le cadre des « *Grandi spettacoli per i bambini* ». Une formule qui rappelait *La Petite Flûte enchantée*, ou *Siegfried*, ou *qui deviendra le seigneur de l'anneau*, des saisons précédentes. Ce spectacle fut le dernier donné à l'Opéra des Nations au cours des trois années de fonctionnement de cette scène éphémère.

4.7 Activités pédagogiques

Le Grand Théâtre a naturellement poursuivi et développé encore davantage son **programme pédagogique** pour faire connaître à des élèves entre 10 et 17 ans, dans des conditions optimales, le monde de l'opéra et du ballet. Pendant la saison 2018/2019, le nombre de jeunes venus à l'Opéra des Nations et au GTG rénové a doublé par rapport aux saisons précédentes :

- 70 classes sélectionnées (sur 116 inscriptions reçues) ont participé à 9 parcours pédagogiques ;
- 1'470 élèves ont participé aux parcours et activités hors les murs ;
- 90 ateliers de formation (danse, théâtre, chant, médiation, concert) et de création (cinéma, scénographie, création de masques) ont été donnés ;
- 2'489 élèves ont assisté aux 3 représentations scolaires du spectacle jeune public ;
- 4'600 jeunes ont vu un spectacle cette saison, en comptant les générales et pré-générales, les représentations scolaires gratuites et les représentations publiques à tarif subventionné ;
- 1'000 jeunes ont participé aux activités organisées lors de la journée portes ouvertes en mars 2019
- 88 visites guidées, dont 60 pour le Département de l'Instruction publique, de la culture et du sport.

Les parcours pédagogiques se présentent comme des ateliers de chant, de danse, de scénographie, de peinture et de théâtre musical, animés par des professionnels de l'opéra et de la danse. 9 parcours ont été proposés autour des opéras et ballets.

Pour des élèves de l'enseignement primaire, les médiateurs et artistes du Grand Théâtre se sont rendus hors les murs dans des écoles, avec un programme d'activité de chant et de mise en scène. 394 élèves du primaire genevois ont suivi ces ateliers.

C'est en imaginant, créant et travaillant avec des professionnels que les élèves développent des compétences artistiques et des connaissances.



4.8 Activités diverses

Au cours de la saison 2018/2019, le Grand Théâtre a apporté à nouveau sa contribution à plusieurs événements de la vie culturelle genevoise.

Le ballet du Grand Théâtre a offert deux **répétitions publiques** fréquentées par de nombreux élèves des écoles de danse de la région. Il s'agissait d'une répétition du ballet *Wahada* sur une musique de Mozart, présenté le 24 novembre 2018 à l'Opéra des Nations en présence d'un public très enthousiaste, ainsi que d'une répétition publique de *Bella Figura* et *Petite Mort* présentée au Grand Théâtre place de Neuve, le 23 mars 2019, sur la musique de compositeurs baroques.

Comme les années précédentes, le Grand Théâtre a été présent à la **Fête de la musique** 2019 et il a ouvert ses portes pour une soirée du **Geneva Opera Pool**, destinée à la communauté internationale et diplomatique.

On peut enfin faire état de coopérations avec les institutions musicales genevoises : *Carmen* a associé le chœur d'enfants du Conservatoire populaire de Musique, Danse et Théâtre ; pour *Viva la Mamma!*, l'Orchestre de Chambre de Genève a été dans la fosse.

L'Orchestre de la Suisse romande a assuré la plupart des représentations d'opéras, notamment la *Tétralogie*, ceci après avoir adapté son propre calendrier de l'année de son centenaire au changement complet du programme du Grand Théâtre en raison du retard des travaux de rénovation.

Le 23 mars a eu lieu la journée « portes ouvertes » du Théâtre, marquée par l'inauguration officielle du bâtiment rénové. La journée a débuté avec un accueil « café et croissants » offert au public par la Ville de Genève. Tout au long de la journée se sont ensuite succédé des ateliers créatifs, des animations musicales, des parcours fléchés et des projections de spectacles ainsi que des répétitions publiques du Ballet. Pour clore le programme des festivités, le Cercle du GTG a offert un magnifique spectacle son et lumières. Ce mapping sur la façade du Grand Théâtre retranscrivait de manière symbolique les 140 ans de l'institution genevoise.

Au total, près de 10'000 personnes sont venues découvrir ou redécouvrir le Grand Théâtre rénové, montrant leur intérêt et attachement pour ce monument emblématique de l'histoire et de la culture genevoise.



4.9 Le rayonnement international

Des coproductions lyriques internationales et de grands invités

Les scènes lyriques européennes se pressent pour monter des productions en collaboration avec le Grand Théâtre de Genève. Lors de la saison 2018/2019, 3 co-productions avec des maisons d'opéra à Paris, Londres et Barcelone ont été montées au Grand Théâtre.

Comptant une nombreuse communauté de fidèles à Genève, la Cappella Mediterranea de Leonardo García Alarcón a assuré la partie et direction musicale de *Médée*, en avril-mai 2019, la première fois dans la maison rénovée place de Neuve, après des activités répétées à l'Opéra des Nations

Le concert phare de la saison a été la *Messa da Requiem* de Giuseppe Verdi, sous la direction musicale de Teodor Currentzis, venu à Genève le 8 avril 2019 avec son chœur et orchestre MusicAeterna de Perm. Rappelons que Teodor Currentzis vient de connaître un triomphe au Festival de Lucerne de septembre 2019, pour un cycle d'opéras de Mozart en représentation concertante.

C'est l'Académie de la Scala de Milan qui a présenté le spectacle jeune public de la saison, à l'Opéra des Nations, avant sa fermeture du 20 janvier 2018.

Des tournées du ballet dans le monde entier

Composé de 22 danseurs et danseuses d'exception, le Ballet du Grand Théâtre est l'un des fleurons de la culture genevoise. Non seulement il suscite l'engouement du public genevois, mais en plus, il contribue grandement à la renommée internationale du Grand Théâtre. Très sollicité, il s'est produit 41 fois en tournées à l'étranger - à savoir en : Chine, France, Cuba, Italie, Allemagne, Belgique, Espagne, l'île de la Réunion et la Colombie ; ainsi qu'en Suisse à Lausanne-Vidy. Il y a présenté ses grands succès : *Roméo et Juliette*, *Carmina Burana*, *Tristan et Isolde*, ou encore la production de la saison précédente *Callas*. La plupart des soirées ont affiché complet. Ces tournées à l'étranger ont bénéficié du soutien de Pro Helvetia.

Présence dans les médias européens et internationaux

Les productions du Grand Théâtre ont fait l'objet de 692 articles et émissions radio ou télévision, dont 338 articles dans la presse suisse, 83 émissions de radio et télévision suisses, 118 articles dans le monde francophone hors Suisse, 111 articles en allemand et 45 articles dans la presse anglophone.

Des captations ont été diffusées en partenariat avec Espace 2. Les télévisions ARTE, TV5 et Mezzo ont rediffusé des productions du Grand Théâtre.

Enfin, la production *Ascanio* que le Grand Théâtre a coproduit avec la Haute école de musique de Genève a donné lieu à la publication d'une vidéo commercialisée aux éditions B Records, en octobre 2018.

6908

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2018-2019 du Grand Théâtre



5. LA VIE INSTITUTIONNELLE

5.1 Le Conseil de fondation

La composition du Conseil de fondation de la saison 2017/2018 était la suivante :

Mme Lorella Bertani, Présidente*
M. Guy-Olivier Segond, Vice-président*
M. Pierre Conne, Secrétaire*

M. Claude Demole*
M. Sami Kanaan*
M. Rémy Pagani*
M. Manuel Tornare*

M. Juan Calvino**
M. Jean-Pierre Jacquemoud
M. Pierre Losio (†)
Mme Danièle Magnin
Mme Françoise de Mestral
M. Albert Rodrik
M. Pascal Rubeli
Mme Salika Wenger

* membres du Bureau du Conseil de fondation

** membre invité représentant du personnel

Le 18 mai 2019, le Conseil de fondation a appris avec tristesse le décès subit de son membre Pierre Losio. Il en garde le souvenir d'un engagement consciencieux et déterminé pour le Grand Théâtre.

Au cours de la saison 2017/2018, le Bureau du Conseil de Fondation s'est réuni 13 fois, et le Conseil de Fondation a siégé à 11 reprises.

5.2 Le retour au Grand Théâtre

- Après avoir été détruit par un incendie en 1951, le Grand Théâtre a repris ses activités en décembre 1962. Après plus de 50 ans d'exploitation, il a dû être rénové. Le coût de ces travaux a été estimé à CHF 62,7 millions. Le crédit nécessaire a été voté à l'unanimité par le Conseil municipal de la Ville de Genève le 20 mai 2014. Le chantier de rénovation a été ouvert en février 2016.
- Pour ne pas interrompre ses activités, conserver son savoir-faire, ses abonnés et ses collaboratrices et collaborateurs, la Fondation du Grand Théâtre a examiné plusieurs scénarios pour trouver un lieu pour ses spectacles pendant cette période. Tant pour des raisons artistiques que financières, il a décidé de construire, à l'aide de fonds privés pour la majeure partie, une construction provisoire, l'Opéra des Nations.
- Ce bâtiment tout en bois est basé sur les éléments structurels du Théâtre éphémère de la Comédie-Française, qui a été acquis en mars 2014 par la Fondation du Grand Théâtre, démonté à Paris entre juillet et décembre 2014, transporté à Genève pour être implanté sur la rive droite, dans la campagne Rigot à proximité des institutions

internationales. Pour l'adapter aux besoins d'un opéra, le Théâtre éphémère a été agrandi de 40%. Son coût s'est élevé à CHF 13 millions.

- L'Opéra des Nations a été inauguré le 2 février 2016, pour accueillir les spectacles de la seconde moitié de la saison 2015/2016. L'accueil du public a été d'emblée enthousiaste.
- En octobre 2017, la Ville de Genève, maître d'ouvrage de la rénovation à la place de Neuve, a annoncé que les travaux subissaient un retard. Le premier spectacle dans le bâtiment de la place de Neuve ne pourrait être donné qu'en février 2019. Ceci a eu pour conséquence une réorganisation complète de la saison 2018/2019, ce qui a obligé la Fondation du Grand Théâtre à revoir également sa planification budgétaire.
- Le programme artistique de la saison 2018/2019 déjà planifiée a dû être annulé et complètement réorganisé pour pouvoir être joué en première moitié de saison à l'Opéra des Nations, et dès février 2019 dans le Grand Théâtre rénové. Entre octobre 2017 et février 2018, la Direction générale et le Conseil de fondation ont évalué les conséquences financières. Ils ont pris toutes les dispositions pour pouvoir prolonger le séjour hors les murs à l'Opéra des Nations et dans les divers lieux où le personnel a été réparti. Le programme artistique complètement remanié a été présenté le 27 avril 2018 au public.
- Après trois années hors les murs à l'Opéra des Nations, le personnel et les artistes du Grand Théâtre ont progressivement réinvesti le bâtiment de la place de Neuve dès l'automne 2018, pour préparer le spectacle de réouverture qui a eu lieu le 12 février 2019, avec l'Or du Rhin, premier épisode de la Tétralogie de Wagner, *Der Ring*, qui a marqué ce retour dans le bâtiment prestigieux de la place de Neuve.
- En juin 2019, l'acheteur chinois de l'Opéra des Nations s'est acquitté de la dernière tranche due. La propriété du bâtiment a ainsi passé de la FGTG à celle de l'acheteur. Ce dernier est contractuellement en charge du démontage du bâtiment et de la restitution du terrain, à ses propres frais. Il dispose pour cela d'un délai à fin 2020.

5.3 Passage de témoin à la Direction générale

Après dix ans passés à la tête du Grand Théâtre, le directeur général Tobias Richter a dirigé en 2018/2019 une dernière saison, avant de se retirer au 30 juin 2019. Il aura ainsi guidé la maison lyrique genevoise à travers une période mouvementée pour l'institution, marquée notamment par la préparation de la rénovation du bâtiment historique de place de Neuve, le déménagement à l'Opéra des Nations qu'il avait fallu construire dans la campagne Rigot. Il a pu terminer son mandat avec une dernière mi-saison jouée dans le bâtiment flambant neuf, après un dernier défi de devoir faire face au retard du chantier de rénovation qui avait chamboulé tous les plans de la saison 2018/2019.

Son successeur a été désigné en mai 2017 en la personne d'Aviel Cahn, retenu après l'examen de plusieurs dossiers de candidatures de haut niveau. Zurichois d'origine, âgé de 45 ans, le nouveau directeur général est entré en fonctions au 1^{er} juillet 2019, après avoir préparé sa première saison à Genève entre la date de sa nomination et la présentation publique de son programme en mai 2019.

Six mois plus tôt, au 31 décembre 2018, le Secrétaire général du Grand Théâtre, Claus Hässig, a quitté ses fonctions après avoir atteint l'âge de la retraite. Il était entré au Grand Théâtre en juillet 2013, à la veille des décisions à prendre pour la période hors les murs et la construction de l'Opéra des Nations. Sa successeure, Carole Trouseu-Ballif, venant du Théâtre Orchestre Bienne-Soleure, a pris ses fonctions au 1^{er} janvier 2019.

5.4 une nouvelle politique tarifaire

En avril 2018, lors de l'ouverture de la vente des abonnements pour la saison 2018/19, le Grand Théâtre a présenté ses nouveaux projets de politique tarifaire. Après avoir augmenté lors de la saison précédente le nombre de places à tarif inférieur à 50 francs et diversifié les possibilités de réductions, il a généralisé un tarif jeune à 50% de réduction pour tous les spectacles. La nouvelle politique tarifaire a eu un impact important auprès du jeune public : 1'964 spectateurs ont acheté 4'767 billets au tarif jeune (- de 26 ans), ce qui représente 66% de places occupées en plus par cette catégorie d'âge par rapport à la saison 2017/18.



B STATISTIQUES DES SPECTACLES

Spectacles	Lieu	Nbre de rep.	Jauge globale	Places occupées	Taux de remplissage en %
------------	------	--------------	---------------	-----------------	--------------------------

OPERA

Carmen	ODN	10	11 180	10 782	96%
The Beggar's Opera	ODN	5	5 590	4 743	85%
Boris Godounov	ODN	8	8 944	7 081	79%
Compiègne en Inconvenienze Teatralli - Viva la	ODN	7	7 826	7 227	92%
Das Rheingold	GTG	3	4 536	4 452	98%
Die Walküre	GTG	3	4 536	4 127	91%
Siegfried	GTG	3	4 536	4 130	91%
Götterdämmerung	GTG	3	4 536	3 817	84%
Médée	GTG	6	9 072	6 147	68%
Un Ballo in Maschera	GTG	7	10 584	7 801	74%
Total opéras		55	71 340	60 307	85%

BALLETS

Wahada	ODN	6	6 708	5 073	76%
Sombras	GTG	4	6 048	4 536	75%
Entre Rel et Illusion Théâtrale	GTG	5	7 560	5 632	74%
La Belle au Bois Dormant	GTG	4	6 048	4 616	76%
Total ballets		19	26 364	19 857	75%

RECITALS

Luca Pisaroni	ODN	1	1 118	575	51%
Piotr Beczala	ODN	1	1 118	628	56%
Liebeslieder Walzer	GTG	1	1 512	871	58%
Sarah Connolly	GTG	1	1 512	687	45%
Ildar Abdrazakov	GTG	1	1 512	691	46%
Christian Gerhaher	GTG	1	1 512	766	51%
Total récitals		6	8 284	4 218	51%

CONCERTS

Il Pirata	GTG	2	3 024	1 447	48%
Messa da Requiem	GTG	1	1 512	1 512	100%
Total concerts		3	4 536	2 959	65%

JEUNE PUBLIC / AUTRES

Opéra de Pékin	ODN	2	2 236	1 839	82%
L'Elisir d'Amore pour les jeunes	ODN	3	3 354	2 424	72%
Total jeune public / autres		5	5 590	4 263	76%

TOTAL

88 116 114 91 604 79%

STATISTIQUE DU PERSONNEL (au 30.06.2019)

1. PERSONNEL FIXE SOUS CONTRAT FONDATION : 125 COLLABORATEUR-TRICE-S (ETP 93.05)

Direction générale (1)
Directeur général (membre du Comité de direction)

Artistique (122)
Dramaturge et conseiller artistique

• *Jeune Troupe (1)*
Soliste

• *Chœur (43)*
Chef des chœurs
Assistant du chef des chœurs
Pianiste répétiteur
Choristes (40)

• *Ballet (31)*
Directeur du ballet
Adjoint du directeur du ballet
Coordinatrice administrative
Maîtres de ballet (2)
Pianiste
Directeur technique du ballet
Régisseur lumières 80%
Régisseur plateau
Danseur-euse-s (22)

• *Production artistique (6)*
Chargé de la production artistique
Assistante à la production artistique et responsable figuration
Pianiste, chef de chant
Pianiste, chef de chant 75%
Régisseuse générale
Régisseur de scène

• *Marketing et communication (40)*
Responsable marketing et communication
Responsable presse et actions de communication
Responsable éditions et création visuelle
Concepteur communication web
Chargée du mécénat et des partenariats
Personnel d'accueil (35)

Technique (1)
Directrice technique (membre du Comité de direction)

Secrétariat général (1)
Secrétaire générale (membre du Comité de direction)

2. PERSONNEL FIXE SOUS CONTRAT VILLE DE GENEVE : 187 COLLABORATEUR-TRICE-S (ETP 167.25)

Direction générale (1) Adjointe administrative Artistique (6) • <i>Production artistique (1)</i> Responsable ressources musicales 80% • <i>Marketing et communication (4)</i> Assistante administrative Assistante presse et communication Chargé du public jeune Archiviste 80% • <i>Accueil du public (1)</i> Responsable de l'accueil des publics Technique (156) • <i>Bureau technique (3)</i> Chargée de production technique 80% Responsable d'entretien Adjointe administrative • <i>Logistique (3)</i> Responsable logistique Chauffeurs / Collaborateur administratif (2) • <i>Bureau d'étude (6)</i> Ingénieur bureau d'étude 90% Chargé d'étude des productions Assistant 40% Dessinateurs (2) Dessinateur 80% • <i>Service intérieur (7)</i> Huissier responsable Huissier-ère-s (3) Coursiers/Huissiers (2) Coursier/Huissier 40% • <i>Technique de scène (2)</i> Chefs de plateau (2) • <i>Machinerie (27)</i> Chef de service Adjoint planificateur Sous-chefs (4) Brigadiers (3)	Sous-brigadiers (2) Sous-brigadier 80% Machinistes (9) Machiniste 60% Machinistes-cintriers (2) Machiniste-cintrier 80% Machiniste-cintrier 60% Menuisier de plateau et chargé de l'entretien 80% • <i>Son et Vidéo (4)</i> Chef du service Sous-chef Techniciens (2) • <i>Eclairage (16)</i> Chef du service 90% Sous-chef Sous-chef opérateur lumières et informatique de scène Coordinateur de production Techniciens éclairagistes (3) Technicien éclairagiste 60% Techniciens éclairagistes 80% (2) Electricien Opérateurs lumière et infor. de scène (3) Responsable entretien électrique • <i>Habillage (14)</i> Cheffe du service Sous-cheffe 80% Responsable costumes Ballet/Habilleuse 80% Habilleuse Habilleuse 90% Habilleur-euse-s 80% (5) Habilleuses 60% (2) Habilleuses 50% (2) • <i>Électromécanique (7)</i> Chef du service Sous-chef Électromécaniciens (5) • <i>Perruques et maquillage (5)</i> Cheffe du service Sous-cheffe Perruquiers (3)	• <i>Accessoires (10)</i> Chef du service Sous-chef Accessoiristes (4) Accessoiriste 50% Accessoiriste 60% Accessoiriste 70% Accessoiriste 80% > <i>Ateliers décors (28)</i> Chef des ateliers décors Assistant 60% Magasiniers (2) • <i>Menuiserie (8)</i> Chef du service Menuisiers (7) • <i>Serrurerie (5)</i> Contremaître 90% Serruriers (3) Serrurier 90% • <i>Tapiserie Décoration (7)</i> Chef du service Sous-chef 80% Tapissiers décorateurs (2) Tapissier-ère décorateur-trice 80% (2) Tapissière décoratrice 50% • <i>Peinture et décoration (5)</i> Chef de service 80% Sous-chef 80% Peintres (3) > <i>Ateliers costumes (24)</i> Cheffe des ateliers costumes Assistant-e-s (2) • <i>Couture (15)</i> Chef de service Costumière 90% Tailleur-e-s (2) Couturier-ère-s (2) Couturière 90% Couturière 80% Couturière 75%	Couturières 70% (2) Couturière 60% Couturières 50% (3) • <i>Décoration Costumes (3)</i> Resp. décoration costumes 80% Décoratrice 80% Décoratrice 60% • <i>Cuir (3)</i> Chef de service Cordonnière 80% Cordonnière 60% Secrétariat général (24) Secrétaire 80% • <i>Finances (6)</i> Chef du service (membre du Comité de direction) Comptable Comptable 80% (2) Comptables 70% (2) • <i>Ressources Humaines (5)</i> Responsable RH - Juriste (membre du Comité de direction) Gestionnaires 80% (2) Gestionnaire 90% Gestionnaire 60% • <i>Informatique (3)</i> Chef du service Administrateurs informatique et télécoms (2) • <i>Développement des publics et billetterie (5)</i> Responsables adjointes (2) Collaborateur-trice-s billetterie (3) • <i>Restauration (4)</i> Chef du service Cuisinier Collaborateur-trice-s restauration (2)
---	---	--	---

3. APPRENTI-E-S, STAGIAIRES, OCCUPATION TEMPORAIRE ET AI : 47 COLLABORATEUR-TRICE-S

Apprenti-e-s (2) CFC Graphiste (1) CFC Techniscéniste (1)	Stagiaires (42) Stages découverte (36) Stages formation (6)	Collaborateur-trice-s en programme d'occupation temporaire (3) <i>Hospice général (1)</i> OCE (2) Service civil (-)
---	---	---

4. PERSONNEL SOUS CONTRAT TEMPORAIRE FONDATION : 279 COLLABORATEUR-TRICE-S

Effectif variable destiné essentiellement à renforcer les services sur le plateau pendant les spectacles (maquillage, habillage, manutention de décors, éclairage, régie, etc.).
Le nombre de contrats temporaires a été en forte augmentation au cours de la saison en raison du personnel engagé pour le déménagement et le fonctionnement simultané de l'Opéra des Nations et du Grand Théâtre pendant l'automne 2018.

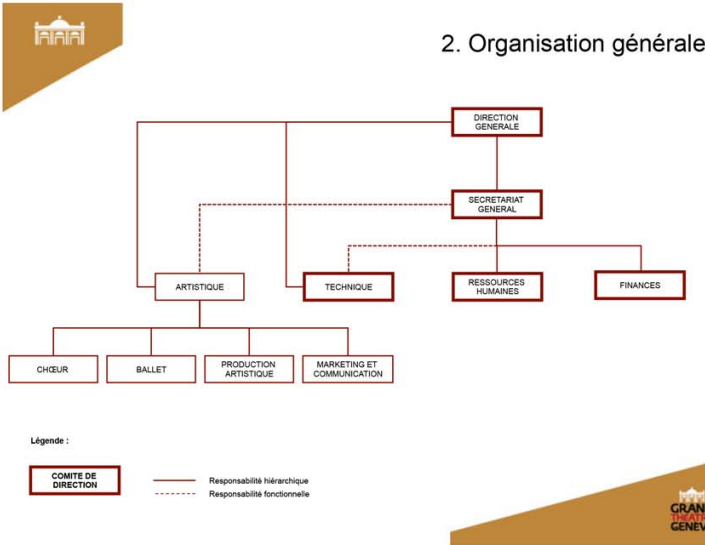
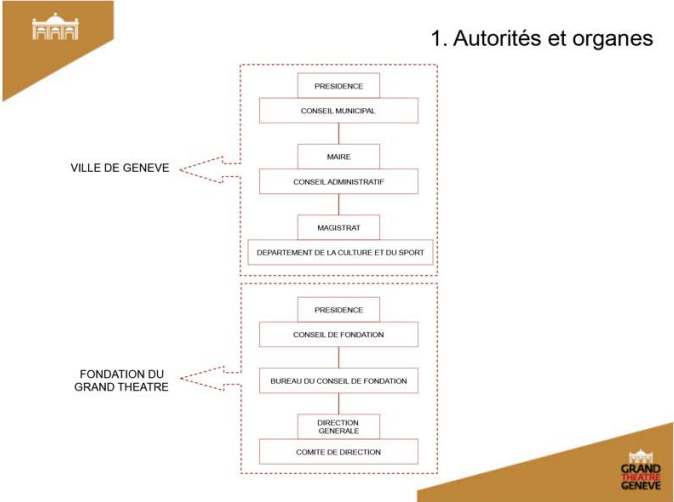
5. PERSONNEL ARTISTIQUE SOUS CONTRAT FONDATION : 275 COLLABORATEUR-TRICE-S

Effectif variable en fonction de la programmation : chef-fe-s d'orchestre, solistes, metteur-e-s en scène, chorégraphes, décorateur-trice-s, costumier-ère-s avec leurs assistant-e-s, choristes auxiliaires et figurant-e-s.

Au total, ce sont donc **842 collaborateur-trice-s** qui ont été occupé-e-s de manière fixe ou temporaire tout au long de la saison 2018-2019.

Le Grand Théâtre est ainsi employeur, à des titres divers, de très nombreux collaborateur-trice-s, ce qui fait de lui une entreprise de taille importante générant sur le seul plan économique local des retombées financières et fiscales non négligeables.

C ORGANIGRAMME



D ÉTATS FINANCIERS

Voir annexe

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2018-2019 du Grand Théâtre

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Bérar SA
Rue de la Corraterie 26
Case postale 5024
1211 Genève 11
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44
Fax +41 (0)22 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892



**Fondation du
Grand Théâtre de Genève**

Exercice 2018/2019

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation
Comptes annuels

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2018-2019 du Grand Théâtre

6919

Rapport de l'organe de révision
Au Conseil de fondation de la
Fondation du Grand Théâtre de Genève
Genève

Genève, le 5 octobre 2019
52/an/24

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Bérán SA
Rue de la Corrairie 26
Case postale 5024
1211 Genève 11
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44
Fax +41 (0)22 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892



Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation du Grand Théâtre de Genève, comprenant le bilan, le compte de résultat, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2018-2019 arrêté au 30 juin 2019.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil de fondation est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2018-2019 arrêté au 30 juin 2019 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous avons constaté qu'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la direction, avait été formalisé et validé durant l'exercice précédent. Des mises à jour ont été réalisées durant l'exercice et quelques processus importants doivent encore être adaptés/mis à jour, notamment en raison des changements à venir dans l'organisation.

Selon notre appréciation, il existe, à l'exception des faits présentés au paragraphe précédent, un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

En outre, nous attirons votre attention sur le fait que les capitaux libres, hors fonds de solidarité, sont négatifs à hauteur de CHF 1'216'010. En tenant compte du fonds de solidarité, le découvert net du bilan au 30 juin 2019 s'élève ainsi à CHF 141'690.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA

Jessica SAUTIER
Experte-réviseur agréée
Réviseur responsable

André TINGUELY
Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- bilan
- compte de résultat
- compte des investissements
- tableau des flux de trésorerie
- tableau de variation du capital
- annexe aux comptes annuels

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2018-2019 du Grand Théâtre

6921

BILAN POUR L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2019
(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

ACTIF		Notes	30.6.19	30.6.18
(montants exprimés en francs suisse)				
10	Patrimoine financier		CHF	
100	Disponibilités et placements à court terme			
	Liquidités		5 310 364	3 189 657
	Liquidités - Fonds de Solidarité et Fonds de Réserve			
	Fonds de Solidarité		396 080	319 682
	Fonds de Réserve		50 652	52 073
		2d, 4	<u>5 757 096</u>	<u>3 561 411</u>
101	Créances			
	Créances résultant de prestations de services	2f, 5	1 163 341	1 117 039
	Autres créances à court terme		7 277	28 082
			<u>1 170 617</u>	<u>1 145 121</u>
104	Actifs de régularisation			
	Frais sur spectacles futurs	2h	1 460 408	878 637
	Autres comptes de régularisations		1 228 822	1 023 079
		6	<u>2 689 230</u>	<u>1 901 716</u>
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours			
	Stocks	2g	<u>31 143</u>	<u>40 388</u>
107	Placements financiers			
	Titres	2e, 4		
	Titres - Fonds de solidarité		357 536	343 648
	Titres - Fonds de Réserve		358 427	318 745
	Titres - Fonds libres		6 475	6 468
	Immobilisations financières	2i, 8	<u>235 353</u>	<u>277 736</u>
			957 791	946 597
	Total du Patrimoine financier		<u>10 605 878</u>	<u>7 595 233</u>
14	Patrimoine administratif			
140	Immobilisations corporelles du PA			
	Construction et installation Opéra des Nations			1 500 000
	Matériel de scène et Mobilier	7	115 925	167 126
	Matériel informatique		124 759	89 996
		2j	<u>240 684</u>	<u>1 757 122</u>
142	Immobilisations incorporelles			
	Immobilisation site Web, logiciels et licences	2k, 7	<u>237 828</u>	<u>201 397</u>
	Total du patrimoine administratif		<u>478 512</u>	<u>1 958 519</u>
	TOTAL ACTIF		<u>11 084 393</u>	<u>9 553 752</u>

BILAN POUR L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2019
(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

PASSIF		Notes	30.6.19	30.6.18
(montants exprimés en francs suisse)				
20	<u>Capitaux de tiers</u>			CHF
200	Engagements courants			
	Dettes résultant de livraisons de biens et prestations de services	2m, 9	974 450	766 945
	Autres dettes à court terme		220 329	296 343
	Acompte de tiers			370 000
			<u>1 194 779</u>	<u>1 433 288</u>
204	Passifs de régularisation			
	Abonnements et produits saisons futures	2n, 10	8 485 953	5 198 239
	Autres comptes de régularisation	10	555 870	544 867
			<u>9 041 823</u>	<u>5 743 106</u>
205	Provisions à court terme			
	Provisions	2o, 11	989 481	695 045
	Total fonds étrangers		<u>11 226 083</u>	<u>7 871 439</u>
29	<u>Capital propre</u>			
291	Fonds enregistrés comme capital propre			
	Fonds de solidarité	17c	1 074 320	1 026 631
			<u>1 074 320</u>	<u>1 026 631</u>
	Fonds de Réserve	17c	655 682	1 480 317
299	Résultat de l'exercice		- 1 871 692	- 824 635
			<u>- 1 216 010</u>	<u>655 682</u>
	Total capital propre		<u>- 141 690</u>	<u>1 682 313</u>
	TOTAL PASSIF		<u>11 084 393</u>	<u>9 553 752</u>

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2018-2019 du Grand Théâtre

6923

COMPTE DE RÉSULTAT SELON MCH2 POUR L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2019
(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

Produits d'exploitation		Notes	30.6.19	30.6.18
(montants exprimés en francs suisse)				
			CHF	
42	<u>Recettes</u>	2q		
	Recettes brutes des spectacles	13a	8 720 615	7 375 168
	Autres recettes d'exploitations	13b	2 957 883	3 865 550
			<u>11 678 498</u>	<u>11 240 718</u>
46	<u>Revenus de transfert</u>			
	Subvention Fonds équipement communal		2 500 000	2 500 000
	Subvention Ville de Genève		10 768 819	10 717 819
	Autres subvention ville de Genève affectées		3 724 073	711 452
	Subvention du Canton de Genève	14b	120 000	1 683 419
	Apports extérieurs	14a	4 226 812	2 575 278
		14b	<u>21 339 704</u>	<u>18 187 967</u>
48	<u>Revenus extraordinaires</u>			
	Revenus extraordinaires	2l	1 500 000	-
Total produits d'exploitation			<u>34 518 202</u>	<u>29 428 685</u>
Charges d'exploitation				
30	<u>Charges de personnel</u>			
	Charges de personnel	15	23 202 840	19 836 840
31	<u>Charges de biens et services et autres charges d'exploitation</u>			
	Frais de promotion	15	1 273 625	1 380 706
	Locations immobilières	15	1 466 333	1 328 770
	Frais généraux et frais divers	15	8 750 240	6 881 628
			<u>11 490 198</u>	<u>9 591 104</u>
33	<u>Amortissements du patrimoine administratif</u>			
	Amortissement du patrimoine administratif	2l		
	Immobilisation corporelles		89 703	717 006
	Immobilisation incorporelles		59 963	31 882
			<u>149 666</u>	<u>748 888</u>
34	<u>Charges financières</u>			
	Résultat financier	16	47 190	76 488
38	<u>Charges extraordinaires</u>			
	Charges extraordinaires	2l	1 500 000	-
			<u>36 389 894</u>	<u>30 253 320</u>
Résultat annuel			- 1 871 692	- 824 635

Compte des investissements au 30.06.2019

(montants exprimés en francs suisses)

	DEPENSES
Matériel électricité	1 495 825
Matériel Son-Vidéo	529 952
Mobilier GTG	379 740
Matériel informatique	111 337
Interphonie	<u>378 000</u>
	<u><u>2 894 854</u></u>
	RECETTES
Subvention PR 13/14	2 516 854
Subvention Système Interphonie	<u>378 000</u>
	<u><u>2 894 854</u></u>

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2018-2019 du Grand Théâtre

6925

Tableau des flux de trésorerie

(montants exprimés en francs suisses)

	2018 / 2019
Résultat total du compte de résultats (excédent de charges)	-1 871 692
+ Amortissements du patrimoine administratif et des contributions d'investissement (planifiées, non planifiées, supplémentaires)	149 666
– Augmentation / + diminution des créances ou des engagements courants	16 886
– Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnements et travaux en cours	9 245
– Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	-787 514
+ Pertes / – bénéfices réévaluation du PF	-39 689
+ Augmentation / – diminution des engagements courants (CC, créanciers)	131 491
+ Augmentation / – diminution des provisions	294 436
+ Augmentation / – diminution des passifs de régularisation	3 298 718
+ Attributions / – prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve du capital propre	47 690
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle [FTO]	1 249 237
+ Remboursements de prêts et de participations	0
+ Cession immobilisations corporelles	1 500 000
Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	1 500 000
– Immobilisations corporelles	-73 268
– Immobilisations incorporelles	-96 395
Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-169 663
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA [FTI]	1 330 337
– Augmentation / + diminution des placements financiers et des immobilisations corporelles du PF (à court terme)	-13 890
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF [FTP]	-13 890
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement [FTI+P]	1 316 447
+ Augmentation / – diminution des engagements financiers à long terme	0
+ Augmentation / – diminution des engagements financiers à court terme	-370 000
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement [FTF]	-370 000
Variation des liquidités et placements à court terme [FTO] + [FTI+P] + [FTF]	2 195 684
Liquidités et placements au 01.07.2018	3 561 412
Liquidités et placements au 30.06.2019	5 757 096
Variation des liquidités et placements	2 195 684

TABEAU DE VARIATION DU CAPITAL POUR L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2019
(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

Etat du capital propre				
(montants exprimés en francs suisses)				
29 Capital propre	Solde au 01.07.2018	Augmentation	Diminution	Solde au 30.06.2019
291 Fonds enregistrés comme capital propre	1 026 631	54 700	-7 010	1 074 321
299 Excédent / découvert de bilan	655 682	824 635	-2 696 327	-1 216 010
2990 Résultat annuel	-824 635	824 635	-1 871 692	-1 871 692
2999 Résultats cumulés des années précédentes	1 480 317	0	-824 635	655 682
29 TOTAL	1 682 313	879 335	-2 703 337	-141 689

L'augmentation des fonds enregistrés (poste 291) correspond aux allocations effectuées au cours de l'exercice.

La diminution correspond à l'emploi de cette réserve.

Le montant en augmentation du résultat annuel (poste 2990) correspond au report des pertes de l'exercice 2017/2018 dans le poste 2999 au 1er juillet 2018.

Le compte de résultat présente une perte pour l'exercice 2018/2019 d'un montant de CHF 1'871'692.

Ce montant sera reporté dans le poste 2999 au 1er juillet 2019.

1. Présentation

La Fondation du Grand Théâtre de Genève (ci-après : FGTG) est une fondation d'intérêt communal public, subventionnée par la Ville de Genève, dont l'objet est artistique et culturel.

Les statuts de la FGTG ont été approuvés par la loi du 29 avril 1960 ainsi que ses modifications postérieures par les lois du 20 novembre 1964 et du 7 juin 1990.

Le but de la FGTG est d'assurer l'exploitation du Grand Théâtre de Genève, notamment en y organisant des spectacles d'art lyrique, chorégraphique et dramatique. Le Conseil de Fondation est composé de quatorze membres désignés par le Conseil municipal et le Conseil administratif de la Ville de Genève. Le Bureau du Conseil de Fondation compte cinq membres du Conseil de Fondation.

2. Principes comptables

Les règles régissant la présentation des comptes reposent sur les bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

2a. Bases de préparation des comptes annuels

La clôture des comptes de la FGTG a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

2b. Modification des principes de présentation des comptes

Conformément au RAC, la FGTG est tenue de respecter les normes comptables MCH2. Jusqu'à présent, les comptes de la FGTG étaient établis conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC. Pour une meilleure lecture, les comptes comparatifs au 30 juin 2018 ont été retraités dans les présents états financiers. Pour la première fois, la FGTG présente l'annexe aux comptes sous une forme MCH2.

2c. Conversion de monnaies étrangères

Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au taux du dernier jour du mois précédant la date de la transaction.

2d. Disponibilités

Les liquidités comprennent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles, dont l'échéance est de moins de trois mois.

2e. Titres

Les titres sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture.

2f. Créances résultant de prestations de services

Les créances résultant de prestations de services sont comptabilisées initialement à la valeur nominale qui correspond au montant facturé, déduction faite des remises directes, escomptes et autres rabais. Ultérieurement, cette valeur est déduite des pertes de valeur. Une provision pour créances douteuses est enregistrée au compte de résultat lorsqu'il devient évident que la FGTG ne pourra pas encaisser tout ou partie des créances dues. Les pertes de valeur sont déterminées individuellement et/ou collectivement sur la base de l'historique. En cas de perte définitive d'une créance, cette dernière est imputée à la provision pour créances douteuses.

2g. Stocks

Les différents inventaires des postes bois de construction, tissus et accessoires, lampes, matériel électrique, boissons et divers sont évalués à leur coût d'acquisition. Les objets endommagés ou inutilisables sont éliminés des montants des inventaires.

2h. Frais sur spectacles futurs

La FGTG enregistre régulièrement des coûts liés à la création de nouveaux spectacles. Ceux-ci sont présentés à l'actif du bilan en tant que « Frais sur spectacles futurs » et sont enregistrés comme charges dans le compte d'exploitation lorsque le spectacle en question est terminé.

2i. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées au coût d'acquisition, déduction faite de pertes de valeurs éventuelles.

Les immobilisations financières de la FGTG concernent principalement des fonds bloqués (garanties de loyer, cautions).

Sont considérés comme des immobilisations corporelles les actifs corporels détenus par la FGTG : soit pour être utilisés dans le cadre de l'activité, soit à des fins administratives, et dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

2j. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique, déduction faite des amortissements nécessaires. Le seuil d'activation est de CHF 10'000.

2k. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Le seuil d'activation est de CHF 10'000.

2l. Amortissements

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

	Durée d'amortissement
Construction et installations	
Opéra des Nations*	2.5 ans
Matériel de scène	5 ans
Mobilier et matériel informatique	5 ans
Immobilisations incorporelles	5 ans

* La construction et les installations de l'Opéra des Nations ont été amorties sur 2.5 ans, durée prévue pour l'exploitation de la construction, qui correspond à la période hors les murs du Grand Théâtre Place de Neuve (durée initiale des travaux). L'intégralité des paiements a été versée au 30 juin 2019 et la vente a ainsi été comptabilisée dans l'exercice.

2m. Dettes résultant de livraisons de biens et de prestations de services

Les dettes résultant de livraisons de biens et de prestations de services sont comptabilisées à la valeur nominale correspondant à la facturation.

2n. Abonnements et produits sur saisons futures

Ce poste concerne les abonnements contractés dans l'année en cours pour la saison prochaine et est reporté sous « passifs de régularisation ».

2o. Provisions

Les provisions sont constituées dès lors qu'une sortie de fonds est probable et que leur montant peut être estimé de manière fiable. Un tableau détaillé est publié à la note 11.

2p. Fonds d'investissement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées directement en diminution de l'actif concerné lorsqu'elles sont reçues sans transiter par le compte d'exploitation.

2q. Reconnaissance du revenu

Les revenus sont reconnus lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction reviendront à la FG TG et qu'ils peuvent être estimés avec fiabilité.

Recettes brutes des spectacles

Les revenus liés à chaque spectacle sont enregistrés durant leur période à l'affiche. Les revenus perçus à l'avance, par exemple les abonnements saisonniers, sont comptabilisés au passif du bilan en tant que revenus différés pour la période correspondant aux exercices suivants.

Autres recettes d'exploitation

Les autres recettes d'exploitation sont enregistrées dans la période au cours de laquelle elles sont survenues.

Subventions monétaires

Les revenus provenant de subventions monétaires sont comptabilisés dès que la FG TG a été notifiée de la décision de versement d'une subvention (concernant les subventions d'investissement et les subventions non monétaires voir respectivement les Notes 2p et 2r).

Apports extérieurs

Les apports extérieurs correspondent au mécénat et sponsoring. Ils sont comptabilisés dès que la FG TG a été notifiée de l'apport (Note 14a).

2r. Subventions non monétaires

La FG TG reçoit des subventions non monétaires, principalement sous la forme de mise à disposition gratuite de biens ou de services de la part de la Ville de Genève. Elles sont présentées en annexe et ne sont pas comptabilisées au compte d'exploitation. (Note 14b).

2s. Parties liées

Les parties liées correspondent à toute personne morale ou physique qui peut exercer une influence notable de manière directe ou indirecte sur les décisions opérationnelles et financières de la FG TG.

La Ville de Genève est considérée comme unique partie liée de la FG TG.

Les subventions non monétaires liées sont détaillées dans les Notes 2r et 14b.

2t. Engagements de prévoyance

Les prestations de prévoyance sont assurées par la Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève (FOP), selon un plan de prévoyance, dit « en primauté de cotisations »; l'employeur ne garantit pas les prestations de prévoyance. Le plan d'assurance est financé par les cotisations de la FG TG. Ce plan couvre les prestations usuelles de prévoyance : les rentes de retraite et les prestations en cas de décès et d'invalidité. Les risques sont assurés par la FOP.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2018-2019 du Grand Théâtre

6929

3. Exonération d'impôts

La FGTG bénéficie d'une exonération selon les articles 9 alinéa 1 lettre c de la loi sur l'imposition des personnes morales (LIPM) et 56 lettre c de la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct (LFD).

4. Disponibilités et titres

	30 juin 2019	30 juin 2018
Caisse	245'549	164'506
PostFinance	71'447	52'180
Banques	4'993'368	2'972'971
Total	5'310'364	3'189'657
Titres et liquidités – Fonds de solidarité	753'616	663'330
Titres et liquidités – Fonds de réserve	409'079	370'818
Titres – Fonds libres	6'475	6'468
Total	1'169'170	1'040'616

5. Créances résultant de prestations de services

	30 juin 2019	30 juin 2018
Ville de Genève	34'733	149'568
Canton de Genève	-	24'101
Cartes de crédit	-10'649	-
Débiteurs Suisses & Etrangers (CHF)	285'614	166'415
Débiteurs étrangers (EUR & USD)	182'334	20'853
Débiteurs Secutix	705'712	789'121
Provision créances dou- teuses	(34'403)	(33'019)
Total	1'163'341	1'117'039

6. Actifs de régularisation

	30 juin 2019	30 juin 2018
Frais sur spectacles futurs	1'460'408	878'637
Charges constatées d'avance	248'837	289'519
Produits à recevoir	183'021	130'792
Achat de prestations EGE-DIP	70'000	70'000
Subventions à recevoir de la Ville de Genève	726'964	532'768
Total	2'689'230	1'901'716

Au 30 juin 2019, les subventions à recevoir concernent :

- Ville de Genève : CHF 481'768 selon convention de subventionnement et CHF 245'196, représentant le solde de la PR-1314 (montant reçu le 11 juillet 2019).

7. Immobilisations corporelles et incorporelles

	Construction et installations Opéra des Nations	Matériel de scène	Mobilier et matériel informatique	En cours de construction Opéra des Nations	Total Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles Site Web Logiciels	Total
Valeur brute au 01.07.2018	13 899 367	256 004	169 773	-	14 325 144	251 615	14 576 759
Transferts	-	-	-	-	-	-	-
Sorties	- 1 500 000	-	-	-	- 1 500 000	-	- 1 500 000
Acquisitions	-	-	73 268	-	73 268	96 395	169 663
Valeur brute au 30.06.2019	12 399 367	256 004	243 041	-	12 898 412	348 010	13 246 422
Fonds d'amortissement au 01.07.2018	12 399 367	88 879	79 779	-	12 568 025	50 218	12 618 243
Reprises	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements	-	51 200	38 503	-	89 703	59 963	149 666
Fonds d'amortissement au 30.06.2019	12 399 367	140 079	118 282	-	12 657 728	110 181	12 767 909
Valeur nette au 01.07.2018	1 500 000	167 126	89 996	-	1 757 122	201 397	1 958 519
Valeur nette au 30.06.2019	-	115 925	124 759	-	240 684	237 828	478 512

8. Immobilisations financières

	30 juin 2019	30 juin 2018
Garantie de loyer BRIX SA	79'820	79'900
Garantie en faveur de la CCI – Genève	43'184	43'480
Garantie de Loyer	2'345	2'345
Garantie Loyer en faveur de l'Etat de Genève - Villa Rigot	-	42'010
Garantie Billetterie Bovy-Lysberg	30'004	30'002
Garantie carte bancaire UBS	80'000	80'000
Total	235'353	277'736

9. Dettes résultant de livraisons de biens et prestations de services

	30 juin 2019	30 juin 2018
Fournisseurs exploitation	974'450	766'945

10. Passifs de régularisation

	30 juin 2019	30 juin 2018
Abonnements saison future	2'487'855	2'914'058
Bons cadeaux	114'366	103'757
Recettes publicité saison future	84'000	125'000
Sponsoring	345'000	1'665'050
Subvention affectée reçue d'avance	5'384'419	378'000
Produits divers d'avance	70'312	12'374
Total Abonnements et produits saisons futures	8'485'953	5'198'239
Charges à payer	555'870	544'867
Total	9'041'823	5'743'106

Parmi les charges à payer, un montant de CHF 100'000.- a été prévu pour finaliser le projet de démantèlement de l'Opéra des Nations. La dernière tranche du versement a été reçue en juin 2019.

La subvention affectée reçue d'avance d'un montant de CHF 5'384'419 correspond au versement anticipé des subventions de la Ville de Genève pour la première moitié de la saison 2019/2020. Ce versement (reçu le 24 juin 2019) a permis à la FGTG de faire face au manque de liquidité auquel elle était confrontée fin juin 2019.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2018-2019 du Grand Théâtre

6931

11. Provisions

	Provisions vacances	Autres provisions	Total
Solde 01.07.2017	624'569	44'500	669'069
Constitution	650'246	44'799	695'045
Utilisation	-624'569	-	-624'569
Dissolution	-	-44'500	-44'500
Solde 30.06.2018	650'246	44'799	695'045
Solde 01.07.2018	650'246	44'799	695'045
Constitution	729'482	260'000	989'482
Utilisation	-650'246	-28'000	-678'246
Dissolution	-	-16'799	-16'799
Solde 30.06.2019	729'482	260'000	989'481

La rubrique « Constitution » de la catégorie « autres provisions » comprend notamment une provision créée pour un litige en cours (note 17 b).

12. Prévoyance professionnelle

Le personnel de la FGTG est affilié à la Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève (FOP).

	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans charges de personnel	
	2018/2019	2017/2018	
Institution de prévoyance sans excédent de couverture/ découvert	994'824	994'824	979'560

Au 30 juin 2019, le solde dû à l'institution de prévoyance se monte à CHF 21'743 (30 juin 2018 : CHF 64'426).

13. Détails des recettes d'exploitation

13a. Recettes brutes des spectacles

	2018/2019	2017/2018
Produits des abonnements	3'893'248	3'454'636
Billets spectacles	4'823'152	3'916'108
Autres	4'215	4'424
Total	8'720'615	7'375'168

13b. Autres recettes d'exploitation

	2018/2019	2017/2018
Représentations externes	583'223	923'045
Revenus de Partenariats	489'675	723'775
Restauration	647'050	551'934
Vente des programmes	156'138	159'891
Ventes diverses	367'685	350'823
Enregistrement radio-TV	104'838	115'218
Refacturation à la Ville de Genève (loyer Kammacher)	-	158'095
Autres charges refacturées	61'522	201'970
Revenus divers	177'431	351'631
Recettes Salles	50'498	30'167
Revenus publicitaires	319'823	299'001
Total	2'957'883	3'865'550

14. Dons et subventions

14a. Apports extérieurs

	2018/2019	2017/2018
Cercle du Grand Théâtre de Genève	1'820'000	1'780'000
Mécénat	592'000	555'000
Fondation privée genevoise	1'500'000	-
Sponsors	185'000	105'000
Soutiens divers	100'000	110'000
Dons et legs	29'812	25'278
Total	4'226'812	2'575'278

Dans le montant du mécénat apparaît une subvention de CHF 70'000.- du Département de la cohésion sociale de l'Office cantonal de la culture et du sport pour le soutien de la politique tarifaire du Grand Théâtre en faveur du jeune public. Ce montant sert à rembourser à la FGTG la différence entre le prix d'un billet au plein tarif et le prix réduit (tarif jeune).

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir) Proposition: comptes 2018-2019 du Grand Théâtre

14b. Subventions

Pour mémoire, le 20 septembre 2017, une convention entre l'État de Genève, la Ville de Genève et la FG TG a été signée, prévoyant un financement de l'État de Genève pour la FG TG à hauteur de CHF 3'000'000 pour l'année civile 2017. La moitié de la subvention cantonale pour l'année civile 2017, à savoir CHF 1'500'000, a été comptabilisée sur l'exercice 2016/2017 et ne figure donc plus dans le présent rapport. L'autre moitié, versée durant le dernier trimestre 2017 est enregistrée sur l'exercice 2017/2018 et figure au compte de résultat sous la rubrique «Subvention du Canton de Genève ». Par décision du Grand Conseil du 15 décembre 2017 la subvention cantonale n'a pas été renouvelée pour la saison 2018/2019.

Les subventions ordinaires de la FG TG pour la saison 2018/2019 proviennent de la Ville de Genève, pour un montant de CHF 10'768'819.-, de l'Association des communes genevoises à travers le versement d'un Fonds d'équipement communal à hauteur de CHF 2'500'000.- et du Département de l'Instruction Publique du Canton de Genève pour soutenir les activités pédagogiques de la FG TG, à hauteur de CHF 120'000.-.

En sus des subventions régulières, la FG TG a bénéficié de quatre crédits extraordinaires de la Ville de Genève pour couvrir les charges supplémentaires de la FG TG durant la période de rénovation du bâtiment place de Neuve :

Le 4 décembre 2018, le Conseil Municipal a approuvé les propositions PR-1314 et PR-1315 du Conseil Administratif de la Ville de Genève en faveur de la Fondation du Grand Théâtre de Genève. La PR-1315 concerne l'ouverture d'un crédit budgétaire de 3 460 473 francs destiné à couvrir les frais induits par le retard du chantier du bâtiment de la place de Neuve et la double exploitation simultanée de l'ODN et de la scène de la place de Neuve, ainsi que les frais de prolongation des locations de locaux imputables au retard du chantier. Le montant total de la PR-1315 a été versé à la FG TG dans sa totalité le 18 décembre 2018.

La PR-1314 concerne un crédit d'investissement destiné à financer les frais d'équipements scénographiques, informatiques et en mobilier pour le bâtiment de la place de Neuve. L'ensemble des dépenses réalisées durant la saison 2018/19 s'élève à CHF 2'516'854.-. Une première tranche de CHF 2'271'658.- a été versée par le DCA au 20 mars 2019. Une deuxième tranche, liée à des investissements scéniques, a été soumise pour un montant de CHF 245'196.-. Le montant apparaît sous les subventions à recevoir de la Ville de Genève dans les actifs de régularisation. Le solde restant de la PR-1314 s'élève à CHF 75'146.-. Il servira à couvrir les investissements à effectuer pour accompagner le projet de restauration de la FG TG. Ces dépenses sont prévues pour la saison 2019/20.

La FG TG a également reçu durant la saison 2018/19 un montant de CHF 248'000.- pour couvrir les frais d'aménagement de l'ODN et un montant de CHF 378'000.- pour financer l'acquisition d'un système d'interphonie pour la scène de la place de Neuve, conformément à la délibération III et la délibération IV de la PR-1236.

Subventions non monétaires

La FG TG reçoit des contributions en nature (subventions non monétaires) de la part de la Ville de Genève par la mise à disposition de locaux et la participation aux frais de personnel et d'entretien.

Mise à disposition de locaux	2018/2019	2017/2018
Grand Théâtre Place de Neuve	3'184'534	3'184'534
Total	3'184'534	3'184'534

Personnel municipal et autres charges	31.12.2018
Charges de personnel	23'498
Biens, services et autres charges	1'961
Amortissements du patrimoine administratif	1'075
Total (en milliers de francs)	26'534

Source : Comptes 2018, Ville de Genève

Suite à la présentation des comptes de la VdG sous forme MCH2 en 2018, le comparatif avec l'année civile précédente n'était pas disponible.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2018-2019 du Grand Théâtre

6933

15. Détail des dépenses

Le tableau ci-dessous présente les dépenses par nature et par fonction.

	Dépenses artistiques	Dépenses techniques	Dépenses administratives	Total 2018/2019
Charges de personnel	17 228 057	2 498 846	3 475 937	23 202 840
Frais de promotion	1 273 625	-	-	1 273 625
Locations immobilières	58 436	1 301 581	106 316	1 466 333
Frais généraux & frais divers	3 447 786	3 648 368	1 654 086	8 750 240
Total	22 007 904	7 448 795	5 236 339	34 693 038

	Dépenses artistiques	Dépenses techniques	Dépenses administratives	Total 2017/2018
Charges de personnel	16 168 902	795 585	2 872 353	19 836 840
Frais de promotion	1 380 706	-	-	1 380 706
Locations immobilières	63 500	1 125 587	139 682	1 328 770
Frais généraux & frais divers	3 033 761	2 708 334	1 139 534	6 881 628
Total	20 646 869	4 629 506	4 151 569	29 427 944

La moyenne annuelle des emplois en équivalent plein temps du personnel fixe de la Fondation du Grand Théâtre de Genève est de 93.05 (2017/2018 : 94,75).

16. Résultat financier

	2018/2019	2017/2018
Produits financiers divers	39'655	2'056
Charges financières diverses	(99'479)	(78'536)
Résultat de change	12'634	(8)
Résultat financier	(47'190)	(76'488)

17. Engagements hors bilan

17a. Engagements de location immobilière

Echéances	30.06.2019	30.06.2018
Jusqu'à 1 an	618'136	695'440
1-5 ans	1'043'820	1'377'753
Plus de 5 ans	-	-
Total	1'661'956	2'073'193

17b. Litiges

La FG TG est en litige avec le chef d'orchestre qui avait été engagé pour diriger le RING, initialement prévu en automne 2018. Ce dernier n'a pas pu accommoder son agenda pour assurer sa prestation au printemps 2019. Ainsi, il réclame le manque à gagner à la FG TG. La procédure de conciliation ayant échoué, les audiences de première instance débutent en septembre 2019. Le montant provisionné correspond au montant maximum des prétentions réclamées.

17c. Fonds de réserve et Fonds de Solidarité

Fonds de réserve

Selon l'article premier du règlement du Fonds de réserve, la FG TG a l'obligation de constituer un Fonds de réserve dont le maximum peut atteindre le 12% de la dernière subvention votée par le Conseil Municipal. Le Fonds de réserve est alimenté par d'éventuels versements d'excédents du Fonds de solidarité et par les bonis d'exercice. Le Fonds de réserve est destiné, à raison des 2/3 à couvrir tout déficit éventuel d'une saison de la FG TG, et à raison de 1/3 à améliorer la qualité des spectacles. Chaque fois que le Fonds de réserve dépasse le maximum prévu à l'article premier, les sommes excédentaires provenant d'un boni d'exercice doivent être restituées à la Ville de Genève.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir) Proposition: comptes 2018-2019 du Grand Théâtre

Fonds de solidarité

	2018/2019	2017/2018
Solde ouverture	1 026 630	992 463
Revenus nets de placements	5 760	5 760
Ajustements de la valorisation des titres	13 888	-8 288
Retenues sur cachets	18 580	23 096
Sabots de Noël	16 472	21 825
Sorties de fonds	-7 010	-8 226
Solde clôture	1 074 320	1 026 631

Le Fonds de solidarité de la FG TG est destiné à apporter des soutiens, sous forme de subsides gratuites ou de prêts, aux membres du personnel régulier engagé par la FG TG.

Ce Fonds est alimenté par un prélèvement de 2% sur les cachets des artistes non soumis aux charges sociales. Les demandes d'aide dûment motivées doivent être adressées à la Fondation ou à la Direction de la FG TG. Celle-ci peut également formuler des propositions.

Le règlement du Fonds de solidarité a été révisé en date du 7 mai 2019, prévoyant à l'article 7 alinéa 4 que le Fonds peut être exceptionnellement utilisé pour couvrir des besoins ponctuels de liquidité de la FG TG pour autant que le transfert de fonds soit temporaire et que le montant accordé à la FG TG soit reversé sur le compte du Fonds de solidarité avant la fin de l'exercice en cours.

18. Traitement des bénéficiés et des pertes

En date du 11 septembre 2018, la FG TG a obtenu l'autorisation de la Ville de Genève de conserver l'excédent 2016/2017 de CHF 711'452, et l'a ainsi intégré à son Fonds de Réserve au 30 juin 2018. La demande de conservation de la part de l'excédent de l'exercice 2016/2017 provenant du Canton est en cours et devrait être confirmée à l'issue du processus administratif durant la saison 2019/2020. Par analogie avec la comptabilisation de l'excédent de la Ville de Genève, le montant du Canton a été comptabilisé en produit sur la saison 2017/2018.

Le 15 décembre 2017, le Grand Conseil a retiré du budget cantonal 2018 la subvention initialement inscrite pour la FG TG. Aucune convention n'a ainsi été mise en œuvre entre l'État de Genève, la Ville de Genève et la FG TG pour l'année 2018.

Le résultat de l'exercice 2018/2019 est une perte de CHF 1'871'692, ainsi le capital propre de la FG TG est de CHF - 141'690.

19. Honoraires de l'organe de révision

	2018/2019	2017/2018
Révision des comptes annuels	35'000	37'668
Autres prestations de services	25'029	-
Total	60'029	37'668

20. Événements postérieurs à la date du bilan

Sur le montant total du crédit d'investissement relatif à la PR 1314 votée par le Conseil municipal le 4 décembre 2018, le solde résiduel au 30 juin 2019 est de CHF 75'146. Ce montant servira à couvrir les investissements restants à effectuer pour accompagner le projet de restauration de la FG TG.

Aucun autre événement n'a été relevé après la clôture des comptes.

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: comptes 2018-2019 du Grand Théâtre

6935

COMPTÉ D'EXPLOITATION ET DE FINANCEMENT (comptes de la saison 2018/2019)					
DéPENSES (en KCHF)		FINANCEMENT (en KCHF)		Budget Ville	
Personnel municipal permanent	23.722	35,64%	Ville de Genève par son propre budget	28.500	42,81%
- Personnel administratif et technique	4.778	7,18%	- Charges de personnel municipal permanent et réguliers, administratif, technique et autres dépenses municipales		
Autres dépenses municipales					
Biens, services et marchandises, aménagements et imputations internes					
Subventions relatives à des prestations en nature	3.179	4,78%	Ville de Genève par sa subvention en nature	3.179	4,78%
- Mise à disposition de locaux gratuits					
Personnel Fondation permanent et supplémentaire :	12.040	18,09%	Ville de Genève par sa subvention en espèces	14.493	21,77%
Exploitation (technique), artistique (chœur, ballet)			- Subvention d'exploitation et services lyriques, autres, y.c. subvention d'exploitation extraordinaire 2018 (PR-1315 et PR-1236)	3.724	
administratif et direction			Canton de Genève par sa subvention en espèces	120	0,18%
Frais généraux d'administration et d'exploitation :	7.352	11,04%	- Subvention d'exploitation et services lyriques, autres		
Bureau, entretien, nettoyage, publicité générale, locations, buvette, etc.			Fonds Intercommunal par sa subvention en espèces	2.500	3,76%
Dépenses de production (spectacles) :	15.498	23,28%	Fondation du GTG par ses recettes propres :	15.905	23,89%
- cachets d'artistes	5.880	8,83%	- recettes des spectacles	8.721	13,10%
- personnel de plateau, personnel bars et restaurant	2.476	3,72%	- autres recettes (tournées, coproductions, etc)	2.558	4,44%
- décors, costumes, ateliers, divers (tournées, hébergement des artistes, droits d'auteur, musiciens supplémentaires, publicité, bars, buvette, etc)	7.142	10,73%	- mécénat et sponsoring	4.227	6,35%
			- Résultat (Déficit)	1.872	2,81%
TOTAL	66.569	100,0%	TOTAL	66.569	100,0%
Avec son financement global de 46.172 KCHF, la Ville de Genève assure la couverture de 69,36% des dépenses totales (66.569 KCHF). Le Canton de Genève avec sa subvention (0.120 KCHF), la couverture de 0,18% des dépenses totales (66.569 KCHF), le Fonds intercommunal avec sa subvention (2.500 KCHF), la couverture de 3,76% des dépenses totales (66.569 KCHF) et la Fondation du GTG avec ses recettes propres (15.905 KCHF), la couverture de 23,89% des dépenses totales (66.569 KCHF). La Fondation fait ressortir un résultat de l'exercice négatif de 1.872 KCHF, représentant 2,81% des dépenses totales.					
La Fondation du GTG avec ses recettes propres (15.905 KCHF ou 23,89%) assure le financement de la totalité des dépenses de production des spectacles (frais variables : 23.28% ou 15.498 KCHF) et 0,61% des frais fixes (51.071 KCHF ou 76,72%).					

La présidente. Sans ouvrir le débat, je fais voter le renvoi direct de la proposition PR-1398 à la commission des finances, comme le proposent le bureau et les chefs de groupe.

Mis aux voix, le renvoi direct de la proposition à la commission des finances est accepté sans opposition (59 oui et 1 abstention).

12. Proposition du Conseil administratif du 18 mars 2020 en vue de l'approbation des comptes de la saison 2018-2019 de la Fondation d'art dramatique de Genève (PR-1401).

Préambule

La Fondation d'art dramatique (FAD) gère le Théâtre de la Comédie et le Théâtre de Poche. Elle clôture ses comptes à la saison, c'est-à-dire au 30 juin de chaque année. Une fiduciaire contrôle ses comptes. Il s'agit actuellement de la Société fiduciaire d'expertise et de révision SA. Sur la base du rapport de cet organe de révision, le Conseil de fondation approuve les comptes puis les transmet à la Ville et au Canton.

L'article 6 du statut de la FAD précise que «les comptes de la Fondation doivent chaque année être soumis à l'examen des services du Contrôle financier de la Ville de Genève et être approuvés respectivement par le Conseil administratif et le Conseil municipal de la Ville de Genève ainsi que par le Conseil d'Etat». C'est pourquoi, à la suite de l'approbation des comptes par le Conseil administratif, ce dernier les transmet pour approbation au Conseil municipal.

Exposé des motifs

Les comptes de la saison 2018-2019 se soldent par une perte de 485 072 francs, qui est absorbée par le fonds de réserve réglementaire. Le montant de ce fonds de réserve passe ainsi à 681 358 francs.

L'augmentation de 2,5 millions de francs de la subvention de la Ville de Genève votée par le Conseil municipal pour l'année 2019 sera intégralement comptabilisée dans les comptes de la saison 2019-2020, conformément au plan financier de la FAD annexé à la convention de subventionnement 2019-2021 et avec l'accord du département de la culture et du sport.

Dans le rapport de l'organe de révision, un soin particulier a été apporté à la communication de l'avancement du système de contrôle interne (SCI) déployé

Proposition: comptes 2018-2019 de la Fondation d'art dramatique

par la FAD. Le rapport détaillé précise ainsi chaque domaine d'avancement, ce qui rend sa conclusion sur l'existence du SCI d'autant plus explicite.

La saison 2018-2019 était la première saison intégralement programmée par les nouveaux codirecteurs de la Comédie, M^{me} Natacha Koutchoumov et M. Denis Maillefer. Ils ont présenté une saison diversifiée sur la grande scène et dans les deux studios, comprenant textes classiques et contemporains, accueils, reprises et créations, mais également des concerts, des conférences, des rencontres ainsi que des expositions. Par ailleurs, l'équipe de la Comédie s'est activement engagée au sein du projet de la Nouvelle Comédie.

Au Poche, la saison 2018-2019 était la quatrième saison de M. Mathieu Bertholet, qui a proposé 6 créations lors de 95 représentations à Genève. Le Poche a également proposé des actions de médiation, des rencontres avec les artistes, des ateliers d'écriture ainsi que des activités à l'attention du public scolaire.

La FAD a participé au Groupe d'accompagnement du projet de la Nouvelle Comédie avec les partenaires du projet: les départements concernés de la Ville de Genève, la codirection de la Comédie et l'association pour la Nouvelle Comédie.

Conclusion

Au bénéfice de ces explications, le Conseil administratif vous prie, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, de bien vouloir approuver les comptes de la saison 2018-2019 de la FAD, que vous trouverez en annexe, en votant le projet de délibération suivant.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

conformément à l'article 6, alinéa 2 du statut de la Fondation d'art dramatique de Genève;

conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre i) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article unique. – Le compte rendu de la Fondation d'art dramatique de Genève relatif aux comptes de la saison 2018-2019 ainsi que le rapport des contrôleurs aux comptes de l'exercice du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 sont approuvés.

Annexes:

- états financiers de la Fondation incluant les comptes annuels au 30 juin 2019 des théâtres de la Comédie et du Poche ainsi que de l'état-major;
- rapport de l'organe de révision sur les comptes 2018-2019;
- rapport détaillé de l'organe de révision sur les comptes 2018-2019;
- rapport d'activités 2018-2019 de la Fondation;
- rapport d'activités 2018-2019 de la Comédie de Genève,
- rapport d'activités 2018-2019 du Poche.



Saison 2018/2019

Etats Financiers
(MCH2)

Présentés au bureau du 14.11.2019



Fondation d'Art Dramatique
Genève

TABLE DES MATIERES

Saison 2018/2019

Pages

ETATS FINANCIERS (annexés au rapport de révision) :

1. Bilan combiné au 30 juin 2019	2
2. Compte de résultat par nature combiné	3
3. Compte de résultat par fonction combiné	4
4a. Détail de certaines positions du bilan	5
4b. Détail de certaines positions des produits	7
4c. Détail de certaines positions des charges	9
5. Compte des investissements	11
6. Tableau des flux de trésorerie	12
7. Règles régissant la présentation des comptes	13
8a. Principes comptables appliqués	13
8b. Tableaux des retraitements	15
9a. Etat du capital propre	16
9b. Etat des fonds de capitaux de tiers	16
10. Tableau des provisions	18
11. Tableau des participations	18
12. Garanties et engagements conditionnels	18
13. Tableau des immobilisations	19
14. Indications supplémentaires	20
15. Prestations en nature	24
16. Dépassements budgétaires	25
Tableau de bord Comédie	26
Tableau de bord Poche	31

Proposition: comptes 2018-2019 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2018/2019

1. BILAN (en CHF)

		Etat-Major	Comédie	Poche	2018/2019	2017/2018
	Note					
ACTIF						
<i>PATRIMOINE FINANCIER</i>						
100 Disponibilités et placements à court terme	4a	686'926	1'629'700	480'519	2'797'145	5'056'058
101 Créances	4a	-	281'730	27'205	308'935	61'447
104 Actifs de régularisation	4a	2'651	280'744	85'513	368'908	279'143
106 Marchandises et fournitures	4a	-	-	672	672	1'104
		689'577	2'192'174	593'909	3'475'660	5'397'752
<i>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</i>						
140 Immobilisations corporelles	13	5'117	314'627	78'275	398'019	420'083
142 Immobilisations incorporelles	13	-	18'823	-	18'823	25'097
		5'117	333'450	78'275	416'842	445'180
TOTAL ACTIF		694'694	2'525'624	672'184	3'892'502	5'842'932
PASSIF						
<i>CAPITAUX DE TIERS</i>						
200 Engagements courants	4a	10'198	141'868	135'418	287'484	569'952
204 Passifs de régularisation	4a	16'098	207'980	45'042	269'120	1'421'411
205 Provisions à court terme	10	4'000	340'620	86'123	430'743	356'913
209 Fonds des capitaux de tiers	9b	663'811	1'484'486	75'500	2'223'797	2'328'226
		694'107	2'174'954	342'083	3'211'144	4'676'502
<i>CAPITAUX PROPRES</i>						
291 C/C FAD	4a	(991'885)	707'474	284'411	-	-
299 Fonds de réserve	9a	1'166'430	-	-	1'166'430	1'437'341
299 Résultat de l'exercice		(173'958)	(356'804)	45'690	(485'072)	(270'911)
Total capitaux propres	9a	587	350'670	330'101	681'358	1'166'430
TOTAL PASSIF		694'694	2'525'624	672'184	3'892'502	5'842'932

Proposition: comptes 2018-2019 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2018/2019

2. COMPTE DE RESULTAT PAR NATURE (en CHF)

	Note	État-Major	Comédie	Poche	2018/2019 Réalisé	2018/2019 Budget	2018/2019 Ecart
CHARGES D'EXPLOITATION							
30 Charges de personnel	4c	125'069	4'546'989	1'641'280	6'313'338	6'516'564	203'226
31 Charges de biens et services et autres charges exploitation	4c	49'097	3'140'243	698'194	3'887'534	3'642'884	(244'650)
33 Amortissements	13	2'557	152'130	30'585	185'272	187'000	1'728
35 Attribution aux fonds	9b	-	112'500	40'000	152'500	-	(152'500)
		176'723	7'951'862	2'410'059	10'538'644	10'346'448	(192'196)
REVENUS D'EXPLOITATION							
42 Billetterie, ventes et autres recettes	4b	-	417'610	117'969	535'579	821'870	(286'291)
43 Autres revenus divers	4b	-	236'206	35'047	271'253	238'000	33'253
45 Prélèvements sur les fonds	9b	40	208'014	48'875	256'929	80'000	176'929
46 Subventions	4b	2'725	6'733'228	2'253'858	8'989'811	8'582'478	407'333
		2'765	7'595'058	2'455'749	10'053'572	9'722'348	331'224
Résultat d'exploitation		(173'958)	(356'804)	45'690	(485'072)	(624'100)	139'028
34 Charges financières		-	-	-	-	(7'502)	7'502
Résultat financier		-	-	-	-	(7'502)	7'502
RESULTAT OPERATIONNEL		(173'958)	(356'804)	45'690	(485'072)	(631'602)	146'530
Résultat extraordinaire		-	-	-	-	2'500	-
RESULTAT DE L'EXERCICE		(173'958)	(356'804)	45'690	(485'072)	(629'102)	146'530
Fonds de réserve réglementaire au 1er juillet					1'166'430		
Fonds de réserve réglementaire au 30 juin					681'358		

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

6943

Proposition: comptes 2018-2019 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2018/2019

3. COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION (en CHF)

	Note	État-Major	Comédie	Poche	2018/2019 Réalisé	2018/2019 Budget	2018/2019 Ecart	
F3221	SPECTACLES							
CHARGES								
30	Frais de personnel	4c	-	1'542'084	749'547	2'291'631	2'555'675	264'044
31	Biens services et autres charges d'exploitation	4c	-	1'895'539	453'635	2'349'174	1'996'706	(352'468)
			-	3'437'623	1'203'182	4'640'805	4'552'381	(88'424)
REVENUS								
42	Billetterie, ventes	4b	-	410'876	111'481	522'357	816'870	(294'513)
43	Autres revenus divers	4b	-	219'470	29'497	248'967	230'500	18'467
45	Prélèvements sur les fonds	9b	-	208'014	40'000	248'014	80'000	168'014
46	Subventions	4b	-	2'364'910	1'068'322	3'433'232	3'341'214	92'018
			-	3'203'270	1'249'300	4'452'570	4'468'584	(16'014)
	Résultat des spectacles		-	(234'353)	46'118	(188'235)	(83'797)	(104'438)
F3220	ADMINISTRATION							
CHARGES								
30	Frais de personnel	4c	125'069	3'004'905	891'733	4'021'707	3'960'889	(60'818)
31	Biens services et autres charges d'exploitation	4c	49'097	1'244'704	244'559	1'538'360	1'646'178	107'818
33	Amortissements du patrimoine administratif	13	2'557	152'130	30'585	185'272	187'000	1'728
34	Charges financières		-	-	-	-	7'502	7'502
35	Attributions aux fonds	9b	-	112'500	40'000	152'500	-	(152'500)
			176'723	4'514'239	1'206'877	5'897'839	5'801'569	(96'270)
REVENUS								
42	Ventes, taxes et remboursements divers	4b	-	6'734	6'488	13'222	5'000	8'222
43	Autres revenus divers	4b	-	16'736	5'550	22'286	7'500	14'786
45	Prélèvements sur les fonds	9b	40	-	8'875	8'915	-	8'915
46	Subventions	4b	2'725	4'368'318	1'185'536	5'556'579	5'241'264	315'315
	Revenus extraordinaire		-	-	-	-	2'500	(2'500)
			2'765	4'391'788	1'206'449	5'601'002	5'256'264	344'738
	Résultat d'administration		(173'958)	(122'451)	(428)	(296'837)	(545'305)	248'468
	RESULTAT DE L'EXERCICE		(173'958)	(356'804)	45'690	(485'072)	(629'102)	144'030
	Fonds de réserve règlementaire au 1er juillet					1'166'430		
	Fonds de réserve règlementaire au 30 juin					681'358		

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2018/2019

4a. DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DU BILAN (en CHF)

	Etat-Major	Comédie	Poche	2018/2019	2017/2018
Caisse	34	15'683	12'876	28'593	28'730
CCP c/c	-	24'327	434'562	458'889	232'188
UBS c/c	-	1'580'795	33'081	1'613'876	749'150
BCGe c/c	493'811	-	-	493'811	3'852'869
BCGe c/c donation Poche	193'081	-	-	193'081	193'121
Liquidités en transit	-	8'895	-	8'895	-
Disponibilités et placements à court terme	686'926	1'629'700	480'519	2'797'145	5'056'058
Débiteurs	-	277'830	10'767	288'597	54'653
Assurances sociales	-	-	16'325	16'325	-
Avances diverses	-	3'900	113	4'013	6'794
Créances	-	281'730	27'205	308'935	61'447
Indemnité assurances	-	2'534	-	2'534	-
Produits à recevoir	1'739	-	85'513	87'252	1'739
Frais payés d'avance	294	278'210	-	278'504	276'092
Régularisation charges de personnel	618	-	-	618	1'312
Actifs de régularisation	2'651	280'744	85'513	368'908	279'143
Marchandises et fournitures	-	-	672	672	1'104
Aménagements	-	20'611	51'609	72'220	54'283
Mobilier & Machines de bureau	5'116	129'437	10'867	145'420	95'458
Matériel technique	-	155'179	10'979	166'158	201'032
Véhicules	-	-	4'820	4'820	10'600
Travaux Caecilia (Comédie)	1	-	-	1	1
Travaux	-	9'400	-	9'400	58'709
Equipements informatiques, en cours	7'270	-	-	7'270	7'270
Subvention d'investissement équipement informatiques	(7'270)	-	-	(7'270)	(7'270)
Immobilisations corporelles	5'117	314'627	78'275	398'019	420'083
Sites internet	-	18'823	-	18'823	25'097
Immobilisations incorporelles	-	18'823	-	18'823	25'097

Proposition: comptes 2018-2019 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2018/2019

4a. DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DU BILAN (en CHF)

	Etat-Major	Comédie	Poche	2018/2019	2017/2018
Fournisseurs	8'724	43'347	23'332	75'403	185'324
Compte courant caisse AVS	623	(19'519)	-	(18'896)	81'903
Compte courant Impôt à la source	-	-	4'424	4'424	-
Compte courant Artes et Comedia	851	97'682	62'907	161'440	56'255
Compte courant FOP	-	11'820	39'354	51'174	39'921
Autres engagements liés au personnel	-	8'538	4'601	13'139	-
Autres engagements divers	-	-	800	800	-
Excédent 16/17 à restituer à la Ville de Genève	-	-	-	-	206'549
Engagements courants	10'198	141'868	135'418	287'484	569'952
Recettes encaissées d'avance	-	14'329	4'479	18'808	1'253'197
Passifs de régularisation FG	15'914	193'651	32'417	241'982	163'609
Passifs de régularisation SP	-	-	8'146	8'146	257
TVA à payer	184	-	-	184	4'348
Passifs de régularisation	16'098	207'980	45'042	269'120	1'421'411
Provision pour vacances non prises	4'000	340'620	86'123	430'743	356'913
Provisions à court terme	4'000	340'620	86'123	430'743	356'913
Donation Poche - Fonds Kull	193'081	-	35'500	228'581	237'496
Nouvelle Comédie équipements informatiques	470'730	-	-	470'730	470'730
Julius Baer, pédagogie	-	-	-	-	-
Loterie Romande	-	1'371'986	-	1'371'986	1'500'000
Fondation Leenards	-	80'000	40'000	120'000	120'000
Fonds CLCT Grand Genève FLEX	-	32'500	-	32'500	-
Fonds des capitaux de tiers	663'811	1'484'486	75'500	2'223'797	2'328'226
Comédie c/c	(707'474)	707'474	-	-	-
Poche c/c	(284'411)	-	284'411	-	-
C/c FAD	(991'885)	707'474	284'411	-	-
Excédent de produits (charges) de l'exercice	(173'958)	(356'804)	45'690	(485'072)	(270'911)
Résultat de l'exercice	(173'958)	(356'804)	45'690	(485'072)	(270'911)

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2018/2019

4b. DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES PRODUITS (en CHF)

	Etat-Major	Comédie	Poche	2018/2019
SUBVENTIONS				
Subvention courante Ville de Genève	-	2'310'284	929'930	3'240'214
Populaire, Billets Ville Groupements	-	-	4'088	4'088
Ville de Genève, autres, Colporteurs	-	-	6'250	6'250
Ville de Genève, Dépt. de la culture-billets	-	26'926	-	26'926
Ville de Genève, Colonne Morris	-	-	532	532
<i>Autres subventions Ville de Genève</i>	-	2'337'210	940'800	3'278'010
Subvention billets Etat de Genève	-	-	3'795	3'795
Etat de Genève, DIP	-	15'700	9'085	24'785
<i>Autres subventions Etat de Genève</i>	-	15'700	12'880	28'580
Pro Helvetia	-	-	40'000	40'000
Fondation Leenaards	-	-	40'000	40'000
Sponsoring	-	-	7'000	7'000
Migros Genève	-	12'000	-	12'000
Autres	-	-	27'642	27'642
<i>Autres subventions</i>	-	12'000	114'642	126'642
Subventions directes spectacles	-	2'364'910	1'068'322	3'433'232
Subvention Ville de Genève	7'997'478	(2'310'284)	(929'930)	4'757'264
Conservation excédent 2016/2017	206'549	-	-	206'549
Subventions FAD	(8'201'302)	6'086'102	2'115'200	-
Ville de Genève, Colonne Morris	-	-	266	266
GLCT Grand Genève FLEX	-	32'500	-	32'500
Fondation Leenaards	-	80'000	-	80'000
Fondation Hans Wilsdorf	-	480'000	-	480'000
Subventions exploitation	2'725	4'368'318	1'185'536	5'556'579
Subventions	2'725	6'733'228	2'253'858	8'989'811
BILLETTERIE, VENTES ET RECETTES ACCESSOIRES				
Abonnements	-	73'340	14'198	87'538
Billets	-	183'591	60'057	243'648
Vente représentations	-	-	7'900	7'900
Scolaire et groupement aînés	-	18'145	-	18'145
Tournées/ vente spectacles	-	135'800	2'750	138'550
Vente de livres et cahiers	-	-	481	481
Recettes Bar	-	-	26'095	26'095
Ventes et recettes accessoires spectacles	-	410'876	111'481	522'357
Remboursement assurance	-	1'000	4'652	5'652
Ventes de livres affiches	-	4'509	1'269	5'778
Commission IS	-	1'225	567	1'792
Ventes et revenus divers	-	6'734	6'488	13'222
Billetterie, ventes	-	417'610	117'969	535'579

Proposition: comptes 2018-2019 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2018/2019

4b. DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES PRODUITS (en CHF)

	Etat-Major	Comédie	Poche	2018/2019
AUTRES REVENUS DIVERS				
Défraiements	-	-	5'413	5'413
Coproductions	-	219'470	9'159	228'629
Location personnel et matériel	-	-	3'925	3'925
Echange de public	-	-	11'000	11'000
Autres revenus divers spectacles	-	219'470	29'497	248'967
Location costumes	-	-	160	160
Produits divers	-	16'736	5'390	22'126
Autres revenus divers exploitation	-	16'736	5'550	22'286
Autres revenus divers	-	236'206	35'047	271'253
PRELEVEMENTS SUR LES FONDS				
Prélèvement fonds LORO	-	128'014	-	128'014
Prélèvement fonds Leenaards	-	80'000	40'000	120'000
Prélèvements sur les fonds spectacles	-	208'014	40'000	248'014
Prélèvement fonds Kull	40	-	8'875	8'915
Prélèvements sur les fonds - Hors spectacles	40	-	8'875	8'915
Prélèvements sur les fonds	40	208'014	48'875	256'929

4c. DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES (en CHF)

	Etat-Major	Comédie	Poche	2018/2019
FRAIS DE PERSONNEL				
SPECTACLES				
Frais de personnel artistique	-	905'125	480'613	1'385'738
Frais de personnel technique salle	-	147'865	58'013	205'878
Frais de personnel technique production	-	245'381	64'704	310'085
Vacances	-	-	33'020	33'020
Charges sociales	-	243'713	113'197	356'910
Frais de personnel pour spectacles	-	1'542'084	749'547	2'291'631
ADMINISTRATION				
Salaires administratifs	82'143	1'091'748	514'646	1'688'537
Salaires techniques	-	912'313	126'235	1'038'548
Salaires d'entretien	-	-	7'284	7'284
Salaires Billetterie	-	146'466	-	146'466
Salaires admin ponctuel et lancement de saison	-	62'475	49'632	112'107
Salaires distribution / communication	-	11'144	785	11'929
Personnel entretien costumes suisse et étranger	-	-	2'523	2'523
Salaires Comédie 2020	-	132'604	-	132'604
Frais divers de personnel	-	23'549	1'972	25'521
Vacances	-	71'171	6'931	78'102
Charges sociales	19'655	553'435	181'725	754'815
<i>Salaires et charges sociales administration</i>	<i>101'798</i>	<i>3'004'905</i>	<i>891'733</i>	<i>3'998'436</i>
Indemnités Présidence	2'350	-	-	2'350
Jetons de présence Bureau & Conseil	19'000	-	-	19'000
Jetons de présence nouvelle Comédie	1'000	-	-	1'000
Charges sociales	921	-	-	921
<i>Jetons de présence</i>	<i>23'271</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>23'271</i>
Frais de personnel administratif	125'069	3'004'905	891'733	4'021'707
Charges de personnel	125'069	4'546'989	1'641'280	6'313'338
BIENS, SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
SPECTACLES				
Petit matériel et fournitures	-	8'570	55'733	64'303
Immobilisations ne pouvant être portée à l'actif	-	206'777	-	206'777
Imprimés, publications	-	-	68'312	68'312
Achats bars	-	-	19'490	19'490
Energie	-	-	3'582	3'582
<i>Charges de matériel, marchandises et énergie</i>	<i>-</i>	<i>215'347</i>	<i>147'117</i>	<i>362'464</i>
Frais de réception	-	82'755	1'222	83'977
Coproductions	-	183'131	22'347	205'478
Achats spectacles, droits d'auteur et redevances	-	566'416	54'799	621'215
Transport, assurances	-	112'231	3'440	115'671
Site internet	-	-	1'270	1'270
Honoraires artistes et techniques indépendants et agences	-	439'254	44'215	483'469

Proposition: comptes 2018-2019 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2018/2019

4c. DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES (en CHF)

	Etat-Major	Comédie	Poche	2018/2019
Défraiements	-	296'405	95'801	392'206
Eclairage, diffusion	-	-	60'516	60'516
TVA	-	-	1'747	1'747
Frais de port	-	-	6'649	6'649
Divers	-	-	280	280
Echange de public	-	-	13'700	13'700
<i>Prestations de services, taxes et défraiements</i>	-	1'680'192	305'986	1'986'178
Ville de Genève - Colonne Morris	-	-	532	532
	-	-	532	532
Biens, services et autres charges des spectacles	-	1'895'539	453'635	2'349'174
FRAIS GENERAUX				
Loyers - charges chauffage salle de répétitions, dépôts	12'924	156'789	13'232	182'945
Prestations en nature loyers (photocopieuse)	-	12'853	3'646	16'499
Charges chauffage	-	-	13'200	13'200
Aménagements et entretiens	-	-	2'763	2'763
Electricité, eau et gaz	-	71'478	7'092	78'570
<i>Frais de locaux administratifs</i>	12'924	241'120	39'933	293'977
Petites fournitures de bureau et consommables	4'215	41'839	11'599	57'653
Imprimés et publications	-	489'728	50'469	540'197
Achats livres et DVD	-	5'425	256	5'681
Acquisitions de matériel de bureau	-	7'029	1'252	8'281
Acquisitions de matériel technique	-	25'505	7'845	33'350
Acquisitions de matériel informatique	-	3'825	6'587	10'412
Acquisitions autres équipements	-	1'882	2'439	4'321
Divers	-	-	50	50
<i>Charges de matériel, marchandises et énergie</i>	4'215	575'233	80'497	659'945
Frais de billetterie	-	-	3'078	3'078
Abonnements, cotisations	-	27'161	9'685	36'846
Frais de port et télécommunication	-	20'897	18'845	39'742
Prospection et réception	5'190	25'244	9'454	39'888
Image graphiste photographe	-	-	9'078	9'078
Maintenance informatique	-	34'015	15'654	49'669
Honoraires fiduciaires	25'371	28'864	19'371	73'606
Autres honoraires	-	86'160	-	86'160
Honoraires Comédie 2020	-	36'910	-	36'910
Assurances et taxes diverses (TVA)	40	15'440	6'904	22'384
Nettoyage	-	93'424	6'328	99'752
Divers	1'357	5'664	2'134	9'155
<i>Prestations de services, taxes</i>	31'958	373'779	100'531	506'268
<i>Entretien matériel et véhicule</i>		13'002	3'382	16'384
<i>Frais de déplacements et autres</i>		42'070	16'981	59'051
<i>Autres charges exploitation</i>		(500)	3'235	2'735
Biens, services et autres charges	49'097	1'244'704	244'559	1'538'360
Biens, services et autres charges d'exploitation	49'097	3'140'243	698'194	3'887'534

6950

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2018-2019 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2018/2019

5. COMPTE DES INVESTISSEMENTS (en CHF)

	État-Major	Comédie	Poche	2018/2019 Réalisé
F3220 ADMINISTRATION				
DEPENSES				
50 Immobilisations corporelles	-	149'547	7'388	156'935
	-	149'547	7'388	156'935

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2018/2019

6. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (en CHF)

	2018/2019
Résultat annuel	(485'072)
Amortissements du PA et subventions d'investissements	185'272
(Augmentation) Diminution des créances	(247'487)
(Augmentation) Diminution des actifs de régularisation	(89'765)
(Augmentation) Diminution des marchandises	432
Augmentation (Diminution) des engagements courants	(75'919)
Conservation de l'excédent 2016/2017	(206'549)
Augmentation (Diminution) des passifs de régularisation	(1'152'291)
Augmentation (Diminution) des provisions à court terme	73'830
Augmentation (Diminution) des capitaux de tiers	(104'429)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	(2'101'978)
Investissements de l'exercice	(156'935)
Flux de trésorerie provenant de l'investissement dans le PA	(156'935)
Flux de trésorerie provenant des financements	0
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITES	(2'258'913)
Liquidités au début d'exercice	5'056'058
Liquidités en fin d'exercice	2'797'145
Variation des liquidités (comme ci-dessus)	(2'258'913)

-

7. REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES

Les règles régissant la présentation des comptes de la Fondation d'Art Dramatique reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC)
- Règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC)
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

8a. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

La clôture des comptes a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus. Ils répondent par ailleurs au principe de continuité de l'exploitation.

Le règlement de la Ville de Genève régissant les conditions d'octroi des subventions municipales (LC 21 195) a été appliqué.

A. Chiffres comparatifs

Le bilan au 1er juillet 2018 présenté comparativement a été retraité (voir point 8b ci-après).

Le compte de résultat de la saison 2017 / 2018 n'a pas été retraité, conformément à la dérogation consentie par le Service des affaires communales, s'agissant de la première application du MCH2.

B. Immobilisations

Les immobilisations sont présentées à leur valeur d'acquisition sous déduction des amortissements. Les amortissements annuels sont linéaires, calculés sur la valeur d'acquisition selon les taux présentés ci-dessous, basés sur la période d'utilisation estimée.

Est qualifié d'investissement tout achat :

- Pour l'Etat-Major, d'un bien de plus de CHF 5'000.- (par objet ou groupe d'objet)
- Pour la Comédie, d'un bien de plus de CHF 5'000.- (par objet ou groupe d'objet)
- Pour Poche/GVE, d'un bien de plus de CHF 2'000.- (par objet ou groupe d'objet)

Conformément au règlement des investissements de la FAD du 18 juin 2018, les décisions d'investissement sont approuvées par le bureau de la FAD sur présentation par les directions de :

- La justification de l'investissement
- Deux offres et un prix catalogue
- Un plan d'amortissement.

Les taux d'amortissements suivants ont été retenus :

Aménagements	12.50%	Matériel technique et décors	20%
Mobilier et machines de bureau	25%	Véhicules	20%
Site internet	25%		

Proposition: comptes 2018-2019 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2018/2019

C. Subventions en nature

Conformément à l'article 19 de la convention de subventionnement, les subventions en natures ne sont pas comptabilisées. Elles sont valorisées de manière détaillée au point n°15.

D. Coproductions

Seuls les produits et charges propres aux théâtres figurent dans le compte de résultat de la FAD.

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2018/2019

8b. TABLEAU DES RETRAITEMENTS (en CHF)

	30.06.2018	Retraitements	01.07.2018	
ACTIF				
<i>PATRIMOINE FINANCIER</i>				
Disponibilités et placements à court terme	5'056'058		5'056'058	
Créances	63'317	(1'870)	61'447	1)
Actifs de régularisation	277'273	1'870	279'143	1)
Marchandises et fournitures	1'104		1'104	
	5'397'752	-	5'397'752	
<i>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</i>				
Immobilisations corporelles	427'353	(7'270)	420'083	2)
Immobilisations incorporelles	25'097		25'097	
	452'450	(7'270)	445'180	
TOTAL ACTIF	5'850'202	(7'270)	5'842'932	
PASSIF				
<i>CAPITAUX DE TIERS</i>				
Engagements courants	569'952		569'952	
Passifs de régularisation	1'498'217	(76'806)	1'421'411	3)
Provisions à court terme	400'107	(43'194)	356'913	3)
Fonds des capitaux de tiers	2'215'496	112'730	2'328'226	2) & 3)
	4'683'772	(7'270)	4'676'502	
<i>CAPITAUX PROPRES</i>				
C/C FAD			-	
Fonds de réserve	1'437'341		1'437'341	
Résultat de l'exercice	(270'911)		(270'911)	
Total capitaux propres	1'166'430	-	1'166'430	
TOTAL PASSIF	5'850'202	(7'270)	5'842'932	

1) Le solde de subvention à recevoir de la Ville de Genève (CHF 1'739), ainsi que le compte courant FOP ont été reclassés dans les actifs de régularisation.

2) La part de subvention d'investissement utilisée pour les équipements informatiques est présentée en diminution de l'actif concerné.

3) Les fonds reçus d'avance de la Fondation Leenards sont présentés en fonds des capitaux de tiers (CHF 120'000). Les "autres provisions" de la Comédie sont présentés en passifs de régularisation (CHF 43'194).

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir) 6955
Proposition: comptes 2018-2019 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2018/2019

9A. ETAT DU CAPITAL PROPRE (en CHF)

	Solde au 01.07.2018	Augmentations	Diminutions	Transferts	Solde au 30.06.2019
Fonds de réserve réglementaire	1'166'430				1'166'430
Résultat annuel		(485'072)			(485'072)
TOTAL	1'166'430	(485'072)	-	-	681'358

La fondation n'ayant pas été dotée d'un capital de dotation lors de sa création, le Conseil Municipal a accepté un règlement du fonds de réserve le 30 juin 1985. Ce règlement, approuvé par le Conseil d'Etat le 7 novembre 1985, précise que la FAD a l'obligation, en cas d'excédent des produits sur les charges, de constituer un fonds de réserve dont le montant maximum peut atteindre 18% des dernières subventions versées par la Ville de Genève, y compris fonds de régulation.

La lettre de la Ville de Genève du 28 septembre 2017 confirme l'interprétation du règlement selon laquelle le fonds de réserve n'est pas affecté.

Excédent du fonds de réserve :

	2018/2019	
Subvention ordinaire	7'997'478	
Conservation excédent 2016/17	206'549	
Total des subventions versées	8'204'027	
	1'476'725	18%
Total du fonds de réserve au 30 juin	681'358	
Excédent au 30 juin	-	

9B. ETAT DES FONDS DE CAPITAUX DE TIERS (en CHF)

	Solde au 01.07.2018	Augmentations	Diminutions	Transferts	Solde au 30.06.2019
<i>Donation Poche- Fonds Kull</i>					
Donation Poche	237'496	-	(8'915)	-	228'581
<i>Nouvelle Comédie</i>					
Equipements informatiques	470'730	-	-	-	470'730
<i>Loterie Romande</i>					
Loterie Romande/COMEDIE(S) 2020	1'500'000	-	(128'014)	-	1'371'986
<i>Fondation Leenards</i>					
Fondation Leenards	120'000	120'000	(120'000)	-	120'000
<i>Fonds GLCT Grand-Genève FLEX</i>					
Evenement culturel	-	32'500	-	-	32'500
	2'328'226	152'500	(256'929)	-	2'223'797

Donation Poche- Fonds Kull

Il s'agit de la donation faite par les époux Kull en faveur du Poche en 2002.

Il est régi par le règlement du 29 mars 2011.

Nouvelle Comédie - Equipements informatiques

Il s'agit d'une subvention d'investissement de CHF 478'000 de la Ville de Genève pour couvrir les acquisitions informatiques nécessaires à la Nouvelle Comédie (PR-1085 et lettre du 9 mai 2017).

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2018/2019

Loterie Romande

Il s'agit d'une contribution de la Loterie Romande pour des projets Comédie 2020 (lettre du 28 mars 2018) :

- Blog le Temps, plateforme numérique dédiée à suivre la mutation de la comédie de Genève,
- Exposition virtuelle sur l'institution depuis 1913, mandat donné à la société "Sous la Verrière Sàrl" représentée par Camille Bozonnet,
- Dans le cadre de l'inauguration du nouveau Théâtre aux Eaux-Vives, une installation numérique et interactive appelée "Comédie virtuelle", une conception de Gilles Jobin,
- Photos installation de l'artiste "JR" pour l'ouverture de la nouvelle Comédie.

Fondation Leenards

Poche : Contribution de CHF 40'000 reçue en janvier 2019 pour la saison 2019/2020 (lettre du 10.12.2018).

Comédie (lettre du 30 septembre 2019) : Contribution de CHF 80'000 pour le projet "BIG" porté par l'artiste genevoise Rebecca Balestra et qui se déroulera sur les saisons 19.20 et 20.21. Projet pluridisciplinaire avec une jeune artiste auteur, metteur en scène et comédienne.

Fonds GLCT Grand-Genève FLEX

Comédie : Subvention pour la conception, l'organisation et la gestion d'un événement culturel les 25 et 26 avril 2020 d'inauguration des gares du Léman Express en Suisse et en France (contrat du 17 décembre 2018).

Proposition: comptes 2018-2019 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2018/2019

10. TABLEAU DES PROVISIONS (en CHF)

	Solde au 01.07.2018	Constitutions ou augmentations	Utilisations	Dissolutions	Solde au 30.06.2019
Provision pour vacances non prises					
Etat-Major	2'500	4'000	(2'500)	-	4'000
Comédie	269'450	340'620	(269'450)	-	340'620
Poche	84'963	86'123	(84'963)	-	86'123
TOTAL	356'913	430'743	(356'913)	-	430'743

11. PARTICIPATIONS

Néant.

12. GARANTIES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

La FAD a affilié le personnel artistique à la fondation de prévoyance Artes & Comoedia d'une part, et le personnel administratif à la Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève (FOP) d'autre part. Ces fondations sont organisées selon le système de la primauté des cotisations et l'employeur ne dispose pas d'une réserve de contributions futures.

Le taux de couverture de la fondation de prévoyance Artes & Comoedia était de 108.8% au 31 décembre 2018.

Le taux de couverture de la FOP n'est pas connu.

13. TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS (en CHF)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PA	Amenagements locaux	Mobilier & Machines de bureau	Matériel technique	Véhicules	Travaux Caecilia (Comédie)	Travaux	Equipements informatiques, en cours	TOTAL
DEPENSES								
Total dépenses au 01.07.2018	564'625	329'275	826'196	28'900	1	-	7'270	1'756'267
Dépenses 2018/2019	-	97'141	50'395	-	-	9'400	-	156'936
Total dépenses au 30.06.2019	564'625	426'416	876'591	28'900	1	9'400	7'270	1'913'203
RECETTES								
Total recettes au 01.07.2018	-	-	-	-	-	-	7'270	7'270
Recettes 2018/2019	-	-	-	-	-	-	-	-
Total recettes au 30.06.2019	-	-	-	-	-	-	7'270	7'270
AMORTISSEMENTS								
Amo. cumulés au 01.07.2018	451'633	233'818	625'164	18'300	-	-	-	1'328'915
Amortissements 2018/2019	40'772	47'178	85'269	5'780	-	-	-	178'999
Total amortissements au 30.06.2019	492'405	280'996	710'433	24'080	-	-	-	1'507'914
AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES								
Amo. compl. cumulés au 01.07.2018	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements compl. 2018/2019	-	-	-	-	-	-	-	-
Total amortissements compl. 2018/2019	-	-	-	-	-	-	-	-
Amo. compl. cumulés au 30.06.2019	-	-	-	-	-	-	-	-
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30.06.2019	72'220	145'420	166'158	4'820	1	9'400	-	398'019

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES DU PA	Site internet	TOTAL
DEPENSES		
Total dépenses au 01.07.2018	65'037	65'037
Dépenses 2018/2019	-	-
Total dépenses au 30.06.2019	65'037	65'037
RECETTES		
Total recettes au 01.07.2018	-	-
Recettes 2018/2019	-	-
Total recettes au 30.06.2019	-	-
AMORTISSEMENTS		
Amo. cumulés au 01.07.2018	39'940	39'940
Amortissements 2018/2019	6'274	6'274
Total amortissements au 30.06.2019	46'214	46'214
AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES		
Amo. compl. cumulés au 01.07.2018	-	-
Amortissements compl. 2018/2019	-	-
Total amortissements compl. 2018/2019	-	-
Amo. compl. cumulés au 30.06.2019	-	-
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30.06.2019	18'823	18'823

Proposition: comptes 2018-2019 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2018/2019

14. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

A. Organisation

La fondation d'Art Dramatique de Genève est une fondation d'intérêt communal public créée par la Ville de Genève. Ses statuts ont été adoptés par le Conseil Municipal le 28 mars 1979 et approuvés par le Grand Conseil le 14 mars 1980. Ils ont été amendés le 15 octobre 2008 par le Conseil municipal et approuvés le 25 juin 2009 par le Grand Conseil.

La fondation a pour but d'assurer l'exploitation des théâtres qui lui sont confiés principalement en y organisant des représentations d'art dramatique. La FAD gère le théâtre de la Comédie de Genève-Centre Dramatique et le théâtre Le Poche.

B. Liste des membres

Le conseil est formé par autant de membres qu'il y a de partis politiques représentés au Conseil municipal de la Ville de Genève, plus huit autres membres. Néanmoins, suite au départ de Mme Aline Delacretaz, le Conseil d'Etat n'a pas nommé un nouveau représentant au sein du conseil.

Le conseil de fondation est composé des membres suivants :

		Jetons de présence perçus	
		2018/2019	2017/2018
Thomas Boyer	Président	7'500	6'300
Gerard Deshusses	Vice-président	4'650	4'850
Thomas Putallaz	Secrétaire	4'100	2'400
Vincent Babel	Membre	200	700
Marie-Agnes Bertinat	Membre	1'000	1'100
* Stéphane Dubois-dit-Bonclaude	Membre	-	-
Annick Ettlin	Membre	700	1'200
* Pierre-Alain Girard	Membre	-	-
* Sami Kanaan	Membre	-	-
* Virginie Keller	Membre	-	-
* Martine Koelliker	Membre	-	-
Antoine Maulini	Membre	300	800
Daniel Pastore	Membre	1'300	1'400
Daniel Wolf	Membre	2'600	2'600
* Aline Delacretaz		Radiation RC le 28.11.18	-
Marie-Pierre Theubet		Radiation RC le 15.11.17	-
		22'350	21'650
<i>Dont bureau, conseil, hors séance</i>		21'350	20'450
<i>Dont Nouvelle Comédie</i>		1'000	1'200

La fondation est engagée par la signature collective à deux du Président, du Vice-président ou du Secrétaire. Les membres du conseil de fondation n'ont pas la signature.

* Conformément à la demande du Conseil d'Etat, confirmée par courriel le 13 juillet 2009 et le 4 juillet 2011 par le service de la culture, ses représentants ayant une fonction publique ne reçoivent plus de jetons de présence.

Les représentants de la Ville ne reçoivent plus de jetons de présence depuis le 2e semestre de la saison 15-16 avec l'accord de M. Sami Kanaan (voir procès-verbaux nos 6 du 22.2.2016 et 8 du 25.04.2016). Leur présence aux séances est signalée par un "P".

14. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

C. Responsable de la comptabilité et organe de révision

Chaque théâtre tient la comptabilité pour son activité.

BfB Société Fiduciaire Bourquin frères et Béran SA Corratierie 26, Genève, tient la comptabilité de l'État-Major et établit les comptes combinés.

L'organe de révision est la Société fiduciaire d'Expertise et de Révision S.A. Genève. Elle a été nommée pour le contrôle des comptes dès la saison 2016/2017.

D. Exonération fiscale

Par sa lettre du 30 mai 2011, l'administration fiscale cantonale confirme que la FAD est au bénéfice d'une exonération légale des impôts cantonaux et communaux, ainsi que de l'impôt immobilier complémentaire, ne nécessitant pas de décision spéciale du département des finances.

E. Convention de subventionnement

Une convention de subventionnement avec la Ville de Genève a été signée le 6 mars 2019, portant sur les années 2019 à 2021 (1er janvier 2019 au 31 décembre 2021). La convention prévoit une subvention annuelle de CHF 8'047'478 en 2019, et CHF 12'359'478 en 2020 et 2021 de la Ville de Genève ainsi qu'une subvention annuelle de CHF 2'450'000, également versée par la Ville et provenant du fonds de régulation en faveur de la FAD alimenté par le Canton dans le cadre de la loi sur la répartition des tâches (LRT).

Le montant de CHF 2'500'000 concernant la mutation et le déménagement de la Comédie de Genève en 2019 a été attribué intégralement à la saison 2019-2020.

Dans son courrier du 7 mars 2019, la Ville de Genève a autorisé la FAD à conserver la part de subvention non dépensée qui lui était restituable pour la saison 2016/2017, soit un montant de CHF 206'549.

F. Gestion des risques financiers

Le Conseil de fondation avec la collaboration des directions des théâtres est responsable des stratégies financières appliquées. Dans le cadre de ses activités, la fondation peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de crédit (risque de contrepartie)
- au risque de liquidités
- au risque de marché (risque de taux d'intérêt).

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances de la FAD.

La FAD ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

Proposition: comptes 2018-2019 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2018/2019

14. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

- Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements.

La FAD considère qu'elle n'est pas exposée à un fort risque de crédit dans la mesure où :

- ses disponibilités sont déposées auprès de plusieurs établissements suisses à Genève
- ses créances d'exploitation sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier.

- Risque de liquidités

Le risque de liquidités survient lorsque la fondation rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La FAD perçoit des acomptes réguliers de la Ville de Genève, calculés sur la base de la subvention annuelle prévue dans la convention de subventionnement. Cette dernière représente la grande part du budget (env. 80 %). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est faible.

- Risque de taux d'intérêt

Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la FAD considère qu'elle n'est pas exposée au risque de taux d'intérêt dans la mesure où elle n'a pas contracté d'emprunt. De plus, elle n'est pas soumise aux taux d'intérêt négatifs sur ses avoirs bancaires.

- Risque de change

La FAD n'est pas exposée au risque de change dans la mesure où les transactions effectuées en devises autre que le franc suisse sont très limitées.

G. Système de contrôle interne

Conformément au Règlement municipal de la Ville de Genève relatif aux conditions d'octroi des subventions municipales (LC 21 195), la FAD a développé un SCI de manière garantir une tenue régulière de la comptabilité et l'établissement d'un rapport financier adéquat. Le guide de contrôle interne à l'usage des organismes subventionnés de la Ville de Genève prévoit notamment 7 axes de développement importants, que la FAD veille à respecter pour les processus financiers importants :

- séparation des tâches
- compétences financières liées à la gestion des comptes de liquidités
- cahiers des charges
- inventaire des risques - cartographie des risques
- objectifs de maîtrise, risques et contrôles
- description succincte du système de gestion des risques
- information sur les exigences de contrôle interne

Les directeurs des théâtres ont présenté la mise à jour de la cartographie des risques et les modifications relatives aux contrôles périodiques pour la dernière fois lors de la séance du Conseil du 17 juin 2019. Les mises à jour de la saison 2018/2019 incluent notamment la mise en place de processus pour la gestion des risques des projets.

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2018/2019

14. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

H. Contrats de leasings

La FAD n'a pas conclu de contrats de leasings.

Engagements relatifs aux baux à loyers au 30 juin (échéance supérieure à 12 mois) :

	<u>2019</u>
Etat-Major	Néant
Comédie	93'200 CHF
Poche	Néant

I. Indicateurs financiers

Non applicable, la FAD n'ayant pas contracté d'emprunt et compte tenu du faible montant des investissements autofinancés.

Proposition: comptes 2018-2019 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2018/2019

15. DETAIL DES PRESTATIONS EN NATURE ACCORDEES PAR LA VILLE ET L'ETAT DE GENEVE

Saison				2018/2019 CHF	2017/2018 CHF
Prestations accordées par la Ville de Genève (loi sur la gestion administrative de l'Etat de Genève du 07.10.1993)	m2	Comédie	Poche	TOTAL	TOTAL
VILLE DE GENEVE					
Théâtre de la Comédie					
Salle de spectacle et locaux administration Bd. des Philosophes 6	2'356	394'937	-	394'937	394'937
Loyer et chauffage					
Loyer sortie de secours 5-7 rue de Carouge		Payé par théâtre	-	-	-
Loyer et chauffage					
Dépôt décors à Châtelaine Avenue de Châtelaine 43, bâtiment H Selon contrat du 16.12.1999	480	51'960	-	51'960	51'960
Hangar à Meyrin Rue Adrien Stoessel 26		Payé par théâtre		-	-
Salle Caecilia Rue Schaub Rue des voisins		Payé par théâtre		-	-
Salle de répétition de l'Usine, prestation non facturée estimée à CHF 2700 par la Ville de Genève		-		-	-
Buvette du théâtre Bd des philosophes 6. Selon convention du 01.10.2012	171	43'072		43'072	43'072
Exonération de taxe pour affichages		-		-	-
Théâtre de Poche					
Salle de spectacle et locaux administration Rue du Cheval Blanc 7/Rue de la Boulangerie 4 selon contrat 12.11.2002	445		129'844	129'844	129'844
Local, selon contrat 12.01.1995 Ch. de la Muraille 9-11	242		34'972	34'972	34'972
Local de répétition, selon contrat du 07.05.1992 Chemin des Pontets 33	450		-	-	-
Colonnes Morris : Affichage			798	798	1'064
ETAT DE GENEVE					
Local de répétitions Selon contrat du 01.01.2015 Chemin des Pontets 33	450		63'780	63'780	63'780
Commune de Chêne-Bougeries		-		-	-
TOTAUX		489'969	229'394	719'363	719'629

6964

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2018-2019 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Etats financiers 2018/2019

16. DEPASSEMENTS BUDGETAIRES 2018/2019 (en CHF)

État-Major Comédie Poche Réalisé Budget Ecart

F3221 - SPECTACLES

31	Biens services et autres charges d'exploitation	-	1'895'539	453'635	2'349'174	1'996'706	(352'468)
COMEDIE : KCHF 354 de dépassement, dont : Un dépassement sur les honoraires d'artistes pour KCHF 284. Un dépassement de KCHF 75 sur les frais de transports et défraiements. Le dépassement sur les honoraires d'artistes (comédiens, metteurs en scène, technique, etc.) est compensé en partie par une économie de KCHF 228 sur les frais de personnel, car ils avaient été budgétés comme des salaires et non des honoraires. Le dépassement net est donc de KCHF 56. POCHE : Néant. Pas de dépassement. EM : Néant. Pas de dépassement							

F3220 - ADMINISTRATION

30	Frais de personnel	125'069	3'004'905	891'733	4'021'707	3'960'889	(60'818)
COMEDIE : CHF 58'886 de dépassement. Explications : Deux cas de maladie >60 jours dans la saison et plus d'heures/services excédentaires qui augmentent la provision vacances et récupération. POCHE : Non significatif. EM : Néant. Pas de dépassement							
35	Attribution aux fonds	-	112'500	40'000	152'500	-	(152'500)
Les variations de fonds affectés ne sont pas budgétées. Ils concernent les saisons futures.							

Proposition: comptes 2018-2019 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève**Tableau de bord de La
Comédie**

(Document préparé par le théâtre et non soumis à révision)

Activités		Statistiques 2017/2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Créations	Créations en production + coproduction où le théâtre a été producteur délégué	4	4		
	Créations en coprod. où le théâtre n'a pas été producteur délégué	3	-		
Accueils	Spectacles en accueil	6	12		
Reprises	Spectacles en reprise (créations n-1)	3	-		
Total des spectacles		16	16		
Coproductions	Coproductions genevoises	1	1		
	Coproductions suisses ou internationales	2	2		
Représentations à Genève	Représentations de créations y.c. reprises	83	69		
	Représentations de spectacles accueillis	32	80		
	Manifestations hors les murs	10	10		
	Manifestations hors-scène (payantes et libres)	24	49		
Total des manifestations		149	208		
Représentations en tournée	Représentations hors Genève de spectacles créés par l'institution	26	7		
	Représentations de coproductions en tournée	16	13		
Actions culturelles	Nbre d'actions culturelles en général	-	101		

Public scolaire

Elèves venus avec leur classe	Elèves du primaire ayant assisté aux spectacles	-	-		
	Elèves du SEC1 ayant assisté aux spectacles	164	213		
	Elèves du SEC2 ayant assisté aux spectacles	1'882	384		
	Autre (accompagnants, écoles privées, Université, écoles françaises....)	-	-		
	Total des élèves	2'046	597		
Visites scolaires DIP	Elèves du DIP accueillis ou visités dans le cadre d'activités pédagogiques	252	515		

Public/billetterie

Abonnements	Abonnements ou carte de réduction souscrits pour la saison	701	629		
Billets d'abonnement	Billets d'abonnement Adultes	4'450	2'811		
Billets adultes plein tarif	Billets individuels	3'680	3'319		
Billets à prix réduit	Billets enfants et étudiants	2'780	1'808		
	Billets 20 ans / 20 francs	267	219		
	Billets AVS / AI / chômeurs	1'269	786		
	Autres : professionnels, mouvements aînés, groupes, gigogne	2'651	4'961		
Billets séances scolaires	Total des billets des <u>séances scolaires</u> (accompagnateurs inclus)	280	-		
Invitations	Billets gratuits	5'207	6'851		
Total	Total des billets	20'584	20'755		

Fondation d'Art Dramatique
Genève**Tableau de bord de La Comédie**

(Document préparé par le théâtre et non soumis à révision)

Ressources humaines		Statistiques 2017/2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Personnel fixe	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)	26.6	29		
	Nombre de personnes	31	34		
Personnel intermittent de production	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	779	824		
	Nombre artisans, techniciens et autres	41	44		
	Nombre de comédiens	24	35		
Personnel temporaire (hors intermittent)	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	-			
	Chargés de projets	-			
	Nombre de personnes	-			
Stagiaires	Nombre de semaines par année	7	7		
	Nb de personnes (civilistes, apprentis, stages HETSR, stages chômage...)	1			

Finances (en CHF)

Charges de production	Charges de production + coproduction + accueil	<i>voir plan financier</i>	3'437'623		
Charges de projet	Transition Nouvelle Comédie		203'102		
Charges de fonctionnement	Personnel fixe + frais fixes + communication + amortissements		4'311'137		
Recettes de billetterie	Produits liés directement à la vente de billets		317'702		
Recettes de coproduction et tournées	Part versée par les coproducteurs si organisme producteur principal et vente de représentations		355'270		
Autres recettes	Recettes propres divers + dons + fondations		835'984		
Subventions liées à la convention	Subventions Ville reversées par la FAD		6'086'102		
Charges totales	Charges de production et de fonctionnement		7'951'862		
Recettes totales	Recettes propres+subv. Ville et Etat +recettes de coproducteur		7'595'058		
Résultat d'exploitation	Résultat net		356'804		
Part d'autofinancement	(Billetterie +recettes propres+ coproduction + tournées) /recettes totales		9%		
Part des charges de production	(Charges de production + de coproduction + accueil) / charges totales		43.23%		
Part des charges de fonctionnement	Charges de fonctionnement / charges totales		56.77%		

Agenda 21 et accès à la culture

Actions entreprises pour favoriser l'accès à la culture	<i>En fin de période de convention</i>
Actions entreprises pour respecter les principes du développement durable	

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir) 6967
 Proposition: comptes 2018-2019 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Tableau de bord de La Comédie

(Document préparé par le théâtre et non soumis à révision)

Réalisation des objectifs

Objectif 1: Développer des saisons théâtrales, avec une ouverture à la danse et au cirque., avec des artistes locaux, nationaux et internationaux

Indicateur : Nombre de spectacles – créations en productions déléguées.

	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum 2	Minimum 2	Minimum 4
Résultat réel	4		

Commentaires : Objectif atteint.

Indicateur : Nombre de spectacles – créations en co-productions

	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum 4	Minimum 4	Minimum 6
Résultat réel	0		

Commentaires : objectif pas atteint, mais sur les 4 créations en productions déléguées (voir plus haut) , 2 sont en coproductions. Les contacts s/réseaux internationaux et/ou suisse romands ont été initiés et porteront pleinement leur fruit dès la saison 20-21. Par exemple, un nombre très important de dates de tournées ont été conclues pour la première saison aux Eaux-Vives grâce à un énorme travail de préparation en 18/19 pour aboutir à des coproductions dans les réseaux internationaux.

Indicateur : Nombre de spectacles – accueils locaux et internationaux.

	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum 4	Minimum 4	Minimum 8
Résultat réel	12		

Commentaires : Objectif atteint. Les accueils sont souvent majoritaires lors d'une première saison pour une nouvelle direction artistique vu que la naissance d'un projet se déroule toujours très en amont de la saison effective.

Indicateur : Nombre de représentations

	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	90-120	90-120	Minimum 150
Résultat réel	159		

Commentaires : Objectifs atteints. Pourtant cela ne comprend pas par exemple 36 représentations en appartements. Aujourd'hui il est devenu réducteur de se focaliser que sur les représentations en salle, tant il existe de nouvelles propositions variées qui sortent du modèle de représentation classique.

Indicateur : Nombre de spectateurs

	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	22-25'000	22-25'000	35-45'000
Résultat réel	20'755		

Commentaires : Objectif pas atteint. La prise de fonction de toute nouvelle direction artistique nécessite un temps d'adaptation pour constituer un nouveau public – le précédent n'étant pas acquis par principe et le nouveau encore attentiste parfois à la nouveauté. La codirection NKDM est en train de définir ce qui les distingue des autres théâtres, notamment en regard des nouvelles nominations, et de ne proposer, dans l'idéal, que des projets qui ne pourraient pas trouver place dans les autres théâtres, et ce pour des raisons logistiques, économiques, et bien sûr esthétiques.

Fondation d'Art Dramatique
Genève

**Tableau de bord de La
Comédie**

(Document préparé par le théâtre et non soumis à révision)

Objectif 1 (suite) : Développer des saisons théâtrales, avec une ouverture à la danse et au cirque,, avec des artistes locaux, nationaux et internationaux			
Indicateur : Part des créations (prod.et coprod) sur l'ensemble de la programmation			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum 50%	Minimum 50%	Minimum 50%
Résultat réel	25%		
Commentaires : Objectif pas atteint, en relation avec les explications du déséquilibre lié à la première saison (voir commentaires créations en co-production).			

Objectif 2. Développer les tournées en Suisse et à l'étranger			
Indicateur : Nombre de représentations des créations en tournée.			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum 20	Minimum 35	Minimum 50
Résultat réel	20		
Commentaires : objectif juste atteint, n'ayant pas / peu d'anciennes productions à tourner suite au changement de direction et sachant que les (co)productions étaient insuffisantes pour générer des tournées chez les partenaires.			

Objectif 3 : Développer les actions culturelles et pédagogiques, ainsi que la formation professionnelle			
Indicateurs : Nombre d'élèves du DIP ayant assisté aux spectacles (billetterie)			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum 1'000	Minimum 1'000	Minimum 2'000
Résultat réel	597		
Commentaires : objectif pas atteint. Peu de textes classiques dans la programmation suffisent souvent à démotiver les enseignants à venir au théâtre. Une nouvelle approche en 19-20 (deux Molières) et un gros travail de renouvellement de l'approche des écoles est en cours avec la mise en place de projets innovants pour 20-21.			
Indicateur : Nombre d'activités pédagogiques présentées aux élèves en classe ou au théâtre.			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum 20	Minimum 20	Minimum 40
Résultat réel	70		
Commentaires : objectif atteint, grâce au travail proactif accompli par notre secteur actions culturelles et pédagogiques .			
Indicateur : Nombre d'actions culturelles proposées en général.			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	10-20	10-20	20-40
Résultat réel	31		
Commentaires : idem ci-dessus			

Proposition: comptes 2018-2019 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

**Tableau de bord de La
Comédie**

(Document préparé par le théâtre et non soumis à révision)

Objectif 3 (suite) : Développer les actions culturelles et pédagogiques, ainsi que la formation professionnelle			
Indicateur : Organisation ou participation à des mesures de formation professionnelle – nombre de jours de stage et cours donnés aux comédiens professionnels ou apprenants (comédiens ou metteurs en scène).			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	5-10	5-10	5-10
Résultat réel	10		
Commentaires : objectif atteint, avec un atelier proposé par NKDM de Master mise en scène avec la Manufacture du 3 au 14 juin 2019.			

Objectif 4. Porter une attention particulière aux jeunes professionnels et techniciens issus des formations artistiques et techniques suisses.			
Indicateur : montant accordé aux « contrats pour jeunes »			
	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Valeur cible	Minimum CHF 400'000	Minimum CHF 400'000	Minimum CHF 400'000
Résultat réel	CHF 480'000		
Commentaires : objectif atteint grâce au soutien d'une fondation qui souhaite rester anonyme.			

TABLEAU DE BORD LE POCHE

(Document préparé par le théâtre et non soumis à révision)

		Statistiques 2017-2018	2018-2019
Activités			
Créations	Création, production + coproduction où le théâtre a été producteur délégué	8	6
	Créations en coprod. où le théâtre n'a pas été producteur délégué	2	2
Accueils	Spectacles en accueil	0	2
Reprises	Spectacles en reprise	0	0
Total des spectacles		10	10
Coproductions	Coproductions suisses ou internationales	4	4
Spectacles en tournée	Spectacles en tournée	4	3
Représentations à Genève	Représentations de créations	150	95
	Représentations de spectacles accueillis	0	13
	Manifestations hors-scène (rencontres, forums, événements, ateliers, répétitions ouvertes...)	45	31
	Total des manifestations	195	139
Tournée	Lieux de diffusion	9	7
	Représentations des créations et coproductions en tournée (progression sur 3 ans)	42	15

Public scolaire

Elèves venus avec leur classe	Elèves SEC 1 ayant assisté aux spectacles	12	0
	Elèves SEC 2 ayant assisté aux spectacles	175	141
	Autres (accompagnants, écoles privées, Université, écoles françaises,...)	107	38
	Total des élèves et étudiants	294	179
Visites scolaires DIP	Elèves du DIP accueillis ou visités dans le cadre d'opérations de médiation	532	305
Nombre d'activités pédagogiques réalisées	Liste des activités à joindre en annexe	15	19

Public/billetterie

Abonnés	Abonnements ou carte de réduction souscrits pour la saison	167	124
Billets d'abonnement	Billets d'abonnement	1'670	877
Billets adultes plein tarif	Billets individuels (28 CHF), y.c. représentations aînées	815	935
Billets à prix réduit	Billets étudiants (15 CHF)	339	213
	Billets 20 ans/20 francs	49	57
	Billets AVS/AI/chômeurs	211	262
	Autre : professionnels, mouvement des aînés, groupes, gigogne	1'567	1'431
Billets scolaires	Total des billets des séances scolaires (accompagnateurs inclus)	187	141
Invitations	Billets gratuits	2'475	1'929
Total	Total des billets	7'313	5'845

Proposition: comptes 2018-2019 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Ressources humaines		Statistiques 2017-2018	2018-2019
Personnel fixe	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)	7.7	7.7
	Nombre de personnes	11	11
Personnel intermittent de production	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	544	440
	Nombre artisans, technicien et autres	55	40
	Nombre de comédiens (total du nbre de comédiens par texte)	20	14
Personnel temporaire (hors intermittent)	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	94	66
	Nombre de personnes	20	16
Stagiaires et apprentis	Nombre de semaines par année	6	20
	Nb de personnes (civilistes, apprentis, stages HETSR, stages chômage...)	2	2
Metteur(e)s en scène	Nombre de metteur(e) en scène résidents en Suisse ou Grand Genève engagés par le Poche	7	5
Comédien(ne)s	Nombre de comédien(ne)s résidents en Suisse ou Grand Genève engagés par le Poche	18	10

Finances (en CHF)		Plan financier	2018-2019
Charges de production	Charges de production+coproduction+accueil	1'257'960	1'203'183
Charges de fonctionnement	Charges totales - charges de production	1'167'670	1'166'877
Recettes de billetterie	Produits liés directement à la vente de billets	121'530	84'905
Recettes de coproduction et tournées	Part versée par les coproducteurs si organisme producteur principal et vente de représentations	87'900	29'497
Autres recettes	Recettes propres divers + dons + fondations	101'000	47'490
Subvention liées à la convention	Subvention Ville + Etat reversées par la FAD, y.c. subv. en nature	2'115'200	2'253'858
Charges totales	Charges totales y.c. amortissements	2'425'630	2'370'060
Recettes totales	Recettes propres +subv Ville et Etat + recettes de coproducteur	2'425'630	2'415'750
Résultat d'exploitation	Résultat net	-	45'690
Part d'autofinancement	Recettes propres + coproduction + tournées / recettes totales	13%	7%
Part des charges de fonctionnement	Charges de production / charges totales	48%	49%
Part des charges de production	Charges de fonctionnement / charges totales	52%	51%

Agenda 21 et accès à la culture

Actions entreprises pour favoriser l'accès à la culture	En fin de période de convention
Actions entreprises pour respecter les principes du développement durable	

Proposition: comptes 2018-2019 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Réalisation des objectifs	valeurs cibles	2018-2019
Objectif 1: Créations et productions		
Nombre de représentations	100	108
% de productions déléguées	80%	60%
Nombre de représentations (moyenne) par création -tournées incluses	15	12
Commentaires: Le nombre de représentations atteint notre objectif et semble convenir à la taille de nos équipes techniques et administratives. Ce nombre nous permet de défendre convenablement chacun de nos titres, ainsi que de porter, tant au niveau de la production que de l'administration, tous nos spectacles de manière juste et adéquate. Le pourcentage de productions déléguées est plus faible que prévu parce que nous comptabilisons les deux accueils mexicains (une opportunité unique sur peu de dates – 10) et l'accueil Bâtie (qui est un accueil hors saison) – sans cela, nous sommes sur un chiffre proche de l'objectif. Le nombre de représentations par spectacles est également grevé par ces accueils. Néanmoins, nous préférons privilégier la durée d'exploitation (de trois mois à deux semaines) plutôt que le nombre de représentations – par opposition à la majorité des autres théâtres genevois – pour donner la possibilité au bouche à oreille de porter ses fruits – prioritaire pour la création innovante (texte et metteurs en scène peu connus) et prolonger les contrats des artistes qui se retrouvent de plus en plus souvent dans des situations financières précaires.		
Objectif 2: Engagement		
Créateurs locaux impliqués (tous créateurs confondus)	75%	78
Nombre de semaines de travail acteurs	160	200
Nombre de collaborations avec d'autres institutions/compagnies	2	5
Commentaires: Objectifs atteints, et auteures défendues, représentées et mises en scène dans des conditions idéales pour l'écriture contemporaine : dans une institution avec une large visibilité, une exigence artistique et l'engagement de vrais moyens de production.		
Objectif 3: Ecritures contemporaines et auteur-e-s vivants		
Auteur-e-s présentés	7	7
Nombre de textes en création romande	6	7
Auteur-e-s intervenant dans la saison (dramaturges, animateurs d'ateliers, rencontres, forums...)	7	8
Commentaires: Objectifs atteints, et auteures défendues, représentées et mises en scène dans des conditions idéales pour l'écriture contemporaine : dans une institution avec une large visibilité, une exigence artistique et l'engagement de vrais moyens de production.		
Objectif 4: Diffusion		
Lieux de diffusion/tournée	6	8
Nombre de spectacles en tournée	3	3
Dates de tournée	30	15
Commentaires: Comme on peut le constater de toutes parts, hors-POCHE, la durée des engagements diminuent et par conséquence, la durée des tournées aussi. Le nombre de lieux et de spectacles en diffusion atteints les objectifs alors que le nombre de dates ne suit pas ; les lieux préfèrent présenter plus de titres moins longtemps...		

Proposition: comptes 2018-2019 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Objectif 5: Médiation et nouveaux publics		
Nombre de classes rencontrées (en classe ou au POCHE)	10	15
Nombre d'associations intégrées au programme du POCHE	6	10
Nombre d'ateliers tous publics et professionnels proposés	10	12
Nombre de rencontres tous publics, répétitions ouvertes et actions de médiation	20	49
Nombre de spectateurs pour les événements parallèles (ateliers, rencontres, forums)	600	506
Nombre de spectateurs (objectif: progression de 15% par saison)	saison 2017-2018 (7'313) + 15 % = 8'410	5'845
Commentaires: Nos objectifs de médiation sont atteints, nous élargissons, diversifions et rajeunissons le public de notre théâtre et du théâtre en général. Nous atteignons des classes et des groupes de spectatrices qu'aucun autre théâtre ne vise notamment grâce aux billets suspendus et nos interventions spécifiques auprès des associations et dans les classes. Le nombre de nos spectatrices est en baisse. Cette diminution est due en grande partie à la diminution du nombre de représentation (environ 15% de moins). La prise de risque artistique que nous défendons, en misant sur de nouvelles metteuses en scène et actrices plutôt que sur des artistes connues du public genevois, est probablement une autre cause de cette diminution.		
Objectif 6: Représentation de la cité		
Pourcentage de femmes engagées (auteures, metteuses en scènes, actrices,	50%	56%
Pourcentage de createurs émergents (moins de 3 créations institutionnelles)	25%	41%
Commentaires: Objectifs largement atteints et dépassés. Le POCHE est exemplaire dans son engagement à représenter l'ensemble de la Cité, anticipant les objectifs même de la Ville. D'autre part, notre engagement pour la relève (souvent féminine !) est lisible dans les chiffres et se répercute, sans doute aussi, malheureusement, négativement sur le nombre de spectatrices et la visibilité dans la presse...		



société fiduciaire d'expertise et de révision s.a.
genève

Fondation d'art dramatique de Genève

Genève

Rapport de l'organe de révision
sur les comptes annuels de l'exercice 2018/2019

Proposition: comptes 2018-2019 de la Fondation d'art dramatique



société fiduciaire d'expertise et de révision s.a.
genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2018/2019
au Conseil de fondation de la

Fondation d'art dramatique de Genève – Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la **Fondation d'art dramatique de Genève**, comprenant le bilan, le compte de résultats par nature et fonction, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2018/2019 arrêté au 30 juin 2019.

Ces états financiers correspondent au cumul :

- des comptes de l'Etat-Major de la Fondation,
- des comptes du Théâtre « La Comédie de Genève »,
- des comptes du Théâtre « Le Poche, Théâtre en Vieille-Ville »,

déduction faite du retraitement des opérations entre ces trois entités.

Les tableaux de bord des deux théâtres (présentés dans l'annexe aux comptes annuels (pages 27 à 35) ne sont pas soumis à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision et de ce fait, n'ont pas été audités.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.



Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2018/2019 arrêtés au 30 juin 2019 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, aux statuts, aux règlements de la Ville de Genève ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

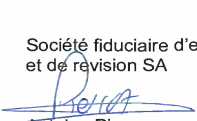
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

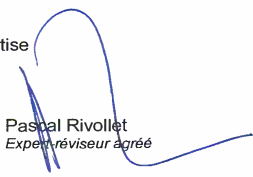
Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 19 novembre 2019

Société fiduciaire d'expertise
et de révision SA


Antoine Pierroz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Pascal Rivollet
Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- Bilan
- Compte de résultat par nature et par fonction
- Compte des investissements
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe



Rapport détaillé sur les comptes annuels 2018/2019

Fondation d'art dramatique de Genève



société fiduciaire d'expertise et de révision s.a.
genève

45, Rue Agasse
case postale 6237
CH-1211 Genève 6

t. + 41 22 737 89 89
f. + 41 22 737 89 88
www.fidusfex.ch



Au Conseil de fondation de la
Fondation d'art dramatique de Genève

Rapport détaillé relatif à la révision de l'exercice 2018/2019

Mesdames, Messieurs,

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation d'art dramatique de Genève (ci-après « la Fondation ») pour l'exercice clôturant le 30 juin 2019, selon notre lettre de mission du 10 octobre 2019.

Le mandat que vous nous avez confié porte sur un contrôle ordinaire tel que défini dans la Loi sur l'Administration des Communes (LAC - B 6 05), qui renvoie au Règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC - B 6 05.01). Ce cadre légal implique d'appliquer par analogie les dispositions du droit des sociétés anonymes et plus particulièrement celles relatives au contrôle ordinaire décrites à l'article 728 du CO. Ainsi, nous devons adresser au Conseil de fondation un rapport d'audit détaillé. L'objectif de ce rapport est de vous informer de nos constatations relatives :

- à l'exécution de notre audit ;
- au résultat de notre audit et à la présentation des comptes ;
- à l'existence d'un système de contrôle interne (SCI).

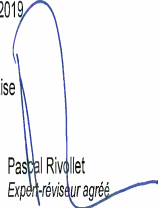
Nous vous avons remis notre rapport de révision en date du 19 novembre 2019, dans lequel nous constatons l'existence d'un système de contrôle interne, tel que défini selon les prescriptions du Conseil de fondation et recommandons l'approbation des comptes annuels 2018/2019.

Nous saisissons l'opportunité qui nous est donnée pour remercier la Direction de la fondation ainsi que ses collaborateurs pour leur support durant la conduite de nos travaux.

Genève, le 19 novembre 2019

Société fiduciaire d'expertise
et de révision SA


Antoine Pierroz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Pascal Rivollet
Expert-réviseur agréé

Un audit des comptes annuels ainsi qu'une vérification de l'existence du SCI ne comportent pas de recherche systématique d'actes délictueux ou d'autres violations de la loi. Si ceux-ci ne pouvaient pas être découverts, nous ne saurions en être tenus pour responsables.

Table des matières

1	Résumé.....	4
2	Exécution de l'audit	5
3	Différences d'audit.....	9
4	Constatations relatives à la présentation des comptes	10
5	Constatations relatives au système de contrôle interne (SCI).....	11
6	Autres faits à communiquer aux responsables de la gestion et du contrôle.....	14

1 Résumé**Principales constatations concernant les comptes annuels 2018/2019**

**Statut de l'audit et
opinion d'audit**

Les comptes annuels ont été établis conformément aux normes MCH2.

Nos travaux d'audit sont terminés.

Nous avons obtenu la déclaration d'intégralité signée par les membres du Conseil de la Fondation.

Nous avons remis notre rapport sur les comptes annuels, daté du 19 novembre 2019, sans réserve.

Rapport sur l'existence du SCI

Nous avons achevé nos travaux d'audit relatifs à l'existence du système de contrôle interne (SCI).

Nous avons obtenu la déclaration d'intégralité concernant le SCI.

Comme indiqué dans notre rapport de révision sur les comptes annuels 2018/2019, nous avons constaté l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels.

Différence d'audit

Aucune différence d'audit susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes annuels n'a été détectée.

Quelques ajustements de faible importance ont été proposés dans le cadre de l'audit et comptabilisés.

Constatation

Nous n'avons pas constaté de faiblesses de contrôle qui auraient pu affecter significativement l'audit des états financiers.

2 Exécution de l'audit

Principales constatations concernant les comptes annuels 2018/2019

Cadre légal, normes d'audit appliquées et référentiel comptable

La Fondation a signé une convention de subventionnement pour les années 2017-2018 et 2019-2021 avec la Ville de Genève. Ces conventions fixent notamment l'arsenal légal de l'Etat de Genève applicable aux entités subventionnées (LGAF, LIAF, RIAF), puisque l'Etat subventionne indirectement la Fondation via la LRT, ainsi que le Règlement de la Ville de Genève régissant l'octroi des subventions municipales.

La Fondation étant une entité de droit public, la LAC s'applique pour l'audit de ses comptes annuels. Cette loi supplante donc les prescriptions légales et réglementaires prévues dans les conventions de subventionnement susmentionnées.

Ainsi, l'article 70 du RAC prévoit que les comptes annuels des communes (et par renvoi des fondations de droit communal) soient soumis à un contrôle ordinaire tel que défini à l'article 728b alinéa 1 du Code des obligations.

Nous avons réalisé l'audit des comptes annuels conformément aux normes d'audit suisses (NAS), à la recommandation d'audit suisse 60, ainsi qu'aux instructions et directives émises par le Service des Affaires Communales (SAFCO).

Les NAS demandent que nous planifions et exécutons notre audit, afin d'être en mesure d'exprimer une opinion selon laquelle les états financiers ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application ainsi qu'aux dispositions relatives à la présentation des comptes du modèle comptable harmonisé MCH2. En outre, la NAS 890 détermine le cadre des éléments que le réviseur doit examiner afin de pouvoir émettre une opinion quant à l'existence du système de contrôle interne (SCI) tel que défini par le Conseil de fondation concernant l'établissement des comptes annuels.

Nous rapportons dans ce rapport les éléments requis par l'article 728b du Code des obligations et par la NAS 260.

Approche d'audit et points d'audit particuliers

En premier lieu, nous élaborons une stratégie et une planification d'audit sur la base d'une approche orientée risque.

Dans ce cadre, nous cherchons à identifier les faits, opérations et pratiques susceptibles d'avoir une incidence significative sur les états financiers. Pour ce faire, nous procédons à une appréciation de l'activité déployée par la Fondation et de son environnement afin de pouvoir apprécier les risques auxquels l'institution est exposée et juger de leur impact sur les états financiers.

Partant, nos travaux s'orientent sur ces domaines de risques présentant des points d'audit particuliers.

En tenant compte de ces éléments, nous définissons nos objectifs et établissons un programme d'audit sur la base de notre évaluation des risques. Hormis les points d'audits particuliers, ce programme fixe pour les autres postes significatifs des états financiers l'approche d'audit (orientée résultats ou processus), la nature et l'étendue des vérifications à effectuer (circularisations, réconciliations, pièces justificatives, contrôles analytiques).

Concernant l'année 2018/2019, nous avons considéré que les domaines d'audit demandant une attention particulière étaient les suivants :

- Revue globale de la présentation des comptes annuels en lien avec le cadre réglementaire → approche orientée résultats

Nous avons analysé la présentation des états financiers conformément au référentiel de présentation des comptes MCH2.

- Revue de l'aide financière de l'Etat de Genève et de la Ville de Genève, de la restitution de l'excédent de résultat, respectivement du mouvement du fonds de réserve statutaire → approche orientée résultats

Il existait une problématique d'interprétation des règles de restitution d'un éventuel excédent de résultat dans la convention de subventionnement 2017-2018.

En effet, le Règlement du fonds de réserve de la Fondation d'art dramatique de Genève, approuvé par le Conseil d'Etat le 7 novembre 1985, précise à l'article 1 que le fonds de réserve ne peut dépasser plus de 18 % des dernières subventions versées par la Ville et l'Etat de Genève, et, à l'article 4, que tout dépassement doit être restitué à la Ville de Genève et à l'Etat de Genève proportionnellement à la participation de chaque collectivité à la dernière subvention attribuée à la Fondation.

La Convention de subventionnement 2017-2018 (pour les saisons 2016-2017 et 2017-2018), signée le 19 décembre 2017 par la Ville de Genève et la Fondation, précise à l'article 22 que les règles applicables en matière de restitution de la subvention sont définies aux articles 11 et 12 du Règlement régissant les conditions d'octroi des subventions municipales (LC 21 195). L'article 11 de ce règlement indique qu'au terme d'un exercice, le Conseil administratif ou le magistrat délégué peut demander la restitution de tout montant de la subvention si les fonds propres de l'organisation dépassent 3 mois de ses dépenses.

Ainsi, la base de calcul du fonds de réserve, respectivement du niveau du capital de l'organisation, était différente entre le Règlement du fonds de réserve de la Fondation d'art dramatique de Genève (maximum 18 % de la dernière subvention versée) et la Convention de subventionnement 2017-2018 (maximum 25 % des dépenses).

La convention ne précisait pas si l'excédent de recettes de l'exercice 2016/2017 de CHF 206'549 comptabilisé au passif du bilan au 30 juin 2017 pouvait être compensé avec la perte de l'exercice 2017/2018 de CHF 270'911. La Direction de la fondation avait donc opté pour le principe de prudence et avait décidé de laisser le montant de CHF 206'549 correspondant à l'excédent de subvention 2016/2017 dans les capitaux étrangers de ses comptes annuels au 30 juin 2018, dans l'attente d'une prise de position de la Ville de Genève. Par décision du 6 février 2019, le Conseil municipal de la Ville de Genève a accepté que la Fondation puisse conserver l'excédent de recettes de l'exercice 2016-2017 de CHF 206'549.

Cette problématique a été résolue dans la convention de subventionnement 2019-2021 puisque cette dernière ne fait plus référence au LC 21 195.

La réconciliation entre les subventions de la Ville de Genève basées sur l'année civile conformément aux conventions de subventionnement précitées et l'enregistrement de ces recettes dans les comptes annuels « décalés », puisque à cheval sur deux années civiles, de la Fondation ont également été réalisés.

Proposition: comptes 2018-2019 de la Fondation d'art dramatique

- Reconnaissance des revenus → approche orientée processus

Le chiffre d'affaires de la Fondation est composé pour environ 80 % de subventions, et pour environ 20 % des revenus de ses activités (recettes propres, dons et sponsorings).

Travail effectué :

Nous avons appréhendé les différentes recettes propres de la Fondation et avons procédé à une revue analytique du chiffre d'affaires par rapport au budget et à l'exercice précédent. Dans le cadre de l'analyse du système de contrôle interne, nous avons testé par sondage les procédures d'enregistrement du chiffre d'affaires (activité billetterie).

Nous avons également procédé à une prise de caisse le 27 septembre 2019 au Théâtre de Poche et le 2 octobre 2019 au Théâtre de la Comédie.

Résultat :

Lors de nos travaux sur la reconnaissance des revenus, nous n'avons pas identifié d'anomalie.

Les contrôles de caisse au Théâtre de la Comédie et au Théâtre de Poche se sont déroulés de manière très satisfaisante grâce à la disponibilité des collaborateurs concernés. Aucune différence n'a été constatée lors des contrôles.

A noter que la Fondation a obtenu de la Loterie Romande, durant l'exercice 2017/2018, un montant de CHF 1'500'000 pour le soutien de divers projets en lien avec le lancement de la nouvelle Comédie. Ce montant a été comptabilisé dans le poste « Fonds des capitaux de tiers » au 31 août 2018 dans la mesure où aucun projet n'avait été lancé à cette date. Durant l'exercice 2018/2019, la Comédie a utilisé un montant de CHF 128'014. Dans le cadre de nos travaux, nous avons pu vérifier que cette utilisation était conforme aux volontés du donateur et n'avons pas identifié d'anomalie la concernant.

- Caractère activable des immobilisations corporelles → approche orientée résultat

En s'inspirant de la Directive en matière de présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et para-étatiques qui recommande un seuil d'activation de CHF 3'000, le Conseil de fondation a formalisé le 14 décembre 2015 un règlement relatif à la comptabilisation des investissements qui fixe, à son article 5, les seuils d'activation de CHF 5'000 pour le Théâtre de la Comédie et de CHF 2'000 pour le Théâtre de Poche (par objet ou groupe d'objets).

Nous relevons que le règlement sur les investissements a été amendé au cours de l'exercice 2018/2019. Ce dernier précise le seuil d'activation pour chaque entité (CHF 5'000 pour la Comédie et l'état-major et CHF 2'000 pour Le Poche).

Par ailleurs, chaque théâtre établit un plan d'investissement avec des demandes relatives à des projets, qu'il soumet à l'état-major pour approbation.

Travail effectué :

Nous avons vérifié par sondage le caractère activable des factures fournisseurs comptabilisées dans les comptes d'immobilisations corporelles.

Nous avons également réalisé un sondage dans le compte d'exploitation (notamment les comptes de frais d'entretien) et appréhendé, pour les factures supérieures aux seuils susmentionnés, le caractère activable des prestations/livraisons de biens effectuées.

Enfin, nous avons vérifié sur la base des tableaux d'immobilisations que les amortissements étaient correctement comptabilisés, notamment au regard du Règlement relatif à la comptabilisation des investissements édité par le Conseil de fondation.

Résultat :

Nous n'avons pas relevé d'anomalie au sujet des factures fournisseurs enregistrées dans les comptes d'immobilisations corporelles.

- Risque lié aux salaires en matière de saisie et paramétrage dans le logiciel salaire et paiement de la prestation y relative → approche orientée processus.

Travail effectué :

Dans le cadre de la validation de l'existence du système de contrôle interne, nous avons sélectionné plusieurs dossiers du personnel de direction et de collaborateurs de chaque théâtre. Sur la base des contrats de travail, un test a été effectué à propos des données ressorties du contrat de travail, l'intégration de celles-ci dans le logiciel salaires, la comptabilisation en comptabilité générale et le paiement des prestations y relatives.

Résultat :

Sur la base des tests effectués, aucune anomalie n'a été détectée. Les données ont été correctement intégrées dans le logiciel salaires, le paiement y relatif a été correctement comptabilisé.

Nous avons identifié lors de l'audit des comptes 2017/2018 que la base de calcul de la provision pour vacances et heures supplémentaires non prises était différente entre le théâtre de la Comédie et Le Poche. Cette différence de base a été corrigée lors de l'audit 2018/2019 et inclut désormais la part du 13^{ème} salaires dans les 2 entités.

Dates des travaux d'audit

Nos travaux d'audit concernant les comptes annuels 2018/2019 ont été réalisés en septembre/octobre 2019 pour les deux théâtres, et en octobre/novembre 2019 pour l'Etat-major.

3 Différences d'audit

Différences d'audit enregistrées

Comme indiqué précédemment, aucune différence d'audit matérielle n'a été identifiée. Lors de nos travaux d'audit, nous avons constaté quelques différences non significatives qui ont été communiquées aux directions respectives des théâtres, qui ont choisi de modifier leurs comptes et la présentation des états financiers. Nous renonçons à vous présenter ces différences, tant elles paraissent non significatives par rapport aux états financiers pris dans leur ensemble.

Informations insuffisantes dans l'annexe ou présentation erronée dans les comptes annuels

Nous n'avons pas relevé de problème significatif relatif aux informations communiquées dans l'annexe ou à la présentation des états financiers pris dans leur ensemble, conformément au référentiel de présentation MCH2.

Caractère significatif en matière d'audit des comptes annuels (NAS 320)

Du point de vue de l'audit des comptes annuels, on considère que des informations sont significatives si leur omission ou leur exactitude sont susceptibles d'influencer les décisions économiques prises par les utilisateurs se fondant sur les états financiers. Le caractère significatif dépend de l'importance de l'élément ou de l'erreur évaluée dans les circonstances spécifiques de son omission ou de son exactitude.

Des différences d'audit (anomalies) peuvent résulter (NAS 450) :

- d'une inexactitude dans la collecte ou le traitement des données à partir desquelles les états financiers sont établis
- d'une omission d'un montant ou d'une information à fournir
- d'une estimation comptable incorrecte provenant de l'omission, ou d'une interprétation clairement erronée, de faits
- de jugements de la direction portant sur des estimations comptables que l'auditeur considère non réalistes, ou du choix et de l'application de méthodes comptables qu'il considère inappropriées.

4 Constatations relatives à la présentation des comptes

Principes comptables significatifs et présentation générale des comptes

Le référentiel comptable appliqué par la Fondation pour l'établissement de ses états financiers est le MCH2.

Les principes comptables sont détaillés au point 8 de l'annexe aux comptes annuels au 30 juin 2019. Particulièrement pour le passage au MCH2, l'annexe 8b précise les retraitements qui ont été effectués au 1^{er} juillet 2018.

Réserves latentes

La Fondation nous a confirmé l'absence de réserves latentes dans les comptes annuels clos au 30 juin 2019. Sur la base de notre travail, aucune réserve latente n'a été identifiée.

Engagements de prévoyance

La fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève FOP assure le personnel administratif.

La fondation de prévoyance Artes & Comœdia assure le personnel lié aux spectacles.

Toutes deux basées sur un système de primauté de cotisations, elles affichent un taux de couverture supérieur à 100 %, respectivement ne présentent pas de risque significatif de sous-couverture.

Parties liées

Les parties liées se limitent aux opérations enregistrées dans le cadre du but statutaire avec l'Etat et la Ville de Genève s'agissant des subventions de fonctionnement et d'investissement. Le montant des subventions est détaillé dans l'annexe aux comptes annuels.

Eléments exceptionnels et/ou non récurrents

Le MCH2 ne prévoit pas la présentation des éléments exceptionnels et/ou non récurrents dans le compte de résultat. Cependant, le conseil de fondation a souhaité présenter le détail de ces positions dans l'annexe.

Eénements post-clôture

Aucun événement post-clôture, nécessitant une modification des comptes annuels 2018/2019, n'a été porté à notre connaissance ou identifié.

5 Constatations relatives au système de contrôle interne (SCI)

Exigences légales et normes de révision

Conformément aux articles 728 et 728a al. 1 chiffre 3 du CO ainsi qu'à la Norme d'audit suisse 890 appliqués par analogie, l'organe de révision doit se prononcer sur l'existence d'un système de contrôle interne adapté à la mission et à la structure de la Fondation.

L'article 728b CO exige que l'organe de révision commente par écrit dans son rapport détaillé à l'attention du Conseil de fondation ses constatations relatives au système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

Le Conseil de fondation assume l'entière responsabilité de la définition des principes, de la mise en application et du maintien du SCI, alors que l'organe de révision vérifie une fois par an si ce SCI, défini par le Conseil de fondation et mis en place par la Direction, existe réellement. L'organe de révision soumet les constatations faites lors de sa vérification de l'existence du SCI au Conseil de fondation dans le présent rapport.

Les exigences légales sont expliquées dans la NAS 890 qui mentionne que les conditions suivantes sont nécessaires à l'existence du SCI :

- Le SCI est concrétisé et il est vérifiable (c'est-à-dire documenté) ;
- Le SCI est adapté aux risques et à l'activité commerciale (c'est-à-dire que sa conception est adéquate) ;
- Le SCI est connu des collaborateurs responsables ;
- Le SCI défini est appliqué (c'est-à-dire mis en œuvre) ;
- Il existe une sensibilité au contrôle dans l'entreprise.

Définition et composantes du SCI

Selon la NAS 890 et la conception largement répandue dans la pratique, un SCI comprend généralement les composantes de contrôle suivantes :

• Environnement de contrôle

Les documents qui règlent l'environnement de contrôle sont essentiellement les suivants :

- Conventions de subventionnement 2017/2018 et 2019/2021 qui fixent la mise en place d'un SCI conformément à l'article 7 alinéa 1 du règlement régitant les conditions d'octroi des subventions municipales
- Les statuts de la FAD, arrêtés par le Conseil d'Etat le 4 février 2009, qui déterminent à l'art. 11 lettre d le rôle du conseil de fondation qui doit « assurer, de façon efficace et permanente, le contrôle supérieur de la gestion des théâtres »
- Le règlement intérieur de la FAD adopté par le Conseil de fondation le 2 novembre 1981 qui détermine les compétences et le Conseil, le Bureau et la Direction
- Des cahiers des charges établis pour les principales fonctions de direction des théâtres
- Un organigramme établi pour chaque théâtre
- Une liste de signatures autorisées au niveau des théâtres, respectivement celles inscrites au Registre du commerce
- Le règlement du Fonds de réserve de la FAD, ainsi que plusieurs règlements sur les fonds affectés rédigés et validés par le Conseil de fondation
- Un plan d'investissement quadriennal et un règlement relatif à la comptabilisation des investissements assurant le suivi et la gestion des investissements

Proposition: comptes 2018-2019 de la Fondation d'art dramatique

- Processus d'évaluation des risques de l'entreprise

Chaque théâtre a établi une cartographie des risques autour des processus principaux « caisse et liquidités », « billetterie », « salaires et frais de personnel », « fournisseurs et frais de spectacles », « boucllement annuel » et « informatique », ainsi que « processus bâtiment – gestion transition nouvelle comédie » spécifiquement pour la Comédie. Nous détaillons ci-après les cartographies des risques.

- Systèmes d'information et de communication importants pour l'établissement des comptes annuels

Une charte informatique a été développée relative à la gestion des outils et infrastructures informatiques. La structure informatique est jugée comme standard et elle n'est pas critique au niveau de l'exploitation quotidienne de la Fondation.

- Activités de contrôle

Les activités de contrôles développées pour couvrir les risques identifiés sont documentées. Dans le cadre de notre audit, nous avons pu effectuer des contrôles par sondage de la documentation en lien avec les procédures. Nous renvoyons aux points développés ci-avant (ch. 2).

- Surveillance des contrôles

Les activités de surveillances sont notamment effectuées pour :

- o Le suivi des dépenses et recettes par un budget annuel validé par le Conseil de fondation et explication par la direction des théâtres de tout écart de 5 % des chiffres réalisés par rapport au budget
- o L'établissement d'un plan d'investissement quadriennal
- o La présentation des comptes intermédiaires et des états financiers au 30 juin au Conseil de fondation
- o La revue périodique de la cartographie des risques par le Conseil de fondation
- o La tenue de procès-verbaux du Bureau et du Conseil de fondation

SCI adapté aux risques et à la taille de la Fondation

Etant donné que la fondation perçoit des subventions de la Ville de Genève, elle doit se conformer au Règlement municipal de la Ville de Genève relatif aux conditions d'octroi des subventions municipales (LC 21 195). Elle doit ainsi développer un SCI de manière à disposer de procédures adaptées à la taille de l'entité. L'annexe de ce règlement prévoit 6 points de contrôle (références A à F), ainsi qu'une confirmation écrite du Conseil de fondation relative à la conformité des obligations de mise en place du SCI (référence G). Nous reprenons ces différents points ci-dessous et les développons brièvement.

A. Analyse de la séparation des tâches

Le principe de signature collective à deux est systématiquement appliqué pour engager la Fondation, conformément au Registre du Commerce.

Les fonctions d'exploitation, la comptabilité générale et les personnes pouvant libérer les paiements bancaires sont également différenciées. La Fondation a établi un tableau simplifié d'analyse de séparation des tâches par processus, validé formellement par le Conseil de fondation.

B. Compétences financières liées à la gestion des comptes de liquidités

Nous avons obtenu une confirmation bancaire à la date de boucllement des comptes annuels pour chaque institution bancaire des théâtres et avons vérifié que les personnes autorisées, membres du Conseil de fondation ou de la Direction/comptabilité, avaient une signature collective à deux. Certains accès en consultation sont également accordés.

Enfin, la Fondation a établi un tableau récapitulatif pour l'état-major, respectivement pour les deux théâtres, des compétences financières liées à la gestion des comptes de liquidités.

C. Cahiers des charges

Des cahiers des charges sont établis au sein des théâtres pour les fonctions de Direction. Nous avons pris connaissance de ces cahiers des charges et n'avons pas de commentaire à formuler les concernant.

D. Inventaire des risques – cartographie des risques

Chaque théâtre a développé une cartographie des risques qui présente pour les principaux risques identifiés

- L'appréciation du risque avant le contrôle
- L'évaluation du risque (probabilité x impact)
- Les mesures de contrôles existantes
- Le responsable des contrôles
- La fréquence des contrôles
- La nature du contrôle (manuel ou automatique)
- La réévaluation du risque après contrôle
- La documentation du contrôle
- L'appréciation globale du contrôle et proposition d'amélioration.

Ces cartographies ont été formellement approuvées par le Conseil de fondation, la dernière fois lors de sa séance du 17 juin 2019.

E. Objectifs de maîtrise, risques et contrôles

Comme indiqué au point D ci-dessus, des mesures de contrôle sont mises en place pour chaque risque identifié, afin d'en réduire l'impact ou la survenance.

F. Description succincte du système de gestion des risques

Le Conseil de fondation revoit annuellement la cartographie des risques incluant les mesures de contrôle. Des risques spécifiques peuvent être discutés en cours d'année lors de séances du Conseil de fondation ou du Bureau du conseil.

G. Information sur les exigences de contrôle interne

Le Conseil de fondation a attesté formellement qu'il remplissait les obligations en matière de système de contrôle interne et qu'il pouvait mettre à disposition la documentation relative aux exigences SCI.

Conclusion

Sur la base de notre audit et conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO ainsi qu'à la Norme d'audit suisse 890, nous avons constaté l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

6 Autres faits à communiquer aux responsables de la gestion et du contrôle

Indépendance, agrément et services supplémentaires

Nous confirmons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), ainsi que l'agrément MCH2 pour l'audit des communes et fondations communales.

Nous avons évalué les éventuelles circonstances et relations qui pourraient représenter une menace pour l'indépendance et avons conclu que notre indépendance est garantie au sens de l'article 728 CO.

Fraudes et erreurs

Dans le cadre de la NAS 240, nous n'avons pas identifié d'actes délictueux et d'actions illicites. Le Règlement des signatures prévoit systématiquement un droit de signature collectif à deux.

Violation de la loi, des statuts ou du règlement d'organisation

Dans le cadre de nos contrôles, nous n'avons pas constaté de violations de la loi, des statuts et du règlement d'organisation. Il n'y a donc pas d'informations à communiquer au sens de l'article 728c alinéa 1 CO.

Collaboration avec d'autres auditeurs ou tiers

Nous avons collaboré avec Monsieur Jean-Paul Triboulet et Madame Jessica Sautier, experts-comptables diplômés, de la société BfB Société Fiduciaire Bourquin frères et Bérar SA. Cette fiduciaire a notamment été chargée par le Conseil de fondation des travaux de tenue de la comptabilité et de bouclement des comptes annuels de l'état-major, de la compilation des deux théâtres et de l'état-major, ainsi que la préparation des états financiers conformément au référentiel de présentation des comptes MCH2.

Le contrôle financier de la Ville de Genève procède annuellement à une revue des états financiers de la Fondation. Le rapport de contrôle sur les comptes 2017/2018 a été adressé au président du Conseil de fondation le 1^{er} avril 2019. Ce document fait état de 3 recommandations ouvertes, dont 2 concernent des éléments antérieurs à l'exercice sous revue. Ces recommandations ont trait à l'évaluation des risques concernant les projets (nouvelle comédie / productions) et à la mise à jour du règlement du fonds de réserve et des statuts.

Durant la conduite de nos travaux, nous n'avons pas impliqué d'autres réviseurs. Par ailleurs, la Fondation ne dispose pas d'un organe de révision interne.

Proposition: comptes 2018-2019 de la Fondation d'art dramatique

Divergences d'opinion avec la Direction de l'entité

Nous n'avons pas connaissance de divergences d'opinions avec la Direction (responsables de la gestion et du contrôle) de la Fondation sur des points qui, selon les dispositions de la NAS 260 chiffre 11, pris individuellement ou globalement, pourraient avoir une incidence significative sur les comptes annuels ou notre rapport.

Recommandations des audits précédents

La recommandation formulée dans notre rapport détaillé 2017/2018 relative à celle du Service d'audit interne de la Ville de Genève au sujet la documentation d'une procédure s'agissant de la gestion des risques de projets, que ce soit l'administration et/ou la gestion d'un spectacle, ou plus particulièrement pour la transition vers la nouvelle Comédie, a été suivie par le Conseil de fondation. Spécifiquement pour ce projet, un document a été préparé par la direction de la Comédie et présenté au bureau en mars 2019.

Pour le surplus, le contrôle financier de la Ville de Genève relevait dans son rapport sur les comptes 2014/2015 qu'il existait un risque lié à l'assujettissement à la TVA de certaines prestations, notamment celles liées aux coproductions. L'analogie avec le contrôle TVA datant de 2006 et la conclusion sur le non assujettissement à la TVA de participations minoritaires dans le cadre de coproductions entre le Théâtre de Carouge et d'autres partenaires ne semble répondre que de manière partielle à cette problématique. La Ville de Genève a ainsi mandaté une expertise début 2019 pour identifier ces risques particuliers. À notre connaissance, le résultat de cette expertise n'a à ce jour pas été rendu.

Recommandations 2018/2019

Nous n'avons pas de recommandation à formuler relative aux comptes annuels 2018-2019.

6992

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)

Proposition: comptes 2018-2019 de la Fondation d'art dramatique

f n n d a t i o n d'art
dramatique d e
G e n è v e

RAPPORT D'ACTIVITE SAISON 2018-2019
--

Genève, le 15 novembre 2019

1. Préambule du Président

Une nouvelle saison s'achève qui démontre le dynamisme du théâtre à Genève. Les théâtres dont la Fondation d'Art Dramatique a la responsabilité ne manquent pas à l'appel ! Ainsi, durant la saison 2018-2019 se sont près de 26'660 spectateurs qui se sont rendus dans nos deux institutions. La mission de notre Fondation de faire vivre le théâtre de création est une nouvelle fois remplie. Que ce soit à la Comédie ou au POCHE/GVE, la saison a été riche et a permis au public de découvrir de nouvelles dimensions de nos scènes théâtrales.

Une saison qui s'achève donc et qui semble s'inscrire dans la continuité. Et pourtant, la transition vers la Comédie des Eaux-Vives est entamée ! La « fabrique de théâtre » que seront les scènes des Eaux-Vives prend forme sous les yeux de la population genevoise. Le théâtre des Philosophes va vivre quant à lui sa dernière saison dans le bâtiment historique. Dans un an, à l'heure d'écrire ces lignes, la Comédie des Eaux-Vives sera installée dans la nouvelle institution phare de Genève et de la région.

En attendant, le tandem à la tête de la Comédie a achevé sa deuxième saison au sein de l'institution. Il s'agissait en fait pour la nouvelle direction de la première véritable saison programmée par ses soins puisque la saison précédente avait été préparée par l'ancien directeur, H. Loichemol. Pari réussi puisque la fréquentation du théâtre montre un vrai engouement du public pour la nouvelle proposition artistique.

Au niveau du POCHE/GVE, Mathieu Bertholet décline maintenant depuis 4 saisons une approche inédite : trouver des textes et des auteurs, les mener au plateau, les créer, les faire connaître, les faire voyager. Cette mission qui place le texte au centre perdure, plait et démontre la capacité de la scène genevoise à se démarquer. C'est aussi une mission du théâtre subventionné que de permettre, d'oser et d'installer de nouvelles formes, de nouvelles écritures et de nouvelles approches de la scène.

Pour terminer, je m'associe aux membres du Conseil de la Fondation d'Art Dramatique pour féliciter l'ensemble des équipes des théâtres de la Comédie et de POCHE/GVE pour le formidable travail effectué durant la saison et les remercier pour leur engagement indéfectible à fournir la meilleure offre théâtre possible aux spectateurs de notre région.

Thomas Boyer
Président

2. Conseil de FondationMembres de la FAD saison 2018-2019

M. Thomas BOYER (PLR), président

M. Gérard DESHUSSES (PS), vice-président

M. Sami KANAAN, Conseiller administratif, représentant l'autorité de surveillance

M. Thomas PUTALLAZ (PDC), membre du Bureau

M. Daniel WOLF, représentant du Syndicat suisse romand du spectacle (SSRS), membre du Bureau

M. Vincent BABEL, représentant du SSRS

Mme Marie-Agnès BERTINAT (UDC)

M. Stéphane DUBOIS-DIT-BONCLAUDE, représentant du Canton de Genève, membre du Bureau

Mme Annick ETTLIN (EàG)

M. Pierre-Alain GIRARD, représentant du Canton de Genève

Mme Virginie KELLER, représentante de la Ville de Genève

Mme Martine KOELLIKER, représentante de la Ville de Genève

M. Antoine MAULINI (Ve)

M. Daniel-Dany PASTORE (MCG)

Représentants de la FAD au sein du Comité de pilotage (COPIL) et groupe Promotion & Communication de la nouvelle Comédie : MM. Gérard Deshusses et Stéphane Dubois-dit-Bonclaud.

Représentant de la FAD au sein du groupe pour la désignation de l'exploitante du restaurant de la Comédie : M. Thomas Putallaz.

Représentant de la FAD au sein de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées : M. Daniel-Dany Pastor.

3. Gestion de la Fondation

Du 29 octobre 2018 au 17 juin 2019, le Conseil s'est réuni à 6 reprises et le Bureau a tenu 8 séances.

A) POLITIQUE GENERALE DE LA FONDATION

- Le 12.12.2018, la FAD a rencontré les autorités subventionnantes dans le cadre de l'évaluation de la convention de subventionnement 17-18.
- Le 06.03.2019, la FAD a signé une nouvelle convention de subventionnement pour les années 2019-2021. Elle couvrira la première année d'exploitation de la nouvelle Comédie.
- Le Règlement relatif à la comptabilisation des investissements a été complété d'un seuil pour les achats effectué pour l'état-major de la Fondation.
- Pour répondre aux exigences des normes de la Ville de Genève, la documentation relative au système de contrôle interne a été adaptée et des processus de contrôle ont été mis en place pour l'état-major.

B) FINANCES

Le Conseil a pris acte :

- ✓ et a assuré le suivi des rapports du Contrôle financier sur les comptes 2016-2017.
- ✓ et a adopté le 19.11.2018 les comptes de la saison 2017-2018 des 3 entités et des états financiers de la FAD,
- ✓ et validé le 17.12.2018 les enveloppes budgétaires et accepté le 15.04.2019 les budgets des 3 entités pour la saison 2018-2019, ainsi que des plans d'investissements quadriennaux des théâtres.

La FAD a été auditionnée par la commission des finances le 26 septembre 2018 concernant les comptes 2016-2017.

Enfin, le total des investissements réalisés par le POCHE/GVE s'est élevé à CHF 7'388,25- et par la Comédie à CHF 149'547.

C) IMMOBILIER

- SALLE DE RÉPÉTITION DU POCHE/GVE, CHEMIN DES PONTETS 33, GRAND-LANCY

Les travaux sont prévus entre septembre 2020 et septembre 2022 par le Canton. Ces rénovations tiendront compte des besoins du POCHE/GVE et du théâtre de Marionnettes qui partage ce lieu pour leurs répétitions.

Le Canton met tout en œuvre pour trouver un lieu de remplacement durant cette période.

- BUVETTE DE LA COMÉDIE BÂTIMENT DES PHILOSOPHES

L'actuelle exploitante a donné son congé fin juin 2019. L'exploitation sera reprise dès août 2019 par l'Association Tragédie jusqu'en avril 2020.

- NOUVELLE COMÉDIE

Transition Comédie 2020

La Fondation a validé la future organisation du théâtre et a procédé à divers engagements afin de renforcer l'équipe de la Comédie pour développer notamment des nouveaux secteurs d'activités qui devront être fonctionnels à l'ouverture du nouveau théâtre.

Des postes techniques seront pourvus début 2020 afin que ce personnel soit formé à l'utilisation des installations scéniques/techniques et qu'il puisse procéder aux tests avant l'ouverture du théâtre prévue en septembre 2020. Le chantier se poursuit dans les délais annoncés, avec une remise des clés en mars 2020.

Pour permettre à la population et à la FAD de suivre l'évolution de la construction du théâtre, M. Remy Pagani, Conseiller administratif a organisé plusieurs visites du chantier, notamment des journées portes ouvertes qui ont eu lieu les 29 et 30 juin.

Afin de suivre l'évolution du chantier et anticiper d'éventuels risques liés à la mutation vers la nouvelle Comédie, il a été mis en place des procédures de contrôles pour s'assurer de la prise en main du futur bâtiment par les équipes du théâtre (retards de chantier et ses conséquences, mise en place de solutions de remplacement, évolution des engagements RH).

Par ailleurs, les représentants de la FAD au sein du Comité de pilotage et du groupe de travail pour la promotion et communication pour la nouvelle Comédie ont participé à 10 séances durant cette saison.

La Fondation remercie chaleureusement Mme Martine Koelliker, co-directrice au Département de la culture et du sport et représentante de la Ville au sein de la Fondation pour son accompagnement dans le projet de construction de la nouvelle Comédie, Mme Virginie Keller, cheffe du service culturel, et représentante de la Ville au sein de la FAD pour son investissement bienveillant auprès des artistes ainsi que Mme Charollais, Directrice au Département des constructions et ses collaborateurs qui sont à l'écoute des besoins des utilisateurs et veillent au respect des échéances.

Budget pour la nouvelle Comédie

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 15.12.2018 a accepté une augmentation de budget de fonctionnement de 2,5 mios dès l'année 2019. La Comédie a ainsi pu procéder aux divers engagements évoqués plus haut. Le budget de fonctionnement devra être encore adapté pour l'année 2020 afin que la codirection de la Comédie puisse remplir la mission qui lui a été confiée et développer son projet dès son entrée dans le nouveau bâtiment.

Restaurant de la nouvelle Comédie

L'appel d'offre a été lancé au début de l'été 2019. Les soumissions sont en cours d'évaluation.

4. Quelques informations

État-major

Son but principal est de mettre à disposition des théâtres les moyens, et d'en vérifier l'utilisation, afin que ceux-ci puissent atteindre les objectifs que les directions se sont fixées, et ce, dans le cadre des orientations définies par l'autorité subventionnante.

Information

La FAD a pour vocation de recevoir, rechercher et élaborer les informations utiles d'une part à la vie des théâtres et, d'autre part, à en assurer le suivi par les autorités subventionnantes. Il s'agit donc d'un rôle de collecte, de contrôle, d'élaboration, de tri, d'aiguillage ainsi que de décision. Autant qu'il soit possible de l'évaluer, ce rôle a été assumé dans le respect des calendriers et procédures, de sorte que les acteurs partenaires de la Fondation ont pu disposer des indications qui leur étaient nécessaires dans des délais satisfaisants.

Conseiller financier et organe de révision de la fondation

M. Triboulet, conseiller financier de la fondation, a participé à 2 séances du Conseil et à 3 du Bureau.

Depuis mai 2017, c'est la fiduciaire SFER qui effectue la vérification de notre comptabilité. MM. Pascal Rivollet, et M. Antoine Pierroz, experts-réviseurs agréés, ainsi que leur équipe, ont réalisé les travaux d'audit concernant les comptes 18-19 en septembre/octobre 2019 pour les deux théâtres et en octobre/novembre 2019 pour l'état-major.



Rapport d'activité 2018-2019

NKDM SAISON 1

NOS ACTIONS EN UN COUP D'ŒIL

AVEC LE PUBLIC

- Proposer des expériences de spectateurs inédites.
- Offrir une programmation de théâtre d'aujourd'hui qui se tourne vers les formes pluridisciplinaires.
- Rendre les espaces du théâtre chaleureux et inclusifs.
- Disposer d'une couverture médiatique large et positive.
- Proposer une accessibilité à tous les publics.
- Rendre la direction accessible et identifiée par une présence accrue les soirs de spectacle.
- Proposer des actions de médiation culturelle parallèles au spectacle, innovantes et inclusives.
- Rajeunir le public et redevenir un lieu repéré par la profession.
- Préparer le public au déménagement.
- Renouvellement total de la communication (logo, charte graphique, site internet, style des textes).

AVEC LES ARTISTES

- Proposer un grand nombre d'emplois aux artistes locaux.
- Devenir attractif pour des artistes internationaux.
- Rencontrer de très nombreux artistes locaux et internationaux.
- Inciter les artistes internationaux à engager des interprètes locaux.
- Proposer des conditions de travail optimales.
- Garantir la venue de la presse et des professionnels.
- Visionnage de plus de 250 spectacles locaux et internationaux par l'équipe de programmation.
- Préparation de projets d'envergure internationale avec interprètes locaux pour 20-21.



AVEC L'EQUIPE

- Accompagner l'équipe en place dans une période intense de mutation.
- Impliquer les employés dans les changements en offrant des perspectives professionnelles lisibles.
- Engager une responsable RH, initier la mise en place d'une politique RH structurée.
- Mise en place d'instances de management claires pour relever le défi du changement d'échelle.
- Mise en place d'une équipe de production et de diffusion.
- Implémentation du logiciel de planification générale du logiciel Dièse.
- Elaboration d'un organigramme actuel et futur.

POUR LE CHANTIER

- Élaboration du cahier des charge du futur restaurateur de la Comédie.
- Participation pro-active aux séances utilisateurs et COPIL du DPBA pour le suivi du chantier avec travail de fond pour aider au développement du projet.
- Participation pro-active avec la centrale municipale d'achat dans le cadre des appels d'offres multiples (mobilier, informatique, téléphonie, déménagement).
- Séances d'information interne régulières.

AVEC NOS TUTELLES

- Echanger sur le projet artistique et le développement organisationnel.
- Réaliser un plan de développement semestriel lié aux enjeux de la mutation par notre cellule Comédie 2020.
- Proposer un reporting des risques liés aux déménagement.

AVEC LES PARTENAIRES

Locaux

- Poursuivre des réunions inter-théâtres genevois régulières.
- Imaginer et mettre en place avec le Grand théâtre et les HES d'art romandes le projet *Operalab.ch*.
- Se positionner dans le Grand Genève avec l'ACG et le GLCT : postulation à l'appel d'offre du projet pour la fête du Léman Express. Concours gagné avec le théâtre de Château-Rouge à Annemasse. Programmation franco-suisse élaborée pour préparer ce festival en avril 2020.
- Réactiver et mettre en place le lien avec le festival de la Bâtie avec comme résultat des créations Comédie programmées dans le festival.



- Élaborer un partenariat avec Am Stram Gram et l'ADC (pour 20).
- Élaborer un partenariat avec le Grand théâtre (pour 20-21).
- Participer aux réunions de la FRAS et de l'UTR, faire partie de commissions, notamment sur la prévoyance (LPP).
- Mettre en place le projet PAROS (mutualisation des accessoires et costumes entre RTS, Opéra de Lausanne, Grand théâtre, Comédie, Vidy).

Internationaux

- Préparer des coproductions internationales lors de festivals et de plateformes professionnelles. Dans ce but, 45 rendez-vous pendant le Festival d'Avignon, notamment.
- Mettre en place des collaborations pour nos créations en production déléguée (dès 2020) avec un grand nombre de théâtres français et européens.
- S'inscrire activement dans un large réseau international pour 2020 avec de très belles tournées déjà agendées dont des lieux de haut prestige. Plus de 150 dates de tournées à ce jour pour nos créations.
- Postuler et obtenir à un INTERREG avec le CDN de Besançon et le TPR à la Chaux-de-Fonds. Nom : MP#3.
- Préparer une campagne de presse internationale pour l'ouverture par le biais d'une agence de presse parisienne.

POUR LES RECHERCHES DE FONDS

Fonds publics

- Obtention d'un INTERREG dont découlera un apport de € 200'000.- sur les 2 prochaines saisons.
- Obtention de coproductions de partenaires repérés.
- Négociation avec Pro Helvetia pour l'obtention de fonds pour les tournées 20-21, ainsi qu'une prime « prestige » pour les lieux bénéficiant d'un rayonnement particulier. En cours.
- Travail de communication et lobbying pour le succès des échéances budgétaires liées à l'augmentation de la subvention.

Fonds privés

- Mettre en place une stratégie de philanthropie et élaboration d'un cercle *Culture Club*.
- Mettre en place des actions concrètes et une stratégie suite à l'obtention d'un aide pérenne d'une fondation genevoise pour favoriser l'emploi des jeunes artistes. (CHF 480'000.-).



- Proposer le projet *BIG* à la Fondation Leenards pour les jeunes artistes féminines et obtention d'une aide sur 3 années (CHF 80'000.- x 3 ans).
- Obtention d'un partenariat avec l'Aéroport de Genève.
- Mettre en place les projets liés au fond LORO pour l'accompagnement à la mutation (CHF 1'500'000.-) et développement des projets (Blog *Le Temps de la Comédie*, La Comédie en réalité virtuelle, Plateforme muséale numérique de l'histoire de la Comédie).
- Rencontres avec de très nombreux partenaires (mécènes et sponsors et influenceurs) qui accompagneront le projet des Eaux-Vives.

NOS ACTIONS PLUS EN DETAIL

AVEC LE PUBLIC

- Proposer des expériences de spectateurs inédites.
Par exemple : Julie's party (6 spectacles partout dans le théâtre), What if they went to Moscow (un spectacle simultanément au théâtre et au cinéma et inversement).
Nous sommes guidés par cette idée. Les spectacles que nous programmons sont réalisés par des artistes qui ont le besoin/désir de raconter avec une manière qui leur est absolument personnelle. Proposant donc au public une expérience, idéalement, de type « première fois ». Nous souhaitons que la spectatrice, que le spectateur puisse n'avoir jamais vu un tel spectacle. Que le théâtre, cet art archaïque, soit inventé à chaque fois.

- Offrir une programmation de théâtre d'aujourd'hui qui se tourne vers les formes pluridisciplinaires.

Nous programmons du théâtre, de la danse, épisodiquement de la musique, et nous allons programmer du cirque. Et, souvent, ces disciplines s'entrecroisent, se mélangent, ne sont plus compartimentées. Le théâtre d'aujourd'hui est protéiforme.

- Rendre les espaces du théâtre chaleureux et inclusifs.

Dès notre première saison nous avons décidé de rompre avec le « carré VIP » lors des premières et d'offrir (avec le même budget) un repas chaud à tout le public.

Nous travaillons à ce que le public soit accueilli, se sente bien, quelque que soit son âge et sa mobilité. Pour le futur théâtre, nous souhaitons que le lieu soit « plus qu'un théâtre ». Un véritable endroit de vie, et nos tous nos choix



architecturo-décorativo-logistiques, ainsi que nos choix et décisions RH vont dans ce sens.

- Disposer d'une couverture médiatique large et positive.

Nous bénéficions d'une excellente couverture médiatique. Outre notre travail auprès des médias avec nos équipes, nous avons adopté un positionnement clair avec les journalistes, et avons de ce fait d'excellentes relations avec tous les médias. Nous sommes également sollicités pour intervenir parfois dans le débat public, ce qui montre que nous sommes devenus des personnes repérées du public que l'on sollicite sur divers sujets. Notre Blog en partenariat avec Le Temps à été un moyen habile d'être sûr que la question de la mutation soit repérée médiatiquement.

- Proposer une accessibilité à tous les publics.

Notre politique des tarifs permet l'accès aux plus démunis. Et nous accueillons et accompagnons les personnes en situation de handicap de manière innovante notamment par le biais des « soirées relax »

- Rendre la direction accessible et identifiée par une présence accrue les soirs de spectacle.

Nous avons la conviction que notre travail est inlassablement de raconter ce que nous faisons et pourquoi. Nous sommes très souvent présents les soirs de spectacle pour accueillir, accompagner, présenter le spectacle (lors de nos « mise en bouche »). Ce travail identifie la Comédie, et la différencie d'un endroit de consommation culturelle anonyme.

- Proposer des actions de médiation culturelle parallèles au spectacle, innovantes et inclusives.

Notre équipe de médiation effectue un travail énorme pour que le théâtre ne soit pas la chasse gardée d'une « élite » socio-culturelle. Leurs actions sont ciblées, diverses, le plus souvent très personnalisées. Un travail de patience et de fourmi qui vise à raconter en permanence que le théâtre est potentiellement lisible par chacune et chacun.

- Rajeunir le public et redevenir un lieu repéré par la profession.

Nous souhaitons que la Comédie soit un théâtre pour tous les âges. Que le public soit très mélangé. Pour intéresser le public plus jeune, nous proposons des spectacles avec des thématiques (par exemple « Gen Z ») et des



esthétiques susceptibles de toucher ce public (par exemple « VR_I »). Par ailleurs, notre communication 19-20 est entièrement portée par des photographies des jeunes actrices et acteurs de « Gen Z », justement. De plus, les chiffres (et nos impressions de visu) nous montrent que la Comédie est un lieu de référence pour la profession, ce qui est très important. La question du public est l'enjeu le plus important pour l'avenir. Une stratégie marketing découle des observations menées lors d'une première saison. Cette question du public est notre enjeu majeur, nous y travaillons de manière dédiée.

- Préparer le public au déménagement.

Nous communiquons, racontons (et allons le faire plus encore) notre déménagement. Nous accompagnons le public dans cette mutation. Nous sommes présents aux journées portes ouvertes avec notre équipe de communication. Notre blog Le Temps de la Comédie, en partenariat avec Le Temps est l'outil idéal pour préparer le public au futur.

- Renouvellement total de la communication (logo, charte graphique, site internet, style des textes).

Notre communication a été renouvelée. Elle est inspirée de notre dossier de candidature, qui était pour nous une feuille de route et de référence. Nous avons conçu un nouveau logo, une nouvelle couleur de référence, un nouveau site Internet. Nous travaillons avec des photographies originales d'un photographe romand repéré (Niels Ackerman), les vidéos « émotions spectateurs » donnent un ton neuf sur les réseaux sociaux et totalisent beaucoup de vues sur Facebook et Instagram.

AVEC LES ARTISTES

- Proposer un grand nombre d'emplois aux artistes locaux.

Nos créations, ainsi que nos accueils, sont portées par un grand nombre d'artistes locaux. Nous sommes très attentifs à l'engagement d'artistes locaux, à tous les postes. Sans pour autant renier notre mission internationale.

- Devenir attractif pour des artistes internationaux.

Avant même notre nomination, nous avons travaillé à tisser des liens avec nombres d'artistes internationaux. Aujourd'hui, ce travail, ces rencontres



répétées, en Suisse et ailleurs, font que la confiance des artistes les pousse à venir créer à la Comédie.

Notre proposition d'ouverture « Julie's party » était emblématique : 6 grands artistes internationaux créent avec des interprètes romands. L'excellente expérience et/ou réputation de l'accueil (notamment technique) à la Comédie contribue également à cette attractivité. Evidemment, les possibilités du nouveau théâtre sont également une force d'attraction.

- Rencontrer de très nombreux artistes locaux et internationaux

En Suisse et à l'étranger, nous rencontrons en face à face, formellement ou non, de très nombreux artistes. Pour entendre leur projet et être à l'écoute de leur discours.

- Inciter les artistes internationaux à engager des interprètes locaux.

La base même de notre projet est de proposer des interprètes locaux pour jouer dans nos productions portées par des artistes internationaux. En 18-19 ce sont Pascal Rambert, Amir Reza Koohestani, Tiago Rodrigues, le TG Stan, Christiane Jatahy qui ont sélectionnés des artistes romands). La saison prochaine, plusieurs créations mises en scène par des artistes internationaux de renom seront interprétées par des artistes locaux. Nous organisons des auditions, des rencontres, envoyons des dossiers aux créatrices et créateurs de nos productions pour les inciter très fortement à travailler avec des locaux. Nous cherchons aussi à inciter l'engagement d'interprètes romands dans des co-productions internationales. Cela a été le cas pour 2 projets prestigieux en 18-19 qui ont permis à des jeunes artistes romands de fouler les planches des plus prestigieux théâtres européens.

- Proposer des conditions de travail optimales.

Notre mission est de proposer de très bonnes conditions de création et de travail. Nous travaillons également au sein de l'UTR (en faisant partie de diverses commissions) à réfléchir et améliorer collectivement les conditions de travail des intermittents, par définition fragiles.

- Visionnage de plus de 250 spectacles locaux et internationaux par l'équipe de programmation.

En Suisse et ailleurs, nous voyons un grand nombre de spectacles. Nous faisons des notes internes pour informer les personnes de l'équipe de



programmation, puis en parlons lors de notre rendez-vous hebdomadaire. Nous nous efforçons de suivre au maximum la scène locale et internationale.

- Préparation de projets d'envergure internationale avec interprètes locaux pour 20-21.

Nous travaillons depuis notre arrivée à la mise en place de projets d'envergure internationale. Dès notre prochaine saison, plusieurs projets créés à la Comédie seront en partenariat avec de grandes et référentes maisons européenne. Ceci est possible grâce aux liens tissés avec les artistes et avec nos collègues dans un grand nombre de théâtres. Liens établis lors de déplacements dans les théâtres et également dans les festivals, en Europe et au-delà, notamment en Avignon.

AVEC L'EQUIPE

- Accompagner l'équipe en place dans une période intense de mutation.

Nous informons et consultons les équipes sur tous les aspects de la mutation. Engagements de nouvelles personnes, organisation des espaces et des équipes, locaux, mobilier, etc. Nous avons même une newsletter interne sur la question. Pour nous, il est impératif que les équipes soient partie prenante à tout point de vue. Pour, au final, mieux « habiter » le bâtiment et le projet, et accueillir public, artistes et tous les usagers de la meilleure façon possible.

Quant aux nouveaux engagements, nous cherchons toujours à offrir des perspectives aux membres de l'équipe actuelle lorsque c'est possible, afin de ne pas systématiquement « importer » des forces extérieures.

- Engager une responsable RH, mettre en place une politique RH structurée.

Nous avons eu dès notre candidature la volonté d'engager une personne responsable des RH. Une « RH » qui va bien au-delà de la gestion des questions administratives liées aux employé.e.s. Et qui propose des fonctionnements inclusifs aux équipes, organise les débriefing, consulte en équipes inter-services sur la question des salaires, propose des dispositifs qui redéfinissent les valeurs communes de la maison, en adéquation avec notre projet. Bref, qui implique chacune et chacun pour avancer ensemble, chacune et chacun avec ses forces, son autonomie, ses spécificités, dans une direction commune.

Les structures culturelles ont rarement ce type de poste, et nous voulons être exigeants et novateurs sur cette question.



- Mise en place d'instances de management claires pour relever le défi du changement d'échelle.

Comme évoqué, la mutation nous offre la possibilité de définir encore mieux nos modes de fonctionnement et notre gouvernance. Nous souhaitons avancer sur une ligne claire, en impliquant les équipes. Donner de l'autonomie par équipe, une fois les objectifs définis, nous semble une manière d'être plus performants avec plus d'harmonie. Nous travaillons dans cette optique avec notre secrétaire général et responsable RH.

- Mise en place d'une équipe de production et de diffusion.

Il était vital de mettre en place une telle équipe, qui n'existait pas avant notre arrivée. Nous avons engagé une personne qui était responsable de production au festival d'Avignon, qui a été chargée de production à Vidy, et qui donc connaît les territoires qui sont nos premiers champs d'action. Cette présence, cette expérience, doublée de notre travail en amont et sur le terrain, produisent déjà des résultats très encourageants, tant en termes de co-productions que de tournées. L'équipe actuelle est composée de 3 personnes et est amenée à grandir.

- Prise en main du logiciel Dièse.

Nous avons opté pour un logiciel qui nous permet d'avoir une vision claire du planning à court, moyen et long terme. Qui permet une visibilité pour les besoins de chacune et chacun dans l'équipe. Qui permet un partage d'informations sur tous les événements, publics ou non, du théâtre. L'utilisation de ce logiciel, performant et relativement complexe, a demandé une prise en main, des formations. Il nous permet désormais d'organiser le travail de manière très efficace à tous les niveaux. Ce logiciel sera encore plus performant et nécessaire dans les nouveaux murs.

- Élaboration d'un organigramme actuel et futur.

Travailler sur un organigramme n'est pas juste une question de «relookage». Il demande et permet de s'interroger sur la structure et le fonctionnement. Ce travail est évolutif. Nous avons produit récemment un nouvel organigramme, et les nouvelles arrivées dans l'équipe ainsi que le changement d'échelle nous amènent à réfléchir et à imaginer un nouvel organigramme pour le futur.



- Élaboration du cahier des charge du futur restaurateur de la Comédie.

Nous avons établi un cahier des charges complet et précis. La question du restaurant est centrale. On ne peut se « rater » sur ce dossier. Nous avons des besoins clairs à ce propos. Nous sommes en ce moment en train de rencontrer des candidats. Fait réjouissant : si le premier tour d'appel d'offres n'avait pas rencontré de candidatures, l'approche dite de « gré à gré » est bien plus probante, avec un intérêt confirmé de candidatures très intéressantes.

- Être actifs sur des questions sociétales.

*En particulier l'écologie et le harcèlement.
La question climatique est traitée par des réflexions et mise en acte concernant l'impact écologique du théâtre.
La question de comportements dans le milieu culturel qui vont jusqu'au harcèlement sexuel est aussi un sujet clef.*

POUR LE CHANTIER

- Élaboration du cahier des charge du futur restaurateur de la Comédie.
- Participation pro-active aux séances utilisateurs et COPIL du DPBA pour le suivi du chantier avec travail de fond pour aider au développement du projet.
- Participation pro-active avec la centrale municipale d'achat dans le cadre des appels d'offres multiples (mobilier, informatique, téléphonie, déménagement).
- Séances d'information interne régulières.

La participation pro-active a signifié un investissement important de la codirection, du secrétaire général et du directeur technique afin d'appréhender au mieux les multiples besoins des futurs utilisateurs, et de préparer ce travail en mode participatif avec toute l'équipe de la Comédie. Face aux instances liées au chantier, cette forte implication a permis - non sans difficulté - d'exposer les attentes des professionnels du théâtre confrontées aux défis d'un chantier de cette ampleur.

POUR NOS TUTELLES

- Rencontrer, communiquer sur le projet.
- Faire un travail de fond de lobbying pour assurer un travail de communication facilitant les budgétaires.

Dans une période de mutation et ce quelle comporte comme lot d'incertitudes, nous avons choisi de nous engager pour que chaque étape de l'obtention du budget puisse être sereine et déboucher sur un succès.



Inlassablement nous communiquons sur le projet auprès de cercles qui au départ n'étaient pas les plus favorables. Nous avons clairement vu les opinions changer et si nous n'endossons pas la responsabilité des étapes franchies avec succès, nous savons que notre travail de l'ombre ne peut qu'apporter des voix positives pour atteindre l'objectif de nos tutelles.

- Faire un travail de suivi des enjeux de la mutation par notre cellule Comédie 2020.

Notre cellule Comédie 2020 a été une décision managériale importante. Le chantier, ses enjeux et la mutation du théâtre peuvent être anticipés de manière stratégique. Les équipes sont informées de l'évolution, les risques sont possiblement esquivés. Aujourd'hui nous sommes fiers d'avoir eu le réflexe de mettre en place cette structuration précieuse.

- Proposer un reporting des risques liés aux déménagement.

En lien avec la FAD nous proposons un reporting précis. Là aussi il s'agit d'anticiper et surtout d'éviter les surprises fâcheuses liées à une mutation d'une telle envergure. Un plan A, B et C sont à chaque fois prévus pour devancer les déconvenues hypothétiques. On n'est jamais trop préparés.

- Participer activement au COPIL du DPBA pour le Chantier avec travail de fond, notamment de la direction financière et technique, pour aider au développement du projet.

Chacune de ces réunions exige une préparation et un important travail. Néanmoins nous sommes ainsi intimement au fait de chaque détail/problèmes.

AVEC LES PARTENAIRES

Locaux

- Poursuivre des réunions inter-théâtres genevois régulières.

Spontanément les directions nouvellement nommées se sont réunies pour mettre un terme à la traditionnelle omerta sur les programmations. Dialogues et échanges sont au programme et les autres théâtres se sont joint à nous. L'intérêt pour la Comédie ? Désormais nous voyons de manière précise comment proposer une offre différente. La saison 20-21 témoignera de cette étude des partenaires.



- Imaginer et mettre en place avec le Grand Théâtre et les HES d'art romandes le projet *Operalab.ch*.

Rechercher les liens avec une autre grande maison genevoise est aussi une façon de toucher un autre public. De plus ce magnifique projet permet de voir grandir des talents formés dans nos hautes écoles et de leur proposer un tremplin magnifique vers le théâtre musical.

- Se positionner dans le Grand Genève avec l'ACG et le GLCT : postulation à l'appel d'offre du projet pour la fête du Léman Express. Concours gagné avec le théâtre de Château-Rouge à Annemasse. Programmation franco-suisse élaborée pour préparer ce festival en avril 2020.

Notre situation stratégique sur la ligne du Léman Express rend la nécessité de toucher le Grand Genève encore plus évidente. Postuler et remporter le concours pour l'organisation de ce festival à très haute valeur symbolique est une grande fierté. Des artistes suisses et français seront à l'honneur dans les gares et les rames de ces réseaux flambant neuf. 1 réseau, mille scénarios. Nous voulions faire partie de l'imaginaire des usagers avant même d'ouvrir. Un grand nombre de projets participatifs ont été pensés pour créer un lien fort entre notre institution et le public du Grand Genève.

- Réactiver et mettre en place le lien avec le festival de la Bâtie avec comme résultat des créations Comédie programmées dans le festival.

La Comédie était un simple lieu d'accueil des projets Bâtie, désormais la Comédie y propose des créations. Moyen de profiter de la plateforme de visibilité publique et professionnelle de ce festival pour nos créations maison.

- Élaborer un partenariat avec Am Stram Gram et l'ADC (pour 20).

Nous travaillons avec nos futurs voisins de quartier pour un projet autour de l'adolescence. Bon voisinage artistique en prévision en somme.

- Élaborer un partenariat avec le Grand théâtre (pour 20-21).

Une circulation des publics est envisagée avec une communication prévue à cet effet. De plus de nombreux artistes étant communs aux deux maisons, nous souhaitons à terme profiter des présences des uns et des autres pour imaginer des parcours. Musique d'avenir qui commence à se préparer depuis plus d'une saison.



- Participer aux réunions de la FRAS et de l'UTR, faire partie de commissions, notamment sur la prévoyance (LPP).

La direction s'implique dans les groupes de réflexion sur la LPP, l'emploi, une Charte de bonnes pratiques.

- Mettre en place le projet PAROS (mutualisation des accessoires et costumes entre RTS, Opéra de Lausanne, Grand Théâtre, Comédie, Vidy).

Un projet innovant de mutualisation qui demande un grand temps de travail mais qui aura une valeur importante pour les artistes et les institutions d'aujourd'hui et de demain. Costumes et accessoires seront répertoriés, classés, et listés sur une plateforme numérique.

Internationaux

La Comédie n'était plus repérée par les partenaires internationaux. Cela a demandé un très important travail d'approche, de présence et d'information qui portera ses fruits magnifiquement en 20-21. Nous avons joué de notre carnet d'adresses et la Comédie est à nouveau sur la carte internationale du théâtre. Rendez-vous en 20-21.

- Préparer des coproductions internationales lors de festivals et de plateformes professionnelles.
- Mettre en place des collaborations pour nos créations en production déléguée (dès 2020) avec un grand nombre de théâtres français et européens.
- S'inscrire activement dans un large réseau international pour 2020 avec de très belles tournées déjà prévues et fixées (dont des lieux de haut prestige) Plus de 150 dates de tournées à ce jour pour nos créations.

La saison 20-21 amorce une période de renouveau. Les productions de la Comédie vont tourner énormément et dans des lieux prestigieux (ex : Théâtre de l'Odéon).

Ces projets ont trouvé grâce auprès de coproducteurs internationaux qui injectent donc des fonds dans les projets et achètent les spectacles. Cercle vertueux financier et de rayonnement, et possibilité pour les artistes de jouer longtemps.

Exemple : Depuis 3 festivals d'Avignon nous préparons ce tournant de la mutation des Eaux-vives. Lors du dernier festival la direction et la directrice de production ont effectués plus 45 rendez-vous professionnels. Véritable marathon qui a porté ses fruits. Notre carnet d'adresses professionnel nous permet d'envisager des saisons de la Comédie des Eaux-vives sous le signe



du rayonnement des productions Comédie. Ce travail très prenant en Avignon, à Montréal, en Belgique, au Portugal et ailleurs a définitivement inscrit la Comédie de Genève sur la carte internationale.

- Postuler et obtenir à un INTERREG avec le CDN de Besançon et le TPR à la Chaux-de-Fonds. Nom : MP#3 (pour trois années 20-21-22).

Depuis de longs mois nous préparions avec ces deux structure ce dossier INTERREG et avons enfin eu une réponse positive. Réseaux, financements, échanges sont au programme. Notre fierté (entre autres) faire bénéficier à deux metteuses en scènes romandes émergentes d'une visibilité inédite.

- Préparer une campagne de presse pour l'ouverture par le biais d'une agence de presse parisienne.

Une importante agence de presse parisienne a été mandatée pour envisager une stratégie offensive sur le réseau médiatique français. Des rendez-vous avec des organes de presse nationaux ont eu lieu avec NKDM pour préparer le terrain de la couverture médiatique prévue.

AVEC LES RECHERCHES DE FONDS

NKDM a souhaité s'engager pour les recherches de fonds dès sa nomination pour permettre à ce projet ambitieux de la nouvelle Comédie de ne pas être un théâtre de plus, mais être plus qu'un théâtre.

Fonds publics

Dès sa nomination la nouvelle direction a travaillé à inscrire la Comédie dans les réseaux. Certains fonds européens ou interrégionaux sont à l'étude.

- Obtention d'un INTERREG dont découlera un apport de € 200'000.- sur les 2 prochaines saisons.
- Obtention de coproductions de partenaires repérés.
- Négociation avec Pro Helvetia pour l'obtention de fonds pour les tournées 20-21 ainsi qu'une prime « prestige » pour les lieux bénéficiant d'un rayonnement particulier. En cours.
- Travail de communication et lobbying pour le succès des échéances budgétaires liées à l'augmentation de la subvention.

Fonds privés

A notre nomination aucun fond privé ne bénéficiait au fonctionnement de la Comédie.

Dès notre première saison ce sont 1 million 680 000 francs qui ont été obtenus par la direction. (Dont 1 million 200 000 francs pour la mutation).

Avoir une stratégie fine et ciblée c'est aussi une question d'approche de certains cercles d'influences (voir plus haut). Approche aussi d'un autre type de public. Bien sûr c'est à terme mener une stratégie payante financièrement et sans compromis car la culture n'est pas à vendre mais bien à accompagner en toute liberté d'expression.

- Mettre en place une stratégie de philanthropie avec une spécialiste en la matière et élaboration d'un cercle *Culture Club*.
- Mettre en place des actions concrètes suite à l'obtention d'un aide pérenne d'une fondation genevoise pour favoriser l'emploi des jeunes artistes. (CHF 480'000.-).
- Proposer le projet *BIG* à la Fondation Leenards pour les jeunes artistes féminines et obtention d'une aide sur 3 années (80 000 CHF x 3 ans).
- Obtention d'un partenariat avec l'Aéroport de Genève.
- Mettre en place les projets liés au fond LORO pour l'accompagnement à la mutation (CHF 1'500'000.-).
- Développement des projets (Blog *Le Temps de la Comédie*, La Comédie en réalité virtuelle, Plateforme muséale numérique de l'histoire de la Comédie).
- Rencontres avec de très nombreux partenaires (mécènes et sponsors et influenceurs) qui accompagneront le projet des Eaux-Vives.



2018-2019_SAISON ENSEMBLE

BILAN au 30 juin 2019

25 novembre 2019

ÉQUIPE

direction Mathieu Bertholet

administration Veronica Byrde

attaché de direction & diffusion Thibault Genton

communication & presse Julia Schaad

publics & médiation culturelle Iris Meierhans

production Clémentine Chapuis

comptabilité Chantal Maillard

billetterie & accueil Emilie Collin

technique Philippe Bégneu

adjoint technique Stéphane Charrier

bar Cédric Riffaud et Nina D'Angiolella

POCHE /GVE

THÉÂTRE /Vieille-Ville

Rue du Cheval-Blanc 7

1204 Genève

__ RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018-2019

Ces dernières saisons, POCHE /GVE est devenu un lieu de débat, au cœur des débats. On en parle, on y parle...Fidèle à sa mission propre et particulière en faveur des écritures contemporaines et à l'engagement de Mathieu Bertholet à produire le plus de textes d'auteurs vivants dans des conditions adéquates sans augmenter les moyens financiers, POCHE /GVE interroge, depuis quatre saisons, les formes de production au travers de ses SLOOPS et CARGOS. Pour cette quatrième SAISON_ENSEMBLE, cette distinction a été effacée au profit de la création d'un ENSEMBLE qui n'est, après tout, que la prolongation d'un SLOOP. Dans le contexte actuel de précarisation des artistes, et face à l'urgence écologique, POCHE /GVE s'est montré précurseur, et par-là, évidemment, a suscité de nombreuses interrogations.

Après une ouverture de saison avec un accueil du Festival de la Bâtie, POCHE /GVE s'est véritablement lancé dans sa propre saison artistique avec un feu d'artifice MEXICAIN (**Bajo el signo de Tespis, El Funesto destino de Karl Klotz**). L'ENSEMBLE s'est ensuite installé au POCHE /GVE d'octobre à mars (**la résistance thermique, la largeur du bassin, La Côte d'Azur, Havre, La chute des Comètes et des Cosmonautes, Le Brasier**). En fin de saison, les spectatrices ont pu redécouvrir Enzo Cormann (**L'Histoire mondiale de ton âme**) ; auteur qu'elles n'avaient plus entendu depuis plus de vingt ans.

ARTISTIQUEMENT, les spectatrices ont été ravies de découvrir le travail du directeur du POCHE avec des actrices mexicaines sur le texte d'un très jeune auteur mexicain, José Manuel Hidalgo. Grâce aux six pièces de L'ENSEMBLE, le public a pu, à la fois, découvrir de nouvelles écritures et apprécier l'étendue du talent de six actrices (Nadim Ahmed, Christina Antonarakis, Rebecca Balestra, Julie Cloux, Baptiste Coustenoble, Fred Jacot-Guillarmod) qu'il a pu découvrir dans au moins trois rôles chacune. Une véritable exception dans le paysage théâtral romand –une leçon sur l'artisanat du métier de comédienne – rendue possible uniquement par un engagement dans la durée, engagement lui-même possible uniquement dans un *système d'ensemble*.

MORALEMENT /ETHIQUEMENT, POCHE /GVE s'est montré exemplaire non seulement par cet engagement sur la durée (allant jusqu'à sept mois d'engagement consécutifs pour certaines actrices), mais aussi par son engagement en faveur de l'égalité femmes /hommes, pour l'émergence de nouvelles metteuses en scène, actrices, auteures, créatrices, et pour la représentation du plus grand nombre en abordant des thématiques contemporaines et en s'ouvrant sur la Cité. La diversité et l'originalité de nos manières de créer la rencontre entre les spectatrices et notre programmation – notamment via les BILLETS SUSPENDUS (à travers les associations conviées) et nos interventions dans les classes d'écoles de la région – ont rajeuni et clairement diversifié nos PUBLICS.

EQUIPE. Une équipe soudée derrière un projet ambitieux, une équipe talentueuse, avec des collaboratrices engagées à tous les postes, qui portent chacune le travail du POCHE /GVE avec leur talents et leur vision propres. Une équipe qui s'est étoffée pour répondre aux nouvelles formes de communication et soulager la chargée de médiation lui permettant de se consacrer pleinement à

l'acquisition de nouveaux publics. Nous regrettons le départ de Thibault Genton, en fin de saison, bras droit du directeur (pour aller enrichir Pro Helvetia de son talent). Nous avons accueilli en mai 2019 Frédéric Schreyer, qui a élargi son expérience auprès des compagnies locales avant de revenir encore plus qualifié au POCHE !

IMAGE DU POCHE /GVE. Une visibilité et une reconnaissance très claires, dues à la mission concrète et rigoureusement tenue du théâtre. Nous avons pu élargir notre engagement pour les auteures à un engagement pour les créatrices et les artistes en général, plaçant, pour cause, POCHE /GVE au cœur des débats et des discussions. Respectant nos missions (aussi bien face aux tutelles et qu'aux publics), nous défendons nos choix même si nous avons été trop souvent sur la défensive. Pour la saison 2019-2020 nous passons à une action plus positive, en mettant nos qualités en avant (nouvelle stratégie de communication FAIRE_DURER, misant sur l'éthique sociale et l'écologie environnementale) pour reprendre le champ des débats.

LA BÂTIE. Premier accueil en collaboration avec ce festival, les **duos pluridisciplinaires** n'ont pas rempli les attentes, comme souvent lors de premières tentatives : l'ambition de faire se rencontrer des créatrices émergentes et des créatrices confirmées s'est avérée irréalisable. Les duos, pressés par le temps, n'ont pas su profiter des moyens mis à leur disposition (lieux de répétitions, dramaturgie, soutien technique et administratif). La nouveauté du projet, ainsi que le grand nombre de propositions dans le cadre de la Bâtie n'ont pas permis à ses duos de rencontrer leur public. Pour la seconde édition de ces duos, présentés en 2019, le projet a été revu, adapté en fonction de cette expérience, et s'est montré bien plus judicieux.

DRAMAFEST. La collaboration avec DRAMAFEST à Mexico City restera un grand moment de l'histoire du POCHE /GVE : rencontrer un festival si lointain géographiquement avec un projet artistique similaire, un véritable échange de compétences, une relation saine d'égale à égale a permis de présenter au public genevois une pièce mexicaine mise en scène par un Suisse, une pièce suisse par un metteur en scène mexicain, le tout avec des actrices mexicaines. Le public s'est enthousiasmé pour cette différence de jeu, l'engagement et la force des actrices mexicaines. Il a aussi été ravi de voir le travail du directeur du POCHE /GVE dans ce contexte. De plus, pour la première fois en dix éditions, DRAMAFEST ne s'est pas contenté d'accueillir une dramaturgie étrangère au Mexique mais a été invité à faire l'aller-retour (signant l'ouverture du POCHE /GVE...) : les liens avec ce festival sont, de ce fait, devenus solides et potentiellement durables. L'expérience est marquante, joyeuse, et témoigne de la reconnaissance à l'international de notre travail.

ENSEMBLE.

LA **RESISTANCE THERMALE** et LA **LARGEUR DU BASSIN**. Le bilan de ces deux spectacles se rejoint, parce qu'ils ont tous deux marqué le début de l'engagement du premier ENSEMBLE au POCHE, qu'ils ont fait découvrir deux nouvelles auteures aux spectatrices du POCHE et deux jeunes metteuses en scène. Les textes se sont fait entendre, ont été appréciés et ont permis de révéler aussi bien des actrices déjà connues ici, que de jeunes talents (dont on a pu encore apprécier le talent au cours de la saison.) Si nous lions ces deux spectacles, c'est que - même si leur qualité artistique n'a en rien laissé à désirer - ils ont révélé une multitude de problèmes de production.

L'engagement d'actrices sur la durée dans un ENSEMBLE dans un contexte professionnel où les troupes ne sont pas la règle amène son lot de difficultés : les actrices ne sont pas engagées qu'au POCHE, elles ont des engagements, des contrats ailleurs qui peuvent les amener à être fatiguées avant de se lancer dans l'aventure ; elles n'ont pas l'habitude d'un engagement sur la durée à temps (si) plein ; elles ne sont pas habituées à travailler dans une équipe hétéroclite sur un projet si long (au moins trois mois). Parallèlement, les jeunes metteuses en scène, à cause de leur jeunesse, de certains manques dans leur formation (toutes deux sorties de la Manufacture) et de leur désir de travailler (sans forcément être convaincues par le projet) n'ont pas su, par leur direction d'actrices, leur motivation et leur ambition, contrebalancer la fatigue de l'équipe, qui, solidairement, a eu l'impression de prendre les choses en main, et de porter seule le projet : elles ont fait ENSEMBLE sans s'en rendre compte, par la force des choses... !

LA CÔTE D'AZUR, projet hors-norme, phénoménal, porté par Manon Krüttli, jeune talent de la mise en scène, et Guillaume Poix, prodige de l'écriture, a trompé toutes les attentes : nous demandions une adaptation de LA PISCINE de Jacques Deray, nous avons eu un kaléidoscope de Romy Schneider et du XX^{ème} siècle. Projet pharaonique (57 monologues et une variation burlesque sur LA PISCINE) dont Manon Krüttli s'est saisi avec ferveur. Elle a mené ses troupes avec poigne, joie et enthousiasme, déplaçant des actrices qui se croyaient jusque-là fatiguées. Spectacle déroutant, novateur, différent, il a marqué l'apothéose du travail commun de l'ENSEMBLE.

COMMUN. Sur ces trois premiers spectacles, la lumière, le son, la scénographie et les costumes (à noter une première collaboration fructueuse avec les sœurs Pacchiani) avaient des créatrices communes. Les années d'expérience du POCHE dans la mise en commun, la création d'ensembles et de collectifs de création portent désormais des fruits très concrets : mise en place d'outils de suivi, de chartes de travail, de lieux de discussions et de retours sur le travail, avant, pendant et après les créations permettent des relations de travail saines, basées sur la confiance et le soutien mutuel. Nous avons créé une structure qui permet à de nouvelles créatrices de trouver rapidement une place et un cadre leur permettant de travailler ; ce qui pouvait se voir, par exemple, dans le travail très réussi des sœurs Pacchiani, portées par un cadre précis et adéquat.

HAVRE Grand succès émotionnel, sentimental et théâtral, Anne Bisang a su faire résonner ce texte simple, tendre, beau et donner à Rebecca Balestra une nouvelle occasion de briller. La collaboration avec Anne Bisang et le TPR sur ce projet a été simple, droite et honnête, une fois de plus. Le spectacle a rencontré un vif succès, et nous souhaitons le reprendre pour le faire tourner ; sa dimension mélodramatique, contemporaine, et le texte ayant récemment reçu le Prix du Gouverneur Fédéral au Canada (tout comme le personnage principal de sa pièce...) nous donne bon espoir de lui trouver encore de nombreuses spectatrices.

LA CHUTE DES COMETES. Premier texte issu de notre participation au programme pour les dramaturgies contemporaines STUCKLABOR, cette première écriture pour le théâtre de Marina Skalova a rencontré un très grand succès : publication à L'ARCHE ; traduction en allemand et lecture au BERLINER ENSEMBLE ; présentation dans le cadre de l'anthologie SCENE 2019... La mise en scène de Nathalie Cuenet, qui travaillait pour la première fois au POCHE a su donner de la plasticité au texte extrêmement poétique de Marina. Les actrices ont pu habiter ce road trip

autofictionnel et faire sentir aux spectatrices l'exil, le déracinement et les affres de l'Histoire sous un prisme original.

LE BRASIER. Feu d'artifice comique, une fois de plus un auteur canadien a fait valser les zygomatiques des habituées du POCHE. Offrant un dernier rôle en apothéose aux trois dernières actrices de l'ENSEMBLE, Florence Minder a rempli le texte de David Paquet de jeux, d'allusions, de mise en abyme et de costumes ! Jeune suisse formée à l'INSASS de Bruxelles, Florence a su tout de suite se mettre à disposition du projet, du texte, de l'ENSEMBLE, et a pleinement compris son rôle d'artisane de la mise en scène : elle a tous les outils de la direction d'actrices, de la gestion du plateau et un imaginaire fécond, qui nous ont tellement ravies, que nous l'avons embauchée immédiatement pour le prochain défi comique du POCHE /GVE en 2019, **Fräulein Agnès** de l'Allemande Rebekka Kricheldorf.

L'HISTOIRE MONDIALE DE TON ÂME. Occasion pour les plus fidèles spectatrices de refaire connaissance avec Enzo Cormann mais, pour beaucoup d'entre elles de le découvrir, **L'HISTOIRE MONDIALE DE TON ÂME** est un projet fleuve (99 pièces de trente minutes pour trois actrices) auquel POCHE /GVE a jugé crucial de s'associer dès le début. Nous avons permis à la production des six premières pièces de débiter en les coproduisant avec la compagnie La Fédération de Philippe Delaigue, les Scène du Jura, Château-Rouge et les Colporteurs, et en y intégrant deux acteurs romands (Jean-Alois Belbachir et Roberto Garieri) qui ont ainsi eu l'opportunité de participer à de longues tournées en France et à un projet qui pourrait s'inscrire dans la durée.

PERSPECTIVES

Fort de cette première expérience d'ENSEMBLE, nous prolongeons l'exercice, navigant (ainsi à vue) et chaloupant entre SLOOP, CARGOS et troupes vers l'avenir. Nous restons au cœur du débat, tant par les questionnements sur la précarité, les formes de création et de production du spectacle en Romandie (question des tournées, des durées d'exploitation, d'écologie sociale et environnementale...) que par l'engagement pour les auteures vivantes, et à travers leur voix, sur des thèmes d'aujourd'hui. Notre ambition principale reste de convoquer le plus grand nombre, en gardant cette ouverture réussie vers tous les publics !

La présidente. Sans ouvrir le débat, je fais voter le renvoi direct de la proposition PR-1401 à la commission des finances, comme le proposent le bureau et les chefs de groupe.

Mis aux voix, le renvoi direct de la proposition à la commission des finances est accepté à l'unanimité (61 oui).

13. Proposition du Conseil administratif du 25 mars 2020 en vue du boucllement du crédit d'investissement terminé de 262 800 francs destiné à l'acquisition et à la mise en place d'un système de rink avec bandes absorbantes pour la patinoire intérieure des Vernets (PR-1316 votée le 16 janvier 2019) avec l'ouverture d'un crédit complémentaire de 12 827,63 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires (PR-1402).

Introduction

Selon les dispositions légales de la loi sur l'administration des communes (LAC) (B 605, article 30, alinéa 1, lettres e) et m) et de son règlement d'application (B 605.01, articles 60 et 61), cette proposition a pour but de présenter à votre Conseil le décompte final du crédit d'investissement terminé, avec l'ouverture d'un crédit complémentaire destiné à couvrir les dépenses supplémentaires.

Boucllement d'un crédit d'investissement terminé dont les dépenses finales sont supérieures aux montants votés

Crédit complémentaire demandé: 12 827,63 francs

Localisation	Centre sportif des Vernets – Patinoire intérieure
Libellé	Acquisition et mise en place d'un système de rink avec bandes absorbantes
N°PFI	050.012.82
N°OTP	I400010101
Service gestionnaire	Service des sports
Service bénéficiaire	Service des sports

Proposition: système de rink pour la patinoire des Vernets

<i>Crédit</i>	<i>N° PR</i>	<i>Date de vote</i>	<i>Montant Fr.</i>
Réalisation	1316	16 janvier 2019	262 800,00
Montant total des crédits votés			262 800,00
Montant des dépenses			<u>275 627,63</u>
Différence			+ 12 827,63

Explication du dépassement

L'estimation des prix du matériel et des travaux commandés dans le courant de l'année 2019 pour l'acquisition d'un rink – bandes absorbantes pour la patinoire intérieure des Vernets – est légèrement plus élevée que l'estimation faite en 2018 de 5422 francs. De plus, à titre préventif, le Service des sports (SPO) a acquis des vitres de remplacement (plexiglas) dont le montant n'était pas initialement prévu pour un total de 6786 francs. Le solde est dû au calcul à des imputations des prestations du personnel.

Au bénéfice de ce qui précède, nous vous invitons, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, à approuver le projet de délibération ci-après.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu les articles 60 et 61, du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes du 26 avril 2017;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif, en vue du bouclage du crédit de 262 800 francs destiné à l'acquisition et à la mise en place d'un système de rink avec bandes absorbantes pour la patinoire intérieure des Vernets (PR-1316 votée le 16 janvier 2019), un crédit complémentaire de 12 827,63 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires.

Art. 2. – La dépense complémentaire mentionnée à l'article premier sera portée à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie sur la durée d'amortissement restante de la réalisation.

Préconsultation

La présidente. Le bureau et les chefs de groupe proposaient de voter cet objet sur le siège. Néanmoins, j'ouvre la préconsultation et donne la parole aux auteurs de la proposition pour qu'ils la développent.

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Ce sera rapide. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, comme vous le voyez dans la proposition PR-1402, il s'agit d'un crédit qui a été respecté, y compris les frais induits de la Ville de Genève. Il se trouve que, pour des raisons techniques, on l'a très légèrement dépassé à hauteur de 12 827,63 francs. Evidemment, on ne s'est pas amusés à faire des bricolages pour éviter ce dépassement. Vous savez que les crédits qui font l'objet d'un bouclage sans dépassement ne passent pas devant le Conseil municipal, mais ici, on était légalement obligés de vous soumettre ce bouclage. Disons que le projet a été réalisé comme prévu, avec l'enveloppe financière prévue. Alors, est-il indispensable d'aller dépenser du temps en commission? Je vous propose de voter cette proposition sur le siège, si votre Conseil municipal le veut bien.

La présidente. C'est clair, c'est pourquoi je fais voter l'entrée en matière.

Mise aux voix, l'entrée en matière sur la proposition est acceptée sans opposition (60 oui et 1 abstention).

(Ndlr: la présidente omet de faire voter la discussion immédiate.)

La parole n'étant pas demandée en premier ni en deuxième débat, la délibération est mise aux voix article par article et dans son ensemble; elle est acceptée sans opposition (62 oui et 1 abstention).

La délibération est ainsi conçue:

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

Proposition: crédit d'étude pour le renouvellement
de la machinerie du Grand Théâtre

vu les articles 60 et 61 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes du 26 avril 2017;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif, en vue du bouclage du crédit de 262 800 francs destiné à l'acquisition et à la mise en place d'un système de rink avec bandes absorbantes pour la patinoire intérieure des Vernets (PR-1316 votée le 16 janvier 2019), un crédit complémentaire de 12 827,63 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires.

Art. 2. – La dépense complémentaire mentionnée à l'article premier sera portée à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie sur la durée d'amortissement restante de la réalisation.

Un troisième débat n'étant pas réclamé, la délibération devient définitive.

14. Proposition du Conseil administratif du 29 avril 2020 en vue de l'ouverture d'un crédit de 2 199 200 francs destiné à l'étude du renouvellement de la machinerie scénique du Grand Théâtre de Genève, sis place de Neuve, sur la parcelle N° 5038, feuille N° 31, section Cité (PR-1404).

Introduction

Au mois de mai 2014, le Conseil municipal a voté un crédit destiné à la rénovation partielle et à la création d'une extension en sous-sol du Grand Théâtre de Genève (GTG) ainsi qu'à la poursuite des activités du GTG hors les murs. Le chantier s'est ouvert en février 2016 et le bâtiment a été remis aux utilisateurs en février 2019.

Ces travaux d'envergure ont porté sur la réfection des installations techniques (chauffage, ventilation, électricité, sanitaire), la rénovation des espaces publics et de l'enveloppe (toiture, façades, fenêtres) et la création de nouveaux espaces de travail (locaux administratifs, salles de répétition).

La salle et la scène et ses installations techniques n'étaient pas intégrées dans cette dernière demande de crédit: il n'aurait pas été possible de procéder au remplacement de la machinerie et de l'électronique avant la révision et la

Proposition: crédit d'étude pour le renouvellement
de la machinerie du Grand Théâtre

remise en conformité du système électrique, faute de courant stable. Cela aurait impliqué une prolongation importante du chantier engendrant des frais supplémentaires conséquents.

Exposé des motifs

Le GTG est équipé d'une scène complète avec une machinerie de scène supérieure constituée de cintres permettant de manœuvrer verticalement des éléments de décor ou d'éclairage, et une machinerie de scène inférieure située sous le plateau de scène et dont les ponts et trappes permettent des apparitions ou des escamotages de décors ou de personnages. Les équipements mécaniques et hydrauliques datent de 1962, soit de la reconstruction après l'incendie, et affichent près de 60 années d'exploitation intensive. Les équipements scénographiques sont pilotés par un système de commande électronique qui date de l'opération incluant les cintres réalisée en 1997-1998 pour un montant de 17 millions de francs, alors que les ponts et le plancher de scène de la machinerie du dessous ont été refaits en 2006 à hauteur de 6,4 millions de francs.

La Fondation du Grand Théâtre de Genève (FGTG) a demandé à la Ville de Genève par courrier du 6 juin 2019 de procéder à un diagnostic complet des machineries, à savoir les dispositifs hydraulique et mécanique, en sus du système de commande car ces dernières sont usées et nécessitent une réfection complète malgré les efforts soutenus en matière d'entretien et de maintenance.

La Direction du patrimoine bâti (DPBA) a mandaté le bureau d'ingénieurs spécialisés BWKi pour établir ce diagnostic. En décembre 2019, ce bureau rendait son analyse et confirmait l'urgence de remplacer le système de commande de la machinerie. La proposition PR-1399 constitue la première étape et couvre le remplacement du système de commande avec un financement privé de 5 millions de francs.

L'expertise conclut à la nécessité de rénover les équipements mécaniques et hydrauliques qui sont arrivés en fin de vie et qui répondaient aux exigences de sécurité au moment de leur construction et de leur mise en service, mais plus aujourd'hui aux normes et réglementations en vigueur. La présente proposition de crédit d'étude couvre cette deuxième étape.

Selon les normes en usage, les pièces standards ont une espérance de vie de l'ordre de vingt à trente ans et seul l'entretien attentif effectué par les personnel du GTG avec l'appui de la DPBA a permis une exploitation jusqu'à ce jour.

Actuellement, il devient de plus en plus difficile de trouver des pièces de rechange et les réparations ne seront bientôt plus possibles avec le risque de perturber le déroulement des répétitions et des spectacles.

Proposition: crédit d'étude pour le renouvellement
de la machinerie du Grand Théâtre

Au niveau de la sécurité, il s'agit de mettre le dispositif aux normes actuelles pour ce qui concerne notamment les bords d'écrasement des pieds au pont de scène, le danger d'écrasement sous les podiums et les dangers de dommages matériels sur le podium.

Le but de ce crédit est de prendre en considération l'ensemble des éléments constituant la mécanique de scène supérieure (cintres) et inférieure (ponts de scène).

Cette approche, totalement indépendante de la réflexion menée au sujet du système de pilotage électronique, doit permettre de s'assurer que tous les éléments sont pris en compte afin de garantir le bon fonctionnement de la machinerie dans les vingt à trente prochaines années.

La présente demande de crédit d'étude permettra de mettre au point les divers cahiers des charges nécessaires aux appels d'offres des mandataires puis à la conduite des études menant à la demande du crédit de réalisation.

Adéquation à l'Agenda 21

Le projet résultant de cette étude sera développé afin de respecter les critères d'écoconstruction concernant l'origine et la nature des matériaux ainsi que le tri des déchets de chantier. Les mandataires devront également s'appuyer sur les recommandations publiées par l'association Eco-bau (www.eco-bau.ch, chapitre + fiches CFC).

Estimation des coûts

			Fr.
<i>CFC</i>	<i>Libellé</i>	<i>Prix unitaire</i>	<i>Total arrondi</i>
5	Frais secondaires et comptes d'attente		2 042 000
50	Frais de concours		20 000
501	Rétribution jury	20 000	
51	Autorisations, taxes		2 000
511	Autorisations, gabarits, taxes	0	
514	Autorisations et taxes	2 000	
52	Echantillons, maquettes, reproductions documents		30 000
520	Echantillons, maquettes, reproductions, documents		

SÉANCE DU 19 MAI 2020 (soir)
Proposition: crédit d'étude pour le renouvellement
de la machinerie du Grand Théâtre

			Fr.
<i>CFC</i>	<i>Libellé</i>	<i>Prix unitaire</i>	<i>Total arrondi</i>
521	Echantillons, essais de matériaux	20 000	
524	Reproduction de documents, tirages, héliographies	10 000	
56	Autres frais secondaires		150 000
564	Expertises	150 000	
58	Comptes d'attente provisions et réserves		0
583	Réserves pour imprévus		
59	Comptes d'attente pour honoraires		1 840 000
591	Architecte	50 000	
592	Ingénieur civil	100 000	
593	Ingénieur électricien	100 000	
594	Ingénieur en CV et conditionnement d'air	100 000	
595	Ingénieur en installations sanitaires	0	
596	Spécialistes		
596.4	Acousticien	60 000	
596.6	Ingénieur gestion des déchets		
596.7	Expertise scénographique	1 350 000	
596.9	Ingénieur désamiantage	20 000	
597	Ingénieur en sécurité	60 000	

I. Coût total de la construction (HT) 2 042 000

Calcul des frais financiers

Arrondi à la centaine Fr.

	+ TVA 7,7%	157 200
V.	Total du crédit d'étude demandé (TTC)	2 199 200

Proposition: crédit d'étude pour le renouvellement
de la machinerie du Grand Théâtre

Référence au 15^e plan financier d'investissement (PFI) 2020-2031 (p. 62)

Cet objet sera pris, sous le N° 043.009.36 du 15^e PFI 2020-2031, qui figure comme projet actif pour un montant de 3 millions de francs avec une année de dépôt prévue en 2020.

Budget de fonctionnement

Une éventuelle variation du budget de fonctionnement pourra être précisée une fois les études terminées, soit au moment de vous présenter le crédit de réalisation.

Charges financières

Si l'étude est suivie de la réalisation, les dépenses seront ajoutées à celles de la réalisation et amorties sur la durée totale d'amortissement de la réalisation. Sinon l'étude sera amortie en une annuité.

Validité des coûts

Les prix indiqués dans le chapitre «Estimation des coûts» sont ceux du mois de janvier 2020 et ne comprennent aucune variation.

Délai de réalisation

La durée de l'étude sera d'environ une année après le vote. Une fois celle-ci terminée un crédit de réalisation sera déposé. Le début des travaux est approximativement estimé à 2023.

Services gestionnaire et bénéficiaire

Service bénéficiaire: GTG.

Service gestionnaire: DPBA.

Proposition: crédit d'étude pour le renouvellement
de la machinerie du Grand Théâtre

**Tableaux récapitulatifs des coûts d'investissement, de fonctionnement et
planification des dépenses d'investissement (en francs)**

Crédit d'études pour le renouvellement de la machinerie scénique du Grand Théâtre de Genève

A. SYNTHESE DE L'ESTIMATION DES COÛTS

	Montant	%
Rétribution jury	20 000	
Autorisations	2 000	
Echantillons, maquette, reproduction, documents	30 000	
Expertises	150 000	
Honoraires	1 840 000	
Frais financiers (TVA, prestations personnel, intérêts)	157 200	
Coût total du projet TTC	2 199 200	

B. IMPACT ANNUEL SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Estimation des charges et revenus marginalement induits par l'exploitation de l'objet du crédit

Service bénéficiaire concerné: Grand Théâtre de Genève

CHARGES	Postes en ETP
30 - Charges de personnel	
31 - Dépenses générales	
32/33 - Frais financiers (intérêts et amortissements)	
36 - Subventions accordées	
Total des nouvelles charges induites	

REVENUS

40 - Impôts	
42 - Revenu des biens	
43 - Revenus divers	
45 - Dédommagements de collectivités publiques	
46 - Subventions et allocations	
Total des nouveaux revenus induits	

Impact net sur le résultat du budget de fonctionnement	
---	--

C. PLANIFICATION ESTIMEE DES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

Années impactées	Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes
Vote du crédit par le CM: 2021	1 800 000		
2022	399 200		
Totaux	2 199 200		

Proposition: crédit d'étude pour le renouvellement
de la machinerie du Grand Théâtre

Au bénéfice de ce qui précède, nous vous invitons, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, à approuver le projet de délibération ci-après.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 2 199 200 francs, destiné à l'étude du remplacement de la machinerie scénique du Grand Théâtre de Genève, situé à la place de Neuve, sur la parcelle N° 5038, feuille N° 31, section Cité.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme, à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 2 199 200 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève dans le patrimoine administratif. Si l'étude est suivie d'une réalisation, la dépense sera ajoutée à celle de la réalisation et amortie sur la durée d'amortissement de la réalisation. Sinon, l'étude sera amortie en une annuité.

Art. 4. – Le Conseil administratif est autorisé à constituer, épurer, radier ou modifier, toute servitude à charge et/ou au profit des parcelles faisant partie du périmètre concerné, nécessaire à la réalisation projetée.

La présidente. Sans ouvrir le débat, je fais voter le renvoi direct de la proposition PR-1404 à la commission des travaux et des constructions, comme le proposent le bureau et les chefs de groupe.

Mis aux voix, le renvoi direct de la proposition à la commission des travaux et des constructions est accepté par 50 oui contre 2 non.

Proposition: crédit pour les fonds propres et octroi de cautions à la FVGLS

15. Proposition du Conseil administratif du 29 avril 2020 en vue de l'ouverture d'un crédit de 25 000 000 de francs destinés à fournir les fonds propres des futures opérations de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS) et de l'octroi de cautions simples et solidaires par la Ville de Genève à la FVGLS (PR-1405).

Introduction et historique

La Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS, ci-après fondation), anciennement Fondation HLM de la Ville de Genève, existe depuis 1955. Ses statuts ont été approuvés par le Conseil municipal le 12 mars 1955. Son parc immobilier historique comprend 409 logements répartis dans les immeubles suivants: rue des Vollandes, rue Caroline, rue Guye, rue du Grand-Bureau et rue de Montbrillant. La fondation réserve la location de ses logements à des personnes à revenus modestes. Les loyers sont fixés entre 12% et 22% au plus du revenu familial du locataire. Elle contrôle annuellement l'évolution du revenu et du taux d'occupation des logements pour vérifier l'adéquation avec son règlement. Le Conseil de fondation est composé de 11 membres, dont un-e représentant-e par parti politique et 4 nommé-e-s par le Conseil administratif. S'agissant de la gestion des locataires, elle est confiée à deux régies de la place. Pour donner un nouvel élan à la fondation et développer son parc de logements sociaux, le Conseil municipal lui a octroyé, en 2006, une dotation de 20 millions de francs. Trois commissions sont chargées du suivi régulier des activités (location, finances, travaux). Le Conseil municipal lui a octroyé en 2014 une nouvelle dotation de 35 millions de francs, accompagnée d'une ligne de crédit ouverte par la Ville de Genève de 5 millions de francs.

Exposé des motifs

Aujourd'hui, la totalité de la dotation de 2014 est engagée pour les projets en cours, soit:

- caserne des Vernets;
- gare des Eaux-Vives;
- Les Allières;
- Vernier;
- Forêt A et B.

Ces projets totalisent plus de 585 logements.

Proposition: crédit pour les fonds propres et octroi de cautions à la FVGLS

Les futures opérations envisagées par la fondation concernent les opérations suivantes:

- Chandieu;
- Petite-Boissière;
- Godefroy;
- Fontaines-Saintes.

La fondation a aujourd'hui la capacité de développer des projets dans le cadre de Plans Localisés de Quartiers à l'étude et de gagner un temps précieux pour l'avancement de projets, de sorte à réaliser des logements économiques bénéficiant de conditions financières particulièrement favorables.

La nouvelle dotation permettra de doter en fonds propres le 15% des coûts estimatifs de ces opérations (dotations estimées à 18 millions de francs). Le solde permettra de doter en fonds propres de nouvelles opérations.

A ce jour, le Conseil administratif est autorisé à octroyer des cautions simples à la fondation pour un montant ne devant pas excéder 100 millions de francs (cf. délibération PR-1075 votée par le Conseil municipal lors de sa séance du 5 mai 2014).

Afin de pouvoir améliorer les conditions de financement de la fondation, notamment auprès des institutions autres que bancaires, comme des investisseurs institutionnels tels que les caisses de pension et les assurances avec des marges de 0,30% à 0,50% inférieures à celles pratiquées dans le cadre d'une garantie hypothécaire, et ainsi favoriser la mise sur le marché de logements économiques, le Conseil administratif propose l'octroi de cautions simples et solidaires par la Ville de Genève.

Les opérations en cours de la fondation pourraient immédiatement en bénéficier.

Adéquation à l'Agenda 21

Toutes les opérations et tous les projets menés par la fondation répondent au minimum aux exigences de haute performance énergétique.

Estimation des coûts

Le Conseil administratif propose de doter la fondation par tranches de capital successives et jusqu'à concurrence de 25 millions de francs, ainsi que l'augmentation de la ligne de crédit de 5 millions de francs supplémentaires. Pour le versement de chaque tranche, la fondation devra soumettre une demande spécifique au

Proposition: crédit pour les fonds propres et octroi de cautions à la FVGLS

Conseil administratif, comprenant une description détaillée de l'opération dotée. La fondation soumettra annuellement au Conseil administratif une planification prévisionnelle de ses projets d'investissement.

Le Service du contrôle financier de la Ville de Genève pourra examiner l'utilisation des tranches de capital et s'assurer ainsi que les fonds versés par la Ville de Genève ont été intégralement utilisés conformément aux buts statutaires de la fondation.

Référence au 15^e plan financier d'investissement 2020-2031 (p. 60)

Cet objet est prévu au 15^e plan financier d'investissement 2020-2031 en qualité de projet actif sous le N° 011.052.12, pour un montant de 25 millions de francs, avec une année de dépôt prévue en 2019.

Budget de fonctionnement

Ce crédit n'engendre aucune variation des charges de fonctionnement pour la Ville de Genève, hormis les charges financières.

Charges financières annuelles

La Ville supportera les coûts relatifs aux intérêts de la dette induits par les sorties de fonds prévus dans cette proposition. Un investissement total de 25 millions de francs à un taux d'intérêt de 1,5% représente une charge d'intérêt de 375 000 francs.

Service gestionnaire et bénéficiaire

Le service gestionnaire et bénéficiaire de ce crédit et de ces subventions simples et solidaires destinés à la fondation est le département des finances et du logement.

Proposition: crédit pour les fonds propres et octroi de cautions à la FVGLS

Tableaux récapitulatifs des coûts d'investissement, de fonctionnement et planification des dépenses d'investissement (en francs)

Objet: Fonds propres des futures opérations de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS).

A. SYNTHÈSE DE L'ESTIMATION DES COÛTS

	Montant	%
Fonds propres FVGLS	25 000 000	100%
Coût total du projet TTC	25 000 000	100%

B. IMPACT ANNUEL SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Estimation des charges et revenus marginalement induits par l'exploitation de l'objet du crédit

Service bénéficiaire concerné: DFL

CHARGES

		Postes en ETP
30 - Charges de personnel		
31 - Dépenses générales		
32/33 - Frais financiers (intérêts)	375 000	
36 - Subventions accordées		
Total des nouvelles charges induites	375 000	

REVENUS

40 - Impôts	
42 - Revenu des biens	
43 - Revenus divers	
45 - Dédommagements de collectivités publiques	
46 - Subventions et allocations	
Total des nouveaux revenus induits	
Impact net sur le résultat du budget de fonctionnement	-375 000

Proposition: crédit pour les fonds propres et octroi de cautions à la FVGLS

**C. PLANIFICATION ESTIMÉE DES DÉPENSES ET RECETTES
D'INVESTISSEMENT**

Année(s) impactée(s)	Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes
Vote du crédit par le CM: 2020	3 300 000	-	3 300 000
2021	3 400 000	-	3 400 000
2022	3 300 000	-	3 300 000
2023	2 500 000	-	2 500 000
2024	2 500 000	-	2 500 000
2025	2 500 000	-	2 500 000
2026	2 500 000	-	2 500 000
2027	2 500 000	-	2 500 000
2028	2 500 000	-	2 500 000
Totaux	25 000 000		25 000 000

Au bénéfice de ce qui précède, nous vous invitons, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, à approuver le projet de délibération ci-après.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e), g), h), de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 25 millions de francs destiné à soutenir la création ou l'acquisition de logements économiques et à fournir les fonds propres des futures opérations de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS).

Art. 2. – Le Conseil administratif est autorisé à libérer ce montant par tranches de capital successives au fur et à mesure des projets que la fondation lui soumettra. La fondation présentera annuellement au Conseil administratif une planification prévisionnelle des projets qu'elle envisage. Cette planification sera discutée avec le Conseil administratif.

Proposition: crédit pour les fonds propres et octroi de cautions à la FVGLS

Art. 3. – Toute dotation à la fondation est subordonnée à l’engagement de celle-ci de l’affecter à la création de logements, par:

- a) la construction de logements économiques;
- b) l’achat de terrains destinés à la construction de logements économiques;
- c) l’acquisition d’immeubles.

Art. 4. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l’article premier au moyen d’emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 25 millions de francs.

Art. 5. – La dépense prévue à l’article premier sera inscrite à l’actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif et ne sera amortissable que si la solvabilité de la fondation l’exige.

Art. 6. – Le Conseil administratif est autorisé à octroyer des cautions simples et solidaires à la fondation qui seront rémunérés annuellement à hauteur de 0,125% du montant garanti, pour un montant maximal de 100 millions de francs en tout temps.

Art. 7. – Ces cautionnements feront l’objet d’une note en pied de bilan de la Ville de Genève.

La présidente. Sans ouvrir le débat, je fais voter le renvoi direct de la proposition PR-1405 à la commission des finances, comme le proposent le bureau et les chefs de groupe.

Mis aux voix, le renvoi direct de la proposition à la commission des finances est accepté à l’unanimité (60 oui).

16. Proposition du Conseil administratif du 6 mai 2020 en vue:

- **de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 500 000 francs destiné à encourager l'utilisation du vélo;**
- **de l'adoption du règlement municipal y relatif (PR-1406).**

Introduction

Nul n'est besoin ici de rappeler que la pandémie subie par l'ensemble des habitants de la planète depuis plusieurs mois nous oblige à repenser radicalement notre mode de production et par conséquent notre mode de déplacement. La crise pandémique actuelle, et ce tant que les prescriptions de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) préconiseront la distanciation sociale, nous amène à repenser le mode de transport.

Ainsi la première chose que nous devons revoir concernant nos déplacements est leur fréquence. Nous devons désormais nous poser systématiquement la question de leur pertinence. Sont-ils vraiment indispensables? L'enjeu du déplacement est-il assez fort?

Puis, si le déplacement est nécessaire, nous devons donc accompagner une transition du transport régulier de masse vers un transport plus individualisé, plus adapté aux exigences actuelles, et rendu possible par l'avènement des plateformes digitales et des moyens de transport légers (scooter électrique, vélo électrique, vélo, vélo-cargo, marche à pied, etc.).

C'est d'ailleurs également une volonté du Conseil d'Etat¹ qui tend à mettre en place certaines mesures pour accompagner la modification du transport individuel. Ainsi, le Conseil d'Etat va mettre en œuvre diverses actions en faveur des piétons et des cycles, en collaboration avec la Ville de Genève et les autres communes urbaines qui peuvent y contribuer. Il s'agit de déployer des mesures, rapidement réversibles au besoin, visant à élargir et rendre plus performants les aménagements piétons et cyclables. Ces aménagements concerneront notamment des projets d'axes cyclables déjà identifiés comme prioritaires, tels que les itinéraires gare des Eaux-Vives – gare Cornavin et gare Cornavin – Uni-Mail, de même que d'autres axes entre Malagnou et Rive ou entre le quai du Mont-Blanc et le quai Wilson (cf. communiqué de presse du Conseil d'Etat du 30 avril 2020). Des mesures sont également envisagées en faveur des piétons, comme des gabarits supplémentaires et des aménagements provisoires dans certains quartiers du centre-ville pour faciliter l'accès aux commerces et le trafic piétonnier. Ces mesures seront complétées par des adaptations en matière de régulation afin

¹ Communiqué de presse du Conseil d'Etat du 30 avril 2020: <https://www.ge.ch/document/covid-19-reprise-enseignement-classe-mobilite-transport-soutien-matiere-loyers-commerciaux>

d'éviter une attente dans des conditions de distanciation insuffisante à certains passages piétons. Il est envisagé d'introduire un fonctionnement au clignotant de la signalisation lumineuse sur certains carrefours avec, selon les cas, la présence d'agents de circulation.

Cela étant, les enjeux écologiques demeurent et il convient d'accompagner cette modification du mode de transport individuel afin qu'il soit le plus écologique. Aussi, en parallèle des mesures que le Conseil d'Etat prend, il convient de favoriser un choix de transport individuel le plus écologique.

Exposé des motifs

En tant que mode de transport individuel, les transports doux (scooter électrique, vélo électrique, vélo, vélo-cargo, marche à pied, etc.) permettent:

- de limiter le risque de contamination grâce au respect de la distanciation physique préconisée (2 m);
- de poursuivre une activité de basse intensité et régulière favorable au maintien et à l'amélioration de la santé psychique et physique des cyclistes du quotidien pour ce qui concerne le vélo;
- d'éviter un non-respect de la distanciation physique dans les transports en commun (bus et cars) [lire article *Sciences et Avenir* sur le sujet¹], et surtout de réduire l'emprise de l'autosolisme sur la voie publique, source de bruit générateur de stress, de gaz à effet de serre contributifs au dérèglement climatique [lire le rapport de Météo France du 8 avril 2020²] et de pollution aux particules fines suspectées de créer un terrain favorable à la propagation du virus [lire un des nombreux articles sur ce sujet³];
- de réduire le coût d'entretien de la chaussée.

Il est donc important que notre municipalité accompagne la mutation que nous imposent les restrictions et l'urgence sanitaires notamment la diminution de moitié des capacités des transports en commun. Ainsi nous avons réfléchi en collaboration avec le Canton pour réaliser très rapidement des boulevards à vélos que d'autres grandes villes comme Paris intitulent Coronapiste.

C'est pourquoi nous proposons aujourd'hui de subventionner l'ensemble des fournisseurs de vélos (réparation, entretien, location, vente) pour chaque prestation à hauteur de 50 francs pour la réparation ou de 100 francs pour l'achat. Il est proposé de voter immédiatement ce crédit budgétaire de 500 000 francs à

¹ https://www.sciencesetavenir.fr/sante/quand-les-particules-virales-de-sars-cov-2-prennent-le-bus_142354

² <http://www.meteofrance.fr/actualites/81127530-1ere-en-france-10-mois-consecutifs-plus-chauds-que-la-normale>

³ http://www.journaldelenvironnement.net/article/la-pollution-de-l-air-pourrait-favoriser-le-covid-19_104495

Proposition: crédit et règlement pour encourager l'utilisation du vélo

disposition du Conseil administratif pour rembourser à hauteur de 50 francs et sur présentation de facture et de fiches de réparation, d'entretien ou de location contresignée par l'ayant droit avec une copie de sa carte d'identité.

Service gestionnaire

Le service gestionnaire est le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM).

Au bénéfice de ce qui précède, nous vous invitons, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, à approuver les projets de délibérations ci-après.

PROJET DE DÉLIBÉRATION I

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu les article 30, alinéa 1, lettre d), et 32 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert un crédit budgétaire supplémentaire de 500 000 francs destiné à encourager l'utilisation du vélo.

Art. 2. – Les charges supplémentaires prévues à l'article premier seront couvertes par des économies équivalentes de charges ou par de nouveaux produits dans le budget de fonctionnement 2020.

Art. 3. – Les charges prévues à l'article premier seront imputées aux comptes budgétaires 2020 au Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM), cellule d'imputation 26000400, nature comptable 3637.010.

PROJET DE DÉLIBÉRATION II

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu les articles 30, alinéa 2, et 32 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article unique. – Le règlement relatif au subventionnement destiné à encourager l'utilisation du vélo (LC xx xxx) est adopté comme suit:

Art. 1

L'aide financière pour la réparation de vélos est accordée, sur demande, à chaque personne domiciliée sur le territoire de la Ville de Genève et procédant à la réparation ou révision de son vélo (électrique ou non) auprès d'un réparateur de la branche situé sur le territoire du canton de Genève ou à l'achat d'un vélo (électrique ou non).

Art. 2

Le montant de l'aide financière s'élève à 50 francs par bénéficiaire pour la réparation et 100 francs par bénéficiaire pour l'achat d'un vélo (électrique ou non).

Art. 3

L'aide financière est accordée contre la preuve de paiement de la facture du réparateur ou de l'achat.

Art. 4

Le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM) est chargé de mettre en œuvre ce règlement.

Art. 5

¹ Le présent règlement entre en vigueur le XX XX XXXX.

² Le Conseil administratif fixe la date d'entrée en vigueur des modifications.

Préconsultation

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Au-delà des polémiques que peut engendrer tout débat sur la mobilité douce, il nous a paru important de faire cette proposition pour accompagner les efforts de nombreux citoyens. Je ne sais pas si vous l'avez constaté comme moi, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, mais c'est une lame de fond! En effet, je vous rappelle qu'il y a treize ans 31% de nos concitoyennes et concitoyens avaient renoncé à leur voiture à Genève, et qu'ils sont aujourd'hui 43%. A Zurich, il y en a 50%. Il s'agit donc d'encourager les gens, si faire se peut, à sortir leur vélo de leur cave.

Dans un premier temps, cela permettra également de faire marcher les petites et moyennes entreprises de réparation de vélos – mais aussi de vente de vélos, mes collègues du Conseil administratif ayant trouvé encore plus judicieux d'aider aussi à l'achat de vélos, simples ou électriques. Il y avait la tradition, à Genève, d'offrir 250 francs pour l'achat d'un vélo électrique. C'était le Canton qui délivrait cette prime, il y a quelques années. Or il a été décidé de réaffecter cet argent à des bornes de recharge pour voitures électriques. Se posera donc la question, pour le Canton, en fonction des circonstances, de réaffecter à l'usage de la petite reine cet argent consacré aujourd'hui à des bornes pour voitures électriques. Voilà le contexte de l'idée de la proposition PR-1406. Je sais que ça va soulever des passions, mais je pense qu'il faut faire un effort pour véritablement accompagner l'usage du vélo. Il y a toute une pédagogie à mettre en œuvre pour que cela s'adresse à chacune et à chacun.

Je vais faire maintenant une réflexion tout à fait poétique, si vous me permettez de m'exprimer ainsi avant ce débat qui va susciter des passions, Madame la présidente. Je suis allé moi-même à vélo le long de la nouvelle piste cyclable, dimanche dernier. Je n'avais jamais vu ça: des enfants avec des petits vélos sur une piste cyclable le dimanche après-midi! Je me souviens, quand j'étais petit, on allait manger des glaces au bord du lac et on pouvait encore y aller à vélo avec les enfants, à cette époque-là. Ça m'a donc rappelé avec un peu de nostalgie des ambiances assez prégnantes de mon enfance.

Mise aux voix, l'entrée en matière sur la proposition est acceptée par 32 oui contre 29 non (1 abstention).

M. Pascal Holenweg (S). J'ai demandé la parole juste pour proposer le vote de la proposition PR-1406 sur le siège.

Proposition: crédit et règlement pour encourager l'utilisation du vélo

M. Daniel Sormanni (MCG). Ecoutez, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je trouve la proposition PR-1406 un peu ridicule. Si les gens ont besoin de 50 francs pour faire réparer le frein de leur vélo, je ne sais pas où c'est qu'on va! Je crois que le moins qu'on puisse faire, c'est renvoyer cette proposition en commission, puisqu'on est malheureusement entrés en matière. On ne va pas voter ça sur le siège! Je rappelle que M. Pagani a déposé la même proposition au Grand Conseil, mais pour un crédit de 1 million de francs. Il faut arrêter, on exagère, avec ces histoires de vélo! Ou alors, nous, on va aussi demander une subvention pour faire réparer nos voitures! C'est la même chose! Ou pour nos trottinettes! Mon fils a une trottinette. Eh bien, il aura peut-être envie de la faire réparer, de changer les pneus...

Je crois qu'on est vraiment dans la déraison électorale! Je ne sais pas ce que cherche M. Pagani. Peut-être qu'il vise le Conseil d'Etat en 2023? Au secours! J'espère que non! De toute façon, il n'aurait aucune chance, heureusement... ça me rassure! Mais on est vraiment à côté de nos pompes, avec cette proposition PR-1406. Réunir le plénum pour avoir les discussions qu'on a eues ce soir et voter des propositions comme ça, c'est juste la honte, pour le Conseil municipal! Sur les propositions importantes, en revanche, on ne nous laisse même pas le temps de nous exprimer et on n'auditionne pas les gens qu'il faudrait! On se moque de nous! Ce délibératif ne sert à rien! Je crois qu'on devrait demander à M. Apothéloz de le supprimer! Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je vous demande soit de refuser la proposition PR-1406, soit de la renvoyer dans une commission pour qu'elle y dorme très longtemps.

La présidente. Mais vous pouvez faire un projet de loi au Grand Conseil pour demander la dissolution des conseils municipaux, Monsieur Sormanni! C'est vous qui êtes député!

M. Morten Gisselbaek (EàG). Voilà une proposition qui va dans le bon sens mais qui, en même temps, en manque. Pourquoi? On l'a vu: les gens sont tout à fait prêts à faire du vélo. Or nous soutenons le vélo. Moi-même, ça fait plus de cinquante ans que je roule à vélo dans les rues de Genève, donc je le sais bien. Mais ce dont les gens ont besoin, ce n'est pas de 50 francs pour réparer un vélo ni de 100 francs pour en acheter un. Des vélos, il y en a déjà beaucoup – et ce crédit ne va pas non plus soutenir les petits commerçants. Si vous avez lu la *Tribune de Genève* d'hier, Mesdames et Messieurs, vous avez compris que les marchands de cycles ne savent plus où donner de la tête. Une de nos camarades a voulu faire réparer son vélo, hier, et on lui a dit: «Revenez dans trois semaines.» Effectivement, il y a une ruée sur le vélo – et tant mieux, nous la soutenons!

Proposition: crédit et règlement pour encourager l'utilisation du vélo

Nous soutenons aussi les efforts pour encourager l'usage du vélo, la mise en place d'un accompagnement et d'une pédagogie dans ce sens. Mais ce qu'il faut pour accompagner la transition de certaines personnes vers le vélo, en réalité, c'est garantir de bonnes conditions de circulation aux cyclistes. Or ceux qui ont l'habitude de rouler à vélo à Genève savent qu'il y a encore beaucoup de travail à faire pour cela! Nous serons tout à fait d'accord de dépenser 500 000 francs dans ce cadre, mais encore faut-il qu'ils soient utilisés à bon escient. La plupart des gens, à Genève, ne sont pas si pauvres que ça et leur donner 50 ou 100 francs ne changera rien.

Ce qui peut changer, en revanche, c'est qu'il y ait des endroits où on puisse laisser son vélo à l'abri ou l'attacher à des épingles à vélos. Par exemple, si M. Pastore, au lieu de prendre sa voiture depuis la rive gauche pour aller au centre commercial des Cygnes, décidait d'y aller à vélo... Je pense que, si on faisait un sondage, on verrait que peu de gens de la rive gauche prennent leur voiture pour aller au centre commercial des Cygnes; il y en a peut-être quelques-uns qui s'y rendent à vélo... Mais une fois arrivés aux Cygnes, ils ne savent ni où le parquer ni où l'attacher. C'est un centre commercial, mais il n'y a pas une place pour les vélos! Ce qu'il faut donc, actuellement, pour que le vélo puisse se développer, c'est ça.

Je connais beaucoup de gens qui se sont remis au vélo grâce à la crise sanitaire qui a réduit la circulation des voitures et a dégagé de la place pour la circulation cycliste. En cela, nous ne pouvons que féliciter les auteurs des récents aménagements cyclables et espérer qu'ils dureront longtemps. Ce que les gens veulent, c'est de bonnes conditions pour rouler et des endroits sécurisés pour mettre leur vélo.

Par conséquent, quant à nous, nous préférierions proposer que ce crédit serve à des aménagements cyclables – petits, mais qui changent la vie des cyclistes. Pour 500 000 francs, on peut faire des épingles à vélos ou des lieux de stationnement couverts pour les cycles, comme vers Uni Mail, par exemple; quelques essais ont été faits à cet endroit. Cela aidera beaucoup plus que la prime prévue dans la proposition PR-1406 et ce sera moins complexe à gérer. En effet, à coup de 50 ou 100 francs, les 500 000 francs de ce crédit vont représenter à peu près 7000 factures à traiter, selon un rapide calcul que je viens de faire de tête. D'après la proposition, ces factures devront être traitées par les services de M. Pagni qui, je crois, ont beaucoup d'autres choses à faire, puisqu'ils ont été très actifs cette dernière année, si on en croit les comptes...

Pour ces raisons, nous proposons – et je pense déposer un amendement dans ce sens – que cet argent soit dépensé pour des aménagements cyclables au lieu d'être distribué par tranches de 50 ou 100 francs aux gens, comme ça, pour qu'ils fassent réparer leur vélo ou qu'ils s'en achètent un. Ce serait une mesure

Proposition: crédit et règlement pour encourager l'utilisation du vélo

particulièrement déplacée en ce qui concerne les vélos électriques, d'autant plus qu'il y avait auparavant à Genève cette mesure saugrenue consistant à donner de l'argent pour soutenir les vélos électriques – mais pas les vélos sans électricité! Ici, au moins, ce serait pour tout le monde, mais cela ne changerait pas grand-chose. Un vélo électrique coûte à peu près 1500 francs, voire jusqu'à 10 000 francs pour un modèle fabriqué en Suisse, celui de l'année... (*Remarque de M. Sormanni.*) Vous avez raison, Monsieur Sormanni, c'est plus cher qu'une bagnole! Exactement! Ça dépend de la bagnole, remarquez bien... On est bien d'accord là-dessus. Donc, oui à des investissements qui rendent la vie des cyclistes plus facile! Nous déposerons un amendement dans ce sens.

M. Olivier Gurtner (S). J'interviendrai très brièvement. Le Parti socialiste a deux choses à dire: premièrement, comme l'a signalé mon préopinant M. Holenweg, il propose le vote de la proposition PR-1406 sur le siège; deuxièmement, il soutiendra l'amendement de M. Morten Gisselback.

La présidente. Il est 22 h 55, Mesdames et Messieurs, et il y a parmi nous des gens qui ont des bus à prendre. Je clos la séance. On reprendra ce débat demain – avec l'amendement – puis on votera. Nous proposons aussi de faire une pause plus courte, puisqu'on ne va pas se mettre à table entre les deux séances; je mettrai cela aux voix demain.

Des voix. Noooooooooon!

La présidente. Et c'est reparti! Laissez tomber, je n'ai rien dit...

17. Propositions des conseillers municipaux.

Néant.

18. Interpellations.

Néant.

19. Questions écrites.

Néant.

Séance levée à 22 h 55.

SOMMAIRE

1. Exhortation	6390
2. Communications du Conseil administratif	6390
3. Communications du bureau du Conseil municipal	6390
4. Questions orales	6390
5. Comptes 2019 par politique publique et rapport de gestion du Conseil administratif (PR-1400)	6401
6. Rapports de majorité et de minorité de la commission de l'aména- gement et de l'environnement chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 6 novembre 2019 en vue de l'ouverture de trois crédits d'études pour un total brut de 9 093 870 francs, dont à déduire des recettes totales d'un montant de 1 220 000 francs, soit 7 873 870 francs net:	
– Délibération I: 3 188 400 francs brut destinés aux études pour le réaménagement des espaces publics du périmètre sud de la gare de Cornavin (place de Cornavin et parvis de la basilique Notre- Dame), dont à déduire une participation du Canton de Genève de 427 800 francs, soit 2 760 600 francs net;	
– Délibération II: 3 957 200 francs brut destinés aux études pour le réaménagement des espaces publics de la place de Mont- brillant et la construction de la galerie couverte, dont à déduire une participation du Canton de Genève de 530 900 francs, soit 3 426 300 francs net;	
– Délibération III: 1 948 300 francs brut pour les études liées aux modifications nécessaires du parking Cornavin (renforcement de la dalle, modification des trémies et émergences, sécurité incen- die) consécutives à l'aménagement de l'espace public, dont à déduire une participation du Canton de Genève de 261 300 francs, soit 1 687 000 francs net (PR-1383 A/B)	6798
7. Proposition du Conseil administratif du 11 mars 2020 en vue de l'ouverture d'un crédit brut de 5 000 000 de francs, financé inté- gralement par une fondation privée genevoise, soit un montant net	

- de 0 franc destiné à la rénovation du système de commande de la machinerie de scène du Grand Théâtre situé à la place de Neuve, sur la parcelle N° 5038, feuille N° 31, section Cité (PR-1399). 6831
8. Proposition du Conseil administratif du 29 avril 2020 en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant total de 2 521 000 francs, soit:
- 1 860 300 francs, destiné à l'installation de huit pavillons provisoires complémentaires sur le site de l'école Le-Corbusier, sise rue Le-Corbusier 2, parcelle N° 2003 de la commune de Genève, section Eaux-Vives, propriété privée de la Ville de Genève;
 - 660 700 francs, destiné à l'équipement en mobilier, jeux et matériel d'exploitation des pavillons provisoires complémentaires sur le site de l'école Le-Corbusier, sise rue Le-Corbusier 2, parcelle N° 2003 de la commune de Genève, section Eaux-Vives, propriété privée de la Ville de Genève (PR-1403) 6841
9. Proposition du Conseil administratif du 29 janvier 2020 en vue de l'ouverture d'un crédit brut de 352 858 francs, entièrement financé par les indemnités d'assurance perçues lors d'un vol au Musée Ariana, soit un crédit net de 0 franc, destiné à la reconstitution des collections du Musée Ariana pour les années 2020 à 2025 (PR-1396). 6869
10. Proposition du Conseil administratif du 26 février 2020 en vue de l'ouverture d'un crédit brut de 9 366 000 francs destiné à la rénovation du réseau d'assainissement de la rue de Carouge, du rond-point de Plainpalais à la place des Augustins, dont à déduire la participation des propriétaires des biens-fonds concernés pour un montant de 2 014 000 francs et la récupération de la TVA de 484 200 francs, soit 6 867 800 francs net (PR-1397). 6879
11. Proposition du Conseil administratif du 4 mars 2020 en vue de l'approbation des comptes de la saison 2018-2019 du Grand Théâtre de Genève (PR-1398) 6888
12. Proposition du Conseil administratif du 18 mars 2020 en vue de l'approbation des comptes de la saison 2018-2019 de la Fondation d'art dramatique de Genève (PR-1401) 6936
13. Proposition du Conseil administratif du 25 mars 2020 en vue du bouclage du crédit d'investissement terminé de 262 800 francs destiné à l'acquisition et à la mise en place d'un système de rink avec bandes

absorbantes pour la patinoire intérieure des Vernets (PR-1316 votée le 16 janvier 2019) avec l'ouverture d'un crédit complémentaire de 12 827,63 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires (PR-1402)	7018
14. Proposition du Conseil administratif du 29 avril 2020 en vue de l'ouverture d'un crédit de 2 199 200 francs destiné à l'étude du renouvellement de la machinerie scénique du Grand Théâtre de Genève, sis place de Neuve, sur la parcelle N° 5038, feuille N° 31, section Cité (PR-1404)	7021
15. Proposition du Conseil administratif du 29 avril 2020 en vue de l'ouverture d'un crédit de 25 000 000 de francs destinés à fournir les fonds propres des futures opérations de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS) et de l'octroi de cautions simples et solidaires par la Ville de Genève à la FVGLS (PR-1405)	7028
16. Proposition du Conseil administratif du 6 mai 2020 en vue:	
– de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 500 000 francs destiné à encourager l'utilisation du vélo;	
– de l'adoption du règlement municipal y relatif (PR-1406)	7034
17. Propositions des conseillers municipaux	7042
18. Interpellations	7042
19. Questions écrites	7042

La mémorialiste:
Daphné Leftheriotis